# Roland et Marie Phlipon

## LETTRES D'AMOUR

De 1777 à 1780

PUBLIÉES PAR

CLAUDE PERROUD

PARIS

U d'/of OTTAWA
39003001361590

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/rolandmariephlip00rola

Jan 30 1969

# Roland & Marie Phlipon

LETTRES D'AMOUR

1777-1780

COLLECTION

DE

# MÉMOIRES & DOCUMENTS

RELATIFS

AUX XVIII^e ET XIX^e SIÈCLES

I

# Roland & Marie Phlipon

LETTRES D'AMOUR

# Roland & Marie Phlipon

## LETTRES D'AMOUR

(1777 à 1780)

PUBLIÉES AVEC

**Introduction, Commentaire explicatif et Notes**

PAR

CLAUDE PERROUD

(Deux fac-simile d'écritures et un plan)

**PARIS**

LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD & FILS

Libraire des Archives Nationales et de la Société de l'École des Chartes

82, Rue Bonaparte, 82

—

1909

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

DC
146
.R7A42
1909

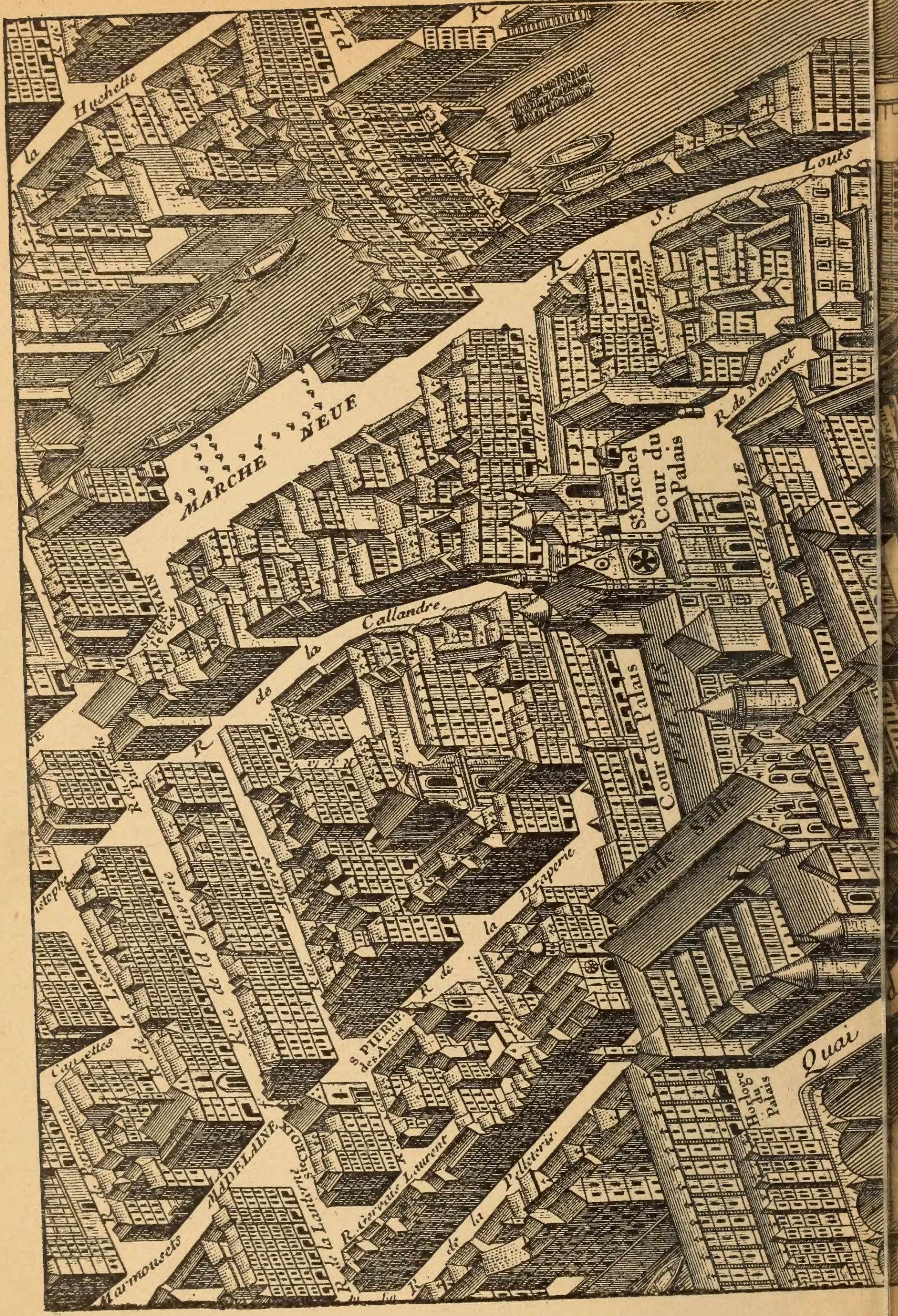


NOTE EX

Ce plan, extrait du célèbre PLAN dit DE TURGOT (1734-1739), représen
de la Lanterne qu'elle est née, à Sainte-Croix qu'elle a été baptisée, à Saint-Barth
rue de la Licorne, que Roland vint prendre gîte (à l'Hôtel de Rome), dans ces p
dans les deux logements successivement occupés par Phlipon (le dernier donnant
interruptions (2).

Enfant de Paris, M^me Roland est plus particulièrement encore enfant de l

(1) Je crois avoir établi, dans la *Révolution Française* d'Avril dernier, que le premier de ces deux logem
et libre que nous connaissons », doit être cherché non pas à l'angle du Pont-Neuf, là où on a mis vers 1880 une plaque

(2) Au couvent de 1765 à 1766, — chez sa grand'mère Phlipon, dans l'Ile Saint-Louis, de 1766 à 1767, — et

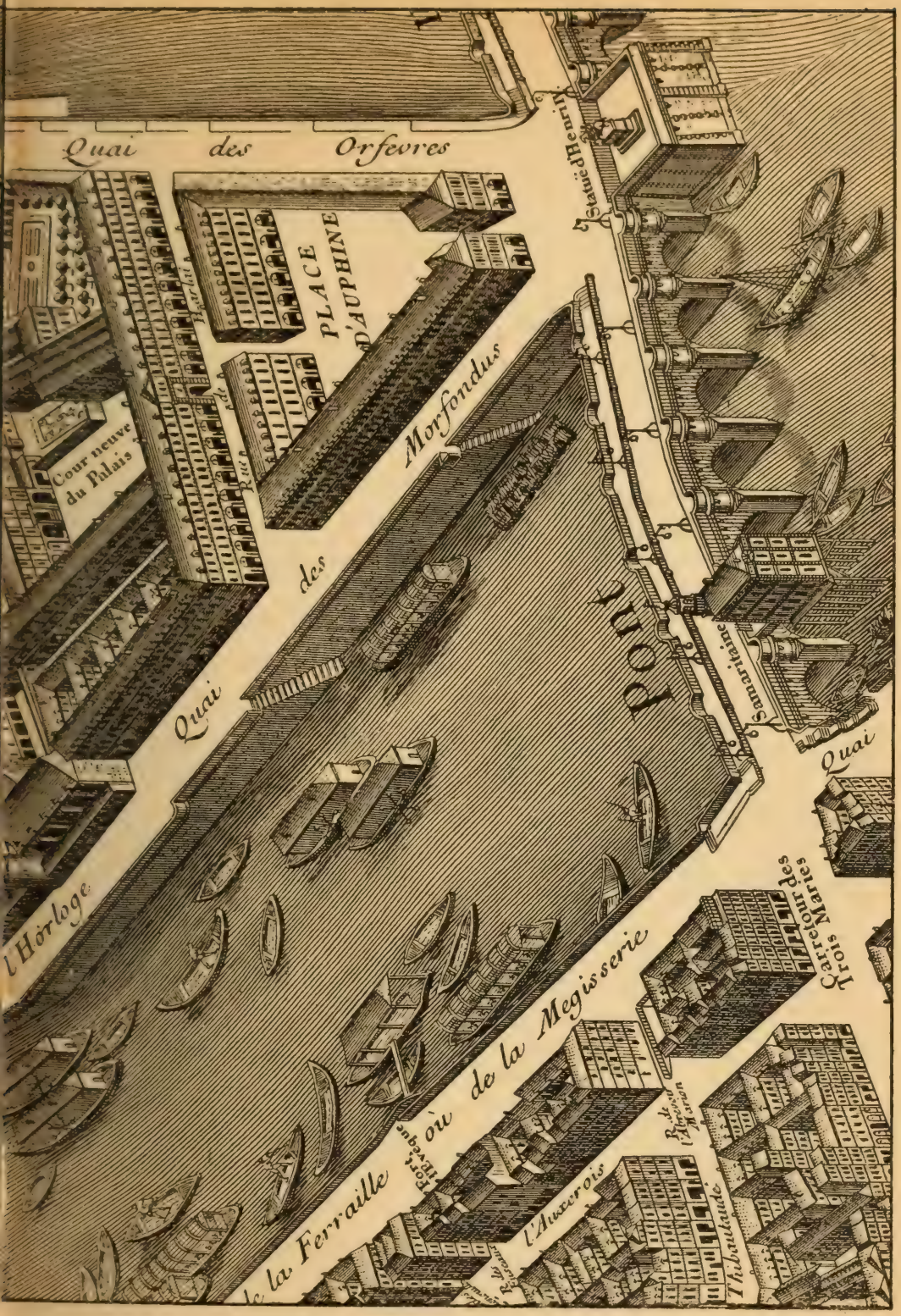


TIVE DU PLAN

iartier de Paris où Marie Phlipon a passé la plus grande partie de sa jeunesse. C'est rue u'elle est allée au catéchisme et qu'elle s'est mariée ; c'est près de l'église de la Madeleine, mois de 1779 où se déclara leur amour. Enfin et surtout, c'est au quai de l'Horloge (1) sur la rue de Harlay), qu'elle a vécu de 1756 à 1780, sauf pendant trois courtes

ai de l'Horloge, celui où elle a grandi de 1756 à 1778, « où la petite couventine de 1766 est devenue l'esprit cultivé, vigoureux ative, mais vers l'extrémité opposée de cette partie du quai, à peu près à l'angle de la rue de Harlay.

ongrégation Notre-Dame, rue Neuve Saint-Marcel, de novembre 1779 à fin Janvier 1780.

## AVANT-PROPOS

La correspondance qu'on va lire se compose de 113 lettres échangées, de 1777 à 1780, entre Roland, le futur ministre de 1792, et Marie-Jeanne Phlipon, la jeune fille qui devait illustrer le nom de Roland.

Roland habitait Amiens, où il était inspecteur des manufactures, mais avec de fréquents et longs séjours à Paris. C'est dans un de ces voyages qu'il y fit, en janvier 1776, la connaissance de M^lle^ Phlipon, qui habitait alors chez son père, maître graveur, en la Cité, quai de l'Horloge du Palais. Il l'épousa le 4 février 1780.

Ces lettres nous donnent, à la condition d'y joindre les éclaircissements nécessaires, l'histoire de leurs relations durant ces quatres années, relations d'abord simplement amicales, puis passionnées, orageuses, traversées par des obstacles longtemps insurmontables. Elles ne sauraient être indifférentes à l'historien, puisqu'elles font mieux connaître deux personnages considérables de la Révolution ; mais elles offrent aussi cet intérêt particulier de nous apprendre comment on sentait et exprimait l'amour vingt ans après la *Nouvelle Héloïse.*

Pour lire dans ces deux âmes ardentes, nous avons de précieux éléments :

1° Tout d'abord, la correspondance même des deux amants, leurs lettres autographes, données par leurs descendants à la Bibliothèque nationale en 1888. Elles se trouvent en deux volumes des *Papiers Roland,* au département des *manuscrits, nouvelles acquisitions françaises* ; le manuscrit 6238 contient les lettres de Marie Phlipon, le manuscrit 6240 celles de Roland.

Elles ont été publiées en 1896 par M. Join-Lambert (1) ; j'ai le regret d'ajouter mal publiées, avec des erreurs, des confusions, des transpositions qui ne permettent guère de suivre la succession des faits et des sentiments. Cela seul justifierait cette réimpression. On va voir d'ailleurs que je suis en mesure d'abord de compléter cette correspondance, puis de l'éclairer avec d'autres documents.

2° Une nouvelle série de *Papiers Roland* (2), entrés à la Bibliothèque nationale en 1899 (legs de Mme Faugère), postérieurement à la publication dont je viens de parler, fournit cinq autres lettres autographes, dont une de Roland et quatre de Marie Phlipon, très importantes, non seulement en elles-mêmes, mais aussi parce qu'elles comblent des lacunes devant lesquelles le lecteur se trouvait embarrassé.

Si l'on y joint trois autres lettres, provenant de sources que j'indiquerai en leur lieu, on arrive à un total de huit lettres nouvelles (3).

3° M. Edouard Le Corbeiller, de Dieppe, a bien voulu me communiquer, avec une obligeance parfaite dont je le remercie, 98 lettres autographes et inédites de Roland à un de ses amis, Louis Cousin-Despréaux, échevin de Dieppe. 48 de ces lettres se rapportent à la période que je vais étudier. Comme elles roulent presque exclusivement sur les travaux littéraires de Cousin-Despréaux, auxquels Roland collaborait, et sur l'impression des *Lettres d'Italie* de Roland, qui se faisait à Dieppe, sous les yeux de son ami, elles ne valent pas sans doute qu'on les imprime ; mais elles m'ont fourni des dates, des précisions de faits, et parfois des demi-confidences qui font mieux comprendre l'état d'âme de Roland. J'aurai plus d'une fois l'occasion de les utiliser.

(1) *Le Mariage de Madame Roland, trois années de correspondance amoureuse*, Paris, Plon-Nourrit, 1 vol. in-8°.

(2) N. A. fr., ms. 9532-9534.

(3) Je les ai données dans *l'Amateur d'autographes* d'août et septembre 1908.

4° Les *Lettres aux Demoiselles Cannet* (1) sont, pour la même raison, indispensables à consulter Tandis que Roland, au cours de sa tumultueuse correspondance avec Marie Phlipon, écrit à son ami de Dieppe, elle écrit de son côté à ses amies d'Amiens. Non pas qu'elle les entretienne du drame qui se déroulait entre Roland et elle ; tout au contraire, tant pour observer le secret exigé par lui que pour une raison plus personnelle encore (elle pouvait, surtout au début, voir dans Henriette Cannet une rivale), elle s'applique à donner le change sur ses relations avec lui, ne parle qu'incidemment et le moins possible de ses visites. Mais il n'y en a pas moins, dans les 149 lettres écrites à Henriette et à Sophie de janvier 1776 à février 1780, une quantité d'indications à recueillir (ne fût-ce que pour déterminer des dates), — d'aveux indirects, — de confidences à peine réprimées, — de réticences significatives, qu'il importe de noter au passage.

5° Enfin, comme contre-partie de toutes ces lettres écrites sous les impressions du jour et de l'heure, nous avons le récit de Mme Roland elle-même, dans dix pages de ses *Mémoires* (2), rédigées hâtivement en octobre 1793, à Sainte-Pélagie, quelques semaines avant de monter à l'échafaud ; elle s'y montre véridique comme toujours dans l'exposé des faits ; mais, si je puis parler ainsi, plus véridique que sincère. Treize ou quatorze ans se sont écoulés ; l'heure des désillusions est venue... Et puis, à ce moment-là, son cœur est ailleurs, comme on le sait ; elle essaie de se persuader qu'elle n'a fait qu'un mariage de raison ! Il y a eu de cela assurément dans son cas ; en épousant Roland, âgé de vingt ans de plus qu'elle, elle montait dans l'échelle sociale en même temps qu'elle sortait de la situation un peu fausse où ses démêlés avec son père

(1) Edition Dauban, Henri Plon, 1867.
(2) P. 228-231, 237-238, 244-250, du tome II de mon édition, Plon-Nourrit, 1905.

l'avaient réduite. Mais il y a eu aussi de l'enthousiasme, de l'entraînement, on peut même dire une passion véritable, surexcitée par les obstacles. Le lecteur trouvera cet extrait des *Mémoires* à la fin du volume, et jugera sans doute que la comparaison du récit désenchanté de 1793 avec les lettres brûlantes de 1779 prête à des réflexions mélancoliques.

Il m'a paru, dès lors, qu'il y avait lieu, non pas seulement de donner une nouvelle édition critique de cette correspondance, mais encore d'en reconstruire l'histoire, souvent jour par jour, quelquefois heure par heure, à l'aide des documents que j'ai énumérés plus haut. J'ai donc été amené à adopter le plan que voici :

1° Dater avec un soin minutieux toutes ces lettres (beaucoup ne le sont pas ou ne le sont que d'une façon incomplète), — les *déterminer*, au sens scientifique du mot, seul moyen de les classer à leur vraie place et de retrouver la suite exacte des idées et des événements ;

2° Y intercaler à leur date, sous forme tantôt d'extraits, tantôt d'analyses, les fragments des lettres de Marie Phlipon aux sœurs Cannet et de Roland à Cousin-Despréaux qui éclairent cette histoire ;

3° Faire précéder au besoin chaque lettre d'une courte notice, la reliant aux précédentes et marquant les circonstances essentielles.

Elles se trouveront ainsi comme enchâssées dans un récit aussi sobre que possible, mais vraiment indispensable pour suivre toutes les péripéties de cette tragédie bourgeoise du XVIII^e siècle.

---

On me permettra de rappeler que j'ai publié, en 1900-1901, dans la *Collection de documents inédits sur l'Histoire de France*, les lettres de M^me Roland postérieures à son mariage (1780-1793).

Le présent volume contient celles qu'elle a écrites à Roland dans les quatre années qui ont précédé leur union. Il n'y aurait plus, pour compléter sa correspondance, qu'à donner une nouvelle édition critique de ses *lettres aux Demoiselles Cannet*, dont les éditions (1841 et 1867) sont si défectueuses. Mais il faudrait pour cela obtenir communication des autographes, s'il existent encore, comme je le crois.

CL. PERROUD.

---

# INTRODUCTION

## § 1er. — Avant le Voyage d'Italie

Marie Phlipon avait perdu sa mère le 7 juin 1775.

Privée de cette vigilante affection, — mal gardée par un père insouciant, dont les affaires et la conduite se dérangeaient en même temps, — exposée, par les relations mêmes que lui ouvrait son intelligence, à certains périls, — elle allait traverser quatre années fort troublées, dont ses Mémoires et surtout ses lettres à ses amies d'Amiens, Sophie et Henriette Cannet, nous montrent bien l'aspect général, mais où il n'est pas indifférent d'introduire des dates précises et de déterminer ainsi des phases et des rapports.

Dans cet état d'abandon moral, où ont d'ailleurs sombré ses croyances religieuses, ce n'est pas de ses amies d'Amiens qu'elle pourra attendre des conseils bien judicieux ; leur affection est plus vive qu'éclairée ; c'est Sophie qui consentira à lui servir d'intermédiaire pour une correspondance imprudente, d'abord avec La Blancherie en janvier 1776, puis plus tard avec M. de Sevelinges. De plus, lorsque apparaîtra Roland, auquel la famille Cannet aurait voulu marier Henriette, la correspondance avec les amies, très confiante par ailleurs, deviendra bien vite, sur ce sujet-là, embarrassée, pleine de réticences, plus que discrète (1).

(1) Pour la clarté de ce qui va suivre, notons rapidement les allées et venues des demoiselles Cannet. Elles étaient arrivées à Paris quelques jours après que Marie Phlipon avait perdu sa mère. Sophie était repartie aux premiers jours d'octobre, mais Henriette demeura à Paris, chez ses parentes, les demoiselles de Lamotte, jusqu'à la fin de juin 1776. Sophie revint à Paris, seule, le 9 juin 1778 et y resta jusqu'au 20 octobre. Puis Henriette y vint à son tour le 20 décembre 1779, et elle y était encore en juin 1780.

Ses parents ne lui donnent pas davantage la direction dont elle aurait eu besoin ; le plus intelligent de tous, son oncle maternel, l'abbé Bimont, chanoine de Vincennes, aura le tort de laisser passer sous son couvert, durant deux années, la correspondance de Sevelinges ; le grand-oncle et la grand' tante Besnard sont gens de courte vue, qu'elle ne consulte guère ; sa cousine M^lle^ Desportes paraît avoir été avisée et de bon conseil ; mais Marie Phlipon ne s'ouvrira à elle qu'au sujet de Roland et seulement en juin 1779, alors qu'elle est déjà engagée et qu'elle a besoin d'une alliée pour amener son père à ses vues.

Elle n'a donc d'autre appui que sa propre raison, et ce n'est pas toujours un appui bien sûr pour une fille de vingt-deux ans, que son intelligence, son instruction, ses goûts et sa beauté mettent trop en vue, tandis que la médiocrité de sa fortune la menace d'une destinée obscure.

Avant de passer en revue les hommes distingués à divers titres qui s'approcheront d'elle, il ne sera pas inutile de rappeler au lecteur qu'il devra, pour me suivre sans trop de peine, avoir lu ou du moins parcouru les *Mémoires* et les *Lettres aux Demoiselles Cannet*, car mon rapide récit ne saurait, en bien des cas, s'allonger en des explications trop complètes. Il importera aussi de bien se rendre compte de ce qu'était ce modeste logis de Gatien Phlipon, que les récits de la jeune fille ont immortalisé. Graveur de M. le Comte d'Artois, ayant des goûts d'artiste, des relations très diverses (en cette fin du XVIII^e^ siècle où les mœurs étaient plus libérales que les institutions, et les relations sociales parfois plus faciles que dans notre démocratie bourgeoise), Phlipon recevait chez lui des personnes d'un rang supérieur au sien, sans paraître s'en inquiéter pour sa fille (il ne prit ombrage que de Roland).

Un des plus anciens de ces familiers, c'est d'abord le bon Moré, « le philosophe républicain », l'horloger genevois instruit, qui prêtait des livres à la jeune fille, qui lui avait donné, pour ses étrennes en 1778, une édition complète de Rousseau, et qui, quoique sexagénaire, lui laissait parfois entendre qu'il renoncerait bien pour elle à son célibat.

Je me contenterai de nommer en passant Demontchéry, un

officier qui était parti pour l'Inde en 1773, avec l'espérance de retrouver la jeune fille libre à son retour, puis M. de Châlons, « le gentilhomme malheureux » dont la pauvreté n'avait fait qu'aviver le spiritualisme chrétien ; mais il faut s'arrêter un peu plus longtemps devant M. de Boismorel, « le sage de Bercy », comme elle l'appelle. La grand'mère Phlipon lui avait appris à lire ; de là, des rapports avec le graveur, puis avec sa fille, qu'il entourait d'une sollicitude respectueuse et parfois attendrie. Il lui ouvrait sa riche bibliothèque, il avait pour elle des attentions touchantes ; il a contribué certainement à affiner son goût, mais on ne voit pas qu'il eût pu, alors même qu'il ne fût pas mort prématurément en septembre 1776, exercer une grande influence sur elle ; comme l'a fort bien vu Sainte-Beuve (*Introduction* aux *Lettres à Bancal des Issarts*), « il ne fut qu'une figure très régulière et très calme à ses yeux ».

L'homme qui paraît, bien qu'il n'ait traversé qu'un instant sa vie (de janvier à novembre 1776), y avoir laissé une trace plus profonde est un vieillard, M. de Sainte-Lette. Membre du Conseil de Pondichéry, député en France pour les affaires de la colonie, il avait apporté à Phlipon des nouvelles de Demontchéry, leur ami commun ; charmé par la conversation peu banale de la jeune fille, il la fréquenta assidûment, pendant toute la durée de son séjour à Paris. Plus que sexagénaire, homme d'honneur, il semble bien n'avoir éprouvé pour elle — ou du moins ne lui avoir témoigné — qu'une sympathie purement intellectuelle ; mais son action n'en fut peut-être que plus sûre ; sans illusions, athée endurci, en même temps que lettré délicat, il ruina en elle des croyances positives déjà bien ébranlées (sans qu'elle soit allée d'ailleurs au-delà du déisme de Rousseau, qui répondait mieux à ses besoins de tendresse humaine).

Elle aimait autre part. C'est dans une lettre du 25 novembre 1773 qu'elle nous présente pour la première fois Pahin de la Blancherie, déjà à titre de prétendant. Il n'avait que deux ans de plus qu'elle. Son nom revient ensuite presque à chaque page de la correspondance et les *Mémoires* nous le font assez connaître pour que nous n'ayons pas besoin d'en parler plus au long. En novembre 1775, elle en est sérieusement éprise.

C'est deux mois après qu'apparaît Roland. Il était en relations à Amiens, où il résidait depuis 1767 comme inspecteur des manufactures, avec la famille des demoiselles Cannet ; il leur avait souvent entendu parler de leur amie et avait témoigné le désir de faire sa connaissance. Déjà, en décembre 1774, Sophie avait annoncé à Marie Phlipon qu'elle chargerait Roland d'une lettre pour elle, et celle-ci de répondre (20 décembre) :

« Le portrait que tu me fais de celui qui doit bientôt m'apporter une lettre n'est pas indifférent ; chercher à connaître les autres plutôt qu'à se faire valoir, c'est un trait qui convient à bien peu de personnes et qui ne peut appartenir qu'à un philosophe. Je le verrai avec plaisir et je ne serai pas fâchée de savoir si je suis aisée ou difficile à connaître », etc.

Mais la commission paraît n'avoir pas été donnée ou n'avoir pas été faite, sans doute parce que Roland était allé passer la plus grande partie de l'année 1775 en Allemagne. C'est à son retour de ce voyage — en décembre 1775, selon les *Mémoires*, ou plus exactement en janvier 1776, d'après le témoignage plus précis des *Lettres Cannet* — que Roland se présente décidément avec une lettre de Sophie :

« Cette lettre te sera remise, écrivait celle-ci, par le philosophe dont je t'ai fait quelquefois mention, M. Roland de la Platière, homme éclairé, de mœurs pures, à qui l'on ne peut reprocher que sa grande admiration pour les anciens aux dépens des modernes qu'il déprise et le faible de trop aimer à parler de lui... (1) »

Voici comment Marie Phlipon, dans cette même lettre du 11 janvier 1776 où elle raconte à Sophie qu'elle vient de faire la connaissance de Sainte-Lette, lui rend compte de la première visite de Roland :

« En fait de visites, nous venons d'en recevoir une fort importante : c'est celle de M. Roland. J'étais à t'écrire lorsque Mignonne (2) est venue me dire qu'on me demandait. J'ai passé dans la salle, et j'ai vu arriver le monsieur porteur de ta

(1) *Mémoires*, t. II, p. 229 de mon édition.
(2) La servante des Phlipon.

lettre. Papa se trouvant de retour en cet instant, la conversation s'est établie sur mille choses intéressantes, et ta lettre, quoique décachetée, n'a été lue qu'après le départ du visiteur. J'ai un peu bégayé sans avoir été trop timide ; je l'ai reçu tout bonnement en baigneuse, en camisole blanche, avec ce négligé que tu aimais ces matins d'été. Il a dû voir à mon air que j'étais charmée de sa visite ; aussi m'a-t-il demandé la permission de revenir ; je l'ai accordée de bon cœur : nous verrons s'il en profitera. — L'abbé Raynal, Rousseau, Voltaire, les voyages, la Suisse, le gouvernement, etc..., ont successivement défilé dans notre conversation ; mais chaque sujet n'obtenait qu'un coup d'œil rapide : on ne voulait qu'effleurer les matières.

» C'est bien dommage que M. Roland ne se soit pas trouvé au dîner de l'autre jour : je ne me montre pas souvent avec autant d'avantage. Mais voilà un petit regret de vanité sur lequel il faut passer l'éponge. Dût votre ami m'estimer moins que je ne vaux, je suis satisfaite d'avoir fait son utile connaissance ».

En réalité, Roland tombait mal. La jeune fille venait précisément de faire passer à La Blancherie, le 4 janvier (1), par l'entremise de Sophie Cannet, une lettre d'aveux imprudents !

Mais il semble qu'à s'entretenir avec des esprits élevés comme Sainte-Lette, Moré, Boismorel et Roland (puisque le voilà qui entre en scène), elle ait bien vite commencé à faire la différence et à soupçonner la médiocrité de La Blancherie ; Le 13 janvier, elle est allée voir Boismorel à Bercy ; le 22, elle a eu la seconde visite de Roland, et le lendemain elle écrit à Sophie (2) :

« Je suis bien persuadée que je ne lui plais pas autant que tu te l'imaginee : je dois même ne pas lui plaire du tout. Nous parlons froidement de littérature ; je barbouille beaucoup ou je ne dis rien, parce que je suis plus disposée à de petites

(1) V. *Lettre Cannet* du 14 janvier 1776, Il faut lire d'ailleurs 4 janvier, par la seule comparaison avec les lettres des 11 et 13 janvier. Il y a, dans l'édition Dauban, au moins trente lettres mal datées.

(2) Je cite la lettre d'après l'autographe, qui est aux *Papiers Roland*, ms. 9533, fol. 47-49, et non d'après les textes étrangement mutilés et remaniés de M. Breuil et de M. Dauban.

conférences philosophiques qu'à des conversations savantes. Nous ne nous connaissons pas assez pour en être là. Il faudrait traiter ces sujets qui donnent occasion à l'âme de se développer, et nous restons dans des choses où il peut toujours m'amuser parce qu'il est instruit, mais où je ne dis rien qu'il ne sache déjà. Je sais l'écouter et l'entendre, mais je ne communique pas avec lui d'une manière intéressante pour lui-même...

... » Figure-toi que mon pauvre papa, avec toute son amitié, est pour ainsi dire jaloux de moi... S'il sort, il veut que Mignonne reste à la maison, quelque motif qui l'appelle au dehors. Si quelqu'un (comme M. Roland, par exemple) vient me voir lorsqu'il se trouve chez lui, il quitte son cabinet pour assister dans ma chambre à la conversation (tu sens qu'il ne peut prendre beaucoup de part à celle qui a lieu entre M. Roland et moi)... Il me faudrait ta sœur quand M. Roland se trouve ici. Cela produirait des merveilles ; ou bien *il faudrait qu'il vînt quand papa n'y est pas. Cela pourra se trouver, il sort assez souvent* (1)...

» C'est en vérité bien dommage que je ne me trouve pas en bonne disposition un jour de visite de M. Roland. Hier, après son départ, j'en avais de l'humeur ; cela, joint à mon rhume et aux autres contrariétés, m'a fait essuyer quelques instants les plus tristes qu'on puisse imaginer... »

On sent que Roland, dès cette seconde visite, s'est imposé. Aussi ne doit-on pas être surpris que, dès le début de cette lettre à Sophie, la jeune fille soit revenue sur ses aveux à La Blancherie pour en préciser et par là même en diminuer la signification. — Le 5 février, à propos d'un livre assez singulier que La Blancherie venait de faire paraître, et dont trois mois avant elle parlait avec chaleur (elle y retrouvait son « âme tout entière », lettre du 31 octobre 1775), elle dit qu'elle ne montrera pas à Roland « un ouvrage qui n'est pas de la première volée. » — Le 19 février, elle juge Roland inférieur à Sainte-Lette, mais, le 29, elle se plaint qu'il ne soit pas revenu, d'un ton un peu dépité : « Il paraît que M. Roland en a assez ; je m'en dou-

(1) Je souligne ce curieux passage. Il explique les progrès de l'intimité dans les mois qui vont suivre.

tais bien ; il n'a pas tort ». — Puis mars et avril s'écoulent sans qu'il soit plus question de l'inspecteur, rentré sans doute à Amiens. Pendant ce temps elle recommence à s'inquiéter de La Blancherie (lettre du 27 mars 1776), mais surtout elle jouit de l'entretien des amis sérieux qui se rencontrent chez elle, M. de Châlons, Moré et surtout Sainte-Lette, qui lui raconte ses voyages, lui lit ses vers, et lui parle de son ami Sevelinges, un nouveau personnage dont le tour va bientôt venir.

Le 2 mai, Roland reparaît : « J'ai interrompu ma lettre, ma bonne amie, en l'honneur de M. Roland, qui est venu nous voir et qui a passé ici près de deux heures. J'ai appris cette fois à l'apprécier : la solidité de son jugement, l'agrément de sa conversation, la variété de ses connaissances, tout cela m'a charmée, etc... » Et la voilà à exprimer le vœu que Roland enseigne la géographie à Henriette Cannet, qui est toujours à Paris chez ses cousines de Lamotte ! Quinze jours sont à peine écoulés qu'elle trouve son souhait réalisé, non peut-être sans contrariété si nous en jugeons par son laconisme : « J'allai voir ta sœur, je fus fort gaie, M. Roland arriva : j'assistai à sa leçon de géopraphie... » 17 mai 1776.

Cependant Roland s'apprête à retourner à Amiens (lettres des 31 mai et 9 juin 1776) ; mais il a dû faire chez Phlipon, durant ce séjour de plusieurs semaines à Paris, d'assez fréquentes visites pour que les progrès de l'intimité aient été rapides. Marie Phlipon écrit à Sophie Cannet le 24 juin :

« Tu as ajouté un bien de plus à tous ceux dont je suis redevable à ton amitié, en me procurant la connaissance de M. Roland, une âme sensible, honnête et franche : j'aime cette réunion de qualités. Il a une philosophie douce et vraie, et tu sens à merveille que les pervertis de son espèce me conviennent parfaitement. Enfin il me paraît tout propre à faire un ami solide, si la suite des temps soutient la liaison. J'ai tout lieu, du reste, de faire fond sur l'avenir, parce que mon père envisage M. Roland sous son vrai point de vue, c'est-à-dire comme un homme de mérite qu'on peut recevoir dans la maison d'une jeune personne, sans que cela tire à conséquence (1) ; parce

(1) Phlipon, au début, avait paru moins tranquille. V. lettre du 24 janvier 1776.

que, ensuite, si je changeais d'état, ce ne serait pas pour m'unir à quelqu'un qui m'empêchât de voir des personnes de cette trempe. »

Une lettre postérieure nous révélera que quelque émotion s'était déjà mêlée à cette amitié. Pour déterminer ce point délicat, commençons par noter les allées et venues de Roland (1). Le 2 mai, on l'a vu, il est à Paris ; le 9 juin, il y est encore, mais sur le point de rentrer à Amiens, pour les préparatifs d'une mission en Italie qu'il vient d'obtenir ; le 25 juillet il est déjà revenu d'Amiens à Paris, et, le 8 août, il se met définitivement en route pour ce grand voyage de plus d'une année (il n'arrrivera chez sa mère, en Beaujolais, que le 16 septembre 1777). Or à peine a-t-il embrassé ses parents que, le 17 septembre 1777, il écrit à Marie Phlipon, en réponse à une des lettres qu'il avait reçues d'elle au cours de son voyage : « Vous me parlez des Grâces et des Muses comme l'une d'elles ; vous m'en parlez encore comme Platon même. Je serai tenté de vous dire ici *ce que vous m'avez dit dans une autre circonstance* : « *Ne me parlez plus ainsi, ou plutôt parlez-moi souvent de même puisque... vous m'en avez déjà parlé* (2)». Comme Roland n'a pas encore revu Marie Phlipon quand il lui rappelle cette parole de gracieuse coquetterie, qui suppose quelque tendre propos, cette conversation n'a pu avoir lieu qu'avant le voyage d'Italie, et par conséquent ne peut être placée que dans un des deux séjours dont je viens de déterminer approximativement les dates, le premier entre le 2 mai et le 9 juin, l'autre entre le 25 juillet et le 8 août 1776. J'indiquerais de préférence le premier séjour, en retrouvant, dans la lettre à Sophie Cannet du 24 juin que j'ai citée tout à l'heure, la préoccupation des commentaires qu'auraient pu faire naître les visites de Roland. Les précautions de la jeune fille pour rassurer Sophie, peut-être pour se rassurer elle-même, sont déjà un indice ; un autre, je dirais presque une preuve, c'est la lettre à Sophie du lendemain, 25 juin, dans laquelle elle *exécute* La Blancherie avec une décision et une sûreté d'ana-

(1) Les dates qui suivent sont tirées soit des *Lettres Cannet*, soit de la relation de voyage que Roland publia en 1780 sous le titre de *Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malte*, 6 vol., in-12.

(2) Voir plus loin, lettre I.

lyse où on sent qu'elle s'est complètement ressaisie. La circonstance qui la désenchante de son jeune poursuivant (on vient de lui raconter qu'il faisait sa cour ailleurs, chez les demoiselles Bordenave) n'est en réalité qu'un incident, mettant au point un travail de désillusion déjà bien avancé. Ce qu'elle a aimé en lui, dit-elle à Sophie, ce qu'elle aime peut-être encore un peu (mais si peu !) c'est l'époux philosophe qu'elle rêvait, c'est « cette chimère qu'il m'a réalisée le premier ». Le rapprochement de ces deux lettres, du 24 juin sur Roland, et du 25 sur La Blancherie, est singulièrement démonstratif.

Le changement de front se poursuit ; nous lisons, dans une lettre à Sophie du 5 juillet (1) :

« Tu dois avoir présentement la lettre dont je chargeai M. Roland ; elle t'aura dit ce que je pense de cet honnête homme et le gré que je te sais de me l'avoir fait connaître. Je ris avec moi quand je songe à l'impression de sa première visite (2) — et au ton dont je te parlais de sa personne ; il lui a fallu du courage pour braver le dégoût des tentatives (3) ; j'étais maussade, et il me paraissait assez déplaisant malgré ses connaissances. »

Le même jour, 5 juillet, Marie Phlipon écrit à Henriette (rentrée depuis peu à Amiens) et ne lui souffle mot de Roland. Ainsi, elle se tait avec celle des deux sœurs où elle peut voir une rivale, et si elle en parle à l'autre (elle ne pouvait s'en dispenser, puisque Roland était porteur d'une lettre), c'est pour l'habituer aux rapports plus suivis qui viennent de s'établir. Jusques-là ou du moins jusqu'au 24 juin elle s'était exprimée sur Roland en toute ouverture de cœur ; nous allons entrer dans la période des réticences ; sa situation vis-à-vis de ses amies était assez délicate pour que, dès que son cœur était quelque peu atteint, elle y fût venue d'elle-même ; mais d'ailleurs Roland va l'exiger.

(1) M. Dauban (I, 396) a imprimé 1775 au lieu de 1776, mais ce n'est qu'une coquille d'imprimeur, puisqu'il place la lettre dans la série de 1776, comme d'ailleurs le texte l'exige.

(2) Plutôt la deuxième.

(3) Il y a *tentations* dans le texte imprimé. Mais il semble qu'on doive lire *tentatives*.

## § 2. — Le Voyage en Italie

Roland partait pour l'Italie, ai-je dit ; c'était pour une sorte d'enquête commerciale dont l'avait chargé son protecteur, Jean-Charles-Philibert Trudaine de Montigny, intendant des finances, économiste éclairé de l'école de Turgot. Une lettre inédite de lui à son frère, prieur du collège de Cluny, à Paris, — du 9 juillet 1776, — nous le montre dans les préparatifs de son départ, qu'il annonce pour le 8 ou le 9 du mois suivant (1). Au 25 juillet 1776, il est déjà à Paris et a revu sa nouvelle amie. Plus la séparation est proche, plus la confiance va croissant ; il lui laisse en dépôt ses manuscrits, « desquels elle demeurerait maîtresse, s'il lui arrivait malheur » (*Mémoires*, II, 237) ; il lui promet de lui écrire (voir lettre à Henriette Cannet du 16 octobre 1776). Mais en même temps, gêné sans doute par le souvenir des avances de la famille Cannet, il demande à Marie Phlipon un secret absolu, et nous verrons que plus leurs rapports iront se resserrant, plus il tiendra à ce secret. Cet engagement embarrassant, dont Marie Phlipon ne sera déliée qu'à la veille du mariage, va peser sur toute sa correspondance

(1) *Papiers Roland*, Bibl, nat. n. A. f., ms 6241, f° 210-211. Je dois faire remarquer à cette occasion que ce frère, Pierre Roland, que nous retrouverons en 1779 curé de Longpont, 1° n'est pas, comme le suppose M. Join-Lambert, le personnage que Roland, dans sa correspondance, désigne sous le nom de *Platon* ; ce surnom est celui que Roland donnait à son ami Louis Cousin-Despréaux, de Dieppe, littérateur assez connu, qui allait publier en 1780, avec la collaboration de Roland pour certains chapitres, le premier volume de son *Histoire générale et particulière de la Grèce* (16 vol., in-12, 1780-1789) ; 2° n'a pas été guillotiné à Lyon durant la Terreur, ainsi que le croit M. Join-Lambert. Il est mort à Longpont, le 23 novembre 1789, et y a été inhumé le surlendemain, dans son église. (Extrait du registre paroissial). — Ce frère de Roland mériterait d'ailleurs une mention particulière; né en 1732, le cinquième de six frères (Roland né en 1734 fut le sixième), engagé dans les ordres comme tous ses aînés, il était en 1776 prieur du collège de Cluny, à Paris, et en 1779 fut pourvu de la cure de Longpont près Longjumeau. Mme Roland, qui parle de lui en plusieurs endroits de ses *Mémoires*, avait pour lui une affection sincère et d'ailleurs bien méritée, car c'est par son intermédiaire, comme on va le voir, qu'elle put correspondre avec Roland pendant le voyage d'Italie, et c'est lui qui en 1780 contribua le plus à déterminer Roland à leur mariage.

avec les deux sœurs, d'août 1776 à janvier 1780. Il faut constamment s'en souvenir pour donner aux lettres de cette période leur véritable physionomie.

Arrive enfin le moment des adieux.

« Le jour de son départ, il (Roland) dîna chez mon père avec Sainte-Lette ; en me quittant, il me demanda la permission de m'embrasser ; et je ne sais comment, mais cette politesse ne s'accorde jamais sans rougeur pour une jeune personne, lors même que son imagination est calme. « Vous êtes heureux de partir, lui dit Sainte-Lette de sa voix grave et solennelle, mais dépêchez-vous de revenir pour en demander autant ! » (*Mém.*, II, 237).

A Henriette Cannet, dans une lettre écrite (16 octobre) deux mois après le départ de Roland, la confidente du voyageur n'en raconte pas aussi long :

« M. Roland avait dîné à la maison la surveille de son départ : les adieux se sont fait gaiement... »

C'est le matin du 8 août (v. *Lettres d'Italie*, I, 4) que Roland quitta Paris. C'est donc le 6 ou le 7, selon que l'on accepte l'indication des *Mémoires* ou celles des *Lettres Cannet*, qu'a eu lieu ce dîner où le clairvoyant Sainte-Lette pressentait déjà les émotions du retour.

Le 16 août, Roland, qui commence son voyage par la Suisse, est à Bâle et écrit de là au prieur (lettre inédite, ms. 6241, f^os 219-220) en le chargeant de ses souvenirs pour diverses personnes de la famille ; il n'y est pas encore question de Marie Phlipon.

Mais la jeune fille, dans ce petit cabinet dont la fenêtre ouvrait sur la Seine, et qu'elle nous a si souvent décrit, pense au voyageur ; elle lit et relit les manuscrits qu'il lui a laissés : « C'était des voyages, des réflexions, des projets d'ouvrages, des anecdotes qui lui étaient personnelles ; une âme forte, une probité austère, des principes rigoureux, du savoir et du goût s'y montraient à découvert. » (*Mém.*, II, 244). Elle associe son nom à celui de Sainte-Lette, « qui fait actuellement ma société ordinaire. Je le vois trois ou quatre fois la semaine ; lorsqu'il dîne à la maison, il me reste depuis midi jusqu'à neuf heures... Je t'avoue que lui et M. Roland sont

deux hommes qui me gâtent, je trouve en eux les qualités que j'ai jugées seules dignes de fixer mon estime... » (Lettre à Sophie du 1er septembre 1776). Décidément les affaires de La Blancherie, bien qu'il y ait encore à la fin de cette lettre un soupir pour lui, sont en mauvais point.

Cependant Henriette, à qui, comme on le verra plus loin, elle avait un jour imprudemment confié que Roland devait lui écrire, s'avise de lui en demander des nouvelles ; elle lui répond sèchement (1) : « Il y a près d'un mois que M. Roland est parti, ainsi je n'avais rien à t'en dire » (4 septembre 1776).

A ce moment elle éprouve un grand chagrin ; M. de Boismorel, l'ami éclairé qui lui témoignait tant d'affectueux intérêt, meurt après une courte maladie (lettre du 13 septembre 1776), et elle le pleure avec une émotion déchirante.

Heureusement qu'elle ne tarde pas à recevoir des nouvelles de Roland. Le voyageur avait écrit, de Turin, le 11 septembre, à son frère le prieur de Cluny (lettre inédite, ms. 6241, fos 217-218) : « Je ne vous écris que deux mots, cher frère, parce que je suis très pressé et que les lettres ci-jointes, que vous lirez, cachetterez et enverrez à leur adresse, ainsi que les notes de voyage jusqu'ici, en tiendront lieu... etc, ». Une de ces lettres était-elle pour Marie Phlipon ? En tout cas, les notes de voyage étaient pour elle, car le prieur lui écrit (2) :

**Mademoiselle,**

« Je me suis engagé à vous donner des nouvelles de M. Roland et à vous faire passer ses notes ; je le fais avec d'autant plus de plaisir qu'il m'a parlé plusieurs fois de votre goût et de vos talents. Je vous prie de me faire remettre les notes lorsque vous les aurez lues, si toutefois vous pouvez les déchiffrer et si elles vous font plaisir. Vous les adresserez au frère du *Gyrovague*, au collège de Cluny, place Sorbonne.

« Extrait d'une lettre de Turin, le 11 septembre 1776 »...

(1) M. Dauban (II, 161) a mis cette lettre en 1777, mais à tort.

(2) Lettre inédite, ms 6241, f° 222. La lettre n'est pas datée, mais le texte la rattache naturellement à la lettre de Roland que je viens de mentionner.

Suit cet extrait, écrit de la main du prieur, et qui ne ressemble nullement à la lettre de Roland, du 11 septembre 1776, que je viens de mentionner. Il est probable que le prieur a dû arranger, avec toutes les lettres du voyageur reçues précédemment, une sorte de morceau littéraire.

Quoiqu'il en soit, Marie Phlipon avait certainement des nouvelles de Roland, lorsqu'elle écrivait, le 16 octobre 1776, à Henriette Cannet, toujours en peine de savoir ce que devenait le voyageur et s'il correspondait avec elle :

« M. Roland, le voyageur, tient, ma chère amie, une bien grande place dans ta lettre. Je crois qu'il éprouverait un nouveau plaisir dans la belle Italie, s'il savait qu'une Picarde jeune et sensible s'entretient de lui avec une petite Parisienne, dont l'indolence n'est pas le défaut. Quoiqu'il en puisse être, « *je suis aise d'apprendre son arrivée à Turin* » (1).

Puis après avoir raconté qu'il avait dîné chez Phlipon la surveille de son départ et que les adieux s'étaient faits gaiement, la sournoise continue :

« Je te rappellerai l'engagement pris par toi de me garder le secret, lorsque je t'avouai que M. Roland pourrait bien m'écrire. J'espère que tu y auras été fidèle : en conséquence, je t'apprendrai que, s'il me donne de ses nouvelles, ce ne doit être que l'année prochaine, au retour de l'Etna (traduisons : laisse-moi en repos sur ce sujet, au moins jusque-là). Au reste, je te prie de garder le *tacet* même à l'égard de la dame à qui il a déjà écrit (2). Il ne veut envoyer de ses lettres qu'à très peu de personnes, et désire cacher cette correspondance à celles qui ne sont point privilégiées... ; moi, de mon côté, je serais désespérée d'être indiscrète ou de l'être devenue en croyant me confier à l'amitié. Sans la discrétion, point de salut en amitié... »

De la discrétion, soit ; mais ici, après les nouvelles du 11 septembre transmises par le prieur, il semble bien que Marie Phlipon, pour garder le secret promis et réparer sa confidence

(1) Dans cette citation comme dans les autres, les soulignements sont de mon ait. C'est une forme abrégée de commentaire.

(2) Probablement Mme de Chuigne, parente de Roland, qui habitait Amiens. Voir plus loin p. 26 et 44.

imprudente, se laisse aller jusqu'à l'habileté. C'est la loi de toutes les situations fausses.

Marie Phlipon en était là, oubliant La Blancherie, pensant à Roland, s'entretenant avec Sainte-Lette qui allait bientôt quitter la France, refusant çà et là les partis vulgaires qui se présentaient (on me dispensera d'en dresser la liste, il suffira de se reporter aux *Lettres Cannet* et aux *Mémoires*), lorsqu'elle se laissa égarer par son imagination dans l'aventure la plus singulière de sa vie, en entrant en relations avec un personnage dont j'ai déjà prononcé le nom, l'équivoque Sevelinges. Cette erreur de tête, qui se prolongea pendant deux années, ne fut en somme, par bonheur, qu'un roman assez inoffensif, mais qui aurait pu devenir dangereux. Les *Mémoires* ne nous en donnent qu'un récit écourté, en promettant une suite, qui manque dans les cahiers qui nous restent ; dans les *Lettres Cannet*, telles que les a éditées M. Dauban, le fil se rompt à chaque instant, par suite des plus déplorables transpositions, précisément pour les plus importantes des lettres relatives à Sevelinges (1). Ce serait m'écarter de mon sujet que d'entreprendre de refaire par le détail toute cette bizarre histoire. Il suffit d'en noter au passage les traits essentiels.

M. de Sevelinges d'Espagny, receveur des tabacs à Soissons (2), âgé de cinquante-cinq ans (3), marié, père de deux fils officiers (4), était un ami intime de Sainte-Lette, qui avait déjà parlé de lui à Marie Phlipon (lettre du 2 mai 1776), et qui, allant passer quelques jours auprès de lui, à Soissons, y avait emporté un des manuscrits (5) de sa jeune amie (voir lettre du 2 octobre).

(1) L'éditeur met en 1777 des lettres de 1776 et de 1778.

(2) Voir sur lui *Mémoires*, II, 216, 226-230. — *Correspondance Cannet*, *passim* ; — *Almanach royal* de 1776 et années suivantes, art : *Fermes générales*.

(3) V. *Lettre à Sophie Cannet*, du 17 février 1776 (mise à tort en 1777 par M. Dauban). — *Les Mémoires* disent 52 ans, mais cette lettre dit 55 ans.

(4) *Lettre à Sophie Cannet*, du 10 novembre 1776. M. Dauban (I, 415) l'a mise à tort en août, tout en faisant observer qu'elle est mal placée et qu'elle devrait être datée du 19 au 23 septembre. Cela ne suffit pas. Le texte de la lettre prouve qu'elle est du 9 au 10 novembre, à la veille du départ de Sainte-Lette pour l'Inde (11 novembre).

(5) Marie Phlipon avait commencé de très bonne heure à écrire, soit des extraits de ses lectures, soit des réflexions de tout genre ; à elle appelait cela ses *Œuvres de loisir*. Bien que résolue à ne jamais rien faire publier, à ne jamais être *un auteur*, elle prenait plaisir à faire lire ses « cahiers » aux personnes dont elle

A ce moment, Sevelinges perd sa femme, se laisse ramener à Paris par Sainte-Lette, et l'accompagne chez Marie Phlipon : « Ces deux amis viennent me voir ; leur présence m'attendrit et me charme » (lettre du 16 octobre). Elle les conduit chez son oncle le chanoine, à Vincennes (lettre du 26 octobre). — La veille du jour où Sainte-Lette doit reprendre la route de l'Inde, elle les réunit à dîner avec M. de Châlons et Moré : « Il manquait M. Roland : je l'ai regretté ; mon imagination m'a transportée à sa suite, je fus distraite quelque temps.» (lettre du 19 novembre 1776). — Sainte-Lette, qui avait des « cahiers » à lui rendre, obtient la permission de les passer à Sevelinges, qui les emportera à Soissons.

Sainte-Lette est parti (11 novembre) ; Sevelinges est rentré à Soissons ; Roland voyage au loin... Marie Phlipon, seule avec ses cruels ennuis domestiques (ses lettres insistent assez sur les erreurs de son père pour que je n'aie pas à en faire le triste récit), rêve de l'Italie (lettre du 10 septembre)... Hélas ! elle ne peut même pas, à cause de la dépense, aller voir ses amies à Amiens ! Mais, on ne saurait trop insister là-dessus, la valeur des hommes de mérite qu'elle a pratiqués lui fait sentir plus vivement encore l'infériorité du pauvre La Blancherie, et quand il se hasarde à reparaître (lettre des 20-21 décembre 1776), elle lui donne son congé définitif avec une tranquillité qui paraîtra vraiment merveilleuse pour peu qu'on relise la lettre haletante du 4 janvier précédent (Dauban, I, 335) : « Sophie, Sophie, mon amie ! sans toi je suis perdue... sans toi je suis vaincue : je ne sais plus me commander... »

Ce jour-là même, Roland écrivait de Messine au prieur (lettre inédite du 20 décembre 1776, ms. 6241, f° 214). Il avait eu le temps, depuis son départ de Turin, de traverser rapidement toute l'Italie, la Sicile, de pousser jusqu'à Malte, et il revenait avec l'intention de faire à Naples et à Rome des stations prolongées (voir *Lettres d'Italie*, t. II et III). C'est alors sans doute que le bon prieur écrit à M^lle^ Phlipon la lettre suivante (inédite, ms. 6241, f° 221, sans date) :

apprécialt les suffrages, à ses deux amies d'Amiens, à Boismorel, à Sainte-Lette etc..... C'est par une communication de ce genre, c'est-à-dire par un commerce tout littéraire et philosophique, que Sevelinges va faire sa connaissance.

« Mademoiselle, — vous avez paru être contente des premières notes que je vous ai envoyées ; je souhaite que celles-ci vous amusent. Vous aurez de la peine à les déchiffrer ; avec des yeux aussi bons, et votre bonne envie de savoir, je pense que vous en viendrez à bout. Un long voyage que j'ai fait m'a empêché de vous les faire passer plus tôt. J'en attends de nouvelles le mois prochain, je vous les enverrai sur le champ. Ces ultramontains sont accoutumés à faire des contes. Oh ! qu'il va nous en dégoiser ! J'ai l'honneur d'être, — Mademoiselle, — votre très humble et très obéissant serviteur. »

Le frère de l'ULTRAMONTAIN. »

Roland après avoir essuyé, entre Messine et Naples, une furieuse tempête, envoie de Naples au prieur, vers le 28 décembre (comme on va le voir plus loin), une grosse missive contenant sept autres lettres à distribuer, dont une pour Marie Phlipon ; puis le 11 janvier 1777, impatient d'une réponse qui cependant ne pouvait guère lui être parvenue encore, il écrit de nouveau au prieur (lettre inédite, ms. 6241, f° 215-216) :

« ... Je suis dans une inquiétude terrible ; je vous ai écrit une lettre datée de Naples il y a environ quinze jours ; il y en avait sept autres dedans, une pour Crépy, une pour l'île Saint-Louis, une pour la rue Saint-Louis, *une pour le quai de l'Horloge du Palais* (1), une pour Me de Chuig. (2), etc... Vous sont-elles parvenues ?... » Suit un récit de la tempête où il a failli périr.

Marie Phlipon avait-elle reçu cette lettre expédiée pour elle vers le 28 décembre 1776, lorsque, le 16 janvier 1777, elle écrit à Henriette Cannet : « Ce que tu m'apprends de la santé de M. Roland me peine beaucoup (3) ; plus on diminue le nombre des objets auxquels on accorde son estime, plus on s'intéresse à leur conservation ; l'idée des dangers qu'ils courent ou des maux qu'ils supportent donne une sorte de frisson-

(1) C'est à dire pour le logis de Phlipon, dont l'entrée était place Dauphine, mais dont les fenêtres ouvraient sur le quai. Les adresses des lettres de Roland et de son frère à Marie Phlipon disent tantôt place Dauphine. tantôt quai de l'Horloge du Palais.

(2) Abrégé pour de Chuigne ; p. 23 et 44.

(3) On voit qu'Henriette avait de son côté des nouvelles de Roland, sans doute par cette dame d'Amiens dont il a été parlé plus haut.

nement. Il faut espérer que le bon génie des voyageurs ramènera le nôtre. Je le souhaite de tout mon cœur et je me réjouirai de son retour ». On ne saurait parler d'un ton plus détaché, soit dépit d'apprendre des nouvelles par une autre, soit calcul pour ne pas laisser voir qu'elle en a reçu directement. Peut-être est-ce à ce moment-là qu'elle demande des renseignements au prieur, qui lui répond par la lettre suivante (inédite, ms 6241, f° 224-225, sans date) :

*A Monsieur, Monsieur Philippon* (sic), *graveur, place Dauphine, à Paris.*

Mademoiselle,

« Vous désirez avoir un plus ample détail de le navigation de notre ultramontain ; je vais vous donner un *précis* de ce que je puis savoir. Je n'aurais pas manqué de vous envoyer les notes, s'il me l'eût fait tenir (*sic*) ; mais, les regardant beaucoup plus précieuses que les précédentes, il a craint de les exposer aux flots et aux fureurs de la mer, sans la conduite d'un guide aussi clairvoyant que lui. Vous allez l'entendre raisonner et nous entonner une chanson sur un ton sicilien... »

Suit une longue description du voyage : Naples, le Vésuve, la Sicile, l'Etna, etc..., description qui est bien, cette fois, du style du bénédictin. C'est son « précis », comme il dit.

Le prieur ne parle pas ici de la lettre dont Roland l'avait chargé pour Marie Phlipon ; mais elle avait dû la recevoir, car quelque temps après elle répond directement au voyageur par une « charmante petite lettre » qui lui parvint à Rome ; nous ne la possédons pas ; elle ne nous est connue que par les allusions qu'y fera Roland dans sa lettre du 17 septembre 1777.

Il semble alors que, pendant de longs mois, elle n'entende plus parler du voyageur ou du moins ne reçoive plus rien de lui. Toute sa correspondance de ce temps-là avec les demoiselles Cannet trahit une réelle inquiétude :

« Je crois que tout le monde s'en va dans cette belle Italie

que M. Roland parcourt *sans doute* avec fruit. » (A Sophie, 7 février 1777).

« Vous ne me dites rien de M. Roland. A-t-il aussi quelque tempête à subir ? Est-il mort en chemin ? Je vois tout en noir, jusqu'aux objets les plus éloignés ». (Aux deux sœurs, 23 mai 1777)...

« Adieu, mes tendres amies ; j'ai rêvé de M. Roland, il m'ennuie de ne rien savoir à son sujet » (*ibid.*, 21-22 juin 1777).

Puis, après avoir sans doute reçu de ses amies quelques nouvelles qui ne font qu'irriter davantage sa curiosité :

« M. Roland est bien heureux de parcourir à son aise la belle Italie !... Je suis charmée de savoir que notre voyageur est en bonne santé. Il me semble qu'il y a contradiction dans le jugement que tu portes à son occasion : tu lui accordes la pénétration et tu lui refuse la finesse ; l'une ne va guère sans l'autre. *Quelle observation particulière te fait parler de la sorte* ? Tu lui crois des systèmes (je présume aussi qu'il n'en est pas exempt) ; mais sur quel objet ? J'ai cru voir qu'à l'égard de la politique et des mœurs il avait les vrais principes qui aident à bien observer. Je ne serais par fort éloignée de ton avis sur le degré d'estime qu'on peut lui accorder ; *mais je pense qu'il gagnera toujours beaucoup à toutes les comparaisons* ; son goût et son enthousiasme pour le vrai, pour le simple, le distinguent avantageusement. Puisqu'il est question du mois d'août ou du mois d'octobre pour son retour, je vois qu'on ne peut guère compter sur lui que dans ce dernier mois ». (A Sophie, 1er juillet 1777).

Dans tous ces passages, dans le dernier surtout, faut-il croire que Marie Phlipon affecte de s'enquérir de Roland pour ne pas laisser soupçonner qu'elle correspond avec lui ? J'y sens plutôt une véritable contrariété de ne rien savoir, une anxiété douloureuse au sujet de l'ami qui semble l'abandonner.

D'où venait donc le silence de Roland ? Les *Papiers* inédits nous en donnent l'explication. Le prieur, désireux de voir son frère former un établissement honorable, comme on disait alors, s'était imaginé de négocier pour lui un mariage, et Roland lui

avait répondu, de Rome (le 19 février 1777), par une longue lettre bien curieuse (inédite, ms. 6241, f^os 212-213) dont je vais citer quelques lignes ; évidemment le voyageur n'a encore aucun engagement avec Marie Phlipon ; il examine donc la proposition avec le sang-froid d'un homme d'affaires, discute âprement sur la dot, s'enquiert du rang, exige pour aller plus loin que sa famille du Beaujolais (1) se décide à lui faire des avantages qu'elle lui avait promis, puis ajoute ces mots significatifs : « Si l'on n'effectue pas en plein dans la famille la parole qu'on m'avait donnée, la chose est décidée négativement et irrévocablement. C'est ce dont vous pouvez assurer tout le monde. *Il faudrait que le cœur fût grandement épris pour passer là-dessus, et tant que la raison précédera et dirigera les sentiments, je n'exposerai pas une femme à se trouver veuve avec des enfants et sans bien...* »

Assurément, le jour n'était pas loin où le cœur allait être « grandement épris » et où ce que Roland appelait la « raison » ne prétendrait plus « précéder et diriger les sentiments ». Mais cette lettre, dont la date correspond au moment où il semble cesser de faire passer de ses nouvelles au quai de l'Horloge du Palais, explique pourquoi il n'a pas répondu à la « charmante petite lettre » qui est venue le rejoindre à Rome. Tout en devinant par ses réserves mêmes qu'il n'a pas tout à fait oublié les tendres entretiens d'avant son départ, on comprend aussi, pour peu que le projet du prieur ait pris un moment quelque consistance, que l'honnête homme ait voulu laisser tomber des relations qui, si avouables qu'elles eussent été jusque-là, seraient devenues, à la veille d'un mariage, une véritable mauvaise action.

Ainsi, de février à septembre 1777, Marie Phlipon se croit oubliée, ignore pourquoi, s'inquiète, et dans cette crise de détresse morale, la plus cruelle qu'elle ait subie, écoute trop son imagination, une mauvaise conseillère. C'est alors qu'elle entre en correspondance réglée avec Sevelinges (*Lettres Cannet*, 12 février et 15 mars 1777). Il n'est d'abord question que

(1) C'est-à-dire sa mère et son frère aîné Dominique Roland, chanoine-chantre de la collégiale de Villefranche, conseiller-clerc de la Sénéchaussée (*Almanach du Lyonnais*, années 1777 et suivantes), et héritier principal du patrimoine.

de littérature et de philosophie, mais bientôt Sevelinges en vient à lui offrir, avec une indélicatesse ingénue, « d'aller philosopher avec lui à Soissons ! » (*Lettres Cannet*, 19 juillet 1777). Il est vraiment grand temps que Roland reparaisse.

---

# Correspondance

# de Roland et de Marie Phlipon

(1777-1780)

## CHAPITRE PREMIER

# LE RETOUR

(SEPTEMBRE 1777 — FÉVRIER 1778)

## CHAPITRE PREMIER

### Le Retour (septembre 1777 — février 1778).

Ici, va commencer vraiment la correspondance.

Roland avait passé près de trois mois à Rome (février, mars et avril 1777). Puis il s'était dirigé vers le nord ; en mai, il était à Venise, en juin à Livourne, au commencement d'août à Turin, où il apprit d'abord la retraite (1), puis presque aussitôt la mort de son protecteur Trudaine, événement inattendu qui renversait toutes ses espérances d'avenir (Trudaine lui avait promis pour son retour une inspection générale du commerce). Le 20 août, il traversait Chambéry, atteignait Lyon le 1er septembre, se rendait ensuite au Puy-en-Velay, dans la famille de son jeune ami Lanthenas (dont il avait fait la connaissance en Italie), puis arrivait enfin le 16 à Villefranche-en-Beaujolais, auprès de sa mère et de son frère aîné.

C'est de là que, le lendemain, il se décida, après plusieurs mois d'un silence blessant, à écrire à sa jeune amie.

### I

1. — *Roland à Marie Phlipon*, 17 *septembre* 1777 (ms. 6240, fol. 1-2). — Adresse : *Mademoiselle Phlipon, chez M. son père, graveur, quai de l'Horloge du Palais, à Paris.*

Villefranche, le 17 septembre 1777.

Mademoiselle,

Après un si long espace, une suite de tant d'événements, des crises de tant d'espèces, puis-je croire qu'il ne soit pas hors de saison de me rappeler à votre souvenir ? La connaissance que je me complais à avoir de votre cœur, et cette charmante petite lettre que j'ai lue bien des fois et que j'ai encore sous les yeux, semblent me rassurer ; mais quel temps viens-je prendre pour vous écrire ? J'attends vainement depuis plusieurs jours qu'une âme plus calme et plus tranquille ne vous mette pas dans le cas de partager des soucis et quelques idées noires qui

(1) Necker venait de supprimer les Intendants des finances et de se débarrasser ainsi de Trudaine.

l'ont violemment agitée ; il faudrait peut-être trop attendre encore ; et puis je voudrais compter votre amitié pour beaucoup, et croire avec vous que le partage des peines de nos amis n'est pas toujours sans quelque douceur (1). D'abord ma vie a été très agitée depuis mon départ de Rome, où votre lettre me parvint. J'ai presque rompu avec la France pendant quelque temps ; le centre de communication me manquait ; mon frère errait de son côté, et nous étions comme perdus l'un à l'autre. Un événement inattendu me causa dans cet intervalle un chagrin violent. Survint une mort que je porterai longtemps dans le cœur (2). Des misères d'un autre genre y furent ajoutées, et comme tout se calcule en fait de sentiment d'après la mesure relative, car pour tout ceci il n'en est plus de commune, la dose m'en a semblé forte. Je suis à la vérité en France depuis environ cinq semaines ; cependant mon voyage n'est véritablement terminé que d'hier que je rentrai dans ma famille. J'ai fait des excursions en Dauphiné, en Forez, en Velay et en Bresse. Je ne connais que deux remèdes aux chagrins : l'amitié et de violentes secousses ; j'ai fait grand usage de celui-ci ; ne trouvez pas mauvais que j'aie un peu recours à vous pour l'autre ; vous y répandez d'ailleurs tant de ces sortes d'agréments qui aiguisent et soutiennent le sentiment, en même temps qu'ils délectent et corroborent l'esprit, que, si j'ai bien jugé de la recette, je ne juge pas moins bien de l'adresse.

J'ai bien fait des notes ; j'avais grande envie de vous les faire passer : mais quoique plus étendues que les précédentes, il y a cependant un grand désordre et peut-être beaucoup de bavardage.

Il y aurait du choix pour les soumettre à votre tact fin et délicat ; mais pouvez-vous me dire : n'ai-je pas vu tout le reste? et qu'avez-vous de pis à dire ? J'en conviens, si une faute de ma part ou une indulgence de la vôtre peut me flatter encore de l'espoir de celle-ci ou m'autoriser de nouveau à celle-là.

(1) Ces lignes sont soulignées dans le manuscrit. On rencontre de même, dans les lettres qui suivent, un certain nombre de passages soulignés, probablement par celui des deux correspondants qui les lisait. Il ne m'a pas paru nécessaire de reproduire et commenter ces soulignements.

(2) La disgrâce et la retraite de Trudaine, puis sa mort (5 août 1777).

Quoi qu'il en soit, de ceci comme de tout autre chose, il en sera toujours ce que vous jugerez le plus convenable, à condition cependant que, si ce que vous paraissiez, disiez-vous, ne pas craindre, vous arrive, il ne vous sera permis que de bâiller et non de vous plaindre. Vous vous êtres trompée à cet égard : je ne craignais pas l'ennui pour moi, mais bien pour vous.

Vous me parlez des Grâces et des Muses, comme l'une d'elles; vous m'en parlez encore comme Platon même. Je serais bien tenté de vous dire ici ce que vous m'avez dit dans une autre circonstance : « Ne me parlez plus ainsi, ou plutôt parlez-moi souvent de même, puisque... vous m'en avez déjà parlé ». Ne me plaignez point sur les dangers de la mer, ni sur ceux des brigands ; tout cela ne m'a pas effrayé un instant. Je puis mourir ; mes amis, mes seuls amis ont su mettre quelque obstacle au consentement d'un sentiment destructeur. J'atteste celui qui me lie à eux que je n'ai eu que leurs personnes devant les yeux en ces moments que j'ai cru être les derniers de ma vie (1) ; et je vous avouerai que, si vous mettez quelque prix à mon amitié, quoique naissante pour vous, vous ne devez pas être mécontente du rang où je vous plaçais. Je ne porte en effet dans mes voyages d'autre ambition que celle d'apprendre ; c'est même chez moi une soif qui tient un peu de celles des ivrognes qui augmentent leur altération en buvant ; car si j'osais dire comme ce vieillard qu'il allait chercher la sagesse dans les écoles, je devrais craindre qu'on ne me demande aussi quand je la pratiquerai donc.

Vous avez été malade, vous avez perdu de vos amis (2), vous avez eu du noir : voilà bien des conformités. Tout cela me rassure un peu sur le ton mélancolique dont je crains que ma lettre n'ait quelque empreinte ; mais cependant dites-moi donc que cela n'existe plus chez vous, pour que j'y trouve, en vous occupant un moment, un moyen de plus de m'en distraire. S'il m'était permis de vous dire mon sentiment sur vos goûts, ma belle amie, toute autre chose que de la méta-

(1) Allusions à la tempête où il faillit périr entre Messine et Naples (v. *Lettres d'Italie*, t. IV, p. 11-14).

(2) Boismorel, mort le 13 septembre 1776, Sainte-Lette, parti pour l'Inde le 11 novembre suivant, etc.

physique, subtilités et finalement chimères, comme vous dites fort bien. Il est tant de belles connaissances dont votre esprit est déjà orné, et tant d'autres pour lesquelles il a tant d'aptitudes, que vous auriez beaucoup d'avantages à leur donner la préférence.

Je ne puis que vous savoir bon gré de la violence que vous avez faite à la franchise de votre cœur. Ce n'est pas pour une mauvaise cause, à Dieu ne plaise, que je vous y eusse engagée ; de grâce, un peu de fermeté encore. Vous me querellez de ce que je ne vous ai rien dit de ma santé ; je ne sais pourquoi, quand j'écris à mes amis, c'est toujours la chose qui m'intéresse le moins, car je l'oublie véritablement ; elle n'est point mauvaise, sans être merveilleuse. Vous en jugerez en présence, au commencement de novembre, ou plus tôt, si l'on ne me laisse pas la faculté de prendre dans ma famille un repos dont j'ai cependant grand besoin. Puis-je me flatter que d'ici là j'apprendrai l'état de la vôtre, vos plaisirs et vos peines ? Car enfin, en plus ou moins grande dose, il y a toujours de l'un et de l'autre, et en amitié tout intéresse.

Mille choses de ma part à M. votre père. Je vous quitte plus promptement que je ne comptais et bien malgré moi.

---

La poste mettait alors trois jours de Lyon à Paris ; si la lettre eût suivi cette voie, Marie Phlipon l'aurait eue vers le 20 septembre ; mais Roland l'avait fait passer par le prieur, qui ne put la remettre tout de suite, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans une lettre adressée à son frère (ms. 6241, fol. 226-227), dont voici les extraits essentiels :

J'ai déjà envoyé vos lettres pour Rouen (1) ; j'ai aussi écrit à Platon (2) ; je serai moi-même porteur des autres lettres. *J'ai voulu juger par moi-même de M^lle^ Philippon* (sic). *Je lui ait fait une visite. Ma curiosité n'a pas été satisfaite, je n'ai pu la voir* (3). *Votre lettre me servira de prétexte pour y retourner... Elle gagnera selon toutes les apparences à ma visite.* Vous

(1) Aux dames Malortie, dont il sera question plus loin.
(2) A Cousin-Despréaux.
(3) Du 22 au 29 septembre, elle était auprès de sa grand'tante Besnard, gravement malade ; le 29 septembre, elle était partie pour Vincennes, chez son oncle le chanoine Bimont, et n'en revint que le 2 octobre (*Lettres Cannet*, t. II, p. 180-183).

connaissez mon indulgence : mon jugement lui sera favorable, et, quelque difficile que je fusse, je me trouverai peut-être dans la nécessité de lui donner mes suffrages. Il n'en est pas de même de moi vis-à-vis d'elle, je sais qu'elle a envie de me juger à son tour. Plusieurs questions qu'elle a faites à son père, et qu'il m'a répétées, prouvent sa curiosité et son envie de juger par elle-même...

Et un peu plus loin, faisant allusion à ce projet de mariage discuté entre Roland et lui huit mois auparavant, le prieur ajoute :

Quoi qu'il ne soit plus question de mariage, je n'ai pas cependant donné *l'exeat*, je suis toujours dans l'espérance...

Ainsi, à la fin de septembre 1777, le prieur n'a pas encore vu la jeune amie de son frère ; c'est par lettres qu'ont eu lieu toutes les communications au sujet du voyageur (1). Rien de plus aisé d'ailleurs que de reconstruire les événements. Roland, qui, dès février, quand le prieur lui parlait de mariage, répondait que, le jour où le cœur serait « grandement épris », les questions d'intérêt le toucheraient peu, Roland, au milieu des chagrins de son retour (mort de Trudaine), a reporté sa pensée sur ce logis du quai de l'Horloge où il a passé de si douces heures en 1776 ; il a dû s'en ouvrir au bon religieux, qui, sans renoncer encore à son premier projet, se sent ébranlé et veut juger par lui-même de celle que le voyageur n'a pu oublier. Finalement, la jeune fille, à son retour de Vincennes, le jeudi 2 octobre, reçoit enfin la lettre du 17 septembre, et voici sa réponse immédiate :

## II

2. — *Marie Phlipon à Roland*, 2 *octobre* 1777 (ms. 6238, fol. 1-2).

— (Sans adresse, la lettre ayant dû passer par le prieur).

Paris, 2 octobre 1777.

Je suis pénétrée, ravie, désolée : je vous plains, je vous gronde, je vous... je voudrais posséder plusieurs langues et pouvoir me servir de toutes à la fois. Est-il possible que vous mettiez quelque prix à mon souvenir et que vous soyez resté si longtemps pour chercher à vous y rappeler ! Est-ce oubli ou confiance ? Le premier serait désespérant et d'ailleurs vous m'empêchez d'y croire ; j'aimerais mieux vous pardonner

(1) Les *Mémoires* (II, 245) disent cependant : « Avant de partir pour l'Italie il avait amené chez mon père son frère le plus chéri... » Mais Mme Roland, à ce moment de son récit, donne les faits en raccourci.

la présomption de la seconde, si je pouvais dire avec vérité que cette confiance fût présomptueuse. Vous êtes bien heureux d'être à plaindre ! Si je vous estimais moins, je vous craindrais beaucoup ; mais je ne vous le dirai pas. Votre lettre m'a fait pleurer, et cependant je suis plus heureuse depuis que je l'ai reçue.

Je n'attendrai pas, pour vous répondre, le calme de la réflexion ; vous aurez du désordre, et je m'en inquiète peu ; le sentiment n'est pas si méthodique. En vérité, j'admire votre patience : vous laissez passer plusieurs jours, pour m'écrire dans une disposition plus tranquille et pour acquérir le noble courage de me taire les idées et les soucis qui vous occupent et vous pressent. De quoi donc vouliez-vous m'entretenir ? N'est-ce pas dans l'oppression de la douleur que l'âme éprouve plus vivement le besoin de se répandre et qu'elle doit s'abandonner plus librement au charme de la communication ? Je n'admets pas ces faux ménagements auxquels on donne pour prétexte la crainte d'affliger ceux que l'on croit intéresser. Le partage des peines est à la fois la preuve, la cause et l'aliment de cette amitié douce et vraie, si bien faite pour les cœurs honnêtes, sensibles et délicats. Je hais votre silence et votre délai ; mais, ai-je le droit de m'en plaindre et ne les avez-vous pas réparés ?... Je suis injuste.

Vous avez recours à moi pour éloigner la tristesse dont vous paraissez accablé ; ce seul trait vous mériterait ma bienveillance, s'il vous restait à l'acquérir. Je crois y répondre, en vous disant que le partage de vos chagrins suspend l'impression des miens. C'est beaucoup pour moi ; ce doit être une jouissance pour vous. Les affections personnelles ont quelque chose d'âcre et de déchirant qui mène à l'aigreur et au dégoût de la vie, mais on supporte celles d'un ami avec plus d'attendrissement que de désespoir, et l'idée de les lui adoucir y mêle je ne sais quoi de pénétrant et de flatteur.

Combien je me suis trompée ! Je vous suivais quelquefois dans vos courses ; je vous voyais respirer en paix dans le silence des campagnes, admirer avec transport le spectacle de la nature et les chefs-d'œuvre des arts, observer d'un œil attentif tout ce qui méritait de fixer vos regards, goûter tous les

plaisirs du sage et du voyageur, sans distractions et sans obstacles que ceux qui sont inévitables et peut-être nécessaires pour ajouter au prix des contraires.

Je méditais sur les différences de nos situations : vous, errant, occupé, mais heureux ; moi, tranquille en apparence et agitée par les contrariétés et les épreuves les plus pénibles. Je ne saurais démêler si la conformité que je vous connais présentement avec moi me fait autant de peine que la différence imaginaire me faisait alors de plaisir ; cela devrait être dans une proportion exacte, et je ne puis l'apercevoir. Je crois glorieux et il est certainement profitable de souffrir ce dont bien des gens seraient incapables de s'affecter. C'est dans ce sens que l'on peut se féliciter réciproquement de ses malheurs. Cette année est la plus laborieuse de ma vie, excepté celle d'où je compte la perte de ma mère (1), époque de mes premiers chagrins et cause de mes plus vifs. Mais quelle peut être la source des vôtres ? Oh, qu'elle doit être affreuse et combien je vous plaindrais s'il vous fallait la respecter ! Je pardonne à peine l'excès où vous tombiez au sentiment qui vous a retenu ; peut-on se livrer au premier quand on a des amis ? Je ne cherche point à savoir quel rang vous me donniez parmi eux : contente de celui que j'y prends en secret, je n'ambitionne qu'à faire valoir leurs droits, persuadée qu'ils me vaudront votre conservation et votre bonheur.

Il est une mélancolie propice au sentiment et qui l'accompagne presque toujours : je voudrais ne connaître que celle-là ; mais il en est une plus sombre, qui reste quelque temps dans l'âme après les violences secousses, comme ce voile triste et paisible que laisse après lui l'orage ; j'ai pu la vaincre assez, pour le bien présent de ma santé ; j'espère la voir s'évanouir totalement, si la vôtre s'éclaircit.

Ne me querellez point sur mes goûts : j'aime mieux vous les voir justifier. Quoi que vous puissiez dire de la métaphysique, quelque peu de ses illusions fait très bien en certains cas, et votre ami Platon l'estimait davantage. Au reste, je ne me prête à ses rêveries que pour faire diversion. Cela

(1) 7 juin 1775.

sent bien la folie ; je ne sais comme il se fait que les grelots de celle-ci viennent parfois distraire et brouiller ma raison.

Croiriez-vous actuellement que, dans la plus vive amertume, j'écrivais hier à Sophie (1) : « J'use de la vie avec indifférence et je la perdrais sans douleur ». C'est une expression échappée dans un moment pénible, mais je sens bien que l'amitié me fait changer de langage.

Je veux vos notes, telles qu'elles soient ; je me charge des risques et des conditions ; si vous avez fait une faute, à votre avis, en me donnant les autres, je vous en punirai de mon mieux. J'ai relu souvent la lettre à l'élève insp^r^... (2) Le pourquoi ne vous regarde pas. C'est que j'y trouvais mon âme.

Vous goûtez enfin le repos dans le sein de votre famille. Que vous êtes heureux d'y trouver un asile à l'amitié ! Je souhaite que vous y restiez longtemps et que ce temps passe bien vite pour vos amis du nord ; ce n'est pas chose aisée ; mais aussi, pourquoi êtes-vous de Villefranche ? cela donne de l'humeur.

Si, par hasard ou par volonté, vous m'écriviez avant votre retour, répondez-moi légèrement sur ce que je vous dis de mes chagrins (3).

Mon père vous dit mille choses honnêtes.

3. — *A Sophie Cannet*, 4 *octobre* 1777 (Dauban, II, 187). — Je n'ai pas encore vu M. Roland ; je l'attends avec une sorte d'empressement ; je l'estime et je l'aime ; une si longue absence rend son retour plus intéressant.

---

A peine Roland avait-il envoyé à Marie Phlipon sa lettre du 17 septembre qu'il était tombé malade (le 22), assez gravement, au Clos, domaine rustique de sa famille, voisin de Villefranche. C'est dans

(1) Non pas hier, mais huit jours auparavant, le 24 septembre (Dauban, II, 181). Ces deux lignes font d'ailleurs partie d'un morceau plus étendu, sorte de méditation en prose, qui se trouve au ms. 6244, fol. 99.

(2) *Lettres d'Italie*, IV, 320-361 : « Lettre écrite de Naples, le 10 janvier 1777, à M. ***, élève-inspecteur des manufactures de France », longue dissertation où Roland trace, avec une parfaite connaissance de sujet et une réelle élévation morale, le portrait de l'inspecteur tel qu'il le conçoit.

(3) La lettre devant être lue par Phlipon.

son lit de fiévreux qu'il reçut et la réponse de la jeune fille et la lettre du prieur. Il ne commença à se lever qu'au bout de cinq semaines, le 26 octobre ; le 31, on le ramena péniblement à Villefranche.

Marie Phlipon demeure donc tout le mois d'octobre sans nouvelles, surprise et blessée de ce silence (1). Elle reçut enfin du prieur la lettre suivante :

*A Monsieur Philippon* (sic), *maître graveur, place Dauphine, à Paris* (ms. 6241, fol. 223).

Paris, 8 novembre 1777.

Mademoiselle,

Au milieu des souffrances on pense à vous ; mon frère, sortant d'une maladie cruelle, *veut qu'on vous informe* de la critique situation où il a été et où il se trouve encore. Les malades cherchent des remèdes de tous côtés : il a jeté les yeux sur celui de Paris ; il y a aperçu des objets qui adoucissent ses maux et ses souffrances. La plupart de nos maladies dépendent de la manière dont nous montons notre imagination ; comme la guérison est souvent occasionnée par la même cause, je suis persuadé que vous ne contribuerez pas peu au rétablissement et convalescence de notre voyageur par l'idée qu'il se formera que vous prenez beaucoup de part à son état actuel...

Suivent des extraits de deux lettres du malade, des 22 octobre et 2 novembre, contenant les renseignements utilisés plus haut. Le prieur ajoute :

Malgré la bonne envie que nous avons de le voir au plus tôt, je désirerais qu'il ne s'empressât pas si fort de revenir ; je crains trop les rechutes. Lorsque j'aurai quelques nouvelles ultérieures, je vous les ferai passer. Si j'avais eu le temps, je vous aurai porté moi-même celles-là. Ce sera pour une autre fois.

Comme on le voit, dès le commencement de novembre la connaissance est faite entre la jeune fille et le bon moine, qui sera désormais un allié. En tout cas, la voilà rassurée sur les causes du silence de son ami.

---

(1) Elle en fera l'aveu dans sa lettre du 6 mai 1779.

4. — *A Sophie Cannet*, 16 *novembre* 1777 (Dauban, II, 203). — Je posséde enfin une lettre dont le retard ajoutait à mes peines.

5. — *A Henriette*, 17 *novembre* (*Ibid.*, 205).

Mais parlons un peu de ce pauvre M. Roland ; *ce que tu m'en apprends* me donne de l'humeur. Quoi ! après quinze mois d'absence et de fatigues, au moment du repos, quand nous nous attendions à le revoir, il tombe malade et peut-être pour tout l'hiver ! Cette nouvelle m'affecte. Je l'estime assez pour désirer sa conservation et pour redouter sa perte comme un accident.

Notons dès à présent cette différence : avec Sophie, c'est simplement de la réserve ; avec Henriette, c'est de la dissimulation, résolument. Deux manières d'observer le secret demandé par Roland.

6. — *A Henriette*, 29 *novembre* (*Ibid.*, p. 212).

La froideur de cette dame (1) me fait la même impression qu'à toi. J'ai presque envie de la haïr. Je déteste ces âmes sourdes dont rien ne peut tirer de l'intérêt et de l'action. Dis-moi d'abord à quel point M. Roland est lié avec elle, pour que j'apprécie encore mieux sa tranquillité. Peut-être n'est-elle qu'apparente et de discrétion. Il est bien cruel que notre voyageur subisse encore l'épreuve d'une maladie, après les fatigues qu'il aura sans doute essuyées. Absent depuis quinze mois, on se félicite de son retour, on croit le revoir, zeste ! L'espoir fuit, la mauvaise nouvelle arrive et substitue le chagrin de ses souffrances au plaisir de sa présence.

---

En attendant de rentrer à Paris, Roland convalescent continuait à faire passer à son amie, par le prieur, ses notes de voyage. Il arriva que telle de ces notes lui déplut singulièrement. Ceci mérite une assez longue explication, qu'il convient de placer ici, car elle fera plus d'une fois allusion, dans ses lettres, à ce petit grief.

Roland avait rencontré à Livourne une « jeune veuve » (2) et avait flirté avec elle. Mais au lieu de taire cette aventure à son amie, il

(1) M^me^ de Chuigne. Cf. p. 23 et 26.

(2) Relation manuscrite de Bruyard, un des compagnons de voyage de Roland, — citée par M. Dauban (*Introduction* aux *Lettres Cannet*, p. XVII).

avait eu la singulière idée de la raconter dans ces notes que le prieur venait de communiquer à Marie Phlipon et qui devaient former plus tard les *Lettres d'Italie* (1). Qu'avait-elle dû penser en lisant ceci ? « J'ai connu très particulièrement à Livourne une jeune personne, libre, sensible, délicate, d'un esprit et d'un cœur auxquels il faut sans cesse de l'aliment... ; parlant et écrivant quatre langues... ; grande musicienne... , pleine de goût dans ses ajustements, dansant comme une nymphe ; brune, de la taille, de beaux yeux ; possédant au suprême degré l'art de tous les arts, celui qui fait qu'on plaît et par lequel on cache ce qu'on fait pour plaire... »

Puis, pour compléter son imprudence, Roland racontait une discussion de casuistique amoureuse qu'il avait eue avec la « jeune personne ». Elle soutenait « qu'il était bien plus contre l'honnête homme, toutes choses égales d'ailleurs, de chercher à inspirer de doux penchants à une personne libre qu'à une personne engagée, à une fille qu'à une femme enfin... » Roland répondait que c'était là une « hérésie », et comme, en se quittant, ils s'étaient promis de s'écrire, il lui avait envoyé de Gênes, « comme un codicille à un testament » (le mot est joli), un « mémoire à consulter » posant la question : « La séduction est-elle moins criminelle envers une personne engagée dans les liens du mariage qu'avec une personne libre de tout engagement ? », et y répondant par une véhémente négative (2). En somme, la jeune veuve trouvait que l'adultère eût été moins grave et Roland soutenait qu'une aventure avec une jeune fille eût été plus pardonnable. Pénible lecture pour Marie Phlipon ! on s'explique la sécheresse de la réponse qu'elle va y faire. Aussi songe-t-elle sérieusement, à ce moment-là, à épouser Sevelinges ! (3). En tout cas, elle n'oubliera pas de si tôt ce chagrin ; dans sa lettre du 6 mai 1779, elle rappellera à Roland combien elle s'est « affligée en lisant l'histoire de Livourne ».

Cette histoire eut un amusant épilogue : lorsque les Roland, huit mois après leur mariage, en septembre 1780, allèrent à Lyon visiter des amis de la famille, ils y trouvèrent... la « signorella » de Livourne, mariée à un négociant de cette ville, M. Chevandier ! Et Roland d'écrire aussitôt à son ami Cousin-Despréaux, qui surveillait à Dieppe l'impression des *Lettres d'Italie* :

« Il est une lettre... dont la matière est une anecdote de Livourne. Il y est fort question d'une demoiselle de beaucoup d'esprit, dont les goûts, les talents, le caractère, pour être présentés avec vérité, ne le sont pas toujours de la manière la plus flatteuse. Or, cette demoiselle se trouve actuellement mariée à l'une de mes connaissances à Lyon ; et, soit du mari, soit de la femme, j'y ai reçu des politesses, des honnêtetés de toutes les espèces et de nature à nous lier d'amitié pour la vie. Vous sentez d'après cela, mon cher, combien je serais

(1) *Lettres d'Italie*, t. VI, p. 349-357.
(2) *Lettres d'Italie*, *loc. cit.* Ce mémoire y est tout au long.
(3) Lettre à Sophie, du 17 février 1778 (M. Dauban, II, 46, la met à tort en 1777).

fâché qu'il se trouvât quelque chose dans ces *Lettres*, qu'ils se proposent de lire, qui pût être désagréable pour eux ; j'aimerais mieux qu'il ne subsistât rien de l'anecdote que s'il s'y trouvait des choses désagréables... » (1)

Il faut présumer que le passage périlleux fut retouché, et que les Chevandier, quand les *Lettres* parurent quelques mois après, n'y virent rien à redire, car la liaison entre eux et les Roland se maintint, confiante et cordiale, surtout quand ceux-ci furent venus habiter Villefranche. A la ville, au Clos, ils sont invités, font des séjours. M^me^ Chevandier apparaît souvent dans la correspondance de M^me^ Roland ; c'est « la belle italienne », « la belle amie » (2). Rien ne reste de la jalousie passée. Mais on comprend qu'elle ait existé en 1778.

Ceci dit, voici le texte de la lettre de Marie Phlipon à Roland, qui paraît avoir été écrite en janvier ou au commencement de février 1778, alors que Roland n'était pas encore de retour à Paris :

## III

7. — *Marie Phlipon à Roland*, s. d. (ms. 6238, fol. 3-4). — Adresse : « *A Monsieur Roland de la Platière, au collège de Clugny, place Sorbonne, à Paris.* »

On voit que la lettre est adressée à Roland par l'entremise du prieur, le voyageur n'étant pas encore de retour à Paris.

Je n'ai jugé de convenable que le temps absolument nécessaire à la lecture rapide de ces notes sur lesquelles j'espère revenir. La nature et la variété des objets qu'elles présentent m'ont inspiré beaucoup d'intérêt ; mais, soit humeur ou raison, les réflexions qu'elles font naître ajoutent à ma misanthropie. Aucun des peuples de cette belle Italie ne me paraît fort estimable. Partout, le général des hommes ne fait voir que des sots ou des trompeurs. Il faut se sauver au fond de la Suisse ou sur les bords de la Tamise pour se réconcilier avec l'espèce.

Je suis très aise que vous ayez essuyé... une tempête, et je vous en félicite de bon cœur. Il me semble que chaque épreuve, en exerçant les forces de l'âme, doit contribuer à les augmenter ; dans ce sens, le malheur devient un avantage

(1) Lettre inédite, collection Edouard Le Corbeiller.

(2) Voir mon édition des *Lettres de M^me^ Roland*, aux trente endroits marqués à l'index.

pour ceux qui savent le supporter. Aussi je n'ai garde de vous plaindre (à présent).

Les numéros indiquent l'ordre des cahiers ; les lettres désignent les renvois.

---

Roland arriva à Paris vers le milieu de février 1778, car, dès le 18, il écrivait à Cousin-Despréaux : « Arrivé ici, mon très cher, j'y ai trouvé des affaires par dessus les yeux... » (1)

Puis, presque aussitôt, il revoit son amie, et ils ont dû vite se réconcilier, comme on va le voir.

8. — *A Henriette Cannet, 24 février.*

Que dirais-tu, ma chère, si j'avais trouvé un second tel que je puis le souhaiter, désirant vivement s'unir à moi, et que la délicatesse m'eût fait un devoir cruel de le refuser, par des considérations qui se rattachent à un premier engagement de sa part et à mon peu de fortune ? Cette épreuve n'est pas la moindre de toutes celles que j'ai subies ; elle est encore *récente*, je devrais dire *présente*.

Déjà son secret lui brûle les lèvres... Elle voudrait pouvoir dire à Henriette : Roland s'est offert, et je l'ai refusé à cause de toi.

Mais aussitôt elle ajoute d'un air indifférent :

Notre voyageur m'intéresse beaucoup ; je le vois très peu ; il me paraît surchargé d'occupations... j'ai bien vu que la perte de M. Trudaine l'affectait vivement ; je ne savais pas qu'elle touchât de si près à sa fortune ; cette dernière année est douloureuse pour lui (2).

Et juste à ce moment-là, elle est au plus fort de sa correspondance avec Sevelinges (3). Mais elle se met à espérer que Sevelinges « se ravisera et que rien ne se fera ». On voit bien que Roland est revenu.

(1) Collection Ed. Le Corbeiller.

(2) Dauban, II, 242-243.

(3) Dauban, II, p. 62. — Ce jour-là, 24 février 1778, elle a écrit trois lettres à ses amies. Mais deux de ces lettres (*Ibid.*, p. 53 et 59) ont été placées à tort en 1777 par cet éditeur étourdi.

# CHAPITRE II

# L'AMITIÉ (1778)

## CHAPITRE II

### L'Amitié (1778).

Roland séjourna à Paris, sans interruption, du milieu de février 1778 au commencement de juin (1), chargé de diverses besognes par son administration et s'occupant aussi de travaux personnels. En juin, il retourna à sa résidence (Amiens), mais dès la fin de juillet il en repartit pour aller subir à l'Université de Reims ses examens de licence en droit, et revenir passer à Paris le mois d'août tout entier ; il rentra ensuite à Amiens.

La notation de ces allées et venues permet de mieux suivre la correspondance (2).

---

9. — *A Sophie Cannet*, 31 *mars* 1778.

J'ai reçu, il y a quelques jours, une visite de M. Roland de la Platière ; il était sérieux, j'étais rêveuse, nous avons causé des chagrins de la vie, des peines qui assiègent perpétuellement les âmes sensibles. Je me souviens d'avoir laissé échapper sans réflexion deux ou trois phrases qui me regardaient, et que la retenue, la délicatesse de M. Roland l'auront empêché de relever : mais comme je suppose qu'elles pourraient peut-être lui revenir dans l'esprit, si par hasard vous vous entreteniez de moi, je te prie dans toute occasion de ne rien faire entrevoir d'aucune manière qui soit le moins du monde au désavantage de mon père. Au temps de mes tracasseries.., je me suis permis l'expression de tout ce qui m'affectait avec une liberté que je blâmerais peut-être dans mon sang-froid actuel... Ne regretterais-je pas bien vivement cette liberté si elle devenait le sujet de la connaissance ou même des doutes de certaines choses qui doivent rester voilées pour tout autre qu'un intime ? Il ne fallait pas moins que la haute idée que

(1) Le 11 juin il écrivait d'Amiens à Cousin-Despréaux.

(2) Il logeait à l'Hôtel Impérial, rue des Mathurins, quartier Saint-Jacques (lettre à Cousin-Despréaux, du 7 août 1778). Cf. la note du t. I, p. 3, de mon édition des *Lettres de M^me^ Roland*.

je me fais de la prudence de ta mère pour m'empêcher d'être peinée de la part que tu lui fis alors. Je serais bien aise que tu misses à cet égard notre Henriette dans la disposition où je puis la souhaiter pour ce qu'elle sait sur ce chapitre. Fais-lui lecture de ce passage, ou amène le sujet avec ménagement, car aussi bien son imagination est tellement vive qu'elle pourrait voir de grosses raisons dans cette espèce de précaution assez inutile avec toi...

Ainsi, que Roland n'apprenne rien, par les deux sœurs, des désordres de Phlipon ! et surtout qu'Henriette n'aille pas voir, dans cette recommandation, plus d'arrière-pensée qu'il n'y en a !

10. — *A Henriette Cannet, même jour.*

C'est ici qu'elle s'avise d'écrire pour son amie une sorte de conte oriental sur Zarine, reine des Saces, qui repousse l'amour de Stryangée, prince Mède, pour ne pas l'enlever à une femme dont il est aimé. Bizarre récit qui n'est que le commentaire entortillé de la lettre du 24 février citée plus haut (n° 8).

11. — *A Sophie, 7 mai.*

Je ne reçois que des visites fort rares de *votre* M. Roland de la Platière ; il me paraît être de ces hommes occupés qui ne se donnent pas à tout le monde. Vous aurez peut-être trouvé étrange qu'aimant à peindre je ne me sois pas exercée sur son portrait : je ne le vois pas assez pour espérer de saisir la ressemblance. Je soupçonne qu'il aurait été digne des détails de mon pinceau ; mais il est à mon égard au bout d'une si longue lunette que le croirais encore volontiers en Italie. J'imagine cependant qu'il n'a pas quitté cette ville ; mon départ pour la campagne (1) m'empêchera peut être de recevoir ses adieux.

Ce ton détaché, presque de mauvaise humeur, ferait croire à un peu de refroidissement si la lettre du 12 juin, qu'on va lire plus loin, ne nous apprenait que c'était chose concertée. Il est d'ailleurs exact, mais pour une toute autre cause, qu'en ces dernières semaines de son séjour à Paris, Roland avait dû voir assez peu sa jeune amie : il avait été malade. « J'ai gardé le lit pendant quinze jours, la chambre pendant près d'un mois », écrivait-il le 22 mai à Cousin-Despréaux (2).

(1) Elle devait partir le 19 pour un séjour à Fontenay-les-Briis, chez son grand-oncle Besnard, régisseur du financier Haudry de Soucy.
(2) Coll. Le Corbeiller.

Puis Marie Phlipon, partie pour la campagne le 19 mai, n'en revint que le 3 juin (Dauban, II, 302), et, à la date du 11 juin, l'inspecteur avait déjà regagné sa résidence.

12. — *A Henriette*, 18 *mai*.

Elle lui annonce qu'elle lui enverra un traité élémentaire de musique « par M. R....d, lorsqu'il retournera dans ta ville. »

Là-dessus, Sophie arrive à Paris le 9 juin et s'installe, pour plus de quatre mois (elle ne repartit que le 20 octobre) chez ses cousines les demoiselles de Lamotte, rue St-Dominique. Voulait-elle éclaircir les choses ?... Dans une promenade faite au Luxembourg avec Roland et Marie Phlipon, elle crut utile de raconter à celle-ci, en aparté, comme pour la lier par cette confidence, le projet que Sélincourt avait formé de marier Henriette à Roland (voir plus loin la lettre du 24 juin 1779). Mais l'amie de Roland n'avait rien à apprendre sur ce sujet.

Quoiqu'il en soit, la correspondance continue avec Henriette, toujours sur un ton détaché.

13. — *A Henriette*, 24 *juin*.

Quelque jours, je t'enverrai un extrait de mon Xénophon, auteur que m'a laissé M. Roland, dans une traduction du règne de Louis XIII. Ce style suranné n'a rien de rebutant pour moi (1).

14. — *A la même*, 18 *juillet*.

Si je n'ai pas fini mon Xénophon à cette époque, je le garderai sur ton crédit ; mais je ferai mon possible pour qu'il soit remis alors à M. Roland. La lunette de cet observateur ne me paraît pas bien dressée ; il faut n'avoir pas d'idée de mes goûts et de ma façon d'être pour douter que Xénophon me plaise. Rien au monde ne me convient mieux ; le vieux style m'est assez familier ; si je lisais avec toi le Plutarque d'Amyot, je voudrais que tu le trouvasses délicieux...

15. — *Roland à Cousin-Despréaux*, 7 *août* (2).

Il est arrivé à Paris de la veille et raconte à son ami la façon expéditive dont il vient de prendre ses grades à Reims.

(1) Roland écrivait, le 11 juin, à Cousin-Despréaux : « J'ai trouvé et acheté une traduction de tout Xénophon... »

(2) Coll. Le Corbeiller.

Arrivé le 30 [juillet], j'ai pris ou plutôt fait enregistrer mes inscriptions le 31, pris en même temps de la matière, étudié jour et nuit, soutenu thèse sur le droit canon et le droit civil le 3 [août] ; été reçu bachelier ; pris de nouvelles matières le même jour ; soutenu thèse le 5 et reçu licencié en même temps ; parti le même jour [pour Paris] à 8 heures du soir...

Sophie Cannet, que Roland retrouve à Paris, installée chez les demoiselles de Lamotte, l'y invite à dîner, peut-être pour fêter ses succès de Reims, puis imagine de convier aussi Phlipon et sa fille. Celle-ci s'inquiète (on va voir pourquoi), et envoie à Roland la lettre suivante :

## IV

16. — *Marie Phlipon à Roland*, 12 *août* 1778 (ms. 6238, fol. 5-6) — Adresse : *A Monsieur Roland de la Platière, à l'hôtel Impérial, rue des Mathurins, quartier Saint-Jacques, à Paris.*

Ce mercredi, 12 août 78, à 6 h. du matin.

Suivant un certain principe (que les disgrâces prévues sont toujours les plus supportables), principe dont vous m'avez déjà vue, Monsieur, faire l'application, ne dois-je pas charitablement vous prévenir que vous aurez demain à votre dîner deux figures que vous ne devez guère y attendre et qui seront assez étonnées de s'y trouver. Ma bonne amie s'est imaginé de nous joindre à vous. Je reconnais dans les plus légers effets l'attachement qui lui fait chercher à me retrouver partout, mais j'avoue que son arrangement ne m'a pas flattée, comme il aurait dû faire naturellement, et c'est cela dont je veux me plaindre.

Entre mon père, mon amie et vous, je crains toujours que le premier ne laisse échapper de ces riens qui pourraient dénoncer à la seconde la petite dissimulation à laquelle vous m'avez amenée ; je vois cette appréhension entraîner je ne sais quel malaise qui ne m'est pas familier. Pour éviter plusieurs feintes, je m'étais dépêchée d'en faire une, en écrivant à mon amie (1), lorsque j'appris son voyage, que je vous

(1) Lettre du 7 mai. V. plus haut n° 11.

avais peu vu, afin d'éluder ses questions. Je ne croyais pas que le soin de conserver, pour les confondre, tous les droits de l'amitié dût me coûter le plaisir de me trouver sans aucune gêne au milieu de ceux que je distingue.

Vous êtes venu établir un quartier de réserve au sein de la plus grande confiance ; ma simplicité, ma bonhomie sont comme effrayées de l'embarras où peuvent me jeter le manque de mémoire ou le peu d'aptitude à ces finesses de quelqu'un qu'il me faut préparer avec des ménagements pénibles. Ne prenez pas ceci pour des reproches : c'est l'expression échappée à la disposition du moment. J'ai toujours regardé ma chère Sophie comme assez élevée au-dessus de son sexe, pour que l'espèce de préférence que vous sembliez accorder à une nouvelle connaissance ne produisît sur elle aucune impression désagréable. Si j'en avais jugé autrement, j'aurais été la première à vous demander un silence qui m'eût paru nécessaire. Vous l'avez néanmoins estimé tel, par des raisons dont l'excellence ne me fut jamais douteuse, parce que, vous reconnaissant du sens et de l'élévation, je les ai crues mériter mon adhésion ; je les vois toujours du même œil, j'y aurai toujours le même égard, parce que je vous juge toujours digne de mon estime et de ma confiance, et c'est la franchise, le sans-prétention de l'une et de l'autre qui me font les témoigner aussi librement à vous-même qu'à tout autre.

Mon billet s'allonge malgré moi. Je regretterais le temps que vous mettrez à le lire, s'il n'était d'ailleurs assez juste que vous payiez d'une petite peine la contrariété dont vous êtes l'occasion. Il faut bien que vous essuyez l'ennui d'un épanchement dont j'avais besoin et auquel je ne puis me livrer qu'avec vous. A vous seul je pouvais me plaindre de l'altération que j'apercevais au plaisir de vous rencontrer chez mon amie et de la résistance que cette vue me fit apporter à ses intentions. Je vous laisse apprécier cette plainte qui n'en mérite plus le nom, et que je me serais défendu de faire, si l'on pouvait la prendre dans la commune acception.

17. — *A Henriette,* 19 *Août.*

On a vu que Marie Phlipon envoyait à son amie des extraits de ses lectures (le mois précédent, elle lui avait adressé des extraits de Xénophon). Cette fois il s'agit de la Suisse: « J'étais disposée à te faire un abrégé de l'histoire de la Suisse, d'après la lecture d'un dictionnaire géographique et politique de ce pays..., je ne me sens pas assez laborieuse aujourd'hui pour entreprendre ce voyage... » Un dictionnaire ?... Non pas, mais tout bonnement les notes que Roland lui avait laissées avant son départ pour l'Italie et celles qu'il en avait rapportées. Ce résumé se trouve tout au long dans les *Lettres d'Italie,* t. I, p. 13-72.

18. — *Roland à Cousin-Despréaux,* 31 *août et* 8 *octobre.*

Dans la première lettre, Roland informe son ami qu'il rentrera à Amiens le 9 septembre au plus tard ; dans la seconde, il écrit, d'Amiens : « Arrivé ici depuis près d'un mois... » Nous avons donc la date exacte de son retour.

19. — *Marie Phlipon aux deux sœurs,* 12 *décembre.*

Elle est, depuis le 7, dans son nouveau logement. Ce détail est à noter. Jusqu'alors, nous l'avons vu, elle habitait une maison située quai de l'Horloge du Palais, avec entrée par la place Dauphine. Désormais ce sera rue de Harlay. Mais il semble que les deux maisons étaient contiguës. Elle ajoute : « Mon cabinet me semble tout à fait joli ; je l'ai rangé avec complaisance ; mes livres et mes papiers y sont au mieux... »

## V

20. — *Roland à Marie Phlipon,* 30 *décembre* 1778 (ms. 6240, f^os^ 3-4).

Roland, rentré à Amiens au commencement de septembre, reste alors trois mois sans écrire. Puis, au moment de repartir pour Paris, il se décide à donner signe de vie.

Adresse : *A Mademoiselle Phlipon, chez M. son père,* etc...

Amiens, 30 décembre 1778.

Vous le croirez difficilement, Mademoiselle ; mais avec nne intention bien décidée de vous écrire plus tôt, et m'en occupant chaque jour, ce n'est qu'au moment de mon départ que j'en ai la faculté. J'ai demandé de vos nouvelles toutes les fois que j'ai vu vos amies ; ce n'est pas dire beaucoup ;

car, ni elles, ni d'autres, je n'ai vu presque personne depuis mon retour en cette ville, dont je n'ai cependant pas absenté un instant. Je ne sors plus, j'ai travaillé avec une assiduité telle que je ne l'avais encore fait de la vie ; et c'est dire quelque chose. Comme les rois d'Orient se montraient peu, et encore aujourd'hui le grand Lama, pour attirer davantage les respects du public, je crois que jusqu'à moi, chétif mortel, j'en suis plus accueilli de ne montrer moins. J'en vaux en effet quelque chose de plus, du moins. J'ai travaillé pour le compte d'amis (1), et j'y ai mis beaucoup de zèle. J'ai travaillé pour le mien, et enfin j'ai revisé mes notes sur la Sicile. C'est la seule partie que j'aie eu le temps de revoir ; je ne sais encore ce que j'en ferai. J'ai souvent pensé à vous en écrivant ; enfin je vous consulterai.

Je pars pour Rouen et Dieppe ; je serai de quinze jours à trois semaines à visiter ces parties de la Grèce (2). Je reverrai mes amis avec cet empressement, cette ardeur qui m'a toujours entraîné vers eux, et qui ne diminuera rien, tant s'en faut, de celle qui me fait envisager Paris comme le terme heureux de cette petite tournée aimable et philosophique ; là, le sentiment se réunit aux connaissances, la délicatesse du goût aux grâces de la nature, le tact enfin au jugement. Puisse le bonheur tant mérité égaler autant d'acquis, réunir autant de dons !

Vous avez fait votre décampement dans la rigueur de la saison, et vous en avez beaucoup été détournée des occupations que vous vous êtes choisies.

Je laisse une de vos amies (3) dans un état de maladie qui l'inquiète ; elle craint de mourir. C'est une triste situation que celle de craindre ; elle m'a dit là dessus des choses hon-

(1) Roland révisait, refondait, complétait les manuscrits de *l'Histoire de la Grèce*, que Cousin-Despréaux avait entreprise. (Voir mon édition des *Lettres de Mme Roland*, II, 587). Sa correspondance avec Cousin-Despréaux, de la collection Le Corbeiller, roule en grande partie là-dessus.

(2) C'est-à-dire de la Normandie. C'est ainsi qu'il appelait la province de ses vieux amis, de ses chers « Grecs », par opposition à la Picardie, qu'il appelait dédaigneusement la « Béotie ». (Voir au t. II, p. 578-593, de mon édition des *Lettres*, l'appendice D).

Le précédent éditeur avait remplacé *Grèce* par *Normandie*. Traduction inutile et qui ne permettait pas de saisir les allusions de la réponse de Marie Phlipon.

(3) Henriette.

nêtes, mais vous savez... et quoique je présume bien que ceci n'y entrât pour rien, cependant... il fratello (1) a fatto, a detto qualche cose che facevano veder che si pensava ancora ; e ella seppe ben che... niente, niente, niente (2).

J'imagine que La Chapelle (3) aura tort : il y a loin des agréments d'une langue douce et si propre au sentiment, aux ronces, aux épines de la géométrie ; mais vous êtes également faite pour sentir et goûter l'une, comme pour aplanir la route et pénétrer dans l'autre. Je vous salue encore, Mademoiselle, du meilleur de mon cœur.

Bien des choses de ma part à M. votre père.

---

Ainsi, depuis le moment où Roland est revenu à Paris (mi-février 1778), a revu sa jeune amie, et s'est fait pardonner son imprudence sur l'histoire de Livourne, les relations sont redevenues ce qu'elles étaient en 1776, avant le départ pour l'Italie. Il semble que Roland ait, dès le début, offert sa main, que Marie Phlipon lui ait objecté ses demi-engagements antérieurs avec Henriette Cannet, qu'il ait été convenu entre eux qu'il devait tout d'abord s'en délier doucement, et qu'en attendant il ait exigé le secret, non seulement sur ses intentions, mais aussi sur l'assiduité de ses visites. De là, cette espèce de dissimulation déplaisante qui apparaît dans la correspondance avec les deux sœurs. D'ailleurs, les choses n'allaient pas bien vite, puisque, du 10 septembre au 30 décembre, l'amoureux quadragénaire ne trouve pas le temps d'écrire à son amie. Pourtant, quand il se remet en route pour l'aller revoir (en passant par Dieppe et Rouen), la fin de sa lettre du 30 décembre montre que tout est fini entre Henriette et lui.

En somme, les deux lettres du 12 août et du 30 décembre éclairent bien toute cette année 1778. On en est encore, des deux côtés, aux coquetteries gracieuses qui n'engagent en rien.

(1) Cannet de Sélincourt, frère des deux amies, avocat à Paris, mais qui allait fréquemment revoir sa famille. (Voir sur lui mon édition des *Lettres*, t. II, p. 552).

(2) Le frère a fait, a dit certaines choses qui faisaient voir que l'on pensait encore ; et elle a bien compris que... rien, rien, rien.

(3) Auteur d'un traité de géométrie.

---

# CHAPITRE III

# LES PRÉLUDES

## (JANVIER-AVRIL 1779)

## CHAPITRE III

### Les Préludes (janvier-avril 1779).

### VI

21. — *Marie Phlipon à Roland*, 3 *janvier* 1779 (ms. 6238, fol. 7-8).

Adresse : *A Monsieur Roland de la Platière, chez Madame Malortie, à Rouen, en Normandie.*

C'est là que se trouvait Roland, après un court séjour à Dieppe chez Cousin-Despréaux. Mme Malortie était la mère de ces vaillantes filles avec lesquelles Roland avait noué, pendant les années de sa jeunesse passées à Rouen (1752-1764), une si étroite amitié (1).

Paris, 3 janvier 1779.

Il s'en est fallu de peu, Monsieur, que je n'aie été fâchée de recevoir une lettre de vous, le premier jour de l'année, en même temps que plusieurs autres épîtres qui ne ressemblaient guère à la vôtre. A quoi bon se mêler dans une foule dont on diffère autant, si ce n'est pour faire pièce à ceux qui la composent ? et vous m'avouerez que ce tour est bien fripon pour un Thalès (2). Il est donc vrai qu'avec le dessein de m'écrire depuis longtemps vous n'en avez rien pu faire que ces derniers jours. Je le crois, puisque vous le dites : car il me coûterait toujours beaucoup moins de supposer une chose difficile que d'affaiblir en moi l'opinion de votre parfaite sincérité. Je puis, en me plaignant tout bas pour mon compte, vous louer cependant de bon cœur de n'avoir rien dérobé, à mon profit, d'un

(1) Voir, sur les demoiselles Malortie, l'appendice D, § 5, de mon édition des *Lettres*. Voir surtout la notice, plus complète, que vient de leur consacrer M. Armand Le Corbeiller, dans le *Bulletin de la Société des amis des monuments Rouennais*.

(2) *Thalès* était le surnom de Roland, dans sa petite société des « Grecs ».

temps que vous remplissez par des occupations utiles : mais si vous cherchiez à faire naître ma persuasion sur la moindre chose qui ne fût pas exacte à vos yeux, je crois que je vous haïrais dès l'instant où j'apercevrais la fraude ; ou plutôt, j'imaginerais qu'un méchant esprit aurait emprunté votre nom et vos traits. Alors, dans l'extrême embarras d'allier des idées contraires et dans le désespoir de joindre jamais l'évidence, je trouverais, peut-être, un peu moins pitoyable le système du pauvre Berkeley.

Il faut avouer qu'avec la manie de cette noble franchise on est réduit aujourd'hui à resserrer souvent son estime, ou bien à sortir de son siècle, à se transporter chez ces Grecs qui s'avisaient d'être de bonnes gens, qui se piquaient de constance en vertu, en amitié, et qui montraient qu'on pouvait être à la fois simple et grand, éloquent et sage, modeste et savant. C'est au milieu de ces chers compatriotes que vous respirez actuellement une *aura vitale* si propre à vous restaurer des travaux dont l'assiduité m'effraye pour votre santé. A la joie que me fait votre bonheur, je vérifie de nouveau combien le mien est dépendant de celui des personnes que je distingue. Je sens mon cœur sur un oreiller, lorsque je sais mes amis contents.

J'ai été véritablement fort occupée des suites de mon déplacement (1) ; j'en ai fait mes saturnales, afin de ne rien laisser d'inutile ou d'indifférent. Je savais que, sans avoir à descendre de bien haut, on pouvait gagner à le faire, n'eût-on à franchir qu'un degré.

Je pense que les sages se dérobent souvent aux regards du public afin de vivre paisiblement, comme se dérobent certains monarques pour s'attirer plus de respects, en cachant mieux ce qu'ils sont, et dans ce sens ils ont tous également raison ; mais il me semble aussi que la ville d'Amiens ne vaut guère, puisque ses habitants ont pu vous faire trouver bon l'usage de ces rois d'Orient. Gardez-vous bien de le suivre ici ; ceux qui vous y connaissent ne jugent pas leur monde à la manière des Asiatiques.

(1) Son changement de logis, en décembre 1778, V. plus haut, n° 19.

Vedo bene che V. S. mi crede via più dotta che no sono realmente ; non è vero tutto ciò che fù detto a Lei, della mia scienza nel' italiano. Son inferiore di gran lunga a quel grado ove m'inalza la sua lusinghevole opinione. Amo molto questa dolce favella, la scrivo un poco, ma non potrei bene parlarla, ne comprendere abbastanza la poesia per sentirne la bellezza. Quando voglio servirmi di quel agradevole linguagio, balbetto, bisbiglio lentamente com'un bambino ; (questo che, lo sapete, senza ciò sovente m'avveniva). Ho gran paura che siate sempre 'l maestro. V. S. mi domanda quel che fo addesso. Divido il mio tempo fra lo studio e la cura delle vicende di cui sono caricata ; quell'ultime non mi lasciano grande ozio, ma pure so trovarne. Rinchiusa spesse volte nella cara solitudine del mio gabinetto, accompagnata dalla tenera rimembranza dei miei amici, nell'aver in mano l'amabile Telemaco, overro 'l

(1) Je vois bien, Monsieur, que vous me croyez plus forte que je ne le suis en réalité. Tout ce qu'on vous a dit de mon savoir en italien n'est pas exact. Je suis très au-dessous du degré où m'élève votre flatteuse opinion. J'aime beaucoup ce doux parler, je l'écris un peu, mais je ne pourrais le bien parler ni comprendre assez la poésie pour en sentir la beauté. Quand je veux me servir de cet agréable langage, je balbutie, j'épelle avec la lenteur d'un enfant (ce qui m'arrivait déjà sans cela, comme vous le savez). J'ai grand peur que vous ne soyez toujours le maître.

Vous me demandez ce que je fais maintenant. Je partage mon temps entre l'étude et le soin des affaires dont je suis accablée, affaires qui ne me laissent pas grand loisir, bien que j'en trouve pourtant. Renfermée souvent dans la chère solitude de mon cabinet, accompagnée du tendre souvenir de mes amis, ayant en mains l'aimable Télémaque ou le bon Jean-Jacques, j'entretiens le goût du bien, le courage de l'accomplir et le talent d'être heureux par lui seul. Le charme de la musique et celui d'une douce mélancolie embellissent tout à tour chacune de mes journées : et ainsi elles s'écoulent toutes sans chagrin. Je suis grave, mais non pas triste : je conserve en mon cœur l'assurance de n'être jamais entièrement malheureuse, parce que je ne crains ni les malheurs ni encore moins la mort. Déjà je pourrais dire : « Non ignara mali, miseris succurrere disco », et, quand finira ma vie, elle aura été bien employée. Je ne me plains pas de ma santé, elle est passable : comment va la vôtre ? Ce retour de froid me fait trembler pour vous. Oh ! combien vous auriez besoin du climat de l'Italie !

Je suis affligée du triste état de mon amie : je vois avec peine que sa sensibilité s'exaspère et peut-être creuse sa tombe. Le frère ne pense plus rien. Je l'ai vu récemment, il m'a parlé de vous avec grande estime. Il m'a demandé adroitement de vos nouvelles. Je ne lui en ai pas donné d'autres que celles que j'avais par sa sœur cadette, qui m'avait écrit que vous étiez à la veille de votre départ.

La Chapelle, tout seul, pourrait avoir tort ; mais vous lui feriez avoir raison, et les épines de la géométrie seront émoussées par l'aimable attention, l'application gracieuse de l'amitié.

J'aurais grand plaisir à voir les notes sur la Sicile. N'oubliez pas le manuscrit ni l'Eloge, tout ce qui vous touche m'intéresse.

Adieu ; je vous attends avec joie.

buon Giovani-Giacomo, nutrisco il gusto del bene, il coraggio d'eseguirlo, e'l talento d'essere felice per lui solo. L'incanto della melodia, e quello d'una dolce malinconia abellono scambievolmente ognuno de'i miei giorni : cosi tutti passano senza cordoglio. Sono grave, ma non mesta : conservo nel mio petto la sicurezza di non essere giammai affatto sventurata, perche non temo ne le sciagure, ne la morte, ancora meno ; già, potrei dire : « Non ignara mali, m [iseris] s [uccurrere] d [isco] », e quando finira la mia vita, sarà stata impiegata. Non mi dolgo della mia salute, ella è tollerabile : come va di V. S. la sua ? Il nuovo freddo mi fa tremolare per Essa. O quanto ella avrebbe bisogno del clima d'Italia !

Son afflitta dal mesto stato della mia amica : vedo dolorosamente la sua sensibilità inacerbarsi, e forse scavare la sua fossa. Il fratello non pense più niente. L'ho veduto da poco tempo, parlô con gran stima di V. S. ; mi dômando destramente delle sue nuove : non dettigliene d'altre che quelle ch'aveva dall' sua più giovane sorella, la quale mi scrivette ch'era V. S. presso di partire. La Chapelle, affatto solo, potrebbe aver torto ; ma fareste aver ragione ad esso, e le spine della geometria saranno spuntate per l'amabile cura, per l'aplicazione leggiadra dell' amicizia. Avrô gran piacere a rimirare le note sopra la Sicilia. Non vi scordate del manuscritto ne del' Elogio (1) : m'interessa tutto ciô che vi tocca. Addio : v'aspetto con letizia.

Mon père vous dit mille choses honnêtes.

22. — *A Sophie*, 10 *janvier* 1779 :

Je n'ai pas encore vu le voyageur.

23. — *Roland à Cousin-Despréaux*, 23 *janvier*, de Rouen :

Vous me voyez encore ici, mon cher Platon, mais ce n'est plus pour longtemps. Je pars ce soir [pour Paris].

(1) Cet « Eloge » est sans doute l'espèce de *thrène* en prose que Roland avait composé pour pleurer la mort de la plus jeune des demoiselles Malortie, qu'il avait aimée et dû épouser, et qu'il désigne sous le nom de *Cléobuline*. Ce morceau « Thalès aux sœurs de Cléobuline et à tous les Grecs, salut et consolation » se trouve au ms. 9532, fol. 349-354.

## VII

24. — *Roland à Marie Phlipon, s. d.* (ms. 6240, fol. 5-6).

Adresse : *A M^lle Phelippon* (sic), *chez M. son père, graveur de M. le comte d'Artois, quai de l'Horloge du Palais, près la place Dauphine.*

Cette lettre de Roland, dont je n'ai pu déterminer la date, doit se placer approximativement dans les derniers jours de janvier 1779. Roland remercie pour un cadeau. — Il semble qu'il avait vu les Phlipon la veille, en arrivant à Paris.

Vous me jouez un cruel tour, Mademoiselle ; permettez-moi de vous l'observer. Je sens qu'on ne saurait mettre plus d'honnêteté et de délicatesse que j'en trouve dans votre procédé, et si c'était de cela que j'ose me plaindre, peut-être me rendrais-je coupable. Je ne sais cependant, mais, de concert avec M. votre père, vous avez été beaucoup plus loin que je n'aurais pu l'imaginer, et ma surprise a été extrême ; ma reconnaissance la surpasse néanmoins, et ce qu'il y a de singulier, c'est que c'est elle-même qui m'excite aux reproches que je voudrais vous faire. Fallait-il exercer à ce point ma sensibilité ? et [par] quelle voie et dans quel champ mon cœur peut-il s'épancher pour vous la peindre ? Je ne résiste point à vous déclarer les sentiments qu'éprouve mon âme au milieu des travaux secs qui me préoccupaient en ce moment ; ils me remplissent assez pour porter une distraction forcée sur tous les autres objets. J'étais un peu fatigué hier, il en faut convenir, mais je me couchai peu après mon arrivée ; j'ai dormi ; je me suis levé matin et il n'en est plus question.

De l'instant après que votre lettre et les objets qui l'accompagnaient me sont parvenus (1).

25. — *A Sophie*, 1^er *février* :

M. Roland est à Paris, je l'ai revu avec plaisir ; mais tu penses bien que les embarras qui m'environnent (2) ne me

(1) Ces deux lignes sont pour dater le moment de la lettre.

(2) Sa bonne et l'apprenti de son père (logé et nourri chez lui, selon l'usage du temps) sont malades en même temps. Mignonne était déjà hors de danger, mais l'apprenti était au lit depuis quatre jours, menacé d'une fluxion de poitrine.

permettent qu'à peine de jouir à la dérobée d'une visite intéressante. Ton frère s'est rencontré avec lui, ici il y a trois jours.

## VIII

26. — *Marie Phlipon à Roland*, s. d. [8 février 1779] (ms. 6238, fol. 16-17).

Adresse : *A M. Roland de la Platière, hôtel de Rome, rue de la Licorne, à Paris.*

Ainsi Roland a quitté l'hôtel Impérial de la rue des Mathurins, pour venir se loger dans la Cité, tout près de son amie.

La lettre est datée seulement de « lundi à 3 heures ». Il ne semble pas douteux qu'elle ne soit du mois de février. Or, ce ne peut être le lundi 1er février, puisqu'elle y parle du prochain rétablissement de ses malades et que ce jour-là l'apprenti était au plus fort de sa pneumonie ; ni le lundi 15, puisque le 12 elle partit pour Vincennes et n'en revint que le 19 (Dauban, II, 368) ; ni le lundi 22, car ses malades étaient alors guéris. Cela nous porte donc forcément au lundi 8.

On voit que Roland avait fait adresser à Phlipon des canards d'Amiens dans leur terrine, et que la jeune fille, en veillant ses malades (ce qui explique l'heure à laquelle elle écrit), avait lu « l'Eloge de Cléobuline » dont il a été question plus haut.

Lundi, à trois heures [du matin].

L'honnêteté attentive qui accompagne tous vos procédés vous fait mettre à contribution jusqu'à la Béotie (1) et tirer d'elle ce qu'il y a de plus en réputation pour l'offrir à vos amis ; n'êtes-vous donc pas content de commander leur estime, d'obtenir leur attachement et d'avoir déjà fait naître leur reconnaissance par cette délicatesse aimable dont le plus léger témoignage oblige et satisfait ? J'aurais envie de vous gronder ; je voudrais que vous me laissiez du moins le courage de le faire et je vous en veux de me l'ôter.

Mon père se propose de vous assurer lui-même de toute sa sensibilité. J'espère que le rétablissement de mes malades nous permettra de vous faire assister à la délivrance de ces malheureux déplumés qui supportent en paix leur disgrâce.

(1) La Picardie.

Je tombe de sommeil et de fatigue, je vais me coucher pour quelques heures.

Adieu, digne ami de Cléobuline et de toutes les âmes sensibles à ce qui est vrai, juste et bon. Combien vous faites votre éloge par l'enthousiasme sublime avec lequel vous tracez celui de la vertu !

## IX

27. — *Marie Phlipon à Roland*, s. d. [11 février 1779] (ms. 6238, fol. 11). — Pas d'adresse.

La lettre est datée seulement du « jeudi, à 3 heures du matin. » Ce ne peut être du jeudi 18 février, puisque la jeune fille séjourna à Vincennes du 12 au 19. Il faut donc la placer ou au jeudi 4 ou au jeudi 11 ; j'incline pour cette dernière date, en voyant Marie Phlipon inviter Roland à venir la voir ce jour-là avec son frère, et en considérant qu'elle devait partir le lendemain 12 pour Vincennes.

Jeudi, à trois heures du matin [1779] (1).

Ne grondez point, en apprenant que je suis éveillée à cette heure ; je me félicite de l'être. La sagesse se nourrit souvent de méditations nocturnes, et les bonnes pensées ne viennent pas en dormant. J'ai songé dans mes rêveries que si M. votre frère m'honorait aujourd'hui de sa visite, vous pourriez l'accompagner, vers deux heures ; non plus tôt, parce que je ne saurais être à vous, ni plus tard, parce que je ne trouverais plus mon compte. En prêtant les mains à cet arrangement, vous seriez accueillis cordialement par cette bonhomie simple et confiante dans ses procédés comme dans ses sentiments. Cette idée est riante ; il me semble que mon front devient plus serein à son aspect ; je voudrais apercevoir d'ici l'air qu'elle fait prendre à votre physionomie discrète. Nous verrons si le choix du porteur ne pourrait pas assurer le succès de ma missive ; il serait piquant de ne pas réussir en s'y prenant aussi matin.

Tout dort autour de moi ; je vois avec charme le sommeil bienfaisant réparer doucement les forces d'une convalescente, suspendre les douleurs et l'ennui d'un malade ; je sens le

(1) L'indication de l'année est d'une autre plume, et postérieure.

bien qu'il leur fait, je jouis de mes soins, j'aime à contempler ce paisible repos... je donnerais dix nuits pour ce spectacle. Le silence des ténèbres ressemble à celui des campagnes ; il porte au recueillement, donne aux passions un accent plus grave, régénère l'esprit, rassemble les sensations, excite les grands mouvements, produit enfin l'enthousiasme, cette plénitude de sentiment d'où renaissent épurées les affections sans nombre qui font les délices de la vie. Je suis moins triste, dès que je puis l'être en liberté. Le voile de l'obscurité me flatte et me console ; c'est lui dont j'ai besoin au défaut du sein de l'amitié. Dans le calme de la solitude et de la réflexion, je me réconcilie avec mes semblables. L'étude que je fais d'eux dans la société me fatigue et m'aigrit... Mon cœur n'est plus oppressé comme vous l'avez vu ; mais il conserve encore je ne sais quoi de sombre et d'ardent, qui le conduirait au dégoût sans les efforts de la raison. L'effet d'impressions habituelles et pénibles renaît par accidents. Cependant, mon courage n'est pas éteint, la vie n'est pas insupportable à mes yeux. Je ne sais si ce serait une de ces illusions heureuses dont l'expérience nous dépouille cruellement, mais il me semble que l'existence la plus laborieuse me sera douce encore, tant que j'aurai du bien à faire et des amis à chérir. Si c'est une illusion, elle vous devra quelque chose. Non, vous me ferez plutôt croire que c'est un sentiment fondé dans la nature et dans la vérité.

28. — *A Sophie*, 18 *février*, de Vincennes.

Je suis ici depuis six jours, je pars demain au soir pour rentrer dans la maison paternelle.

Marie Phlipon était venue à Vincennes pour conférer avec son oncle, le chanoine Bimont, sur les mesures à prendre pour se faire rendre ses comptes par son père à sa majorité (elle allait avoir vingt-cinq ans au 17 mars suivant). « Il est dur d'user de ses droits contre l'auteur de ses jours... Je veux donner à mon père mon temps, mes soins et mon argent ; mais il faut que j'aie mon bien pour le lui conserver...

» Mes convalescents vont très bien ».

29. — *Roland à Cousin-Despréaux*, 21 *février*.

Il arrive de Longpont après y avoir passé cinq jours.

Il y avait un an environ que son frère, l'ancien prieur du collège de Cluny, était curé de Longpont ; c'est auprès de lui qu'il allait volontiers chercher conseil. On peut remarquer que sa jeune amie et lui, pour n'être pas privés l'un de l'autre, faisaient coïncider leurs absences.

## X

30. — *Marie Phlipon à Roland*, 21 *février*. — (Lettre publiée en 1864 par M. Dauban, dans son *Etude sur M^me^ Roland et son temps*, p. LVIII).

L'adresse porte « : à M. Roland de la Platière, hôtel de Rome, rue de la Licorne, près l'église de la Madeleine ». Cette précision sur la nouvelle adresse de Roland est à noter. Il y avait en effet, au XVIII^e^ siècle, une église de Sainte-Madeleine dans la Cité, rue de la Licorne. C'est donc par erreur que, dans mon édition des *Lettres de M^me^ Roland*, t. 1^er^, p. 3), je supposais la rue de la Licorne dans le voisinage de la Madeleine actuelle. — On peut remarquer aussi que Marie Phlipon écrit à Roland le jour même où elle le sait revenu de Longpont.

De mon lit, ce 21 février. — Il n'est pas sept heures : je m'éveille, et la première émotion que j'éprouve est celle d'un sentiment qui me ramène vers son objet. Le jour que j'aperçois ne sera pas embelli par l'espérance prochaine de revoir cet objet, mais le charme de l'entretenir ne sera pas entièrement perdu pour moi, et mes premières expressions lui seront adressées.

Je me suis couchée tard, j'ai peu dormi ; cependant, je me trouve fraîche et tranquille. Sans être gaie, je goûte avec complaisance cette espèce de sécurité douce et consolante que l'on trouve enfin en soi-même quand on peut y rentrer avec confiance. Je prévois et j'attends les événements sans les défier ni les craindre. Ce serait une chose monstrueuse et contradictoire que d'être votre amie et de pouvoir manquer de courage. Non, mon ami, celle que vous avez jugée digne de partager vos affections ne sait pas plier sous les disgrâces en les supportant ; de bonne heure elle apprit à mériter l'estime de ceux qui vous ressemblent. Elle mépriserait, en vous aimant, toutes celles que le malheur pourrait rassembler sur sa tête. Ne vous

occupez point des peines dont vous effacez l'impression ; jouissez de l'assurance de les suspendre et de les faire évanouir (1).

Ayez soin de votre santé, de votre bonheur ; il ne vous serait pas pardonnable de troubler la félicité de ceux qui vous chérissent, et vous savez bien qu'elle n'est qu'une avec la vôtre.

Je vais aujourd'hui dans la société par raison, devoir et convenance ; si je m'ennuie trop au milieu de ces êtres amphibies, froids et passifs, qui me dégoûtent et que je ne peux définir, je vous en accuserai, je me vengerai sur vous, par mes reproches, de tout le désagrément que j'aurai souffert. En attendant, salut, paix, amitié.

31. — *A Sophie*, 23 *février*.

M. de Sélincourt et ton beau-frère (2) sont arrivés ici hier dans le même instant et sans s'attendre à se rencontrer ; j'avais M. Roland, *qui vient me voir parfois* [je souligne] et que je reçois avec plaisir.

32. — *A Sophie*, 8 *mars*.

Lettre fort intéressante, où Marie Phlipon s'analyse en termes peut-être obscurs pour son amie, plus clairs pour nous :

J'ai souffert une crise violente... Je crois que l'attendrissement ou l'émotion où me tenait ma situation au milieu de ces personnes souffrantes [la bonne et l'apprenti]... me rendait plus susceptibles d'être fortement ébranlée par toute cause quelconque qui se jetterait et que tel a été le principe qui augmente cette dernière révolution... Je suis le centre où tout vient frapper. Peut-être, dans des jours paisibles, je reviendrai sur ce temps, et je t'entretiendrai de tous les détails dont je t'ai frustrée...

(1) Marie Phlipon a dû confier à Roland les motifs de son voyage de Vincennes, et c'est à ces soucis que font allusion ces phrases.

(2) M. Guérard.

## XI

33.— *Marie Phlipon à Roland, mars* 1779 (ms. 6238, fol. 14-15).

La lettre ne donne pas le quantième du mois ; il semble qu'elle soit de la première quinzaine.

Mars 79.

Il est deux heures du matin ; je me sens fraîche, éveillée, paisible, comme au sortir des bras du sommeil, et je ne puis me refuser le plaisir de vous écrire un mot avant de me coucher.

Mon pauvre ami, que faites-vous tristement avec votre rhume (1) ? Je viens de lire le cahier de votre histoire de la Grèce (2). J'en ai l'imagination remplie et l'âme toute émue. Attachée peu à peu par la peinture intéressante des mœurs et des goûts d'un peuple sensible et généreux, j'ai été tellement préoccupée des objets qu'elle me présentait que je n'ai plus vu qu'eux. C'est avec un étonnement semblable à celui qu'on éprouve après quelques moments de délire que je me retrouve isolée au coin de mon feu, moi qui me croyais environnée d'Ulysse, Ajax, Diomède et tous ces autres héros qui se disputaient les prix des jeux qu'Achille faisait célébrer en l'honneur de Patrocle. Le souvenir d'un ami vient se placer tout naturellement pour adoucir l'effet d'un changement aussi brusque. Je ne sais si vous m'inspirez de vos goûts ou si la même sympathie qui rapproche nos âmes les rend susceptibles d'être également affectées par des sujets semblables, mais vos Grecs me plaisent et m'intéressent. On aperçoit chez eux, dès les premiers temps, ces germes heureux de grandeur, de noblesse et d'agrément qui se développèrent successivement dans leurs lois, leurs actions, leur génie et leurs productions. Combien leur âme active, leur imagination forte et brillante se montrent déjà dans le siècle du siège de Troie ! Une religion douce et riante, des mœurs simples, un courage

(1) Roland écrivait, le 16 mars, à Cousin-Despréaux : « Je suis occupé comme jamais ; le temps coule avec une rapidité sans égale ; *je suis fort enrhumé* ; je n'en travaille ni chemine moins... »

(2) C'était le manuscrit de Cousin-Despréaux, confié à Roland pour retouches, suppressions, additions, etc...

élevé, des exercices propres à nourrir l'amour de la gloire, en perfectionnant d'ailleurs les facultés corporelles, annoncent et distinguent la nation qui doit bientôt, dans tous les genres, fournir des modèles à la postérité.

Je crois que par sa nature, par l'érudition qu'il contient, et à l'aide des traits de force que vous lui donnerez, l'ouvrage de votre ami intéressera les gens de goût et les amateurs des lettres.

C'est un beau dessin, dont plusieurs traits faiblement esquissés ont besoin d'être retouchés avec vigueur.

Je vais dormir, si je puis, pour reposer ma petite tête et lui rendre la force de faire une équation. Ne riez point : je suis aussi embarrassée de mon algèbre que vous l'êtes de votre rhume : il n'y a là rien de plaisant.

## XII

34. — *Marie Phlipon, à Roland, s. d.* (ms. 6238, fol, 9-10).

La lettre est datée seulement de « mardi, à 11 heures du soir ». Elle est écrite en italien, ce qui permet le doux tutoiement. Je la placerais volontiers au mardi 16 mars.

Martedi alle undici ore della sera.

Che fai tu adesso, mio amico ? Pensi tu a me, che t'amo, che te scrivo, che voglio dimenticarsi teco di tutte le cose fastidiose della giornata passata ? La predicatrice era pure benevole, amabile ; ma lontana di te, prefero la solitudine, il lavoro ad ogn'altra compagnia. Ho fatto peró di mio meglio

Mardi, à onze heures du soir.

(1) Que fais-tu à cette heure, mon ami ? Penses-tu à moi, qui t'aime, qui t'écris, qui veux oublier avec toi toutes les choses fastidieuses de la journée écoulée ? La *prédicatrice* (1) était cependant bienveillante, aimable. Mais loin de toi je préfère la solitude, le travail, à toute autre compagnie. J'ai fait pourtant de mon mieux pour montrer de la gaieté. Je me suis accommodée de tout avec douceur en pensant que c'était mon devoir, et le plaisir de le faire est pour moi le seul dédommagement de ton absence.

Nous sommes allées nous promener. La douceur de l'air, la verdure naissante, le beau soleil, l'odeur pénétrante des plantes ont ému mon imagination. J'aurais voulu n'être pas distraite par tous ceux qui m'entouraient, me parlaient, m'importunaient. Je t'ai cherché en vain, avec le désir, mais sans l'espoir de te voir.

(1) Sa cousine, Mlle Desportes.

per apparire rallegrata ; mi sono accomodata di tutto con dolcezza, pensando ch'era ciò mio dovero ; e'l piacere di far questo é per me'l solo compenso della tua carissima presenza. Noi siamo state spassegiare ; e l'aria dolce, la verdura nascente, il bel sole, e l'odore insinuante delle piante hanno smosso la mia imaginazione : avrei voluto non esser distratta dal parecchi che mi circondavano, mi parlavano e m'importunavano. T'ho vanamente cercato col desio, ma senza speranza, di vederti. Rientrate nella casa, abbiamo giuocato mestamente ; in fino sono ritornata, liberata, sola colla mia tenerezza, col tuo sovvenire, colla mia penna. Hai disordinato molto più che non lo credi miei proponimenti di questo matino, ma domani mene vendicero all'ora ove riceverai questa piccola lettera. T'invio colle tue carte alcune delle mie cattivissime foglie : farai fuoco di ciò se vuoi tu. Non voglio riserbare l'Elogio ch'aveva disegno di trascrivere ; non posso più leggerlo senz'aver'il cuore ferito, e gli occhi grondanti d'amare lagrime. Lo rendo a te, conservando per sempre nel mio petto l'impressione ch'egli m'ha fatto. Bramo di saper nuove della tua sanità ; anderò domani visitar miei maggiori dopo pranso, e t'aspetterò la sera se puoi venire.

Vado scrivere un poco per necessità, poi anderò al letto risposarmi. Addio.

Al valoroso ed erudito pastor Melindo.

Nel campo Pindarico, in Arcadia. — Non, vous m'avez dit dans la Phocide.

Rentrées à la maison, nous avons joué tristement. Enfin, une fois délivrée, je me suis retrouvée seule avec ma tendresse. ton souvenir, et ma plume. Tu as dérangé beaucoup plus que tu ne le penses mes projets de ce matin, mais demain je me vengerai, à l'heure où tu recevras cette petite lettre. Je t'envoie avec tes papiers quelques-uns de mes méchants feuillets. Tu les jetteras au feu si tu veux. Je ne veux pas conserver l'Éloge (2) que je me proposais de transcrire. Je ne peux plus le lire sans avoir le cœur blessé et les yeux pleins de larmes amères. Je te le rends, en conservant pour toujours dans mon sein l'impression qu'il m'a faite.

J'ai hâte d'avoir des nouvelles de ta santé. Demain, j'irai visiter mes grands-parents (3) après dîner et je t'attendrai le soir si tu peux venir.

Je vais écrire un peu, par nécessité, puis j'irai au lit me reposer. Adieu.

Au valeureux et érudit pasteur Mélinde,

Dans le champ Pindarique, en Arcadie. — Non, vous m'avez dit dans la Phocide.

(1) L' « Eloge de Cléobuline ». Marie Phlipon avait un accès de jalousie rétrospective. On retrouvera plus loin une autre trace de ce sentiment contre la morte.

(2) Ses grand-oncle et tante Besnard et sa grand'mère Rotisset.

35. *Roland à Cousin-Despréaux, s. d.*

(Probablement de fin mars). Il compte partir de Paris pour Amiens du 5 au 10 avril, après Pâques (qui tombait le 4 avril cette année-là).

36. — 25 *mars, à Sophie* (Dauban, II, 376).

J'ai rectifié autant qu'il était possible, dans mon édition des *Lettres*, t. I. p. XLV, la date ou plutôt les dates de cette lettre.

Je m'aperçois du voisinage de M. Roland, qui ne demeure pas loin de moi, et qui vient assez souvent me donner une partie de ses soirées ; nous causons assez, nous lisons un peu d'Italien, et le temps se passe sans peine. Je lui ait dit les choses honnêtes que tu m'avais adressées à son intention, il m'a paru y être sensible; je suis chargée de te le témoigner en attendant qu'il t'en assure lui-même...

37. — *Roland à Cousin-Despréaux, 8 avril.*

Il est encore à Paris, il doit partir le lendemain pour Crépy-en-Valois (chez un autre de ses frères, le prieur Jacques-Marie), et de là se rendre à Amiens. (On va voir d'ailleurs qu'il s'attarda à Paris plusieurs jours encore).

Pour la première fois, il parle à son ami de Marie Phlipon, sans d'ailleurs la nommer. C'est à propos des *Lettres d'Italie :*

« L'épître (1) n'est point tant une fiction que vous paraissez l'imaginer ; elle est réellement et toute entière d'une demoiselle, de la demoiselle qui a reçu une partie des lettres, qui les a toutes lues, qui a mis au net ce que vous avez, qui a des connaissances, des talents *et surtout beaucoup d'âme...* »

---

Ainsi s'écoulaient les soirées entre Roland et sa jeune amie, en février et mars 1779. Dans la crise qui suivra, elle reviendra plusieurs fois sur ces deux souvenirs : « L'assiduité de cet hiver » (lettre du 1er juin), « tes visites de cet hiver » (du 25 juin). Phlipon ne paraissait plus y entendre malice, mais l'apprenti avait été plus clairvoyant, étant amoureux. On verra plus loin ses scènes de jalousie (lettres du 6 juin, du 22 juillet). Mignonne, de son côté, avait fait des remarques et les avaient communiquées à la bonne de Sélincourt (lettre du 2 octobre), et Sélincourt, moins que personne, n'était obligé à la discrétion (2). Mlle Desportes commençait à faire des remontrances (lettre du 24 juin).

Bref, à la fin de mars 1779, après deux mois de délicieuse intimité, Roland est sérieusement épris. La crise va commencer.

(1) Je ne saurais dire d'ailleurs de quelle épître il s'agit ; je n'en retrouve aucune dans le texte imprimé des *Lettres d'Italie.*

(2) A Sophie, 25 décembre 1779 : « Mignonne, toutes les fois qu'elle me voyait la plume à la main, [s'imaginait] que c'était pour *ce grand Monsieur* qui était venu l'autre jour avec des papiers sous son bras... »

# CHAPITRE IV

# LA CRISE (AVRIL 1779)

## CHAPITRE IV

### La Crise (avril 1779).

Violemment épris, Roland va devenir entreprenant. C'est à ce moment-là (commencement d'avril) qu'il faut placer une scène à laquelle Marie Phlipon fera allusion deux mois plus tard, alors qu'il se sont engagés l'un à l'autre : « Eh bien, mon ami, laisse-moi (tu connais ce *laisse-moi*) déraisonner quelquefois (lettre du 6 juin). Et Roland de répondre : « Je pense à toi sans cesse ; je m'en occupe partout, et ce délicieux *laisse-moi* ne me sort pas de la tête... » (Lettre du 8 juin). Dans sa réponse du 10 juin, elle y revient encore : « Je suis bien aise aussi que tu te souviennes de mon « laisse », quoique tu l'interprètes assez mal... » Puis, un peu plus loin, un mot qui dit tout : « *questo primo dolcissimo bacio*, impétueusement ravi, me fit un mal affreux... » Mais cette belle fille de vingt-cinq ans n'est ni une étourdie, ni une innocente. Par honnêteté, par fierté et aussi par un calcul très sensé, elle s'est promis depuis longtemps « de n'accorder jamais la moindre des faveurs qu'à l'homme auquel elle serait unie par le plus sacré des liens » (Lettre du 10 juin).

Sa résolution est vite prise. Le 10 avril elle se sauve à Vincennes, où elle trouvera, chez son bon oncle, un refuge propice aux réflexions, en même temps qu'elle continuera à s'y occuper du règlement de comptes avec son père.

C'est de là sans doute qu'elle écrivit à Roland la lettre suivante, datée seulement du « mardi soir ». (Il semble bien que ce soit du mardi 13 avril). La lettre étant adressée « hôtel de Rome, rue de la Licorne », on voit que Roland était encore à Paris.

---

### XIII

38. — *Marie Phlipon à Roland, s. d.* [13 avril] (ms. 6238, fol. 18-19).

Adresse : *A M. Roland de la Platière, hôtel de Rome, rue de la Licorne, près l'église de la Madeleine, à Paris.*

Mardi soir.

Je suis dans une situation qui me paraît nouvelle, mais l'espèce de douceur dont elle est accompagnée ne me dédommage pas de l'agitation inquiète que je souffre. Il me semble que je ne suis pas contente de moi... et (ce qu'il y a de pis) que vous en êtes la cause. Je sens trop bien la vérité d'une de vos réflexions : que tous les torts de votre sexe à

l'égard du mien sont les nôtres. Je prends la proposition pour maxime : je me charge des torts passés et des reproches que j'en voudrais faire, mais je préviendrai les nouveaux avec toute la vigilance dont je suis capable et vous ne trouverez pas étrange que j'appelle l'austérité à mon aide. Je vous ai vu depuis longtemps, je vous vois toujours et je crois vous voir à jamais comme l'être intéressant dont l'âme sensible, droite et honnête, les sentiments élevés et délicats, les mœurs douces et pures méritaient de fixer mon estime et mon attachement. La confiance et l'ingénuité vous ont ouvert mon cœur ; je vous ai donné le nom d'ami, j'ai pris un titre semblable à votre égard et les obligations qu'il m'impose seront au nombre des plus chères occupations de ma vie. Ne me faites pas penser que le trouble, la crainte et les dangers sont presque inséparables de l'amitié la plus sainte, contractée entre les femmes et ceux de votre sexe. Je vous le disais avec émotion, je le répète avec fermeté : mon ami, si je me croyais plus faible qu'il ne me convient de l'être, je vous prierais de me soutenir et je vous ferais voir, dans cette franchise, ma confiance et vos devoirs. Lorsque mon air rêveur vous faisait demander quelles idées me préoccupaient, n'aperceviez-vous pas que je voulais me plaindre et que je cherchais en vain le courage de le faire ? Pouvez-vous chercher bien loin la cause des affections diverses dont les effets se succèdent sur ma physionomie, quand vous êtes près de moi et que nous sommes livrés aux charmes de l'intimité ? J'avoue que votre vivacité m'intimide et m'effraie ; elle ôterait à notre société cette heureuse assurance, cette liberté, cette familiarité noble et touchante qui sont les fruits de la vertu. Mi pare che l'amicizia non è cosi ardente nelle sue carezze : ella è dolcissima, naturale, schietta : non l'ho più riconosciuta, é 'l mio cuore n'ha sentito del timore. Perche volere destare turbolenza, inquietudine, nella mia semplice anima ? Lascia mi l'amabile pace per amarti sempre, sempre. (1)

(1) Il me semble que l'amitié n'est pas si ardente dans ses caresses ; elle est douce, naturelle, sans mélange ; je ne l'ai plus reconnue et mon cœur en a ressenti de la crainte. Pourquoi vouloir, dans mon âme simple, éveiller le trouble, l'inquiétude ? Laisse-moi l'aimable paix, pour t'aimer toujours, toujours !

## XIV

39. — *Roland à Marie Phlipon, s. d.* (ms. 6240, fol. 7-8).

Cette lettre est sans date et sans adresse. Mais c'est évidemment une réponse à la précédente. Elle doit être approximativement du 14 avril, et avoir été écrite par Roland en quittant Paris.

Je me sais gré, Mademoiselle, d'après le contenu de votre lettre, de n'y avoir point répondu dans l'agitation et le trouble où m'a jeté sa lecture. Revenu à moi, je proteste ne vouloir être ni injuste, ni cruel ; mais je ne puis m'empêcher d'observer que ce n'est point à votre confiance que je dois la connaissance de votre personne, et que je m'étais livré à vous sans réserve, avant que vous eussiez rien fait de semblable de votre côté. Vous avez vu tous les ressorts de mon âme, tous les replis de mon cœur, dans bien des écrits uniquement réservés au cercle le plus étroit de l'amitié : mon cœur fut toujours sur mes lèvres avec vous, et c'est toujours lui qui vous adressa la parole dans nos entretiens. Serait-ce dans quelqu'une de ces circonstances que je me serais montré un vil séducteur ? et ne réserviez-vous tant de courage et de force que pour me dire que c'est en vain ? Non, Mademoiselle, je n'ai fait aucun projet, je n'ai eu aucune espérance qui dût vous être funeste. Vivement affecté, j'ai cru partager sans crime des émotions dont vous ne craignez pas de m'accuser et de me blâmer. Je n'analyse point vos principes : je respecte votre personne ; je puis être malheureux de la connaître, mais je mourrais avant de l'outrager. Je ne prétends point que vous comptiez mon bonheur pour quelque chose ; il me suffira de ne pas troubler le vôtre : et si, trop affecté d'un sentiment qui m'opprime, il faut ne plus vous voir, je tâcherai de prévenir l'instant fatal où vous vous proposez de me le prescrire.

40. — *A Sophie*, 14 *avril*, de Vincennes.

J'occupe depuis quatre jours ce petit appartement, simple et propre, situé dans le haut de la maison de mon oncle, que nous avons visité ensemble... Je suis arrivée ici de samedi

[10 avril]... J'ai laissé à Paris M. Roland. Je crois que je ne l'y retrouverai plus ; c'est à ton tour de le voir...

Puis, en fille qui pense à tout, elle demande à Sophie de lui renvoyer, en même temps que les neuf cahiers de ses *Loisirs*, sa correspondance avec Sevelinges, ainsi qu'une lettre écrite par elle à la Blancherie trois ans auparavant (1), et elle ajoute : « Ne me demande pas le pourquoi de tout ceci ; si je pouvais te le dire, je n'attendrais pas que tu m'en fisses la question, et, devant la taire, tu me causerais une peine de plus si tu me l'adressais ». Pourquoi, en effet, redemander ce dépôt à son amie ? Est-ce prudence ? C'est surtout fierté. Elle veut pouvoir, quand Roland fera le pas décisif, lui tout dire, lui avouer ses imprudences pièces en main, pour qu'il n'ait pas à les apprendre d'ailleurs et à les lui reprocher.

## XV

**41. — *Marie Phlipon à Roland, s. d.* [20 avril]. (ms. 9533, fol. 64).**

Cette lettre, que j'ai publiée dans *l'Amateur d'autographes* d'août 1908 (2), marque une des phases de la crise et est un anneau indispensable de la correspondance.

Marie Phlipon est revenue de Vincennes le 19 avril ; elle a dû trouver au logis la réponse singulièrement réservée de Roland ; elle a appris en même temps qu'il avait quitté Paris (« accablée de ton départ ») ; d'autre part, elle dit « ma bonne malade... » Or, Mignonne tomba malade le 20 et prit le lit le 21 (Dauban, II, 385). — Je ne crois donc pas me tromper en plaçant cette lettre au 20 avril. C'est une réponse à la froide lettre de Roland. Puisqu'il se dérobe, elle prend l'offensive.

Vous me désespérez, vous me faites haïr la vie ; sachez me connaître davantage ou laissez-moi mourir. O mon ami ! Était-ce de toi ?... Aveugle ingrat ! je pourrais être heureuse sans que tu fusses heureux ! Tu me le dis et tu ne rougis pas !

Accablée de ton départ, tourmentée par des parents cruels, lorsque je fais taire ma douleur pour ne pas aigrir la tienne, tu me trouves une âme froide et tranquille ! Quoi ? cette énergie que tu te sens n'a-t-elle jamais produit chez toi que des transports et des éclats sans te conduire au delà ? Si je t'ai mal connu, c'est lorsque j'ai cru pouvoir être mieux appréciée par toi. Tu me déchires ; je me méconnais ; à peine puis-je exhaler mes sentiments ; je n'ai plus la triste liberté

(1) Voir *Lettres Cannet* des 11 et 13 janvier 1776.

(2) Elle manque au recueil Join-Lambert de 1896, les ms. 9532-9534 n'étant entrés à la Bibliothèque nationale qu'en 1899.

de répandre mes pleurs. Ma bonne malade réclame mes soins à tous les instants; je vais la perdre d'une façon ou d'une autre. Je suis dans une crise violente avec mon père, avec ses parents qui ont des projets! Va, puisque le plus vif attachement d'un cœur sensible et vrai, puisque l'assurance d'une liaison éternelle, l'idée d'une amie qui s'efforçait d'être heureuse pour contribuer à ta félicité, ne peuvent rien pour elle, apprends que ton amie est en proie aux sensations les plus pénibles, aux agitations les plus cruelles. Laisse-lui la douceur d'être seule malheureuse, si c'est encore en ton pouvoir.

## XVI

42. — *Roland à Marie Phlipon,* 22 *avril* (ms. 6240, fol. 9). — N° d'ordre : 2e (1).

C'est une réponse immédiate à la lettre précédente. Roland rend les armes.

A la Soggiogatrice di Melindo (2).

Le 22 avril.

J'attendais ta lettre avec une agitation et même un tourment que je ne saurais peindre : je l'ai reçue, je l'ai lue dix fois, j'ai été attendri jusqu'aux larmes ; mais elles sont devenues amères, et mon cœur est navré. Tu me défies de raisonner le sentiment avec toi, cruelle! Tu m'as dit une vérité sensible, et qui m'a transporté. Mais je te connaissais avant de t'aimer autant, et je conserve du moins le souvenir de ce que tu vaux pour justifier mon délire; mais toi, qui m'aimes, me dis-tu, tu conserves cette égalité d'âme qui fait envisager tout du même œil. Te le dirai-je? cette sécurité, cette fermeté dont je te loue, me déchire; elle empoisonne ma vie, elle me fait bien du mal, puisqu'elle me rend incapable de tout ; et tu

(1) Ici, Roland commence à numéroter ses lettres, ce que Marie Phlipon ne tardera pas à faire de son côté.

(2) A celle qui a subjugué Mélinde.

Comme on l'a vu (lettre du 19 mars 1779), Roland et son amie se souvenaient des pastorales italiennes qu'ils avaient lues ensemble. Ce même vocabulaire pédantesque se retrouve dans les lettres de Roland à Cousin-Despréaux. Pour ses amis de Dieppe, il s'appelait aussi Mélinde.

Il était rentré à Amiens.

peux croire que l'état est affreux sans doute, qui me porte à te faire cet aveu.

Tu ne peux te croire malheureuse que par des sujets de te plaindre de moi; et j'ose croire moi-même ta confiance fondée de ne jamais redouter la cause de pareils effets. Tu pourrais donc être heureuse sans que je fusse heureux!... mon cœur s'est serré à cette idée ; et si des larmes n'en eussent soulagé l'expression, je cesserais de t'écrire. Va ! tu n'as connu que faiblement l'énergie de mon âme , et tu ne sembles pas te douter jusqu'à quel point tu l'as opprimée. Parle-moi de la tranquillité de la tienne et de tes triomphes et achève de me tuer.

Je n'ai ni métaphysique à étaler, ni antithèses à faire : je n'ai qu'un cœur, qui n'est même plus à offrir. Il est franc, sensible à l'excès : il t'aime : voilà tout ce que je vaux ; et il me suffit de valoir par là. Je ne sais en quoi je me suis vengé, ni ce que tu pourrais avoir en effet à me reprocher. Tu as vaincu : tu en conviens : tes tourments ont été courts ; et je suis malheureux, sans avoir assurément rien à me reprocher à moi-même. Hé bien! mon amie, sois heureuse, jouis des ressources que la nature et l'art combinés te procurent. C'est de toi que j'attends à savoir si j'aurai à me reprocher d'y avoir apporté quelque obstacle par cette lettre. Adieu.

## XVII et XVIII

43 et 44. — *Marie Phlipon à Roland,* 21 *et* 23 *avril* (ms. 6238, fol. 20-23 et 24-25). — Pas d'adresse.

En examinant le manuscrit, on voit que la première lettre a été commencée « le mercredi matin » (21 avril) et qu'elle débute par ces mots : « Vous avez bien ri de mon sermon », qu'elle se continue jusqu'à « rendez-moi à l'amitié ou craignez... de m'obliger à ne vous plus voir », puis reprend par « ô mon ami ! pourquoi troubler une vision qui pouvait être si belle ! », pour finir par « vous pourrez trouver autre part moins de rigueur, mais non pas plus de tendresse. »

Il y a là deux lettres absolument distinctes. Le précédent éditeur s'est mépris : 1° en coupant en deux la première ; 2° en soudant, à la deuxième partie, la seconde lettre, qui en est bien distincte.

Après quoi, vient la seconde lettre, commençant ainsi : « Combien les heures sont pesantes ! » et se terminant par : « j'aurais mille choses à te dire, si je pouvais m'occuper d'autre chose que de toi. »

On peut reconstruire ainsi ces fiévreuses journées : Marie Phlipon est auprès de sa fidèle bonne mourante. Elle n'a pas encore reçu la lettre du 22 avril où Roland capitule, elle est toujours sous l'impression de la froide lettre précédente. Tourmentée, elle se met à écrire le mercredi matin, 21 avril, et, tout en soignant et veillant sa malade, poursuit sa lettre qu'elle termine le lendemain matin, jeudi, 22 avril, et l'expédie. Après quoi, dans l'après-midi, dans la nuit, revenant toujours sur cette réponse de Roland qui l'a « désespérée », elle reprend la plume, ne la pose qu'après minuit, et expédie cette seconde lettre le vendredi matin, « 23 avril 79 ». Ce n'est que quelques heures après qu'elle dut recevoir la lettre de Roland du 22 et apprendre « qu'elle avait vaincu ».

Mercredi matin.

43. — Vous avez ri de mon sermon (1) : craignez de recevoir mes plaintes. Je suis triste, mécontente et malade, mon cœur est serré. Je laisse tomber avec peine des larmes rares et brûlantes qui ne peuvent me soulager... Je ne me reconnais plus ; ou plutôt je me retrouve pour me blâmer et vous exprimer une bonne fois ce que je suis et ce que je veux être toujours.

Il y a bientôt vingt-cinq ans que je reçus la vie d'une mère dont la douceur, la sagesse et la bonté seraient pour moi des reproches si elles n'étaient des modèles ; la perte de cette mère chérie fut la source du chagrin le plus vif que j'aie jamais ressenti et dont les impressions ont laissé dans mon âme des traces ineffaçables.

La nature me fit sensible (dois-je m'en plaindre ou m'en féliciter ?) Une éducation solitaire, en concentrant mes affections, les rendit encore plus vives et plus profondes. Je sentais fortement le bonheur et la peine avant de savoir les nommer : ils devinrent bientôt les objets de mes premières méditations. J'étais active et isolée ; le besoin me fit penser. Je réfléchissais dès l'âge où communément on est distrait par les jeux. Je vous ai dit quelquefois combien les idées religieuses avaient fermenté dans mon esprit et commencé à fixer sur des objets déterminés ce sentiment inquiet et vague dont j'était déjà obsédée ; l'amitié ne tarda pas à le développer de son côté ; mon cœur était exercé et rempli avant qu'on m'eût soupçonnée

(1) Double allusion à sa lettre du 13 avril (n° XIII) et à la tranquille réponse de Roland (n° XIV).

de connaître son existence. Jeune, ardente, placée dans ces circonstances heureuses où l'on n'a pas même le soupçon de cette opposition d'intérêts qui rend les hommes méchants, le goût de mes devoirs devint une passion et le seul nom de vertu excitait mon enthousiasme. Avide de connaître, j'alimentais ma curiosité par la lecture de l'histoire ancienne. La variété des scènes qu'elle me présentait arrêtait mon attention et le récit d'une belle action me transportait jusqu'au délire ; combien de fois je pleurai, dépitée de n'être pas née Spartiate ou Romaine ! En étendant la sphère de mes idées, j'appliquai mes raisonnements aux objets de ma créance et ma foi en fut ébranlée. L'humanité m'était chère ; je ne pus souffrir de la voir condamnée sans distinction et sans pitié ; je rejetai l'autorité qui voulait me forcer d'admettre une cruelle absurdité. Ce premier pas une fois franchi, le reste du chemin ne tarde pas à se faire, et l'on examine avec une défiance scrupuleuse une doctrine que l'on reconnaît évidemment fausse dans un point essentiel. Les ouvrages des philosophes que je lus à cette époque aidèrent mes combinaisons sans me déterminer à prendre un parti ; chaque système me parut avoir ses faibles et ses raisons ; je tenais à quelques-unes de mes brillantes chimères. Je devins sceptique par effort, et je pris seulement pour boussole la bienfaisance en fait de conduite et la tolérance en matière d'opinions.

Ces changements d'idées ne pouvaient influer sur la morale. Je la trouvais indépendante de tout système religieux, parce qu'elle a sa base dans l'intérêt général qui est le même partout. L'accord entre ses affections me parut constituer la bonté individuelle de l'homme, et la justesse de ses rapports avec ses semblables la sagesse de l'homme social. Les relations multipliées de la vie civile ont aussi multiplié, sans doute, les lois et les devoirs, et celles particulières à chacun méritent de devenir les premiers sujets de son étude. Le rang que devait occuper mon sexe dans l'ordre de la nature et de la société fixa de bonne heure mes regards curieux. Je ne vous dirai pas ce que j'ai pensé de la question élevée sur la prééminence des sexes, elle ne m'a jamais semblé propre qu'à exercer pendant quelques minutes le

talent d'un bel esprit ; nous différons essentiellement, et la supériorité à certains égards, qu'il faut vous accorder de bonne foi, est compensée par la dépendance réciproque d'un bonheur qui ne peut être que l'ouvrage commun des deux.

Je sentis la justice, la force et l'étendue des devoirs qui étaient imposés à mes pareilles ; je tressaillis de joie en trouvant dans mon courage la résolution et l'assurance de les observer toujours. La nature, en nous rendant dépositaires de ses trésors et de vos plaisirs, nous institua les gardiennes des mœurs. La retenue, la pudeur, la fidélité, la constance doivent être assignées à cette portion du genre humain destinée à donner à l'autre les gages des unions par lesquelles se perpétue la société. Les conventions et les abus ont mis des entraves à l'accomplissement du vœu de la nature et le sexe le plus faible en demeure souvent la victime, mais il ne se soustrait jamais impunément aux préjugés établis à cet égard, tels rigoureux qu'ils puissent être. Pénétrée des obligations attachées au nom sacré d'épouse et de mère, je résolus de ne m'en charger que pour un objet digne d'un dévouement absolu de ma part ; dans le nombre de ceux qui se présentèrent pour le solliciter, un seul dont je vous ai entretenu (M. de Lbl.) (1) mérita l'aveu de mon cœur ; je sus le taire longtemps et ne le fis qu'à l'instant où la vue des impossibilités me porta à le prier de s'éloigner. J'eus lieu de m'applaudir dans la suite d'une résolution qui m'avait été pénible au delà de toute expression.

Des révolutions de différente espèce ont changé la face de ma situation ; je n'en ai pas moins persisté avec une égale fermeté dans la détermination de ne me sacrifier qu'à l'estime la plus élevée. Ma fortune s'est renversée : j'en ai senti croître ma fierté. Je refuserais d'entrer dans une famille qui ne serait pas capable de me distinguer assez pour s'honorer de mon alliance, et je serais indignée de devoir celle-ci à celui qui croirait m'en faire une grâce. D'après cette façon d'être et de voir, j'ai compté depuis longtemps et je regarde

(1) de la Blancherie.

le célibat comme mon partage. Je crois les devoirs de mon sexe dans cet état moins nombreux et moins doux peut-être, mais tout aussi sévères et exigeants.

J'envisageais les charmes de l'amitié comme des dédommagements heureux, capables de faire oublier le reste ; je voulais les goûter avec ce délicieux abandon de la confiance ; je sens que vous m'entraînez plus loin qu'eux et c'est ce dont je cherche à me défendre. J'ai vu dans votre âme forte, énergique, éclairée et exercée, l'étoffe d'un ami du premier ordre : je me suis plu à vous considérer sous ce point de vue et à joindre au sérieux de l'amitié tout ce que la sensibilité d'une âme tendre pouvait ajouter de plus vif ; vous vous êtes ému et vous avez insinué dans mon cœur le penchant contre lequel je me croyais assurée. Alors je ne me suis pas voilée, je me suis peinte sans réserve et j'attendais de votre générosité le soutien dont j'avais besoin ; mais plutôt que de me rendre le sein de l'amitié sur lequel je souhaitais me jeter, loin de ménager ma faiblesse, vous devenez chaque jour plus téméraire et vous osez me demander le sujet de ma honte, de mon silence et de mes craintes ! Monsieur..., je puis être la victime du sentiment, mais je ne serai jamais le jouet de personne... Vous aurez rencontré dans le monde des femmes mille fois plus aimables et plus intéressantes que moi, qui vous auront prouvé que l'attrait du plaisir était assez puissant sur elles pour leur faire juger légèrement d'une douce faiblesse et de l'attachement passager qui la produisait ; agréables et faciles, elles savent s'attendrir pour ceux qui successivement ont l'art de les charmer. Nourrie dans la retraite, je serai si vous voulez agreste et sauvage ; mais je n'ai point l'habileté de faire un jeu de l'amour. C'est pour moi une passion terrible qui s'empare de mon être entier et dont les suites influeraient sur toute ma vie. Rendez-moi à l'amitié, ou craignez... de m'obliger à ne vous plus voir.

O mon ami ! — Pourquoi troubler une vision qui pourrait être si belle ! Va, mon cœur est assez riche pour te rendre en tendresse la valeur des privations qu'il t'impose ! Laissons à chaque état ses devoirs et ses plaisirs, ne dérobons

pas ceux des époux fidèles; conservons ce noble orgueil et cette haute franchise qui sont les compagnes et les appuis de l'exacte vertu et de l'amitié touchante. N'espérez pas de m'amener au point de répondre à vos empressements avec ce parfait retour que je sens devoir être le complément de la volupté : je suis passive malgré moi, je voudrais ne pas l'être, et, dans le dépit de me trouver telle, je me défends en désespérée de devenir rien de plus.

Je suis dans un état affreux ; je ne sais ce que j'écris. Mon ami, combien vous m'avez fait de mal ! était-ce de vous que je devais l'attendre ? J'ai reçu des impressions qui ne s'effaceront jamais ; il ne dépend pas de moi de m'intéresser médiocrement à vous, mais je saurai réprimer des saillies impétueuses qui nous égarent l'un et l'autre, et qui portent le ravage dans tout moi-même. Epargnez-moi ces émotions délicieuses et cruelles, que suivent le délire et l'oubli des sages réserves. Laissez-moi valoir tout mon prix ; que serais-je, si je croyais avoir des reproches à me faire ? Avec un cœur et des sens, on ne parvient pas à mon âge sans éprouver ce que la sagesse peut avoir d'austère et de pénible ; je suis familiarisée avec les combats, j'oserais dire avec les triomphes : ne me ravissez pas ceux-ci et ne rendez pas les autres insoutenables.

J'ai voulu composer avec l'amour, j'en suis durement punie ; mais dût-il m'en coûter jusqu'à la vie, je saurai me commander encore, et le désir de vous conserver une amie me donnera des forces contre vous-même. Laissez-moi remarquer et compter vos égards et vos privations : ils nourrissent le véritable amour et le retiennent dans les justes bornes que le devoir lui prescrit pour nous. Ménagez-moi le plus grand des biens que je connaisse, le seul auquel je tienne assez pour ne pas haïr la vie, un ami sincère et fidèle. Je n'ai pas assez de votre philosophie, ou j'en ai trop d'une autre, qui ne ressemble pas à la vôtre dans ce seul point, pour me livrer inconsidérément à l'empire d'une passion qui deviendrait chez moi transport et délire. Mon ami, revenez me voir plus modéré, plus retenu ; nourrissons avec zèle, avec joie et confiance les goûts qui peuvent resserrer, embellir

la liaison douce et intéressante qui nous rapproche. La fermentation des sens s'apaise enfin par l'interdiction des préliminaires séducteurs qui l'excitent encore davantage, et par l'action même du sentiment ; mais l'estime, les connaissances et l'attachement fondé sur elles demeurent à jamais.

Mon ami ! (je vous appelle de ce doux nom dans l'effusion de mon cœur), vous pourrez trouver autre part moins de rigueurs, mais non pas plus de tendresse.

44. — (1) Comme les heures sont pesantes !... Puis-je donc enfin m'attrister et t'écrire sans redouter les témoins ? Je ne sais déjà plus ce que j'ai tracé dans ma lettre de ce matin, mais je l'écrivis dans l'amertume de mon cœur, je crains qu'elle ne te fasse mal. Hélas ! tu n'avais pas appréhendé de me désespérer par la tienne!... Au milieu des objets divers qui m'environnent et m'obsèdent, je ne vois, je ne sens que toi ; j'entends toujours : « je suis malheureux. » Ah, Dieux ! comment, pourquoi, depuis quand es-tu malheureux ? est-ce parce que j'existe, ou parce que je t'aime ? La destruction de la première de ces causes est en mon pouvoir et ne me coûterait rien, elle seule pourrait entraîner l'autre sur laquelle je n'ai plus d'empire. Je n'attendrai pas que tu parles. Je ne demande pas que tu le fasses, je saurai voir et juger. Aurais-je imaginé que tu fusses encore à douter si ma félicité dépendait de la tienne et qu'il fût nécessaire de le dire pour te le faire croire ? Mon courage t'offense et te tue : ce courage que je dois à l'enthousiasme que tu m'inspires, au désir de rester digne de toi. Je sais mieux ce que tu vaux que tu ne le sais toi-même. Sans doute ma tendresse devrait te l'apprendre si tu avais pu l'ignorer ; mais je n'ai pas besoin que tu m'en instruises. C'est à moi qu'il appartient de remplir le double et pénible devoir d'apprécier et de faire valoir les obstacles qui nous tiennent éloignés, c'est à moi qu'il appartient de t'en adoucir, s'il se peut, l'amertume, de la savourer en silence et d'en demeurer la victime. J'ai peut-être autant de fierté dans l'âme que de sensibilité, l'une et l'autre me commandent avec un despotisme quelquefois cruel et dont cepen-

(1) Cette lettre, la première que Marie Phlipon ait numérotée, porte le n° 3.

dant je subis volontairement le joug. Aurait-il été plus tendre et plus beau de te rendre éloquemment les impressions profondes et douloureuses que produisaient en moi notre séparation et le sentiment des choses qui la nécessitent ? J'aurais dû peut-être m'abandonner sans réserve à l'abattement stupide, à l'inaction langoureuse, et chercher lâchement une excuse à ma faiblesse dans le vil triomphe d'exciter la tienne et de déchirer ton cœur, comme à plaisir, par la peinture de mes tourments ? Si tu reconnais l'amour à ces traits, va le chercher dans ces âmes vulgaires qu'il n'a jamais fait qu'amollir et que son feu divin n'a pas pénétrées. Il pourra me consumer par le développement, l'exaltation, l'épuisement de mes facultés, mais il les maintiendra toujours en action jusqu'au moment de l'extinction totale. Navrée par ton absence, l'idée que j'étais chère et précieuse à ton cœur m'a soutenue ; la passion d'être utile à ta félicité, du moins en n'augmentant pas le nombre de tes peines, si rien de plus ne m'étais permis, a ranimé mes forces défaillantes ; je me suis trouvé l'audace d'aspirer encore à l'espèce de bonheur dont ma situation était susceptible. Que pourrait-il être si ce n'était de conserver assez de liberté d'esprit pour m'élever au-dessus des disgrâces qui devraient me survenir, pour cultiver, dans tous les cas possibles, sinon les connaissances et les agréments, du moins les vertus et l'activité sans lesquelles ton amie ne serait plus digne de ce nom. J'ai cru sentir et prévoir dans cet effort de courage une sorte de dédommagement aux biens qui me restaient à souhaiter et qu'un espoir confus remplaçait peut-être à mon insu. Occupée de toi, identifiée à ton être, pénétrée de son excellence, je me suis dit, en me recueillant dans cette meilleure partie de moi-même et jetant de là sur tout le reste un regard indifférent ou dédaigneux : je ne serai jamais malheureuse tant que ce bien me restera. Qui pourrait me l'ôter ? il m'est devenu propre par sa nature et celle-ci ne saurait être altérée. Non, mon ami, ne le croyez pas, nous ne pouvons plus cesser de nous intéresser l'un à l'autre sans perdre de ce que nous valons, et notre prix ne peut pas baisser. Où as-tu donc vu que je pourrais être heureuse sans que tu fusses heureux ? Cette idée fausse, hor-

rible, injurieuse, me révolte au delà de toute expression; tour à tour elle m'atterre, m'indigne et me rend furieuse. C'est toi qui as pu la concevoir, l'adopter et me la présenter ? De ce moment je ne sens plus que les pointes acérées d'une douleur dévorante et je suis tout aussi malheureuse que tu le veux pour n'avoir plus à me reprocher ni tranquillité, ni victoire, ni même raison. Rassasie-toi de mon désespoir, contemple ma détresse, nourris complaisamment ton injustice, sois content à ce prix ; mais si tu me laisses soupçonner que tu sois encore malheureux, si j'entrevois que tu crois l'être, tremble de le devenir à un point que tu n'oserais envisager.

Moi, j'ai opprimé ton âme (1) ? A l'instant où je veux réparer par son aveu un injuste jugement formé sur ta sensibilité, avant qu'elle me fût bien connue ! à l'instant d'un parallèle où je te donne l'avantage avec la dignité qui te convient, puisque celui au-dessus duquel je te place n'est au-dessous de nul autre ! à l'instant enfin où le retour que je fais et les réflexions qui m'échappent peignent si bien l'éloignement de cette froide et odieuse tranquillité, dont tu me ferais un crime avec raison !

Oui, je dis que tu t'es bien vengé de cette opinion trop resserrée que je pris d'abord de ta sensibilité, puisqu'en me la faisant connaître tu as déployé la mienne jusqu'à un degré où elle n'était pas encore parvenue.

Mais que fais-je ? tu t'es abusé toi-même par une cause que je ne puis voir ni désigner ; ton cœur a dû te détromper ; déjà même à la fin de cette lettre cruelle, tu te démens sans le savoir ; tu m'invites d'être heureuse avec ce sourire amer que je vois si bien d'ici, et tu me défies indirectement de l'être sans toi, en me demandant si tu dois te reprocher d'y avoir mis quelque obstacle. Cette idée me repose un peu, sans me consoler ; tu t'es trouvé malheureux, j'en étais l'occasion ; tu m'en fais le reproche, je te pardonne l'erreur, et, sans pouvoir m'attribuer de faute, j'éprouve les plus vives angoisses.

Il est plus de minuit, tout se tait, tout est mort, je n'en-

(1) « Trop affecté d'un sentiment qui m'opprime... », disait Roland dans sa lettre du 14 avril (n° XIV).

tends que les gémissements de la souffrance. Le sommeil est loin de moi ; j'aurais mille choses à te dire si je pouvais m'occuper d'autre chose que de toi.

23 avril 79.

## XIX

45. — *Roland à Marie Phlipon*, 24 *avril* (ms. 6240, fol. 10-11).

La lettre, timbrée d'Amiens, est adressée « à Mlle Phlipon, chez M. son père, etc... ». — N° d'ordre : 3e. — Détail piquant à noter : l'adresse de cette lettre, comme de toutes celles qui vont suivre jusqu'au moment où Roland les adressera chez Mlle Desportes, est d'une écriture déguisée ; Il faut qu'on puisse croire, au logis de Phlipon, que ces lettres viennent des sœurs Cannet. — Cf. plus loin, nos 47, 57, 81.

Roland a reçu les deux longues lettres des 21-23 avril, et il y répond sur-le-champ, brièvement (« il est l'heure du courrier »), mais en renouvelant de la façon la plus expresse sa capitulation du 22.

24 avril.

Mon amie, ma bonne amie, pardonne-moi : je baigne tes lettres de mes larmes ; fais qu'elles effacent ma faute ; oublie mes faiblesses, et aie égard à mon repentir. Ma situation était horrible ; elle l'est, et elle le sera davantage jusqu'à ce que je sache que ma tendresse et la tienne ne sont point au nombre des causes de ton malheur ; jusqu'à ce que je sois bien sûr que tu m'aimes encore et que tu goûtes du plaisir à m'aimer. J'ai augmenté tes tourments ! cette idée m'est cruelle, elle m'atterre. Pourquoi dont te tant tourmenter d'autre part ? tu ne me dis rien des motifs, des raisons que tu en as : est-ce que tout ce qui te regarde ne m'est pas devenu personnel ? Ne te souvient-il plus de la proposition que je t'ai faite ? crois-tu que je ne la nourrisse pas dans mon cœur ? Voudrais-tu me ravir cet espoir ? Toi qui as de l'énergie, ne serait-ce que pour me dicter des leçons ? (tu m'en donnes de bien dures aujourd'hui, tu me maltraites, mon amie) ; et te manquerait-il du courage pour travailler à mon bonheur ? Quelle affreuse proposition tu me fais ! une tumultueuse horreur s'est emparée de mon âme ; à peine puis-je tenir la plume, et te tracer mon amertume. Ecris-moi, je t'en prie, avec quelques détails

et plus de tranquillité ; réponds à ma proposition d'une manière claire ; fais-y entrer d'autres raisons que celles dont tu m'as parlé et que j'ai pesées. Songe que je te vois sans cesse, et plus encore dans l'avenir que dans le passé. Songe... il est l'heure du courrier, et il faut que je finisse pour que ma lettre parte aujourd'hui ; j'en attends une de toi au prochain ; mais, de grâce, ne me maltraite pas, parce que je ne veux mériter aucun reproche de toi, et que je ne me sens la force d'en supporter aucun.

## XX

46. — *Marie Phlipon à Roland*, 25 *avril* 1779. (ms. 6238, fol. 26). — Pas d'adresse. — N° d'ordre : 4e.

C'est une réponse à la lettre du 22 qu'elle n'a reçue qu'après avoir expédié ses deux longues missives des 21-23 ; elle écrit, dans la nuit du 24 au 25, auprès du lit de Mignonne mourante.

25 avril 79.

Si tu m'avais aimée moins, tu n'aurais pas été coupable ; les torts ou les erreurs que le sentiment fait avoir peuvent causer de l'affliction, mais ils n'offensent jamais. Je n'ai d'autre malheur que celui de te savoir malheureux par moi ; tu me l'as dit, mon ami, en croyant encore que je pourrais être heureuse indépendamment de ta félicité. Jusqu'alors je goûtais, au milieu des petites disgrâces que j'éprouve, ce charme inexprimable dont notre commun attachement m'enivrait, et je défiais tous les maux ; ton aveu cruel les a tous fait passer dans mon âme. Ne me demande pas si je t'aime ; si je pensais que cette question fût indécise aujourd'hui pour toi, je craindrais qu'elle le fût toujours. Ce n'est pas pour travailler à ton bonheur qu'il me faudrait du courage, mais pour m'empêcher d'y sacrifier ce que le devoir ou la nécessité me défendraient. Je ne saurais joindre de nouvelles raisons à celles que je t'ai données, parce que je n'en ai pas d'autres : peut-être désirerais-je en avoir de plus fortes pour te les voir surmonter. Mon mot m'échappe ! sa confession est bien humble et répare au centuple l'orgueil du sentiment qu'il décèle ; tu as vaincu à ton tour. Les détails ne seront pas

pour cette fois ; je suis excédée plus que tu ne m'as vue au mois de janvier (1). Ma fidèle bonne est mourante ; occupée par les soins que je lui rends, ou obsédée par les gens qui veulent me soulager, je vole des instants que l'on m'oblige de donner au repos. J'écris dans un méchant lit sur une planche qui me sert à la fois de table et d'écritoire. Je ne sais comment cacher ma lumière et me soustraire à la vigilance de mes obligeants importuns.

J'étrangle mes pensées, je sens la contrainte à chaque lettre que je trace ; ma tête est faible, je suis un peu abattue.

Adieu, mon ami, sois heureux : voilà le vœu de mon cœur.

## XXI

47. — *Marie Phlipon à Roland, s. d.* [25 avril]. — (Ms. 6238, fol. 27-29).

Adresse: A Monsieur Roland de la Platière, inspecteur des manufactures, à Amiens. — N° d'ordre: 5e.

C'est encore une réponse à la lettre du 22, avant d'avoir reçu celle du 24.

La jeune fille écrit dans la matinée du 25. Mignonne avait été administrée la veille et était à l'agonie.

Dans la soirée de ce jour, la cousine Trude vint enlever Marie Phlipon et l'emmener chez elle ; c'est de là que fut écrit le P. S. du 26 au matin.

Le précédent éditeur a fait, à tort, de ce P. S. une lettre distincte.

Il est cinq heures du matin : je suis seule auprès de ma malade et je partage entre elle et toi mes instants, jusqu'à celui où l'on m'empêchera, non de t'entretenir d'esprit et de volonté, mais de te communiquer tout ce qui m'affecte avec cette confiance, cet abandon et cette prolixité dont j'ai si grand besoin. Dans quelle agitation j'attendais cette lettre (2) à laquelle je répondis cette nuit, si précipitamment ! La peinture de ton état avait mis sur mon cœur un poids que tu soulèves encore faiblement ; dis-moi donc que tu es satisfait, afin que je respire.

(1) Alors qu'elle avait à soigner à la fois deux malades, Mignonne et l'apprenti.
(2) La lettre de Roland du 22.

Les détails que tu me demandes auront un peu d'étendue. Ce n'est pas qu'il me soit arrivé rien d'important, mais je suis le centre où viennent se réunir les mouvements imprimés aux objets qui m'entourent ; leur combinaison produit quelquefois un résultat violent, quoique les causes ne paraissent pas remarquables. Tu l'as dit toi-même avec justesse : en fait de sentiment, tout se calcule d'après la mesure relative.

Mes affaires avec mon père ne sont pas entièrement finies ; je sais néanmoins qu'il me reviendra quatorze mille francs, au moyen desquels j'aurai dans tous les cas ce qui suffit à mes besoins, sans craindre cette dépendance toujours pénible et souvent insupportable pour une âme élevée, où peut conduire la nécessité de contracter des obligations pécuniaires. Je paie chèrement cet avantage par le chagrin que me font ressentir la situation et le mécontentement de mon père qui sera réduit à rien, ou à peu près, et qui est outré contre moi. Il m'avait proposé d'entrer dans la perte des 4.000 fr. ; cette demande me fit de la peine, parce qu'il me sembla qu'il n'aurait pas dû me la faire. Vous savez mieux que moi, lui ai-je répondu avec attendrissement et tristesse, ce qu'il conviendrait de penser de cette perte et par conséquent ce que la raison m'ordonne de faire : au reste, je ferai mes réflexions. La première qui me frappa fut que son propre avantage serait plutôt que je conservasse dans mes mains ce dont je pourrais ensuite lui faire part, que de lui abandonner une légère somme facile à dissiper. Néanmoins, je ne voulus rien déterminer sans l'avis des grands-parents ; autorisée de leur conseil, je dis à mon père que la modicité de ma fortune ne me permettait pas de faire un abandon de cette espèce et dont l'objet m'aiderait à lui payer ma pension, s'il trouvait bon de me garder avec lui, comme je désirais y rester. — Je le veux bien, mais, gêné comme je vais l'être, je ne garderai pas de domestique et vous en ferez les fonctions. — Je me prêterai à tout : la raison sait me rendre agréables les choses que je peux croire utiles et vous ne m'avez jamais vue les refuser dans l'occasion. — En effet, je suis loin d'envisager dans cette nécessité un désagrément capable de me dégoûter ; j'y vois avec douceur un moyen d'assurer mon père de mes dispositions à son égard ; la peine ne sera pas

grande, j'aurai toujours quelqu'un le matin pour les choses les plus fortes. Au bout du compte, il me restera moins de loisir, mais ton amie, pour en devenir moins savante, ne croira pas valoir moins réellement, si la raison y trouve de l'exercice et du profit. Ce qui m'affligeait davantage était le départ de cette pauvre bonne, la douleur qu'elle ressentirait et l'inquiétude de ce qu'elle deviendrait à son âge avec des infirmités. Sans savoir encore précisément ce qui l'attendait, elle le craignait et en avait pleuré près de moi plus d'une fois. Sur ces entrefaites, mes grands-parents, qui s'étaient aperçus de l'inclination *del giovane* (1), et qui en avaient parlé avec mon père, imaginèrent que je ferais bien de l'épouser. Cependant ils n'osèrent me le proposer eux-mêmes, ils employèrent une tierce personne. Cette ineptie, qui peut-être aurait dû me faire rire, devint déplaisante par son effet. Le témoignage de mon opposition leur rappela tout ce qu'ils appellent mes singularités ; on les compta sur les doigts ; je fus louée et blâmée avec une contradiction, une bêtise, dont on ne se fait pas d'idée. Le résumé, c'est qu'en m'estimant beaucoup, s'intéressant à mon sort, s'occupant de moi chaque jour, gémissant et fulminant sur mon père, ils finissent par me donner tort, sans savoir pourquoi ni comment. Mon père, d'un autre côté, se plaint que j'agis avec lui d'une manière rigoureuse et offensante : il conte son chagrin à tous ceux qui veulent l'entendre, et me donne celui d'écouter des indifférents m'entretenir curieusement de choses qu'ils devraient ignorer. Cet ensemble maussade est différencié chaque jour par des nuances qui ne peuvent se peindre et dont je n'échappe pas une seule. Ma bonne tombe malade ; je m'occupe d'elle comme l'humanité, l'attachement et la reconnaissance pour un sujet fidèle peuvent m'obliger de faire ; nouveau sujet de murmure. C'est encore un ridicule aux yeux de ces parents que de prodiguer des soins à une servante ; le moyen qu'un père ne s'impatiente pas avec une fille si étrange et si minutieuse ? Si tu voyais leur air dur ! il m'arrache et me rend indignée. Mon

(1) L'apprenti de Phlipon. Nous avons, par les *Lettres Cannet*, les initiales de son nom, L. F. On verra plus loin qu'il avait 23 ans et qu'il était, depuis huit années, en apprentissage chez Phlipon.

père lui-même n'a pas regardé une seule fois cette malheureuse depuis qu'elle est sur un lit de douleurs. Je souffre au delà de toute expression ; je halette de dépit et je me sens étouffer.

Du 26 au matin.

Je suis dans une maison d'amie, chez cette aimable petite femme (1) avec laquelle nous avons été voir l'abbé de l'Epée, et dont le mari est absent pour le moment. On m'a enlevée hier à dix heures du soir, accablée de fatigue et pénétrée du spectacle affligeant qui m'avait occupée tout le jour. Ma pauvre Mignonne est tournée à la mort en entrant dans le septième jour d'une fluxion de poitrine et fièvre maligne. J'avais déjà supporté la veille tout l'attirail de l'administration (2) ; cette bonne fille me navrait le cœur par ses souffrances et son dévouement. Elle sentait son état : « je suis pour n'en pas revenir, m'a-t-elle dit, je n'en suis pas fâchée ; je désirais toujours de mourir avec vous et, si je vivais plus longtemps, je n'aurais peut-être pas cette satisfaction ». Je l'ai vue à l'agonie pendant huit heures, conservant de la connaissance sans pouvoir parler, me voulant près d'elle et serrant mes mains dans les siennes, tant que les forces le lui ont permis. J'ai employé ses opinions à la consoler et à lui adoucir ses derniers moments ; mais avec une âme simple, un esprit borné, après une vie dure et laborieuse, on meurt sans beaucoup d'efforts. Elle n'était pas expirée quand on m'a transportée ; le pouls battait encore, les yeux étaient éteints, la tête perdue, le visage noircissait et l'odeur devenait insupportable. Je me félicite de sa fin ; elle lui évite un chagrin amer qu'elle aurait conservé à jamais, et je sais trop que la seule crainte de l'éprouver l'affecta souvent jusqu'à nuire à sa santé.

Malgré cette raison, je pleure sans pouvoir m'en empêcher. Ne prends pas d'inquiétude de ma santé, on m'envoie à Vincennes (3) pour avoir le temps de purifier ma chambre et mon lit. Le régime que j'ai suivi depuis huit jours me

(1) Mme Trude, sa cousine. Son mari était miroitier, rue Montmartre. (Voir sur eux mon édition des *Lettres*, t. II, p. 559-560).
(2) Des derniers sacrements.
(3) Elle y alla le jour même et n'en revint que le 6 mai.

sauve de tout accident ; j'ai fait grand usage d'acides et de rafraîchissants, sans manger qu'une soupe toutes les vingt-quatre heures ; au reste, je n'ai pas eu grand mérite à observer cette diète, il m'eût été impossible de faire autrement. Les arrangements que l'on prend pour moi me contrarient ; je ne sais comment je pourrai recevoir tes lettres d'ici à quelques jours. Cependant le timbre d'Amiens empêchera la curiosité (1). L'expédient de la seconde adresse italienne est encore neuf et tu pourrais l'employer.

Je suis impatiente de te savoir tranquille et content ; mon ami, il ne t'est pas permis d'être malheureux, puisque tu ne pourrais plus l'être seul. Adieu.

48. — *A Sophie, du* 26 *avril* (à midi).

Elle raconte la maladie et la mort de Mignonne avec des précisions qui permettent de déterminer au plus près les lettres précédentes.

## XXII

49. — *Roland à Marie Phlipon,* 30 *avril* (ms. 6240, f^os^ 12-13).

C'est la réponse à la longue lettre des 25-26 avril.

La lettre, timbrée d'Amiens, est adressée « a la diletta, vicino il bosco o a la gran citta » (2). — N° d'ordre : 4^e^.

30 avril 79.

Chéris tes larmes, mon amie, elles ont tout l'ascendant de la vertu ; ton ami pleure avec toi : il n'est aucune circonstance de ta conduite qui ne remue son âme, et qui ne l'attache à la tienne. Elles fixent toute mon admiration, et elles déterminent en moi ce haut degré d'estime qui met le dernier prix au sentiment de l'amitié. S'il suffit à ton bonheur, jouis-en : j'y souscris. Les détails que tu me donnes me sont précieux à l'égal de ce que la tendre amitié verse dans le sein de la confiance ; mais tous les projets ne répondent à rien de ce que je t'ai dit, à rien de ce que je désire : ils confondent mes idées : ils s'opposent à mes vœux : ils me jettent

(1) Comme elle l'expliquera plus loin, le timbre d'Amiens faisait croire au logis que la lettre venait des demoiselles Cannet.

(2) « A la bien-aimée, au bois voisin [à Vincennes] ou à la grande ville ».

dans une perplexité qui est pour moi l'état le plus funeste. Il m'est impossible de résister longtemps à cette manière d'être et c'est à toi de m'en tirer. J'exige donc, par tous les droits qu'a l'amitié de demander et d'obtenir, que tu me dises : *oui ou non*. Dans le dernier cas, je ne t'en reparlerai de ma vie ; et je respecterai toujours tes motifs, si je puis ne pas les détester. Dans le premier, tu me fourniras des moyens plus faciles et plus sûrs de te faire passer l'expression de mes sentiments ; et tu me permettras sans doute aussi de les développer en me montrant toujours ce que je suis, même triste et faible, car ta 2e et 3e, dont l'une semblait devoir être un adoucissement à l'autre, ont une espèce de raideur qu'a peut-être déterminée ma situation, digne peut-être de quelque ménagement, et la sorte de terreur qu'elle a fait passer dans mon âme y a jeté une idée de contrainte, dont souffre avec toi mon cœur qui a voulu se montrer à toi, et qui a cru ne devoir jamais craindre de le faire.

Le tourbillon qui t'environne et les révolutions que tu en éprouves, l'état de ta santé, tout m'inquiète, tout m'agite, tout me tourmente. Je ne chercherai point à adoucir les regrets raisonnés et l'amertume de la perte que tu viens de faire. Je sais que l'argent n'est point le prix du sentiment dans quelque âme qu'il soit placé ; et par cela seul que quelqu'un t'a aimée, il est digne qu'on le regrette. Oui, mon amie, je pleure avec toi sur la cendre de cette bonne âme : eh ! ce n'est pas de son malheur ; j'envierais de finir comme elle. C'est la seule douleur que j'aimerais à prévoir dans ton cœur.

Je relis tes lettres ; elles me confondent : est-ce toi ? je te trouve, je te cherche, tu m'échappes... Je n'ai vu tes amies qu'une fois, dans un tourbillon de joueurs ; paroles coupées, expressions vagues ; j'y restai peu. On a envoyé chez moi depuis savoir si j'étais malade. Je n'ai rien reçu qui te concerne ; je n'ai revu personne. Je travaille avec peu de courage, péniblement ; je ne sors guère ; il est inutile de te dire que j'ai de la mélancolie. N'augmente pas mes maux par les tiens. Prends le parti qui, à tous égards, convient le mieux à ton bonheur : penses-y bien, la chose en vaut la peine. Ne me fais pas attendre de tes nouvelles ; je compte déjà les moments.

50. — *Roland à Cousin-Despréaux*, 6 *mai*.

Je suis parti de Paris tracassé ; je ne me suis arrêté que trois jours à Crépy... Je suis triste... Mais brisons là-dessus. Rien du motif ne peut être éclairci entre nous qu'à notre première entrevue...

(Il n'a pas encore reçu de réponse à sa lettre du 30 avril ; on va voir pourquoi, — et cela explique sa tristesse).

## XXIII

51. — *Marie Phlipon à Roland*, 6 *mai* (ms. 6238, fol. 29). — Pas d'adresse. — N° d'ordre : 6e.

Elle arrive de Vincennes et trouve au logis la lettre du 30 avril qu'on ne lui avait pas fait parvenir à Vincennes, cette lettre où son ami lui demandait *un oui ou un non* en termes si pressants. Elle se hâte d'envoyer le *oui* si désiré.

Jeudi, 6 mai 79.

O mon ami ! dans quel état tu dois être !... J'éprouve un déchirement affreux. Ta lettre, on a eu la cruauté de ne pas me l'envoyer. J'arrive de Vincennes, je demande impatiemment... Combien j'avais souffert de ne rien recevoir ! On m'a soignée avec une attention pleine de tendresse, on voulait me retenir, mais je n'ai pu supporter ton silence. Je rentre occupée de toi, je te lis, je pleure, je cherche à m'exprimer, j'étouffe, je me jette sur ton sein... j'y demeure toute à toi. Peux-tu me demander encore ce que je veux être à ton égard, lorsque j'avoue n'avoir pas d'autres raisons que celles que je t'ai données, et que tu as vaincu à ton tour ? Si tu n'entends pas ce « oui », quel autre te faut-il ? Je l'ai confessé, mon ami, la fierté de mon âme égale sa sensibilité : dans toute autre situation, je me serais offerte à toi ; dans celle où je suis, il fallait que tu m'obligeasses à te pardonner tes avantages.

Lorsque mon estime pour M. de Sevelinges, la vivacité de son imagination et la mienne me portèrent à certaines conventions, je voyais de mon côté une réciprocité de sacrifices qui m'aidait à supporter les siens, j'imaginais par ces conventions mêmes lui rendre moins personnels les désagré-

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

ments que je trouve dans mes alentours et que je m'étais réservé à faire valoir en dernier lieu. Mais si je me fusse persuadée ressentir rien de plus que l'enthousiasme de l'amitié, qui n'est pas toujours exempt d'un peu d'illusion, j'aurais été moins confiante.

Que ne puis-je t'envoyer ma lettre sur l'aile des vents ! Je ne suis pas à moi : je trouve le jeune homme (1) au lit depuis hier ; je reprends mes soins et mes fatigues après avoir recouvré la santé nécessaire pour y suffire. Fais dire à Sophie que tu attends ce qu'elle doit m'envoyer (2) par une occasion qui t'est particulière et dont je lui ai parlé.

Adieu, mon ami, sois heureux et dispose de moi pour l'être ; tes vertus justifient cet abandon que je te fais, et je sens n'avoir plus d'autre bonheur que le tien.

52. — *A Sophie, 7 mai.*

Tu m'inquiètes avec tes indispositions... Peut-être aussi est-ce une cause de maladie qui fait que tu ne vois pas M. Roland. Tu devrais envoyer chez lui, tu m'en donneras des nouvelles ; je ne vois et ne rêve que malades...

La dissimulation est aussi flagrante que possible et, n'étant pas nécessaire, n'en est que plus déplaisante.

Il me semble que tu pourrais toujours faire remettre les cahiers à M. Roland. (Cf. lettres du 14 avril et du 6 mai).

---

Ainsi « la crise » — je me sers d'un terme cher à Roland — est terminée en moins d'un mois. Mis en demeure par la lettre du 13 avril, il a essayé de se dérober, mais les longues et impétueuses objurgations — j'allais dire les discours — de la jeune fille ont eu vite raison de sa prudence. Dès le 22 avril, il capitule ; le 24, il se soumet de nouveau ; le 30, il sollicite un *oui* qui lui est enfin accordé le 6 mai.

Restait à lever bien des obstacles. C'est à quoi Marie Phlipon va travailler dans les deux mois qui suivront.

(1) L'apprenti. Il avait la rougeole.

(2) Les papiers redemandés à Sophie depuis le 14 avril. Maintenant qu'elle a dit *oui*, elle veut déblayer le terrain de tous les obstacles, et commencer par s'expliquer au sujet de Sevelinges.

# CHAPITRE V

# LES BEAUX JOURS

## MAI-JUIN (1779)

## CHAPITRE V

### Les Beaux Jours (mai-juin 1779).

Il y avait des obstacles des deux côtés :

Marie Phlipon, tout d'abord, avait à se dégager de cette fâcheuse correspondance avec Sevelinges et surtout à s'en expliquer une fois pour toutes avec Roland ;

Elle avait aussi annoncer à son père son engagement, mais seulement le jour où la confidence deviendrait indispensable (Roland craignait l'indiscrétion de Phlipon), et sans rien dire de la correspondance orageuse qui avait précédé l'accord.

Joignez à cela qu'elle devait, en réglant ses comptes de tutelle, éviter de froisser son père, de façon à pouvoir continuer de vivre avec lui jusqu'au jour du mariage, que Roland fixait à la fin d'août.

D'autre part, obstacle plus grave encore, Roland n'avait rien dit de son projet à sa famille du Beaujolais, et il devait s'attendre à de grosses objections : se marier à 45 ans avec une jeune fille de 25, sans fortune, dont le père n'était qu'un modeste graveur ! Pour ces bourgeois de vieille roche, prétendant quelque peu à la noblesse, c'était une étrange mésalliance, sans aucune des circonstances qui auraient pu l'atténuer.

Les deux fiancés n'en jouissent pas moins avec délices, durant les mois de mai et de juin, de leurs doux projets.

---

### XXIV

**53. *Marie Phlipon à Roland*, 6-7 *mai* (ms. 6238, fol. 30-33). — N° d'ordre : 7e.**

La lettre est adressée : « à M. Roland, etc., à Amiens ». Elle ne porte pas de date en tête, mais on lit, à la fin : « Il est une heure du matin, 8 mai.. D'autre part, quelques lignes plus haut, en parlant de l'apprenti malade, Marie Phlipon dit : « J'ai eu le cœur serré *en arrivant ce matin...* » Or, c'est bien dans la matinée du 6 mai qu'elle est revenue de Vincennes, qu'elle a trouvé au logis la lettre de Roland du 30 avril et qu'elle y a sur le champ répondu. Il est donc évident que cette lettre XXIV a été écrite dans la nuit du 6 au 7, puis que, au moment de la clore et de la dater, passé minuit, elle s'est trompée et a écrit 8 Mai au lieu de 7.

On va voir que la jeune amie de Roland, en veillant à côté de la chambre de son malade, se tourmente. Elle a hâte que sa lettre du matin, qui porte son engagement définitif, et qu'elle aurait voulu lui envoyer « sur l'aile des vents », soit déjà arrivée ! C'est pourquoi elle reprend la plume pour la compléter et en même temps pour aborder résolument l'explication relative à Sevelinges.

Je n'aspire que *(sic)* le moment de t'entretenir dans l'effusion de mon âme avec un peu de liberté ; je suis loin de le faire encore avec tranquillité ! Comment m'établir dans une disposition paisible lorsque je te sais troublé, inquiet, agité ? Ta mélancolie me pénètre et m'abat ; je suis oppressée de ton incertitude et navrée de tes douleurs. Non, mon ami, tu me le ferais éprouver malgré moi, tu me forces à l'avouer et je cède sans honte à cette nécessité : je ne puis plus être heureuse que par toi. J'ai senti de loin ton empire, je le redoutais, je voulus l'éviter ; ton ascendant l'emporte, ou plutôt, l'estime que tu commandes et justifies m'autorise à ne plus combattre ou cacher l'inclination de mon cœur. Tu dois me connaître assez pour juger comment je t'apprécie, quand je me permets de te dévoiler quels droits tu t'es acquis sur toutes mes affections : va, je saurais me taire et mourir, si je ne te croyais pas digne d'en jouir, et je me punirais d'aimer autant un homme que je ne mettrais pas au premier rang dans son espèce. Les impressions que tu m'as faites me paraissent plus vives et plus profondes qu'aucunes de celles que j'aie précédemment reçues ; si elles eussent été les premières de toutes, je me serais moins raidie contre elles. Jamais je n'avais laissé voir aussi sensiblement que je te l'ai montré la tendresse que je pouvais ressentir ; mais, trompée une fois dans son application, je me défendais de te la peindre tout entière, en t'estimant déjà assez pour oser te la témoigner. Je te connus à peine, que je sentis ce que tu valais et que j'ambitionnai de t'avoir pour ami ; je nourris cette prétention avec d'autant plus de complaisance que je me persuadai n'en pas avoir d'autre ; si le germe en exista chez moi, ce fut à mon insu ; du moins aurai-je eu trop d'orgueil pour me l'avouer à moi-même, en ignorant ce que tu pensais, surtout dans nos positions relatives. Je vis dans ce

même temps M. de Sevelinges (1) ; il m'intéressa, justifia la prévention favorable que son ami m'avait inspirée pour lui et j'appris ensuite, par ses lettres, que la connaissance qu'il avait acquise de moi, particulièrement dans mes écrits, n'était pas demeurée sans effet. Cet aveu confirmait mon opinion ; celui qui m'estimait beaucoup pour avoir vu mon âme devait avoir de l'analogie avec elle. Ton voyage s'avançait ; j'avais reçu avec intérêt des nouvelles rares, impatiemment attendues ; j'espérais revoir un ami, j'étais pressée de lui donner ce titre et je croyais distinguer, au milieu de sa confiance, je ne sais quelle gêne froide et retenue qui me faisait souffrir. Ta maladie me causa un tourment que ce nom d'ami, prononcé dans mon cœur, me semblait justifier entièrement ; je t'écrivis avec vivacité (2) ; un silence qui me blessa me fit croire que j'étais mal jugée ; je condamnais ma franchise et mes expressions, je pleurai d'attendrissement et de dépit et, sans renoncer à l'espoir de t'avoir pour ami, je résolus de te laisser faire tous les pas pour le devenir d'une manière confiante et avouée (3). Cependant M. de Sevelinges m'écrivait des lettres où sa sensibilité lui faisait répandre plus de chaleur qu'il ne croyait en mettre et préparait ainsi des erreurs à la mienne. Je me serais reproché comme une faute de lui répondre froidement, je l'aurais secrètement accusé d'en être cause et je m'en serais blâmée ainsi que je fis pour m'être affligée en lisant l'histoire de Livourne (4). Néanmoins, je refusai très net une offre qui me parut réelle, quoique enveloppée. Soit surprise, délicatesse ou timidité, M. de Sevelinges me répliqua d'une manière assez équivoque pour me laisser penser qu'il persistait dans son projet, en y joignant quelque modification. Je fus émue ; mes idées fermentèrent aver une violence excessive ; je ne voyais pas de convenances de mon côté et je n'étais pas plus faite alors qu'aujourd'hui pour souffrir aisément qu'on les oubliât en ma faveur ; l'expédient que

(1) En octobre 1776.
(2) Lettre du 2 octobre 1777.
(3) Ces mots sont à noter : ils résument toute la stratégie de Marie Phlipon.
(4) Voir plus haut, n° 6.

je t'ai dit me séduisit absolument. M. de Sevelinges avait près de soixante ans ; son âme sensible, éprouvée, avait besoin d'un consolateur ; sa fortune était modique ; je trouvais beau de m'immoler à son bonheur, sans vouloir d'autre avantage que celui-là. Je trouvais le moyen de prouver évidemment que les seuls charmes de la pure amitié, de la raison et de la générosité pouvaient fixer une femme, et cette idée me flattait, parce qu'il me semblait que les hommes les plus éclairés ne croyaient guère à cette vérité dont je sentais si bien l'existence. (Je n'ose encore déterminer à qui l'on doit en attribuer la faute, mais j'ai remarqué de bonne heure que les plus délicats d'entre vous, les plus sensibles aux agréments du sexe, n'avaient généralement pour lui qu'une estime bornée et pour ainsi dire conditionnelle. Tu ne saurais croire combien cette observation m'a aigrie,agacée ; j'en ai pris une légère teinte de misanthropie ; je suis devenue plus difficile en mérite, et je n'ai plus voulu que des exceptions, parce que je sentais devoir pour ma part en faire une). Mes parents venaient de m'annoncer, sans explication très particulière, que je fusse tranquille pour l'avenir, qu'ils avaient pourvu à tout (1). Autorisée par cette assurance, éprise d'un nouveau genre d'héroïsme, j'écrivis dans l'enthousiasme de ma résolution une lettre dont tu trouveras copie dans le paquet de l'amie Sophie ; j'expose mon dessein et je termine en disant : « Ce que je puis ajouter, quel que soit l'événement, c'est « qu'ayant trouvé l'être distingué qui mérite toute mon estime, « je lui réserve mes affections, et je ne suis plus rien pour « personne ». Tu peux juger que, dans ma façon de voir, je me croirais engagée à cette sorte de vœu, quoique fait dans la vivacité, s'il eût produit quelque disposition correspondante ; mais la réponse de M. de Sevelinges, loin de rien offrir de semblable, fut si étrange dans sa sincérité que je le soupçonnai d'avoir employé avec moi beaucoup plus de finesse et de curiosité que de droiture et de vérité. Voilà comme ils sont

(1) Ses grands oncle et tante Besnard, sans enfants, avaient fait en sa faveur une *substitution* de leurs biens. (Voir à ce sujet les *Lettres Cannet*, à partir de celles des 7-9 juin 1777.) — Ils lui survécurent d'ailleurs (Cf. mon édition des *Lettres*, t. II, p. 556-557).

(2) Le paquet redemandé à Sophie dès le 14 avril, pour être remis à Roland.

tous, me dis-je intérieurement: ils nous accusent de manquer de franchise et je n'ai pas encore trouvé la mienne chez aucun d'eux. Cependant, comme ils ont d'ailleurs quelque prix, gardons toujours des amis, sauf à ne pas les placer si haut désormais. Je répondis en conséquence. M. de Sevelinges conservait un dessein dont il fixait l'exécution et attachait le succès au retour de son ami de l'Inde. Je saisis l'époque de la mort de ce dernier (1), qui renversait tous les projets et ne permettait plus d'attacher certaines idées aux témoignages de mon estime, pour les renouveler à M. de Sevelinges sur le compte duquel j'étais revenue. J'avais aperçu, quand le sang-froid s'était rétabli, qu'une égale vivacité nous avait fait illusion en même temps, à M. de Sévelinges sur la force de ses expressions, à moi sur l'étendue de leur sens. Je vis que cet homme, dont la trempe, sensible à l'excès, était si douce et si mélancolique, n'avait pas toute l'énergie possible, et depuis que tu m'as peint ton ami Despréaux, je les ai comparés l'un avec l'autre. Encore actuellement, son âme, abreuvée d'amertume, appelle l'amitié, paraît craindre de la sentir et d'être entraînée plus loin qu'elle. Déterminée à son égard, je l'estimerais sans le redouter, lors même que tu ne me servirais pas de préservatif inaltérable contre tout sentiment vif dont tu ne serais pas l'objet.

J'ai voulu repasser avec toi sur ces différentes choses, parce qu'elles servent à me peindre à tes yeux dans toutes les circonstances, et qu'elles sont en outre un éclaircissement nécessaire à l'extrait de la correspondance que tu as peut-être dans les mains, ou que tu auras incessamment.

Je viens à toi particulièrement. Le développement naïf de ton âme dans des ouvrages que j'avais médités, savourés, éleva, nourrit, fortifia l'opinion que tu m'avais donnée de toi-même. Ton séjour, ta présence, l'épanchement de tes sentiments te firent connaître mieux encore ; l'ami que j'avais tant souhaité se montra ; je le craignis aussitôt que je l'eus vu tout entier, mais c'était trop de l'avoir vu ainsi. Du moins, je pus sans rougir convenir que je t'aimais ; je m'honorais de l'atta-

(1) En 1778 (voir *Lettres Cannet* des 6 et 28 octobre 1778).

chement que tu m'inspirais ; il est digne de nous deux ; cette persuasion intime fait toute ma joie depuis l'instant où j'ai senti ton pouvoir. La proposition que dicta ta tendresse me fit essuyer les plus terribles révolutions ; elle prévenait des vœux que je me défendais de former ; mais je souffrais de n'avoir à fournir dans mes alentours que des désagréments ou des défauts de convenances. Réellement effrayée des disgrâces possibles que tu aurais à essuyer dans ma famille et qui me seraient d'autant plus amères que tu les dévorerais en silence, j'osai prendre la résolution, courageuse ou féroce, de m'opposer à tes désirs et d'étouffer les miens. Tu ne saurais te représenter les crises et les agitations cruelles dont je fus le triste jouet ; plus je te chérissais, plus mes tourments étaient affreux, plus aussi tu m'élevais l'âme et tu doublais mes forces. L'ambition de te valoir et de me réserver, pour te dédommager par le plus vif attachement de tout ce qu'il faudrait se refuser, me soutint, m'anima ; je crus un moment avoir acquis une sorte de paix ; je trouvais dans ma pénible carrière des moyens d'être utile à mes semblables, d'exercer la vertu et de remplir ainsi ma destination. Je m'élançai aveuglément dans la lice, sans vouloir considérer si je pourrais y respirer longtemps. Rien n'était fait encore, puisqu'il me restait à rendre ton sort heureux et que tu croyais ne le trouver tel qu'avec moi. Tu m'as fait gémir et frissonner ; frappée de terreur, ébranlée, je continuai cependant de résister, en te disant en moi-même avec un transport qui tenait de la fureur : « Sens toute la force des obstacles que les préjugés, la raison, mon amour et ma fierté réunis peuvent opposer à tes souhaits qui ne sont pas plus ardents que les miens ! » Je serai la victime de mon devoir ou le prix de ton courage, si l'énergie suprême d'un sentiment exquis m'oblige à te céder. Tu ne m'as [pas] permis de demeurer longtemps dans cette situation violente ; ta tristesse et ton abattement m'atterrent ; je suis à toi, je me rends. Les sensations variées et pénibles que me donnent les objets dont je suis environnée ont exalté mes facultés en les exerçant ; le besoin de soutenir différents combats a développé mes forces ; la fatigue du corps a diminué l'effet des anxiétés de l'esprit. Il est assez doux et conso-

lant de se dire chaque soir : j'ai travaillé au bien de mes frères, j'ai soulagé l'un d'eux dans ses maux, j'ai mérité ce repos nécessaire que je vais prendre à la hâte pour recommencer la même œuvre et me rendre le même témoignage ; cette idée endort la douleur et nourrit l'activité.

Pénétrée de la mort de ma fidèle bonne, oppressée du mécontentement de mon père, dégoûtée de la bizarre inconstance de mes grands-parents, occupée de toi par-dessus tout, je fus à Vincennes (1), méditer, pleurer, m'encourager et me préparer pour l'avenir. Ce ne sont pas les événements heureux, mais les situations fâcheuses ou difficiles qu'il est important de prévoir ; c'est toujours sur celles-ci que je forme mes combinaisons ; voilà le principe de ces raisonnements qui te contrariaient. J'abandonnai l'ancien projet d'apprendre l'art de mon père ; premièrement parce que mon maître n'était pas ce que j'aurais voulu qu'il soit pour lui donner ce titre, même en gravure ; secondement à cause du peu de loisir que me laisseraient les travaux du ménage dont j'allais me charger ; je me vouai donc aux soins domestiques dont la nécessité, l'utilité se trouvaient présentes. Mon père m'a fait d'assez mauvaises chicanes pour que je consente à me laisser compter des choses qui ne peuvent m'être comptées en justice réglée : je me suis déterminée à répondre éternellement que je me reposais sur l'équité de la loi, et que je ne suivrais qu'elle. Il faut faire, comme Fabius, le bien des Romains malgré leurs plaintes, leur mépris et leur blâme ; je veux me conserver tout ce que le droit m'accorde, et je ne suis si jalouse de le retenir que pour l'avantage de mon père ; mais il n'est pas temps qu'il le sache et d'ailleurs il ne me comprendrait pas encore. En attendant, il s'écrie de si bon cœur, que les grands-parents en sont tout émus et m'en font mauvaise mine. N'importe, je suis inébranlable. Si mon état ne change point, je reste près de mon père ; occupée de sa maison, je lui consacrerai mes attentions, mes peines, mon temps et mes petites rentes, s'il en est besoin. Dans le cas opposé, c'est-à-dire si je quitte mon état pour une situation plus douce

(1) Du 26 avril au 6 mai.

et plus aisée avant que la mort de ma bonne-maman (1) ait procuré à mon père de quoi se passer à peu près de son état qui ne peut que diminuer, je souhaite, je demande, je veux lui faire sur mon peu de bien une pension qui assure ou facilite sa subsistance, du moins jusqu'à l'époque de cette mort. J'ignore s'il a des réserves ; je ne puis penser qu'il en ait et je ne dois pas le croire ; mais je dois agir uniquement en conséquence de ce que je vois.

Je t'avoue, mon ami, que, sans la droiture des intentions qui soutiennent ma fermeté, je détesterais l'exercice de mes droits et je le rejetterais avec indignation. La loi veilla sagement au maintien de l'existence de la génération nouvelle, mais il est toujours dur pour des pères, quelles que soient leurs erreurs, de s'entendre redemander hautement le prix de leurs sueurs par ceux qui leur doivent tout ; et si la prudence oblige les enfants de le faire, la justice et l'honnêteté ne leur commandent pas moins d'avoir autant égard à l'avantage réel de leurs pères qu'au leur propre, dans cette circonstance spécialement. Je vais faire hâter la définition de toutes ces affaires ; je m'attends à toutes les bourrasques : on pourra me bouder, me censurer, me blâmer, me reprendre, se plaindre et crier, mais on ne m'empêehera pas de bien faire, et ce dédommagement en vaut bien un autre.

J'ai commencé d'entrer aujourd'hui en exercice de mes nouvelles fonctions, je n'étais pas trop empruntée, le service des malades m'avait dressée ; je t'assure, mon ami, que si mes mains en sont moins agréables à baiser, le dîner qu'elles préparent n'en est pas moins salutaire. Quelque chose de plus sérieux, c'est l'état *del povero giovane ;* j'ai eu le cœur serré en arrivant ce matin. Le malheureux s'est mis à pleurer en me voyant entrer ; il a la rougeole ; je l'ai consolé, soigné tout le jour ; la fièvre est diminuée ; je ne crains aucune suite fâcheuse. Ne prends pas d'inquiétude de ma santé, elle est de fer ou de diamant ; tant que je me sentirai utile, les esprits seront alertes et la machine sera bien disposée ; rends grâces à mes malades, le besoin qu'ils ont de moi me

(1) Elle ne mourut que le 10 mars 1784.

sauve d'être à leur place ; il a produit un bien de plus, c'est que mon père m'a vue de retour avec un certain plaisir. Tu peux m'adresser tes lettres sans crainte, dès que je suis à la ville ; s'il arrivait que je retourne au dehors, je ne négligerais pas de t'en avertir.

J'ai voulu soulager un peu mon âme par l'expression de tout ce qui m'affecte. Il est une heure du matin, 8 mai, je vais me coucher à la place où cette pauvre Mignonne... hélas !

Que fais-tu ? Ma première lettre ne t'est pas encore parvenue, tu souffres, tu te tourmentes, j'en suis cause, et je vis ! ah, Dieux !

## XXV

54. — *Marie Phlipon à Roland, 7 mai, au soir,* avec P. S. du 8 *à* 5 *h. du matin* (ms. 6238, fol. 34).

L'adresse porte : « à M. Roland, etc... » — N° **d'ordre** : 8e.

C'est à tort que l'éditeur précédent a fait du P. S. du 8 mai une lettre distincte. Ici, comme dans bien d'autres cas, les lettres de Marie Phlipon sont comme une sorte de journal, écrit heure par heure, surtout dans ses longues veillées auprès de ses malades. La lettre et le P. S. sont d'ailleurs sur le même folio.

Toujours l'inquiétude de savoir si Roland a reçu sa lettre du 6 mai.

7 mai, au soir.

Le sommeil fuit mes yeux, l'inquiétude m'agite et me presse ; je frémis d'horreur comme dans une obscurité redoutable. Je t'appelle, je te cherche, je voudrais m'éclairer sur ton état, franchir la distance, percer le voile du temps, te voir, t'appeler à la vie, te dire que je ne veux respirer que pour toi... Mon ami, as-tu reçu mes lettres ? te peignent-elles bien tout ce que je sens ? sais-tu tout ce que je veux être ? mes expressions sont-elles fidèles ? Je désavoue tout ce qui peut contrarier l'idée d'une extrême tendresse et d'un parfait dévouement. Je relis à chaque instant ta dernière (1), je me repais amèrement de la mélancolie qu'elle présente ; tes huit jours d'attente et de tourment me pèsent, m'accablent, me consument. Que dis-tu ? quelle affreuse contrainte a pu resserrer ton cœur ? Parle, mon ami, verse ton âme dans la

(1) Du 30 avril.

mienne ; je n'en ai plus que pour t'aimer. Chaque moment me désespère et me tue, mon trouble croît sans cesse en paraissant toujours au dernier extrême. Où est-tu ? que fais tu ? L'impatience cruelle, la douleur dévorante ont dû te déchirer. Je souffre dans tout mon être, je ne puis plus écrire.

Du 8, 5 h. du matin.

L'accablement m'a fait prendre un repos fatigant, le réveil est terrible. Tout m'effraie, je me crains moi-même. Si je n'ai pas de nouvelles aujourd'hui, que faire et que devenir ? Ne trouveras-tu pas encore dans mes dernières une raideur qui te blesse ? Je n'ignore pas que des épreuves pénibles m'ont donné je ne sais quoi de sombre et d'austère qui peut cacher peut-être en partie ma sensibilité sous une apparence de rudesse ; que sais-je ? Je déteste tout ce qui serait capable de t'affliger : ce serait un supplice affreux que d'avoir à me le reprocher. Quoi ! n'as-tu pas pénétré dans mon cœur ? toutes ses dispositions ne te sont-elles pas révélées? Tu as tout confondu, tout réuni dans le sentiment qui m'attache à toi ; je n'ai plus que celui-là ; si tu peux l'apprécier, tu me connais entièrement ; il ne reste rien après lui.

Il est midi, l'heure du facteur est passée. Toi qui connus les horreurs de la perplexité, juge de celles qui m'environnent. Es-tu malade ? Cette idée me poursuit. Sauve-moi du désordre où elle me jette, me plonge et me retient.

## XXVI

55. — *Roland à Marie Phlipon*, 9 *mai* (ms. 6240, fol. 14-15). — Adresse : *A Mlle Phlipon*, etc... — Timbre d'Amiens. — N° d'ordre : 5e.

Réponse à la lettre du 6 mai, attendue depuis le 30 avril avec tant d'impatience.

Je l'ai jetée au feu, mon amie (1). Mon état ne pouvait se peindre : tu en aurais été affectée. On s'est aperçu de mon inquiétude cruelle ; mais personne n'en a soupçonné le

(1) Une lettre qu'il venait d'écrire avant d'avoir reçu celle du 6.

motif. Je croyais ma lettre (1) décachetée, lue, soustraite ; je te craignais malade ; je ne savais que croire et que craindre.

Je t'ai écrit dans ce trouble horrible ; enfin ta lettre est arrivée au moment où j'allais moi-même porter la mienne à la poste ; je l'ai brûlée ; je t'ai lue ; tu m'es toujours plus chère, tu es à moi, tu en as fait le serment : il est irrévocable. Oui, mon amie, ma tendre et fidèle amie, j'avais besoin de ce *oui* ; l'assurance de tes sentiments n'était pas le don irrévocable de ta personne ; et quand je te demanderais cent fois de me le confirmer, est-ce que tu m'en ferais un crime ? Laisse-moi trouver du plaisir à t'aimer et l'augmenter, s'il est possible, par tout ce qui peut venir de toi, ce que j'en puis voir, entendre, connaître. Je m'occupe de ta demeure (2) ; je te laisserai le soin du reste. Songe que tu dois l'habiter dans le courant de l'année . Acceptes-en l'augure, et prononce. Que tes affaires soient tellement arrangées, terminées, comme tu voudras, pourvu que je n'aie à m'occuper que du plaisir de te posséder, et convenons ensemble du temps qui te sera le plus convenable à toi-même. Je voudrais que les choses pussent s'arranger du 15 d'août au 15 de septembre, sauf à hâter ou retarder d'une quinzaine suivant l'occurrence ; mais surtout je voudrais, de ta part, le secret le plus inviolable, et qu'aucun genre d'amitié ne pût le partager. Me le promets-tu ? dis *oui*, et je suis tranquille. Dis-moi maintenant tout ce que tu as dans l'âme ; c'est te rendre compte à toi-même de tes idées, de tes sentiments ; dis-moi tes projets, tes goûts, tes vues, ce que tu penses, ce que tu désirerais ; enfin dis-moi ce que tu te dis à toi-même, ce que tu conçois, ce que tu entrevois. Aide-moi à penser, et sens avec moi, car je ne fais plus l'un et l'autre que par toi. Dis-moi si je puis toujours t'écrire avec la même confiance, si tu es bien sûre de la fidélité et de la discrétion de tout ce qui t'environne. Parle-moi de ta santé, de tes sollicitudes, de tes peines, de tes occupations, de tes amusements

(1) Sa lettre du 30 avril.

(2) La maison qu'il allait louer à M^me^ Coquerel, rue du Collège ; je l'ai décrite dans mon appendice D aux *Lettres de M^me^ Roland*, t. II, p. 612.

enfin, si tu en avais ; mais surtout ne me laisse pas longtemps sans me donner de tes nouvelles.

J'écrivis sur-le-champ à ton amie suivant ton avis ; je joins ici sa réponse ; elle me fut apportée dans un moment où j'avais quelqu'un. Je répliquai verbalement que j'ignorais quand je pourrais y aller, que ce serait incessamment ; je n'y suis pas retourné. Je le vois, on a de la défiance ; on voudrait trouver l'occasion soi-même, ou du moins ne m'envoyer le paquet qu'au moment de son départ ; il est pourtant vrai que j'en ai eu plusieurs depuis, et je ne manquerai de le lui observer, sans qu'elle puisse se douter du motif. C'est ton amie, *benissimo* ; mais pour rien au monde je ne voudrais que tu lui dévoiles mon secret.

Tu m'as écrit une lettre bien courte (1) ; ce n'est pas un reproche, fais-y bien attention : je respecte en toi toutes les actions de ta personne, persuadé qu'elles sont toujours dirigées par le sentiment le plus vertueux. Eh ! t'aimerais-je autant si tu l'eusses moins été ? Va, sois toujours ce que tu es, digne d'un homme qui n'adora jamais rien tant que la vertu.

## XXVII

56. — *Roland à Marie Phlipon*, 10 *mai* (ms. 6240, fol. 16-17). — Même adresse, timbre d'Amiens. — N° d'ordre : 6e.

C'est une réponse à la longue lettre des 6-7 mai (n° XXIV). Il n'a pas encore reçu celle des 7-8 mai (n° XXV).

10 mai 79.

Ta lettre (2) m'a fait toute l'impression que tu en devais attendre : sensibilité et franchise, c'est ma devise. J'aurais attendu réponse au n° 5 (3) avant de t'écrire, sans deux motifs, l'un qui m'affecte, et auquel tu ne peux plus rien ; l'autre qui ne me laisse ni repos, ni patience, que tu n'y aies mis ordre. Le premier consiste dans l'expression : *je*

(1) La première lettre du 6 mai (n° XXIII).
(2) La longue lettre des 6-7 mai (n° XXIV).
(3) Ce n° 5 est la lettre de la veille, 9 mai.

*veux*, etc. (1). Un désir marqué de ta part ne suffit-il pas ? Tu me connais mal d'ailleurs, et dans tous les cas tu me fais une injure. Je sais que c'est à toi d'agir ; et me soupçonner une autre façon de penser, ce serait aggraver l'injure.

Ne me donne point de raisons à cet égard, je t'en prie ; tu me séduirais... ; ce que je ne veux pas changer. Que t'ai-je donc fait ? que t'ai-je donc dit qui ait l'air d'un homme intéressé, et qui marchande ? Moi, qui ai tant de confiance en ton honnêteté, je ne voudrais pas encore te pressentir sur tes goûts futurs et à naître, suivant les circonstances, relativement à ma fortune, qui ne peut être que médiocre, certain qu'entre tes mains ce sera un trésor qui me comblera de satisfaction. Si tu me connais mieux que je ne me connais moi-même, comme tu me l'as dit, donne-m'en d'autre preuve ; mais ne me parle plus de cela. La seconde est ta position actuelle, et les actes auxquels elle te porte. Je sais qu'il n'est rien de bas dans sa maison, et qu'il est partout bien louable de servir l'humanité. Tes intentions et tout ce qu'elles dirigent est respectable à mes yeux et cher à mon cœur ; mais, mon amie, tu me dois compte de ta personne ; ton aveu l'a engagée : elle m'appartient : et tu la compromets sans ma participation et contre ma volonté. Je te demande en grâce, et puisque tu t'es servie de cette expression, bien pardonnable au motif, mais pourtant en y attachant une idée d'empire, *je veux*, permets que je veuille à mon tour, et sache que j'exige que tu prennes un domestique. Fais-le de la manière que tu jugeras le plus convenable, avec les réserves et les ménagements à l'égard de tes alentours, que tu croiras les plus propres à éloigner les motifs qui peuvent t'y déterminer. Donnes-y le prétexte, la tournure que tu voudras ; agis comme bon te semblera, mais agis. J'attends cette marque d'amitié de ta part. La dépense n'est pas considérable ; mais quelle qu'elle soit, je suis ici : ose avoir des doutes, feindre d'ignorer, ou craindre ! Réponds à ma dernière (2) : réponds au dernier article de celle-ci, non pour me donner des raisons :

(1) Marie Phlipon dans sa lettre des 6-7 mai, disait en parlant de son père « Je souhaite, je demande, je veux lui faire sur mon bien une pension... »

(2) La lettre du 9 mai.

laisse une fois triompher les miennes, que je te promets de soumettre mille fois pour une, pour celle-là même.

J'ai vu tes amies ; elles m'ont beaucoup parlé de toi, de la perte de ta bonne, de la maladie du jeune homme, de ta position, de ta santé, de ce que tu avais mandé à mon occasion, etc. On m'a fait des questions en nombre ; j'ai répondu sans instruire de rien, sans me prêter, et sans paraître pourtant me refuser à rien. On m'a demandé positivement si j'avais une occasion pour le paquet : je n'ai pu donner une affirmation pour l'instant ; dans ce cas, m'a-t-on dit, on profitera d'une qu'on sait dans 8 à 10 jours, etc.

Je tremble pour l'activité que ton zèle soutient. Il en résultera immanquablement une altération dont l'idée me tourmente ; calme cette inquiétude, je t'en conjure.

As-tu reçu le livre de la part de Mme Miot ? (1).

## XXVIII

57. — *Marie Phlipon à Roland*, 11 *mai* (ms. 6238, fol. 35-36). — Pas d'adresse. — No d'ordre : 9e.

Réponse à la lettre du 9, puis à celle du 10.

11 mai.

Oui je serai toujours ce qu'il faut que je sois pour mériter le titre que tu veux me donner : je dirais que cette considération est sur mon cœur aussi puissante que la vertu, si l'une et l'autre n'étaient pas confondues ensemble. Quoi, mon ami ! il est donc vrai que mes jours vont s'écouler avec toi et que je pourrai contribuer à tou bonheur, dans tous les instants de ma vie ? Cette douce idée me pénètre, elle commence ma félicité ; goûte la ferme assurance d'en être l'unique auteur. Je suis à toi, je veux y être, c'est mon plaisir et ma gloire : ton choix fait mon triomphe ; le justifier à jamais sera mon occupation la plus chère. Je ne fais que commencer encore à me livrer aux impressions délicieuses de ce riant avenir. Ta lettre m'a trouvée dans un état horrible ; boule-

(1) J'ignore qui est cette dame, dont le nom revient plusieurs fois dans les lettres de Mme Roland.

versée par le contraste des sentiments les plus vifs et les plus opposés, je suis restée tout le jour dans un affaissement incroyable. Il semblait que mon âme, oppressée de l'inquiétude, en ressentit encore les atteintes et fût incapable de se prêter à des sensations plus flatteuses. J'accepte ton augure. Je te laisse la disposition de tout : sois mon maître, mon appui, ma couronne ; que ton âme m'anime, qu'elle m'élève et me rende toujours meilleure, plus aimable et plus digne de toi. Ta volonté sera ma loi ; mon goût est de la suivre, mon projet de la deviner et la lire avant même que tu l'exprimes ; ma grande affaire te rendre satisfait et d'ajouter sans cesse à ta satisfaction. Je ne crains pas de m'égarer, ma route est tracée sur tes pas : dirige, ordonne, souhaite. Mon prix est dans ton estime ; c'est par ton mérite que je vaux et c'est pour toi, pour toi seul, que je vais exister.

Je chéris les disgrâces qui motivaient ma résistance ; je leur dois la preuve la plus touchante de ce que tu sens pour moi. Jouis de tes avantages : la nature équitable ne te fit point de grâce en te les donnant et ton amie les reconnaît avec joie. Je ne sais si je préférerais le charme de faire pour toi ce que me permettrait une situation plus brillante que la tienne, à celui de te devoir ce que tu fais en ma faveur. Non, j'aime à te voir cette prérogative : elle convient à ta supériorité ; je voudrais te la donner à ton insu, si elle était en mon pouvoir, et, dans l'impossiblité de faire plus, je t'en abandonne l'usage avec transport.

Prépare notre demeure, elle sera l'asile de la fidélité et celui du bonheur, ou jamais il n'habitera la terre. Je garderai ton secret ; il me suffirait d'entrevoir que tu le désires, pour m'imposer l'obligation de le taire. Sophie est mon amie, celle à qui je dois le premier développement de ce sentiment d'amitié qui me consola tant de fois ; elle est plus encore : elle est le principe et la cause de notre connaissance. Peut-être m'accusera-t-elle en son cœur d'une espèce de trahison, ou du moins d'une dissimulation offensante ; mais tu es plus qu'elle et que tout l'univers : je suis tienne et ne veux rien que par toi. On me parle d'un voyage à Paris qui me contra-

rierait beaucoup ; souvent, chez moi, près de moi, avec cette liberté que ma tendresse lui a donnée, Sophie pourrait apercevoir ce que je m'efforcerais de cacher. C'est prévoir de trop loin un inconvénient peut-être imaginaire ; je prendrai les soins nécessaires et tes avis suivant les circonstances. Forme toi-même le plan que nous devons suivre ; j'aime mieux qu'il soit ton ouvrage, j'en aurai plus de plaisir à m'y conformer. Je n'ai plus de goûts que les tiens, et je leur ai trouvé trop d'analogie avec les miens pour espérer d'avoir des sacrifices à faire. Je me plais à me représenter près de toi, occupée des soins qui doivent être mon partage, participant à toutes tes affections et travaillant toujours à les rendre agréables ; sortant rarement ou bien avec toi, parce qu'aucun lieu ne me plaira comme ta maison et que rien ne me dédommagera de ta présence. Nous étudierons un peu parce que les plaisirs de l'esprit ne s'usent point et qu'il ne faut pas manquer de ceux-là ; tu m'éclaireras, je penserai avec tes idées, je vaudrai mieux et je t'en aimerai davantage, s'il est possible. Nous verrons peu de gens, parce que très peu nous ressembleront et que les autres ne nous plairont guère. Je n'aime pas le monde, j'avoue que j'aurais quelque peine si j'étais obligée d'être au milieu de lui ; je suis faite pour vivre bonnement, avec simplicité, franchise et cordialité. Toujours la même, sera ma devise : puisque j'ai su te plaire telle que je suis, qu'ai-je besoin de changement ? Je te sais trop libre de préjugés pour craindre que tu m'engages à donner quelque chose aux vaines apparences : j'en serais humiliée ; je souffrirais de devoir au ton, à l'étiquette, le plus léger de tes applaudissements. T'aimer, voilà mon mérite ; faire le bien et te rendre heureux, c'est toute mon ambition.

Je vais avoir peu de loisir pendant quelque temps, je fais ici par intervalle une revue générale ; dans ce moment elle sera très exacte. Je veux laisser la maison de mon père dans le meilleur ordre pour tout ce qui dépend de moi. Ma santé se soutient, je commence à la respecter particulièrement. Je suis de ce matin au régime et je serai purgée incessamment.

Le malade est hors de danger, il se lèvera demain pour la première fois. Mes affaires vont leur train ; il ne se trouve pas

assez de fonds pour me remplir de ma part ; je suis forcée d'accepter, pour la compléter, des effets de ma mère et quelques joyaux dont je ne voulais point. Je m'en déferai sans rémission ; jamais je n'ai mis de valeur aux bijoux de cette espèce, je les méprise et les déteste depuis que j'entrevois l'espoir d'en avoir un jour de semblables à ceux dont Cornélie faisait son ornement.

Tu peux toujours m'écrire avec la même confiance (1) : c'est moi-même qui reçois ordinairement le facteur ; dans l'autre cas, le timbre d'Amiens fait croire que ce sont les amies qui m'écrivent, et jamais je ne donne à personne mes lettres pour la poste. Cette nécessité de les porter, jointe aux embarras dont je n'ai point sorti depuis ton départ, est cause de la précipitation qus tu as dû souvent remarquer ; elle me gourmande encore à ce moment. J'ai repris et quitté cette feuille plus de dix fois dans l'espace de deux heures. Il me tarde que tu reçoives cette nouvelle assurance de mon entier dévouement. Adieu, mon ami, je suis sans retour toute à toi.

Ta lettre (2) arrive avant le départ de celle-ci. Je ne chercherai point, mon ami, à colorer une injure dont tu te plains avec raison et qui m'afflige plus que toi ; mais elle n'est que dans l'expression et mon cœur ne te la fit jamais. Je ne sais comme j'ai fait cette phrase, elle me revint après l'envoi et je rougis en me la rappelant. Je l'avais en vue dans cette dernière lettre où je désavoue tout ce qui ne te peindrait pas vivement mon attachement et mon estime ; je l'aurais spécifiée d'une manière distincte si mon trouble eût été moins grand. Peux-tu me demander de ne pas m'affecter de ce qui t'affecte toi-même ? J'ai pleuré ma faute involontaire, avant que tu me l'aies observée. Plains-toi, mon ami, tu en as le droit ; ce serait ignorer la justice qui t'est due et celle que je te rends, que de ne pas t'étonner à la moindre apparence du doute le plus faible de ma part sur la noblesse et la sublimité

(1) Par les détails qui vont suivre, on voit que les lettres pouvaient, quand elles partaient à temps, ne mettre qu'un jour d'Amiens à Paris.

(2) La lettre du 10 (n° XXVII). « L'injure » dont Marie Phlipon va parler est le « je veux » qui avait offusqué Roland.

de tes procédés et de tes intentions. Cet indigne *je veux* fut le dernier trait dont je me servis pour te rendre ce que je souhaitais ; il ne renferma pas l'idée d'un ordre ou d'une condition imposée ; je suis trop sûre de toi pour supposer le besoin de l'un ou de l'autre dans tout ce qui est bien, et pour rien au monde personne ne pourrait les employer légitimement avec toi. Ceux de ta trempe n'ont qu'une loi, elle est écrite dans leur cœur ; c'est aussi là qu'est mon code : fais-y graver ma grâce. Je ne suis pas entièrement innocente dès que j'ai pu t'affliger, et si je tais mes regrets e'est pour ne pas t'en donner.

Je te promets de faire le possible pour l'objet dont tu t'occupes avec beaucoup trop d'ardeur. En attendant que je remplisse ta volonté, sois plus tranquille à mon sujet ; mon père s'est arrangé avec une femme qui vient deux fois le jour et, sans l'occupation que me donne le malade qui se rétablit à vue d'œil, je n'aurais à faire que peu de chose.

J'aurais voulu retenir cette lettre où tu vois mon inquiétude (1) ; j'étais affreusement agitée ; je calculais mal le temps nécessaire au courrier ; je viens de m'en apercevoir. Elle doit être datée du vendredi 7 au (2).

## XXIX

58. —*Roland à Marie Phlipon,* 11 *mai au soir,* avec P. S. du 12 (ms. 6240, fol. 18-19). — N° d'ordre : 7e.

Le précédent éditeur a fait du P. S. une lettre distincte.
Réponse à la lettre des 7-8 mai.

*Il esquisitissimo sentimento al oggetto suo, alla sua casa.*

11 mai au soir, 79.

Eh bien ! mon amie, que fais-tu ? En quel état est ton âme ? Ta dernière lettre (3) me montre une inquiétude, une agitation qui m'est vraiment pénible. Tu en as reçu deux

(1) La longue lettre des 6-7 mai (n° XXIV).

(2) Ici se termine le feuillet, et le suivant manque. Je pense qu'il faut lire « du vendredi 7 *au matin* » et cela confirme ce que j'ai dit sur la date exacte de cette lettre n° XXIV. Marie Phlipon l'a écrite dans la nuit du 6 au 7 mai, et lorsqu'elle dit en terminant « il est une heure du matin, 8 mai », elle a voulu dire 7 mai, et elle en prévient son correspondant.

(3) Des 7-8 mai.

de moi (1) depuis ce moment : quelle impression ont-elles faite sur ton cœur ? J'attends moi-même avec inquiétude et impatience que tu me l'apprennes. Il m'est enfin survenu une occasion, j'en ai profité selon tes désirs ; on m'a fait attendre, mais on m'a envoyé enfin un très gros paquet contenant les longues œuvres et la petite correspondance (2). Je l'ai ouvert ; je n'y ai rien trouvé que tu ne m'aies permis de garder, qu'un écrit auquel je ne comprends pas grand'chose, et qui ne m'intéresse point du tout (3) ; je te le fais passer pour que tu le places à sa destination. J'y joins, avec la lettre d'avis, celle pour toi, qui était à part, et deux autres que je te prie de faire passer à leur adresse, celle pour Longpont, en la mettant à la grande poste, l'autre comme tu voudras. Je te vois toujours dans l'excès de la fatigue et de l'inquiétude, accablée de peines et de tourments ; je n'aspire qu'au moment de t'en voir délivrée ; et je mets l'intérêt le plus sensible à y contribuer. Ne manque pas d'accuser la réception du gros paquet à ton amie ; elle serait inquiète, ne fût-ce qu'à cause de l'écrit qui l'accompagnait ; je lui dirai à la première occasion que tout est parti. J'apprends que l'occasion ne partira pas aujourd'hui, mais seulement demain ; si c'est le soir et que je puisse attendre l'heure de la poste, je reprendrai celle-ci avant de l'expédier.

Le 12.

L'heure du facteur est passée : je n'ai plus de lettre à attendre de toi aujourd'hui (4) ; mon inquiétude redouble ; si je n'en recevais pas demain je serais désolé. Que fais-tu, comment te portes-tu ? Ecris-moi donc incessamment ; on vient chercher les lettres. Adieu.

(5) Peux-tu me connaître, mon amie, et me montrer de pareilles inquiétudes ? Ma lettre était cachetée lorsque la

(1) Celles des 9 et 10 mai (n° XXVI et XXVII).
(2) Les papiers redemandés à Sophie dès le 14 avril.
(3) Une copie de la lettre écrite à la Blancherie le 4 janvier 1776. (Voir plus loin, lettre du 17 mai).
(4) Roland n'a pas encore reçu la lettre du 11 (n° XXVIII).
(5) Ce qui suit est un P. S., écrit sur une feuille distincte (f° 20) et qui répond à une lettre de Marie Phlipon que nous n'avons pas.

tienne m'est parvenue : j'y glisse ce petit billet pour t'en informer ; je t'aurais écrit plus longuement, s'il n'était l'heure du courrier. Calme-toi, sois sûre de moi ; ne t'affecte pas de ce qui m'a affecté moi-même, et dont je te parle dans ma lettre. Aime-moi, et tu seras tout ce que je désire ; mais surtout fais ce que je te demande : accorde-moi ce plaisir. Je me porte mieux ; puisses-tu te porter beaucoup mieux encore ! De ta santé dépendra la mienne : de toi toute entière doit dépendre ce que je puis être. Juge actuellement ce que tu dois, et par sentiment et de devoir strict, à ta santé et à ton bonheur.

Tu oublies quelquefois de dater, tel le n° 8. Cela fait que je ne sais pas s'il y a eu du retard. (1)

## XXX

59. — *Roland à Marie Phlipon*, 15 *mai* (ms. 6240, fol. 21-22). — Adresse : *A Mlle Phlipon*, etc... — Timbre d'Amiens. — N° d'ordre : 8e.

Roland a enfin reçu la belle et confiante lettre de 11 mai, et il y répond. Mais il a aussi reçu la correspondance avec Sevelinges, dont elle avait voulu qu'il prit connaissance, et il en reste... « déconcerté ».

15 mai.

J'ai lu ta lettre (2) avec transport, et je puis, comme je le désire, te parler avec une entière confiance. Je crois, sur la foi que j'ai en la vertu, ton langage celui du cœur et de la vérité. Je crois fermement que tu seras ce que tu veux et dois être, non seulement parce que tu me le dis, mais parce que mon cœur l'avait senti et en était pénétré. Tes expressions ont enflammé mon âme, parce qu'elles sont le développement de mes sentiments, et tu me fais plus croire au bonheur que je n'aurais jamais osé le soupçonner. Il n'en a pas été de même de l'extrait de ta correspondance (3), que j'ai pourtant dévorée tout d'une haleine ; je n'en ai pas lu une lettre qui ne m'ait indigné, et lorsque j'ai trouvé

(1) Remarque bien singulière, car le n° 8 (lettre XXV) est très exactement daté !
(2) La lettre du 11 mai.
(3) Avec Sevelinges.

tes remarques, que je me suis rappelé en même temps ce que tu m'en as dit et écrit, les bras me sont tombés, et j'ai été déconcerté. Tu as pu ne pas découvrir un esprit incertain, faible, inconséquent et faux ; tu as pu le croire, être sa dupe, le reconnaître, revenir sur son compte, en faire un grand éloge, continuer ta correspondance, le distinguer parmi les mortels, le mettre au-dessus de tous enfin, excepté moi, à qui tu le disais. Si mon estime et mon amitié te sont chères, comme je le crois, tu es heureuse que cette confidence m'ait été faite par toi : ton ingénuité, ta précieuse candeur nous sauvent l'un et l'autre des dangers d'une pareille découverte faite par tout autre moyen, et je t'en aime cent fois davantage. Va, mon amie, quand avec autant d'esprit on a la franchise de déceler de semblables erreurs, on est bien assuré que le sentiment en triomphera. Conserve-la toujours, cette aimable franchise : elle est l'âme de la sensibilité ; elle sera l'instrument de mon bonheur. Tu as reçu ou tu recevras l'extrait du paquet de ton amie beaucoup plus tard que je n'avais compté ; ce n'est pas ma faute, et je me garderai même de dire que je suis instruit de ce retard ; ce serait donner des inquiétudes ou des soupçons, fort inutilement. Il semblerait, mon amie, que le secret, que je persiste à te demander, te pèse, et que tu sois tentée de t'en faire une sorte de reproche : passe, si c'était ton secret mais c'est le mien, et je ne vois pas qu'il en doive rien coûter à ton cœur pour une chose que, en toute occasion, il serait criminel d'exiger. Ce seul mot doit ouvrir le temple de la justice, ou il serait inutile d'en employer aucun. Je te le répète, après te l'avoir dit bien des fois, je n'ai aucune confiance en ces personnes ; leur ton bavard, dissertant toujours, expliquant, définissant tout, arguant, tranchant, décidant sans cesse, les fait détester de tout le monde ; elles sont la fable de la ville, et si j'avais à redouter quelque chose, ce serait leur curiosité et leur langue ; juge d'après cela.

Je t'ai bien dit que je m'occupais de ta demeure ; je viens de l'arrêter (1) ; je t'y place, je t'y vois partout, je t'y contemple en tout lieu ; mais je ne l'arrangerai guère, mon amie : ce

(1) Voir plus loin, lettre à Cousin-Despréaux, du 20 mai, n° 62.

sera ton affaire. Je n'entends rien à ces détails, et je n'ai guère le loisir de m'en occuper. Ce sera la cabane de Philémon ; Baucis, à l'âge près, il ne tiendra qu'à toi d'en faire un temple.

Après t'avoir entretenue des affaires de mon cœur, qui nous sont communes, je voulais te parler du courant actuel de mes finances, relativement à mes arrangements futurs et préliminaires, qui ne nous sont pas moins communs ; mais je ne puis entrer dans ces détails en ce moment. Il me suffit de te prévenir que, quoique assez exempt de préjugés pour ne tenir à aucun, je me plais cependant à certaines convenances. Je puis être ce que je suis, et il me suffit d'être ce que je veux être ; mais toi, ma femme, il faut que tu sois ce que tu dois être. Tu m'entends déjà, ou tu m'entendras bientôt.

Je te prie d'expédier sur-le-champ la lettre à mon frère, car il est inquiet.

## XXXI

60. — *Marie Phlipon à Roland*, 17 *mai* (ms. 6238, fol. 37-39). — Adresse : *A Monsieur Roland*, etc... — N° d'ordre : 10e.

Réponse à la lettre du 15 mai.

17 mai.

Je m'attendais bien à recevoir de tes nouvelles ; j'aurais souffert si j'en avais été privée ; elles ont porté dans mon âme une satisfaction qui la remplit et la soutient. Ma destination me préoccupe, elle fixe toutes mes vues, détermine toutes mes actions. La disposition où elle me laisse est singulièrement douce et pourtant très grave ; non, le bonheur ne rit pas et le sentiment pénétrant qu'il fait naître se manifeste par de plus grands effets. J'osais penser que mon attachement au bien n'était plus susceptible d'augmentation ; tu me fais éprouver combien il peut recevoir de vivacité, d'ardeur, par le désir de justifier et de mériter toujours davantage le choix d'un être estimable auquel on s'identifie. Tu n'as pas à redouter l'altération de cette franchise qui te plaît : elle est autant dans mon caractère que dans mes principes. Je ne crois pas me faire illusion sur ce que je vaux :

l'esprit a sa conscience, dit-on, et celle du mien est loin de m'enorgueillir ; mais je m'estime assez pour me persuader de n'avoir rien à cacher jusque dans mes erreurs ; convaincue, d'autre part, que la modestie d'un aveu sincère serait la plus juste réparation d'une faute et la plus digne d'un cœur honnête. Mon ami, tu n'auras pas une épouse brillante dont les charmes, le saillant, la finesse fassent l'ornement d'un cercle, le sujet des éloges, et de ton sort un objet d'envie. Ta tendresse, plus généreuse pour moi que la nature, me voit peut-être des agréments que celle-ci ne m'a pas donnés. Sensible et vraie, mais gauche, timide, obscure et simple, j'ai acquis dans ma solitude plus de force d'âme, de courage et d'activité que de cette adresse heureuse, de ces qualités agréables dont l'exercice est cependant si fréquent dans le commerce de la vie et répand sur elle ce coloris gracieux qui l'embellit. Te le dirai-je ? le plaisir d'être perfectionnée par toi me touche, me flatte, m'excite, tandis que le sentiment de ma droiture, je dirais presque de ma dignité, me donne la confiance de t'en imposer le soin, en acceptant tout ce que tu veux être et me dévouant à toi sans réserve. J'ai été frappée de ton jugement sans en être surprise ; depuis longtemps j'ai appris à ne pas m'étonner en reconnaissant que je me suis trompée ; je conçois que tu te fusses offensé si tu avais été instruit de ces détails par tout autre que moi ; ce silence aurait marqué de mon côté défaut de confiance et, par conséquent, injustice ou dissimulation d'une âme petite et commune. L'un ou l'autre ferait également contraste avec ma façon d'être et les sentiments dont je t'assure. Je ne crains pas que tu découvres jamais rien de semblable dans ton amie, mais je ne pense pas non plus que la chose même présente rien en soi dont ton estime pût être affaiblie ; tes expressions à cet égard m'ont offert je ne sais quoi qui m'a un peu affectée, peut-être à tort. Oui, j'aime à estimer mes semblables, particulièrement ceux d'entre eux que je distingue ; j'ai préféré croire que mon imagination, ma sensibilité m'avaient séduite et trompée, plutôt que d'accuser de fausseté un homme qui me paraissait fort au-dessus du vulgaire et que j'aurais abhorré comme le plus vil des mortels, si je

l'avais reconnu capable de cette indignité. J'ai relu ses lettres ; je me suis persuadée que j'avais donné trop d'étendue à la signification de quelques phrases corrigées par d'autres que j'avais moins remarquées ; j'ai senti combien l'illusion pouvait m'abuser ; je trouvai une leçon dans cette erreur et je la reçus sans rougir, parce qu'il me parut qu'en me dévoilant tout entière je n'avais rien montré qui dût me faire honte. Encore aujourd'hui, dans le sang-froid de la réflexion, j'aperçois, je conviens, de l'incertitude, de la faiblesse et de l'inconséquence, mais je répugne à croire de la fausseté. Tu m'as trop pleinement occupée depuis quelque temps pour me laisser le courage de répondre à la dernière lettre de M. de S... du 12 avril. Tout résumé, voici la réponse que je lui adresserai.

*A M. de Svlg.*

*La vie que vous trouvez, Monsieur, si douce et si pénible à la fois est souvent bien étrange par la diversité des circonstances qu'elle réunit, ou par la singularité des découvertes qu'elle fait faire. N'êtes-vous-pas étonné, par exemple, de ma lenteur à vous répondre lorsque vous m'annoncez avec le ton de l'intérêt, de la confiance et de l'amitié, un voyage qui paraitrait devoir aussi me flatter ? Préoccupée depuis quelque temps par des affaires attachantes et plus encore par des sentiments très vifs, je n'ai pas eu même le loisir de réfléchir sur l'affectation de mon silence ; je l'aperçois aujourd'hui en songeant à le rompre par cette franchise que vous aurez remarquée chez moi et dont aussi vous aurez pu sourire quelquefois. J'ai assez éprouvé, il est vrai, ce que pouvait ajouter à la simple amitié, entre deux personnes faites pour s'estimer, une plus grande connaissance l'une de l'autre et l'habitude de se voir, pour ne plus rien craindre de semblable de qui que ce soit au monde. Par cette raison, je serais plus propre à user du sentiment à votre égard avec cette économie que vous jugez nécessaire et que vous nommez cruelle ; mais aussi, par cela même, je n'y joindrais rien de cette affectueuse sensibilité qui fait le charme de la communication, et qu'une âme éprise verse tout entière sur un seul objet.*

*Si vous venez me voir, Monsieur, vous me trouverez simple, sincère, comme je fus toujours, et honnête comme ne peuvent manquer d'être les personnes qui vous reçoivent et vous connaissent ; mais vous ne devez pas attendre l'accueil empressé que vous pouviez espérer. Pour tout dire, en un mot, s'il est vrai que vous ayez la double crainte de me trop connaître ou de me perdre, n'allez pas au-devant de l'une de ces choses, puisque l'autre n'est plus à éviter.*

Lis et prononce.

C'est toujors moi et ma franchise.

Le secret à l'amie ne me pèse point ; j'envisageais seulement avec une sorte d'inquiétude l'effet que produirait en elle l'évènement imprévu, et je te le disais parce que je te dis tout ; mais rien de ce que je fais pour toi ne peut ni me coûter, ni me fournir un sujet de reproche, et je n'ai point de réplique à tes raisons. Peu m'importe que ce soit cabane ou temple que j'habite avec toi ; partout où nous serons ensemble, la tendresse et l'honneur auront des autels et des adorateurs. Ah ! mon ami, je te fais croire au bonheur ! Puissé-je te le faire goûter, le voir, m'en assurer et ne vivre que pour te le conserver ! Sois donc le juge des convenances, comme l'arbitre de mes volontés ; te plaire est le texte de ma loi : tu feras encore les commentaires.

J'éprouve toujours la même difficulté, les mêmes disgrâces à faire terminer les affaires, que l'on traîne en longueur avec une affectation évidente ; mon père a un air qui me tue. Je lui disais dernièrement qu'il m'était visible que ces arrangements lui donnaient de l'inquiétude ou du chagrin ; que je le suppliais de ne prendre ni de l'une ni de l'autre ; que la raison, la prudence et son propre avantage étaient mes principaux motifs ; qu'il avait dû les remarquer dans ma conduite et qu'il les verrait particulièrement dans mes procédés. Point de réponse, un silence froid qui me glace, pas même un regard. Je le vois peu : moins que jamais. Il m'a dit cependant ses intentions pour le jeune homme, dont il se dit un peu mécontent et par dessus tout très impatienté par ses maladies ; il ne veut plus le nourrir ni le loger.

Cette résolution a ses inconvénients et ses raisons : j'ai fait mes observations ; le parti était pris ; on doit le signifier au convalescent. Il sortit hier pour la première fois ; son rétablissement sera bientôt parfait. Ma santé se raccommode : je l'ai soignée à ma façon et à cause de toi ; je suis mieux, même bien ; peux-tu m'en dire autant ?

Tout écrit, prêt à cacheter, à cinq heures du soir, je reçus le paquet; je vais faire partir ensemble la tienne pour Longpont et celle-ci ; mais avant tout il faut te transcrire un passage de la lettre de Sophie que je viens d'ouvrir : elle me parle de ta visite de dimanche et elle ajoute en continuant de toi : « Je trouve qu'il affecte de me parler peu « de toi ; il en parle plus volontiers, avec moins d'éloigne- « ment, avec Henriette ; elle m'a dit qu'elle s'était ima- « giné de lui dire : sans doute que vous vous écrivez en « italien ? M. Rld, un peu étonné, n'a rien répondu. J'ai « été très fâchée de cette poussée ; j'ai dit à Henriette : s'il « y avait entre M. Rld et ma bonne amie une espèce d'in- « timité qu'il ne voulût pas que nous sachions, elle ne de- « vrait pas nous le dire, nous ne devrions pas lui faire croire « qu'elle nous en a parlé ; si cela n'est pas, c'est également « la compromettre que de laisser penser qu'elle nous aurait « dit quelque chose d'analogue à cela ; je te le dis, parce que, « dans tous les cas, il vaut mieux que tu le saches ». Et moi aussi, mon ami, je copie ceci, parce qu'il est bon que tu le saches. Je reconnais avec plaisir, dans ton silence sur cette anecdote, une preuve de ta juste persuasion de ma fidélité.

L'écrit que tu me renvoies (1) est une copie fautive de la lettre que j'écrivis il y a quatre ans à M. de la Blancherie. Tu dois bien rire de mes longues œuvres, si tu ne t'avises pas d'en bâiller ; j'ai fait l'un et l'autre en voulant les revoir et je te pardonnerai de m'imiter.

(1) La lettre du 4 janvier 1776 à la Blancherie.

## XXXII

61. — *Roland à Marie Phlipon*, 19 *mai* (ms. 6240, fol. 23-24). — Même adresse. — Timbre d'Amiens. — N° d'ordre : 9e.

Réponse à la lettre précédente.

19 mai.

Ne me gronde pas : tu m'as assez fait souffrir. J'attendis de tes lettres jusqu'à hier avec empressement, sans impatience cependant ; mais hier, quand je vis qu'il n'y en avait point de toi parmi celles qu'on m'apporta, il me prit un noir, une mélancolie qui m'a affecté au delà de ce que je pourrais te dire. Ta lettre du 17 a sans doute été mise trop tard à la poste, et retardée d'un jour en conséquence (1). Quand il m'arrive d'être ainsi affecté, tout chez moi s'en ressent, et les huit jours de ta campagne (2), pendant lesquels j'écrivis à mon ami le prêcheur (3), m'ont valu un petit sermon, dont tu devrais bien prendre ta part. Toutes les lettres que j'écrivis dans cet intervalle sont de vraies *Tristes* (4). Juge d'après cela ce que tu peux sur mon âme. O mon amie ! tu n'as pas de crainte à avoir, ni d'effort à faire pour être ce que tu dois être ; sois toujours ce que tu es, et je t'aimerai bien. T'en faut-il davantage ? Je ne parle plus de ta correspondance : je t'ai dit ce que j'en pense, et je ne veux pas contrarier ton opinion. Je crains seulement que ta dernière réponse (5) ne soit écrite par moi et pour moi. Tu y dis tout, mon amie : il ne reste qu'à nommer. J'ajouterai encore que je te vois avec douleur une sorte de sensibilité inquiète, de tact pénible. Je ne sais, mais je voudrais que l'avenir se montrât à toi comme une route uniformément sûre, sans magnificence, mais sans cahots. Je crois en effet que le bonheur ne rit pas, mais il est serein ; et c'est avec cette absolue délivrance de nuages que je désirerais te voir, et me trouver avec toi.

(1) Voir plus haut une note de la page 119.
(2) A Vincennes, du 26 avril au 6 mai.
(3) Cousin-Despréaux.
(4) D'Ovide.
(5) La lettre à Sevelinges, ci-dessus.

J'ai vu tes amies, encore ; j'ai même soupé avec elles ; il a été question de toi, avec un air aussi indifférent de ma part que j'ai pu l'avoir, et avec la même curiosité qu'on décèle, en voulant finasser, par les choses mêmes qu'on te mande.

Je suis peiné de la résistance que tu éprouves, et bien plus du motif qui la détermine. S'il m'était permis de te dire quelque chose sur cette matière, je te rappellerais à nos entretiens, à tes motifs, à tes résolutions. Tu as à envisager dans cette affaire, lui d'abord, et principalement ; et lui par rapport à elle inclusivement. Certainement le parti à prendre le plus convenable à tous égards est le plus grand bien de l'un, par tout ce qui peut devenir l'opposition la plus formelle à l'autre. Qu'est-ce que tu penses de la conduite à tenir à l'égard du jeune homme ? et quelles sont les suites que tu en prévois ? Tu sens que ce moment pourra être celui d'une crise. Quelles sont donc ses vues dans l'un ou l'autre cas ? qu'en penses-tu ? qu'en prévois-tu ? Tu me laisses à cet égard dans une incertitude qui me ferait craindre de te parler aussi librement si je ne te connaissais moins.

Je reviens à ce dont je t'ai parlé dans une de mes précédentes comme par anticipation et sans avoir le temps de m'expliquer. Tu trouveras donc une maison où il n'y aura ni ordre ni désordre : tu m'entends, ou si tu ne m'entends pas... C'est-à-dire qu'il n'y aura rien. Je pris certains arrangements à Paris dernièrement, peu avant le projet d'en prendre de plus sérieux et de plus durables avec toi, qui me gêneront beaucoup jusqu'à ce que l'année soit révolue. Songe bien que le compte que je vais faire est le dernier degré de confiance que je vais établir, et que ce n'est pas pour rien discuter, mais pour convenir ensemble d'après les goûts réciproques, les convenances communes, et l'état de mes affaires, qui vont être les tiennes. Je te consulte, ou plutôt, je te mets à même de délibérer : ce n'est pas pour que tu me renvoies à décider. J'ai du linge de table, d'appartement et pour mon usage personnel, pour deux ans : je n'ai que cela. J'ai huit couverts et deux cuillères à ragoût, rien

de plus. Il me faut acheter la première pièce du ménage et tous les meubles ; plus généralement, de toutes les sortes de provisions indispensables, je n'ai rien. Je viens de louer une maison de 500 l. de loyer. Je n'ai à dépenser, d'ici en janvier prochain, sauf l'emprunt, et je ne voudrais guère altérer le capital en débutant, que 80 louis. Il m'en faut pour les choses pressées et indispensables de la maison, jusqu'au moment où tu puisses y mettre le pied, au moins 40. Il faudra y vivre ensemble le reste de l'année, y ajouter quelque chose, sans doute, faire les voyages, retourner à Paris à la fin de décembre ou au commencement de janvier ; j'y aurai nécessairement affaire dans ce temps-là, etc. Autre article : tu veux bien sacrifier tout ce qui est bijoux ; et si je ne t'eusse pas jugée de ce goût-là, il est douteux que tu m'en eusses autant inspiré pour toi. Mais il te faut du linge ; peu d'abord : nous y pourvoirons par la suite. Mais il te faut des robes ; à cet égard-là, c'est sans rémission ; il ne faut rien de superbe, rien de recherché, mais il faut être comme tout le monde, et d'abord comme tout le monde, bonnets, coiffures, etc. Examine bien ces articles ; vois ce qui est de convenance, parce qu'il faut le faire ; je ne sais que cela. Mande-moi avec franchise, sans peine et sans gêne, ce que tu en penses. Si tu as besoin de linge sur-le-champ, nous l'aurons à crédit à Rouen (1) ; il n'en est pas de même du reste. Encore une fois, dis-moi combien il te faut pour faire les choses convenablement en débutant. Compte en outre, pour toi et la maison, sur le surplus de 50 louis en mars prochain, de ce que je ne serai pas forcé d'emprunter avant ; puis, compte pour le courant, à commencer de janvier prochain, pour toi, pour moi, pour tout enfin (car je ne veux me mêler de rien, pas même de ce qui me concerne), sur 300 l. par mois, non compris le loyer de la maison, dont je me charge excluivement. Je suis clair, mon amie ; je te dis tout ce que je sais, et tout ce que je puis.

Je serais déjà parti pour Abbeville sans l'inquiétude que m'a donnée ton silence ; je partirai demain s'il fait beau,

(1) Par les demoiselles Malortie.

après avoir mis cette lettre à la poste ; je reviendrai lundi au soir. Ecris-moi le même jour et mets ta lettre à la poste d'assez bonne heure pour qu'elle me parvienne le mardi. Songe à mes perplexités quand j'aime et quand j'attends.

J'ai encore ce soir une très longue lettre à écrire à Dieppe, une en Suisse, et une à Paris ; je suis fatigué de travail ; l'inquiétude y ajoute quelquefois cruellement. Je suis très échauffé ; j'espère que ce petit voyage, quoique voyage d'affaires, et que je ne fais qu'à regret, parce qu'il m'arrache à un travail qui m'intéresse davantage, j'espère, dis-je, qu'il me fera bien.

### 62. — *Roland à Cousin-Despréaux*, 20 *mai*.

Il doit partir le lendemain pour Abbeville ; vers la fin de juin, il ira en Boulonnais et peut-être en Flandre.

« Au sujet de ma besogne (les *Lettres d'Italie* dont Cousin-Despréaux revoyait le manuscrit), voici ce que me disait une personne de beaucoup d'esprit et de goût, qui en a lu quelque chose, ou pour mieux dire qui a lu tout ce que vous en avez : « Surtout qu'on n'ôte pas ce vernis de prestesse qui annonce qu'on a jugé en voyageur, rapidement, des choses qui n'étaient pourtant pas neuves absolument pour lui. Si l'on voulait aussi ôter ce style rond et cru, comme dit Montaigne, qu'on y trouve quelquefois et qui plait dans ces sortes d'ouvrages, on gâterait tout. » (Marie Phlipon avait raison. Les *Lettres d'Italie* ont été trop corrigées par les frères Cousin).

Roland invite son ami à le venir voir à la fin de juillet : « Vous me trouverez dans une autre maison, grande, pour être logé comme un homme, mais comme un rat peut-être encore, entre quatre murs... »

Puis il esquisse encore une demi-confidence (Cf. sa lettre à Cousin-Despréaux du 6 mai, n° 50) : « J'ai un projet dont je ne puis vous rien dire que de vive voix, qu'on trouvera singulier, qui me gêne déjà en soi et plus encore par des arrangements pris sans le prévoir... J'ai fort bien entendu et pris le petit sermon (1)... »

### 63. — *A Sophie, vendredi* 21 *mai*.

M. Dauban (II, 388) a daté cette lettre du *vendredi* 18 *mai* 1779. Mais le 18 était un *mardi*. Il faut donc dater du 14 ou du 21, — plutôt du 21 puisque c'est seulement le 17 que Marie Phlipon a adressé à Sevelinges la lettre de congé qu'on a lue plus haut.

(1) Cf. Lettre de Roland du 19 mai : « Les huit jours de ta campagne, pendant esquels j'écrivis à mon ami le prêcheur [le 6 mai], m'ont valu un petit sermon dont tu devrais bien prendre ta part.... » Il est probable que Cousin-Despréaux avait grondé Roland au sujet de ses « *Tristes* ».

« Ne t'attends pas à des détails satisfaisants sur toutes les affaires qui m'occupent. Le moment de l'action n'est pas celui du récit ; je le réserve pour quelque jour plus heureux. » Et plus loin : « Je tiens le fil, j'ai ma tête à moi, ma résolution inébranlable, ma route évidente, mon but éclairé, digne de moi... » Et enfin : « Si, par singularité, il t'arrivait une lettre de Soissons [c'est à dire de Sevelinges], je te prierais, par une autre singularité, de ne pas la décacheter... » Elle ne veut pas que Sophie, par qui passait la correspondance de Sevelinges, apprenne, par la réponse de celui-ci, qu'il est congédié, et que dès lors elle devine tout.

## XXXIII

64. — *Marie Phlipon à Roland*, 23 *mai* (ms. 6238, fol. 40-42). — Pas d'adresse. — N° d'ordre : — 11e.

Dans sa lettre du 19, Roland lui avait demandé d'écrire le 24 d'assez bonne heure pour qu'il eût sa réponse le 25, en revenant d'Abbeville. Pour plus de sûreté, elle écrit dès le 23 au soir.

23 mai, 10 heures du soir.

C'est donc moi qu'il faut gronder puisque je t'ai fait souffrir. Mais, mon ami, pourquoi t'alarmer du retard d'un seul jour que mille circonstances peuvent produire, sans que je sois coupable ni que tu doives t'inquiéter ? Je suis bien loin de faire un tort d'une impatience que je serais fâchée de ne pas te voir, et que je ressens aussi vivement à ton sujet dans l'occasion, mais tout ce qui te fait mal me tourmente, et je voudrais... je ne sais ce que je voudrais... tiens, tu me fais déraisonner.

Non, mon ami, je n'ai point cette sensibilité inquiète que tu puisses apercevoir avec douleur ; j'ai la douce espérance, le sentiment profond d'un avenir tel que tu le peins. Cette vue consolante m'attache et me soutient, elle émousse et détruit les sensations pénibles des circonstances actuelles ; je lui dois sans doute une partie du courage avec lequel je les surmonte. Il était temps peut-être qu'un nouveau secours vînt à l'appui de mes forces ; raidie contre les disgrâces et non moins affectée par celles qui vont au cœur, je me serais nourrie de mélancolie si ton amitié ne m'eût fait croire encore au bonheur.

Je lui porte une âme exercée qui s'ouvre à lui avec con-

fiance et, en même temps, avec ce sérieux que laissent les épreuves et qui mène au recueillement sans rien ôter à la jouissance. Je commence à traiter d'illusions les images touchantes de la félicité ; tu les retraces et les réalises. Je me trouve encore plus attendrie que transportée de ce changement imprévu ; l'impression qu'il me fit, balancée d'abord par les révolutions variées des objets qui m'environnent, s'est augmentée par degrés ; elle a modifié tout mon être ; je ne vois aujourd'hui, je n'éprouve plus rien qui ne tienne à elle de quelque manière et qui ne la rende toujours plus pénétrante. Mon cher et fidèle ami, c'est par toi seul que j'aime l'existence : combien tu me la rends précieuse ! Oui, que tu m'aimes, cela me suffit : je ne prétends pas davantage : sois content et tous mes désirs sont remplis. On dirait que tu crains de partager avec qui que ce soit au monde jusqu'à la connaissance de mes affections : va, mon ami, tu ne laisses rien à fixer de celles-ci ; ma réponse dit tout, à toi qui le sais ; elle apprend seulement à M. de Svl. qu'un objet quelconque m'intéresse assez fortement pour me rendre incapable de fournir à toute autre liaison et pour me faire chercher à la rompre. J'écris ainsi par sentiment, vérité, par goût, choix et volonté ; ce n'est pas à cause de toi enfin, à moins que tu ne l'entendes de ceci comme de tout ce que je fais actuellement, à quoi tu ne peux manquer de contribuer puisque tu m'animes et me fais respirer.

Je t'avoue que je suis singulièrement affligée des dispositions de mon père : il semble avoir pris sa maison en haine et la fuir à cause de moi ; je passe des douze heures sans le voir. Je ne sais quoi de sombre et de chagrin est peint sur son visage ; il y a nombre de jours que je n'ai obtenu de regard, et je n'ai ouï de paroles que celles qui ont été arrachées par l'absolue nécessité. Au dehors il s'exhale en plaintes ; il emploie, près de moi, l'indifférence ou le dédain ; qu'il est malheureux ! qu'il me connaît mal ! Je me surprends avec des envies de pleurer dont je ne sais que faire. Les êtres qui m'entourent me dégoûteraient de la vie si tu ne m'y avais attachée. Je poursuis toujours l'arrangement avec la même fermeté ; je n'en ai que plus de déchirement par la résistance

qu'il faut vaincre. Le notaire doit travailler à l'acte de partage ; il ne s'agira plus incessamment que de le signer, le lever et me délivrer les contrats qu'il m'adjuge : c'est le dernier coup, le plus difficile à frapper et celui qu'on évite avec le plus de soins. Il sera nécessaire que je parle, presse, agisse ; juge combien cet exercice est laborieux et répugnant. Ma résolution est inébranlable, parce que mon devoir est évident : mais l'observation de l'une et de l'autre me coûte tout ce qu'il est possible de les payer. J'ai appris par les bonnes gens que *la demoiselle* (1) avait eu des prétentions au mariage, et qu'elle avait mis à les faire valoir une ardeur qui peut-être aurait vaincu l'éloignement qu'on lui témoignait ; mais depuis qu'elle est instruite de lui-même de la situation présente des affaires, elle est changée d'avis au point de se refuser à la conclusion s'il voulait y songer. Déjà le refroidissement s'est manifesté par des plaintes, des divisions, qui prouveraient à d'autres yeux que ceux qu'elle enchante que l'intérêt est l'âme unique des viles créatures de son espèce. Moi, qui blesse aujourd'hui cet intérêt, renverse les espérances, je ne suis pas ménagée dans les tête-à-tête ; ce qui, joint aux dignes conférences d'un homme bas et fourbe, cherchant sous le nom d'ami à soulager sa misère pour le prix des plus insignes flatteries, me présente à mon père sous l'aspect d'un petit monstre destiné à faire son tourment. Ainsi, je vois l'auteur de mes jours, celui qui mettait autrefois en moi sa joie et sa gloire, me considérer avec peine, regretter peut-être de m'avoir donné la vie, que sais-je ? me haïr..., moi qui l'aime et qui, sans toi, respirerais ou mourrais pour lui seul. Cette idée est navrante : il faut que je la jette dans ton sein pour qu'elle y perde son horreur ; c'est là que je puis me soustraire à la tristesse, et je m'y réfugie sans cesse.

Quand au pauvre jeune homme, il va devenir plus à plaindre, relativement à ses besoins, qu'il ne l'a jamais été rapport à moi. J'ai su que, pendant le temps de mon premier voyage (2),

(1) La maîtresse de son père (voir les *Lettres Cannet*, passim, à partir du 3 octobre 1776).

(2) Le premier voyage à Vincennes, du 10 au 19 avril.

lors de ton départ, il avait formé, moitié par dépit, moitié par ennui et le reste, une petite intrigue. A mon retour ce fut une confusion, un embarras, parfois un air de triomphe dont je devinai aussitôt la cause ; enfin, il me fit, je ne sais comment, un peu par hasard, un peu à dessein, une confidence de cela même, où le grave et le burlesque me parurent plaisamment mêlés.

Mon sang-froid, mes observations raisonnables et désintéressées, dont il feignit de s'accommoder, achevèrent de le démonter. Je remarquai peu cette anecdote, je l'oubliai même ; la maladie de ma bonne était survenue. L'*excellente* idée de mes parents m'avait été communiquée (1). Le jeune homme l'ignora, heureusement pour sa tranquillité. Je retournai à la campagne (2) ; l'intrigue se renoua ou fut continuée ; probablement, la guérison de mon côté se serait opérée si mon retour et sa maladie ne l'eussent un peu retardée. Cependant, depuis sa convalescence, il me paraît assez bien ; il y a toujours beaucoup d'attachement, de reconnaissance, d'attentions, mais la fougue est passée ; je ne vois plus de folie, ou du moins les accès en sont très rares et très courts, et la petite distraction n'est pas négligée. Le projet de mon père va le gêner et le chagriner. Obligé de se nourrir et loger à ses frais, n'ayant plus d'appointements réglés, payé seulement par pièce ou à la journée suivant l'ouvrage, ne s'étant fait ni connaissances ni pratiques, il sera nécessairement obéré, au moins pendant un intervalle de temps ; il y a tout à craindre que l'inquiétude, l'impatience, sa mauvaise tête et le besoin n'en fassent sous six mois un franc libertin ou un soldat. J'ai observé à mon père que, dégoûté par cet arrangement, le jeune homme pourrait chercher une autre place (malheureusement pour lui, la chose ne serait pas très facile à ce moment, parce que les affaires vont généralement assez mal), qu'il s'ôtait un sujet précieux, attaché, fidèle ; que sa maison aurait un air d'abandon peu propre à soutenir l'occupation, etc. Mon père prétend que l'ouvrage, supposé courant, il trouverait encore son compte

(1) Les Besnard avaient eu l'idée de la marier avec l'apprenti.
(2) 26 avril-6 mai.

en le donnant à ses confrères : faux calcul suivant moi ; d'ailleurs c'est une décharge réelle pour l'instant (seulement). Le parti était pris, le projet s'exécutera à la fin du mois. Je prépare le jeune homme à ce revers, sans qu'il s'aperçoive ; je l'excite à chercher pour tous les cas des ressources honnêtes ; il commence à redouter un changement ; je travaille à le prémunir contre ses mauvais effets, et je n'espère pas trop y réussir. L'autre enfant (1) va perdre ses six années d'engagement ; que pourra-t-il apprendre ? qui lui montrera ? C'est encore un malheureux que je vois à mes côtés.

Je viens aux choses dont nous avons à traiter et dont tu m'entretiens avec la clarté, la droiture et l'amabilité qui te sont familières. Je ne te répéterai pas combien j'apprécie tout ce que tu fais et surmontes : nos cœurs sont faits pour s'entendre ; le mien te tient compte de tout, c'est en lui que tu dois trouver ce que j'aurais à te dire. J'ai calculé, rêvé, examiné les dépenses à faire d'après la règle que tu as établie, et je les trouve plus fortes qu'il ne conviendrait qu'elles fussent pour notre commodité. Je puis bien aussi me passer d'acheter du linge pendant deux ans, si ce n'est quelques petits objets faciles à se procurer ; mais j'aurais besoin de trois robes, l'une d'été, l'autre d'automne et printemps, la troisième, très simple, de toutes les saisons. Il faudrait compter pour cet article, en y comprenant façons, raccommodages, chaussures, petites affaires, au moins 25 louis. Quant aux coiffures, manchettes et fichus que l'usage fait prendre en dentelle, ce serait encore douze à quinze louis, en se tenant toujours au passable, honnête, sans recherche d'élégance et sans affectation de simplicité. J'ai bien quelques dentelles de ma mère, qu'il serait dans mon goût d'employer ; mais comme rien n'est complet, que le dessin est ancien, il serait difficile de rassortir et encore plus d'éviter l'air de hasard et de rajustage. J'ai cherché aussi à me défaire de boucles dont je ne veux en aucune façon, charmée de voir mon goût à l'unisson du tien. Je n'en trouve pas à ce moment la moitié de 750 fr. pour lesquels mon père me les

(1) On voit que Phlipon avait deux apprentis : l'un, L. F., depuis huit ans, autre, depuis six ans.

a comptées ; j'espère y perdre un peu moins en attendant une occasion plus favorable.

L'état de ta santé ne me satisfait pas, mon ami ; je compte moins sur ton voyage pour la rétablir que je ne crains cette activité, ce travail opiniâtre, si propres à l'altérer. Songe donc combien tu serais coupable de la négliger, puisque tu ne peux plus souffrir seul, ni rien éprouver que je ne partage.

Mon père était à Versailles aujourd'hui ; je n'ai pu me défendre d'un engagement chez la cousine la prêcheuse (1), d'un service divin et d'une promenade où je n'ai pensé qu'à toi. Tu as donc aussi un ami prêcheur ? Il fallait me donner une idée de son sermon, si tu voulais que j'en profitasse. J'ai peine à quitter la plume ; j'écris près de la fenêtre ouverte ; la soirée est belle et chaude, la lune vive et touchante (2) ; cette douce fraîcheur qu'on respire, ce calme de la nature éveillent la sensibilité, nourrissent les rêveries. O mon ami ! une âme sainte et pure goûte dans la contemplation de ces objets un charme attendrissant que les méchants doivent ignorer ; mais pour mieux le ressentir, il faut un autre cœur où l'on retrouve le sien ! c'est là le bien qui donne du prix à tout.

65. — *A Sophie*, 31 *mai*.

Lettre fort triste, roulant sur ses ennuis domestiques.

« As-tu revu M. Roland ? Il me semble que ses visites ne lui réussissent guère, puisque tu ne te trouves pas au logis ou que tu es en cercle lorsqu'il vous les rend ; il est meilleur en comité, dans une conversation sérieuse et instructive. » (Cf. le dernier § de la lettre suivante du 1er juin).

## XXXIV

66. — *Roland à Marie Phlipon*, 31 *mai* (ms. 6240, fol. 25-26). — Même adresse. — Timbre d'Amiens. — N° d'ordre : 10e.

C'est une réponse, non pas seulement à la lettre du 23 mai, mais à une lettre postérieure, qui vient seulement d'arriver (elle doit être

(1) Mlle Desportes.
(2) La lettre, commencée à 5 h. du soir, est terminée dans la soirée.

du 29 ou du 30), et qui manque. Mais on en peut deviner le sens : Marie Phlipon, ne recevant pas de réponse immédiate à la lettre du 23, commençant d'ailleurs à comprendre que rien n'aboutira tant qu'elle n'aura pas informé son père de son engagement, a écrit à Roland en termes inquiets. Il répond en consentant à ce qu'elle fasse une demi-confidence.

31 mai.

Les personnes sensibles sont soupçonneuses et défiantes, mon amie : on ne jouit point du bonheur des belles âmes sans quelques atteintes cruelles ; mais il ne faut pas être injuste, et tu l'es déjà à mon égard. J'ai 12 ou 15 lettres d'affaires à répondre, des mémoires pressés à faire : il m'est venu une surcharge de besogne telle que je ne sais pas où en prendre. Je travaille jour et nuit ; je suis harassé, et il est plusieurs objets auxquels je n'ai pu encore mettre la main. Je comptais t'écrire demain ; mais tes vives inquiétudes et tes chagrins amers, que je partage plus sensiblement que tu ne peux le croire, ne me permettent pas de différer. Je me suis heureusement trouvé à portée de recevoir ta lettre assez à temps pour t'écrire quelques mots avant l'heure du courrier. Qu'est donc devenue cette âme forte que je croyais si capable de supporter ses peines et les miennes ensemble ? Quoi, mon amie, tu t'abandonnes, et je le vois, je le sens, je l'éprouve ! qui me consolera donc moi-même dans mes chagrins ? Je conviens de toute la réalité et du terrible poids de tes motifs ; mais un ami qui t'offre son cœur et sa main, n'est-il donc pas capable de te soutenir dans tes adversités ? Eh bien ! si ton père trouve enfin que ta démarche serait sage dans tel cas, dis-lui franchement que tu te trouves dans ce cas ; mais pour rien au monde, ne lui nomme, ni ne lui laisse soupçonner avec qui : j'ai de fortes raisons pour cela. Je sais bien qu'il ne gardera pas le secret ; mais engage-le toujours à le faire ; cette marque de confiance ne pourra que le flatter ; elle le mettra du moins dans un tort qui ne lui permettra ni plaintes, ni reproches ouverts. Oh ! que tu mettrais mon âme à l'aise si tu pouvais me garantir que rien dans sa conduite à venir ne jettera sur nous un vernis désagréable : c'est la seule chose dans le monde que je puisse redouter. Ne pourrais-tu pas lui en toucher quelque chose

fort adroitement ? l'amener par la vue de son bien, de ton bonheur, à te parler là-dessus avec confiance ? Vois, fais tout pour le mieux : mais surtout, toi qui t'es montrée à moi au-dessus de tant de faiblesses et d'une trempe si aimante, soutiens ce caractère, et trouve, je t'en conjure, dans mon tendre attachement, quelque soulagement aux disgrâces qui t'accablent et me navrent.

Je ne te parle point des choses relatives aux arrangements futurs, ni des calculs qui y ont rapport : ce sera pour une autre fois ; en attendant tu peux être certaine que je me conformerai à tes vues et que je pourvoirai aux choses d'après ce que tu juges convenable. Ecris-moi, que je t'écrive ou que je ne t'écrive pas ; écris-moi bientôt ; écris-moi souvent : mande-moi tes affaires, tes peines, tes vues, tes idées, tout ce qui entrera dans ton âme enfin. Je t'embrasse tendrement. Je finis, crainte que ma lettre ne parte pas aujourd'hui.

## XXXV

67. — *Marie Phlipon à Roland*, 1er *juin au soir* (ms. 6238, fol. 43-44). — Même adresse. — N° d'ordre : 13e.

Réponse à la lettre du 31 mai.

1er juin, au soir.

Eh ! mon ami, c'est mon bonheur même qui fait aussi mon tourment. Ta connaissance et ton attachement sont pour moi les plus grands des biens, ton cœur et ta main les vrais moyens de faire et d'assurer ma félicité ; je méprise assez la douleur et j'ai quelque force pour surmonter les peines les plus vives ; mais sentir que, dans une union délicieuse, j'apporte de mon côté des chagrins pour partage, voilà ce que je ne puis endurer. Te taire ces chagrins et te les communiquer sans un affreux déchirement, sont deux choses également impossibles. Fais que je t'aime moins (et je t'en défie !), je serai plus heureuse. Avec une tendresse plus modérée, je pourrais te chérir assez pour regarder comme un sort désirable de t'appartenir à jamais ; je verrais tes sacrifices

d'un œil tranquille et satisfait. L'active inquiétude ne jetterait pas sur l'avenir un voile obscur et imaginaire ; je supporterais mes disgrâces sans éprouver ni prévoir l'impression qu'elles font sur ton âme ; je t'affligerais moins peut-être et sans doute je ne souffrirais pas autant. O mon ami ! que le bon Socrate avait raison quand il disait que les Dieux avaient attaché à une même chaîne le plaisir et la douleur ! quel mélange inconcevable d'affections douces et désespérantes ! Je savoure avec transport le charme de t'associer à tout ce que j'éprouve ; il me semble quelquefois que rien n'égale la satisfaction de sentir en commun. Survient-il à mes côtés un de ces changements désagréables faits pour blesser la délicatesse et tourmenter la sensibilité, je reçois le coup qui me frappe et celui qui s'adresse à toi ; je voudrais nous séparer alors ; je frémis de me donner à toi, autant que de te perdre ; dans cet horrible état, je ne me connais plus et je suis prête à détester l'existence.

Toi, qui causes ma faiblesse, ne me la reproche pas ! je ne t'aimais pas encore quand j'osais en moi-même défier l'adversité d'ébranler mon courage ; l'idée seule aujourd'hui de te causer des peines, que tu n'eusses pas connues sans moi, m'affaiblit et m'abat. Ce tact fin et douloureux d'une inquiète prévoyance, qui veut toujours sonder l'avenir, me faisait opposer à tes vœux comme aux miens ; tu m'as vaincue ; je ne puis plus n'y m'arracher à toi, ni m'y livrer sans crainte. J'avoue que ton silence (1) mit le comble à mon trouble ; si le plus léger mal de surcroît produit de violents effets dans un état de crise, juge donc de cette cause dans un instant où je n'avais pas l'esprit assez libre pour faire les meilleures suppositions.

L'espèce de confidence que tu me permets de faire à mon père serait propre, il est vrai, à faire taire ses clameurs ; mais si tu es assez généreux pour me laisser la liberté de dire en partie ce que tu as des raisons de tenir sous le silence, je serai assez juste pour garder entièrement le secret. Je n'ai aucune liaison qui puisse fixer ses soupçons ; il est à supposer

(1) Du 19 au 31 mai.

que l'assiduité de cet hiver pourrait les faire tomber sur toi ; d'ailleurs, mon père serait moins flatté de ma franchise qu'attentif à la réserve dont elle serait accompagnée. Je préfère supporter des reproches et des plaintes que produit la fougue du moment, qui ne peuvent abuser les gens de bon sens ni me faire un tort réel, et que le temps apaisera, comme tant d'autres tempêtes, plutôt que de fomenter de nouvelles disgrâces par une indiscrétion. Au reste, je conserverai précieusement ce dernier expédient pour des cas extrêmes, et si je me trouve dans la nécessité d'en faire usage, je l'emploierai avec tous les ménagements convenables, sans négliger de t'en donner avis. Qu'il me serait doux de détruire tous les sujets d'appréhension que nous pouvons avoir ! Pourquoi ne m'est-il pas permis de travailler à ton bonheur avec l'enthousiasme que tu m'inspires, sans avoir à redouter de l'altérer par la chose même qui me mît à portée de m'en occuper particulièrement ? Je ne crains pas de mon père aucun de ces actes dont la honte rejaillirait sur nous : il est faible, mais il aime la réputation ; les discours peu sincères, les plaintes outrées qui sortent aujourd'hui de sa bouche ont pour but de prévenir ou d'effacer l'idée que ma précaution pourrait donner de lui à ceux qui la connaîtraient, en même temps qu'ils sont l'effet de l'impatience et du regret de se voir privé d'une possession à laquelle il était habitué. Son état n'a point les vicissitudes et les inconvénients du commerce ; les dispositions que j'imagine pour ma part, ce qui doit lui revenir de sa mère, tel borné que ce soit, le mettront, dans tous les temps, dans une situation, sinon aisée, du moins passable. Par cette situation même, je ne crois pas qu'il se marie ; il serait trop gêné pour prendre une femme qui n'eût rien, et trop peu avantagé de toute façon pour obtenir un bon parti. Ce qu'il y a de vrai pour le présent, c'est que la personne en question n'a plus aucune prétention ; je crois te l'avoir déjà dit. Néanmoins, mon père me disait dernièrement, avec son ton de reproche, qu'il avait refusé, à ma considération, un mariage avantageux (fausseté qui m'est parfaitement connue ; j'avais moi-même suscité l'affaire, et les difficultés qui l'ont rompue sont venues de la demoiselle),

mais que, nos intérêts étant actuellement partagés, il ne rejetterait pas une occasion favorable, si elle se présentait. Ceci m'a l'air d'une menace et d'un propos d'humeur, bien plus que d'une expression vraie de sa pensée ; je te le rends comme je l'ai reçu.

La santé de mon père n'est pas trop bonne à ce moment ; son estomac me paraît dérangé, je ne lui trouve pas un bon teint ; toutes ces choses m'affectent et m'attristent. Le jeune homme a eu ce matin un accès de désespoir dont j'ai craint les plus horribles effets ; je m'aperçus de l'orage ; je le veillai de près et l'arrêtai fort heureusement dans un moment de fureur où il s'était armé d'un couteau qu'il tournait contre lui-même. Je lui tins les deux mains pendant plus d'un quart d'heure en faisant succéder, suivant ce qui se passait sur son visage, les exhortations douces aux réprimandes sévères. Je l'atterrai d'abord pour le dompter, l'amener à la honte, puis aux pleurs où je l'attendais : alors je fis parler la raison. Devenu plus tranquille, il voulut sortir, son air ne me rassurait pas encore ; je feignis d'avoir besoin qu'il me rendit un service important ; je fus plus d'une heure à préparer ma commission, qui n'était rien ; pendant ce temps, je lui parlai deux ou trois fois de choses indifférentes avec un air fort occupé ; j'écrivis une lettre à la prêcheuse qui le connaît un peu et qui n'est pas maladroite ; je joignis une boîte à ma lettre et je l'envoyai chez elle avec ordre d'attendre la réponse. Son bon sens commençait à revenir, mais l'adieu qu'il me dit n'était pas d'une tête bien saine. On le reçut avec une sorte d'empressement ; puis, feignant de mettre aussi beaucoup de temps à l'examen et à la réponse de la commission, on lui fit habilement des questions qui le mirent à même de soulager son cœur ; il fut si bien prêché, ranimé, encouragé, qu'au lieu de faire quelque fameuse sottise, il me revint tout raisonnable au bout de deux heures, me contant son heureux changement. Tout ce fracas venait d'un procédé de mon père que le jeune homme trouvait injuste et ingrat, et qui dans l'exactitude pourrait n'être que très rigoureux ; mais c'était réellement l'explosion d'une mine formée peu à peu par différentes causes. Il a sorti triste-

ment pour aller dîner ; c'est le premier jour du nouvel arrangement ; mon père le couche encore ; je ne sais combien cela durera. Je crois voir du moins un adoucissement apparent chez mon père ; je le trouve un peu moins sombre ; il est venu manger aujourd'hui avec moi, pour la première fois depuis longtemps. Oh ! sans doute mes procédés, ma constance me le ramèneront ; il ne me connaît pas assez bien pour croire à mes paroles, mais qui peut refuser sa foi aux actions ? Oui, mon ami, je supporterai courageusement mes disgrâces, afin de ne pas te donner à souffrir ensemble de leur partage et de ma faiblesse. Va, je n'oublierai jamais ce que doit être ton amie. Combien je te vois surchargé d'affaires, accablé de fatigue et de soucis ! j'y suis pour mon compte. Dieux ! que j'ai besoin de te voir heureux pour être contente !

J'écrivis à Sophie dans ma profonde mélancolie (1) ; j'ai fait venir cinq ou six personnes dans ma lettre, uniquement pour avoir occasion de t'y nommer et de demander de tes nouvelles avec un air de négligence.

## XXXVI

68. — *Marie Phlipon à Roland*, 6 *juin* (ms. 6238, fol. 45-46). — Même adresse. — N° d'ordre : 14e.

Nouvelle réponse à la lettre du 31 mai.

6 juin.

Combien de petits événements, de vives inquiétudes se sont succédé pour moi depuis ton départ (2) ! Toujours occupée, tourmentée, agitée, je ne crois pas t'avoir écrit deux lettres avec ce calme heureux d'une âme satisfaite, livrée sans distraction à l'objet qui la touche le plus. Amour, raison, humanité, affaires, que sais-je ? tout s'est réuni pour m'exercer. Sans doute il eût été trop doux de n'avoir qu'à répondre au sentiment que tu m'exprimais, et lui-même, combattu par la prudence ou devenu inquiet par notre activité, devait

(1) Lettre du 31 mai, n° 65 ci-dessus.
(2) Du 15 avril.

causer mon trouble, lorsque rien autre chose ne venait l'exciter. Mais les épreuves que j'ai subies eussent-elles été bien plus violentes, s'il est possible, je ne penserais pas payer trop cher avec elles le bien d'être aimée de toi ; munie de cet avantage, je chérirai toujours la loi de la compensation, telle peine qu'elle m'impose à ce prix. Je cède quelquefois à la force des impressions reçues, comme le roseau flexible à celle des vents qui le plient ; c'est assez d'être raisonnable, je ne prétends pas être stoïque ; j'aime mieux placer mon but plus près et m'assurer d'y parvenir. En voulant me rendre un ange, je craindrais de rester moins qu'une femme. Le premier devoir d'un être pensant consiste, je m'imagine, à supporter la nécessité ; mais la sensibilité lui permet de gémir quand il souffre, et je ne fais pas de façon pour user de ce privilège. Une âme forte, ardente et vraie sait également endurer la douleur et se plaindre de bonne foi, quand elle est excessive ; elle n'en est pas moins capable de la surmonter et de la mépriser dès qu'un motif suffisant l'exige. Il est vrai qu'un extrême attachement, en étendant prodigieusement nos désirs et nos craintes, nous rend faibles et crédules sur l'objet des uns et des autres. Entre toutes les raisons possibles de ton silence, la seule véritable (1), qui était aussi la plus naturelle et la plus simple, ne s'est pas présentée une fois à mon esprit. Je ne saurais dire combien je fus surprise en l'apprenant de ne pas l'avoir aperçue de moi-même. « Un des plus grands maux de l'absence et le seul auquel la raison ne peut rien (remarquait fort bien l'ami de Julie), c'est l'inquiétude sur l'état actuel de ce qu'on aime ; sa santé, sa vie, son repos, tout échappe à qui craint de tout perdre, et tous les accidents possibles se réalisent sans cesse dans l'esprit de celui qui les redoute ». Enfin, plus sage ou moins tourmentée, je commence à reprendre assez de tranquillité pour m'occuper de toi sans terreur et t'entretenir paisiblement avec cette charmante confiance qui fait les délices de l'intimité. Il ne faut pas que j'appuie longtemps sur l'idée d'un travail excessif et des effets nuisibles qu'il peut produire ; mon ima-

(1) La surcharge de travail dont Roland se plaignait dans sa lettre du 31 mai.

gination s'échauffe, la modération disparaît et je pourrais te fatiguer encore de mes lamentations et de mes frayeurs. Eh bien, mon ami, laisse-moi *(tu connais ce laisse-moi ?)*, laisse-moi déraisonner quelquefois (1) sans t'affliger de ma folie, en ne t'occupant qu'à la prévenir par le plus grand soin de ta santé. La mienne devient tout à fait bonne : circonstance sur laquelle je m'arrête, pour t'en faire un exemple.

Je te dirai, quant à mes affaires, que nous devons, mon père et moi, nous transporter mardi prochain (2) chez le notaire, pour signer et terminer nos arrangements. Ce sera peut-être encore un moment de crise, mais du moins après lui j'aurai quelque repos; et, en attendant, je vois un peu de mieux qui me fait grand bien. J'ai eu l'occasion de parler de nouveau avec un certain détail ; je n'ai fait aucun aveu ; j'ai dit seulement, en revenant sur mes intentions, qu'elles n'avaient jamais été de me procurer, par le compte, les moyens de me séparer de lui, que je n'avais pas eu le projet de le quitter, et que je ne pourrais me résoudre à le faire que dans le cas où je trouverais quelqu'un qui eût en même temps assez de délicatesse et d'aisance pour ne pas compter mon peu de fortune, et pour me permettre de songer avant tout à l'avantage de mon père. J'ai vu, à l'air de son visage et au mouvement de sa tête, qu'il prenait ces expressions, comme presque toutes celles que j'emploie, pour de belles paroles jetées au vent et qu'il n'a pas le bonheur de croire sincères. Je me suis tue ; mes yeux se sont humectés ; j'ai descendu dans mon cœur pour m'y consoler. Nous mangeons assidûment ensemble et nous sommes, sinon bien de son côté, du moins tellement que des indifférents ne verraient rien de remarquable. Le grand feu me paraît passé ; je crains quelquefois qu'il ne fasse intérieurement que plus de ravages et qu'il n'éclate un jour subitement ; mais je traite ces appréhensions de vaines et je ne veux pas m'y arrêter.

Le jeune homme a des moments de désolation qui me deviennent embarrassants ; il ne peut voir mon père ni supporter de s'en aller, comme un nouveau venu, chercher

(1) Voir plus haut, p. 77.
(2) Donc 8 juin.

ses repas au dehors. La petite intrigue est rompue; je lui trouve un redoublement de sagesse et d'attachement (je ne sais qui des deux est cause ou effet), qui le rend beaucoup plus incommode pour moi. Après les premières fureurs, il a repris un peu de courage par le désir de prouver bientôt son désintéressement et son dévouement à la maison. « Je veux vaincre mon chagrin, me disait-il avant-hier (en sortant du lit ou l'accablement l'avait forcé de rester une grande partie du jour); je vais chercher au dehors seulement assez d'ouvrage pour suffire aux dépenses de mon entretien ; sitôt que cet objet sera fixé, je ne veux plus recevoir d'argent d'ici et j'y travaillerai de même, pour être nourri, sans rien autre chose ; mais si vous sortez, ajouta-t-il avec un air de résolution et d'humeur, je ne réponds plus de moi ». J'avoue que, malgré la pitié que m'inspirait sa situation, ce ton de menace me déplut singulièrement et me fit mettre beaucoup de sévérité dans mes représentations. Alors la jalousie se montra : « Je sais bien ce que je prépare, reprit-il du même ton ; j'aurai sans doute, l'hiver prochain, les mêmes peines que l'hiver dernier, s'il n'arrive rien de pis ; au reste, s'il faut être tout à fait malheureux, je ne le serai pas longtemps. » Que dire et faire avec une tête ainsi montée ? Des réprimandes font naître le désespoir ; il serait cruel de ne pas les adoucir par les exhortations d'une raison humaine ; mais cette raison tempérée de bonté, en apaisant les transports, nourrit le mal et endort le patient sans le guérir. C'est un fléau pour moi que ce malheureux sujet. Je suis toujours, dans mes démarches à son égard, comme sur des épines ; je me reproche tour à tour ma bienveillance ou ma raideur et, quoi que je fasse, tout ce que je fais lui fait mal. Je ne sache rien au monde de si fatigant et de si pénible que l'offre éternelle de sentiments auxquels on ne peut répondre. Ici les prétentions ne sont pas formelles ; la reconnaissance est le mot dont on se sert pour dire beaucoup plus qu'il ne signifie, et la chose n'en est pas moins réelle. Il est triste et humiliant à la fois pour une âme honnête de faire le malheur d'autrui. Je voudrais qu'une autre place le fît éloigner de moi ; si cette ressource

ne m'en délivre, je ne puis compter que sur l'inconstance de la jeunesse, car sa raison ne permet guère d'espérer.

Au milieu de toutes ces tracasseries, j'ai retrouvé quelques instants de loisir, et avec eux la faculté de reprendre une petite partie de mes études chéries. Cela n'est pas vrai de la géométrie ; le départ de mon maître l'a fait languir, et ce qui m'est arrivé depuis l'a fait tomber tout à plat ; mais j'ai toujours regretté de la laisser et je commence à sentir un désir très vif de m'en occuper. L'aimable italien a conservé le privilège de me distraire habituellement ; je n'ai pas été un seul jour sans lui rendre quelque hommage, et, faute de pouvoir mieux faire, je passais du moins un quart d'heure avec Goldoni. Je n'en suis pas beaucoup plus savante, parce que, ne cherchant qu'à m'amuser et me trouvant assez habile pour cela, je ne prenais pas la peine d'éplucher tous les mots ; mais, du moins, je n'ai rien oublié. Au reste, j'ai lu, relu, étudié Dante avec autant de plaisir que de curiosité ; d'abord la traduction m'a beaucoup servi pour l'intelligence du texte ; puis l'examen et la répétition m'ont rendue sensible aux charmes de la poésie et aux agréments de la langue. Je m'aperçois de la mesure du vers, de ses inflexions, de la force ou de la grâce de son expression. Ce poème de l'Enfer est un composé bizarre où l'on trouve des beautés de différents genres et des extravagances qui surprennent ; mais tel qu'il soit, c'est une œuvre de génie où l'on voit toujours une imagination forte et féconde, et dont les défauts sont plutôt ceux du siècle que de l'auteur. Il y a des comparaisons gracieuses, des vers charmants et surtout un épisode à la fin du V^e^ chant, qui seraient dignes de Guarini ; dans d'autres parties, j'ai remarqué du sombre, du majestueux, du terrible ; j'ai grelotté en lisant le chant XXXII^e^, et le suivant m'a fait grincer les dents et jeter le livre, à force de pathétique, de sublime et d'horreur. J'ai mis çà et là des petites notes à mesure que je lisais et suivant l'impression qui produisait mes observations.

Le livre qui m'est venu par M^e^ Miot ne me paraît pas indigne de celui auquel on l'attribue ; il est écrit avec chaleur, avec agrément ; l'histoire est attendrissante, les circons-

tances sont rapprochées adroitement et tout l'ensemble intéresse singulièrement.

Que deviennent tes *Lettres sur l'Italie* ? où en es-tu de cette besogne ? Je cherche quelquefois à me consoler de ne pas recevoir de tes nouvelles, en songeant que tu m'écris toujours. Mais j'aime mieux encore les petites dépêches del pastor Melindo alla diletta (fedelissima) vicino'l bosco (1), que les savantes dissertations du voyageur à Mademoiselle... son amie (2). Efface cette réflexion indiscrète, mon ami, et ne m'écris pas de longtemps si tu ne peux le faire qu'en prenant sur ton repos ; je te défends de m'écrire à ce prix. Addio, ben mio.

69. — *A Sophie*, [6 *juin*].

Dans l'édition Dauban, cette lettre est datée du 15 juin. Mais Marie Phlipon y dit : « il est *dimanche* ». Or, le 15 juin 1779 tombe un *mardi*. Il faut donc lire 6 juin ou 13 juin. Ce qui doit faire préférer la date du 6, c'est qu'il y a aussi « mes affaires vont être terminées dans deux jours », et que c'est en effet le 8 juin, comme on l'a vu plus haut, que le règlement se fit chez le notaire.

On s'explique d'ailleurs qu'elle ait eu hâte de corriger l'impression par trop lugubre de sa lettre du 31 mai à son amie. Elle a reçu dans l'intervalle une lettre de Roland qui l'autorise à aller de l'avant en cas de nécessité.

« Pénétrée de tristesse, j'ai versé confidemment dans ton sein l'extrême mélancolie dont j'étais accablée : cette effusion a soulagé mon cœur ; j'ai senti mon courage renaître, mes forces se renouveler... » [Oui, en recevant des nouvelles de Roland !]

« J'ai reçu jeudi [donc 3 juin, alors que la lettre de Roland du 31 mai lui était parvenue] la visite de ton frère, quelques heures avant l'arrivée de ta lettre [on voit que la bonne Sophie avait dû répondre courrier par courrier à la lamentation du 31 mai]. J'étais déjà toute autre que je ne m'étais montrée à toi il y avait peu de jours... »

## XXXVII

70. — *Roland à Marie Phlipon*, 8 *juin* (ms. 6240, fol. 27-28). Même adresse. Cette lettre est numérotée 11.

Réponse à la lettre du 6 juin.

(1) La lettre de Roland du 30 avril.
(2) Allusion à l'histoire de Livourne.

8 juin.

Tu n'aurais donc pas répondu sur ta tête de la vertu de ton ami (1)? J'aurais cependant bien aimé à n'avoir pas à te pardonner de n'avoir pas celle qui honora le plus la vie d'Alexandre. Eh! non, mon amie; n'ambitionne point le stoïcisme : reste sensible : reste ce que tu es : tu ne pourrais que valoir moins d'être tout autre. Je ne puis te le céler; je travaille trop; je le sens; j'en suis accablé. Il me faudrait t'avoir auprès de moi. Je voudrais pour beaucoup que tu y fusses déjà; je m'en sens un besoin qui ne me laisse aucun plaisir, et qui me force aux plus violentes distractions. Je pense à toi sans cesse; je m'en occupe partout, et ce délicieux « laisse » ne me sort pas de la tête; passe encore s'il ne tenait que là. Tu croyais, comme on peut passer aux femmes de le croire, que de petites faveurs émoussaient le sentiment; cela peut être en général; je te disais le contraire; tu te trompais, et je disais vrai. Il me prend souvent envie de partir et de t'aller voir, ne fût-ce que pour 24 heures; mais mes affaires, ce malheureux travail qui me tue! Tu me demandes où j'en suis; écoute : j'ai achevé Naples et les environs, et je suis de retour à Rome, mais sans avoir rien dit de cette ville. J'ai pour cela cent et tant de pages à ajouter à ce que j'expédiai de Paris. J'ai repris le voyage par le départ; je suis arrivé en Suisse, que j'ai traitée à peu près comme la Sicile, et enfin j'ai traversé le Saint-Gothard, et je t'ai rendu compte du pays de l'Italie par lequel j'ai débuté; j'ai encore cent pages pour cela. Cette pacotille part incessamment avec le cahier de la Grèce (2), qui sera achevé de corriger sous trois jours. Tout cela m'a demandé beaucoup de travail, beaucoup trop coupé par une correspondance considérable, et une infinité de matériaux ramassés pour les mémoires qu'on me demanda à Paris lorsque j'y étais, et auxquels je vais travailler, ainsi qu'à un troisième et général qu'on veut en outre. Ce n'est pas tout; on me mande de l'Académie des Sciences qu'il faudrait envoyer

(1) Nouvelle allusion à l'histoire de Livourne.
(2) *L'Histoire de la Grèce*, de Cousin-Despréaux.

quelque chose avant le mois d'août pour la correspondance (1) ; que c'est dans ce temps qu'on y procède et que cela déterminerait, car il y a bien des gens sur les rangs. Je sais bien à peu près ce que tout cela vaut ; mais je sais aussi à quoi cela tient, et comment on peut brider les sots ; tant il y a que je travaille encore pour cet objet.

Je vais avoir les ouvriers dans une maison inhabitée depuis des années, et où il n'y a que les murs (2). Je te le répète, à tous égards, pour mon cœur, pour mon esprit, pour le reste de ma personne, tu me serais si nécessaire que je voudrais de tout mon cœur qu'il n'y eût pas un instant d'intervalle à l'exécution de nos projets. Fais de l'italien : ne néglige aucun talent, aucune instruction : ton cœur d'abord, tes goûts, tes connaissances, tout toi-même fera notre bonheur ; voilà mes vœux et mon espoir. Tu seras mon maître dans une langue, dont tu me devras du moins l'idée de l'avoir étudiée. Je te promets bien, et je t'en prierai, de m'arracher à un travail sec et épineux pour cueillir des fleurs avec toi au sein de la douce amitié. Je te parlerai une autre fois de nos arrangements préparatoires ; mais que je t'écrive ou que je ne t'écrive pas, donne-moi toujours de tes nouvelles ; surtout montre-moi un cœur qui m'aime, car c'est le soutien de ma vie. Je n'irai plus en Boulonnais, à ce que je pense ; je suis trop occupé, et nous avons de nouveaux arrangements dans notre partie qui demandent des détails et des discussions qui exigeront ma présence.

L'ami Platon (3) viendra passer la première quinzaine d'août avec moi ; nous aurons beaucoup à travailler ensemble, et pour lui, et pour moi ; ce sera le moment que j'entrerai dans ma nouvelle demeure, et que je préparerai la tienne.

Je ne puis rien te dire du jeune homme qui t'obsède ; tu es bonne pour juger des choses, et sage pour prendre le parti convenable. Ecris-moi souvent : dis-moi beaucoup de choses, et souviens-toi d'Alexandre.

(1) Roland désirait d'être nommé correspondant de l'Académie des Sciences. Il ne le fut qu'un peu plus tard. — Voir mon édition des *Lettres de M^me^ Roland*, t. II, p. 645, appendice H.

(2) Voir plus haut, n° 62.

(3) Cousin-Despréaux.

J'oubliais de te prier d'une chose : le frère, fameux musico-italiano, m'a prié de faire veiller chez Molini pour avoir de lui le 17e vol. de Goldoni, in-8o, édit. de Venise, de Pasquali (1). Comme il en a fait venir peu d'exemplaires, m'a mandé le *cugino* (2), il faut être à la file pour en avoir, et je lui ai promis d'y faire veiller.

## XXXVIII

71. — *Marie Phlipon à Roland*, 9 *juin* (ms. 6238, fol. 47-48). — Même adresse. — No d'ordre : 15e.

Cette lettre ne répond pas à celle du 8, qui n'était pas encore arrivée.

9 juin.

Il est toujours satisfaisant de faire le bien, mon ami, même en faveur des personnes qui ne savent pas nous tenir compte de notre fidélité à l'observer ; mais il n'est pas moins triste de voir ceux qui nous sont chers rester insensibles à des procédés qui feraient leur consolation, s'ils pouvaient les apprécier. Nous avons été hier chez le notaire, comme je te l'avais annoncé, avec cette répugnance et ce mécontentement de la part de mon père qu'il n'a pas cessé de témoigner, et qui semblent avoir acquis une nouvelle énergie dans ce dernier moment. Voici cependant comme j'ai continué d'agir par devoir et par inclination. D'abord j'étais convenue précédemment de ne pas demander un compte rigoureux de mon revenu depuis la dissolution de la communauté, mais de le laisser en compensation de mes dépenses de nourriture et d'entretien ; je t'ai dit que l'état actuel des biens n'offrait pas de quoi me remplir de ma seule part, que j'avais reçu quelques effets mobiliaires (*sic*) en compte, et que mon père demeurait envers moi débiteur d'environ cent écus. Il aurait été vil de souffrir que, dans une situation prodigieusement gênée, mon père s'endettât avec des étrangers pour payer

(1) Voir plus loin la lettre du 25 juin 1779 à Cousin-Despréaux.
(2) Michel Cousin, avocat du Roi au bailliage de Caux, frère aîné de Cousin-Despréaux.

une somme à sa fille ; j'ai trouvé, de plus, qu'il serait dur de lui laisser ce titre de débiteur ; j'ai reconnu par l'acte avoir reçu la somme comme si elle m'eût été donnée. En faisant la lecture et l'examen de cet acte en notre présence, le notaire s'est aperçu d'une erreur à mon désavantage ; il s'agissait d'une reprise de cinq cents livres qui avait été oubliée ; on fit un article ajouté pour me l'assigner, ainsi que la loi l'ordonnait. Je laissai finir l'opération ; alors il fut question de savoir comment mon père allait acquitter cette charge. Je n'avais pas oublié l'embarras que lui aurait causé l'unique payement de la première ; d'ailleurs je trouvais sévère le droit qui m'accordait cette reprise, et puis je sentais de la joie à trouver l'occasion de prouver à mon père de quelle manière je me plaisais à compter avec lui. « Je ne prétends pas, dis-je aussitôt, calculer avec autant d'exactitude ; la loi est rigoureuse, moi je quitte et décharge mon père de cette somme comme de la précédente ». Après avoir signé, je priai le notaire de garder les contrats qu'il me présentait ; je les lui laissai sous le prétexte de me faire pour l'avenir des modèles de quittances, et réellement pour éviter le dégoût et la mauvaise grâce de m'en emparer, tout chaud, en sortant des mains de mon père. Mon cœur était serré : ce fut précisément dans ce mois et dans ces jours-ci que je perdis ma mère, il y a quatre ans ; je ne pus l'entendre nommer tant de fois sans pleurer, dans ces lugubres écrits où l'on fait revenir éternellement les morts. Je me représentais sa naïve douceur, sa bonté, cette tendresse inexprimable qui fixait toujours sur moi ses regards les plus touchants ; je comparais mon père d'aujourd'hui, sombre, muet, glacé, repoussant, à ce père d'autrefois, presque idolâtre de sa fille, à laquelle il ne donnait de peine que celle d'éviter ou d'effacer d'injustes préférences sur une mère qui valait mieux qu'elle. Que de souvenirs, d'images, de regrets vinrent exercer ma sensibilité !

Nous rentrâmes ; je m'approchai de mon père avec attendrissement : « La loi, lui dis-je, vient de me mettre en possession des papiers que vous aviez conservés jusqu'à présent, mais je ne toucherai les revenus qu'ils m'assurent que pour les partager avec vous ; tout ce que je souhaite... » « Ne

me parlez pas, reprit-il avec indignation, [de] toutes ces affaires... je ne sais pas ce que je déciderai ». Il me fuit brusquement en achevant ces mots et je ne le revis qu'au moment de se coucher. J'ai été rendre visite à mes grands-parents ; ma pauvre bonne-maman m'émeut et m'afflige ; elle s'ennuie de vivre parce que, me dit-elle, « je ne te vois pas aussi heureuse que je le voudrais ». Je lui persuade si bien que ce n'est qu'un orage et qu'elle doit se conserver pour voir un meilleur temps, que je la rends toute consolée. J'ai une dette de deux cent vingt livres, à peu près, envers le notaire, pour ma moitié dans les frais du partage ; je ne suis pas obligée de l'acquitter promptement ; je compte, pour la payer, sur cent trente livres à toucher au commencement d'août, en prenant le surplus sur l'argent que je crois pouvoir faire d'ici-là de ces méchants bijoux que je veux vendre. Il résulte de mon arrangement que je suis actuellement propriétaire de 530 francs de rentes pour tout bien clair et net. La voilà donc finie, cette triste affaire que les malheurs et la raison rendaient indispensable, que mon cœur trouvait si pénible, et dont toutes les disgrâces ne sont pas essuyées, puisque mon père est indisposé contre moi, peut-être à jamais. Puisse-t-il revenir assez pour accepter sans chagrin le secours que tu me permettras de lui donner ! c'est à quoi je borne mes souhaits.

Je t'envoie une lettre de M. de Svl. que j'ai reçue il y a deux jours (1) ; indépendamment du plaisir que je ressens à te communiquer tout ce que je sais, fais et vois, il m'a paru que, dans les circonstances, cette missive ne serait pas sans intérêt ; tu m'aideras à la comprendre, s'il est possible. Toi, qui as la copie de la dernière lettre que je lui adressai, juge et dis-moi ce que signifie cette réponse. Quant à moi, je trouve en elle beaucoup de hors-d'œuvre et de galimatias ; tiens, mon ami, je suis sotte, ou M. de Svl. est bien fin, car je n'entends pas la moitié de son épître. A quoi bon cette longue tirade sur des affaires ou des gens dont je n'ai pas la moindre idée ? J'ai bien besoin de savoir ce que M. de S... écrivait le mois passé à je ne sais

(1) C'est la réponse à la lettre de congé du 17 mai, que Sophie venait de transmettre sans la décacheter.

quel ministre, pour je ne sais quelle occasion ? Je conçois que dans un commerce suivi, dans une étroite liaison, on s'instruise réciproquement de ce qui survient ; mais ce commerce n'existait pas entre M. de Svlg. et moi ; et lorsqu'il eût existé, ces détails ne ressemblent à rien dans le moment présent, après la lettre à laquelle il veut répondre. Il n'est pas trop dans l'ordre, à ce qu'il me semble, de me parler aussi de ces pertes de fortune, des honneurs, etc. Je n'aime pas non plus cet étalage de désintéressement et de compassion pour les malheurs d'autrui : ne dirait-on pas qu'il cherche adroitement à me rappeler les raisons que j'ai pu avoir de l'estimer, et qu'il veut exciter ma sensibilité, qu'il connaît si bien, en me présentant l'image d'un homme que j'ai distingué, jouet actuel des chagrins auxquels j'ajoute peut-être ? Si c'est de l'art, il est assez délicat, car j'en ai senti l'effet avant de le soupçonner. La première lecture a fait naître ma curiosité par la difficulté même de tout pénétrer ; la seconde m'a touchée. Non, me suis-je dit, ce n'est pas là le ton d'un homme faux : c'est celui d'un être sensible et douloureusement affecté ; je le vois avec peine en butte aux persécutions ; je regrette de lui avoir montré une sensibilité, un intérêt, qu'il m'inspirait effectivement, mais qui lui auront fait espérer une amie que je ne peux pas lui donner. Cependant, avec plus d'examen, j'ai trouvé une obscurité frappante et j'en suis impatientée. Quand aux mots : « J'ai voulu voir, j'ai vu sans être aperçu, et j'étais préparé à l'humiliant succès de mon épreuve », ils renferment une énigme dont je crois fermement tenir la clef dans une petite anecdote qu'ils me renouvellent vivement.

C'était au mois de novembre dernier (1). Les embarras du déménagement avaient mis dans un désordre effrayant l'ancien logis que j'habitais encore ; seule, entourée de livres et de paperasses avec lesquels je me délassais, négligée, non pas comme les Grâces, mais comme on peut l'être au milieu de la malpropreté, dans une saison froide et une maison toute nue, je vis entrer un personnage qui me dit

(1) Voir la lettre à Sophie Cannet du 10 novembre 1778, où cette visite est racontée. Cf. les *Mémoires*, t. II, p. 241-242 de mon édition.

vouloir faire graver un cachet ; j'examinai l'ouvrage, fis le prix et donnai le jour où le premier serait fait, avec cette honnêteté froide que l'on doit à un inconnu dont je ne regardai seulement pas le visage. Il revint au jour nommé. J'étais seule encore ; raison de plus pour conserver ce sérieux imposant qui pouvait me convenir ; je livre le cachet et reçois l'argent ; j'aperçus dans l'air de celui qui me le remettait je ne sais quoi d'extraordinaire qui me frappa singulièrement ; cette observation me le fit considérer avec surprise et inquiétude ; il me sembla le connaître ; à peine avait-il ouvert la bouche, il me quittait ; je le vis sortir avec une émotion dont je ne pouvais me rendre compte. C'est un homme violemment affecté, me dis-je à moi-même, il paraît oppressé par la tristesse et recueilli à force d'amertumes... mais... il ressemble à M. de Svl... Ah, ciel ! comment ne m'en suis-je pas aperçue plus tôt ? c'est lui peut-être ? Oui, c'est ainsi que je le vis lorsqu'il était accablé par la mélancolie... Quelle folie ! pourquoi venir, se taire, et fuir sans se faire connaître ? Je me traitai de visionnaire et d'extravagante, je me rejetai sur une ressemblance éloignée que mon imagination avait perfectionnée, je fis de très longs raisonnements pour me prouver que ce ne pouvait pas être M. de S... Néanmoins je restai tellement frappée que j'écrivis dans le temps cette histoire à Sophie. Je vois aujourd'hui que je ne m'étais pas trompée ; mais l'image qui m'est demeurée de sa personne dans cette apparition m'a tellement brouillée, qu'il est plus que probable que je ne le reconnaîtrais pas mieux actuellement. Cela importe assez peu, et cette histoire m'a conduite bien loin ; voilà des détails fort insipides quand ils viennent de tout autre que de ceux qu'on aime : aussi, dans ma confiance à te les donner, je crois bien te fournir une bonne preuve de ma foi à ton amitié.

## XXXIX

72. — *Marie Phlipon à Roland*, 10 *juin* (ms. 6238, fol. 49-50). — Même adresse. — N° d'ordre : 16e.

Cette fois, c'est bien une réponse à la lettre du 8.

Jeudi après midi, 10 juin.

Je serais bien comme Alexandre, si tu n'étais pour moi qu'un ami comme Philippe. Crois-tu que le héros, si confiant dans la vertu de son ami, eût gardé sa tranquillité, malgré la persuation d'une exacte fidélité, loin d'une maîtresse chérie dont il n'aurait pas eu de nouvelles ? Et n'y a-t-il aucune différence entre l'inquiète sollicitude d'une extrême tendresse, et le doute offensant des petites âmes qui ne trouvent jamais en elles des raisons de se fier aux autres ? Non, mon ami, je n'ai point de ces craintes dont il me faudrait rougir la première ; sans chercher à savoir si je vaux plus ou moins qu'aucune autre femme, je sens que mon cœur me répond du tien, et cela me suffit. Mais depuis quand l'amour, l'absence et la sécurité sont-ils inséparablement unis ? Et toi, qui me renvoies si fièrement à l'exemple d'Alexandre, tu aurais besoin qu'on te le rappelle si j'étais dix jours sans t'écrire. Il est vrai que ce ne serait pas moi qui m'aviserais d'employer un si méchant expédient: car je ne trouverais pas de contradiction réelle entre la confiance que tu dois à mes sentiments et le trouble d'une imagination égarée par l'impatience ; et s'il y en avait une apparente, je serais trop flattée de son existence pour désirer de te voir plus conséquent. Je suis bien aise aussi que tu te souviennes de mon *laisse* (1), quoi que tu l'interprètes assez mal. Je n'ai pas oublié ce que tu me disais ; je devais alors te laisser raisonner à ta guise, pour ne pas te donner plus d'armes dont tu me paraissais déjà trop bien pourvu.

Tu as donc cru sincèrement que j'étais réservée par adresse et modeste par coquetterie ? tu as pu pénétrer dans mon âme et conserver cette idée ? Va, j'étais trop faible pour n'être

(1) Cf. plus haut, p. 146.

pas humble et je t'aimais trop pour avoir tant d'art. Je ne craignais pas d'émousser le sentiment ; peut-il s'affaiblir par les effets qui naissent de lui seul ? j'avais peur d'enflammer les sens et d'oublier de leur commander. Je n'avais pas la plus légère méfiance de tes intentions, mais plus je te portais d'estime, plus je croyais t'en inspirer, plus aussi le délire où nous pouvions tomber ensemble me paraissait redoutable. Sans oser espérer de garder toujours mon cœur, je m'étais du moins promis, dès l'instant où la raison conmmença de m'éclairer, de n'accorder jamais la moindre des faveurs qu'à l'homme auquel je serais unie par le plus saint des liens. Questo primo dolcissimo bacio (1), impétueusement ravi, me fit un mal affreux. La répétition de ce délit, trop faiblement évitée, augmentait mon agitation et mes regrets. J'aurais voulu que tu me prisses sous ta garde ; je m'y mettais pour exercer ta générosité, Eh quoi ! me disais-je en m'occupant de toi, il m'honore, j'en suis assurée ; mais, s'il était père, verrait-il sans inquiétude le plus délicat de ses amis donner à sa fille ces émotions dangereuses ? Il aime, voilà son excuse ; mais, par cela même, pourquoi ne pas user avec moi des ménagements qu'il voudrait qu'on eût pour un enfant chéri ? Ces réflexions me désolaient ; ma plus vive appréhension était de trouver des raisons de me tenir près de toi avec moins de confiance et d'abandon que je n'aimais à y être ; trop affectée pour rester entièrement équitable, je te faisais un crime de ma faiblesse ; j'aurais voulu que tu m'aimâsses assez pour ne pas m'obliger de t'aimer autant et pour me permettre de te craindre moins. Vaincue et non subjuguée, lorsque j'étais moins réprimante et que la flamme ardente du plus noble sentiment me paraissait justifier des étreintes délicieuses, je ne sais quelle confusion un peu amère rappelait l'austérité et me faisait mêler des pleurs aux transports les plus doux.

La proposition de nous unir, en t'offrant à mes yeux tel que je pouvais souhaiter de te voir, redoubla mes tourments par les motifs d'opposition que j'apercevais dans ma situation ;

(1) « Ce premier baiser si doux ». Cf. p. 77.

tu as vu mon trouble, je t'ai avoué mes combats, tu as tout surmonté, jusqu'à ma résistance, et je suis à toi pour toujours. Voilà, mon tendre ami, ce que je fus, ce que je serai : heureuse d'appartenir à ce que j'aime et de ne plus exister que pour lui ! Plus heureuse encore de trouver dans le sérieux de ma raison et la sévérité des meilleurs principes l'approbation des sentiments dont je suis animée.

Je ne sais de quelle encre tu t'es servi pour écrire ta lettre, mais la douce émotion qu'elle m'a d'abord causée s'est changée dans une agitation cruelle ; cette idée de venir me voir me fait mal. Cette surcharge de travail, cette dévorante activité qui te soutient et te consume en même temps, me donnent des transes que j'ai peine à modérer. Il semble que tu aies fait passer dans mon âme toute l'impatience de ton âme impétueuse ; je sens, je mesure tous les moments d'un intervalle que tu consacres à des fatigues accablantes. Mon ami, je croirai que tu m'oublies, si tu négliges de te ménager.

Je suis avec mon père de la manière la plus triste ; il ne dit rien, mais c'est le silence de l'indignation, et je sais que dans son cœur le ressentiment est un feu sombre et tenace qui s'éteint difficilement. Il paraît ne pouvoir souffrir sa maison, ni ma présence ; il ne mange plus au logis, ne me regarde pas et dit à tout le monde, excepté moi, qu'il veut être seul et vivre comme garçon. Je ne veux pas lui parler dans ces premiers moments, ce serait l'irriter, le contrarier inutilement. Je patienterai, je me tiendrai chez lui tant que je pourrai ; c'est ainsi que je ferais indépendamment de nos projets, et je ne le ferai pas moins constamment avec eux. Dans un cas extrême, Vincennes serait mon refuge ; mais pour ma satisfaction, pour les convenances, et pour tout en un mot, je voudrais ne quitter l'asile paternel qu'en m'en allant avec toi. Cet arrangement de mon père diminue beaucoup mes occupations domestiques, puisque la cuisine, qui était restée mon partage, n'a plus à être faite que pour moi seule. Mais je n'ai pas recouvré tout entière la facilité de me livrer à l'application que j'aime ; mon père m'occupe et m'attriste ; tu me distrais, me consoles, et bientôt tu t'empares si parfaitement de mes facultés que je n'en ai plus pour faire ce que je

voudrais. Ma musique est mise de côté, ma petite voix ne saurait s'exercer, et je ne me souviens que du psaume : « Super flumina Babylonis, etc. » Ne dis donc pas que je serai ton maître pour l'italien : premièrement je ne suis guère plus savante que lorsque tu m'as quittée, et puis il me semble aussi qu'à moins d'avoir cinq pieds de haut et de la barbe au menton, on a mauvaise grâce à être maître en quoi que ce soit ; je n'aime pas à m'entendre donner ce nom, il me donne un air aussi ridicule à mes yeux qu'aurait une perruque de docteur sur la tête d'un enfant.

Je garde ma chambre le plus qu'il m'est possible, je ne sors presque pas et seulement par nécessité ; je me sers du prétexte de ma situation pour faire plus courtes et plus rares mes visites indispensables. Le seul exercice que je prenne par régime, et avec quelque plaisir, se fait les dimanches et fêtes, pour le temps de la messe que je choisis toujours de grand matin. L'air est plus agréable, la ville moins fréquentée ; je me donne un but quelconque et tout en rêvant je fais d'assez longues courses. On m'a traînée une fois à nos promenades, elles m'ennuient horriblement ; tous ces visages indifférents m'impatientent.

J'ai été chez Molini : le 17e vol. demandé (1) ne paraît pas encore ; il n'est pas même imprimé, et l'on ne peut espérer de l'avoir, m'a dit le *librajo*, que dans cinq ou six mois.

Tu es bien heureux d'attendre la visite d'un sage, d'un savant, d'un grec et d'un ami, car Platon est tout cela sans doute ; mais tout Platon qu'il soit, je pourrais bien lui en vouloir un peu s'il t'envoyait trop d'ouvrage. Si cette franchise te blesse, je me sauverai par un vers de Dante dont l'application n'est pas moins franche : « Amor mi mosse che mi fa parlare (2) ». Tu vois que, en Enfer même, on dit quelquefois et l'on apprend de jolies choses, lorsqu'il est question d'aimer.

(1) De Goldoni, pour Michel Cousin ; voir la lettre de Roland, du 8 juin.
(2) Dante, *Inferno*, II, 72.

## XL

73. — *Roland à Marie Phlipon, s. d.* [du 12 au 14 juin] (ms. 6240, fol. 29-30).

Même adresse. — Timbre d'Amiens. — N° d'ordre : 12e.

C'est évidemment une réponse à la lettre du 10 juin ; elle doit avoir été écrite entre le 12 et le 14.

La lettre débute sur un ton singulièrement désagréable. Roland n'aime pas ces retours de Marie Phlipon, si touchants qu'ils soient, sur ses entreprises amoureuses de l'hiver passé. La fin de la lettre est plus tendre.

Bon Dieu ! mon amie, dans quelle encre as-tu toi-même trempé ta plume ? comme tu es raide ! comme tu te complais à outrer en tous sens ! Au reste, c'est ta manière, et chacun a la sienne. Michel-Ange lui-même l'était souvent, outré, et Rembrandt peignait dans le noir. Et je conviendrai avec toi qu'avec beaucoup de qualités qu'il faudrait ajouter, il me faudrait un peu retrancher de cette impétuosité, que tu remarques et qui t'effraie, pour être un Raphaël. Ceci m'a fait songer que s'il naissait jamais un apathique ou un cœur islandais de nous, ce serait un monstre que tu aurais porté dans tes flancs. Mais revenons à ta lettre. J'avoue que dix jours seraient bien longs ; mais tout ton raisonnement ne me persuadera rien contre la grandeur d'âme d'Alexandre ; et je n'en sens que mieux qu'il était plus aisé d'éluder la question pour avoir un beau champ, que d'en saisir le point unique et d'y répondre. Passons, et laissons là ce si méchant expédient, à ton avis.

J'ai cru, dis-tu... et sur une croyance qui a pris vie dans ta tête, et dont je n'ai pas eu la moindre idée, tu établis encore des raisonnements pour me trouver des torts. Encore une fois, mon amie, où était donc ton bon génie en ce moment-là ? Tu me donnes des craintes terribles de te parler avec confiance et sans gêne, et ce n'est pas d'aujourd'hui, comme je te l'ai déjà observé. Si tu trouves à t'affecter de tout, et qu'un mot d'amitié même amène des pages de justifications qui ne

peuvent que m'être pénibles, que veux-tu donc que je fasse ? Je sais bien qu'avec ses amis, lorsqu'on n'est pas de leur avis, et qu'on n'a pas l'espérance de les ramener au sien, le mieux est de se taire ; mais voudrais-tu que je prisse avec toi ce parti ? et triompherais-tu d'une opinion parce que mon amitié pour toi m'inspirerait de ne la pas discuter ? Voilà pourtant où tu me conduis, et c'est ce seul motif qui m'a fait te répondre d'une manière très concise, et ne plus te parler enfin d'une affaire dont tu m'as entretenu avec beaucoup plus d'intérêt que je ne saurais y en mettre, et sur laquelle je m'en tiendrai, jusqu'à ce que tu en aies autrement ordonné, à te répéter un propos que je venais de tenir à quelqu'un en songeant à toi, lorsque je reçus la lettre que je pressentais par la douleur que m'avait faite celle qui l'a occasionnée. Il était question des égards qu'on se doit mutuellement dans la société : sur quoi je dis, avec le ton décidé qu'on me connaît, et la chaleur dont on m'accuse, qu'il serait des cas où l'on pourrait peut-être me manquer impunément ; que la circonstance vue et l'intention réfléchie, je pourrais l'oublier ; mais que si j'avais une femme honnête et qu'on lui manquât, je ne le pardonnerais de ma vie.

Prends patience, mon amie, avec ton père. Tu as épuisé les termes en parlant des motifs qui t'ont déterminée, et je n'en trouve plus pour y applaudir ; mais surtout je te recommande, pour toutes sortes de raisons, de ne pas quitter la maison avant le temps dit. Tu en dois sentir beaucoup, et je pourrais en ajouter d'autres. Tu le ramèneras ou nous le ramènerons. Ne t'inquiète ni sur cela ni sur autre chose. Je sais bien que je travaille trop, et que cela me fatigue beaucoup ; mais du moins ne me chagrine pas ; ne t'affecte même pas de cette prière toute sèche, franche et crue qu'elle est ; je n'ai besoin que d'amitié, de douceurs, de caresses ; tout le reste me tue en ces temps d'un travail forcé, et c'est déjà un tourment pour moi que de le dire.

Je veux bien que tu ne sois pas affublée de la perruque d'un docteur, ni que tu n'aies pas de la barbe au menton ; tu n'en seras que plus agréable à caresser. Eh bien ! je ne t'appellerai pas mon maître, ne te fâche pas : mais « la mia

ganza (1) », cela te convient-il mieux ? Dis-moi donc quel mal te fait cette idée de t'aller voir ? On dit ses raisons du moins aux gens ; on ne leur montre pas ainsi de la frayeur et même de la douleur, sans qu'ils en puissent deviner le motif. Ce Grec (2), mon ami, sera le tien, je t'en donne ma parole ; et ce sera peut-être plus tôt que tu ne penses. Lui seul saura mon secret quand il sera ici, et il me le gardera, j'en suis sûr. Lis du Dante pour en faire d'aimables applications comme tu les sais faire. Moissonne, engrange, augmente tes trésors, que je me promets bien de mettre au pillage.

## XLI

74. — *Marie Phlipon à Roland*, 15 *juin* (ms. 2638, fol. 51-52). — Même adresse. — N° d'ordre : 17e.

Réponse à la lettre précédente.

15 juin.

Ce que je désire que tu fasses, mon ami ?... c'est que tu me dises toujours ce que tu vois, ce que tu veux, penses et sens, mes torts plus scrupuleusement que tout le reste, lorsque tu les aperçois, et tels qu'ils puissent être. Rien ne m'affligerait davantage que l'idée d'une contrainte qui naîtrait chez toi des témoignages de ma sensibilité sur tout ce qui vient de ta part ; elle me gênerait à mon tour. Si tu t'affectes ainsi de me voir affectée, nous finirons par nous désoler sans nous rien dire. Pardonne mes petites faiblesses, mes saillies, mes longues et inutiles justifications, mes travers ; est-il si difficile de pardonner à ce qu'on aime ? C'est du moins un mérite que je t'aurai donné. En t'abandonnant de plein gré cet avantage, je retrouverai quelque dédommagement à la peine d'être un peu coupable. Je sais bien qu'en fait de *manière* il me conviendrait mieux d'imiter celle de l'Albane que de te faire songer à celle de Michel-Ange

(1) Ma maîtresse.

(2) Ce Grec, c'est-à-dire Platon, Cousin-Despréaux. Roland disait, le 8 juin, qu'il l'attendait à Amiens dans la première quinzaine d'août ; mais il va lui écrire le 12 juin (collection Ed. Le Corbeiller, inédit) de venir du 20 au 25 juillet.

ou de Rembrandt ; mais je n'ai encore imité personne. Simple, énergique et défectueuse, telle que me fit la nature, j'attendais que le sentiment me donnât un maître ; il est désigné, reconnu, c'est à lui de me corriger. Combien il me sera doux de le suivre ! de lui plaire toujours davantage, d'avoir, jusque dans ces discussions légères et délicates que produit la différence d'opinion, des preuves de son tendre attachement, et des moyens de lui montrer le mien ! Je n'ai pas l'intention de te rien persuader contre Alexandre, surtout à l'occasion d'un trait, le seul qui rende sa mémoire précieuse aux gens de bien ; mais j'entrevois aussi que le Macédonien te tient au cœur par plus d'une raison, et que tu te sens plus d'une ressemblance avec lui, si j'en juge par les idées de ravage que tu laisses échapper en finissant ta lettre. Tu ne ressembles pas mal encore à ce certain rusé dont Claire disait qu'il n'était pas fâché d'être fâché pour se faire apaiser plus longtemps ; tu feins de pas m'entendre pour me faire expliquer. Eh bien ! veux-tu que je te dise pourquoi cette idée de venir me voir m'a fait mal ? c'est qu'elle a si vivement irrité le désir de te voir réellement, qu'il est devenu un tourment. Ajoute, de plus, que, n'étant pas du nombre de ceux qui, malgré vent et marée, se flattent toujours de ce qu'ils souhaitent, je me suis fait la chose impossible ou du moins déraisonnable, ce qui pour nous revient au même. De ton côté, affaires, travail, temps et fatigues ; du mien, ménagements, circonspection par rapport à ton secret, me paraissent de vrais obstacles. Une apparition subite pourrait éveiller des soupçons que tes visites de cet hiver ont peut-être semés ; mon père, dont l'imagination et l'impatience s'exercent sur tout, dans ces circonstances, se formerait des préjugés ; le jaloux (1) qui nous a veillés, qui m'obsède, plus que je n'aurais cru, plus que je ne saurais dire, ne manquerait pas de s'alarmer, et de déraisonner ou de deviner. Enfin, un déplacement me semble si déplacé, au milieu des occupations qui t'accablent, que je serais tentée de te le défendre avec autant d'ardeur que j'en mettrais à t'embrasser, et que j'en ai

(1) L'apprenti. L. F.

pour regretter de ne le pouvoir faire. Ah ! mon ami, que ne puis-je partager tes peines, te procurer quelque repos ! Je te vois sédentaire, isolé, échauffé par l'application, sans une âme qui t'interrompe agréablement, qui te soigne et te distraie. Cette image me poursuit, m'agite et me tue.

Mon père est toujours de même ; je suis fatiguée présentement des complaintes ou des questions de mille indifférents que ses discours ont instruits, directement ou par réflexion ; je m'arme de courage pour surmonter les affections tristes et pénibles. Tu peux compter sur ma constance à me maintenir dans la maison ; elle est à mes yeux, dans tous les cas, du devoir le plus rigoureux. Il aurait été déchirant pour moi de quitter l'asile que j'habite par une autre raison que celle que tu me fourniras ; avec toi je l'abandonnerai sans murmure et nous irons ensemble

quasi colombe dal disio chiamate
con l'ali aperte e ferme al dolce nido
volan per l'aer dal voler portate (1).

J'ai commencé dernièrement à mettre au net ton Dictys (2) c'est un genre d'occupation qui ne demande pas plus de liberté d'esprit que je n'en ai présentement ; je me dis que j'écris pour toi, et je trouve mon temps heureusement employé. Je lis peu : solamente dell' italiano ; je travaille beaucoup de l'aiguille ; je t'aime avec le défaut qu'on reproche à Michel-Ange et dont tu me guériras difficilement sur cet article ; je pense à toi sans cesse et j'y suis tout entière.

Je suis bien sûre d'aimer tes amis : le moyen de faire autrement ? mais l'espérance de connaître et d'intéresser celui d'entre eux que tu distingues me fait déjà sentir combien j'y trouverai de douceur.

N'oublie pas de me donner la traduction de ce je ne sais quel nom que je ne peux entendre (3) et qui m'a bien impatientée ; ove dunque l'hai tu preso, malizioso che sei ? Je n'ai pas encore le cœur trop net sur cette question que

(1) Dante, *Inferno*, V, 82-85.
(2) J'ignore ce qu'était cet écrit de Roland, dont il parle souvent à Cousin-Despréaux, sur Dictys de Crète et sa fabuleuse histoire de la guerre de Troie.
(3) La mia ganza.

tu prétends avoir été éludée. Eh bien ! mon ami, puisque tu ne veux pas juger sans réponse, prends-la la plus affirmative qui soit possible et mets-moi à l'épreuve.

## XLII

75. — *Roland à Marie Phlipon*, 17 *juin* (ms. 6240. fol. 31-32). — Même adresse. — Timbre d'Amiens. — N° d'ordre : 13e.

Réponse à la lettre du 15 juin.

17 juin.

Tu le veux ? tremble ! Non ; baise-moi, mon amie ; mais vains désirs ! tu m'échappes ; qu'il est difficile d'être heureux loin de toi ! Te pardonner, mon amie ? peux-tu être coupable quand tu m'aimes ? Tu peins bien, et tu augmentes terriblement mes désirs ravageants ; et puis tu fais de la raison, tu en débites, tu en prônes : comment, diable ! veux-tu qu'on y tienne ? e io dico :

Fiumi e fonti, boschi e monti,
Sassi e sterpi, fiere e serpi,
Ascoltate i miei lamenti,
Ch'a pietà muovono i venti

e vorrei ben andar subito al dolce nido certo con l'ali, etc.

Je suis bien aise que tu aies été impatientée, et tu le mérites bien. Tu ! tu non haie capito ?.. tu, la mia innamorata, vaga, bella ganza ?.

Ne te gêne pas pour la copie du Dictys ; c'est la chose du monde la moins pressée. Porte-toi bien ; aie le cœur content ; écris-moi, dis-le moi : e abbastanza.

Voici donc mon dernier mot sur ta correspondance. Un homme qui propose à une jeune personne, sous puissance de parents, de s'expatrier, d'aller dans un pays où elle n'a ni parents, ni amies, ni connaissances ; qui montre des vues, telles embrouillées et couvertes qu'elles soient (c'est déjà un crime), qui nie les avoir eues, les avoir montrées ; qui emploie de la finesse, de la ruse, des subterfuges ; qu'on a

écouté, à qui on a fait des propositions, etc., est de ces gens à esprit, dont il parle, plus dangereux que ceux qui décèlent de mauvaises intentions. Il est pourtant évident qu'on ne peut faire de pareilles propositions et laisser entrevoir de pareilles vues, nourrir de pareilles idées, qu'à l'égard de quelqu'un dont on a envie de se faire une compagne honnête, ou avec qui on se propose un commerce clandestin, qui n'a plus rien que de malhonnête quand il prive la personne de la considération et des avantages dont elle jouissait ou avait droit de jouir dans la société. D'après tout cela, la conduite du dit Sr m'a paru infâme ; la suite d'une correspondance, beaucoup trop légère, devenue déplacée et ridicule ; les démarches ultérieures, d'une finesse basse et propre à jeter la défiance et le dégoût ; tes lettres, après cela, de la dernière indiscrétion ; la dernière, ni fine, ni honnête, déplacée à tous égards ; et la réponse pleine de leçons et d'offres insultantes. Il semble que dans cette affaire mon indignation devait s'accroître jusqu'au comble ; et si un avis m'est permis, et qu'une prière y puisse joindre quelque poids, c'est de ne point répondre et de ne plus écrire à un homme que tu trouves pourtant l'art de justifier, et que tu veux bien mettre au-dessus de tous les autres hommes ; c'est donc en ruses, qui n'ont pu l'être que pour un cœur étrangement prévenu, et en faussetés qui doivent l'être pour tout le monde.

J'ai été invité dernièrement en cérémonie à dîner chez la mère de ton amie ; je n'ai pas pu accepter, et je ne les ai vues aucune depuis quelque temps. L'aîné jette un très mauvais coton (1). Beaucoup de gens jouent, et d'autres, qui ne vont pas à mon allure, font la société de cette maison, qui ne sera jamais guère la mienne.

J'ai à te prier d'une petite commission dont tu t'acquitteras mieux que personne. On imprime actuellement, dans le *Journal de physique* (2), mon mémoire sur la moutonnaille,

(1) Marie Phlipon écrivait à Sophie, le 6 juin : « L'état de ta sœur me touche et me peine ...» mais la phrase qui suit, dans la même lettre, ne peut s'appliquer à Henriette. (Cf. la lettre précédente à Sophie, du 31 mai).

(2) Le *Journal de Physique*, de l'abbé Rozier.

intitulé *mémoire sur l'éducation des troupeaux et la culture des laines* ; j'en ai demandé cent exemplaires séparés, et voici ce que me mande à cette occasion M. l'abbé Rozier : « Conformément à votre demande, je vais charger « l'imprimeur d'en faire tirer 100 exemplaires. Comme « l'impression n'est pas de ma compétence, je vous prie « d'écrire à M. Clousier, imprimeur, rue Saint-Jacques, et de « lui indiquer à Paris la personne qui devra les retirer, et « lui payer son tirage ». Il n'est question que des frais du papier et du brochage, car il faut les faire brocher tout de suite, et de ceux du remaniement, qui est peu de chose, et non de l'impression qui regarde le journal. Comme le mémoire ne sera séparé qu'en deux mois, et que c'est le même format, ce remaniement n'est presque rien. Quoi qu'il en soit, je vous prie de voir M. Clousier de ma part, de savoir positivement ce qu'il en coûtera, et de lui dire que vous ferez retirer lesdits exemplaires et que vous le paierez en même temps.

Si tu ne veux pas de procès, ne diminue pas la grandeur du papier sur lequel tu m'écris, et souviens-toi que je n'aime pas que tu m'envoies du papier blanc.

## XLIII

### 76. — *Marie Phlipon à Roland*, 17 *juin*.

Cette lettre, que m'a signalée M. Raoul Bonnet, a figuré dans le *Catalogue à prix marqués* de G. Charavay de juillet 1898. Mais ce catalogue la donne comme de 1784. Or, elle est essentiellement antérieure au mariage, c'est-à-dire à 1780, et semble devoir prendre place en 1779, à la place que je lui donne ici (voir l'*Amateur d'autographes* d'août-septembre 1908). Je ne puis d'ailleurs que reproduire l'extrait donné par le catalogue.

C'est une seconde réponse à la lettre XL.

Je ne veux point t'arracher à ces occupations louables avec lesquelles tu remplis chaque jour ta tâche de l'homme et du citoyen... Bientôt tu auras à me conduire, c'est le soin que tu t'imposes en me voulant à tes côtés ; peut-être un jour doublerai-je ton ouvrage.

## XLIV

77. — *Marie Phlipon à Roland*, 19 *juin* (ms. 6238, fol. 53-55).
Même adresse. — N° d'ordre : 19e.

Réponse à la lettre au 17 juin... « Ta lettre m'a fait *hier* le plus grand bien ». Nouvelle preuve que la poste ne mettait qu'un jour entre Amiens et Paris.

Samedi, après midi, 19 juin.

Si, ben detto : io, bacio ti ; ma pure, adagio, signor Presto ! Hélas ! vingt-huit lieues font un bel adagio. Il faut bien dire, en songeant alle sere dolci di quest'inverno :

...Nessun maggior dolore
Che ricordarsi del tempo felice
Nella miseria

J'ai grand besoin de faire, comme tu dis, de la raison, car, à force d'en débiter, je pourrais ne plus m'en trouver assez ; je suis obligée d'en fournir journellement au désolé qui m'obsède, et mes affaires demandent que je ne m'en laisse pas manquer. Il me semble que j'ai beaucoup de choses à te dire ; ta lettre m'a fait hier le plus grand bien ; j'ai eu le cœur serré depuis sa réception, je ne retrouve plus aussi librement tout ce qu'elle m'inspirait de te dire. Mon père me chagrine, mes parents m'étourdissent, le jeune homme m'inquiète ; celui-ci finira par une aventure tragique, les autres balbutieront jusqu'à l'éternité, mon père ne cessera de m'en vouloir, et moi, je serai tranquille... dans le temps qui vient toujours. Ne mets pas à tout ceci plus d'importance qu'il ne convient : cette petite lamentation me soulage : je sens revenir mon sang-froid ; j'entends sur les choses que je viens de toucher, car tu ne m'en laisses plus pour ton compte ; et c'est une bonne matière à procès que je me réserve en habile plaideuse, pour faire diversion, si tu t'avises de me chicaner.

Non, mon ami, tu aurais beau faire, ce n'est pas à moi de trembler quand tu parles ; ton silence m'affligerait davantage que tout ce que tu pourrais dire, quand je t'aime et que tu me connais. Me suis-je crue jamais exempte de toute

erreur ? et s'il m'est doux d'apercevoir le vrai, n'est-ce pas principalement lorsque c'est toi qui me le fais connaître ? Tu triomphe pleinement, je le confesse (1) ; tes observations, nettes et rapprochées, entraînent ma conviction ; je serais de ton avis malgré moi, si je pouvais désirer de n'en pas être. Je remarquerai seulement, pour ma justification personnelle, que la proposition du voyage avait été faite comme celle d'une campagne à laquelle on invitait mon père même ou, à son défaut, quelque personne à mon choix. Cette circonstance montre plus de finesse sans rien changer à la chose, je le sais ; elle peut uniquement affaiblir l'idée que tu devrais prendre de mon aveuglement, si cette convenance apparente n'eût été conservée. Du reste, je sens une fausseté que le ton de la dernière réponse achève de me démontrer. Tu ne saurais croire combien ce changement d'opinion me fait faire de réflexions singulières sur le passé.

Je ne sais duquel j'ai lieu de me défier davantage, de mon cœur ou de mon esprit ; est-ce le premier qui m'abuse et me prévient ? est-ce celui-ci qui me trompe par défaut de justesse ? Ce qu'il y a de vrai, c'est que je n'ai jamais erré qu'à force de raisonnements. De toutes les choses que j'ai dites ou faites dans les différentes circonstances de ma vie, celles qui seraient à corriger n'ont pas été les moins réfléchies. Si je me trouvais plus étourdie, je serais moins mortifiée ; je n'aurais qu'à me modérer pour mieux faire ; au lieu que je dois me craindre, même en me possédant. Il faut que je manque de discernement, ou bien celui que j'ai est offusqué par des illusions qui me font perdre la faculté de bien juger, sans m'ôter celle de comparer. Je ne découvre pas dans mes erreurs le caractère de la passion qui fait tout oublier, mais celui de la prévention qui séduit et raisonne encore. Cependant je ne suis pas de ces gens froids qui ne vont que par syllogismes. En vérité, mon composé est étrange, et je me parais un original assez plaisant. La seule chose qui se rencontre heureusement pour mon repos, du

(1) Dernière explication au sujet de Sevelinges, en réponse au jugement très dur, mais très mérité, porté sur ce personnage par Roland dans sa lettre du 17 juin.

moins pour l'adoucissement de mes regrets, c'est la manie naturelle de m'établir si bien dans mes intentions que je n'ai jamais de reproches à me faire sur elles ; mais il est triste de penser qu'avec cette disposition je pourrais n'être pas à l'abri de faire quelque sottise, dans la meilleure foi du monde. Aussi j'espère bien me décharger en partie sur toi du soin de gouverner un individu si bizarre ; tu seras tour à tour mon précepteur et mon confident, et l'ingénuité de mille petits aveux te servira de nouveau témoignage du fruit de tes leçons.

Je me suis égarée dans ma méditation ; je reprends, pour te demander si tu as pu sérieusement ne pas juger ta prière superflue, et comment, d'autre part, avec une si mince opinion de ma lettre, tu n'as pas cherché positivement à m'empêcher de l'envoyer ?

Tu peux t'assurer par cette lettre même, qui avait pour fin de prévenir la visite annoncée et de former une rupture, que je suis très éloignée de continuer la correspondance sous quelque prétexte que ce puisse être ; elle a rempli son objet (la lettre). Le seul manque de ton approbation peut m'empêcher de me féliciter entièrement de l'avoir fait partir. Quelle que soit la réponse, M. de S... ne m'importe plus assez pour que je désire avoir le dernier avec lui ; c'est un avantage imaginaire qui n'est jamais ambitionné que des grands parleurs ou des gens de mauvaise foi. D'ailleurs, il me suffirait de voir clairement ce que tu penses pour agir conséquemment ; ainsi, dans tous les cas, ta prière est de trop ; ton avis me satisfait, il confirme ma résolution.

Mon ami, je me flatte que tu connais mon cœur ; mais tu n'auras jamais une idée trop étendue de sa sincérité, non plus que de son attachement pour toi. Quoi qu'on fasse ou propose, les événements sont incertains, la diversité des possibles est effrayante ; la vie même tient à peu de chose, mais les sentiments d'une âme vraiment honnête sont aussi durables que les vertus qui les font naître. Je ne sais quel nuage obscur m'environne quelquefois et me dérobe l'avenir ; on n'est pas toujours gaie. Les personnes sensibles sont sujettes à ces sortes de terreurs qu'on nomme pressentiments,

quand l'effet les justifie par hasard ; au milieu de cette agitation, je retrouve avec douceur le penchant qui m'unit à toi, l'assurance de t'être toujours chère et la confiance de le mériter. Ce langage te paraît singulier : tiens, j'ai de la mélancolie ; je pleure en t'écrivant ces lignes, sans trop savoir pourquoi, sans pouvoir m'en défendre. Je suis aussi sûre de toi qu'Alexandre était sûr de son ami : je souffre de cela même. Je connaîtrais mon devoir, je le suivrais à tout risque, et mon imagination me donne déjà bien de l'ouvrage.

Ma situation est telle que je te l'ai dépeinte ; mon père sort dès qu'il est levé, rentre pour se coucher, m'évite, me fuit dans le peu d'instants qu'il est à la maison, cherchant constamment et tour à tour, si je le suis, la chambre où je n'habite pas. J'ai su hier, par une de mes parentes qui l'avait appris de mon grand-oncle, que mon père avait été chez ce dernier dire qu'après l'arrangement qu'il venait de faire avec moi il entendait rester seul, libre, et qu'il me signifierait de prendre mon parti en conséquence de cette résolution, pour me retirer où je voudrais ; ajoutant qu'après mon départ il pourrait songer à se marier. La signification ne m'a pas encore été faite ; je vois qu'elle est difficile pour mon père ; il voudrait, comme je te l'ai déjà dit, me déterminer, par sa conduite, à le quitter de moi-même ; chose que je ne ferais jamais. J'attends donc son avertissement, et je ne me tiendrai pas battue pour l'avoir reçu ; je répondrai que cette résolution me paraît de sa part le premier mouvement d'un ressentiment auquel je ne dois pas m'arrêter ; que mon intention, mon souhait est de manger, près de lui, un revenu dont je ne peux faire un meilleur usage, et qui, pour m'avoir été attribué, ne lui est pas devenu étranger ; que, dans le cas où il ne voudrait pas se nourrir chez lui, je ne prétendrais point le gêner par ma présence ; que s'il voulait un autre arrangement qu'une pension, je resterais à ma dépense et j'entrerais en participation des frais de loyer et autres..., enfin, je dirai tout, excepté la raison qui m'est commune avec toi pour rester chez lui jusqu'au temps qui nous est convenable.

Je crois fermement, d'après les considérations que je

t'ai communiquées une autre fois, que le projet de se marier est un allégué par mon père pour servir de motif au compliment qu'il veut m'adresser ; cependant, s'il se mariait effectivement, ou que, sous le prétexte de le faire, il me forçât décidément à sortir de chez lui, nous aurions à faire de notre côté plus d'une réflexion. Je ne pourrais pas me marier moi-même immédiatement après cette sortie, sans nous exposer l'un et l'autre à des soupçons malins, à des propos désagréables ; il faudrait tout au moins reculer de beaucoup l'exécution de nos projets, et l'éloigner indéfiniment, si les démarches de mon père me présentaient quelque sujet d'inquiétude. Je tiens à la persévérance de céler notre dessein dès que tu as des motifs pour le faire, lors même que sa manifestation devrait tout arranger : parce que, dans ce moment surtout, un secret à mon père serait on ne peut plus mal confié, et qu'il est impossible de ne pas te faire soupçonner, en disant seulement que je dois me décider, vu le défaut d'apparence pour tout autre sujet.

Voilà, mon ami, ce qui m'occupe présentement ; c'est ici qu'il faudrait pouvoir dire : « ch'alla fortuna come vuole son presto ». Je ne suis prête qu'à faire mon devoir, contre mon cœur, s'il est nécessaire ; malgré toi, s'il était possible ; mais je ne suis pas assez intrépide pour n'avoir pas de la tristesse avant d'être sûre qu'elle soit bien fondée. Peut-être mon père me parlera ce soir, peut-être ne seras-ce que demain, peut-être... que sais-je ? Le jeune homme ne sait rien de ceci, mais la conduite de mon père le persuada si bien de ce qui doit arriver que son désordre en est le même. Je ne puis dépeindre ni ce qu'il est, ni ce qu'il me fait souffrir. Sensible à l'excès, attaché plutôt qu'amoureux, affligé jusqu'au désespoir, tourmenté par ses craintes, il se mine et dépérit visiblement. Des accès de chagrin et d'impatience le portent fréquemment à des résolutions dont je ne préviens l'effet qu'à force d'art et de ménagement. Sa santé s'altère ; il faut qu'il devienne, sous quelque temps, malade, mort ou fol ; il est déjà tout cela à demi. Dans cette extrémité, j'avais imaginé de le porter adroitement à chercher une autre place qui le retirât de la maison, hors de laquelle il pourrait encore faire l'ou-

vrage de mon père, non sans inconvénients ; mais il est également incapable de quitter la maison tant que je l'habiterai, d'y rester quand je n'y serai plus, et d'y être sans le plus grand trouble, en voyant le visage que me fait mon père. Toutes ces choses me fatiguent ; mon courage se raidit vigoureusement contre les coups auxquels je me prépare, mais la tristesse me pénètre. Je désespère de retrouver jamais mon père tel que j'aimerais à le voir ; il est prévenu de fausses idées, aveuglé par le ressentiment, agité de toute manière, gêné singulièrement par les suites d'un mauvais arrangement ; il maigrit et paraît dévoré de soucis. Ce spectacle me déchire ; je voudrais le rappeler, le réveiller, lui donner mon âme... il est perdu... perdu pour moi, pour le bonheur. O mon ami, c'est trop vrai ! je le connais ; jamais il ne m'aimera, jamais il ne sera vraiment heureux. Je voudrais te dérober mes pleurs ; non, je n'ai pas même cette volonté ; vois combien je souffre, vois tout, vois aussi combien de force et de consolation je saurai puiser dans ton cœur dans toutes les circonstances imaginables ; je m'appuie sur toi, ne fus-tu jamais qu'ami, et je défie tous les maux.

J'ai vu M. Clousier ; les deux premières feuilles du mémoire paraîtront dans le journal de juillet, le reste dans celui du mois d'août, et c'est après que celui-ci aura paru que l'on délivrera les 100 exemplaires dont les frais monteront à 40 ou 42 fr., peut-être un peu moins. Je n'ai pu tirer ce résultat qu'à force de questions répétées et pressantes. D'abord, on ne pouvait pas me donner de réponse précise ; il a fallu faire monter le compositeur pour instruire le maître, que je trouvais d'une indolence qui m'aurait donné la fièvre.

Adieu, mon tendre ami, ne te tourmente pas de mes chagrins ; je t'en ai entretenu avec effusion de cœur dans un moment où j'étais affectée ; je ne goûterais plus de soulagement à les verser dans ton sein, si tu t'en affligeais trop vivement. Tu me tiens lieu de tout : va, je t'aime et tout s'oublie. Non, tout ne s'oublie pas : comment aimer et ne pas... ? Ne me demande point de compte de mes contradictions, ne me reproche rien... Eh ! reproche, gronde, dis tout ce que tu voudras : je te défie de douter que je t'aime autant que tu le veux.

## XLV

78. — *Marie Phlipon à Roland, 22 juin* (ms. 6238, fol, 56-57).

Même adresse. — N° d'ordre : 20e.

Elle n'a pas de réponse à sa lettre du 19. Elle voudrait bien pourtant s'ouvrir tout à fait sur son engagement, sinon comment avancer l'affaire ? Elle prépare insensiblement Roland au coup d'état qu'elle va risquer, et qu'on sentait déjà venir dans la lettre précédente.

22 juin.

J'espérais recevoir aujourd'hui une lettre de toi ; mon attente est trompée ; j'ai lieu de m'affliger et non pas de me plaindre. Trop de bonnes raisons peuvent avoir empêché que je n'aie réponse par le même ordinaire. Je suis dans un tourment d'esprit que je ne saurais peindre ; j'attends encore ce qui doit m'être dit ; ce retard ne me fait pas croire à quelque changement heureux ; j'estime au contraire qu'il faut l'attribuer à une résolution ferme qui fait prendre d'avance tous les moyens d'assurer son exécution. J'ai vu hier les grands-parents ; il m'ont rapporté, avec une exactitude dont je me serais bien passée, tout ce que mon père leur avait dit pour motiver son projet ; on reconnaît dans ses expressions l'homme transporté, le père irrité qui me cherche des torts et veut m'en trouver à tel prix que ce soit. Croirais-tu que ces bonnes gens qui m'ont conseillée, qui m'approuvent et me louent, ne savent rien répondre à mon père pour le calmer, le ramener à lui-même ? ils l'écoutent en silence, le blâment quand il est parti, s'affligent et me disent tout. Je ne pense pas que les raisons dont je te faisais part dernièrement, et que je me proposais d'exposer à mon père quand il me parlerait, produisent l'effet que nous désirerions : il s'ôte, en quelque façon, par les témoignages de son indignation, le pouvoir de revenir sur ses pas. J'obtiendrais peut-être plus de succès, en lui confiant le parti que je suis dans le cas de prendre, lui faisant entendre que ce dessein m'a portée à souhaiter un arrangement qu'il était plus à propos de faire entre nous qu'avec un tiers qui devait ignorer cer-

taines choses ; que, d'ailleurs, je voulais qu'il eût la jouissance assurée de mon revenu jusqu'au décès de sa mère, que j'étais certaine d'être secondée dans cette disposition, et que des raisons particulières et puissantes m'avaient seules imposé le secret sur une affaire qui devait se taire encore, et que je ne lui communiquerais qu'en demandant son silence sur elle avec les instances qui me paraîtraient les plus vives. Mais, mon ami, malgré l'espèce de liberté que tu m'as laissée à cet égard, je n'ose l'exercer sans te demander un nouvel avis.

Songe que, sans te nommer, je te ferai soupçonner par cette déclaration : tu es le seul homme que j'aie vu assez fréquemment, avec assez d'intimité, pour que mon père puisse te désigner en lui-même comme celui dont il est question, d'autant plus que je n'en reçois pas un seul autre qui soit dans le cas de partager les doutes ; songe que je n'ose te répondre décidément de la discrétion de mon père, qui, d'après l'observation précédente, pourrait tout dire comme si je ne lui eusse rien caché ; songe enfin que je ne me promets pas, sans hésiter prudemment, l'efficacité de cet expédient. Il se pourrait que le ressentiment, l'opiniâtreté, la vengeance fissent persister mon père dans son dessein ; j'ai peine à le croire ; mais je dois supposer cette incertitude. Pèse, examine, juge ; rien ne me causerait plus de douleur que de t'avoir compromis. S'il fallait que je sortisse de chez mon père, malgré cette confidence, nos affaires seraient au pis, ce me semble ; si je me tais, il faudra sortir, c'est presque indubitable, et cela ne nous arrange point. Que dois-je faire ? Le plus sage serait-il de supporter l'orage, s'il n'est pas possible de le détourner par une autre voie, puis de suspendre nos arrangements jusqu'à ce qu'un intervalle suffisant nous permette de les faire plus convenablement ou nous fournisse des sujets de nous déterminer pour le mieux ? Vois, et fais-moi prompte réponse ; s'il faut que mon père me parle avant que tu n'aies décidé, je souffrirai cruellement et je manquerai l'occasion, la seule favorable, pour donner quelque mérite à mon aveu. Je me sens abattue ; mon courage ne s'éteint point, mais il est triste, sombre, et son action me fatigue.

O mon ami ! à quel être as-tu fixé ton cœur, veux-tu lier ton existence ? Suis-je donc condamné à faire ton tourment ? c'est le plus affreux supplice auquel je puisse être livrée. Conserve ta force et ta tranquillité, reçois mes larmes sans te troubler, elles adouciront ma peine, je ne serai jamais à plaindre tant que tu ne pourras point te dire malheureux et j'aurai pour consolation celle que tu sauras goûter.

Quoi qu'il puisse arriver, il y a de beaux jours encore pour ceux qui ont une âme saine et l'assurance d'être aimés de l'objet qu'ils chérissent le plus.

L'amie Sophie, sans savoir les détails de ma situation, m'écrit avec un intérêt, une vivacité auxquels je réponds d'un ton qui me semble contraint ; il est l'effet naturel de l'espèce de contrariété que me donne l'expression d'un sentiment qui n'est plus le seul ni le premier dans mon cœur.

## XLVI

79. — *Marie Phlipon à Roland*, 24 *juin au soir*, avec P. *S. du* 25 *à* 11 *h. du matin* (ms. 6238, fol. 58-60.)
N° d'ordre : 21e. — Pas d'adresse.

Suite du mouvement stratégique dessiné depuis le 19 juin. Puisque Roland ne se décide pas, elle agira elle-même. Le 23 juin au soir, elle fait une demi-confidence à Mlle Desportes, qui devine aussitôt qu'il s'agit de Roland, et qui se charge de préparer Phlipon.

24 juin, au soir.

Je serais bien coupable, mon tendre ami, si je n'avais autant d'empressement à te consoler que j'en mets à te communiquer mes chagrins. Dans les affections vives, les changements les plus légers augmentent de beaucoup la douleur ou en adoucissent le sentiment ; c'est l'épreuve du dernier effet qui me suggère cette observation. Je t'écrivis avant-hier une lettre qui n'avait pas le sens commun (1) ; premièrement, je devais attendre une réponse, qui ne pouvait pas manquer, sans la solliciter par une lamentation nou-

(1) La lettre du 22 juin.

velle qui n'était propre qu'à t'affliger ; en second lieu, elle contenait certaines choses aussi peu raisonnées qu'elle-même était inutile et déplacée. Je veux donc avant tout faire amende honorable au bon sens et à toi, pour l'offense que j'ai faite au premier et pour la peine que je t'aurai causée. Cette faute n'est pas du nombre de celles que la réflexion a précédées sans les faire éviter ; j'étais oppressée, j'allais gémir dans ton sein, sans aucune autre considération, et je croyais apaiser mon inquiète agitation en m'occupant à te parler d'elle.

Je vis hier les grands-parents, chez lesquels mon père avait été le matin à l'occasion d'une bonne fête ; il ne fut question de moi que chez sa mère, où, témoignant toujours les mêmes dispositions à mon égard, il ajouta qu'il souhaiterait que je les devinasse et je lui parlasse la première. Tu ne saurais croire combien cette expression m'a soulagée quand on me l'a rapportée ; je trouve qu'elle dénonce un affaiblissement dans la résolution, dont j'espère bien profiter. Cet homme si déterminé, qui voulait sous deux jours me signifier ses intentions, craint de commencer à m'ouvrir la bouche pour me les révéler ?... Il a beau me fuir, se plaindre et s'animer, il est à demi vaincu, puisqu'il peut hésiter. Mon courage s'affermit ; l'espérance renaît, et je respire avec plus de liberté. Néanmoins, il est nécessaire de joindre au pouvoir du temps, pour réprimer le plus vif ressentiment, celui des représentations judicieuses d'une personne sage qui puisse hâter le retour de la paix et diminuer l'impression des conseils étrangers. Aucun des grands-parents n'est capable de faire cette espèce de médiation ; le grand âge et les infirmités de la bonne maman lui ôtent absolument la présence d'esprit dont elle aurait besoin ; la trempe molle et lâche des deux autres n'est susceptible d'aucune forme déterminée, ils sont toujours interdits devant celui qui parle et prêts à lui donner raison. Je me suis contentée de les prier de porter mon père à la modération par les motifs les plus simples et les plus saillants ; je leur ai dit ce qui me paraîtrait convenable de lui exposer ; ils sont fort édifiés de mes désirs pacifiques, me veulent beaucoup de

bien et feraient des merveilles, si je pouvais être derrière eux pendant la conférence. Je compte peu sur leur mémoire ; ils se souviendront de mes raisons, mais non de la manière de les faire valoir, et l'embarras les rendra muets. Jamais, d'ailleurs, je ne les choisirais pour confidents de quoi que ce soit dont je souhaiterais le secret ; si je leur annonçais seulement un projet formé, sans autre explication, ils me tourmenteraient pour apprendre le reste et ne se tairaient pas de ce qu'ils sauraient. L'oncle de Vincennes, avec plus de discrétion, aurait aussi peu d'habileté et plus encore de paresse. J'ai dont jeté mes vues sur la *prêcheuse*. Femme sur quelques articles, elle ne l'est point dans les affaires où il faut du silence ; la sûreté de son commerce fait son principal mérite ; c'est par ce côté qu'elle emporte la préférence dans mon esprit sur une autre parente (1), dont l'âme, plus tendre et plus aimante, m'attache plus sensiblement : avec autant d'adresse naturelle, celle-ci connaît moins bien son monde, et ne serait pas à toute épreuve. M^lle^ Desportes jouit, en outre, d'une certaine considération près de mon père, qui a bonne opinion de son jugement et lui donne quelque crédit. Elle seule peut m'aider à le ramener, en l'apaisant assez pour qu'il soit en état de m'écouter. J'aurais mal excité son zèle si je lui avais caché mes raisons ; instruite de ce qui se passait, par les autres, puis par moi-même, elle m'avait fait entendre que sa maison serait ouverte pour me recevoir, si je voulais en faire mon asile, après les honnêtetés faites aux plus près parents. Je me suis ouverte franchement sur ma situation ; je t'abuserais, si je disais que la précaution de ne point te nommer empêche que tu ne sois deviné ; les idées qui, cet hiver, m'ont valu un sermon, l'extrême retraite où j'ai vécu depuis, ont fait songer à toi aussitôt. Je l'aperçus distinctement et je me dépêchai de faire l'aveu entier, pour en avoir quelque mérite avant que l'on m'en dît davantage. Voilà, mon ami, ce que ta lettre m'a enhardie de faire dans les circonstances ; encouragée par ta permission, poussée par les difficultés, je me suis

(1) M^me^ Trude.

confiée, hier au soir, après les plus mûres réflexions, à l'unique personne de mes alentours sur laquelle je puisse compter et dont j'attende du secours. Dès aujourd'hui, elle a trouvé une affaire d'ouvrage, pour faire venir mon père chez elle, afin de lui donner occasion de soulager son cœur, et d'entendre ce qu'elle veut lui répondre et lui persuader. Le but actuel est seulement de l'adoucir pour gagner du temps et le préparer à recevoir mon secret, quand il sera bien disposé. Je tâcherai de bien choisir l'instant et de savoir ce que tu souhaites ; je n'ose me promettre de sa part beaucoup d'ouverture et de sincérité ; dans mes plus heureux temps, je lui ai peu vu de l'une et de l'autre, je ne dois pas t'en flatter. Quant à ce que nous pouvons faire de mieux pour son avantage, tu verras toi-même à déterminer ce qui convient. Nous en raisonnerons : mais je ne lui fixerai rien à ce sujet, comme je disais étourdiment dans ma dernière, et je ne veux pas diriger sur moi son obligation. Je ne sais s'il serait très bien vu de lui laisser connaître que tu n'ignores rien ; serait-ce exciter sa confiance ? pourrait-il ou voudrait-il avoir de l'incertitude sur les voies par lesquelles tu aurais appris ? Ne vaudrait-il pas mieux qu'il eût toujours avec toi cette espèce de confiance d'un homme qui croit être envisagé sous le point de vue le plus favorable ? Je pourrais chercher à pénétrer ses intentions sur l'objet qui t'occupe, d'après la connaissance que j'aurais de ta façon de penser et par le désir de prévenir tous les désagréments. Cette marche est plus couverte et plus difficile, mais elle me paraîtrait aussi plus ménagée. J'aimerais que mon père te vît toujours d'un œil serein et satisfait, ce qu'il ne ferait pas s'il pouvait présumer que tu lui soupçonnes des torts, ou qu'il t'inspire des craintes.

Je dois voir demain matin M^lle^ Desportes, je saurai ce qui s'est dit cet après-dîner, je t'en ferai part avant de fermer cette lettre. Je me suis laissé traîner au Luxembourg par une bonne petite femme que tu connais et dont je parlais ci-dessus ; il avait plu, la promenade était fraîche, nous la voulions solitaire et nous fûmes satisfaites. J'avais besoin de prendre l'air ; j'ai rêvé, j'ai pleuré sans gêne ; ma mélan-

colie en est devenue plus douce. Je suis à l'aise avec cette bonne âme qui a beaucoup de sensibilité, qui m'aime et à qui je tais ce que je veux. Les affaires qu'elle me sait avec mon père justifiaient ma tristesse ; elle ne cherchait qu'à l'alléger par un silence complaisant, ou par l'expression touchante de son attachement. Je me suis rappelé une promenade faite avec toi et l'amie Sophie, dans ce même lieu (1), un certain jour qu'elle m'apprit les projets et les espérances de son frère sur toi et leur sœur. Je comparai les situations ; je me sentais plus près et plus éloignée de toi tout ensemble que je n'étais alors ; je regardais autour de moi avec inquiétude, je considérais mes rapports, j'appuyais sur les circonstances, je voulais percer l'avenir ; mon cœur s'est brisé, j'aurais voulu te voir là, dans ce moment, ou ne t'avoir jamais vu. En vérité, cette promenade m'a singulièrement affectée, tu m'y as poursuivie sans relâche ; pourquoi donc un lieu où je ne te vis qu'une fois m'a-t-il frappée plus vivement encore que ne fait celui que j'habite, et où nous avons été bien moins froidement ensemble ! Mon cher et bon ami, combien je te vois peiné ! que cette image m'afflige ! Tu ne fais pas comme moi, tu ne te répands pas en expressions de douleur ; tu dédaignes la plainte, ton chagrin n'a pas d'effusion ; mais je te devine, je sens combien je te tourmente, et je déteste les malheureuses circonstances qui mêlent tant d'amertume au charme que devrait produire le sentiment qui nous rapproche.

J'entends rentrer mon père ; je ne le verrai pas aujourd'hui, il est près de onze heures ; je suis renfermée dans ma chambre et je vais me mettre au lit. Bonsoir, mon ami ; je n'oublie pas mon cher patron : addio, giovane.

25, 11 heures du matin.

J'arrive de chez la *prédicatrice* : elle a très bien rempli son office ; mon père, toujours violemment courroucé, cherchant à justifier sa colère par toutes sortes de raisons vraies

(1) Dans l'été de 1778, durant le séjour de Roland à Paris, du 6 août au 10 septembre.

ou fausses, s'est pourtant un peu laissé ébranler ; demain, on ménagera chez elle-même une entrevue, c'est-à-dire une réconciliation. Je souhaite fort et j'espère un adoucissement qui me permette de lui ouvrir mon âme et de pénétrer dans la sienne.

Mlle Desportes l'a pressenti sur ses intentions de se marier : il n'avoue pas en avoir réellement et rejette très loin cette idée. Je gagnerai du temps le plus qu'il me sera possible avant de lui confier le secret, afin d'être mieux assurée de sa fidélité à le garder, son esprit étant calmé ; cependant j'agirai suivant les circonstances, car il répète éternellement que le compte ne l'offenserait pas si j'avais eu pour le demander la raison d'un établissement ; mais en avouant cette raison, je crains qu'un reste d'animosité ne lui fasse faire un crime du silence, qui, selon lui, aurait provoqué son mécontentement que plus de franchise pouvait éviter. Je trace ces lignes à la hâte et je termine brusquement pour ne pas manquer l'heure de la poste. Je t'instruirai de ce qui surviendra ; adieu, mon ami !

80. — *Roland à Cousin Despréaux*, 25 *juin*.

Il donne des nouvelles du 17e volume de Goldoni (voir plus haut, p. 152), puis il termine en disant : « Je vous quitte, car j'ai des affaires, et, de plus, *des crises* par dessus la tête... » Je crois bien ! Après la lettre de Marie Phlipon du 22, il sentait finir cette douce et molle période de délais où il s'attardait depuis près de deux mois.

## XLVII

81. — *Marie Phlipon à Roland*, 27 *juin* (ms. 6238, fol. 61-63). Même adresse. — N° d'ordre : 22e.

Le folio 63 contient le résumé du discours qu'elle a tenu à son père durant sa longue et émouvante explication chez Mlle Desportes.

27 juin.

Baise ma lettre, tressaille de joie ; mon père est content, il t'estime, il me chérit ; nous serons tous heureux. Paix, salut, amitié, joie par toute la terre. Si tu savais comme nous nous sommes embrassés, comme ce pauvre petit cœur a

palpité de douleur, d'attendrissement, de crainte et d'aise ! Ah ! que j'ai pleuré (1) ! Ce bon papa, il m'aime tant qu'il ne peut s'en défendre. Va, la nature est bien forte dans le cœur des pères. Comme te voilà tranquille ! embrasse-moi donc aussi. Eh bien ! mon cher maître, écoutez mon récit. Oh ! c'est une excellente ressource qu'une bonne *prédicatrice* : il faudra bien que tu l'aimes. Je dis donc... ma foi, si je sais où j'en suis, je n'en veux rien. J'ai dîné tête-à-tête avec mon père, pour la première fois depuis... depuis je ne sais combien. Je n'avais pas mangé depuis avant-hier, j'avais un visage de janséniste, je tombais sur les genoux ; j'étouffe encore, je n'ai presque rien pris. Je t'écrivis hier (2) ? oui, oui ; je t'ai dit que... enfin ce qui s'était passé. Mon père fut mandé de nouveau par M^lle^ Desportes, aujourd'hui ; j'avais le mot, et l'heure était donnée. Mon père devança, de manière qu'on vînt me chercher subito : j'ai couru ; je me tins dans une chambre voisine ; j'avais l'oreille au guet, je balançais entre l'espoir et la désolation, ou plutôt j'étais tellement suspendue que je n'osais même respirer. Après une longue conférence, lorsque la raison commençait à modérer beaucoup les transports, M^lle^ Desportes dit un mot, la porte s'ouvre, me voilà tout en pleurs aux pieds de mon père. « Accablez-moi de votre courroux, si je l'ai mérité, m'écriai-je sans savoir ce que je disais, mais ne me haïssez pas ! » Il était interdit, je me trouvais suffoquée ; il fallut se remettre, s'asseoir et s'expliquer. M^lle^ Desportes me faisait valoir les raisons de mon père, je répondais ; mais il revenait en s'adressant à moi : « Votre procédé est toujours étrange ; je ne puis pardonner la demande d'un compte que la loi vous autorise de faire, mais qui me blesse et m'offense, qui me prouve que votre attachement n'est plus le même et qu'il fait place à l'ingratitude. Vouloir rester avec moi, vous arranger comme ayant dessein de me quitter, c'est une contradiction ; tous vos motifs me déplaisent. Si vous en aviez de meilleurs, je pourrais juger différemment.

(1) Ici, il y avait : « Tu m'aurais bien aimée pour une Madeleine. Je ne sais où me mettre, ni comment te raconter mon histoire. J'ai envie de la diviser en 17 points, comme la harangue de Vassé. » — Ces mots ont ensuite été biffés.

(2) Non, sa lettre est du 24 avec P. S. du 25.

mais, dans ce cas, pourquoi les auriez-vous cachés ? — Eh quoi ! repris-je avec chaleur, si j'avais eu quelque raison dont l'honneur m'eût fait un secret me feriez-vous un crime de l'avoir gardé ? — Quel secret auriez-vous avec justice pour un père ? — Celui qui m'aurait été confié avec promesse de le taire, parce que diverses circonstances obligeraient de ne pas le communiquer. — Ces ambiguïtés ne m'en imposent pas, je veux voir clair, donnez-moi une bonne raison, si vous l'avez, ou ne me tourmentez pas davantage. » Mlle Desportes voulut se retirer en disant quelques mots très bien placés, qui préparaient déjà les voies, sans qu'elle parût rien savoir : « Non, restez, lui dis-je, je vous en prie, l'office que vous remplissez ici vous met en droit de partager nos secrets sans réserve ; la connaissance que j'ai de votre discrétion, l'intérêt que vous prenez à ce qui nous touche justifient parfaitement ma confiance. Je vais déposer entre vous deux ce qui peut faire le bonheur de ma vie, en faisant la satisfaction de mon père et méritant l'approbation de tous ; mais je vous demande le même silence que j'ai gardé jusqu'à présent, au prix le plus cher, puisqu'il me faisait paraître coupable. » Je pris la main de mon père à ce moment ; il était prodigieusement attentif ; j'étais pénétrée, jamais je ne me suis mieux possédée, jamais je n'eus ensemble plus de chaleur et de liberté d'esprit. Chacun me fit sa promesse, mon père me donna la sienne avec une expression d'impatience et de sincérité qui me toucha singulièrement.

Tout s'est fait à souhait. Je n'étais pas déterminée à faire aujourd'hui ma confidence, les circonstances m'ont fait prendre ma résolution en préparant cet aveu le plus heureusement qu'il soit possible. Je me suis expliquée beaucoup plus librement que je n'aurais pu faire à la maison, où la crainte d'être entendue m'aurait toujours troublée. Les grands-parents ne sauront rien ; mon père est convenu de leur faire part de son changement comme d'un retour sur lui-même et aux sentiments de la nature, à l'égard d'un enfant qu'il aime et qu'il excuse. Je crois pouvoir nous flatter de sa fidélité à garder le silence ; j'en ai vu des annonces trop distinctes pour en douter. Mon père est à nous, il est

ramené, il nous aime. Mon tendre ami, je te dois tout mon bonheur ; sans toi, mon arrangement n'eût pas été moins nécessaire ; sans toi, je n'aurais pas effacé les tristes impressions qu'il faisait sur mon père. Ah ! si ton âme honnête, sensible, élevée, te fit mettre ta joie à faire des heureux, combien tu dois être ravi ! Tu me donnes tout ce qui m'est cher, tu me rends la bienveillance d'un père, tu fais passer dans mon cœur tout ce que la nature, la vertu, l'amour peuvent faire éprouver de plus doux. Et c'est ton amie, celle que tu aimes, à qui tu procures cette félicité !... et c'est à toi que je respecte, que j'estime et que je chéris plus que tout autre objet, que je dois tous ces biens !... Tiens, l'on ne meurt jamais de joie puisque je sens tout cela et que je vis encore.

« Vous m'avez témoigné (1), mon père, que l'arrangement « fait entre nous vous paraîtrait naturel s'il était question « d'un établissement pour moi ; c'est précisément de quoi il « s'agit : voilà mon secret ; vous saurez bientôt mes raisons. « Quelqu'un dont le choix m'honore et vous flattera, j'en « suis sûre, m'a prouvé son estime en me faisant connaître « ses dispositions. Son seul but fut alors d'apprendre quel- « les étaient les miennes et s'il pouvait compter sur elles. « Des ménagements extrêmes à garder avec sa famille, « d'autres sujets non moins importants ne lui permettant de « s'ouvrir à personne, ni de se déclarer encore à vous-même, « il me fit du secret une loi qui me parut inviolable. Je sen- « tis dès lors que nous aurions besoin de disposer conve- « nablement nos affaires. Je pensai qu'il serait meilleur de « le faire entre vous et moi, je résolus de vous y porter. « D'un autre côté, je ne cachai pas la modicité de ma for- « tune ; je dis que j'apprendrai bientôt à quoi elle se bor- « nait, parce que l'époque où j'étais arrivée vous ferait « songer à m'en instruire, mais qu'un bonheur qui vous « causerait quelque gêne serait loin d'être complet pour moi. « La délicatesse et le désintéressement qui avaient conduit « cette personne dans toutes ses vues lui firent répondre « qu'elle ne s'intéressait pas moins vivement que moi à votre

(1) C'est le résumé du discours tenu à son père.

« aisance et à votre satisfaction, et qu'elle vous laisserait « la jouissance de ce qui serait nécessaire à l'une et à l'au- « tre. Persuadée de sa droiture et de sa générosité, autant « que des autres excellentes qualités, j'ai fait un aveu que « je m'attendais bien à vous voir confirmer un jour avec au- « tant de joie que je l'avais donné. Vous entrevoyez de qui « je vous parle, il est inutile de vous le nommer ; du moins, « ma cousine me permettra de ne pas le faire devant elle ; « c'est un dernier ménagement que je négligerai pour vous. » (J'ai voulu donner ainsi un air de secret qui frappât mon père d'autant plus.)

Jamais, non jamais, je ne te peindrai quelle révolution s'est faite en mon père et quel effet elle produisit ; tout ce furieux courroux s'est évanoui comme un nuage poussé bien loin par les vents. L'attendrissement s'est emparé de son âme, la douceur et la joie se sont répandues dans ses traits. L'orateur s'est jeté dans ses bras, et j'ai pu laisser couler sur le sein paternel les larmes les plus délicieuses que j'aie versées de ma vie. J'ai retrouvé mon père d'autrefois, ce père glorieux de sa fille, ravi de l'aimer et de le lui dire. Je ne saurais répéter tout ce que nous nous sommes exprimé. Il m'a dit ton nom à l'oreille, s'est plu à faire connaître à M^lle^ Desportes qu'il retrouvait dans le choix de mon cœur une nouvelle preuve de ce que j'avais toujours été à ses yeux ; il a fait ton éloge et un peu le mien, avec une effusion de cœur dont j'interrompais les expressions en lui baisant les joues et les mains. Il ajouta, au milieu d'un nombre infini de différentes choses, que si ma fortune n'était rien pour le présent, elle serait du moins un jour composée de tout ce qu'il pouvait réunir, qu'il avait dessein de ne contracter aucune alliance et qu'il m'en faisait la promesse. Mais, mon ami, tout cela de si bonne grâce que la tête m'en tourne encore ; c'était cette tendresse qui ne s'imite pas, ce ton de nature et de vérité qu'on ne peut feindre. Ainsi, tu es censé ne rien savoir de ses erreurs ni de nos démêlés : tes vues sont remplies ; mon père savoure l'idée d'être vu de toi avec considération, il te porte l'estime la plus distinguée, il me rend toute sa tendresse, il nous envisage l'un et l'autre comme les causes et la source de son

bonheur. Notre union le flatte autant qu'elle nous touche, il la bénira de toute son âme.

Je pourrai bien dans quelques jours t'écrire une lettre qui commence par Monsieur, une lettre que mon père puisse voir et à laquelle tu répondras comme tu voudras, mais aussi de manière que je puisse lui montrer cette réponse. Ne change pas ton écriture sur l'adresse de celle-là, afin qu'il y ait différence avec les autres (1). Je projette cela parce que mon père m'a demandé si je t'apprenais que je m'étais ouvert à lui ; je lui ai répondu que j'avais été autorisée à le faire et que je ne négligerais pas de t'instruire que je l'avais fait. Cette sorte de confidence de ma lettre et de ta réponse achèverait de le pénétrer et de le satisfaire. Au reste, tu m'en diras ton avis et je soumettrai mon opinion à la tienne. En vérité, la substitution (2) me pèse sur le cœur aujourd'hui ; je souffre du déplaisir qu'elle lui causera. Pourvu que cette pauvre bonne-maman ou que la grand'tante n'aille pas mourir d'ici à... tu m'entends ? cela nous rejetterait dans les embarras et les douleurs de toute espèce. Je ne sais comment je suis faite, toujours cette maudite prévoyance vient se mêler à mes plus grandes joies et en apaiser les transports.

P. S. — Je ne voudrais pas qu'il arrivât de lettre mardi (3), j'ignore en quelles mains elle pourrait tomber. Je serai tout le jour à Vincennes avec mon père, mais comme je reviens le soir même, je t'attends de pied ferme, le lendemain mercredi.

---

Ainsi, Marie Phlipon a tranché dans le vif. Depuis le 6 mai, Roland se complaisait dans les joies de l'amour partagé, mais ne faisait rien pour hâter la conclusion, rien que préparer le logis d'Amiens. Il n'avait rien écrit à sa famille du Beaujolais, il hésitait à faire auprès de Phlipon les ouvertures indispensables. Sa jeune amie, plus impatiente, et désormais tranquille du côté de Sevelinges, s'est arrangée pour que Phlipon soit mis au courant et pour que Roland le sache et accepte le fait accompli.

C'est précisément alors que les grosses difficultés vont surgir.

(1) Voir la note de la lettre XIX.

(2) La *substitution*, dont il a été déjà parlé, semblait comprendre non seulement l'héritage des Besnard, mais aussi celui de la grand'mère Rotisset.

(3) 29 juin.

# CHAPITRE VI

## LES DIFFICULTÉS

### (JUILLET-AOUT 1779)

## CHAPITRE VI

### Les Difficultés (juillet-août 1779).

Néanmoins, au premier moment, tout paraît bien aller. L'inspecteur, qui avait dû pressentir la démarche de son amie, en prend son parti de bonne grâce.

### XLVIII

82. — *Roland à Marie Phlipon*, 28 *juin* (ms. 6240. fol. 34).
Pas d'adresse. — N° d'ordre : 15e.

Il écrit dans la soirée du 27, avant d'avoir reçut la nouvelle définitive que Marie Phlipon lui mandait ce jour-là même, et date sa lettre du 28 (on va même voir qu'il ne l'envoie à la poste que le 29).

28 juin.

J'avais pressenti ta position, ce que les circonstances exigeaient, et ce que tu pouvais désirer : je t'écrivis en conséquence la lettre du 22 (1). La tienne du même jour (2), ne contenant rien que je n'eusse prévu, et à quoi je n'eusse satisfait, ne demandait aucune réponse. J'attendais des résultats de tes démarches ; et tu peux juger que ça été avec quelque impatience, puisque ta lettre des 24 et 25 (3) ne m'est parvenue qu'hier 27.

Tu débutes par te tancer d'une si bonne manière qu'il serait bien difficile, mon amie, de te savoir mauvais gré de quelque chose. Je sais comme toi, et par un peu plus d'expérience, que, quand on est douloureusement affecté, tout devient d'une sensibilité extrême ; mais tu vois que le temps ramène les choses, et qu'il ne faut pas toujours

(1) Cette lettre manque.
(2) N° XLV.
(3) N° XLVI.

désespérer de celles qui sont dans l'ordre. Avec ton cœur et ta prudence tu les amèneras à bien, je n'en fais aucun doute. Tu me peins d'ailleurs la prêcheuse comme une habile négociatrice ; et il ne faut pas douter que l'arme de la raison dans sa main ne se fasse jour et n'ouvre la porte au sentiment.

J'attends des nouvelles bien intéressantes à cet égard ; mais quelles qu'elles soient, je te prie de différer le moins possible à m'en faire part. Je suis fort d'avis d'en agir comme tu penses : ce parti me semble le plus sage, et celui que je proposais n'était que dans une position extrême, dont il est probable que nous serons exempts ; cependant je voudrais bien qu'il n'ignorât pas, sinon mes craintes, du moins la persuasion où je suis que cela ne peut, ni ne doit être ; qu'il eût du moins, à tout événement, et pour toujours, cette idée devant les yeux. Vois, arrange cela. Si une fois tu as gagné un peu de confiance, le reste ne sera pas difficile.

Tu me peins la promenade du Luxembourg d'une manière assez intéressante ; cependant ton âme s'y est trop sombrement exaltée ; je ne sais pourquoi des pressentiments noirs viennent trop souvent la troubler. Ce n'est pas seulement des circonstances que tu l'affectes, lors même que cela peut nuire à parer aux inconvénients ; mais il semble que tu cherches, que tu voudrais chercher, que tu voudrais trouver, ou que tu crains de trouver de vraies raisons de t'affliger. J'aimerais tant à te voir une âme plus tranquille, un cœur plus content, une jouissance plus douce. Je te le dis, mon amie, d'une manière bien positive : ce n'est point dans les circonstances que je trouve à m'affecter ; je ne les considère que comme des embarras à vaincre, et je t'aime assez pour qu'ils me comptent peu ; mais ce sont ceux de tes chagrins que tu ne peux définir, parce qu'ils ne sont fondés sur rien, qui font mon tourment.

J'ai beaucoup travaillé tout le jour ; je ne suis sorti qu'à 8 heures du soir ; je viens de rentrer, il est minuit ; je suis fatigué, harassé, j'ai le plus grand besoin de repos, je vais me coucher. J'ai daté ma lettre de demain, jour de son départ ;

je vais la cacheter, parce que j'ai affaire pour demain matin et que je ne trouverai pas le moment d'y rien ajouter. Je t'embrasse, ma bonne amie, de tout mon cœur.

## XLIX

83. — *Roland à Marie Phlipon*, 29 *juin* (ms. 6240, fol. 35). — Même adresse. — Timbre d'Amiens. = Pas de n° d'ordre.

C'est comme un P. S. à la lettre précédente.

Il commence par montrer un peu de mauvaise humeur de ce qu'elle ait annoncé à son père les dispositions qu'on comptait prendre en sa faveur et ne lui ait pas laissé le soin et le mérite de le faire lui-même.

29 juin.

J'envoyais ma lettre à la poste (1), lorsqu'on m'a apporté la tienne (2) ; le petit billet (3) qui y était joint, par lequel tu me préviens de ne pas t'écrire pour mardi, m'a fait différer ; j'ai décacheté pour te dire un mot de cette dernière. Je suis ravi de ton contentement ; et si je ne mets pas autant que toi de cet enthousiasme qui honore ton cœur dans une affaire qui l'intéresse aussi essentiellement, c'est que je n'en ai pas autant désespéré. Je crois possible ce qui est juste et raisonnable, sans être moins sensible aux événements qui sont contre la justice et la raison. Je ne sais pas trop sur quoi tu me demandes mon avis : tu as dit à ton père que tu m'écrirais, tu me mandes que tu le feras, et tu me dis de te répondre ; tout cela de manière que ton père puisse voir les lettres. Sur les choses arrêtées, il n'y a pas d'avis à prendre. J'attends cette lettre à Monsieur et je répondrai à Mademoiselle.

Tu ne veux donc pas, mon amie, savoir goûter un plaisir sans mélange ? Hé bien ! la substitution (4) n'est pas ton affaire : ce n'est pas toi qui l'as faite ; tu es censée la connaître. Tu auras toutes ces choses à objecter quand le mo-

(1) La lettre qui précède (n° XLVIII).
(2) Celle du 27 (n° XLVII).
(3) C'est le P. S. : « Je ne voudrais pas qu'il arrivât de lettre mardi. »
(4) La *substitution* des Besnard.

ment arrivera, mais il n'est pas arrivé ; et je suis toujours peiné que l'intérêt du moment ne suffise jamais avec toi, et que tu ailles toujours creuser dans l'avenir pour te tourmenter. Si j'ai quelquefois ce malheur, combien tu peux l'aggraver ! Il est un article dont je ne te parle plus, parce qu'une chose dite un fois me semble suffire pour toutes ; mais toi, tu m'en parles dans toutes tes lettres, et toujours si diversement que je finis par ne pas comprendre ce que tu veux me dire, ou ce que tu veux que je te dise. Tantôt c'est *je veux* ; puis tu crois avoir eu tort et ce sera *ce que je voudrai.* Une autre fois, tu prononces ; dans une autre lettre, tu dis que tu n'aurais pas dû prononcer. Ici, tu promettras ; là, tu veux m'en faire honneur ; enfin, tu présentes les choses à peu près comme la condition du marché. J'avoue que tu ne pouvais pas, après avoir tant et plus qu'inutilement tournaillé, terminer par une conclusion plus désagréable. Mon amie ! quand on veut faire l'honneur de quelque chose à quelqu'un, il faut le savoir faire tout entier, ou il est plus qu'inutile d'avoir l'air de faire quelque chose pour cela. Il est des trempes qu'on compromet sans intention ; et je veux croire que nous sommes l'un et l'autre dans le cas. Mais n'emploie pas des pages à justifier ou à excuser une chose faite ; je ne le sentirais pas moins et je ne t'en reparlerai pas. Ecris-moi de ton cœur, c'est la seule chose dont je veuille m'occuper.

## L

84. — *Marie Phlipon à Roland, s. d.* (ms. 6238, fol. 64).
Même adresse. — Pas de n° d'ordre.

Elle lui écrivait le 27 : « Je pourrais bien dans quelques jours t'écrire une lettre qui commence par Monsieur, une lettre que mon père puisse voir etc... » et Roland répondait le 29 : « J'attends cette lettre à Monsieur et je répondrai à Mademoiselle... »

Bien que Marie Phlipon conserve le tutoiement et ne dise pas Monsieur, il est évident que ce billet sans date est la lettre convenue. (Il a dû être écrit dans les premiers jours de juillet. Néanmoins, je le place ici comme suite naturelle aux lettres précédentes.)

Je crois devoir à la franchise de tes procédés, mon digne ami, l'aveu de tout ce que je fais relativement aux desseins que tu m'as fait connaître et dont je me tiens honorée. Le projet est révélé, mais il n'a pas cessé d'être un secret ; il continuera de l'être tant que tu désireras qu'il le soit ; seulement une personne de plus est admise à le partager et s'oblige avec moi de le garder fidèlement. C'est à mon père que j'ai ouvert mon cœur et dévoilé tes intentions ; portée par les circonstances à désirer de les lui découvrir, je me suis jugée autorisée par tes dispositions ; j'ai fait usage de l'espèce de permission conditionnelle que tu m'avais donnée, pour satisfaire à toutes les suppositions. Il me semble que nous pouvons nous en féliciter l'un et l'autre ; j'y gagne un approbateur, tu y trouves un homme sensible qui partage ma reconnaissance et saisira l'occasion de te prouver son estime, en ratifiant mon aveu avec une joie bien propre à me toucher, puisqu'elle résulte de sa considération pour toi autant que de l'amour qu'il me porte. Peut-être eut-il été plus convenable encore de te laisser le soin de cette déclaration ; je l'aurais fait sans doute, si, dans un moment où il m'importait de donner la connaissance de mes sentiments, il m'eût été possible d'en séparer celle des tiens et de la cacher entièrement.

J'espère que la persuation où tu dois être de l'intégrité des motifs qui peuvent me guider ne te permettra pas d'envisager cette démarche autrement qu'elle ne mérite d'être considérée. Si la nécessité me força d'énoncer une partie de tes dispositions, je n'ai prétendu m'arroger ton droit de les exposer, ni hâter l'instant où tu te proposes de le faire. Ta liberté à cet égard demeure sans aucune atteinte et l'incognito peut subsister, tant que tes arrangements le feront être de quelque utilité. Il me suffit de rendre ce que je dois à la sincérité, en te faisant part de ce qui s'est passé ; j'en abandonne l'usage à ta prudence, et je me plais à te réitérer dans toutes les circonstances l'assurance des sentiments d'estime et d'attachement dont les âmes honnêtes peuvent se permettre l'aveu avec confiance.

La santé de mon père se rétablit de manière à calmer

mes inquiétudes ; je me flatte de le voir tranquille et satisfait, bénir notre union et compléter notre bonheur. Quant à ses dispositions pour l'avenir, je ne puis que me persuader qu'elles seront dignes d'un homme et d'un père qui ne s'oubliera jamais. J'ai passé tristement ces derniers jours ; je m'applaudis cependant de mon ouvrage, car, dans toutes les occasions d'exercer l'humanité, l'amitié, la vertu, je vois avec transport les moyens de mériter et de justifier toujours davantage l'estime et le choix d'un homme respectable.

85. — *Roland à Despréaux,* 30 *juin.*

« Au temps que vous fixez, je vous attends de pied ferme. Sur la question que vous me faites, rappelez-vous ce que je vous ai dit dans une de mes lettres (1) : que j'avais un projet que je ne pouvais confier à personne, et que je réservais pour le faire à vous de vive voix. Attendez donc. Vous jugerez quand vous aurez entendu et vous condamnerez si vous croyez devoir le faire... » Et plus loin : « Mille amitiés à tous et dites au cher frère (2) qu'il aura une belle occasion de tancer *queste donne che fanno arrabiare i uomini* ».

## LI

86. — *Marie Phlipon à Roland,* 30 *juin* (ms. 6238, fol. 65-66). Pas d'adresse. — N° d'ordre : 23e.

Réponse immédiate à la lettre un peu bourrue du 29.

Dis-moi ce que tu veux, mon ami ; je ne puis trop te le répéter, la moindre de tes réserves m'affligerait plus que toute autre chose ; j'aimerais mieux encore te voir injuste que contraint. Mais pourrais-tu jamais être l'un ou l'autre avec moi ? Verse ton âme dans mon sein, estime assez ton amie pour te plaindre à elle-même, lorsque tu crois en avoir sujet ; la franchise de tes aveux réparerait toujours au centuple le mal que pourrait lui faire le reproche des torts que tu lui verrais. S'il arrivait que je fusse plus affectée que tu ne voudrais, n'imagine pas de voiler ta sincérité par ménage-

(1) Voir ses lettres à Cousin-Despréaux des 6 et 20 mai.
(2) Michel Cousin, qui agrémentait de citations italiennes les *Lettres d'Italie.*

ment pour ma sensibilité ; je te demande cette grâce pour tous les cas possibles. C'est à toi de réprimer ou de diriger cette sensibilité, quelquefois excessive, pour notre plus grand avantage. Je t'en laisse le soin : corrige, mais... aime-moi ! Mon bon ami, je suis à toi sans partage, tu as fixé tous mes sentiments avec une force et une plénitude auxquelles je n'ose rien comparer, à moins que ce ne soit la vivacité, la tendresse qui m'assure de ton cœur. Cependant je n'ai pas été sans aimer, et je me rappelle qu'un de mes plus grands chagrins était de soupçonner des torts à ceux qui m'étaient chers ; je voulais toujours les justifier et, lorsque je ne pouvais réussir, je m'empressais de leur faciliter les moyens de le faire mieux que moi. J'aurais préféré leur devoir une excuse plutôt qu'un pardon.

Mon ami ! le même attachement ne fait pas raisonner tout le monde de la même manière ; j'avoue pourtant que je n'aurais pas supposé facilement que deux effets contraires fussent produits par une même cause. Va, sois obéi, sois aimé, sois heureux, non pas à ma façon, mais à la tienne : permets seulement à l'amour de mêler quelquefois à ta couronne des fleurs que j'aurai choisies moi seule, et de les accompagner d'une justification propre à soulager mon cœur.

Tu veux que je t'entretienne de ce cœur, tu le trouves digne de t'occuper et tu peux m'imposer silence sur les choses faites pour le toucher ? Si j'avais l'esprit, l'agrément et la gaîté de Claire, combien je voudrais te plaisanter sur l'air de fierté masculine avec lequel tu m'ordonnes de me taire, après m'avoir si vigoureusement tancée ! Non, Claire même, à ma place, aurait oublié de rire ; elle eût désiré comme moi de t'embrasser à l'instant, et ses regards, son œil humide t'en eussent dit, malgré toi, plus que tu ne voulais en entendre. Tu n'avais pas à redouter des excuses ; je t'estime trop pour t'en adresser quand je n'ai pas la conviction d'en devoir. Dois-je me persuader par ma propre expérience que, dans les intimes liaisons, la femme la plus tendre est toujours la moins adroite ? J'ai songé quelquefois avec amertume, en réfléchissant sur le caractère et les inclinations des deux sexes, que les fines ruses de l'un

avaient souvent plus de charmes pour l'autre que la simple candeur et la vérité nue. Je n'en résolus pas moins de m'attacher à celles-ci : mon choix est fait pour toujours.

Mon ami, je suis diffuse, je répète, parce que ma plume te transmet sans art et sans retenue tout ce que le moment me suggère. Je n'ai pas douté une minute de tes dispositions pour mon père ; me connais-tu assez peu pour imaginer que j'estimerais beaucoup un homme avec lequel il faudrait mettre des conditions au marché ? ou ne sais-tu pas distinguer la situation constante de mon âme à ton égard, au milieu de cette foule d'expressions que la vivacité, la confiance me font employer sans beaucoup d'examen, et parmi ces redites éternelles dans lesquelles me font tomber la violence et la diversité des impressions ? Jamais, envers qui que ce soit, je n'ai rien fait pour avoir l'air de faire : ce n'est pas avec toi sans doute que j'aurais commencé à me rendre coupable de cette bassesse. Au reste, ne crains pas de justification ; puisque tu la dédaignes, il me suffira de la garder dans mon cœur. Pense ce que tu voudras, puisque je m'explique assez mal pour ne pas te donner l'idée de ce qui est ; ce qui m'importe le plus, c'est que mon père, à qui je ne pouvais me dispenser de faire sentir ce qui devait le frapper davantage, demeure persuadé que tu m'aies prévenue. La seule chose sur laquelle j'appuie, c'est de t'engager à ne pas supposer au nombre de mes travers véritables celui de demander des avis que je n'aie pas la liberté de suivre.

Questionnée, nécessitée à répondre, je crus devoir le faire franchement ; mais je suis si peu engagée pour l'exécution de ce qui suit que je la suspends présentement et que je puis l'arrêter absolument. Je n'entends pas trop ce que tu veux dire de ces trempes que l'on compromet sans intention ; il faut ici pour l'éclaircissement une application qui n'a rien de flatteur ; d'ailleurs, j'aime mieux savoir ce que tu crois précisément, que de t'entendre dire *je veux croire*. Je t'écris avec rapidité sitôt après la lecture de ta lettre ; mon cœur déborde, cela m'arrive souvent : c'est à toi, ce me semble, d'apprécier les situations. Il y avait, dans l'avant-dernière, un article auquel j'aurais répliqué plus tôt si je

n'avais été préoccupée d'autre part : je veux parler de ta réponse aux deux questions que tu réunis, et je dis : 1° qu'en t'envoyant le modèle d'une lettre (1) et te priant de juger et prononcer, je croyais te consulter et j'attendais ta réponse pour l'expédier ; 2° que la chaleur avec laquelle je défends mes idées est bien une preuve que je les crois justes pour ce moment, mais ce n'est pas un motif pour t'empêcher de les combattre. Si je me croyais capable de t'interdire, je n'oserais plus ouvrir la bouche. Mon ami, mon projet est de te faire connaître toujours et sans aucune réserve ce qui touche, blesse ou flatte mon cœur, ce qui se passe dans mon esprit et dans mon âme : je te donne confiance et connaissance entières, je demande lumière et conseils, je promets docilité. Je ne renonce pas au droit de défendre mon opinion, mais je n'ai dessein de l'exercer que pour m'éclairer sur tous les points et hâter la conviction ; si l'examen n'amenait pas encore celle-ci, je céderais par l'assurance dont je suis munie que tu vois et juges mieux que moi. Voilà ce que je suis, ce que je veux être. J'éprouve, il est vrai, que l'extrême sensibilité a ses défauts et ses écarts : c'est elle qui m'entraîne dans l'avenir et jette souvent des nuages sur le présent ; j'ai besoin de l'assistance continuelle d'un objet qui m'intéresse par-dessus tout, pour trouver, dans le soin de lui plaire, un charme qui me soutienne et se répande sur tous les autres objets. Non, mon ami, à tes côtés, je n'irai pas m'inquiéter du futur ; si je te vois content, rien ne pourra me tourmenter ; ce sera par la sérénité de ton front que l'on pourra juger du calme de mon âme. Déjà, le ton de tes lettres détermine ma disposition. J'avoue qu'indépendamment de lui, les circonstances où je suis placée m'ont affectée diversement : je n'ai goûté vivement, sans partage, la satisfaction d'être à toi qu'immédiatement après le retour de mon père ; précédemment, sa froideur, son indignation ensuite flétrissaient mon cœur et ne lui permettaient pas de s'ouvrir entièrement à la joie. Dès qu'il est revenu à la raison, à

(1) La lettre à Sevelinges du 17 mai. Marie Phlipon disait en effet, en l'envoyant à Roland : « Voici la réponse que je lui *adresserai*. Lis et prononce. »

la nature, que j'ai pu confondre ma joie dans la sienne, mon âme s'est dilatée, je me suis trouvée

> Quale i fioretti, dal notturno gielo
> Chinati e chiusi, poi che'l sol gl' imbianca
> Si drizzan tutti aperti in loro stelo.

J'attendais ta lettre avec une impatience extrême. Elle ne t'a pas présenté dans un moment où tu fusses heureux ; le sérieux m'en a pris. Je suis pénétrée plutôt que contente. Mon cher et bon ami, c'est chez toi que je vis.

87. — *A Sophie*, 30 *juin.*

Elle raconte à son amie sa réconciliation avec son père et les émotions par lesquelles elle vient de passer, mais comme si elles n'avaient eu d'autre cause que Phlipon (c'est là qu'est la réticence, car autrement rien de plus sincère que l'explosion de sa joie) : « Je te broche grossièrement tout cela ; il faut du temps pour expliquer ces énigmes et me permettre de les développer. Vivement affectée, je t'informe des résultats, et je ne sais pas encore t'instruire du comment... Depuis six mois, la vie me semble un songe par les révolutions singulières qui m'entraînent rapidement. J'aurais perdu l'esprit si le chagrin pouvait me tourner la tête et je n'existerais plus si je devais mourir de joie... »

## LII

88. — *Marie Phlipon à Roland*, 2 *juillet, avec P. S. du* 3 (ms. 6238, fol. 67.)

Pas d'adresse. — N° d'ordre : 24e.

Nouvelle réponse à la lettre de Roland du 29 juin.

2 juillet.

Bon Dieu ! mon ami, comme tu m'occupes ! laisse-moi donc respirer. Je n'ai pas un moment de repos depuis le départ de ma lettre (1) ; je l'écrivis avec une vivacité dont le souvenir m'inquiète ; que sais-je ? je ne me rappelle pas trop bien tout ce que j'ai dit : je me serai montrée affectée : peut-être, à cette heure, tu souffres en me lisant. Isolé, fatigué de travail, tu as tant de besoin des consolations et des charmes

(1) Du 30 juin.

du sentiment ! plutôt que de te les procurer, t'aurais-je tourmenté *dalle mie seccature* ? Viens, réfugie-toi dans le cœur de ton amie, c'est tout ce qu'elle a de bon ; il t'aime, il est à toi : ta tendresse et ton bonheur sont devenus les seuls objets capables de le satisfaire. Tout ce qui ne serait pas digne de l'un, tout ce qui pourrait à l'autre porter les plus légères atteintes m'inspire le dégoût et l'horreur. Dieu, si je t'avais affligé ! Je veux faire un arrangement avec moi de ne te répondre qu'après vingt-quatre heures, à moins d'affaires pressées ; autrement, mon imagination échauffée grossit tous les objets et ne peut que m'écarter du vrai. Ces expressions tracées ont presque toujours un côté trompeur ; le papier ne rend pas l'accent, et la seule différence de celui-ci en met une prodigieuse dans le sens, ou du moins dans l'impression qu'il doit faire. Quand je te lis, je considère avidement dans ta personne, présente à mon esprit, l'air avec lequel tu me dis les choses que j'ai sous les yeux. L'agitation, l'impatience ne me permettent pas toujours d'apercevoir ce qui est réellement ; il m'est arrivé quelquefois de te faire un visage si sérieux ou si peiné, que j'en étais déconcertée : alors, mon cœur se gonfle, je prends la plume et le fleuve se répand. Cependant, la réflexion vient au secours, je retourne à l'examen : je vois la douce amitié dans tes traits, la raison sur tes lèvres ; je voudrais avoir retenu mes premiers hélas, et j'en fais de nouveaux par regrets. Dépêche-toi de me rendre plus sage, afin que je sois plus aimable et que tu sois plus heureux. En vérité, mon ami, tu me dois bien le pardon d'un peu d'extravagance : un grain d'indifférence ou de quelque chose d'approchant me rendrait le libre usage de tout mon bon sens ; ce n'est pas ma faute si je suis dépourvue de cette drogue bienfaisante ; tu sais à qui je pourrais m'en plaindre. Je ne connais pas de temps plus douloureux à passer que celui pendant lequel je n'ose déterminer si tu es triste ou gai ; les heures m'assomment, il semble que je sois environnée d'épines ou dans le tonneau de Régulus. Foin de l'absence et de tous ses mauvais suppléments ! Je croyais autrefois le plaisir de s'écrire un dédommagement parfait de celui de ne s'entendre ; j'avais sans doute plus d'adresse ou moins d'amitié ; je deviens

présentement également mécontente de ce que j'exprime et de ce que je tais. Je vais toujours cherchant dans tes yeux, si je suis bien aise ; je ne distingue rien que l'espace aussi désolant pour moi que pour les métaphysiciens. Je jette ceci pour soulager mon cœur dans un moment pris à la volée ; je voudrais t'envoyer cette feuille, je voudrais recevoir avant tout de tes nouvelles. Midi sonne : j'attendrai jusqu'à demain, jusqu'à ce que je puisse t'entretenir d'un sens plus rassis ; beaux projets ! je devrais dire jusqu'au bout de ma patience. Eh ! qui sait combien elle a d'étendue ?

Du 3. Je m'éveille, je veux travailler, je ne le puis. Mon ami ! ne m'en veux pas de mes radotages perpétuels. Je t'écris malgré moi, je suis entraînée ; le moment où je forme ces caractères, qui doivent te transmettre ma pensée, est un moment d'illusion dont je suis consolée ; je crois être entendue, je m'imagine près de toi, faisant passer dans ton âme tout ce que je veux te communiquer. Que fais-tu ? dans quelle situation d'esprit dois-je te considérer ? Ton amie ! sais-tu combien elle est triste, quand elle craint que tu ne le sois toi-même ? Je relis ta lettre, j'y vois trop, malgré tes ménagements, que tu te crois compromis de quelque manière : tu ne l'es pas ; comment donc as-tu pris cette idée ? ce sera par ce que j'ai dit : j'aurait tort, du moins dans la façon de te rendre ce qui s'était passé. Que de choses expliquées, étendues dans une conversation d'une heure et demie avec mon père, lors de la réconciliation, que j'ai tronquées, resserrées, en les mentionnant dans une lettre faite avec transport, où je songeais bien plus à te faire part de ma joie qu'à répéter méthodiquement tout ce que j'avais exprimé ? Méchant che sei (1), tu te plains et tu défends la réplique : as-tu peur de me trouver juste ? Je suis loin de vouloir te contrarier le plus légèrement qu'il soit possible, et je ne me permettrais pas ce que tu m'as interdit, mais sans m'opposer à ta volonté, sans t'obliger à me reparler de quoi que ce soit, ne puis-je pas te donner un résultat de ce que mon père pense et croit à notre sujet ? D'abord, il est persuadé

(1) Que tu es.

que mon aveu n'est pas une déclaration formelle que j'ai faite de ta part, ou pour laquelle tu m'aies donné un consentement positif, mais une confidence arrachée par les circonstances au secret que j'avais promis, confidence qu'il me reprochait [de] ne lui avoir pas faite plus tôt, et que je justifie par une sorte de permission conditionnelle dont je ne devais faire usage que dans une extrême nécessité ; que, d'ailleurs, je me propose, par franchise, de t'en donner avis, lorsque je le jugerai convenable. Quant aux autres dispositions, il a compris que je les faisais entrevoir par effusion de cœur, pour te peindre en entier ; il pense que ce qui eût été une condition pour moi, bien loin de t'avoir été imposé, fut proposé avant l'expression de mes désirs ; que c'est de toi qu'il apprendra ce qu'il doit en savoir, et que ce qu'il en aperçoit est un échappé au plaisir que je sens de te trouver tel que je souhaite.

## LIII

89. — *Roland à Marie Phlipon*, 3 *juillet* (ms. 6240, fol. 36-37). — Même adresse. — Timbre d'Amiens. — Numérotée 16e.

Réponse, assez aigre au début, à la lettre du 30 juin.

3 juillet.

Je ne veux être, ma bonne amie, ni injuste, ni contraint avec toi. Je t'aime autant que tu le désires ; je puis te défier par de là. Mais laissons les discussions, elles finissent toujours par jeter dans un état que je redouterais le plus entre nous. Il faudrait d'ailleurs un volume pour répondre à ta lettre, puisque nous ne sommes même pas d'accord sur les faits, notamment sur celui sur lequel tu reviens je ne sais pourquoi ; car tu ne m'avais point consulté, encore une fois, mais fait part d'un parti pris (1). Est-ce que tu ne trouves pas cruel de me dire que ce n'était que pour me consulter, que tu attendais ma lettre pour agir, et d'avoir pourtant agi,

(1) Toujours la lettre de Sevelinges.

quoiqu'elle y fût diamétralement contraire ? Je ne veux point être obéi, mon amie ! Pourquoi ce langage ? Laisse parler et agir ton cœur : ne me représente pas le mien d'une manière qui le désolerait. Est-ce qu'il est d'autre bonheur que celui de la tendre amitié, de la douce confiance, de ce sentiment qui partage en égale dose pour l'un et l'autre toutes les affections de l'âme ? Ma bonne amie ! si tu n'étais pas un second moi-même, je serais l'homme le plus malheureux de la terre. Crois que je ne t'ordonne point, et laisse les réflexions qui suivent et qu'assurément tu n'aurais point dû faire. Il est bien question de tes sentiments, dont je ne doute pas : je t'en donne, je pense, une assez bonne preuve. Tiens, il y a au moins une page de ta lettre que tu aurais dû m'épargner (1) : viens ensuite me demander pourquoi ? Loin de te répondre, il serait même trop pénible de m'en occuper. C'est toujours à ton cœur que j'en appelle, quand tes tournures et tes expressions me chagrinent ; et je sens que sur bien des choses il n'y a à répondre, pour en finir, que : tu as raison.

Ce n'est pas à moi à t'expliquer ces choses-là, parce que, s'il fallait le faire, il serait inutile de le faire ; et que si tu ne les sentais pas, je deviendrais encore l'homme le plus malheureux de la terre.

Je songe à nos petits arrangements, je veux qu'ils fassent ton bonheur ; si cela n'était pas, le mien serait manqué sans retour, et j'aurais fait la plus lourde sottise de ma vie. Si ce que je te dis de loin, si le ton de mes lettres te chagrine, comment donc t'expliquer ce qui peut me faire de la peine ? je n'en aurai jamais la force de vive voix, si tu viens à me caresser ; ou plutôt alors tout sera doux de ta part. Vois donc comme tu te gendarmes déjà sur ce que je t'ai dit de la sempiternelle raisonneuse ! S'ensuit-il de ce qu'elle se fait berner de tout le monde et détester de beaucoup de personnes, par ce rabâchage de vouloir toujours tout expliquer, tout définir et avoir éternellement raison, que je voulusse te priver

(1) Il semble que Roland vise le passage de la lettre du 30 juin où Marie Phlipon disait : « Dois-je me persuader par ma propre expérience que, dans les intimes liaisons, la femme la plus tendre est toujours la moins adroite ?... »

d'une société qui pourrait t'intéresser (1)? Pourquoi affecter de chercher à me prévenir dans les choses même sur lesquelles je n'ai pas eu intention de te pressentir? Je te crois assez bonne pour juger des choses en temps, et pour agir conformément.

J'ai eu bien des crises pour faire faire les petites réparations de propriétaire à ma maison ; je commencerai sous huit jours à y en faire faire quelques-unes pour mon compte et en même temps pour le tien. L'ami Platon vient à la fin du mois passer une quinzaine. Je vais achever le mois d'août ailleurs (2) ; je reviens passer une grande partie de septembre, et, avant que ce mois s'achève, je suis ton homme dans toute l'étendue du terme. Je m'arrêterai peu, mais très peu à Paris, le moins possible. Que dit ton père? que fais-tu, que penses-tu? Toujours du secret, de la santé et de la joie! Quant à moi, je l'attends toute de toi ; à me voir travailler, tu dirais que c'est pour l'obtenir et pour mériter d'en jouir. Parle-moi de toi : ne me gronde plus ; et, je t'en prie, mon amie, ne fais plus de phrases, car le moins de mal qu'elles me puissent faire c'est de ne rien signifier ; et puis ton amie m'a appris que cela n'est pas beau, et je veux voir tout en beau en toi. Addio, ti bacio teneramente.

## LIV

90. — *Marie Phlipon à Roland..., juillet au matin* (ms. 6238, fol. 75-76). — Même adresse. — N° d'ordre illisible, par usure du papier.

C'est une réponse à la lettre du 3 juillet (elle doit être du 5 ou du 6 car Roland y répondra le 8).

... Juillet, au matin.

Baroncello (3) ! tu en appelles à un tribunal où tu es bien sûr de gagner tout ce que tu voudras ; tu serais trop vengé si je n'y avais appelé la première avant d'avoir vu ta requête.

(1) Cette sortie paraît dirigée contre Mlle Desportes, pour qui Roland avait peu de sympathie. « Il faudra bien que tu l'aimes... », lui écrivait Marie Phlipon le 27 juin.

(2) Aux eaux de Saint-Amand en Flandre, ainsi qu'on le verra plus loin.

(3) Petit fripon !

Oui, mon ami, plus de discussions : mais que ce ne soit pas au prix de ton silence dans les cas où tu aurais à me témoigner quelque chose qui te ferait peine. Ouvre ton cœur sans ménagements ; je me suis trompée trop souvent dans ma vie pour croire avoir toujours raison ; plains-toi quand tu penses être en droit de le faire ; c'est la plus grande preuve d'estime que l'on puisse donner à quelqu'un que de lui fournir l'occasion de réparer ses torts, quels qu'ils soient, par le soin de les lui révéler. J'avoue que la seule idée d'avoir avec toi même les plus légers m'accable et m'atterre ; mais je n'en deviendrai que plus habile à les éviter dans toutes les circonstances ; c'est mon vœu et mon espoir. Je ne connais rien de si triste que l'état dans lequel vous jettent ces lettres où l'âme s'est peinte dans un instant de souffrance ; l'impression que modifièrent d'autres causes demeure à vos yeux dans toute sa force, et acquiert la durée du temps que vous restez à recevoir des nouvelles consolantes. L'air, le ton, les regards disent presque tout, quand on s' aime et qu'on est près l'un de l'autre ; l'imagination, au contraire, invente ou défigure tout lorsque l'on est éloigné.

Ne crains pas, mon tendre ami, que j'use jamais de l'empire des caresses pour arrêter tes représentations et l'expression d'aucun de tes sentiments : je l'emploierais plutôt pour les connaître ou les mériter, s'il était nécessaire ; et jamais il ne me paraîtrait assez grand, s'il s'agissait d'effacer le moindre de tes chagrins. Dis simplement, commande, ordonne : tout cela n'est qu'un pour moi ; je ne vois que l'exposition de tes souhaits, et je sais que ta bouche ne peut avoir d'autre langage que celui du sentiment.

Toi ! l'homme le plus malheureux de la terre ! tu ne soupçonnerais pas combien l'application que tu te fais de ce mot, quoiqu'en supposition, m'inspire de terreur ; je frissonne en le lisant, comme on fait à l'aspect des choses monstrueuses. Non, mon ami, tes projets ne seront point vains : ton bonheur ne peut manquer, puisqu'il est attaché au mien et que je trouverai celui-ci en toi. Nous nous estimons trop pour cesser de nous être chers, j'oserais assurer pour tous deux que l'amitié gagnera à nous réunir. Je me nourris de cette douce

idée ; elle est devenue nécessaire au charme de mon existence ; je ne sais si je pourrais vivre après l'avoir perdue, mais je sens que je détesterais et la vie et moi-même. Le sort en est jeté, la félicité de chacun de nous n'est plus un ouvrage que nous puissions faire à part, et jamais nous n'aurons des jours tristes ou sereins indépendamment l'un de l'autre. Comme cette vérité me pénètre ! il n'est pas de moment où je n'en fasse l'épreuve. Sans cesse présent à mon esprit, je te vois comme l'objet de mes affections, le moteur qui me fait agir, comme mon guide, mon appui, mon consolateur et la source de tout ce que je peux goûter de biens au monde. Je m'applaudis de l'attachement que j'ai pour toi ; je me crois juste à proportion que je t'aime, et je compte ma tendresse au nombre des vertus qu'elle me rend encore plus aimables et plus chères. Tu me demandes ce que je fais, ce que je pense ; j'ai satisfait à la dernière partie de cette question ; quant à l'autre, je te dirai que les ouvrages manuels joints aux petits soins domestiques ont employé mon temps sans partage. J'en aurais pu donner cependant à des travaux d'une autre espèce, si mon esprit eût été mieux disposé ; mais la langueur de la mélancolie ou la vivacité des affections fortes m'ont rendue jusqu'à présent incapable de m'y appliquer. On n'est guère en état d'étudier quand on rêve ou qu'on imagine, et c'est à quoi me réduisaient la tristesse et l'agitation. Je me faisais une loi de me livrer à des occupations qui ne me paraissaient absolument indispensables, pour l'instant, que par la difficulté que j'aurais eue à me prêter à d'autres. Je fais tout avec assez d'action, et l'idée du devoir ou de l'utilité ne me laisse jamais sans intérêt le travail le plus dégoûtant en lui-même. Je suis intimement convaincue que des particuliers, comme des peuples en général, les plus laborieux sont les plus près du bonheur, parce qu'ils ont plus de ressources et qu'ils sont soustraits à plus de vices et d'inconvénients. Il me semble que nous ne faisons pas mal chacun notre partie : tu te livres à l'application avec une assiduité que la vigueur de l'esprit et la multiplicité des connaissances peuvent seules produire ; je ne fais que précisément ce qu'il faut pour trouver du plaisir à m'instruire et apprendre avec

goût ce que tu voudras m'enseigner. Tes délassements vaudront des leçons. Du reste, les tracas de ménage n'ont rien pour moi de rebutant, et je pense que les femmes auraient beaucoup de maladresse à les dédaigner, car il vaut mieux bien faire des choses communes que de montrer son incapacité dans l'entreprise des plus relevées. Je ne sais si c'est le sentiment de ma propre faiblesse qui me fait ainsi raisonner, mais j'ai trop d'amour-propre pour vouloir être autre chose que moi, et je ne redouterais rien tant que d'avoir l'air d'un homme manqué. Je suis bien bonne en vérité de te dire tous mes petits secrets. Ah ! tu hai ben l'aria d'un furfantello qui me fait dégoiser tout ce que j'ai dans l'âme. Ceci me rappelle un vieux prêtre allemand (1), aujourd'hui trépassé, qui paraissait joindre les mœurs de son état à des talents supérieurs pour la musique, et à une franchise originale qui tenait un peu de la rusticité du pays. Il dit une fois, en ma présence, avec un ton doctoral : qu'une femme prudente, telle raisonnable qu'elle fût, ne devait pas tout dire à un mari (2). Je me souviens que je lui répondis une épigramme assez impertinente, et que, depuis ce jour-là, je le regardai de travers. — N'es tu pas assez loin de moi de vingt-huit lieues ? ingratissimo !... Me donneras-tu de tes nouvelles pendant ce temps que tu iras passer ailleurs ? Il me paraît qu'en arrivant ici tu ne te proposes, comme César, que de venir, voir, vaincre et partir ; moi, je suivrai humblement pour orner ton triomphe. Qu'en dis-tu ? ne serais-je pas bien humiliée de t'appartenir ? Réponds à çà avec ton air grave et modeste, voyons, je... Adieu, adieu. Si cette lettre en croisait une autre, j'attendrais à mon tour pour en finir. Je voulais écrire hier, mille gens m'en ont empêchée, et je ne sais comment faire aujourd'hui pour sortir.

(1) Probablement l'abbé Jeauket, dont elle parle dans ses *Mémoires*, t. II, p. 142-143.

(2) *Cf. Mémoires*, II, 37, à propos du vilain incident de l'atelier : « je l'ai constamment tû à mon mari, à qui je ne cèle pas grand chose. » Et elle avait d'abord écrit : « C'est la seule chose que j'aie tue à mon mari. »

## LV

91. — *Roland à Marie Phlipon*, 8 *juillet* (ms. 6240, fol. 38).

Même adresse. — N° d'ordre : 17e. — Timbre d'Amiens.

Réponse à la lettre précédente.

8 juillet.

Je n'écris, mon amie, que pour ne pas te laisser dans l'inquiétude ; je suis pressé et si occupé que tu n'en auras pas long aujourd'hui. J'ai reçu tes deux derniers nos. Le premier, en feuille déchirée, me fait croire que, tout en blâmant le prêtre allemand, tu as un peu suivi sa morale, qui pourtant ne doit pas plus être prise à la lettre que le Prince de Machiavel ; et il me paraît très probable que l'un et l'autre a bien vu. Tu as donc un peu la tête à l'envers, mon amie ? ce n'est rien, pourvu que tu n'en mettes pas d'autre. Te rendre plus sage, afin que tu sois plus aimable, et moi plus heureux : en vérité, tout cela est fort joli ; eh bien ! qui empêche que nous ne le fassions ensemble ? Ce que j'en dis ? je ne veux pas, moi, répondre à cela ; et mon prétendu je... avec tes points, restera en blanc, pour t'apprendre. Je te dirai quand il sera question de l'échappée (1) : tu me fais à cet égard une si drôle de question. Adieu, porte-toi bien : ti bacio teneramente, la mia amica. Mets la lettre ci-jointe à la poste. Che dice il padre di noi ?

92. — *Roland à Cousin-Despréaux*, 8 *juillet*.

Je vous attends le jour dit. Adressez toujours votre valise à moi, chez M. Baudelocque, notaire, rue de Beauvais. Il n'y a (d'ailleurs) aucune apparence que vous me trouviez-là. *Saro al mia casa, dirempto il collegio* ; c'est d'ailleurs la seule maison qu'il y ait. En arrivant par Poix, vous suivrez le rempart jusqu'à la porte de Paris, au bout du petit cours, c'est là ma rue...

Nous avons ainsi des précisions sur les deux logis que Roland occupa à Amiens, l'un rue de Beauvais, l'autre, à partir de juillet 1779, rue du Collège (voir mon édition des *Lettres*, t. II, p. 612-613).

(1 Aux eaux de Saint-Amand. On ne voit pas pourquoi il en fait un mystère.

93. — *A Sophie*, 15 *juillet.*

La lettre serait à citer tout entière, car c'est un hymne à la joie. Mais elle est longue, et ne contient rien de particulier.

## LVI

94. — *Marie Phlipon à Roland*, 19 *juillet* (ms. 6238, fol. 68-70). Sans adresse — N° d'ordre : 28e.

(L'éditeur précédent a mis 16 juillet ; — mais le manuscrit porte 19.) Il doit manquer des lettres. Marie Phlipon n'avait pas attendu onze jours (ou huit ou moins) pour répondre à la lettre de Roland du 8 juillet. Elle dit d'ailleurs : « Je t'écrivis hier... » — Remarquons aussi que, dans le numérotage de ces lettres, il y a une lacune entre le n° 24 (2 juillet) et ce n° 28. — Même lacune dans celles de Roland entre le n° 17 (8 juillet) et le n° 20 (21 juillet).

19 juillet, au soir.

Les extrêmes n'ont qu'un point. Sommes-nous au delà de ce point ? je l'ai cru pendant quelques instants, mais la réflexion et l'expérience me rendent craintive. Nos affaires se présentent sous un aspect moins triste, j'entrevois l'espérance, je n'ose la suivre. J'ai modifié d'une nouvelle manière les passions étrangères qui nous menaçaient des plus grands malheurs ; elles ne sont pas éteintes ; puis-je me flatter que le frein que je leur ai imposé les retiendra toujours ? Je t'écrivis hier dans l'amertume de mon âme (1). Je m'occupai le reste du jour à méditer sur ma situation et sur les moyens de l'adoucir. Je commençai par m'assurer des facultés pécuniaires de l'insensé qui nous afflige ; je m'informai à mon père, par manière d'acquit, s'il l'avait payé de certaines choses qui lui étaient dues ; je rapprochai d'autres objets ; je me prouvai qu'il ne lui restait presque rien. Je n'appréhendai plus que, dépourvu du nerf de toute entreprise, il fût conduit par la fureur à commencer un voyage (2) dans lequel on l'arrêterait facilement, et je résolus de risquer une dernière tentative. Le jeune homme rentra de bonne heure d'un air satisfait, comme triomphant des conditions

(1) Cette lettre manque. Les incartades de l'apprenti vont commencer.
(2) On va voir que L. F. voulait aller à Amiens pour tuer Roland.

qu'il avait osé me faire. J'étais d'un sérieux glacé, tranquille, mêlé d'un je ne sais quoi d'indifférence et de mépris ; point de conversation, des réponses laconiques faites d'un ton froid et modéré. Il affectait la gaîté, non pas si bien que je n'aperçusse le dépit sous le voile ; j'en tirai bon augure. Il voulut me témoigner son étonnement : j'imposai silence ; il persista : je dédaignai d'écouter, et je le laissai se coucher avec l'espèce d'émotion inquiète que je me persuadais lui avoir causée. Je passai la plus grande partie de la nuit à me promener dans ma chambre avec une agitation cruelle ; je me rappelais ses imprécations du matin ; je sentais l'indignation et la haine m'enflammer malgré moi ; son image me poursuivait, je croyais le voir et l'entendre ; je jurais sa perte à mon tour. Hélas ! me disais-je après les accès, les transports que j'éprouve justifient presque ses fureurs ; mon courroux est juste en lui-même ; le sien est tel à ses yeux ; raisonne-t-on dans le délire ? On doit lier un fou, mais on ne peut le châtier. Je conçois que dans un homme affecté, dont la raison n'est pas d'ailleurs éclairée ni soutenue par les idées acquises et les secours de l'éducation, la violence d'un sentiment contrarié puisse enfanter des crimes ; mais sur celui qui aime le bien, l'honneur n'a pas perdu son empire, il ne s'agit que de l'éveiller, en s'aidant de l'amour pour le maîtriser lui-même. Ce matin, le sérieux et le mépris parurent chez moi montés d'un degré plus haut que la veille. Mon personnage en eut de l'embarras, il voulut me rendre quelques services, je les refusai sèchement. — Mademoiselle, vous avez l'air mécontent, pourquoi donc n'êtes-vous pas satisfaite ? Je suis tranquille et content, d'après vos promesses. Laissez-moi continuer les soins que je vous dois. — Des promesses, je ne suis pas faite pour vous en donner, si ce n'est de vous traiter comme le méritent ceux de votre classe. Je méprise vos soins et vous-même, retirez-vous. — Je lui tournai les épaules. Il rougissait, se mordait les lèvres ; je l'aperçus sur une chaise, les coudes sur ses genoux, les poings à ses yeux ; il marche, s'assied, se relève, parle dans ses dents, gesticule ; je semble ne rien voir, et je vaque à mes affaires avec le même sang-

froid. Deux heures s'écoulent ; il fait quelques arrangements qui ne signifiaient rien, pour avoir l'air de se préparer à sortir ; je reste la même. Il part brusquement ; je ne dis mot. Il revient après trois quarts d'heure, je le remarque à peine. Le jour passe et s'avance ; toujours je me tais, et je conserve dans tout moi-même cette apparence d'autorité qui méprise ou menace. Il ouvre la bouche, je n'attends pas que les mots s'échappent ; la préparation me paraissait suffisante ; je prends l'accent grave, l'air imposant, le geste animé : — De quel front osez-vous m'adressez la parole, lever les yeux sur moi ! Avili, dégradé par des excès honteux, par la noirceur des projets qui vous mettent au rang des derniers des mortels, vous me faites rougir de vous avoir estimé. La bassesse que vous dévoilez me découvre aussi les motifs qui déterminaient sur moi vos vues ; un homme honnête et sensible, aveuglé par les feux de la jeunesse, trompé par son imagination, en apprenant qu'il s'était abusé, aurait ambitionné de captiver du moins mon estime par l'effort de sa raison ; s'il eût gémi en silence, il aurait en moi respecté, chéri ceux que j'aurais paru distinguer. Vous avez eu l'audace d'aspirer à moi comme mille autres tels que vous l'auraient fait, poussés par l'ambition et l'intérêt. Vous m'avez vue sensible aux procédés honnêtes, vous avez joué le bien pour me gagner. Je vous jugeais estimable, capable de devenir meilleur chaque jour, je vous traitai comme un enfant, un frère, mais que je regardais trop loin de moi, à tous égards, pour craindre de sa part la moindre prétention. Si j'avais pu m'égarer jusqu'à penser à vous, vous m'en donneriez aujourd'hui une honte que je ne pourrais supporter. Vos projets renversés, vous osez me prescrire des lois sur mon choix, faire une exclusion et méditer des horreurs ; et vous avez été, vous êtes un objet estimable ?... Semblable aux scélérats livrés à l'ignominie... Je ne crains point vos desseins ; je verrai qui me plaît, je me donnerai à qui je veux ; vous souffrirez ce qui convient. Vous avez voulu voir jusqu'où ma bonté pouvait m'intéresser à vous ; vous avez feint de vouloir vous tuer, vous êtes revenu demi-engagé chercher à vous faire prier de ne pas achever la

sottise ; je fus dupe, je m'en repens, je vous connais mieux. — Toutes ces choses et beaucoup d'autres ne furent pas exprimées sans exclamations de sa part, désespoir, rage, etc.., Dans un transport, il paraissait chercher à se défaire ; je ne changeai point de ton : — Mourez à mes pieds, si vous voulez, mais indigne de mon estime et de mes regrets. Abandonnez-vous à la fureur, faites ce que vous voudrez ; vous ne m'avez montré qu'une âme lâche, dont je ne dois plus faire aucun compte. — Enfin, que te répéterai-je ? je l'ai battu, atterré, anéanti. — O Dieu ! moi ? indigne de votre estime, que je n'ai jamais cherché qu'à mériter, chargé de vos mépris, maltraité pour vous avoir trop aimée ? J'ai fait des projets ; j'ai menacé d'une action que le désespoir m'inspirait ; mais les aurais-je exécutés ? Non, mon cœur les désavouait et ne m'aurait jamais laissé la force de les réaliser. — Douleurs, humiliations, déchirements, regrets se succédèrent et se réunirent dans son âme et dans ses discours. Je crus reconnaître l'accent du repentir, accompagné d'une désolation qu'il tournait contre lui-même, et que produisait l'idée d'avoir perdu mon estime.

## LVII

95. — *Roland à Marie Phlipon*, 21 *juillet* (ms. 6240, fol. 39-40). — La lettre est adressée *A M^lle^ Desportes, pour remettre à M^lle^ Phlipon, rue Bertin-Poirée, au coin de celle des Bourdonnais.* — (Timbre d'Amiens). — N° d'ordre : 20^e^.

C'est pour éviter l'inquisition du jaloux apprenti que Marie Phlipon se fait adresser cette lettre chez sa cousine.

Réponse à la lettre précédente et à une autre antérieure.

21 juillet.

En réfléchissant, mon amie, à deux passages de tes deux dernières lettres, je sens que je puis avoir tort de te donner des conseils dans l'affaire entre le jeune homme et toi. Dans le premier, tu le plains et tu persistes à le plaindre : tu le trouves, seulement dans ce cas, et beaucoup plus que coupable, s'il l'était ; parce qu'enfin il est très passionné,

et que c'est pour toi qu'il l'est. Tu regretterais tout événement tragique par ce motif ; et je sens moi-même qu'indépendamment de toute autre raison c'est la marche du cœur humain. Ce n'était pas à moi à donner des conseils quels qu'ils fussent, en pareil cas. Je regrette sincèrement d'en avoir donné, et je me hâte de t'écrire pour te prier de n'y avoir aucun égard, mais d'agir seulement selon ta prudence, comme si je n'eusse pas été informé, et que je n'eusse jamais dû l'être de ce qui s'est passé.

Le second passage est relatif à l'utilité dont il peut être à ton père, la nécessité même : je trouve qu'il est d'un grand poids, et je t'avoue que ce motif, bien pesé, concourt encore à mes regrets, et doit entrer pour beaucoup dans ma prière. Il résulterait de ma manière de voir et de penser que j'aurais porté le trouble dans ta maison, et que je m'exposerais à des reproches amers des tiens. Voilà comme, avec de l'honnêteté dans le cœur, on est exposé aux reproches de crime dans l'esprit des autres. Plus j'y réfléchis, plus je sens mon imprudence, et plus je sens de raisons de persister dans ma prière, et d'y joindre la plus grande instance. D'un autre [côté], je ne pense pas sans quelque horreur au dessein prémédité d'un assassinat ; et je ne trouverais point du tout agréable de me voir gourmander par cette crainte. Pourrais-tu croire que, si mes affaires m'appelaient à Paris en ce moment, je dusse craindre d'être exposé à cet assassinat, ou que je ne dusse pas plutôt en prévenir hautement le ministère public ? Je te promets que je ne serai point lié en ma personne par les menaces de ce jeune homme ; c'est à ta prudence, à ta sagesse que je renvoie les choses. Un éclat serait affreux, sans doute ; tu en peux sentir toutes les conséquences ; ce serait le dernier parti que je prendrais. Je le prendrais cependant ; et je compte assez sur ton honnêteté pour me prévenir, en quelque cas que ce fût, des dangers, quels qu'ils fussent, auxquels mes démarches pourraient m'exposer.

Je sens que ta situation est horrible, que tu as besoin de conseils ; mais, encore une fois, tu n'en dois pas croire au mien ; je ne dois pas être censé à tes yeux capable de t'en donner un bon ; et quand tu le croirais, je ne le crois

pas moi-même. Vois ta parente, dis-lui tout, je suppose que tu l'as déjà fait. Surtout ne perds pas la tête. Plus les affaires sont délicates, plus il est important d'être à soi. Je vais attendre le courrier pour cacheter ma lettre. Donne-moi de fréquentes nouvelles, je t'en prie.

Il me vient une idée : lorsque le jeune homme vous a dit que, si je mettais les pieds chez vous, je n'en sortirais pas, il a donc pensé que vous me le manderiez ? Car enfin il peut bien croire, n'y eût-il que la simple connaissance entre nous, que j'irai vous voir, étant à Paris ; et, sans plus de réflexion, il me poignarderait chez vous à la première visite ? Mais cela pourrait bien être, puisqu'il menace de faire trente lieues, et qu'il trouve que ce n'est rien pour ce petit plaisir.

Point de lettre aujourd'hui : ce sera le mauvais temps qui a retardé le courrier ; il serait trop tard d'attendre encore, ma lettre ne partirait pas aujourd'hui ; sois tranquille, mon amie ; je t'embrasse de tout mon cœur.

## LVIII

96. — *Marie Phlipon à Roland*, 22 *juillet* (1re lettre) (ms. 6238, fol. 73-74). — Même adresse. — N° d'ordre : 29e.

On va voir que Phlipon attendait tranquillement que Roland lui fit des ouvertures, et que celui-ci, à cette date, ne lui avait pas encore écrit.

22 juillet.

Respirons, mon ami : encore une fois, tout finira, tout est fini. Je serais en droit de te dire, avec mon air auguste et mes périodes carrées, que ton amie peut faire des héros, non pas des monstres. Dans un jeune emporté, l'amour contrarié doit produire la fureur et celle-ci rend capable de tout tant qu'elle dure ; mais lorsque cet amour n'est pas uniquement l'inflammation des sens, que l'estime le fit naître, lui servit d'aliment, que toujours elle le fit marcher accompagné du respect, de la reconnaissance, le cœur qu'il transporte, qu'il égare, fut honnête et le redevient dès qu'il trouve une porte ouverte au repentir. Après m'avoir intéressée, le jeune homme m'a fait frémir ; toutes les horreurs ont frappé mon

âme, toutes les craintes m'ont assaillie, parce que son désespoir les témoignait et les justifiait à l'envi. Pénétrée de terreur et d'indignation, j'ai dissimulé, j'ai tout ménagé, tout employé, tout obtenu. Il est et sera ce qu'il doit être : honteux de ses excès, animé du désir d'en effacer jusqu'au souvenir, jaloux de mon estime, ne pouvant supporter l'idée d'en être privé, prêt à sacrifier, pour la mériter, ce qu'il aurait de plus cher, si sa passion n'était cette chose même et, par cette raison, le premier objet qu'il immole. Il ne voit plus en moi que la femme d'un autre et la tienne. Son respect et ses égards s'étendront sur toi ; je veux qu'il t'aime, qu'il reste avec mon père après mon départ, qu'il lui serve de fils et d'appui, qu'il nous soit plus utile peut-être que nous n'aurions osé croire, pour le détourner insensiblement d'un mariage sans convenances, s'il arrivait qu'il en eût l'idée. Je ne demande point ces choses, je n'en parle pas, je les veux ; elles seront, j'en suis sûre ; elles sont déjà. Non, celui qui vécut honnête homme jusqu'à vingt-trois ans ne devient pas un scélérat en deux jours ; un naturel heureux que je vis, pendant huit années, docile à la voix de la raison, touché de l'exemple du bien, prompt à le suivre, ne se détruit pas tout à coup. Je dis plus : une passion qui sut tour à tour prévenir ou réprimer les dérèglements de la jeunesse, épurer les mœurs, exciter les vertus, ne peut naître dans une âme vile ni rendre un cœur corrompu. La conduite de mon père, l'état de nos affaires, la décadence de la maison animaient le zèle et produisaient l'espoir ; des propos indiscrets d'étrangers qui se mêlent de tout, et que j'ignorais, ont aiguillonné, flatté l'espérance et l'imagination. Le renversement de toutes ces idées a produit une fermentation violente, un désespoir affreux, des transports inconcevables, tout ce que la fougue de l'âge, l'impétuosité d'un caractère ardent pouvaient exciter de plus effrayant. Je t'avoue que, pour cette circonstance, j'ai trouvé dans ma parente plus d'amitié, de douleur et de crainte que de conseils utiles ; elle ne voyait qu'à le faire enfermer. J'ai trouvé que le ton ferme n'était pas le plus difficile à prendre, mais le plus dangereux pour commencer : on le saisit naturellement

quand on se sent si cruellement offensé et qu'on a la raison de son côté ; il m'eût été moins pénible de me livrer à ma colère que de conserver des ménagements pour le furieux qui m'irritait si vivement. J'eus toujours présent à l'esprit que, s'il était coupable à l'instant, il avait été bon jusqu'alors, que j'étais l'occasion de ce triste changement ; que mon devoir était de le rappeler, s'il était possible, de le sauver de lui-même, d'éviter de le perdre. En me hâtant d'employer le secours d'autrui, j'aurais flétri son âme sans retour. Le désespoir d'avoir paru coupable à d'autres yeux qu'à ceux qui pourraient l'excuser l'eût avili pour jamais ; en agissant avec bonté, malgré ses égarements, je me suis réservé le plus grand empire sur toutes ses facultés, lorsque je verrais le moment d'y jeter la confusion, la honte et les regrets. Ce moment arrivé, j'ai fait et dit tout ce que tu me traces dans ta lettre et ce que tu auras vu par ma dernière. Tel humble que fût son retour, je n'osais encore m'y confier lorsque je t'écrivis, et je gardai cet air sévère et triste qu'il me convenait de lui montrer. Affecté de ce reproche muet, il chercha plusieurs fois en tremblant à m'assurer de la sincérité de son repentir. J'ai parlé, agi de la manière que j'ai jugée la plus propre à l'augmenter et à m'en assurer moi-même. Des indices semblables à ceux qui m'ont outrée, en me faisant croire à ses fureurs, à ses menaces, me rendent aujourd'hui la paix en me persuadant de la vérité de ses remords et de sa douleur. Le voile est déchiré, la raison et l'honnêteté ont recouvré leur autorité dans cette âme égarée ; les prétentions absolument détruites, l'assurance que je serai tout à fait à toi dans peu, il ne reste plus que le désir de mériter mon estime, par tout ce qui peut effacer sa faute et me convaincre qu'il est réellement ce que je daignai le croire, lorsque je l'honorais de ma bienveillance. L'engagement n'était pas un leurre ; je sais le régiment, l'officier, je suis assurée de tout ; au reste, il n'était pas question, comme tu l'as compris, de projets lointains et tranquillement médités ; il me disait dans l'accès de sa rage que le transport de la jalousie avait excité chez lui par instants, cet hiver, l'idée qu'il sentait renaître et qu'il voulait exécuter ; soit qu'effectivement

il l'eût eue déjà dans un mouvement de violence, ou qu'il me le dît dans son désespoir, pour rendre la menace plus affreuse en me faisant imaginer qu'elle avait manqué d'être réalisée. Enfin, l'orage est dissipé ; je le crois, je le sens, je le vois ; je vais retrouver le calme dont j'ai si grand besoin pour supporter la vie. Mon père ignore tout, il m'aurait peu servi ; je n'aurais recherché son appui que pour les coups d'autorité, les dernières démarches ; ils sont devenus superflus. J'aurai rendu à la sagesse un être fait pour l'aimer ; j'aurai conservé à mon père un sujet précieux ; je serai heureuse, et je n'aurai point acheté ma félicité d'un prix qui l'aurait toujours altérée. Reviens, mon tendre ami, goûter avec moi l'espérance et la paix : non, la vertu n'est point une chimère ; c'est à sa puissance que je dois ce dernier triomphe, et c'est par toi, qui lui es si fidèle, qu'elle mettra le sceau à notre commun bonheur.

Le silence de mon père sur nos projets t'étonnerait beaucoup moins, si tu te rappelais ce que je t'ai dit de son naturel renfermé, taciturne et caché. Le retour de sa bienveillance, de son attachement, de ses bonnes grâces me transporta et dut m'enchanter : les contraires étaient affreux, intolérables. Son amitié me rendait tout ce qui me restait à souhaiter ; mais sa confiance ne me valut jamais que des entretiens communs sur les affaires de son état, des nouvelles insipides sur celles du gouvernement, et l'obligation de m'ennuyer souvent, par un retour de complaisance, à raisonner sur ses marchands et à lire quelque supplément de gazettes. Il ne sut de sa vie causer confidemment sur les dispositions de son cœur, ses vues, ses projets, ses idées, pas même avec sa femme, plus faite que personne au monde pour mériter, exciter, accueillir cette charmante communication. Satisfait de nos desseins au moment où je les lui révélai, il y applaudit avec joie, me fit deux ou trois questions peu importantes sur ta famille, ton âge et ta fortune, et se tut depuis ce moment, attendant paisiblement l'événement et tout ce que nous voudrons lui apprendre. Il n'imagine seulement pas qu'il y ait de sa part quelque chose à considérer, à dire ; il est content, il a témoigné une fois qu'il l'était. Il nous

laisse, avec une sorte de vénération, mûrir, exécuter nos projets. Je les ai rappelés quelquefois, il m'écoute paisiblement, répond, s'il est interrogé, d'une manière brève et sans dissertation. Je l'ai pressenti sur ses intentions de mariage ; il dit qu'il ne pense point former de nouvelle alliance, par la difficulté qu'il aperçoit d'en contracter une avantageuse, et c'est tout ce que j'obtiens. Il m'a témoigné, ces jours derniers, de l'intérêt et de l'attachement, parce qu'il me vit indisposée, faisant parfois certaines choses pour m'épargner de la fatigue.

L'heure de la poste me presse singulièrement, je redoute même de la manquer. Sois tranquille : les bains me sont salutaires ; je me sens mieux ; je me porterai bien, mon bon ami. Combien de choses je crois avoir à te dire dans l'état où tu dois être, où je t'ai mis ; tu pénètres mon cœur. Adieu, j'attends de tes nouvelles.

## LIX

97. — *Marie Phlipon à Roland*, 22 *juillet* (deuxième lettre) (ms. 6238, fol. 71-74). — Même adresse. — N° d'ordre : 30e.

Réponse à la lettre du 21.

22 juillet.

Tu me fais bien voir, mon tendre ami, que les personnes les moins faites pour avoir des torts sont les premières à soupçonner qu'elles en ont, et les plus promptes à s'accuser. Il est très vrai que, dans une affaire comme celle qui m'a tant fait souffrir, il faut se trouver dans les circonstances, être témoin des révolutions, connaître à fond le sujet, pour déterminer plus sûrement ce qu'il faut craindre, prévenir ou espérer. Toutes ces choses ont des modifications infinies et des variations sans nombre. Il n'est pas moins certain que l'idée seule des tourments où j'étais ne devait pas te laisser ton sang-froid contre celui qui me les causait. J'ajouterais, si tu ne me fournissais une exception, que généralement les personnes de ton sexe, avec une

âme ordinairement plus forte et plus élevée que la nôtre, ont aussi cette impétuosité qui mène si loin dans les grandes passions, et qui ne permet pas d'en tolérer facilement les effets dans les autres. Ta dernière lettre m'attendrit ; on voit que, révolté par l'injustice, tu l'es bien plus encore par l'appréhension de manquer toi-même à l'équité la plus exacte. Mon cher et bon ami, laisse-moi reconnaître et saisir, dans toutes les occasions, ce qui te peint à mes yeux tel que j'aime à te voir. Je t'avoue que l'extrême indignation que m'inspiraient les affreux transports du jeune homme m'aida beaucoup à les apprécier ; je me sentais toute l'énergie nécessaire pour les actes de la vengeance ; il ne me manquait que la bassesse dont leur exécution a besoin ; sans doute, avec un degré de violence de plus, ou moins de cet empire sur moi-même acquis avec effort, j'aurais pu m'emporter en menaces aussi cruelles que celles qui m'étaient adressées. La force des passions, me dis-je alors, peut donc être telle, dans certaines âmes, qu'elle efface, pour un instant, les lois de la vertu, si quelque puissance ne les rappelle ? On pourrait donc faire un crime, sans être un scélérat, si la facilité de le commettre se présentait au moment de la fureur ? Celui qui, dans sa colère, menace de l'exécuter, n'est donc pas un monstre qu'on ne puisse ramener à l'honnêteté qu'il aima ? Pénétrée de ces idées, je me suis servie de tout l'ascendant que j'avais sur le jeune homme pour le conserver lui-même, puis le rendre à la raison. Telles dangereuses que te parussent les conférences tête-à-tête dans l'état des choses, elles furent pourtant indispensables ; il n'existe pas dans mes alentours une seule personne à qui la confidence de cette affaire pût être faite sans danger, qui fût d'ailleurs capable de la conduire heureusement, parce qu'il fallait, indépendamment d'une parfaite connaissance du personnage, beaucoup d'autorité sur son esprit. Il en est actuellement aux regrets d'avoir conçu des idées si sombres et débité tant d'horreurs ; il demande si j'ai pu croire qu'il n'eût pas alors perdu l'esprit, si je me suis persuadée que jamais il les eût réalisées, lui que je devais si bien connaître ? Je réponds avec circonspection, pour le tenir tou-

jours balancé entre la crainte de m'avoir fait juger qu'il était un homme abominable et l'espérance d'obtenir, par son retour, celui de mon estime, afin de nourrir ainsi son repentir et de m'assurer toujours davantage de ses dispositions. — Par quelle inconséquence ou quelle sorte de haine, lui disais-je dernièrement, assuriez-vous que vous me verriez plus tranquillement à tout autre qu'à tel homme auquel vous savez enfin que je serai effectivement ? — Il m'a répliqué avec assez de franchise et de sens : — Parce que je connaissais celui-là et que je n'en voyais nul autre dans le même cas. — Il pouvait exister, cet autre ? — Je ne le connaissais pas. — Quand vous l'auriez connu ? — Je l'aurais autant haï. — Vous serez pourtant témoin de cet événement dont l'idée vous faisait entrer en fureur. — Je ferai tout pour en supporter la vue et réparer ainsi les fautes dont je me repens ; si ma raison n'est pas assez forte pour me faire surmonter la peine que j'en ressentirai, je quitterai tout sans rien dire, je me jetterai dans un régiment. La seule grâce que je vous demande présentement, c'est de ne pas me regarder alors comme un homme méprisable, si je suis forcé de faire cette démarche, et de m'accorder quelque pitié. — Je préférerais vous rendre mon estime en vous voyant vous vaincre vous-même, et continuer d'agir assez raisonnablement pour mériter l'approbation de tous les honnêtes gens. — Je ferai mon possible, c'est tout ce que je puis dire, sans oser me promettre rien de plus, sinon que moi seul éprouvera le mal et paiera ma faute. — Je crois bien, mon ami, que si tes affaires t'appelaient, en ce moment, à Paris, tu pourrais y venir et me voir sans aucun danger ; mais pour compléter ma tranquillité, ma satisfaction, je souhaiterais que tu n'y vinsses pas avant une quinzaine. Ce temps, bien ménagé, achèverait de fortifier la raison, d'apaiser ces mouvements qui restent encore après les tempêtes, et de rétablir cette paix de l'esprit avec laquelle je voudrais t'embrasser. Tu me rends justice en te reposant sur mon honnêteté pour te prévenir des accidents auxquels tu pourrais être exposé. Elle suffirait pour me guider à l'égard d'un inconnu que je saurais dans le même cas ; ne comptes-tu pas pour toi sur des

sentiments plus tendres ? et cette sollicitude, qui rend prévoyant, éclairé sur tout ce qui pourrait menacer une tête chérie, crois-tu qu'elle manque à ton amie ?

Le malaise sensible qui m'était survenu n'a pas été inutile pour aggraver les remords de mon pénitent. Je suis mieux ; la fièvre m'a quittée, je reprends du sommeil ; tout ira bien. Je crains fort que ma lettre d'hier n'ait été retardée (1) ; je vais être tourmentée de tes inquiétudes, jusqu'à ce que j'apprenne la réception de mes bonnes nouvelles. Adieu, mon bon ami.

## LX

98. — *Roland à Marie Phlipon*, 25 *juillet* (ms. 6240, fol. 41-42). — Même adresse. — Timbre d'Amiens. — N° d'ordre : 21e.

Réponse aux deux lettres précédentes.

25 juillet.

Et toi aussi, mon amie, tu es comme la Pythie : il faut aller à Delphes pour t'entendre. On m'écrit de même dans une circonstance où j'en ai fourni la matière à dessein ; je ne sais si ça été également ton intention. Comme tu passes d'un état à l'autre et physique et moral ! ce n'est pas une des choses qui m'étonnent le moins. Je t'avoue que je ne saurais me livrer aux extrêmes avec la même rapidité ; d'autant plus, comme tu le dis fort bien, [que] tu accompagnes tout cela d'amples dissertations sur la cause et les effets, les moyens et les résultats, le vraisemblable et le certain, le bien et le mal, le bon et le mauvais, le joli et le laid, le fort et le faible, le chaud et le froid, le grand et le petit, etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc., et de périodes, non seulement carrées, mais à toutes faces, de rondes, de pointues, de longues et de brèves, etc. Comme j'avais deux lettres en route, je pouvais attendre quelque résultat ; il me paraît que tout est au mieux possible ; je crois comme en Dieu, sur la foi d'autrui. Mais je suis dans mon déménagement,

(1) On voit qu'elle avait écrit le 21. Cette lettre manque.

j'ai des ouvriers qui me font endiabler, qui ne finissent à rien, qui me posent des planches de travers ; ce qui m'y met aussi la tête. Je n'ai pu lire ta dernière lettre qu'en courant ; il faut que je sorte pour affaire de métier. L'ami (1) vient ces jours-ci ; je suis encore entre quatre murs, et je le mettrai coucher sur un grabat que je n'ai pas encore ; je ne sais pas où en prendre ; ma besogne d'un autre côté n'avance point, toujours des affaires, des tracas, des misères. J'ai bien envie que tu viennes arranger ta maison et prendre soin de ton ménage ; car, en vérité, je n'entends rien à tout cela et j'en ai déjà par-dessus la tête. Je suis tombé, non dessus, il n'y a pas de danger, mais à une fille (2) qui a bien bonne volonté ; item, c'est tout. Je crois en outre qu'elle a la vue basse et l'ouïe dure ; tu examineras tout cela, et tu en feras à ta mode. Je ris quelquefois de penser que tu seras fort heureuse de trouver un lit ; ce qui ne me paraît pas encore bien clair. Te sens-tu le courage de camper, de dresser la tente, et de coucher, non pas tout à fait sous la toile, mais un peu sur la dure, et ainsi du reste ?

Un frère que j'aime, qui a des peines, des chagrins, qui vient à quelques lieues d'ici (3), me prie de l'aller voir, il faut y renoncer. Je n'ai pas un moment à moi ; je te quitte toujours inquiet de ta santé et de la mine que je te trouverai. Que de gens seront surpris ! Mais il paraît que tu en es avec ton jeune homme jusqu'à la confidence ? c'est encore un mystère, et je n'ignore pas qu'il est de devoir aussi étroit de ne pas chercher les raisons de croire, qu'il l'est de croire. La foi du charbonnier, mes amis ! il n'y a que celle-là pour se sauver. C'est ce que je te souhaite, avec ma bénédiction.

(1) Cousin-Despréaux.

(2) Il semble que ce ne soit pas encore la fidèle servante, Marie-Marguerite Fleury, qui partagea les mauvais jours des Roland. Elle dût n'entrer à leur service que vers la fin de 1780. Voir l'appendice que je lui ai consacré au t. II, p. 778-784, de mon édition des *Lettres*.

(3) Jacques-Marie Roland, prieur de Crépy-en-Valois, « le Crépysois » comme l'appelait Roland dans sa correspondance.

## LXI

99. — *Roland à Marie Phlipon*, 29 *juillet* (ms. 6240, fol. 43). — Même adresse. — Timbre d'Amiens. — N° d'ordre : 22e.

29 juillet.

Je comptais recevoir de tes nouvelles hier, ma bonne amie ; je ne t'accuse pas, mais cette privation m'a peiné. Je suis enfin transporté d'un bout de la ville à l'autre (1) ; je ne reçois plus mes lettres d'assez bonne heure pour répondre le même jour, et j'espère que tu m'écriras aujourd'hui : je serais vraiment inquiet autrement. Je reçois une lettre qui m'afflige véritablement (2) ; je te la fais passer ; brûle-la après l'avoir lue, parce qu'il ne faut pas que les affaires de nos amis puissent devenir publiques.

Tu sais que je ne suis pas en argent en ce moment, par de petits arrangements antérieurs aux autres ; j'en ai dépensé indispensablement plus que je n'avais compté en entrant dans ma maison, et ce n'est pas fini. J'ai senti la nécessité absolue d'emprunter une cinquantaine de louis pour te faire passer ; je n'ai pas voulu le faire ici, en cette circonstance, moins qu'en aucune autre, tu en sens les raisons ; je me suis retourné du côté d'un ami de 25 ans (3), sur lequel je compte comme sur moi-même, et je me reposais sur ce que j'en avais espéré par une précédente lettre : vois celle-ci et juge de mon embarras. Ne pourrais-tu point trouver à emprunter ces 50 louis pour six mois, du 1er septembre, par toi, ou ta parente ? Je m'engagerais, s'il est nécessaire ; mais tu sens que, dans un début, cette

(1) De la rue de Beauvais à la rue du Collège.

(2) Une lettre de Lanthenas ? Il était alors à se morfondre à Lyon, employé chez un marchand papetier, M. Charbonnet, sollicitant son vieux père, marchand cirier au Puy, de lui fournir les moyens de venir à Paris étudier la médecine. C'est pour cela que Roland avait fait le voyage du Puy à l'automne de 1777. Ce n'est qu'en 1780 que le vieillard se décida à desserrer les cordons de sa bourse.

(3) Je ne saurais dire qui était cet « ami de vingt-cinq ans ». Il ne semble pas que ce soit Cousin-Despréaux, car il n'avait alors que 36 ans ; de plus, on verra un peu plus loin (lettre du 4 septembre, n° 113) qu'il va précisément se mettre à la disposition de Roland pour les 50 louis dont celui-ci avait besoin.

petite affaire devenant publique serait très désagréable ; c'est la raison qui m'empêche de les prendre ici ; car, en toute autre occasion, il me serait aisé d'en trouver le double même. Parle-moi là-dessus avec la franchise dont j'use à ton égard. Mon ami de Dieppe est ici depuis hier. Je suis dans un chaos terrible. Ecris-moi donc : que fais-tu ? que dis-tu ?

Je veux, m'as-tu dit encore ; ce « je veux » auquel il faut sans doute encore une interprétation, a-t-il encore lieu dans le premier sens, que je ne sais pas davantage ?

Adieu ma bonne amie, je t'embrasse de tout mon cœur ; écris-moi promptement.

## LXII

100. — *Marie Phlipon à Roland*, 30 *juillet au soir* (ms. 6238, fol. 77-78). — Même adresse. — N° d'ordre : 32e.

Réponse à la lettre du 29.

30 juillet au soir.

Dans le moment où je lisais ta lettre (1), tu devais en recevoir une des miennes (2) que je regretterais volontiers d'avoir écrite, par le peu de convenance de son ton avec la situation où je te vois, si d'ailleurs elle n'avait servi à calmer tes inquiétudes. J'ai lu et brûlé celle de ton ami, en considérant avec amertume combien les chagrins semblent destinés à poursuivre et tourmenter les âmes honnêtes ; je souffre des disgrâces de ton ami, je souffre plus encore du partage que tu dois en faire et qui est propre à t'affecter. Quant au déplaisir particulier qui nous en revient, c'est une difficulté de plus pour l'exécution de nos projets ; mais nous avons déjà surmonté tant d'obstacles que ceux de cette espèce pourront ne pas nous arrêter. Je sens au reste tout ce qu'ils ont de contrariant, et je n'ai pas de moyens présents pour les vaincre ; je nourris seulement mon courage et mon espérance, comme des ressources de première nécessité, sans négliger la recherche des autres. J'ai vu ma parente pour causer et me consulter avec elle ;

(1) La lettre du 29.
(2) Cette lettre manque.

je savais n'avoir rien de plus à me promettre de son côté ; il y a six semaines que l'occasion de rendre un service important à quelqu'un de la famille que je connais beaucoup lui fit faire des sacrifices et des démarches qui l'ont mise pour longtemps hors d'état de rien répéter de semblable. Aucun de ceux qui m'environnent ne sauraient seconder nos vues. Je n'apercevais que l'expédient de m'adresser à mon notaire ; les effets qu'il a dans ses mains lui serviraient de caution, et la rente d'un tel emprunt ne serait pas conséquente. Peut-être faudrait-il que je m'ouvrisse à lui sur mes raisons, car, d'après ce qu'il doit entrevoir de nos affaires, il pourrait supposer que je fais cela pour mon père et se persuader qu'il m'obligerait malgré moi en me refusant. En admettant qu'il n'ait point cette idée ni cette délicatesse, je ne puis pas encore présumer assez de ses dispositions pour juger dès à présent l'expédient immanquable. Enfin, je ne voudrais l'employer qu'après m'être acquittée de ma dette concernant les frais du partage ; ce que j'espère finir le mois prochain.

Tout se réunit à plaisir pour nous gêner davantage ; je ne t'ai pas encore parlé d'une singularité de ma position. Il faut savoir que dans le temps où mon père, transporté par la colère, fuyait sa maison et moi-même, il ne donnait aucun argent pour les dépenses journalières. Le peu d'avances que j'avais faites pour cet objet, les bornes très resserrées de mes petites facultés me mirent bientôt au blanc de manière que, sans tarder davantage, je vendis ces diamants dont j'avais, dans tous les cas, intention de me défaire ; j'en trouvai, en y joignant quelques bagatelles du même genre qui m'appartenaient d'ancienne date, 500 livres sur lesquelles je commençai de me nourrir ; mon père fit sa paix ou du moins on la lui fit faire, il revint au logis tout à fait. Le ralentissement des occupations, le défaut d'économie, etc., l'avaient réduit à rien ; il était chargé de petits engagements auxquels il importait de faire honneur. Le courant des affaires servit à les remplir ; je continuai de défrayer la maison et j'en suis encore là, si ce n'est que, de fois à autres, il paye certains objets et me soulage d'au-

tant. Cependant je prends aussi sur ces fonds les frais de petits arrangements, de mille minuties que je fais par précaution, ayant mis de côté l'appoint qui m'est nécessaire pour payer le notaire avec ce que je recevrai le mois prochain... Je ne tenterai pas la voie dont je t'ai parlé avant que tu m'aies donné ton avis à ce sujet. Je sens très vivement les raisons qui t'empêchent de rien prendre dans Amiens, et je trouve très à propos d'agir en conséquence. J'avoue que je suis un peu impatientée de ces sortes de convenances qui tyrannisent les gens les plus sages et les forcent de s'occuper de fadaises qu'ils méprisent : je voudrais pouvoir porter le manteau de Diogène ou la simple jupe de Baucis, et me moquer impunément des rieurs.

Je n'ai rien compris du tout, mon ami, au « je veux » dont tu me fais mention à la fin de ta lettre : dis-moi toi-même ce que tu veux, ce que tu entends, parle-moi clairement, je t'en conjure, car je ne désire rien tant au monde que de connaître tout ce que tu souhaites et de te dévoiler tout ce que je pense.

Mon père est à un régime qui m'ennuie passablement par le temps qu'il me prend chaque jour pour boissons, tisanes, etc. D'une autre part, le pénitent (1) n'est pas continuellement d'une humeur fort égale ; les efforts de la raison, les accès de la mélancolie se succèdent alternativement ; il travaille, pleure, sort, revient plus triste, s'égaie un jour, est abattu le lendemain, mange à peine et dépérit assez sensiblement. Il serait bien d'accord de faire une absence de quelques mois, s'il trouvait de l'occupation en province ; mais rien n'est plus douteux que d'en trouver, et, sans cela, il faudrait encore quelques fonds pour voyager. Il n'entend point à se placer dans une autre maison à Paris et ne veut pas y entendre. C'est l'être le plus incommode et le plus attristant à voir. Je me soutiens de mon mieux au milieu de ces tracasseries qui ne s'augmentent pas peu par l'idée des tiennes. J'ai fait, ces jours passés, la plus fameuse indigestion, pour avoir collationné chez

1) L'apprenti L. F.

mes grands-parents avec de la brioche ; j'en suis encore toute sotte et toute fatiguée ; je n'ai ni voix, ni jambes ; mais, sous deux jours, je serai leste et gaillarde. Tu ne me dis rien de ta santé, mon bon ami : sais-tu bien que mon imagination fait du pis qu'elle peut, lorsque ton silence à cet égard laisse le champ libre aux conjectures ? C'est afin que la tienne n'en fasse pas autant que je te conte mes petits maux qui, pour autre cause, ne mériteraient pas d'être distingués. Mon pauvre ami ! comme je te vois contrarié, tourmenté de tous les côtés ! Bon Dieu ! ne prends de tout ça qu'à ton aise, s'il est possible : tu sais que je t'aime. Eh bien ! je t'aimerai toujours ; un peu plus tôt, un peu plus tard, nous nous le dirons en paix ; mais, sur toutes choses, conserve-toi.

## LXIII

101. — *Marie Phlipon à Roland, s. d.* [1er août] (ms. 6238, fol. 79-80). — Même adresse. — N° d'ordre : 33e.

C'est une réponse à une lettre de Roland qui manque. Elle est auprès de Mlle Desportes, dont la vieille servante se meurt.

1er août, 10 h. du soir.

C'est une triste préparation à t'écrire, mon ami, qu'une journée passée presque entière entre une malade et une affligée, au milieu des cris de la douleur, de l'appareil effrayant d'une opération cruelle, et dans l'attente d'une dernière scène. Mlle Dp. est sur le point de perdre une domestique de trente ans de service, fille estimable, sujet très rare et trop nécessaire à une personne seule qui lui donne toute sa confiance. Cette pauvre cousine est pénétrée de chagrin, je la quitte à peine depuis deux jours ; j'apprécie, je partage son inquiétude et ses regrets par tout ce que je sais de leurs motifs et à cause de la bienveillance particulière que m'inspire depuis longtemps la mourante. Quatre chirurgiens l'ont tenue dans leurs mains près d'une heure. Sans avoir été présente, j'ai l'esprit obsédé d'images pénibles. Les misères humaines ne peuvent se manifester

d'une manière plus navrante ; j'entends partout des sons plaintifs ou terribles. Je me sens déchirée, j'étouffe, il faut malgré moi que tu supportes quelques effets du sombre qui m'environne et dont je suis accablée.

Ta lettre est pourtant bien capable de dissiper ou de suspendre les sensations fâcheuses ; aussi fit-elle passer dans mon âme cette joie douce et pénétrante qui restaure et satisfait. Ce serait un sentiment trop délicieux si des impressions moins heureuses ne le balançaient un peu ; mais l'espèce de sérieux qu'elles y mêlent ne lui ôte rien de son prix pour moi. Je m'arrête avec complaisance sur notre situation réciproque, au point où nous sommes parvenus, comme à l'une de ces époques remarquables d'où l'on peut jeter les yeux sur l'avenir et considérer le passé. Au-dessus de tous les obstacles qui s'étaient succédé, assurés de nos dispositions, tranquilles dans nos projets, assez près de leur exécution, nous avons tous les biens de l'espérance et nous serions autant heureux qu'on peut l'être, si l'on pouvait l'être longtemps par l'attente. Eh ! que fais-je ? ne dirait-on pas que je me dépêche d'extraire le bonheur du moment présent, comme si je doutais de sa durée ou de la perfection qu'il doit recevoir ? Ce n'est pas toujours le plus inutile effet, ni certainement le plus agréable de l'habitude des revers que cette méfiance qu'elle vous laisse au sein de la paix. Ah ! tout cela s'effacera près de toi.

Eh bien ! ce n'était donc pas assez de tout dire, tu vas encore lisant mes épîtres (1) ? Fripon indiscret ! L'aménité du sage aimable, qui savait plaire à Denys sans blesser la vérité, n'est pas étrangère à ces vers qui m'ont agréablement surprise. Platon s'égaie, je le vois : mais si la plaisanterie sauva sa vie dans l'île d'Egine, sais-tu ce qu'elle lui vaut aujourd'hui ? Ne le demande pas, et ne viens plus me vanter la simplicité du vieux temps, la bonhomie de tes Grecs et leur désintéressement sublime : ils ont leurs finesses et leurs vues ; je ne

(1) Ainsi, à Cousin-Despréaux arrivé à Amiens depuis le 28 juillet, Roland avait « tout dit. » Il lui avait lu des lettres de son amie, et *Platon* avait adressé des vers à la jeune fille. Il n'avait donc pas désapprouvé les engagements pris avec elle.

saurais plus en douter. Le rusé Platon ne prêche si bien pour les Grâces que parce qu'elles lui dictent ses écrits ; je viens de les voir, par le coin du voile, récompenser ainsi le soin qu'il eut de leur faire offrir des sacrifices.

Si tu savais ! Comme je me trouve plus à plaindre, depuis que je te connais le dessein de me conduire chez ces barbares desquels tu es si mal vu. Combien tu me feras d'ennemis ! que je les haïrai de bon cœur ! Tu travailles donc bien, mon ami ? où en es-tu de ton Voyage (1) ? En vérité, je ne m'accommode pas trop de ces longues lettres à Mademoiselle... qui rendent si courtes celles à l'amie ; un peu moins de relation parfois et plus de confidences. Mais ne m'écoute point, je déraisonne ; sois toujours, comme tu n'as cessé d'être, occupé d'objets dignes de fixer un esprit actif, un citoyen utile et un homme instruit. Pour moi, sans croire mes journées perdues, puisque je les emploie à ce que j'estime devoir faire, je les vois avec regret s'écouler sans m'offrir d'instants paisibles que je puisse donner à l'étude ; je lis à peine quelques scènes de Goldoni pour ne pas perdre entièrement le peu que je sais de sa langue ; du reste j'ai presque oublié toutes les choses que tu m'as apprises (hors une que mon cœur saura toujours) ; mes idées n'augmentent point, mon pauvre esprit s'endort, et si tu veux une femme aimable, il faudra que tu prennes la peine de faire qu'elle le devienne.

J'ai su dernièrement, à l'occasion du pénitent (qui, par parenthèse, se porte assez mal), des singularités plaisantes ; elles m'ont fait penser que peu de gens avaient connaissance ou mettaient à profit la leçon pastorale d'un certain Moschus, qui finit une idylle par dire :

> Aime toujours l'objet qui t'aime
> Et n'aime point celui dont tu n'es point aimé.

Mon père me désole toujours par un régime à sa mode, dont il n'éprouve aucun soulagement ; je me sens tout à la fois de l'impatience et de l'inquiétude.

(1) *Les lettres d'Italie.* — Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que l'ouvrage est intitulé : « *Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malte..., à M^lle .·. à Paris.* »

J'ai reçu des dépêches de ta ville (1), on n'y dit mot de toi. Mais on a placé dans ce silence je ne sais quoi qui le fait remarquer.

Bonsoir, mon ami, je t'aime et t'embrasse comme tu sais.

Lundi au soir.

J'avais laissé ma lettre à fermer pour ce matin. Je fus réveillée dès cinq heures par mon père qui s'évanouissait. Il avait voulu prendre une misérable drogue dont l'effet devint affreux : révolutions violentes, sueurs froides, douleurs de nerfs, affaiblissement total. Les accidents me parurent très sérieux ; je fit tant qu'il se résolut d'écouter un homme de l'art ; j'ai été toute la journée dans une crise que tu peux imaginer ; nous en sommes aux restaurants, il y a du mieux, je compte sur une nuit passable. J'ai préféré retarder ma lettre d'un jour et pouvoir t'apprendre quelque chose d'assuré, si ce n'eût été consolant, à te l'expédier au moment des craintes et du trouble dont j'étais agitée. Crois-tu qu'il y ait en ce monde du repos pour les honnêtes gens ? Ah ! mon ami, j'étais triste hier : je n'avais pas vu souffrir mon père ! Adieu, sois tranquille, je commence à l'être moi-même.

## LXIV

102. — *Roland à Marie Phlipon*, 5 *août* (ms. 6240, fol. 44-45). — Même adresse. — Timbre d'Amiens. — N° d'ordre : 24e.

Réponse à la lettre des 1-2 août.

5 août 79.

Je reçus ta lettre hier, inquiet et éloigné d'imaginer le motif qui m'en avait privé le jour d'avant. Je ne te verrai donc pas deux jours de suite exempte de tourments ? Il est impossible que ta santé y tienne, et moi, qui compte trouver le consolateur de mes peines, je te verrai toujours agitée, et d'une agitation qui altère visiblement ta santé. Je veux bien que tu partages les chagrins de tes amis ; mais ce ne doit pas être en augmentant les miens, et certainement tout ce qu'il en coûte à la santé m'affecte assez pour

(1) Des demoiselles Cannet.

que tu doives y regarder de plus près. La santé de ton père en outre m'inquiète. Sans que tu puisses entrevoir ce qu'il en sera positivement, il est visible que, les infirmités se faisant déjà sentir à un point aussi violent, elles augmenteront avec l'âge. Quel pense-tu que fut son dessein alors ? pourrait-il se passer de quelqu'un ? Comment s'arrangerait-il ? avec qui ? en as-tu quelque idée ? en laisse-t-il apercevoir quelque chose ? Sa santé même est-elle telle que tu puisses l'abandonner bientôt ? Tu sens bien que je m'occupe un peu de tout cela ; mais c'est à toi à juger de l'état des choses, et à décider du parti à prendre. Tu m'obligeras de m'écrire là-dessus tout ce que tu penses, et ce que tu prévois.

Platon ! tu voudrais bien savoir ce qu'il dit : il pense qu'avec beaucoup d'esprit et l'art de cacher de la finesse et du savoir, on doit être fort aimable. Il doit beaucoup t'en dire sur mon compte (1) ; en quelles mains suis-je tombé ? J'imagine bien que tu n'as pas pu lire beaucoup du Goldoni ; mais tu le retrouveras, et il faut le rendre (2) ; j'ai mandé qu'on le recevrait incessamment, et je te prie de le faire repasser à l'hôtel de Bretonvilliers.

Bientôt je te donnerai l'avis de mon départ pour le petit voyage que je t'ai annoncé (3) : tu sauras où et pour combien de temps, mais quand ce sera. Platon repart mardi prochain (4). A propos de lui, il prétend que ce n'est pas moi qui te rendrai aimable, mais que c'est à toi de me rendre tel, et je crois qu'il a raison.

Voilà quatre ou cinq fois que tu me parles de ton jeune homme et toujours par énigmes ; je ne m'amuse pas plus que Fontenelle à les deviner.

Je suis trop pressé, trop fatigué pour t'en dire davantage aujourd'hui. Adieu, ma bonne amie, donne-moi vite et tôt de tes nouvelles.

(1) Allusion à la lettre que Cousin-Despréaux avait écrite à la jeune fille.

(2) Marie Phlipon lisait Goldoni dans des volumes destinés à Michel Cousin (qui n'avait cependant pas encore reçu le tome 17e, comme on le verra plus loin par la lettre du 27 octobre), et Roland la presse de les envoyer à l'Hôtel Bretonvilliers, dans la Cité, d'où partaient les messageries pour Rouen, en lui faisant remarquer qu'elle les retrouverait plus tard dans la bibliothèque de ses amis.

(3) La mystérieuse fugue à Saint-Amand-les-Eaux.

(4) 10 août.

## LXV

103. — *Roland à Marie Phlipon, s. d.* [11 août] (ms. 6240, fol. 46.) — Pas d'adresse.

Cette lettre qui porte le n° d'ordre « 25e », doit être du 11 août. En effet, dans la suivante, Roland dira : « Platon partit [le 10] ; je l'accompagnai [probablement jusqu'à Abbeville] ; je revins, *je te répondis*, je fis mon paquet, je partis le 12 [pour Saint-Amand]. »

Il est évident d'ailleurs que c'est une réponse à une lettre de Marie Phlipon qui nous manque.

Phlipon s'était enfin décidé à rompre le silence, et il avait écrit à Roland, entre le 5 et le 9 août, en manifestant des prétentions que son futur gendre relève vertement. Sur quoi portaient ces exigences ? Sur des questions d'intérêt d'abord ; de plus, on va voir (lettre de Roland du 4 septembre) que Phlipon lui demandait d'avertir sa famille du Beaujolais que le mariage se ferait sans son consentement.

C'est cette première lettre de Phlipon qui va tout remettre en question.

Ce n'a pas été sans beaucoup de peine, mon amie, que j'ai partagé les tiennes. Seront-ce donc sans fin et sans cesse de nouveaux tracas ? Que ton père exige de toi ce que bon lui semblera, ce n'en sera pas moins une sorte de réminiscence qui me paraît singulière. Je n'ai rien à en dire, puisque c'est ton père ; mais je crois qu'il pouvait se dispenser de montrer tant de sévérité ; et j'en suis encore à imaginer ce qu'il prétend exiger de moi, et sur quoi peuvent être fondées ses prétentions à cet égard. Il est bien et très bien que tu suives l'impulsion de ton cœur en tout ; mais il a dû réfléchir que des gens qui raisonnent et qui ne sont pas dépourvus de sentiments devaient avoir des raisons d'agir ; et avec un peu de réflexion il peut sentir à quoi m'obligent ses propos. Je crois, en effet, mon amie, que tu as un peu perdu la carte en cette circonstance. Tu pouvais lui rappeler que j'ai des parents aussi, et que, quoique l'âge me mette hors de leur férule, comme toi hors de la sienne, le sentiment doit être égal du moins et que j'ai quelques motifs en outre. Je veux croire d'ailleurs que ses questions sur la matière de l'intérêt et sur les arrangements qui y sont relatifs n'ont été faites que par un sentiment surabondant, et dans un accès de confiance intime. Mais

je ne puis croire qu'il prétende le droit de discussion, ni même de regard, sur une chose qui ne l'intéresse en aucune façon. Le sentiment qui me détermine et le parti que j'ai pris me feraient regarder comme une insulte toute objection, toute réflexion même sur cette matière. En m'unissant à toi, nos intérêts sont communs ; mais je ne veux que personne autre y mette le nez, pas même ton père. T'appartenant, je sais ce que je lui dois, et je le lui rendrai ; mais je ne dois pas souffrir de lui ce que je ne permettrais point aux miens, et ce qu'ils ne s'aviseront pas même de demander.

Toutes ces petites tracasseries sont du genre de celles qui me déplaisent le plus. Examine et dis-moi franchement ce que tu en penses. Tu me parles toujours beaucoup de ton jeune homme ; que veux-tu que j'en dise ? Tu ne m'as même pas répondu aux questions que je t'ai faites relativement aux *je veux* sur son compte, ni à celle de l'avoir instruit que c'était de moi dont il était question, et dont je ne sais, ni ne puis entrevoir l'à quoi bon. Je ne puis rien relativement à lui, et je ne vois point quel peut être le résultat de la conduite d'une tête à l'envers. Tu as dit, *cela sera, je le veux* (1) ; je le souhaite et j'attends. Je n'entends pas non plus les plaisanteries de la cousine (2) ; mais comme elle est sensée et aimable, à ce que tu me dis, je n'en présume rien de désagréable.

Si le temps se fût soutenu, mon départ était certain pour demain : il devient douteux. Si tu ne reçois pas de mes nouvelles sous quatre jours, c'est que je serai absent. Ne m'écris plus que je ne t'écrive avant. Surtout ménage ta santé : cet article est celui, avec l'état de ton cœur, qui m'importe le plus, et celui que tu me sembles avoir le moins en considération ; j'attendais mieux de tes sentiments pour moi. Ne prends pas ce reproche en mauvaise part ; mais fais que je n'aie pas du moins à m'affecter à cet égard. Adieu, mon amie, je t'embrasse de tout mon cœur.

(1) Voir la lettre de Marie Phlipon du 22 juillet.

(2) Mlle Desportes, qui, comme on le verra plus loin, commençait à trouver que Roland ne se pressait guère.

## LXVI

104. — *Roland à Marie Phlipon*, 16 [août] (ms. 6240, fol. 47-48). Pas de n° d'ordre.

La lettre est adressée « à Mlle Desportes, rue Bertin-Poirée, etc... pour remettre, s. l. p., à Mlle sa cousine. » Elle porte le timbre de Saint-Amand, et n'a pas d'autre date que « le 16, au soir ». Le précédent éditeur l'a placée comme si elle était du 16 *mai*, tandis qu'il suffit de la lire pour voir qu'elle est du 16 *août*.

A partir de ce moment, Roland, vu ses rapports tendus avec Phlipon, va user de nouveau de l'intermédiaire de Mlle Desportes.

Le 16 au soir.

Que fais-tu ? que dis-tu ? quoi que tu fasses ou que tu dises, mon amie, tu seras fort étonnée de me voir ici (1). J'avais besoin de quelque distraction, de repos et de prendre des bains. J'ai préféré de laisser ma maison en l'air et à l'abandon ; je n'aurais joui d'aucune tranquillité sans en sortir. Ta place y est marquée, et tant que tu ne viendras pas l'occuper, je pourrais absolument y soutenir le travail, mais non y trouver de la récréation. Un jour de retard, suivant mon compte, à ta dernière lettre, me donna de l'inquiétude et de l'humeur, que celle de ton père n'adoucit pas, à beaucoup près (2). Platon partit ce jour-là, témoin de mon inquiétude, et la partageant presque ; je l'accompagnai ; je revins ; je te répondis ; je fis mon paquet ; je partis le 12 et j'arrivai ici le 13, fatigué au delà de l'expression. Le 14, je pris deux bains chauds de plusieurs heures. Le soir je fus à bas : un frisson s'ensuivit, la nuit un accès de fièvre ; le 15, je voulais t'écrire, mais il aurait fallu te mander mon indisposition, dont je comptais bientôt me guérir. J'ai pris des eaux depuis le premier jour, et déjà deux boues ;

(1) A Saint-Amand.

(2) Ainsi, postérieurement à sa lettre du 5 août, Roland a reçu tout à la fois une lettre de Marie Phlipon (qui nous manque) et une de son père. Comme il les a reçues le jour du départ de Cousin-Despréaux (mardi 10 août), on voit qu'elles doivent être du 8 ou du 9 . — Il a reconduit son ami jusqu'à Abbeville, est revenu le 11, a écrit à Marie Phlipon la lettre qui précède, et est parti le 12 pour Saint-Amand, de très méchante humeur.

je suis mieux, et je continuerai environ 8 jours, au moins le temps nécessaire pour recevoir de tes nouvelles ; sur quoi je te prie de ne pas perdre un jour. Je ne sais pas précisément le temps que je resterai, à un jour ou deux près ; mais je t'écrirai d'ici après avoir reçu ta lettre et en en partant.

Je te disais que l'humeur de ton père m'en avait donné, et certes, tu l'auras bien vu ; fais-m'en l'aveu, et mande-moi ce qu'il t'aura répondu sur le compte que tu lui auras rendu, ou la lecture que tu lui auras faite de ma lettre (1). Il est très vrai que son impatience et ton peu de fermeté pouvaient beaucoup nuire à nos affaires, et que, si vous eussiez l'un et l'autre pu voir un peu plus que vous dans cette affaire, ton père aurait été plus modéré à ton égard, d'une exigence moins précipitée au mien, et toi, tu aurais montré plus de fermeté ; sans lui manquer en rien, tu aurais trouvé dans les raisons qui me déterminent de quoi combattre les siennes. Quoi qu'il en soit, je ne dois rien changer au parti pris et expliqué par ma dernière (2). Je n'en suis pas moins empressé de savoir l'effet qu'il a produit relativement à ton père, et je crois, mon amie, que tu me dois la confiance de me parler aussi ouvertement sur ce chapitre que sur tout autre.

Je suis ici *incognito* ; j'y ai trouvé une femme d'Amiens ; je l'ai vue ; elle part, je l'ai priée de ne rien dire de ma personne : elle est de la connaissance de tes amies. Tu ne dirais pas ce qu'elle m'a répondu, en femme qui a à garder un secret tout autre que le sien : « je leur dirai de n'en rien dire. — Vous me feriez plaisir, ai-je repris, de vous dispenser de dire même cela », mais je sens qu'il ne faut parler aux femmes sur ce ton que lorsqu'on veut, sans avoir l'air de le vouloir, que quelque chose se répande. Je sens encore que ma tête n'est pas forte, et je finis en t'embrassant. Ma foi j'oubliais de te donner mon adresse : à M. de La Platière, inspecteur du commerce, aux bains de Saint-Amand, en Flandre, à Saint-Amand.

(1) Du 11 août.
(1) Du 11 août

## LXVII

105. — *Marie Phlipon à Roland*, 18 *août* (ms. 6238, fol. 81-83). — Pas de n° d'ordre.

L'adresse porte : « *à M. Roland etc...*, aux bains de Saint-Amand, en Flandre, à Saint-Amand. »

18 août 1779.

Ah ! je suis bien plus qu'étonnée ! mon ami ! tu ne me dis pas tout, tu me ménages, mais tu souffres et mon imagination fait de son pis. Non, ne me crois pas, je ne sais ce que je dis ; n'aie point de tourment de mon inquiétude, je pense tout ce que je veux, sois tranquille : n'augmente pas mes craintes en t'affligeant de me les voir. Hélas ! ce que je fais ? Je t'écris chaque jour des feuilles que je brûle tous les soirs. Je n'ai pu comprendre que tu ne m'instruisisses point de ta route et des endroits d'où tu pourrais m'écrire, du temps, à peu près, que je serais à recevoir de tes nouvelles. J'ai cherché tous les motifs imaginables, j'ai pleuré, grondé, j'ai fini par déraisonner ; il ne m'est resté qu'assez de sens pour détruire l'expression de mes idées. Il était bien visible que l'humeur de mon père t'avait affecté, je le sentis avec amertume ; je m'y étais attendue. J'aurais adouci, dissimulé, si je n'eusse trouvé cet expédient dangereux, par la surprise trop pénible que tu aurais pu éprouver en voyant par toi-même ce que j'aurais voulu te céler. Il t'est permis de trouver ces difficultés fort étranges et de juger mes procédés un peu répréhensibles. Tu me blâmerais plus ouvertement que je ne m'en plaindrais pas davantage, quoique j'aie la persuasion d'avoir agi comme tu eusses fait à ma place. Crois, mon ami, que je n'ai pas négligé d'exposer dans toute leur force les raisons qui devaient te justifier ; si mon incapacité m'eût desservie, ma tendresse m'aurait fourni des ressources. Mais si l'esprit de mon père demeurait rebelle à mes impressions, devais-je le laisser indisposé contre toi, tandis que j'étais certaine de le ramener en lui prouvant que tu n'avais rien dû lui dire avant ton départ, puisque

tu n'avais pas mon aveu (1) ? Il est impossible de te rendre tous les propos qui m'ont été tenus, et quand je te les rendrais tu n'y verrais pas plus clair. Il suffira de t'avouer que depuis l'instant où je commençai de sentir et de combiner, mon supplice de toutes les heures fut de ne pouvoir accorder mon attachement pour mon père avec l'impatience et le peu de considération que m'inspirait sa façon de voir et de penser. Mon cœur veut le représenter en beau, je le considère habituellement sous cet aspect, mais en dépit de moi le jugement vient m'éclairer, et les circonstances renaissent successivement pour m'arracher le bandeau dont je me ceins volontairement. Alors je n'aperçois plus qu'un homme indifférent, une âme commune, intéressée, un esprit faux, inconséquent, indevinable. On peut prévoir la marche, les résolutions de la sagesse ; mais toutes les conjectures sont mises en défaut par la bizarrerie, les ruses et les travers d'une tête mal organisée. J'écris ceci avec répugnance, je me blâme de le tracer, je me reprocherai plus d'une fois de l'avoir fait, et je suis coupable si je le tais. Va, mon ami, en refusant de te donner mes alentours, je connaissais trop bien par expérience ce qu'ils pouvaient donner à souffrir à quiconque sentirait comme moi. Je m'attends, quand tu seras ici, aux tracasseries insupportables de la sottise et de la taquinerie. Je me flatte, cependant, qu'en criant bien haut à mes oreilles, on baissera le ton devant toi, par une sorte de respect machinal et de sentiment d'infériorité qu'aucun titre ne donne le courage de vaincre à ton égard. Mon père voudra te paraître un de ces hommes tout entiers à leurs devoirs, singulièrement occupé de sa fille, de son établissement, de tout ce qui peut contribuer à son bonheur, dans le sens du vulgaire, examinant avec scrupule, pesant les choses, doctorisant sur les possibles, exigeant la première communication et voulant tout régir par ses conseils.

Voilà ses prétentions ; mais n'imagine pas que ses

(1) On voit qu'un des griefs de Phlipon — et il y reviendra — était que Roland, avant de quitter Paris (le 14 avril), ne lui eût rien dit de ses intentions. Sa fille avait beau lui répondre que Roland n'avait pu le faire puisque son « aveu », à elle, n'était que du 6 mai, il n'en sentait pas moins qu'on s'était un peu moqué de lui.

actions en soient des résultats bien exacts ; elles ne feront qu'un ensemble décousu, baroque, inconcevable. Je lui ai donné à lire la lettre que tu m'adressas comme nous étions convenus (1) ; je l'ai accompagnée des observations que je devais y joindre. Croirais-tu qu'il ne m'a rien répondu ? Je n'ai pu obtenir qu'un certain air, des mouvements de tête et quelques syllabes qui m'ont fait voir qu'il était content. Somme totale, c'est un esprit mal tourné, avec lequel nous ferons pourtant ce que nous voudrons, en usant de ménagement et le payant, au moins en apparence, d'une considération dont il est jaloux. Ce que je désire par-dessus tout, c'est que tu ne mettes point à ces traverses plus d'importance qu'elles ne méritent et que la paix de ton âme n'en soit point altérée ; si tu t'affectes, je ne me console pas et nous sommes perdus.

Je n'avais nullement compris les questions que tu me fis à l'égard du jeune homme ; si je lui ai dit ce qui devait arriver, c'est d'après ton conseil, par les vues qui t'ont fait me le donner et auquel j'ai trouvé beaucoup de justesse, enfin de la manière que tu me l'as présenté. Quant au *je le veux, cela sera*, je ne doutais pas que tu n'y reconnusses l'expression demi-railleuse qui annonce la présomption d'une chose dont on a quelque raison de se flatter. Je venais d'apercevoir tout l'ascendant que j'avais sur son esprit, j'espérais qu'en l'employant avec adresse je pourrais contenir cette jeune tête et la rendre tout entière à la raison. J'ai pu me tromper, je le pense et je prends mes précautions en conséquence. Après bien des agitations, j'avais rétabli assez de calme pour qu'il eût la volonté de rester, de faire tout ce que j'avais imaginé sans l'exprimer, de se le proposer à lui-même avec joie, résolution, courage, et me l'assurer sincèrement. Mais l'engourdissement du mal n'en était pas la guérison, j'ai vu un trouble, une mélancolie, des variations qui m'ont inquiétée ; il a connu l'utilité de l'absence ; il la désire un instant et la rejette un autre. Néanmoins, j'ai fait

(1) Je ne saurais dire s'il s'agit de la lettre du 11 août ou bien de quelque autre lettre dans le même sens, distincte et « convenue ».

des arrangements avec un brave homme Génevois (1), que je connais et que j'estime depuis des années : il a écrit dans sa ville, j'espère y trouver une place et faire partir mon désespéré, à tel prix que ce soit. Avec un autre père, je n'aurais point des embarras de cette espèce : avec le mien, il faut que j'agisse à son insu, pour qu'il ne brouille pas les affaires et n'occasionne pas d'éclat ou de malheur. Au reste, je n'ai plus de sujet d'appréhender, en aucun cas, les excès atroces dont l'horrible menace m'avait tant agitée. Mais je ferai tout pour prévenir ce qui serait remarquable, dans l'ordre des possibles et le cours ordinaire des choses.

Ces obstacles envisagés avec réflexion me paraissent bien légers ; je ne connais et ne sens plus que la peine de ta situation. Pourquoi ces boues ? tu as donc quelque douleur fixée ? pourquoi ces bains ? pourquoi... Mon ami, je te voudrais promptement seulement assez de santé pour ne plus souffrir, pour être aux yeux de tout le monde comme il convient et me mettre en état de te soigner moi-même, avec une attention dont je ne puis me reposer sur personne, moins sur toi-même que sur tout autre. Ecris-moi, ne me cache rien : la moindre lueur de réserve me fait supposer un mal bien plus grand. Tu ne me dis pas si la fièvre t'a repris ou quitté ? Bon Dieu ! si tu savais que je suis impatiente d'avoir d'autres nouvelles ! Ce pauvre Platon, combien il doit être inquiet ! Tu ne sais donc pas que Sophie court la Flandre ? elle m'écrit de Boulogne et doit aller peut-être à Calais, Dunkerque, Lille, que sais-je ? Elle est avec un Monsieur et une Dame Deshayes, si je ne me trompe ; le mari est inspecteur pour les fourrages des régiments de la province. Il ne te manque plus que cette rencontre. J'ignorais ce voyage qui, m'a-t-on dit, s'est concerté rapidement ; je l'appris cependant, il y a quelques jours, à Paris, avant que j'eusse des nouvelles directes.

Tu conviens que ta tête est faible ; as-tu du sommeil ? et l'estomac ? Ecris-moi vite. Je te réponds avec tout l'empressement que tu peux me supposer. J'ai reçu ta lettre

(1) Moré. Voir sur lui les *Mémoires*, II, 111, et les *Lettres Cannet*, passim. — Voir aussi plus haut, page 2.

des mains du facteur chez Mlle Dp. ; cependant il est trop tard pour que la mienne puisse partir aujourd'hui. Combien les heures me pèsent ! Adieu, mon cher et bon ami, ménage-toi, sois en repos sur mon compte et pour toutes ces misères que nous surmonterons aisément. Je t'embrasse tendrement et je suis, comme tu sais, toute à toi sans retour.

## LXVIII

106. — *Roland à Marie Phlipon*, 28 *août* (ms. 6240, fol. 49-50). Adresse : *à Mlle Desportes* etc... *pour remettre* etc... — Timbre d'Amiens. — N° d'ordre : 28e.

Il y a à ce moment, une lacune évidente dans la correspondance telle que nous l'avons. — Roland n'a pas dû rester douze jours (du 16 au 28) sans écrire. D'ailleurs dans la série de ses lettres, le n° 27, qui précède celui-ci, fait défaut. — On va voir qu'il manque aussi une ou deux lettres de Marie Phlipon.

En tout cas, cette lettre du 28 août est une réponse à une lettre d'elle que nous n'avons pas.

Roland est revenu de Saint-Amand et récrimine. Jamais il n'a été aussi maussade.

28 août.

Faut-il reprendre ta lettre, mon amie (1) ? je l'ai trop lue sans la comprendre ; et cependant je craindrais de la comprendre mieux. J'y vois une récrimination amère qui, si elle est sincère, prouve que tu ne l'étais pas ; un renvoi à mes précédentes pour tâcher de me prouver une injustice sur un fait que je défie de prouver ; des reproches et des justifications sur des choses que tu me supposes à plaisir pour celui d'entendre et délayer des sentiments dont je ne doute point, que je n'ai point combattus, je ne serais fâché qui n'existassent pas, etc. Où est-ce donc qu'il a été question de prendre un ton raide, inflexible, laconique, que sais-je ? que j'ai inspiré qu'il fallait manquer, se rendre coupable, etc., au point de m'exprimer, à moi, que tu aimerais mieux mourir ? En vérité ! c'est bien tout cela qu'il fallait retran-

(1) Cette lettre manque.

cher, au lieu d'en écrire deux pages sur trois. Il me semble cependant qu'avant de me juger d'une telle manière on pouvait supposer le désir que j'aurais eu de pressentir ton père non par des mauvais traitements, des choses sèches et dures ; non par des choses de toi, mais comme choses vraisemblables et je dirais même raisonnables de moi, sur ce qu'il était vraisemblable qui serait. A qui est-ce donc à l'amener à ce point de raison et de convenance ? est-ce à moi, qui ne dois pas être censé connaître ses prétentions, ni m'y laisser aller quand il les montrera ? à moi, à qui tu dois éviter tout sujet de discussion avec ton père, par rapport à lui-même, si ce n'est par d'autres motifs ? Encore une fois, je ne comprends rien à ta lettre, et bien moins à l'esprit qui semble l'avoir dictée ; et ce qu'il y a d'étrange encore dans tout cela, c'est qu'elle ne répond à rien de ce que je sollicitais par la mienne. On dirait qu'elle a plutôt été écrite pour se heurter que pour s'entendre. S'il était vrai qu'il fût du sort du sentiment de dégénérer ainsi, cela me semblerait bien triste, pour ne pas dire le dernier des malheurs. Je te ferai voir dans quelques mois, si tu me le rappelles, une lettre que j'ai reçue ces jours passés, sur cette matière, d'une des personnes que je considère le plus dans le monde (1). Tu sens bien que je ne voudrais pas relever le passage où j'ai vu un contre-sens inexplicable ; je ne puis l'envisager que comme une épigramme fondée sur l'omission d'un mot ; et, puisqu'il faut te le dire, c'est que je voulais te prier de me mander ce que ton père t'en aurait dit quand il l'aurait reçue et non pas avant que je l'eusse écrite. Je n'aurais pas pensé, jamais, ce sens si difficile à trouver. Mais, de la lettre à expédier, tu ne m'en dis mot ; cependant c'était là le point. Tu n'as rien à en dire, m'observes-tu : est-ce encore une épigramme ? est-ce pour en avoir trop à dire ? Ce n'est pas ainsi qu'on approuve. Que signifie donc cela ? Mais tu es sérieusement impatientée de m'entendre prononcer que ce sont des tracasseries, et que ces tracasseries éloignent, etc.

(1) Probablement M^lle de la Belouze, parente de Roland, fille d'un conseiller au Parlement de Paris ; voir sur elle mon appendice C aux *Lettres de M^me Roland*, t. II, p. 566-567. Roland avait dû la consulter avant de s'ouvrir de son projet à sa famille du Beaujolais.

Que veux-tu que je réponde à cela et à ce qui suit ? Ce ne sont donc pas des tracasseries que le ton et les prétentions de ton père ? Ce que tu m'en mandes n'est donc pas pour que je m'y attende et pour que je prenne mes précautions en conséquence? Il ne faut donc pas le préparer à ce qui doit être et ce qui sera ? Il ne faut donc pas te demander ce que tu en penses avant de le faire ? Il ne faut donc pas attendre sa réponse, la tienne, savoir tes intentions, les siennes ? Il faut donc aller comme un étourdi, dire et faire pourtant ce qu'on doit, sans savoir ce qui en résultera, sans imaginer qu'une chose autrement, brusquée, peut tout retarder, tout changer, etc ? Et tout cela ne demande point de temps, n'apporte point de retard ? Et ce sera encore moi qui aurai tort si tu n'as pas senti les ménagements que j'avais à garder, et si tu veux préférer que je les fasse sentir à ton père plutôt qu'à toi, à qui le sang doit préparer la confiance nécessaire pour amener les choses et les faire entrer par le canal de la raison et du sentiment ? Quelle influence, etc., me dis-tu, sérieusement ! Avec des mots, on remplit des pages, on fait des raisonnements, on disserte, on discute, on dispute, et l'on est bien heureux sans doute, car on finit toujours par triompher.

Je t'ai fait sans aigreur, et j'ai cru sans indiscrétion, la question sur l'état de tes finances : tu ne sembles pas le prendre sur le même ton. Je sais, mon amie, que tu m'en as déjà parlé, même avec les détails et les effets que tu ne manques pas de répéter, en me l'observant ; mais tu m'as dit depuis que tu as été obligée à telle, telle et telle dépense, que tu seras obligée à telle autre, que tu en prévois telle autre, etc. ; enfin, il n'était pas ridicule de désirer savoir si, avec la somme dont tu m'as parlé, tu aurais de quoi suffire aux choses nécessaires. Je n'entre pas dans le détail de l'emploi de tes fonds et la proposition de me le montrer n'augmente point mon envie de le voir ; mais je ne voudrais pas qu'il fût indiscret de demander si tes contrats nets d'une part, tes dispositions, tes arrangements relatifs à ton père, à la maison, aux alentours, etc., tu ne restes chargée d'aucune dette, d'aucun engagement convenable ou de convenance ; si enfin, après toi, personne n'a de recours ; car enfin ces

choses-là entrent pourtant dans un arrangement quelconque, et du positif au négatif il est un état ; et dans tous les cas il faut bien savoir à quoi s'en tenir.

D'après tout cela, je puis te dire que le ton de ta lettre a furieusement rabattu de la bonne disposition que je rapportais de mon voyage. Il ne serait pas à désirer que j'en reçusse souvent de cette nature; il est vraisemblable que je n'oublierai celle-ci de ma vie, et je croyais bonnement que tu me connaissais assez pour me juger autrement, si ce n'est pour me mieux juger.

J'écris à ton père par le même ordinaire (1). Si j'avais pu trouver de la raideur dans ma lettre avant de lire la tienne, je la trouve douce actuellement.

Il n'y a plus ici aucune raison pour changer mon adresse.

## LXIX

107. — *Marie Phlipon à Roland*, 29 *août* (ms. 6238, fol. 84-85).

Même adresse. — N° d'ordre : 37e.

Réponse immédiate à la lettre du 28. — Elle peut se résumer en deux traits : « Ecrivons-nous autrement ou ne nous écrivons plus. — Viens m'entendre et t'expliquer. »

29 août.

Mon bon ami, si je t'afflige contre mon gré, j'en suis cruellement punie ; combien tu me désoles ! Quel démon se mêle de nos lettres et nous en altère le sens ? Il est évident que tu n'as pas compris la moitié de ma dernière et que tu as pris le contrepied de l'autre partie. J'avoue qu'en l'écrivant j'étais douloureusement affectée, et trop, pour songer aux épigrammes que tu crois distinguer. Ecrivons-nous autrement ou ne nous écrivons plus. Je ne puis soutenir cette manière d'être avec toi, et dans ce moment même je me sens si vivement pénétrée que mes idées en sont absolument interrompues. Va, si j'avais pu te connaître assez peu pour te juger un seul instant d'une façon dont tu puisses te plaindre, cet instant

(1) Sans doute pour répondre à la lettre que lui avait adressée Phlipon entre le 5 et le 9 août. Il semble que ce soit la première lettre écrite par lui au père de son amie.

m'aurait vue rompre toute liaison avec mon espèce, en commençant par toi. Défie-moi sur tout ce qu'il te plaira, mais si tu me reconnais jamais en défaut sur la sincérité, je renonce aux titres que tu me donnes et à l'attachement que tu me prouves. Je ne chercherai point à étaler devant toi des sentiments que je dois avoir et dont tu ne peux douter : je puis être diffuse ou gauche, mais je méprise l'affectation ; elle ne convient qu'à ceux qui ont intérêt de se faire croire ce qu'ils ne sont pas, et je ne me sens point de ce nombre. Autant qu'il m'a été possible, j'ai préparé, ménagé, disposé mon père comme tu le souhaitais, et si les succès n'ont pas suivi mes efforts, ce n'a pas été faute d'employer ceux-ci. Tu ne t'es pas représenté l'amertume d'une situation fertile en disgrâces journalières, où l'on reçoit de son unique consolateur des reproches de n'avoir vu que soi et d'avoir manqué de fermeté dans des circonstances où l'on s'était principalement occupé de lui. Dis-moi, mon ami, quand mon cœur est blessé, à qui puis-je le laisser voir ? et serait-ce avec toi qu'il me faudrait dissimuler ?

Après m'avoir dit que tu étais fâché que je m'applaudisse de ma conduite avec mon père, qu'il fallait qu'il sût que tu ne voulais point qu'il se mêlât de nos affaires, et qu'en conséquence tu lui adresseras une lettre où cette façon de penser est exprimée : je n'ai pas vu qu'il me restât à faire des observations sur cette lettre. Elle est arrivée ; mon père l'a trouvée glaciale, d'un laconisme singulier, étonnante par le silence qu'elle lui impose sur certaine matière, et annonçant peu d'empressement pour moi. Je l'ai justifiée, soutenue, appuyée, comme il convenait ; j'ai fait entendre qu'un homme délicat et sensé n'avait point de comptes à rendre, ni de conseils à recevoir ; nous avons longuement, chaudement et tristement discuté. Mon père a fini par dire : « c'est un homme de mérite, je l'avoue : il vous convient, à la bonne heure ; que la chose se fasse, je n'y mettrai pas d'empêchement. Mais cette façon de me l'annoncer ne m'est pas fort agréable ; je répondrai aussi avec froideur et précision ». J'adoucis, je ménage, je raisonne, je fais pour le mieux ; puissent toutes choses aller ainsi !

Je ne sache pas qu'il puisse y avoir de l'indiscrétion à me questionner sur mes finances et je n'ai point vu d'aigreur dans ce que tu m'as demandé à cet égard ; je n'imagine pas en avoir mis dans ma réponse ; mais tu fais des remarques qui sentent le reproche et sur lesquelles je veux glisser, précisément parce qu'elles me touchent trop sensiblement. J'avais passé rapidement sur cet objet parce que je pensais n'avoir à t'en donner les détails que de vive voix, ce qui me paraissait plus facile et plus abrégé.

Je crois t'avoir déjà dit cet hiver que le bien de ma mère était grevé d'une hypothèque, ce qui empêcherait qu'on en pût disposer sans difficulté, et m'oblige, ainsi que mon oncle de Vincennes, à payer rente pour un emprunt de six mille livres dont mes grands-père et mère maternels se portèrent caution en faveur d'un de leurs gendres qui ne tint point ses engagements. Cette rente se paya au moyen de quelques fonds sur lesquels nous eûmes recours et de l'appoint qu'on y ajouta. Il y a pour le présent des arrérages accumulés, un projet de remboursement, assez de désagréments et d'embarras. Jusqu'à ce moment je n'ai pu me mêler de rien, je viens dernièrement de parler avec mon oncle pour l'engager à des démarches utiles. C'est à peu près tout ce que je puis t'écrire sur une circonstance susceptible de trop de détails.

Je t'avoue, mon ami, qu'il me presse singulièrement de te voir et que je donnerais beaucoup de choses pour une seule conférence de quelques heures ; je suis persuadée qu'elle aplanirait tout, qu'elle dissiperait ces nuages qui m'accablent de chagrin et feront mon tourment jusqu'à l'instant où la paix et la joie de ton âme assureront mon bonheur. Ecris-moi vite : écris-moi de ton cœur : songe que je suis triste, inquiète, souffrante et que j'attends ma satisfaction de toi seul. Mon ami ! tu trouves ta lettre douce et tu sentais qu'elle pouvait me peiner ? Je hais tous ces mots écrits, ils ne rendent point d'accent, ils trompent ! Viens m'entendre et t'expliquer.

# CHAPITRE VII

## LA RUPTURE (SEPTEMBRE 1779)

## CHAPITRE VII

### La Rupture (septembre 1779)

### LXX

108. — *Marie Phlipon à Roland*, 1er *septembre, après midi* (ms. 6238, fol. 86-88). — Adresse : *A M. Roland, etc... à Amiens.* — N° d'ordre : 38e.

Seconde réponse à la lettre du 28 août.

L'intérêt de cette réponse, c'est qu'elle explique très clairement la marche des difficultés inattendues soulevées par Phlipon : c'est le 30 août « lundi soir » que sa fille l'avait pressé de répondre à Roland, le 31 qu'il était allé faire part aux grand-parents Besnard et à sa mère des ouvertures qu'il avait reçues, paraissant les agréer, puis le 1er septembre au matin qu'il se ravise et exige, avant d'écrire la lettre de consentement qu'on attend de lui, la communication de toute la correspondance depuis cinq mois !

Marie Phlipon n'aperçoit qu'une issue, c'est que Roland vienne à Paris.

1er septembre, après midi.

Allons, Thalès ! rassemble tes forces ; je ranime mon courage ; si je m'abats encore une fois, je suis perdue sans retour. Voyons si la cruauté du sort l'emportera sur la constance de nos deux âmes réunies. Non, mon ami, je sens que tes déplaisirs ou tes reproches ont seuls le pouvoir de m'accabler : avec ton estime, ta tendresse et ta satisfaction je puis être au-dessus de tout. Le nuage que le malentendu de nos lettres et le chagrin des contrariétés avaient fait élever m'avait pénétrée de tristesse ; j'étais atterrée depuis ta dernière ; de nouvelles disgrâces sont survenues du côté de mon père ; elles m'irritent et me relèvent ; je me trouve aujourd'hui plus de résolution que de douleur. Tu n'as pas ignoré l'effet de ta lettre à mon père. Je m'efforçais de l'adoucir et je commençais de l'espérer, lorsque

lundi au soir je lui demandai s'il était disposé à te répondre bientôt. Je fus étonnée de son air et du ton de sécheresse avec lequel il me répliqua : « On ne s'est pas pressé de s'adresser à moi, je ne le suis pas de répondre ; d'ailleurs, on ne vous demande pas dans cette lettre : elle est obscure, je n'y entends rien. » J'observai que cette objection n'était pas de la meilleure foi du monde, je raisonnai, je priai : la considération de mon bonheur, du sien propre, les sentiments naturels à un père, la vue d'un établissement qu'il eût tant désiré autrefois, tout fut mis en usage avec le ménagement, les instances et le pathétique que mon cœur m'y faisait mêler. Je n'obtins que des choses dures, humiliantes même, ajoutées à l'éternel refrain qu'on pouvait le mettre en tiers dans le secret quelques mois plus tôt, que je n'aurais pas dû donner mon aveu à un homme sans le consulter avant tout, et mille autres raisons de cette espèce près desquelles les miennes, malgré toute leur solidité, n'attiraient qu'un sourire dédaigneux. J'étais oppressée, je rentrai dans ma chambre et je m'y trouvai si mal, une heure après, que mon père m'entendit et se releva. Il parut, non pas attendri, mais un peu ému, comme quelqu'un qui craint d'avoir à s'attribuer ce qu'il voit. Le lendemain il était assez doux ; je profitai de cette disposition pour manier son esprit et le tourner à nos fins. Je ne réussis point mal ; il m'écouta, fut persuadé, me promit de faire bientôt une réponse satisfaisante, mais, ajouta-t-il, je veux annoncer cette affaire à votre oncle et votre tante (ce sont les grands-parents), appuyant son dessein de considérations pour moi qui devais à ces parents des égards marqués et beaucoup de ménagements. Je dis que cette communication me paraissait pressée, indiscrète peut-être ; je rappelai l'utilité du secret ; j'y mis une grande importance et même j'y attachai l'assurance de l'événement. Il s'impatienta, m'inposa silence et partit. Je le revis tard, mais fort content. Il m'apprit qu'il avait fait part du projet aux grands parents en recommandant le silence d'une manière dont je serais satisfaite ; qu'ils étaient très joyeux, que je pourrais les aller voir au premier instant, m'assurer par moi-même

de leur disposition à se taire, et que dès demain (qui était aujourd'hui), il ferait sa réponse en donnant son agrément. Je passai la nuit plus tranquillement et je me disposais ce matin à me transporter chez le grand-oncle, lorsque mon père, la plume à la main pour t'écrire, me dit d'un ton appuyé : « Ma fille, il est évident que, depuis le départ de M. Rld, vous avez reçu plusieurs lettres de lui ; je demande, avant tout, que vous me les montriez toutes sans exception. » Je lui dis que cette nouvelle demande me surprenait singulièrement, qu'il devait savoir combien je serais aise d'y déférer par l'obéissance que j'avais déjà prouvée en lui faisant voir celles qui pouvaient le satisfaire, et lui apprendre que nous ne méritions ni soupçons, ni reproches ; que je n'en avais pas d'autres à lui communiquer. — Je suis pourtant convaincu que vous en avez reçu davantage et j'exige que vous me les donniez. — Mon père, vous n'avez pas le droit de me faire manquer aux lois de l'honnêteté, de la confiance : c'est à celle de l'amitié que je dois la connaissance des choses qui me sont communiquées dans ces lettres et qu'un tiers ne peut partager. — Eh bien ! je n'ai rien à vous accorder d'après ce refus ; je ne fais pas de réponse et vous n'aurez jamais mon consentement. — Eh ! quel motif vous fait exiger une chose de cette nature ? — C'est un caprice que j'ai ; si vous me refusez cette satisfaction, vous n'avez plus qu'à me compter pour rien ; vous perdez ma confiance et mon estime. — Précisément par un acte qui devrait me les mériter. Est-il donc raisonnable que, pour un caprice, ainsi nommé par vous-même, je viole les obligations les plus saintes ? celles de la confiance, etc. — Nous avons très longuement discuté ; de ma part, avec beaucoup de tranquillité, d'assurance et de force ; de la sienne, avec une opiniâtreté, une déraison insupportables. J'ai conté mon aventure à M^lle^ Dp. ; elle ne fait qu'en rire, dit qu'il faut aller son train et promptement, lui laisser faire la moue et lui adresser les sommations s'il continue sur ce ton ; mes grands-parents, que j'ai vus, m'en disent autant ; ils ont tombé des nues parce qu'hier, mon père leur parla de nous deux avec beaucoup d'éloges et de satisfaction. Je voudrais, m'ont-ils

ajouté, que notre approbation pût remplacer la sienne ; mais dans tous les cas, nous sommes prêts d'approuver votre choix et de souscrire à tout avec empressement et tendresse. J'ai retrouvé un instant pour tâter mon père et l'apaiser, s'il était possible ; je lui ai fait sentir que ces difficultés ne devaient produire que des désagréments à lui-même sans servir à quoi que ce fût, qu'il était malhonnête de ne pas répondre à la demande d'un galant homme et de n'y pas répondre favorablement, que la bonne intelligence était avantageuse à tous, etc. ; j'avais des milliers de choses à dire et j'en ai débité prodigieusement. Il s'est tenu à ses prétentions en finissant par dire qu'il ne m'était pas nécessaire, que je pouvais me marier sans lui, mais que ce qu'il me fallait faire pour cela ne pouvait pas s'exécuter en demeurant avec lui, et que je n'avais qu'à me choisir un asile. J'ai répondu fort résolument : « Je n'en ferai rien ; vous n'avez pas de raison de me renvoyer de chez vous, je n'en dois sortir que sous les enseignes d'un mari et je n'en partirai pas autrement ; je n'aurai pas vécu vingt-cinq ans dans l'honneur et dans la vertu, pour sortir de chez vous d'une manière qui vous ferait honte et vous flétrirait vous-même. » Il n'a rien répliqué, me boude, ne mange point et se sauve de moi. Je juge, sur quelques apparences, qu'il t'a écrit ; mais c'est de toi que je suis réduite à l'apprendre et je souffre déjà de la manière qu'il l'aura fait. Eh bien ! mon ami, te sens-tu le courage d'épouser une fille disgrâciée de son père, de faire des sommations, de dévorer toute la suite des désagréments qui m'environnent comme à plaisir ?

J'avais eu, il y a huit jours, une conférence satisfaisante avec ce brave homme dont mon père fit son confident depuis quelques mois particulièrement ; il l'avait sondé adroitement sur ses intentions pour la D^lle^ (1). Mon père témoigna d'une façon très persuasive qu'il ne songeait et ne voulait absolument point faire jamais rien de plus, par des raisons très fortes qu'il déduisit. J'appris en outre qu'il

(1) La maîtresse que Phlipon avait songé à épouser. V. plus haut la lettre du 23 mai, et les suivantes, passim. Cf. aussi les *Lettres Cannet* à dater du 3 octobre 1776.

avait manqué se brouiller très sérieusement avec elle par les instances qu'elle lui faisait pour savoir comment et pourquoi il s'était réconcilié avec moi, objet sur lequel il imposa le silence le plus décidé, en montrant beaucoup d'humeur de ses questions répétées. Le petit plaisir de ces nouvelles est bien effacé par le nouveau trouble où me voici : je me dispose encore à ramener mon père, c'est-à-dire à travailler pour cette fin, mais je n'ose former l'espérance de réussir. Je te l'ai peint jaloux de la considération, difficile à conserver et demandant des ménagements ; c'est un homme outré de voir qu'on n'ait pas eu pour lui tous ceux qu'il prétendait qu'on eût. Il me reproche ces précautions malignes, dit-il, ces communications dissimulées, par lesquelles je le préparais sans doute à être éloigné, traité comme un petit parent dont on ne se soucie point. Soutiens-moi, mon ami ; sans toi je donnerais ma vie pour rien, tant ce monde me devient déplaisant. J'ai repris aujourd'hui, par dépit, je crois, de l'appétit et de l'activité. Conserve et ménage ta santé : ne t'affecte pas trop vivement de nos misères ; laisse-moi penser que tu existes quelquefois agréablement. Vois ce que nous avons à faire et ce qu'il faut juger du conseil de mes parents. Je croirais bien que ta présence matera mon père et qu'éternellement il me tracassera comme il fait, tant que je serai seule à lui répondre, par une suite de son humeur et par une rancune inextinguible de la reddition de comptes. Je me suis acquittée avec mon notaire pour ma part des frais ; reste celle de mon père à laquelle je n'étais pas en état de satisfaire, non plus qu'à deux autres petits objets qu'il néglige et qui me tiendraient plus au cœur.

M^lle^ Dp. prétend que le nouveau travers de mon père est le moyen le plus efficace pour qu'il nous laisse arranger tranquillement nos affaires sans se mêler de rien. J'ai peine à goûter cette consolation, quoiqu'elle ait sa valeur.

J'attends tes nouvelles bien impatiemment.

## LXXI

109. — *Marie Phlipon à Roland*, 2 *septembre* (ms. 6238, fol. 89-90). — Même adresse. — N° d'ordre : 39e.

Troisième réponse à la lettre du 28 août, et mise en demeure très nette de revenir à la confiance des premiers jours ou de rendre les paroles échangées.

La jeune fille écrit de chez sa cousine.

2 septembre, chez Mlle Dp.

Oui, ta situation est horrible, je le sens : c'est ce qui fait mon supplice et je n'attends plus qu'un mot pour en finir. J'écrivis cette triste lettre (1) dans un accès d'humeur le plus violent que j'aie jamais eu ; ton commentaire me la fait paraître affreuse. Le passage qui t'affecte devait naturellement produire cet effet terrible, je ne m'en suis pas doutée, et tu ne veux pas voir que les expressions employées dans l'agitation ne sont jamais exactes. Je n'ai dans aucune circonstance approuvé hautement ce que j'aurais cru ne pas devoir l'être. Je ne puis me reprocher aucun déguisement même par condescendance ; seulement, je cédais quelquefois sans être convaincue de tes raisons, mais présumant qu'elles étaient meilleures que les miennes par l'opinion que j'ai de tes lumières. Voilà le vrai sens de ma phrase chagrine ; je désavoue ce qu'elle exprime de plus, et tu ne l'aurais pas autant étendu toi-même si tu avais pu conserver plus de sang-froid. Lorsque j'employai des justifications, c'était par le désir d'être à tes yeux ce que je suis réellement et par la persuasion qu'elles étaient bien fondées. J'ai pu me tromper dans la manière de voir et de juger : voilà mes torts ; ils méritaient bien quelque indulgence ! Il m'est arrivé de penser apercevoir chez toi un peu de raideur et de m'affecter de certaines tournures qui me semblaient dures ; c'est en cela que je me suis tue, m'attribuant trop de sensibilité, croyant d'ailleurs que je pouvais les prendre autrement qu'elles n'étaient employées ; c'est ce que je me rappelais douloureusement en t'écrivant

(1) La lettre qui manque (voir ci-dessus, lettre LXVIII) et qui avait provoqué la réponse si amère faite par Roland le 28 août.

comme je fis dernièrement. Du reste, je nourrissais chez moi la parfaite confiance d'être celle qui pouvait contribuer à ton bonheur. Si j'avais pu me dire comme toi : « que sera-ce donc un jour ? », je ne te dirais déjà plus rien. Juge de l'état où doit me mettre ta réflexion et ton aveu. Mon ami, je le dis hautement, sans cette réserve qui ne peut convenir aux sentiments dignes qu'on les expose à découvert, tu es l'être le plus estimable que j'aie connu, le seul auquel je voulusse m'unir et pour qui je consentisse à vivre désormais : nos projets, nos espérances ont développé dans mon cœur un attachement qui doit, dans tous les cas, déterminer mon sort ; je dis plus, je suis persuadée que tu ne peux plus être heureux sans moi, que nulle autre ne serait plus propre à te le rendre, même avant que tu m'eusses connue. Eh bien ! dans cette disposition, qui doit te montrer ce qui peut arriver de moi, je me sens, je confesse, une fierté qui ne me permettra pas d'être à toi, si je te vois le moindre doute sur le bonheur que tu peux attendre de notre union. Relis tout ce que je viens d'exprimer, c'est la peinture fidèle de ce que j'éprouve et de ce que j'ai été : fais tes réflexions dans le sérieux de ta raison et prends une résolution décidée. Je dois être à toi dans peu, avec paix, amour et confiance, ou ne plus rien être pour toi qu'un souvenir qu'il faudrait encore effacer. De manière ou d'autre, il faut que je te voie avant que ce mois finisse, car la situation où nous sommes réciproquement ne peut durer, et tu sais comme les affaires se mènent entre ceux qui sentent comme nous.

Ce que tu laisses échapper des réponses de ta famille (1) et de l'inquiétude sur ce que je pourrais être un jour avec toi me semble en dire plus que je ne voudrais en entendre. Tu verras par le n° précédent (2) comment je suis avec mon père et ce qui peut arriver si tu ne veux venir qu'après la fin de toutes les contestations ; moi, je suis convaincue qu'elles existeront toujours en ton absence. Je te laisse à toi, mon ami, recueille toutes tes facultés, résous et réponds-moi promp-

(1) Allusion sans doute à cette lettre (de Mlle de la Belouze ?) dont Roland parlait dans sa lettre du 28 août.

(2) Du 1er septembre.

tement. Je ne t'écrirai plus beaucoup, probablement ; ta première doit me fixer sans retour au parti qui me reste à prendre ; adieu. Hélas ! mon ami, m'aurais-tu mal connue ? adieu. Mets-toi, s'il est possible, dans un état plus doux ; c'est le seul moyen d'affaiblir mes douleurs.

## LXXII

110. — *Marie Phlipon à Roland*, 2 *septembre au soir* (ms. 6238, fol. 91-92). — Pas d'adresse. — N° d'ordre : 40e.

Quatrième réponse à la cruelle lettre du 28 août. La jeune fille, quand elle est fortement émue, écrit presque à jet continu ; à peine une lettre est-elle à la poste qu'elle en commence une autre. Ainsi a-t-elle fait dans les crises du 21 au 26 avril, du 19 au 27 juin, etc... Et encore n'envoyait-elle pas tout ! « Je t'écris chaque jour des feuilles que je brûle tous les soirs » (Lettre du 28 août). De même on va voir se succéder coup sur coup les lettres du 3 et du 4 septembre.

2 septembre, au soir.

L'existence me paraît plus triste à chaque instant ; ta lettre, que je relis (1), me porte au désespoir. Tu balances, je le vois, et tu ne sais pas encore les nouvelles difficultés de mon père ; que sera-ce, après que tu les auras apprises ? Ce que tu me dis m'imposerait-il l'obligation de t'éviter la peine de rompre ? je doute, je crains, je balance moi-même et mon état est affreux.

Hélas ! que j'étais loin de prévoir cette extrémité cruelle, lorsque je m'opposais à tes vues par le seul pressentiment des disgrâces que le caractère de ceux qui m'environnent, le défaut de certaines convenances pouvaient causer à ton âme sensible et délicate. Pourquoi m'as-tu vaincue ? plaintive en secret, mais constante et résignée, je fusse demeurée pour jamais ta plus fidèle amie ; du moins, je triomphais de moi-même dans ma résolution généreuse, et je me serais applaudie de mes souffrances par celles dont j'aurais cru t'exempter. Tes plaintes, tes douleurs m'ont subjuguée, j'ai

(1) La lettre du 28 août.

consenti d'être à toi. Les orages se sont succédé ; il nous est arrivé, dans un autre genre, ce qu'éprouvent les époux dans la misère : les contrariétés, le chagrin ont troublé la paix de notre âme ; ils nous ont arraché des expressions qui l'altéraient encore davantage, et la sensibilité toujours irritée, nous rendant sans cesse plus susceptibles, a préparé les voies à l'aigreur. Le fastidieux de certains détails, l'impossibilité de certains autres dans une correspondance écrite, ont fait naître du malentendu que les discussions ne pouvaient qu'augmenter ; ceux que la nature de leurs sentiments, le rapport de leurs goûts, la vivacité de leur tendresse devaient rendre trop heureux ensemble ont cessé de s'entendre dans l'éloignement, et le plus doux de leurs projets s'est revêtu d'apparences effrayantes. Que doit-il arriver d'eux au milieu des circonstances rebutantes qui semblent réunies pour les diviser ?

C'est à ton cœur de le décider.

Pour moi, je suis capable aujourd'hui, comme il y a quatre mois (1), de renoncer à toi s'il est nécessaire pour le mieux ; il n'est pas question du prix qui doit m'en coûter : sans doute il serait autre à présent que par le passé ; mais je suis bonne pour le payer, quel qu'il soit, et le témoignage d'avoir fait ce que j'aurai dû faire sera toujours la première satisfaction que j'ambitionnerai de remporter avec moi.

Il s'agit donc d'examiner si tu me vois ainsi que je t'ai parue quand tu fixas tes vues sur ma personne, comme celle dont l'étroite union peut compléter ton existence et ta félicité. Je n'ai rien à dire sur mes sentiments et mes principes ; si tu t'étais fait illusion quant à ces objets, tu ne serais plus à détromper depuis longtemps ; les erreurs de cette espèce ne sont pas de durée. Je suis franche, peut-être trop, car je dis tout à quiconque possède ma confiance, sans chercher les à-propos, ménagement qui s'accorderait avec la délicatesse sans blesser la sincérité. Je crains singulièrement d'avoir des torts, surtout avec ceux que j'aime, premièrement par

(1) Ceci nous reporte aux premiers jours de mai. C'est seulement le 6 mai qu'elle avait dit son *oui* définitif.

droiture et par affection, puis sans doute par excès d'amour-propre. D'ailleurs, je les avoue hautement quand je les aperçois, mais l'extrême désir de n'en point avoir peut bien m'aveugler parfois sur leur existence ; alors je souffre cruellement si l'on m'interdit les justifications, mais j'endure volontiers qu'on me prouve si elles manquent de valeur. Je suis timide, mais pas rampante ; je m'afflige avant de me plaindre et quand je me plains, je ne pleure plus, je dévore le mal plutôt qu'il ne m'égare, et je serais plus aisément triste qu'emportée. Depuis que nous nous écrivons, je n'ai pas toujours été de ton avis ; mais, somme totale, en quoi, sur quels articles nous sommes-nous trouvés contraires ? pour quelques phrases à l'occasion de M. de S. et du j. h. (1), que j'ai prises dans un autre sens que le tien. Tu m'écrivais au sujet du dernier (n^os^ 19 et 20) (2) : « Je ferais bien plus pour lui ôter tout espoir : je lui dirais que notre parti est pris pour dans peu : que vous ne pensez pas que ses projets sinistres y dérangent rien et que s'il fallait y opposer l'autorité... » J'ai cru que c'était un avis de l'instruire hautement de nos desseins pour le mater plus sûrement ; cela m'a paru sage afin d'éviter le nouveau coup de l'événement inattendu ; je parlai, je produisis l'effet souhaité et j'ajoutai qu'en daignant l'instruire comme j'avais fait de ce qu'il devait attendre, j'exigeais qu'il se tînt dans le silence, etc... Voilà l'erreur qui produisit tant de discussions, et c'est encore quelque chose de cette force qui nous mit en opposition pour l'autre ; opposition, démêlés qui n'eussent pas existé si nous eussions été en présence. Impatienté, tu te plaignis ; chagrine, j'ai répondu ; puis les nuages se grossirent avec les paroles et nous sommes malheureux pour nous aimer trop. Voilà pour ma personne : pèse, réfléchis, juge et détermine. Quant à la tienne, que j'aime plus que ma vie qui lui est dévouée dans tous les cas, je n'ai observé qu'un excès de bonnes qualités qui semblaient produire quelque raideur dans

(1) Du jeune homme. — Décidément Roland avait eu un mouvement de jalousie au sujet du pauvre L. F.

(2) Le n° 20 est la lettre du 21 juillet ; c'est donc dans le n° 19, qui manque, que devait être sa phrase rappelée ici.

la contradiction ; je me suis crue quelquefois mal jugée ou reprise trop vivement, et je m'en suis affligée en me taisant, jusqu'à cette lettre où la douleur violente d'une somme de maux rassemblés m'a fait exprimer avec exagération et même aigreur, j'en conviens. Restent les obstacles qui résultent des circonstances. Le j. h. sera à Genève ou travaillera dans sa chambre, dehors et loin de la maison pour le temps de l'événement, s'il a lieu ; d'ailleurs les grands excès sont passés et ceux de cette espèce ne reviennent pas deux fois. Quant à mes finances, elles ne diminuent pas chaque fois que j'en parle, mais j'achève de te donner des éclaircissements qui ne s'étaient pas encore présentés ou qui l'avaient été légèrement. L'hypothèque n'a rien pris jusqu'à présent sur les revenus comptés, parce que l'appoint était fourni par un autre objet ; il y prendra peut-être par la suite, mais peu de chose ; du moins, en apparence, peut-on le juger ainsi. Le seul bien de ma mère est engagé, c'est-à-dire la moitié du mien actuel, et pourtant je réfléchis que cet engagement, semblable pour l'oncle de Vincennes, ne l'a pas empêché de vendre. Ce qu'il y a de certain, on a recours sur moi comme partie solidaire et j'ai recours sur quelques fonds qui servent d'aides pour remplir l'obligation, d'ailleurs désagréable, je le confesse. Enfin, mon père, son humeur, ses prétentions, son dernier travers nous offrent d'autres désagréments ; personne ici ne peut faire la compensation pour toi. Je puis déplorer des contrariétés qui s'opposent à mon bonheur et qui, de toute façon, le troubleront toujours un peu ; mais, du moins, je n'aurai jamais à me reprocher d'en avoir déguisé quelque chose ou négligé de les exposer dans toute leur étendue. Reste, en outre, ta famille dont il me paraît que tu n'es pas applaudi (1). Je l'avais redouté, tu l'as encouru : c'est une obligation de plus que je t'ai, si rien au monde peut ajouter à celle du sentiment qui t'a conduit ; mais si je n'aperçois plus dans la satisfaction que tu te proposes assez de dédommagement à tes sacrifices, je sais ce que je dois faire et je le ferai à tout risque. Je me devais, ainsi qu'à toi, cette con-

(1) Voir pages 242 et 255.

sultation commune : elle est assez importante puisque le sort de deux êtres raisonnables s'y trouve attaché. J'attends tes réponses et je suis, jusqu'au dernier soupir, ton amie.

## LXXIII

111. — *Marie Phlipon à Roland*, 3 *septembre*, 2 *h. du matin* (ms. 6238, fol. 93-94). — *A M. Roland* etc... *à Amiens*. — N° d'ordre : 41e.

**Elle lui rend décidément sa liberté.**

**3 septembre, 2 h. du matin.**

Je ne saurais prendre de repos ; je relis, j'examine ; je pèse les contrariétés actuelles, je considère leur impression sur ton esprit : tu te montres affecté, rebuté : mon devoir s'écrit dans tes peines et m'ordonne de les terminer. Quand il serait indubitable que je fusse l'unique personne dont l'union te rendît heureux, si ta persuasion n'est pas entière à cet égard, ta joie ne peut être parfaite et je cesse de pouvoir remplir ma destination. Dès lors, les disgrâces moins balancées agissent avec force et produisent tout le mal qu'elles peuvent faire ; les difficultés se grossissent, et ce qui fait surmonter les obstacles s'affaiblit. Mon agitation est extrême, je passe successivement à des résolutions contraires ; je m'interdis d'écrire pour ne pas augmenter le nombre de ces idées fugitives, de ces expressions du moment qui se détruisent tour à tour et font naître la confusion ; puis, entraînée par une impulsion puissante, je reviens te tracer tout ce que j'éprouve dans mon âme. Objet de mes affections, dépositaire de mes sentiments les plus intimes, je me défends vainement de suspendre ma communication ; et toi, toi que l'estime et l'amour me dévouent également, où peux-tu fuir, te dérober à tous deux et recouvrer ta tranquillité ? Que dis-je, mon ami ? la nécessité, la raison doivent être désormais nos guides : il faut les suivre courageusement. L'opposition du côté de mon père est devenue absolue et violente, les contesta-

tions interminables par cette raison et la bonne intelligence presque impossible. Ton juste éloignement pour tout éclat et propos, les désagréments sans nombre du détail de mes affaires, les nuages qui s'élèvent du sein de ta famille forment l'ensemble des obstacles les plus pénibles à vaincre. L'enthousiasme qui seul le peut faire s'est amorti chez toi par le sentiment, la crainte ou le préjugé de quelques différences qui t'effraient. Tu parais ne plus tenir à nos projets que par ménagement pour moi, par attachement à ta parole et par les douceurs de la réminiscence plutôt que par les attraits de l'espoir. Je ne dois plus me souvenir ici que du nom d'amie pour t'aider à prendre la résolution la plus convenable à ton bonheur, ou me rappeler ce que j'espérai devenir de plus pour te rendre ta liberté, s'il t'est bon de la reprendre. Mais puis-je t'aimer assez ou assez peu pour te donner à ce sujet des conseils désintéressés ? Triste vertu ! s'il faut être indifférent pour te suivre partout, quels sujets te sont consacrés ? J'avoue qu'en m'arrêtant à l'inquiétude exprimée du : « que sera-ce un jour ? » je serais promptement résolue et j'irais peut-être jusqu'à me reprocher les discussions de ma dernière. Mais cette inquiétude est-elle chez toi bien constante et bien fondée ? dois-je lui donner assez de poids pour nous arrêter l'un et l'autre ? Tout ce que je puis déterminer dans le trouble qui m'agite, c'est que je n'accepterai jamais un titre qui me serait donné avec inquiétude et crainte : pour toi, pour moi, jamais je ne recevrai ta main, si tu ne peux me la présenter avec la sécurité de l'attachement et de la confiance. Je laisse à ta détermination toute la liberté qu'une telle déclaration de ma part peut ajouter à celle que tu conserves naturellement. Je veux être à toi par le choix non balancé de ton cœur ou je m'y refuse à toujours. L'idée de ta situation cruelle me tourmente, je ne puis la supporter. Mon tendre ami, hâte-toi de calmer tes maux et de charmer ton existence : ce n'est plus qu'à ce prix que je puis vivre ou mourir sans regrets.

A huit heures du matin.

J'ai dormi trois heures ; en suis-je mieux ? je n'ai repris des forces que pour souffrir. Je vais encore à la poste : tu recevras celle-ci le jour d'après l'autre. Eh bien ! chaque matin t'apportera des nouvelles de ton amie. Puisse-t-elle apaiser un peu tes tourments et t'aider à prendre le parti le meilleur pour ta félicité. Oh Dieu ! pourrions-nous vérifier que :

Non è sana ogni gioja,
Ne è mal ciò, che annoia :
Quello è vero gioire
Che nasce da virtù dopo il soffrire.

## LXXIV

112. — *Roland à Marie Phlipon*, 4 *septembre* (ms. 9532, fol. 123-124). — Adresse : *A M^lle Desportes, etc..., pour remettre etc...* — N° d'ordre : 30^e.

Cette lettre, absolument inédite, comble une lacune de la correspondance et permet de comprendre les suivantes, en marquant bien les situations respectives.

4 septembre.

Je reçus hier tes deux lettres à la fois (1) : je les lus avec un trouble que je ne saurais te peindre ; je les ai lues et relues ; elles m'ont mis hors d'état de rien faire autre. Mon agitation est sans égale. Ton père ne m'a point écrit (2) ; son ton, ses propos, ses prétextes m'irritent. Aurais-je jamais dû m'attendre à un affront aussi sanglant ? Je croyais que des passions pouvaient entraîner un homme, lui faire consommer son bien au préjudice de ses enfants ; mais je n'aurais jamais cru qu'il put être aussi insensible à leur sort, aussi dur, aussi cruel, aussi inconséquent ; et sans le respect que j'ai pour toi, je caractériserais autrement la malhonnêteté et l'outrage qu'il

(1) Les lettres du 1^er et du 2 septembre (n° LXX et LXXI) ; il n'avait pu encore, le 3 septembre, recevoir les n°. LXXII et LXXIII.

(2) Ainsi Roland, le 4 septembre, n'avait pas encore reçu la lettre que Phlipon venait de lui écrire de Versailles.

me fait. Moi, que je sois obligé d'instruire ma famille que je n'entre dans la sienne que malgré lui, et par la voie des sommations ! cette idée me révolte : et il ne peut qu'être faux que ce soit le style de ma lettre qui le porte à une telle indignité ; il y a quelque chose là-dessous que je n'entends point. Ma lettre (1) est claire, précise ; elle est honnête, quoi qu'il en puisse dire, si elle ne l'est pas relativement à ses prétentions : elles étaient injustes. Quoi ! il aurait fallu que, ne donnant rien à sa fille, il eût été l'arbitre de ma fortune et qu'il put me témoigner aux yeux de mes parents qu'il exigeait que les choses fussent de telle ou telle manière ! et telle enfin que puisse être cette lettre, il aura la malhonnêteté de n'y point répondre parce que je ne vole pas dans ses bras lui soumettre ma personne ou bien plutôt ce que mes parents m'accordent, lorsque ce serait la dernière injure pour eux que de permettre que tout autre qu'eux en fût l'arbitre ! Quand il serait vrai que je n'aurais jamais de bonheur à attendre en tout autre état de cause, cet affront me dévorerait en silence, et je saurais plutôt mourir.

Non, mon amie, je n'irai point à Paris en pareille circonstance ; je n'irai point traiter avec un homme sans prudence, sans discrétion, sans parole, et, que ne dirais-je pas ?... irai-je être la fable de mes parents, de mes connaissances et faire un éclat, la chose du monde que je redoute le plus ? non, ce ne sont point de ces choses dont je rie : on peut être heureux de les prendre ainsi : ce ne sera jamais moi.

Et toi, toi ! sur des choses qui viennent des tiens ! Tu as bien du courage... Tu ne proposes rien moins que de rompre subitement, absolument, et à jamais, jusqu'au souvenir. Est-ce donc ma faute si j'ai trouvé dans tes expressions un sens pénible et alarmant ? par quoi veux-tu que je juge ! je sais qu'une lettre ne fait pas une preuve ; mais quand elles se soutiennent, quand d'une part on marque ce qui est douloureux, et que de l'autre on le défend ! Je crois encore que tout cela ne sont pas des preuves, mais de vouloir qu'on ne s'en inquiète et qu'en ne s'en chagrine point, mon amie,

(1) Du 28 août.

tout cela est au-dessus de mes forces. Je comptais que tout se passerait tranquillement et sans le moindre éclat et la moindre contradiction à l'égard de tes parents ; mais quand j'ai vu qu'il fallait de la publicité et des discussions, que les procédés de ton père nous y contraignaient, crois-tu que j'eusse pu supporter que des parents qui m'aiment, et qui le prouvent par des sacrifices, eussent pu être instruits par d'autres ? le caractère inconséquent, inquiet, indiscret de ton père m'a fait craindre une publicité que j'ai cru devoir prévenir. Il est vrai que leurs réponses, pleines d'amitié, sont de la plus grande force sur les conséquences ; et ils avaient beau jeu puisqu'ils ignorent absolument avec qui, et que tu n'as été nommée à personne (1).

Je suis dans un accablement horrible ; toutes mes idées se confondent : le physique et le moral sont chez moi dans la contraction la plus violente, il est impossible que cet état dure longtemps. J'ignore quelle en sera la crise ; je ne suis pas deux instants de suite dans la même assiette ; je crois être destiné et livré au malheur. Sois plus heureuse : ce sera mon dernier souhait. Ecris-moi cependant, je t'en conjure.

(2) Il y a cent contre un à parier que ton père ne te propose de quitter sa maison que pour y placer sa créature ; et une fois ensemble, il faudra bien qu'il l'épouse.

113. — *Roland à Cousin-Despréaux, 4 septembre.*

Une aventure étrange à vous raconter fera que je n'aurai peut être pas besoin des 1200 fr. en question (3). Je suis dans un état de crise.

(1) On voit qu'à cette date Roland avait fait part de son projet à sa mère et à ses frères. C'est la première fois qu'il en parle explicitement.

(2) Ce P. S. fait allusion à un passage de la lettre du « 1er septembre, après-midi » (n° LXX).

(3) Cf. ci-dessus, lettre LXI.

## LXXV

114. — *Marie Phlipon à Roland, 4 septembre, avec P. S. du 5 au matin* (ms. 6238, fol. 95-96). — Adresse : *à M. Roland etc., à Amiens.* — N° d'ordre : 42e.

Cette lettre est une suite de la longue élégie commencée le 1er septembre. — Ce n'est que dans le P. S. du 5 que la jeune fille répond à la lettre de Roland, du 4 (n° LXXIV), qu'elle vient de recevoir.

4 septembre.

Quand cesserons-nous donc d'être les jouets du caprice, ballottés par des variations continuelles, souvent pénibles, toujours imprévues, victimes enfin des travers d'autrui ? Il est arrivé depuis quelques heures un changement de scène que je nommerais heureux, si je te savais d'ailleurs entièrement satisfait.

J'étais dans cette agitation cruelle que mes lettres t'auront fait connaître, balancée entre la crainte, le désir, le courage et le désespoir. Je commençais d'apercevoir, plus distinctement que je n'aurais voulu, qu'il ne pouvait convenir à nul de nous deux de s'unir avec ces formalités à l'égard d'un père, désagréables en elles-mêmes et plus encore par les propos qu'elles suscitent ; puis comment rester ensemble en agissant de rigueur, comment sortir décemment pour un événement semblable ? J'entrevoyais la résolution à prendre et je frémissais à l'idée de mon devoir. Mon père, plus irrité que jamais, absent, revenu pour un petit voyage peu nécessaire (1), fuyait jusqu'à mon ombre ou ne me regardait qu'avec courroux et cessait d'habiter sa maison. Il avait instruit ses parents de sa nouvelle détermination, le lendemain du jour qu'il les avait faits participants de l'affaire et de la joie qu'elle lui causait, peu après que je les eus vus moi-même (2). Ma

(1) A Versailles, comme on va le voir.

(2) Récapitulons pour plus de clarté : Le 28 août, Roland avait écrit à Phlipon une lettre qui, bien que « glaciale », devait être une demande formelle de la main de sa fille ; le 30, Marie Phlipon presse son père d'y répondre ; le 31, il va faire part du projet aux grands-parents, en se montrant satisfait ; mais le 1er septembre il se ravise, les en informe, et en même temps exige de sa fille, avant de répondre à Roland, qu'elle lui communique leur correspondance ; le 2 et le 3, il va à Versailles, et, de là, écrit à Roland la lettre plus que sèche qu'on lira plus loin. Le 4, après son retour, Mme Besnard va lui livrer un nouvel assaut et obtient de lui qu'il se montrera « consentant de bonne grâce ... » — Malheureusement la lettre de Versailles était partie !

bonne tante, inquiète des dernières dispositions qu'il lui avait témoignées, vint aujourd'hui pour s'informer des effets qui les auraient suivies ; mon père était encore au lit, un peu mal à l'aise ; elle l'aborda avec empressement et ne tarda pas à lui parler de l'objet de sa venue, que j'avais soupçonné secrètement. L'accès n'était point passé, mon père déclara qu'il fallait que je sortisse, et que je fisse ensuite ce qui me plairait ; sa tante lui fit les objections possibles sur l'indécence de ce procédé, toutes les observations imaginables sur la frivolité du pourquoi et la singularité de cette idée après la satisfaction qu'il lui avait montrée. Mon père répéta tous ses vains griefs, il fallut y répondre avec ordre et détail. Au reste, je dis que, toutes mes réflexions faites, je me sentais incapable d'associer à des disgrâces de cette nature un homme respectable à qui je devais les épargner ; que je devais me marier avec les convenances honorables dont je n'étais pas indigne, ou n'en rien faire du tout, et qu'à cet égard je ne balançais plus. Je ne sais ce que j'ajoutai avec ce ton de chaleur que la tristesse rendait concentré. L'affliction profonde et assez de faiblesse caractérisaient ma situation. Ma tante s'émut et s'attendrit beaucoup plus qu'une femme de soixante-dix ans ne fait ordinairement. Elle pleurait, représentait, pressait avec une ardeur que je n'avais pas attendue ; mon père, embarrassé, demi-vaincu, dit qu'il t'avait écrit (1) et comment, ajoutant qu'on verrait ta réponse. Les discussions furent très longues. Ma tante ne voulut partir qu'après lui avoir fait promettre de ne plus opposer d'obstacles par ses difficultés, de se montrer consentant de bonne grâce, tel qu'on pouvait le désirer et qu'on avait droit à s'attendre de le trouver ; elle me laissa touchée, mais étonnée d'une démarche d'amitié que je n'avais aucunement prévue. De ce moment, mon père reçut mes soins qu'il rejetait auparavant, il voulut même que je prisse quelque chose en sa présence et nous sommes bien encore une fois. Ainsi, mon ami, si tes réflexions, ton cœur et

(1) De Versailles.

tes résolutions te tiennent toujours également attaché à nos projets, je présume qu'il serait bon que tu répondisses à mon père d'une manière ménagée, pour lui témoigner que, ses expressions ne paraissant pas annoncer une approbation positive telle que tes sentiments, les miens la feraient souhaiter, tu sollicites l'assurance de son agrément afin d'agir et de terminer avec sécurité, satisfaction, etc... Tu es bon pour ajouter, retrancher ce qu'il serait nécessaire de joindre ou d'omettre ; je jette mon idée : je te laisse à la juger et à la rectifier. J'attendrai à fermer cette lettre que j'aie reçu les nouvelles que j'espère, si elles viennent demain d'assez bonne heure. L'heure de la poste est passée aujourd'hui ; que je suis impatiente ! et que la joie est loin de moi ! Adieu : tu sais si je t'aime et si je dois souffrir.

Dimanche matin.

(Chez Mlle Dp.) (1). Grand Dieu ! que je sois heureuse, tandis que tu serais livré aux plus cruels tourments ! le crois-tu possible ? peux-tu le dire ? encore moins te le persuader ? Non, mon tendre et bon ami, tu as pu l'entrevoir, je te le dis sans voile : je ne connais plus que toi, ou la mort. Ton état me met hors de moi. Je me hâte d'expédier cette lettre et je ne respire que dans l'espérance de l'adoucissement qu'elle apportera à tes douleurs. Va, le sort en est jeté : nous devons être heureux ensemble ou ne l'être jamais. Adieu, hâte-toi de m'écrire et de me calmer par l'assurance d'une disposition plus consolante. Je t'embrasse et suis toute à toi, à la vie et à la mort.

## LXXVI

115. — *Roland à Marie Phlipon*, 5 *septembre* (ms. 6240, fol. 52). Pas d'adresse. — No d'ordre : 31e.

Cette lettre se croise avec la précédente (2).

(1) Ce P. S. est écrit de chez Mlle Desportes, où Marie Phlipon continuait à aller chercher les lettres de Roland, et où elle venait de trouver celle du 4.

(2) Il y a en marge au manuscrit : « Ici est la copie de la lettre du père Phlipon qui a tant déplu à Roland ».

5 septembre.

J'ai reçu tes deux lettres du 3 (1), mon amie, en même temps qu'une de ton père datée et timbrée de Versailles ; je t'aurais fait passer cette dernière, si je ne voulais la conserver. Tu jugeras que ce n'est pas par vanité : ce sera un monument de plus de l'étrange bizarrerie de mon sort. Il n'y a pas jusqu'aux M^r^ ainsi abrégés qui n'aient leur singularité. En voici la copie exacte, en tout ce qui a rapport à celle que je lui ai écrite.

*M^r^, Les discussions d'intérêt ne pourront certainement pas nuire à l'affaire dont est question : ma fille y a tout récemment pourvu, ayant mis en usage son âge de majorité, il y a à présent trois mois, à l'effet de me faire rendre un compte exact, par devant notaire, du bien de sa défunte mère. Cette affaire est irrévocablement finie...* (la lettre est horriblement mal écrite du reste, et je n'entends pas ce que signifient ces points. Il continue) : *Vous m'avez fait l'honneur, M^r^, de m'écrire : je dois avoir celui d'y répondre. Mais préalablement, ayant demandé à ma fille la communication de certaines choses, qu'elle m'a très sèchement. et même, j'ose le dire, durement refusées, cela me détermine avec regret à vous dire qu'elle peut jouir entièrement de son privilège de majorité pour accélérer la définition de cette affaire* ».

On peut quelquefois ne pas accueillir une proposition telle que la mienne ; je n'avais pourtant pas lieu de le présumer dans ce cas-ci. Mais de me mander qu'on ne m'écrit que pour me le dire, en prendre un prétexte si faux, et, j'ose dire, si bête, c'est déceler une âme que je ne connaissais point et qui me fait horreur ; un homme qui, se déshonorant par bassesse de caractère, en viendrait au point de le faire pour désoler quelqu'un, que sa conduite ferait rougir.

Je conviens de tous mes torts : j'avais vaincu ce que je connaissais, et ce que j'en croyais devoir craindre. Je ne

(1) Celle du 2 septembre au soir et du 3 (n^os^ LXXII et LXXIII).

fus jamais arrêté que par là ; et tu ne pouvais pas toi-même me figurer plus que tu ne devais croire d'avoir jamais à craindre.

Tout m'est témoin que tu m'es aussi chère que tu me le fus jamais. Je donnerais ma vie pour la tienne : mon tourment est extrême ; tu me seras toujours chère, et mon dernier désir, celui qui ne s'éteindra qu'avec ma vie, sera d'être aimé de toi. Je ne me défends point d'un attachement qui me livre à toi sans réserve, et qui en ce moment même se grave en mon cœur avec la plus haute estime ; mais ton père, mon amie, ton père ! Cette idée me dévore : de noirs pressentiments m'agitent et m'accablent. Son caractère, sa conduite seront des reproches vivants de tous les miens, et ces choses-là mêmes changeront leur tendre amitié en un vautour qui me dévorera le cœur sans cesse. Juge-moi, accable-moi : tu le peux ; au reste, il serait difficile, à toi-même, de me rendre plus malheureux. Non, mon malheur ne serait rien, mais il est affreux par ta situation ; je me le reproche avec l'amertume du dégoût de moi-même ; je suis oppressé de la tristesse de la mort. Si les jours, pour en subir le sort, se succédaient encore un peu avec la même rapidité, ce serait des partis à prendre le plus doux.

## LXXVII

116. — *Marie Phlipon à Roland*, 6 *septembre* (ms. 9533, fol. 65-66).

J'ai publié cette lettre dans *l'Amateur d'autographes* d'août 1908. — Le manuscrit porte le n° d'ordre 44e, et « chez Mlle Dp., 6 septembre. »

Marie Phlipon vient de trouver chez sa cousine la lettre de Roland du 5 septembre, et elle y répond séance tenante.

Je n'ai pu venir hier ici, il n'a pas été possible qu'on envoyât chez moi, je ne fais que recevoir à l'instant ta dernière, après avoir mis la mienne à la poste. Allons, mon ami, ce n'est pas le moment de perdre courage : je m'attache au projet que je t'ai tracé ; vis, respire, sois en paix, je n'ai plus

de force, de vertus, d'existence et de satisfaction que par toi. Nous raisonnerons cet arrangement, je ne vais plus m'occuper de lui. Conserve-toi pour ta fidèle amie, je te suis dévouée sans retour. Adieu, je ne saurais t'en dire davantage à ce moment : l'heure me presse ; tout m'affecte et me ravit la liberté de t'exprimer ce que je sens.

## LXXVIII

117. — *Roland à Marie Phlipon, 7 septembre* (ms. 6240, fol. 53-54). — Adresse : « *à M^lle^ Desportes, etc...* » — Timbre d'Amiens. — N° d'ordre : 32^e^.

Pendant longtemps, Roland avait voulu n'annoncer son mariage à sa mère et à son frère aîné qu'une fois la chose faite. Mais, sous le coup de sa colère contre Phlipon, il s'est résolu de les en informer (voir sa lettre du 4 septembre, n° LXXIV), sans d'ailleurs nommer la jeune fille, et il en a reçu des représentations affectueuses. Puis, en recevant le 5 septembre la lettre blessante que Phlipon lui a écrite de Versailles, il leur en a, dès le 6, envoyé copie, ce qui n'était pas pour les ramener à voir les choses d'un œil plus favorable.

Cela fait, il répond aux deux lettres de son amie, celle du 4 (avec P. S. du 5), et celle du 6. Il refuse toujours de reprendre les pourparlers avec Phlipon.

7 septembre 79.

Ta grande déférence, tes soins, tes sacrifices, tes perplexités mêmes sur les divers mouvements de l'âme de ton père, d'un père auquel tu ne dois que la naissance ; l'énergie avec laquelle tu m'en as toujours parlé ; le contentement que tu m'as toujours marqué de toi, après avoir tout fait pour lui, qui n'a rien fait pour toi ; lui dont tes actes d'amour, de générosité, que ta patience, tes chagrins, et rien du passé, du présent et de l'avenir, n'a pu rappeler à lui ni à toi ; qui a toujours continué d'être inconséquent, bizarre, injuste et dépravé ; tout enfin ce qui est d'honnêteté et de vertu en toi, qui te caractérise, et dont tu t'applaudis avec raison, m'a rappelé à mes parents, dont les tendres sentiments sont si au-dessus de la naissance qu'ils m'ont donnée, que je la réduis à rien en comparaison.

Je dois à l'inquiète sensibilité et aux soins affectueux qu'ils ont pris de moi, dans ma dernière maladie, je leur dois d'exister ; et cette nouvelle vie, toute autre que celle que je tenais du hasard, qu'ils n'ont cessé d'orner de ce triomphe qu'un cœur qui sert l'humanité goûte dans le succès de ses soins, cette nouvelle vie, m'as-tu fait dire, ne leur en dois-je pas aussi quelque compte ? Identifié à eux par la nature, plus encore par les bienfaits, aliénerai-je leur cœur, où je réside ? et disposerai-je d'une partie d'eux-mêmes sans leur participation ? Mon amour m'avait fait oublier mes devoirs ; je dois à l'exercice pénible et généreux des tiens de me les avoir rappelés. Sans des contradictions aussi insensées qu'inattendues, ils n'auraient rien su de mon projet qu'après son exécution.

Je leur en ai fait part. Il n'est rien que le sentiment n'ait animé en eux pour que je les considérasse en agissant. Je leur ai répondu par la copie de la lettre de ton père, non pour leur dire ce que je ferais, ou ce que je ne ferais pas, mais pour leur confesser l'état d'une démarche entreprise sans eux, rappeler une confiance que je leur devais, réparer un silence devenu coupable par la publicité que ton père donnait de la chose aux tiens, et les laisser juger entre toutes tes qualités, que je reconnais et que j'avoue, et le procédé aussi étrange de ton père à ton égard, au mien ou au leur. Je venais de mettre cette lettre à la poste hier, lorsque la tienne m'est parvenue. Je l'avais écrite avec la réserve d'un nom que je respecte parce que tu le portes, et qui n'accompagnera jamais le récit d'un procédé irritant. Cette dernière lettre de toi, mon amie, toujours pleine de ce sentiment délicieux qui t'anime, est, sans que tu t'en sois aperçue, une invitation à me jeter aux pieds de ton père. Il compte pour rien sa démarche ; et il faut voir, dit-il, comment j'y répondrai. Devais-je donc avoir à répliquer à sa réponse ? l'honnêteté du moins ne le dictait-elle pas ? Est-ce ainsi qu'on se joue d'un galant homme et d'une famille honnête ? que présagerait donc une conduite aussi insultante ? à quoi ne serait-on pas exposé ? Abreuvée d'une foule d'idées tristes, affaissée sous le poids des contradictions, mon âme en a contracté un sombre qui

me poursuit partout. Tes peines, toujours présentes à mon esprit, ajoutent aux miennes au point de les rendre insupportables et d'absorber toutes mes facultés. Je vois ton père dissiper ton bien d'une manière honteuse, se brouiller avec toi de ce que tu veux lui en échapper, lui en réserver les restes ; revenir en apparence lorsqu'on lui en inculque les raisons ; retourner encore à une conduite déraisonnée et indigne ; vouloir enfin te chasser en une circonstance où toutes tes démarches ne peuvent que lui être honorables et avantageuses ; un homme au-dessous de ses affaires, sans un talent propre à les réparer, à les soutenir, avec des inclinations basses et une conduite vicieuse. Grand Dieu ! quel sera donc le résultat de tout ceci ! Juge-moi maintenant : achève de me déchirer le sein, tu le peux.

## LXXIX

118. — *Marie Phlipon à Roland, 9 septembre au soir* (ms. 6238, fol. 97-99). — Pas d'adresse. — N° d'ordre : 46e.

Réponse à la lettre du 7.

9 septembre 79, au soir.

La voilà donc, cette raison, que je n'osais pressentir, et que je respectais sans la connaître, d'un secret tant recommandé ! Entraîné par ton attachement, tu t'exposais à contrister les tiens pour éviter leur opposition, et lors même que leur tendresse et notre honnêteté leur eût fait approuver enfin une alliance formée sans leur participation, j'aurais eu toujours à me dire que je t'avais donné envers eux le besoin d'un pardon. Tu te taisais cependant avec moi, comme si tu redoutais ma reconnaissance ou mes représentations. Eh quoi ! mes sacrifices et mes regrets ne sont-ils pas encore assez grands ? faut-il qu'en toi, jusqu'aux torts même, tout me les rende plus douloureux et multiplie mes obligations ? Je ne déplorerai point, mon ami, des circonstances qui t'ont conduit à rendre aux tiens ce que tu leur devais. Je sens ce que j'en dois attendre ; mais quand je l'aurais prévu, je n'eusse pas agi autrement. S'il était vrai, comme tu veux bien le dire,

que mon exactitude à conserver certains égards t'eût rappelé quelques-uns de ceux que méritait ta famille, j'en aurais recueilli le plus doux fruit que je puisse jamais m'en promettre. Va, mon ami, quand on est cher l'un à l'autre par les motifs qui nous animent, on peut être assuré de ne pas errer longtemps ; si la vivacité du sentiment produit quelques illusions, elle fait naître et retrouver dans son objet cette délicatesse qui dirige et rectifie son action. C'est à toi-même que je suis redevable de ce dernier degré d'attachement dont je suis pénétrée pour mes devoirs ; ils sont devenus, à mes yeux, plus respectables encore et plus touchants, depuis que ton estime ajoute au prix de leur accomplissement. Instruis, consulte et satisfais tes parents : paie-leur ce juste tribut que t'imposent la nature et les bienfaits. J'applaudis à tes démarches, j'accepte leurs résultats et je jouis des éloges qui sont dus à ta soumission. Ne crois pas que je m'abuse sur la détermination à laquelle on va te porter ; je la sais, je l'entends et je rougirais de l'attendre si je n'eusse prononcé déjà la sentence, avant même que j'eusse appris que tu avais choisi des arbitres. Ce sont des titres bien forts contre moi que la lettre et le procédé de mon père près de personnes qui ne me connaissent pas. Quand elles me connaîtraient et me jugeraient aussi favorablement que tu me vois, elles ne sont qu'à leur place et ne peuvent se transporter à nulle autre ; la perspective varie avec les points d'où l'on considère. Ce qu'il y a de certain, c'est que ta première obligation est de déférer aux tiens : tu te ferais vainement l'image d'un bonheur indépendant de leur approbation ; si tu pouvais te former un semblable bonheur, je serais inhabile à le goûter, et dès lors il perdrait pour toi-même la réalité de son existence.

O mon ami ! chéris et conserve des avantages qu'on ne saurait trop apprécier : je connais toute l'amertume de leur privation ou des disgrâces qui les altèrent. Tu peux porter avec gloire et douceur les noms de fils et de frère ; ces relations naturelles, que la société, le sentiment rendent plus particulières et plus intéressantes, ne te présentent que des charmes qu'il serait affreux d'effacer par une né-

gligence ou une contradiction également ingrates et repréhensibles. Il eût été délicieux pour moi de partager ces tendres liens, de les resserrer et les multiplier encore ; j'eusse savouré cette félicité avec transport. Mais si le sort me la dénie, du moins puissé-je me rendre le témoignage de ne l'avoir troublée pour personne : je me dirai que tu la possèdes, et cette idée consolante apportera quelque soulagement à ma douleur.

Suivons nos destinées, mon cher et digne ami, avec la résignation des sages et le courage des âmes fortes ; tes proches, ta situation, ta place, tes alentours te fournissent assez de quoi développer, exercer tes facultés, et remplir la tâche honorable de l'homme et du citoyen ; quant à moi, tu m'aurais appris, si j'avais pu l'ignorer jusqu'alors, qu'une vie qu'on peut terminer, honoré des regrets des gens de bien et enveloppé de ses vertus, ne fut pas inutile (1).

Je t'ai peint avec franchise les excès auxquels je me sentais poussée, je n'oserais pas encore répondre de l'effet violent d'une agitation que j'ai peine à vaincre. J'attends de toi l'exemple qui m'apprenne à me surmonter. Dis que tu peux te rendre heureux sans moi, afin que j'aie moins à souffrir de ne pouvoir être avec toi.

Je ne tiens pas fermement à la résolution de quitter mon père, malgré l'opinion de quelqu'un de ma famille. Je me persuade que le lieu que l'on doit préférer d'habiter est celui où l'on a le plus de bien à faire. Il me semble qu'à ce titre aucun ne peut entrer en comparaison, pour moi, dans l'état de fille, avec la maison paternelle. Je me livrerai donc constamment aux occupations, aux soins qui me sont imposés. Je sens, après tout, que le plus vif de mes goûts est de remplir mes obligations, à tel prix que ce puisse être ; les charmes de l'étude céderont quand il le faudra à ceux de la raison ; si je n'acquiers pas d'idées nouvelles, je m'attacherai toujours davantage au petit nombre de celles dont la vérité m'est évidente, et je retrouverai en force ce que j'aurai manqué d'avoir en étendue. Je crois qu'il en est de l'exercice du courage comme de celui de la bienfaisance ; l'ardeur de

(1) Noter cette allusion au suicide.

vaincre et de soulager croît avec les besoins et les difficultés, l'habitude de s'y livrer en fait enfin une nécessité. J'avoue que c'est une épreuve terrible pour le premier que d'avoir à renoncer à des espérances les plus chères et les plus flatteuses, nourries avec complaisance et prêtes à se voir couronnées. Mon ami, je sais ce que je dois faire, je le veux, je l'entreprendrai : mais je suis perdue si tu ne m'aides. T'avouerai-je mes faiblesses, mon trouble et mon tourment ? jamais aucun des objets insensibles qui m'environnent ne me retraça plus vivement ta personne, tes discours, tes actions, ton âme et nos projets ; mon logis me désole, ces soirées qui recommencent m'accablent et me tuent ; je te vois sur tous les sièges, les livres que tu as touchés me font mal. Ces lettres écrites dans la joie et l'attente de nos desseins achèvent de me déchirer ; ta maison, tes arrangements, ta mélancolie, tes inquiétudes se représentent à leur tour pour varier et prolonger mon supplice. La tristesse amère et dévorante me pénètre et m'abat ; je cherche des secours, j'appelle : quoi ?... je ne vois que sacrifices et douleurs. J'achète ainsi quelques heures de raison par des crises cruelles dont je ne puis prévoir le terme.

Ceux de mes parents instruits sont après moi sans cesse pour avoir des nouvelles de l affaire ; je leur ai parlé comme je devais de l'effet de la lettre et des suites qu'elle pouvait avoir. Ils s'impatientent et s'aigrissent contre mon père, se promettent de ne plus le voir s'il est cause d'un dénouement contraire, etc. Ma tante m'offrait aujourd'hui d'engager mon père à t'écrire une lettre qui réparât la précédente ; comme cette démarche, en supposant qu'elle l'eût obtenue, t'aurait fait un engagement et que j'ai cru ne pas devoir te lier ainsi dans ce moment, j'ai remercié tout net. L'impossibilité d'exposer et de faire comprendre mes véritables raisons, la difficulté d'en prétexter de plausibles m'ont fait paraître fort étrange ; c'est un malheur auquel je commence à m'accoutumer. Du reste, toutes les singularités sont réunies : mon grand-oncle m'a fait avec un zèle contrariant une proposition qui m'impatienterait cruellement par l'intérêt dont il la soutient (1),

(1) On va voir ce qu'était cette proposition du vieux Besnard.

si je n'avais, indépendamment de mes réels motifs, des raisons apparentes, à sa portée, dont je le paie pour me débarrasser, sans l'indisposer.

Ecris-moi : console et soutiens ton amie ; je ne connais rien de plus terrible que tes maux et je saurai supporter les miens du moment où je te verrai tranquille.

119. — *Roland à Cousin-Despréaux*, 10 *septembre.*

Il lui annonce qu'il partira le 10 pour Abbeville et sera le 15 à Dieppe « pour huit jours au plus ». Pour s'occuper des *Lettres d'Italie*, sans doute, mais assurément aussi pour demander, dans son chagrin, des conseils à l'ami qui semblait, six semaines auparavant, approuver son dessein.

## LXXX

120. — *Roland à Marie Phlipon*, 10 *septembre* (ms. 6240, fol. 55-58). — Adresse : *à M^lle^ Desportes*, etc... — Timbre d'Amiens. — N° d'ordre : 33^e^.

Il répond, non pas à la lettre du « 9 septembre au soir » qu'il ne pouvait avoir encore reçue, mais à des lettres antérieures, dont une au moins nous manque. En tout cas, c'est bien une réponse aux deux lettres du 4-5 et du 6 septembre.

Finalement, il semble se résigner à l'ajournement indéfini de leurs projets.

10 septembre.

Je voulais t'écrire hier, mon amie ; il me fut impossible, je ne pus rien faire de ce que j'avais à faire ; je fus mal à l'aise tout le jour ; je fus me coucher plus mal à l'aise encore ; j'ai passé une mauvaise nuit et je vais cahin-caha. J'ai trois lettres à te répondre (1). La première m'a montré une résolution effrayante (2) ; j'en frémis encore. Elle est pleine de sentiments généreux ; mais, comme tu le sens bien ensuite, cette générosité qui n'est profitable à per-

(1) Il est évident qu'il manque au moins une lettre de Marie Phlipon. Ainsi, celle du 6 septembre est numérotée « 44^e^ » ; celle du 11 septembre qu'on trouvera plus loin est numérotée « 47^e^ » et je ne trouve dans l'intervalle que celle du 9.

(2) C'est dans cette lettre qui manque que la jeune fille devait parler de suicide, idée à laquelle elle fait allusion dans sa lettre « du 9 au soir » que Roland n'avait pas encore reçue.

sonne, et qui, en nous débarrassant de tous maux, mettrait le comble à ceux de nos amis, n'est pas celle qu'un grand cœur comme le tien dût préférer en aucun cas. Tu t'attristes pourtant, mon amie ; tu te chagrines, et tu m'exhortes à ne le pas faire. Ne cherche point à concilier ces choses, tu n'en viendrais jamais à bout.

Le monstrueux et indéfinissable caractère de ton père te force à prendre un parti que toutes les convenances semblent condamner. Tu t'attaches, me dis-tu, à ce projet et tu remets, par la lettre suivante, à en raisonner ensemble (1). Combattue enfin par les motifs et par les inconvénients, tu me demandes mon avis pour te déterminer. Si je voyais que ton père, malgré ses travers, sa vie oisive, sa conduite indécente, son esprit inconséquent, eût cependant une âme sensible, que tes procédés le touchassent, qu'il sentît ce que tu vaux, qu'il sût t'apprécier, qu'il crût au besoin qu'il a de toi, que quelques-uns de ses procédés tendissent à payer tes soins de quelques démonstrations du moins, et qu'elles laissassent quelque prise à la représentation et à l'espoir de le ramener à une conduite moins basse, et surtout moins fausse, sinon par la voie de la raison, du moins par celle du sentiment, je te dirais : patiente, c'est jouir que d'espérer. Mais, si, connu de tous les siens comme un homme insensible, injuste, faux, dépravé, incapable de retour, tu n'as jamais l'espoir de le ramener au rang des hommes ; que tu n'aies que de mauvaises manières à en attendre, ce que je crois immanquable, d'après ses inclinations basses ; que tous tes parents en soient convaincus, et que par ce qu'ils voient, ce que tu peux et ce que tu dois leur dire, ils applaudissent au parti que tu te proposes de prendre, je crois qu'il n'y a pas à hésiter (2). Mais je pense qu'il conviendrait avant tout que ton père sût tous tes motifs, qu'il vît clairement ton âme et la sienne dans un entretien long, détaillé, respectueux, mais ferme et décidé ; que tu y fisses passer en revue sa conduite de longue date, les effets, les conséquences qui en ont résulté pour lui et pour toi, sa situation, son carac-

(1) Lettre du 4 septembre et P. S. du 5.
(2) La résolution de sortir de chez son père.

tère, ses mauvais procédés, ses injustices. J'irais jusqu'à parler du mépris des siens et du public ; je lui dirais qu'il me force à un parti consulté et approuvé de ses propres parents, et je terminerais en lui faisant entendre que, leur devant porter les sentiments que la nature lui livrait et que sa conduite rejette, tu vas leur rendre compte même de cet entretien. Si tu sais garder cette présence d'esprit, cette supériorité, cette fermeté que donne la bonne conscience, à l'égard d'un père même chez qui elle n'a aucun bon compte à se rendre ; que tu lui fasses vivement sentir que tu connais ses plaintes, ses propos dans le public ; et que tu laisses à ce public-là même d'apprécier le mérite de ceux qui les approuvent, je crois que tu le feras rentrer en lui-même, qu'il rougira de son propre opprobre, qu'il sera du moins contenu vis-à-vis de tout le monde, et qu'il sentira que ses propos, ses plaintes, ses ironies sont aussi méprisables que sa personne. Le tout est de bien saisir le moment, de recueillir ses esprits, de ne s'en laisser imposer par quoi que ce soit, et qu'il n'en échappe rien. S'il ne te permettait pas d'en saisir l'occasion, je lui écrirais, à ta place ; je le ferais avec la même force, ne célant rien de sa conduite et de tes griefs ; j'y mettrais un ton de plainte, modéré et respectueux, tel qu'en la faisant voir personne ne pût t'en blâmer, mais si fort de choses qu'il aurait honte de la montrer. La résolution prise, il reste son exécution. Certainement tu ne pourrais avoir un asile plus décent que chez quelqu'un des parents mêmes de ton père ou d'autres enfin ; à ce défaut, il n'y a que le choix entre le couvent, ou une pension qui en approche beaucoup par l'âge des personnes, ou une conduite reconnue, une réputation faite, qui mît surtout ton père, ton ennemi le plus dangereux alors, celui sûrement qui chercherait le plus à décrier ta conduite et à noircir tes intentions, dans le cas de n'oser parler. L'idée de la campagne ne me semble pas praticable, parce que, outre que tu n'y trouverais ni gens dont les goûts eussent le moindre rapport aux tiens, les ressources de tous les autres genres te manqueraient. Il faut toujours voir ses parents, les tenir, désirer leur approbation, et être à portée de justifier

qu'on la mérite. Il faut se réserver la faculté d'aller à Vincennes, d'y aller souvent, d'ici quelque temps ; et enfin, toujours savoir ce que fait, ce que devient ton père, le voir même, malgré tout, à moins qu'il ne prît sa créature chez lui, je présume ; dans tout autre cas, être toujours prête, au besoin, à lui rendre les services que sa situation et son âge requièrent.

Reste les ressources. Tiens ta parole, mon amie, quelque parti que tu prennes, souviens-toi de ta promesse : et si la douce confiance a toujours des charmes pour toi, parle : c'est à toi de prononcer. Prononce pour le moment présent, celui où tu prendras un parti quelconque ; puis par année, jusqu'à l'époque que tu fixes, la mort de ta grand'mère ; c'est l'épreuve où je veux voir ta générosité, le degré d'estime, de confiance et d'amitié que tu as pour moi.

Il me survient de la besogne ; je vais me jeter dans le travail, si l'esprit peut s'y adonner et si la santé peut y suffire. Ecris-moi, mon amie ; je t'embrasse de tout mon cœur.

Surtout aie soin de ta santé.

## LXXXI

121. — *Roland à Marie Phlipon*, 11 *septembre* (ms. 6240, fol. 57-58). — Adresse : *A Mlle Desportes, etc.* — Timbre d'Amiens. — N° d'ordre : 34e.

**11 septembre.**

Je n'ai que le temps, mon amie, de te prévenir que je pars mardi matin (1) pour Dieppe. On m'écrit à cor et à cri ; toutes mes affaires vont de travers, et ce serait bien pis si je n'y allais pas. Je ne dis rien de ce voyage : je suis censé aller à Abbeville, où je passerai en effet en allant et en venant, et où je m'arrêterai parce que j'y ai affaire. Je ne compte pas être plus de huit jours à Dieppe, et douze au plus en tout. J'attends des lettres de toi jusqu'au moment de mon départ. Ta situation, tes projets, tous tes alentours

(1) 15 septembre.

m'occupent, m'inquiètent au delà de tout ce que je puis te dire. Je t'écrirai de mon voyage pour t'indiquer où je pourrai recevoir des lettres de toi, car le mauvais temps, d'autres affaires peut-être, peuvent déranger ma marche ; que sait-on ? Je serai toujours ici certainement vers le 25 ou le 26.

Adieu, il est midi ; je t'embrasse de tout mon cœur.

## LXXXII

122. — *Marie Phlipon à Roland*, 11 *septembre* (ms. 9533, fol. 67-71). — Numéro d'ordre : 47e.

J'ai publié dans *l'Amateur d'autographes* d'août 1908 cette belle lettre, écrite dans la nuit du 11 au 12 septembre, et terminée à 3 heures du matin.

11 septembre 79.

J'ai connu toutes les douleurs. Ne dois-je respirer désormais que pour les endurer plus longtemps ? Qu'on cesse de me vanter ces actes généreux, ces sacrifices héroïques dont les faibles s'étonnent en les admirant ; je sentis toujours en mon âme la faculté de les faire ; le moment est venu, je les ai faits, je sais ce qu'ils coûtent : il ne me reste qu'à les payer de ma vie, c'est l'unique souhait que je retrouve dans mon cœur. Vertu, honnêteté, devoir ! Est-ce là votre prix et votre récompense ?...

Depuis que l'intelligence me fit distinguer et choisir les objets du sentiment, le juste et le bon devinrent la règle et le but de mes actions : vouée au bien avec enthousisame, je fis du témoignage satisfaisant de ma conscience la base de ma félicité. Hélas ! je n'eus jamais qu'elle, sinon quand j'espérai d'être à toi. L'espoir n'est plus : la base demeure, mais la félicité fuit pour toujours. Les relations naturelles et sociales, précieuses à ma sensibilité, la développèrent à l'envi ; privée d'une mère adorée, à l'âge qui me rendait son amie, l'ardeur de l'imiter et de lui ressembler put seule adoucir mes regrets en nourrissant son souvenir. Les erreurs de mon père, l'affaiblissement de ma fortune, le spectacle des révolutions de notre monde, les réflexions, l'inquiétude et ma

propre expérience ajoutèrent continuellement au sérieux de mon âme, à la force de mes affections. On avait voulu plusieurs fois me faire contracter cet engagement respectable qui semble être notre destination ; j'avais souvent considéré, senti, combien les mots ravissants d'épouse et de mère promettaient de bonheur, imposaient de devoirs, exigeaient de vertus. Occupée à me rendre capable de goûter l'un en pratiquant les autres, je vis bientôt que trop peu de gens étaient pénétrés à cet égard des sentiments qui devaient les animer pour que je trouvasse aisément à m'associer suivant mon goût.

Les difficultés s'accumulèrent par le changement de ma situation. Je crus aimer une fois (1) : ce fut une flamme douce et légère, toujours dépourvue d'aliment autre que mon opinion, et que la raison éteignit sans beaucoup d'efforts. Docile au joug de la nécessité, je baissais la tête en silence et je trouvais dans mes obligations, mes goûts, mon courage, joints aux charmes de l'amitié, l'oubli des biens que j'aurais pu prétendre. Je te connaissais déjà : distingué dans mon âme par une estime supérieure, je m'applaudissais moi-même de savoir t'apprécier. Ce tendre intérêt que les êtres analogues s'inspirent réciproquement prépara les voies à l'aimable confiance, et l'intimité s'établit. Peut-être un sentiment plus vif encore me gagnait à mon insu : je l'ignorais du moins et cette illusion me laissait en paix. Ton active tendresse, en le troublant, me dévoila mon cœur : je frémis, je pleurai, je me défendis ; tu l'emportais : j'aimai. Délicieux état, malgré ses tourments, qu'es-tu devenu ? Devais-tu n'être suivi que de chagrins et de malheurs ? Mon attachement, ma franchise, en me peignant à tes yeux tout entière, te montrèrent la compagne qui pouvait embellir tes jours en s'unissant à toi. Tu m'annonças tes vues ; ravie et désolée à la fois par le double sentiment des rapports personnels et des disconvenances de préjugés, j'arrêtai ton imagination sur ces dernières et je modérai ton ardeur. Ce n'était pas au reste qu'elles me parussent insurmontables ;

(1) La Blancherie.

mais la vérité, la droiture, l'amour me faisaient une loi de te les représenter avec force et de résister généreusement : je sais quels égards le sage en société doit avoir pour les préjugés ; je sens aussi comment les âmes nobles peuvent quelquefois les braver. Le lieu que j'occupe n'est pas indigne de moi, puisque je peux y exercer des vertus. Je ne me crois pas non plus indigne d'une autre place où je pourrais les exercer différemment. Si la main d'un époux, assez estimé pour lui souffrir des avantages, m'élevait à un rang fort au-dessus du mien, j'y monterais avec reconnaissance et sans étonnement. Frappée des disgrâces possibles à craindre de mon côté, je te représentai mon père et l'avenir sous les couleurs les moins favorables : je t'aimais trop pour ne pas redouter par-dessus tout de t'apporter des désagréments en partage, tandis que j'aurais voulu, je voudrais encore rassembler en moi tous les tiens et te voir des jours tranquilles. Tu persistais, je m'obstinai : tu te dis malheureux et je cédai (1). Les obstacles que j'apercevais me paraissaient perdre de leur réalité dès qu'il était certain que tu avais assez d'élévation et de tendresse pour les surmonter. Ma famille, commune et obscure dans sa plus grande partie, n'est d'ailleurs flétrie d'aucune tache qui s'étende sur moi ; ma fortune, réduite à zéro dans le moment présent par l'obligation d'aider mon père, très bornée dans tous les cas, mais enfin pouvant devenir quelque chose, n'était plus une difficulté pour l'homme délicat qui voulait et pouvait s'en passer. Restait l'inquiétude que me donnait mon père de faire une alliance indécente et blâmable. Les bornes de ses facultés devenaient une assurance contre cela même : ce qu'on avait pu connaître, pressentir et distinguer de ses dispositions se joignait pour la fortifier. S'il y avait encore quelque nuage, ta générosité, ton amour t'en rendaient vainqueur, te faisaient voir dans ton épouse des dédommagements à quelques peines et des qualités qu'on pouvait payer par elles sans se trouver mal partagé. Ce bonheur ne se présente pas sous le même aspect dans tous les âges ; entraîné, ballotté par la succession des événements, distrait

(1) Le 6 mai.

par des occupations suivies, attaché par des goûts très vifs, parvenu, au milieu des révolutions de toute espèce qui ont achevé de perfectionner la trempe excellente de ton âme, à ce temps où l'on veut se fixer ou se déterminer à ne le jamais faire, tu sentis la nature rappeler puissamment dans ton cœur tous les droits qu'elle avait sur lui. Elle te présenta ce lien si doux, si cher à l'homme, au citoyen, qui ne sont pleinement l'un et l'autre que par ce lien même dont les nœuds sacrés réunissent et confondent les vertus et les plaisirs. Elle t'offrait en même temps l'objet simple et sensible, dont le choix doit appartenir au sentiment éclairé d'un cœur honnête bien plutôt qu'à l'opinion trompeuse sous laquelle rampe et gémit le vulgaire esclave et bien fait pour l'être. Sa voix touchante te pénétra : tu te rappelais la lettre de Messine (1), ces années laborieuses et fugitives que tu pouvais couronner par des jours sereins et paisibles, tout jusqu'aux invitations anciennes d'une famille chérie (2) qui t'applaudirait enfin quand elle nous eût vus ensemble, te portait à me donner ta foi : tu sollicitas la mienne, et tes transports, quand je te l'eus promise, achevèrent de me faire connaître combien j'étais aimée. De cet instant, livrée sans réserve à l'idée de t'appartenir, je ne fus plus occupée que de le mériter toujours davantage par un redoublement d'activité dans la pratique du bien et de tout ce qui pouvait m'assurer une estime égale à celle que je te portais. Il est un prix à la vertu, me disais-je ; éprouvée par le malheur, je vais me voir enfin dans cette situation consolante où chacune de mes actions contribuera immédiatement à la satisfaction d'un être intéressant ; nous vivrons unis et contents, par cela même qui nous rendra meilleurs et plus utiles. Tu t'empressais de soulager mon cœur oppressé de chagrin dans quelque circonstance en lui présentant l'image de notre félicité prochaine : « Un ami qui t'offre son cœur et sa main, m'écrivais-tu, ne peut-il adoucir tes peines ? »

(1) Roland, dans son voyage en Italie, avait séjourné à Messine du 8 décembre 1775 au 7 janvier 1776. Il avait, de là, écrit à sa jeune amie. Mais nous n'avons pas la lettre.

(2) La mère et le frère aîné de Roland, qui résidaient à Villefranche-en-Beaujolais. — Nous avons vu d'ailleurs plus haut (p. 29) qu'un autre de ses frères, en 1777, cherchait à le marier.

Que m'offrira-t-on présentement contre des maux cent fois plus affreux ? Il semblait qu'à ton gré je ne fusse pas assez ferme dans l'espérance dont je me nourrissais, mais que l'expérience des malheurs accompagnait de je ne sais quels pressentiments. « Je sais, répondais-tu à mes réflexions, que le bonheur ne rit pas, mais il est serein : et c'est avec cette absolue délivrance de nuages que je voudrais te voir et me trouver avec toi ». Je crus ma destination fixée sans retour, je n'eus de sentiments, de pensées que pour la remplir dignement ; ta personne, confondue pour moi avec tout ce qu'il y a d'honnête et de vrai, ne me présenta plus, sous l'effigie sacrée de la vertu, que le but et le modèle de toutes mes actions. Trois mois et plus (1) s'écoulèrent dans cette ivresse, troublée mais non détruite par des contradictions étrangères : nous approchons du terme ; mon père impatient nous inquiète ; on s'écrit avec roideur, et de sa part avec ce ton choquant d'un esprit rude et borné ; je te vois craindre, hésiter, presque te repentir ; mon devoir se trace en caractères sombres, effrayants, je le suis intrépidement, je te dégage et m'immole moi-même ; aimée, t'aimant, digne de toi, faits pour être unis, malheureux également, nous nous quittions et je meurs. Quoi donc est arrivé de nouveau pour renverser nos desseins ? Mon père est-il aujourd'hui différent de ce qu'il était et de ce que je te peignais il y a peu ? Comme tu charges le tableau ! Eh ! c'est assez que ses défauts, ses travers fassent mon tourment et s'opposent aux liens que tu me forças d'accepter ; soulève tes noirs crayons et n'accable pas sa fille. Sa conduite n'est pas réglée, il a l'âme étroite, dure, et l'esprit revêche ; cinq ou six des siens qui savent sa manière de s'arranger ne l'aiment point et ne l'estiment guère ; bon nombre de personnes n'ignorent pas qu'il eut et qu'il peut avoir encore une maîtresse ; le public soupçonne qu'il n'est pas aussi riche qu'il lui avait plu de l'imaginer : mais enfin ce n'est point un homme noté, déshonoré, méprisé, il n'a rien fait pour l'être et généralement on le regarde comme un honnête artiste faisant encore son état pour augmenter

(1) Du 6 mai au 9 août, jour où Phlipon écrivit sa première lettre irritante.

ses moyens ou fournir à ses amusements. Mille font ce qu'il fait ; mille encore le font avec aussi peu de délicatesse et même de droiture ; on sourit et l'on pardonne à ceux d'entre eux qui savent le couvrir d'un vernis de politesse ou de l'apparence d'un état plus relevé et d'un débris de fortune plus considérable. Quelles actions honteuses peut-on donc appréhender de lui ? J'avoue que, s'il était dans le commerce, le défaut d'ordre pourrait entraîner un renversement éclatant, mais il n'a point d'avances à faire, de dettes à contracter ; le bénéfice de son état, soutenu d'un peu d'aide pour subvenir aux mortes-saisons, suffit à son existence actuelle et passable. Tel corrompu qu'il puisse être, la réputation est quelque chose à ses yeux ; ses procédés ridicules à mon égard, au tien, ne sont que des effets mal combinés du désir de paraître occupé de ses devoirs et d'être compté pour beaucoup ; il est plus inconséquent que vicieux. Tu serais peut-être étonné de l'entendre raisonner, d'un ton sérieux, appuyé sur la méfiance et le mépris que lui marquait la conduite de notre affaire dérobée à sa connaissance autant qu'il fut possible, annoncée de ta part avec une hauteur qui lui interdisait l'examen, comme si je lui fusse étrangère ou qu'il eût perdu devant toi tous les droits de père à mon égard, enfin le refus d'une communication demandée par intérêt d'affection pour s'éclairer davantage et se satisfaire d'autant ; il n'est pas aussi aisé que tu le penses de lui ôter en tout l'apparence de la raison, qu'il conserve souvent avec beaucoup d'adresse. Croirais-tu que cette tête singulière est persuadée de la continuité de mes arrangements ? Je le vois à ses propos, à ses dispositions : il s'imagine que sa lettre ne sera qu'un moyen d'acquérir un peu plus de considération en faisant voir combien il est susceptible ; et, revenu de sa fougue, il s'apprête à donner son aveu au premier témoignage qu'on lui donnera de souhaiter l'obtenir.

Sans doute, mon ami, tu feras une réponse quelconque par laquelle il puisse apprendre le changement de nos résolutions ; une chose annoncée dans les formes ne peut se briser incognito, je ne dois pas paraître un jouet dédaigné qu'on oublie. C'en est donc fait ! je l'ai déclaré la première,

promesse, engagement, espoir, attrait, charme, douceur, adieu, et toi... toi, tu connais l'amour ? Ah ! ce n'est pas celui que je sens ! Passion sublime et dévorante, en exaltant l'âme énergique qui l'a conçue, elle la conduit au point de se vaincre elle-même, mais la violence de la douleur proportionnée à l'étendue du sacrifice la dévoue sans retour aux plus affreux tourments. Va, tu ne me connaissais pas encore quand tu osas l'éveiller ou la produire chez moi ; elle dut faire, elle a fait le destin de ma vie. J'aime pour la première et l'unique fois, avec le transport d'un cœur brûlant et vertueux, le délire d'un sentiment avoué, applaudi, que la raison même autorisa ; ce sera le dernier degré de sa puissance que de m'empêcher d'attenter à des jours que je déteste et vais traîner avec dégoût. Quelles raisons tu me donnes pour les conserver ! Sera-t-il donc plus doux pour mes amis de les voir consumer languissamment par la tristesse que de les savoir terminés tout à coup ? O mon ami ! je te déchire, je m'égare, je t'offense : pardonne, je ne me connais plus. Apprends toutes mes folles douleurs : je suis blessée de voir que tu t'occupes autant de moi, je te trouve plus affligé par compassion que tourmenté par tes propres regrets. « Il n'aima jamais comme moi », me dis-je avec amertume, et cette réflexion poignante me fait plus de mal que tout le reste. Comment ne point m'attrister ? A qui veux-tu que j'aie recours ? Sur quel sein puis-je me jeter ? Je perds tout ce qui m'était devenu le plus doux, je le perds par des causes accablantes, et je ne suis pourtant pas coupable, à moins que ce ne soit d'une franchise scrupuleuse qui me faisait t'instruire de tout ce que je pouvais voir ou même soupçonner. Si j'eusse voulu m'abaisser jusqu'à l'adresse, tu serais à moi sans retour, je le voyais : j'aurais rougi de songer à l'employer. Ciel, il aura été donné au comble de l'art et de la fausseté de t'abuser pendant des années (1), de te faire un bonheur factice qui porterait la mort dans ton cœur quand tu le reconnaîtrais un jour : et l'amour ingénu, la tendre amitié, la fidélité, la droiture n'obtiendront pas du sort cruel de te combler de leurs dou-

(1) Faut-il voir là une allusion amère à « Cléobuline », cette Marie-Magdeleine Malortie que Roland avait aimé et pleurée ?

ceurs ! Oui, je suis affligée, désolée, hors de moi ; j'ai recueilli toutes mes puissances pour porter moi-même mon arrêt ; mon sacrifice est fait ; ce violent effort m'épuise ; je ne me nourris plus que de larmes. Que me dis-tu de ma santé ? sa force m'irrite et prolonge mes souffrances : j'ai eu des crises, des vomissements, des révolutions extraordinaires qui, me déchargeant d'un excès d'humeur, me sauvent une maladie que je n'attends plus que de la grâce du temps. Je ne sais quel génie malfaisant me doua d'une vigueur d'âme et de corps qui ne sert qu'à doubler le sentiment de mes maux.

Ma dernière t'aura fait connaître la résolution à laquelle je m'arrête : je reste près de mon père pour y subir tout ce qui m'est réservé. Je sens que, dans l'exercice des pénibles vertus qui font mon partage, l'assurance de faire pour le mieux est mon seul consolateur. Une séparation, un éclat, venant de ma propre volonté, aurait des inconvénients inévitables ; mes plus fortes raisons seraient celles que je devrais taire et par conséquent deviendraient nulles pour le public : toutes, sans exception, irriteraient mon père, m'en feraient un ennemi déclaré, chose à laquelle je ne gagnerais rien qui soit à désirer ; enfin, pour savoir ce qu'il fait, éviter le pis et lui rendre les services dont il a besoin, il est préférable de ne pas s'éloigner quand on ne peut le faire pour un plus sage parti. Alors, je ne serai plus également dans le cas de faire l'épreuve où tu voudrais voir mon estime, ma confiance et mon amitié, choses, en vérité, dont il serait bien étonnant que tu eusses besoin de t'assurer après le plus grand témoignage, sans comparaison, que j'ai pu t'en donner en acceptant tes projets passés et me consacrant toute à toi. Je te défie d'en douter et de les trouver jamais en défaut. Mais toi, à qui j'ouvrais toujours mon âme sans réserve, tu ne me dis rien de la tienne, de tes vues nouvelles, de tes arrangements, de tes souhaits ! Douce confiance, tendre attachement, sentiments délicieux et vrais, sources chéries de mes douleurs, vous pouvez tourmenter, consumer, déchirer cette âme que vous eussiez dû vivifier et soutenir, mais non plus vous séparer d'elle dont vous avez pénétré la substance ! Console ton amie, soutiens-moi par ta raison, je te suis toujours

attachée et fidèle. J'ai perdu le repos de ma vie, la douce paix du cœur, mais, pour recouvrer ce bien précieux, je ne donnerais pas le malheur de t'aimer. Dis-moi, que comptes-tu faire ? Comment nous verrons-nous ? Dieu, quel renversement ! Platon (1), sait-il ? Suis-je bien la même qui t'écrivais il y a six semaines (2) ? Il est trois heures du matin, le lendemain de la date : je pleure, j'écris, je te cherche, je m'échappe, je ne trouve que confusion, maux et douleur.

## LXXXIII

123. — *Roland à Marie Phlipon*, 13 *septembre du soir* (ms. 6240, fol. 59-60). — Adresse : *A M^lle Desportes, etc...* — Timbre d'Amiens. — N° d'ordre : 35^e.

Avec un P. S. (f° 51) qui se rapporte très évidemment à cette lettre, bien qu'il soit mal placé au ms., ce qui a trompé le précédent éditeur et l'a amené à le rattacher à la lettre du 28 août.

Cette réponse à la longue lettre du 11, ayant été écrite le 13 au soir, n'a dû être mise à la poste que le 14, et par conséquent n'arriver que le 15 à Paris.

Roland s'entête dans son refus de rouvrir les pourparlers avec Phlipon.

13 septembre, au soir.

Dans ton accablement tu triomphes bien. Comme tu me peins, juste ciel ! veux-tu donc que je me fasse horreur à moi-même ? Je me cherche et je te compare. Dix de tes précédentes approuvent ma conduite et me défendent d'en avoir une autre. Tu as senti ma position, tu m'en as écrit dans les termes les plus touchants ; tu as vu mes regrets, mes remords, tu les as adoucis. Aujourd'hui, tu me fais des reproches affreux ; ne serais-je donc plus qu'un monstre ? Me verrais-tu bien tel que tu me le dis ? est-il bien vrai que je suis à tes yeux un homme abominable ? Ton père en un instant reprend toutes les qualités d'un homme bien né, et il est odieux à moi de fonder des craintes sur ses goûts, son caractère et sa conduite ! Ce serait pour paraître occupé

(1) Cousin-Despréaux.
(2) Voir les lettres de fin juillet, — avant le 9 août.

de ses devoirs qu'il s'irrite de ce que tu l'arrêtes dans la dissipation de ton propre bien, par les motifs de le secourir ; qu'il te refuse son consentement, qu'il me le mande et qu'il s'obstine à vouloir te chasser de chez lui ? Non, assurément, tu n'es faite pour être le jouet de personne, lors même que j'ai été le sien. Mais sa lettre n'est-elle pas un refus ? et un galant homme peut-il se méprendre à un procédé de cette nature ? Faut-il que je m'humilie, moi et les miens, en demandant grâce à un homme de ses sottises ? Toi-même tu te serais indignée de ce procédé de ma part, tu me l'as dit, tu me l'as interdit. Je n'ai pu m'en taire. A qui n'a-t-il pas paru étrange ? que de réflexions n'a-t-il pas occasionnées ? Je puis te le dire avec vérité : je dois à la tendresse de mes parents, je le vois, je dois à la connaissance qu'ils ont de ma sensibilité, à la crainte de me navrer, de n'avoir pas été l'objet de leur plaisanteries sur une réponse aussi étrange à un procédé comme le mien.

O mon amie ! combien tu es différente de toi-même ! Si mes parents ont pu me passer un silence que tu as blâmé, que penserais-tu un jour si je devenais méprisable à leurs yeux ? Et si ton père était tel que tu le dis, serait-il donc le seul qui pût regarder son procédé comme une gentillesse, et qui ne vit pas dans sa lettre une rupture réfléchie et grossièrement motivée ? Que puis-je lui écrire, après l'effet naturel de la lettre, voulu et forcé par lui ? C'est une fausseté de te témoigner de croire que j'y répondrai. S'il l'avait voulu, il ne m'aurait pas cru une âme si basse. Il veut te persuader ce qu'il ne croit pas, sur ce qu'il ignore que tu sais ce qu'il m'a écrit, et qu'il adoucit sans doute par son récit pour te mieux tromper. Je ne pourrais que lui mander l'effet même de cette lettre, et je le ferai si tu le désires ; mais il n'y verra que ce qu'il sait bien, que ce qu'il a voulu. Certainement il n'attend point de lettre de ma part. Ne m'as-tu donc pas mandé que les découvertes que cette circonstance t'avait fait faire de son caractère t'en faisaient envisager des désagréments autres encore que ceux que tu avais pu imaginer ? Tu t'indignes de me voir occupé de toi, et tu me tiens à cette occasion le propos le plus dur,

le plus mortifiant, que je n'eusse jamais cru pouvoir être conçu en ton cœur : partout tu blesses le mien et tu me déchires. Est-ce donc moi qui ai cherché de nouvelles épreuves de tes sentiments ? Ai-je eu des doutes, et t'en ai-je jamais rien témoigné ? tu me le reproches amèrement cependant. Bon Dieu ! combien tu me noircis, comme tu affectes mon âme, comme tu m'attristes ! Tu me consultes, tu me donnes les raisons de tes déterminations, tu veux que je te mande ce que j'en pense, ma confiance t'est nécessaire, tu chéris mes avis : aujourd'hui tu te montres contraire à toutes tes résolutions, tu m'accables de reproches. Tu trouvais des douceurs, des consolations dans l'amitié, je t'étais toujours cher : à peine m'accordes-tu de la sensibilité aujourd'hui.

Tu me demandes ce que je fais, ce que je compte faire. Veux-tu le savoir ? Je suis incapable de rien, toutes mes affaires languissent, ma santé se délabre. Mes amis, témoins et quelquefois victimes de ma tristesse, s'en lassent ; je prends le travail en dégoût, je voudrais me fuir, je n'ose rien entreprendre, rien projeter. Si cet état dure, je deviens nul, passif, il ne me restera qu'à tout abandonner et à aller tristement végéter parmi les miens. Cependant on me demande, on me presse d'aller à Dieppe, où toute ma besogne est en désarroi : je m'y suis engagé, et je pars demain. On m'écrit d'un autre côté de Paris pour mes cahiers, sur lesquels il y a tant à travailler encore que, faute de courage, je jetterais volontiers le tout au feu.

C'est bien moi, mon amie, qui suis dans le cas de te demander comment nous nous verrons ; c'est de toi que j'en attends les moyens. Tu avais prévu la difficulté que je reparusse chez ton père ; je l'ai sentie aussi cruellement. Tu étais si incertaine sur le parti que tu prendrais ; tu as changé du jour au lendemain ; tu as de nouveaux motifs. Que feras-tu toi-même ? t'arrêteras-tu à cette dernière détermination ? Tu ne me parles aujourd'hui que le langage de l'abattement, de la douleur, je dirais presque de la haine. O Dieu ! à quelle impression tu t'es livrée ! j'en frémis. J'irai à Paris vraisemblablement vers la fin de novembre. Si je puis prendre le dessus, j'y aurai à travailler ; ce n'est

que sur le travail que je compte ; si je ne le puis, j'abandonne tout. C'est bien plutôt moi qui ai à te dire que tu détermineras mon sort et le tien. Tu semblais me promettre de l'adoucir ; tu en entrevoyais les moyens ; tu mettais du prix à l'amitié, elle devait adoucir les amertumes et être un lien durable. Elle ne serait donc plus rien ? tu ne parais plus y avoir aucune confiance : à peine oses-tu lui croire des douceurs.

Ecris-moi à Dieppe, je t'en conjure, chez M. Cousin-Despréaux, mon nom seul. Platon sait l'état des choses (1), sans en savoir aucune circonstance. Il a senti mes peines ; l'amitié a tâché de les adoucir. Je ne te dirai pas qu'il y ait réussi : je ne lui en ai pas moins d'obligation. Je vais comme un insensé. Que ferai-je ? je l'ignore. Ecris-moi, calme ton âme ; calme la mienne, que tu accables. Rends-moi mes sens, ou achève de les détruire.

(2) Je relis encore ta lettre, après dix lectures toutes plus navrantes les unes que les autres, et je rouvre la mienne pour m'expliquer sur un article que tu sembles te reprocher et qui amène des justifications toutes tendantes à me rendre plus odieux. C'est sans doute par toi que j'ai connu ton père, et je n'aurais jamais cru m'exposer au reproche d'accabler sa fille en lui retraçant ce que je tenais de toi ; mais ses écarts, que tu justifies parce que je les sens, ses écarts, dont tu regrettes de m'avoir instruit, comme si j'eusse dû les ignorer, ils sont connus et blâmés de plus de monde que tu ne crois, et l'on m'en a parlé avec plus de force que je ne te les ai exprimés, sans savoir mes vues, et sur la seule connaissance qu'on a su que j'avais de ta personne. Je ne conçois pas comment ton père argue un mépris marqué de ma part et sur quel fondement il trouve de la hauteur dans ma lettre. Quand je dis que je ne le conçois pas, je le conçois très bien ; mais toi, tu adoptes cette idée, toi, consultée avant, et qui n'as voulu rien dire ; toi, qui dois voir et convenir que je ne pouvais ni ne devais écrire autrement, tu pars de là,

(1) Il n'y a dans la collection Ed. Le Corbeiller, en dehors de la brève allusion de la lettre du 4 septembre (n° 113 ci-dessus), aucune lettre de Roland rendant compte à son ami de sa situation. Il manque donc quelques pièces à cette collection intéressante.

(2) Ici commence le P. S. du fol. 51.

et pour autoriser en quelque façon sa conduite, pour la trouver du moins sans réplique, et pour trouver en même temps un motif de me trouver des torts ; et c'est pour les aggraver davantage. Non, je ne devais pas écrire différemment : c'était assez manquer à mes parents que de leur taire mes démarches dans la crainte qu'ils ne les approuvassent pas, sans mettre leur fortune à la merci d'un dissipateur ; et dussé-je mourir pour le triomphe de cette action, je le scellerais de mon sang. Mais il est des moments dans la vie où l'âme la plus saine se complait à tout empoisonner ; et je frémis de l'idée de te voir me déchirer à plaisir aujourd'hui dans des choses que tu approuvais hier. Si tu avais voulu t'abaisser jusqu'à l'adresse, je serais à toi sans retour, me dis-tu (1). Je t'avoue que je n'entends point cela ; cependant je ne saurais le lire une seule fois sans un frisson d'horreur. Quel affreux triomphe pour toi, si je te comprends ! quelle abominable situation je me représente ! j'aimerais mieux être mort mille fois que d'être jamais dans le cas d'agiter mon âme de soupçons aussi noirs, aussi dévorants. Non, tu n'aurais pas joui d'une fausseté : je serais mort de douleur, et toi de confusion. En quel moment, et quel usage, juste ciel ! fais-tu d'une confidence (2) ? Pourquoi rappeler des horreurs pour faire des comparaisons ? As-tu besoin d'ombres aussi effroyables ? et trouverais-tu quelque douceur à m'abreuver de toutes les amertumes à la fois ? Tout, jusqu'à la plus véhémente confiance, devait-il se changer ainsi en poison ? Oui, je me perds dans les comparaisons de toi-même. Sous quel aspect considérer les choses désormais ? Qu'est-ce donc dans la nature qui ne sera pas effroyable ? Va ! si tu eus des vues de me mettre hors de moi, elles sont remplies. Faudrait-il abhorrer tout, jusqu'à moi-même !

(1) Cette réplique à une phrase de la lettre du 11 septembre suffit à prouver que ce P. S. se rattache bien à cette réponse du 13.

(2) On voit que Roland est blessé de la cruelle allusion à « Cléobuline ».

## LXXXIV

124. — *Marie Phlipon à Roland*, 15 *septembre au soir*. (ms. 9533, fol. 72-75).

J'ai publié cette lettre dans l'*Amateur d'autographes* de septembre 1908.

Il y a en marge, « 48e » (nº d'ordre), puis « 17 septembre au soir .» La lettre est adressée « à M. Roland, etc..., chez M. Cousin Despréaux, à Dieppe. »

Réponse à la lettre du 13 septembre. Elle insiste doucement pour que Roland fasse une réponse quelconque à la lettre de Phlipon du 3 septembre, de telle sorte que celui-ci puisse la retirer.

La lettre est écrite dans la nuit du 15 au 16, et dès lors ne dut arriver que le 17 à Amiens.

15 septembre, au soir.

J'étais éperdue : Je le suis encore. Tu es bien aveuglé toi-même, puisque tu trouves à peine de la sensibilité dans les expressions de l'amour au désespoir. Tout ce qu'une grande passion malheureuse et les peines les plus atroces peuvent produire de cruel est réuni dans mon cœur. Je te déchire en t'adorant, je me haïs, j'abhorre l'existence, je sais aussi peu ce que je dis que ce que je fais ; je t'écrirais vingt fois le jour que vingt fois tu me verrais différente de moi-même.

Je triomphe ? Grand Dieu ! Est-ce du trouble qui me confond, m'accable et m'égare ? Le moment où je t'écrivis fut le commencement d'un accès qui ne s'est parfois ralenti que pour me faire tomber dans une tranquillité morne et douloureuse, cent fois pire que mes transports ; je cherche ma raison, ma force et mon courage : j'ai tout perdu avec toi, je ne verse plus de larmes, je ne peux ni comparer ni choisir : j'ignore ce que je deviendrai. Je n'avais donc pas assez de souffrances ! Les plaintes qu'elles m'ont arrachées m'en ont préparé de nouvelles par celles qu'elles t'ont causées. O mon ami ! sois plus sage que moi : je ne saurais plus rien vouloir que par ton appui, tes conseils et ton amitié ; j'attends mon secours et ma vie de ta résolution et de

ta tendresse. Outrée de douleur, noyée dans l'amertume, je puis en insensée t'affliger, t'injurier sans le vouloir ; mais je ne puis un instant cesser de t'estimer et de te chérir au-dessus de tout ce que je connais et au delà de ce que tu peux croire. Moi, je te noircis, et je te peins avec des traits odieux ? Eh bien ! il ne me restait plus que d'avoir à me reprocher de t'offenser, de te blesser si durement par les excès de mon délire ; venge-toi, désole une infortunée que ton chagrin ronge, dévore et punit déjà !

Ah, Dieu ! Combien le malheur nous poursuit ! quel poison il a versé dans mon âme ! Pourrions-nous donc cesser de nous entendre et perdre le seul dédommagement qui nous reste à tant de maux ? Non, mon cher et tendre ami, mon soutien, mon consolateur, je te suis dévouée pour jamais par la plus haute estime et l'attachement le plus vif ; je n'ai aucun reproche à te faire, nul blâme à te donner ; je ne me plains que de mon père et du sort. Eh ! c'est trop à la fois ! J'avoue que, dans la violence de mes regrets, je cherchais à me faire illusion sur la réalité des obstacles qui s'opposaient à nos projets ; que dis-je ? je cherchais ? La véhémence redoublée de mes souhaits trahis m'abusait par moment sans la participation de ma volonté. Elle me tourmente et m'abuse encore lorsque le dernier degré de la fermentation met un désordre complet dans mes sens et dans mon esprit. Je t'interdis moi-même la poursuite de nos desseins ; je le répète, la conduite et le caractère de mon père, exprimés dans des procédés relatifs à notre affaire, autorisent la crainte de disgrâces auxquelles je ne dois pas souffrir que tu t'exposes ; je n'ai fait que mon devoir en te disant d'arrêter, je le ferais encore s'il était à recommencer ; mes actions ont dû te faire connaître mon cœur, juge-le toujours par elles et non sur les expressions contradictoires d'une imagination troublée.

Vis, respire, prends courage pour me servir de modèle et de guide dans la pratique du bien et la route du vrai ; je n'ai de confiance et d'espoir que dans ton âme et dans tes vertus ; c'est d'elle seule que peut naître l'adoucissement à nos douleurs par la constance à les supporter et le charme de les pleurer ensemble au sein de l'Amitié.

Je sens réveiller en moi par ce nom cher et respecté des idées plus consolantes que je n'eusse osé me les présenter. Il ne sera pas vrai que l'on puisse gémir et tomber accablé sous le poids du malheur en conservant une âme saine et un véritable ami. Réunissons nos forces comme nous confondons nos chagrins et nos affections ; je sais trop que tu m'aimes : tu ne peux douter de ton empire sur toutes mes puissances ; vivons pour nous aider l'un l'autre à connaître et à goûter l'esprit de félicité qui nous reste en partage ; pardonne mes écarts à l'impétuosité d'une douleur qui ne me porterait pas si loin si tu m'eusses été moins cher : tu t'es emparé de tout mon être, je le sentais identifié au tien ; je croyais, j'attendais... On nous sépare. Je fus, je suis encore furieuse et désespérée. Aide-moi à me plier sous la nécessité, que ta propre résignation me la rende moins cruelle ; soyons amis jusqu'au tombeau : qui peut empêcher nos cœurs et nos volontés d'être unis à jamais ?... Je crois enfin apercevoir l'ombre éloignée d'un état paisible : voyons les moyens de nous le procurer. Toutes les contradictions possibles paraissent rassemblées à plaisir sur ma tête : ce n'était pas assez que j'eusse à dévorer la honte et les suites des erreurs de mon père ; que je trouvasse en elles une opposition absolue à mon bonheur et la source amère des chagrins qui te pénètrent, que je devinsse comme je vais être l'objet de ses risées ou de sa haine : il fallait encore que je fusse en butte à ceux de ma famille qui devraient être mon recours.

Mes grands-parents m'ont trouvé un parti qu'ils voudraient me faire accepter (1) : un de ces valets de cour si bassement orgueilleux de leur servitude, attaché à M^me^ Adélaïde ; homme fait, me disent-ils, pour ne pas s'inquiéter de l'humeur de votre père s'il s'avise encore d'en prendre et pour le laisser de côté comme il lui convient d'être ; décidez-vous : il n'est pas de plus haute sottise que de rester davantage à la place que vous occupez, etc... Cette proposition m'a été faite au moment où la lettre de mon père a brouillé nos arrangements : tu sais combien elle est propre à multiplier mes tourments, à grossir la tempête dont je suis battue, à me déchirer de toutes les

(1) C'est la proposition qu'elle annonçait dans sa lettre du 9 septembre (voir p. 275). — Madame Adélaïde. une des tantes de Louis XVI.

manières ; il faut que j'use d'adresse et de précaution pour me débarrasser de cette nouvelle entrevue sans indisposer beaucoup mon grand-oncle : j'espère y réussir : reste à savoir ce que je ferai d'ailleurs. Quand à mon père il est plus sincèrement persuadé que tu ne peux le croire de notre persévérance dans nos desseins ; nous l'avons amené chez M^lle^ Desportes à nous lire la copie de l'épître qu'il t'a faite : il n'a pas été possible de lui faire comprendre qu'elle était malhonnête et qu'elle m'engageait moi-même à reculer : il soutient que cette démarche de ma part prouverait que la tienne à son égard ne fut qu'une complaisance dont je n'ose profiter, que c'est à ta réponse d'éclaircir cela, que tu ne pourras t'empêcher d'applaudir à la demande qu'il me fit ; que si tu m'aimes véritablement, tu sentiras que ces difficultés de père ne sont pas insurmontables, comme il me le témoigne, ajoute-t-il, par son retour et sa disposition actuelle.

D'après cela, mon ami, je désirerais extrêmement que tu lui apprisses toi-même l'effet de cette lettre qu'il n'attend réellement pas et sur laquelle mes observations lui semblent très légères. J'ai pourtant remarqué, recueilli, relevé un propos dur, tenu d'un air d'insouciance et qui ne m'a pas peu contristée, en réponse à ce que je disais de la rupture que cette épître devait naturellement produire : « Eh bien ! je n'en serai que la cause seconde ; c'est à votre refus déplacé que vous pourrez attribuer la première. »

Du reste, je le vois disposer certaines choses comme s'attendant à être seul cet hiver, et j'ai su qu'il avait dit dernièrement, sans rien spécifier, à quelqu'un qui s'informait de moi avec intérêt, que bientôt il serait satisfait par mon établissement. J'ai donc besoin que tes propres expressions lui fassent connaître ce qu'il doit penser et attendre ; si je lui disais que j'ai reçu de tes nouvelles, il demanderait encore à les voir et ferait une scène où il aurait beau jeu à me couvrir de reproches et de ridicule. Raisonnons actuellement sur le parti que je dois prendre ; il est désolant dans tous les cas ; je n'ai que le choix des malheurs. En restant avec mon père j'évite de favoriser plus de dérèglement, je garde toutes les convenances, mais je me dévoue au genre de vie le plus dé-

goûtant, le plus triste en lui-même par les circonstances et pour l'avenir ; je perds la facilité de te voir : car, s'il est vrai, comme je le pense, que l'inconséquence de mon père lui fit te laisser l'entrée de sa maison, il ne l'est pas moins que tu ne saurais user d'une telle liberté ; d'ailleurs, mon séjour avec lui n'irait pas plus loin que la vie de sa mère (1), par la raison que tu sais. D'un autre côté, si je l'abandonne, je m'en fais un ennemi mortel, acharné à me déchirer et me noircir, présentant ma retraite comme l'effet d'un dépit amoureux, débitant à ce sujet toutes les grossières folies qu'il lui plaira d'annoncer ; irrité bien plutôt que ramené par toutes les représentations que j'aurai à lui faire, capable d'une sottise pour se venger, il pourra ou se marier malhonnêtement, ou prendre chez lui une compagnie moins honnête encore. A quoi donc se résoudre ? Végéter, languir, mourir dans les jours de tristesse et de douleurs à ses côtés ; vivre ailleurs chargée de son courroux, inquiète de ses démarches, honteuse de sa conduite, blâmée peut-être de quelques gens, craignant d'avoir à me reprocher ses nouvelles fautes : telle est l'alternative où je me vois flottante. J'étais, je suis incertaine, je change chaque jour, je me nourris des angoisses de la perplexité et de celles qui doivent m'accompagner partout désormais. Les inconvénients opposés me balancent et m'entraînent tour à tour ; mais ne plus te voir est le comble des maux. Je me sens déterminer par degrés à choisir le couvent : je vais voir à m'assurer de l'approbation de ma famille. Tu seras pour moi tout ce que tu peux et veux être ; à toi seul je peindrai dans toute sa vérité ma situation et mes besoins, et je laisserai réunir tous les titres que le nom d'ami couronne ou suppose ; tu verras enfin mes sentiments à la dernière épreuve qu'ils puissent subir. Ecris-moi, conseille-moi de nouveau, oublie mes fureurs, soutiens mon courage, anime-moi de ton âme. Le jour me surprend à t'écrire ; j'ai fait cette lettre languissamment ; ma plume s'arrête à chaque mot, je tombe dans un état qui n'est ni faiblesse, ni crise, et que je ne puis définir.

(1) Marie-Geneviève Rotisset, veuve Phlipon, qui ne mourut que le 10 mars 1784.

Je me suis interrompue : j'ai passé sur un siège qui te servit plusieurs fois ; frappée du passé, tristement occupée du futur, je me suis efforcée d'éloigner les images qui m'avaient séduite comme on éloigne celles d'un songe trompeur ; j'ai juré dans tes mains une sainte et constante amitié, un attachement inviolable et pur, un dévouement noble et courageux à toutes les vicissitudes et les misères humaines. Apprends quel en fut le premier acte : j'ai retiré d'un lieu secret, près de mon lit, j'ai pris et jeté par ma fenêtre une petite fiole d'eau-forte que je m'étais procurée pour un autre usage (1). Je me donne à toi pour être à toujours ce qu'il est possible que je te sois. Conserve, soutiens et ménage ta force et ta santé ; j'attends que tu m'assures des soins que tu prends de l'une et de l'autre, pour trouver un peu de soulagement et de repos.

## LXXXV

125. — *Roland à Marie Phlipon*, 19 *septembre* (ms. 6240, fol. 61-62). — Adresse : *A Mlle Desportes, etc...* — Timbre illisible. — N° d'ordre : 36e.

Une note, en haut de la lettre, sans doute de la main de quelqu'un de la famille, dit : « De Dieppe, probablement. — Copie de la réponse de Roland au père Phlipon ».

Cette lettre répond à celle du 15. — Elle contient en effet la copie de la réponse que Roland, cédant enfin aux désirs de son amie, et probablement aussi aux conseils du bon Cousin-Despréaux, s'est décidé à faire à Phlipon le 17 ou 18 septembre.

Si la lettre de Phlipon du 3 septembre était sotte, il faut avouer que la réponse de Roland est singulièrement dure.

Le 19 septembre 79.

J'ai reçu ta lettre, mon amie, trop tard pour t'écrire le même jour ; je n'ai eu que le temps de le faire à ton père. Comme j'imagine bien qu'il ne te fera pas part du contenu exact de cette réplique, je t'en envoie copie. Je n'ajoute rien aux réflexions qu'elle doit lui fournir, ni à celles d'après lesquelles tu dois me juger. Mais, bon Dieu, en quel

(1) Cf. p. 274 et 276.

état tu mets ton âme pour juger sainement des choses ! Moi qui comptais tant sur elle pour apaiser la mienne, en adoucir l'aigreur, en calmer l'amertume ! A qui ai-je mieux dû croire te renvoyer qu'à cette raison que tu professes depuis si longtemps, exercée par tant de circonstances et toujours triomphante de tant d'obstacles ? J'ai souffert tout ce qu'on peut souffrir, quelquefois animé de dépit et de rage, souvent accablé du poids de la douleur : mais, pour être bien malheureux, je ne fus jamais injuste. Je n'accusai que le sort ; et enfin le temps m'aida toujours à me mettre au-dessus. Avec une trempe comme la tienne, je ne dois rien moins attendre de toi que de moi-même : j'en espère plus encore. L'amitié a des transports moins vifs, il est vrai, mais elle est ferme et constante, et tout n'est pas perdu, mon amie, à qui elle reste.

Dans les circonstances présentes, où je ne dois guère m'occuper et où je ne m'occupe point du tout de moi-même, je considère très attentivement ta position. Je crois que ton père, vicieux par penchant, le sera par habitude ; je vois que, déraisonnable par caractère, il sera dur par opiniâtreté. N'ayant point assez d'esprit ni d'âme pour racheter ses mauvaises qualités par de bonnes, il cherchera à en imposer par le ton ; ainsi il sera intraitable parce qu'il aura de l'inconduite. L'une détermine l'autre chez un homme d'esprit ; celle-ci est la conséquence de la première chez un homme borné. D'un autre côté, en le quittant, quelle existence honnête peux-tu attendre ? il s'en autorisera pour rapprocher sa vie crapuleuse, pour la concentrer davantage ; il n'en sera pas cru, mais il croira l'être. Pourras-tu y venir, pourras-tu le voir, pourras-tu en approcher même ? L'autorité, la dureté, la décence même ne te tiendront-elles pas écartée de lui à jamais ? il dédaignera par hauteur et sottise des secours que les besoins requièreront *(sic)*, et il est plus que vraisemblable qu'ils l'entraîneront dans quelque bassesse. Ce n'est ni toi, ni aucun des siens qui peut lui en imposer ; et quoi que tu aies pu me dire sur sa sensibilité à la réputation, sa conduite crapuleuse, hautaine et fausse, dément ton opinion.

Si quelqu'un donc, par la force de son esprit et l'auto-

rité de sa position, pouvait en imposer à un homme de cette trempe, ce que ni toi ni aucun des tiens n'est capable de faire, je penche à croire que, pour toi, pour lui et pour eux tous, il y aurait un motif de sécurité dont je n'entrevois rien par aucun autre moyen. Médite bien cette idée, mon amie ; ne mets point de dédain dans une affaire de cette importance ; n'y mets même pas de la froideur, s'il peut en résulter le bien que j'y envisage. L'amour donne de grands plaisirs sans doute, et des chagrins horribles aussi. La raison n'a aucun excès, et l'on ne finit par son secours qu'en regrettant de n'avoir pas commencé par elle.

Je suis encore ici pour trois à quatre jours : j'y suis très occupé ; je retourne par Abbeville, où j'ai à m'arrêter ; cependant je compte être à la résidence vers le commencement de la semaine prochaine. Je vais m'y enterrer dans le travail.

*Copie.*

*Votre réponse, Mr, m'a paru claire, précise et sans réplique. Elle n'a pas fait des impressions moins vives sur l'esprit de ceux à qui je l'ai communiquée : cependant, ils pensent que je dois vous écrire encore une fois. Quels que soient leurs motifs, j'y cède.*

*Vous débutez par me faire, à moi, des plaintes amères de Mlle votre fille ; et en me la peignant comme dénaturée, ce que vous ne pouvez penser d'elle, qui n'a eu que votre bonheur en vue, vous vous montrez de mésintelligence, mal vivre avec elle, et blâmer hautement et le jugement que j'en ai porté et nos projets communs.*

*Je trouvais en elle des qualités propres à faire d'autres compensations, et je fondais mes espérances sur ce que, flatté de mon choix, vous vous prêteriez à rendre ces compensations constantes à mon égard et triomphantes aux yeux de ma famille.*

*Loin de là. Après avoir décrié votre fille, qui n'avait de but sans doute que celui de parer à ce que vous ne devinssiez pas une trop triste victime de vos erreurs, vous vous déclarez hautement, à moi, vouloir l'abandonner, et vous lui refusez un consentement qui vous honorait, par rapport à elle du moins, dont les vues et la conduite vous sont un exemple respectable de sagesse.*

*Je gardais le silence auprès des miens, pensant bien que s'ils n'apercevaient pas dans ce moment les rapports et les convenances sur lesquels je fondais mon bonheur pour l'avenir, ce bonheur existant, ils y applaudiraient enfin. Il ne vous a même pas plu de ménager de la décence dans ma démarche. Votre lettre, méprisante pour votre propre fille et pour moi, devient insultante pour eux, et leur peint cette démarche comme insensée.*

*Je vous avoue que j'en rougis d'autant plus que vos motifs sont très bien expliqués pour moi, quoique je n'en veuille laisser entrevoir la vraie cause à personne.*

*Je pouvais croire vous voir accueillir un projet formé dans l'enthousiasme, et nourri par la vertu même. Le ton de votre lettre et les sentiments que vous y déclarez le rendraient coupable, puisqu'ils ont aliéné tous les esprits qu'une pure honnêteté aurait pu et dû se concilier.*

*Vous vous doutiez bien de cet effet, Mr, ou vous m'auriez cru une âme basse, et mes parents faits pour être joués, ce que ni l'un ni l'autre ne sauraient être : vous n'avez pas dû le croire. Jouissez de votre triomphe : je n'en croirai jamais M^lle^ votre fille moins respectable, fissiez-vous des déclamations plus fortes encore contre elle. Vainement chercherez-vous à la noircir dans le public, vos propos n'y seront jamais crus : on ne combat la vertu avec succès que par plus de vertu encore. Je pourrais même dire qu'ils ne servent qu'à faire ressortir davantage la sienne, à la rendre plus respectable même à tout le monde, et à moi en particulier, qui n'ignore point les grands motifs sur lesquels elle est fondée.*

*Je suis, etc.*

## LXXXVI

126. — *Marie Phlipon à Roland*, 19 *septembre* (ms. 6238, fol. 100-101). — N° d'ordre : 49e. — Adresse : *A M. Roland etc., chez M. Cousin-Despréaux, à Dieppe.*

Puis cette dernière indication est biffée et remplacée par « inspecteur des manufactures, à Amiens ».

Cette lettre, commencée le « dimanche, 19 septembre, à 5 heures du matin », puis terminée le « lundi matin », c'est-à-dire le 20 septembre, et qui par conséquent ne répond pas à la précédente, est comme une suite à celle du 15 et par conséquent répond à celle de Roland du 13.

Dimanche, 5 heures du matin, 19 septembre 1779.

Il fut un temps pour l'espérance, qu'il en soit un pour la raison ; oublie celui des douleurs. C'est à moi de le racheter par mes larmes, puisque j'ai pu l'employer à porter dans ton sein les traits du désespoir dont j'étais déchirée. O mon ami ! toi qui vis toujours mon âme sans voile et qui as dû sentir combien tu l'avais pénétrée, te serais-tu mépris une fois sur la cause de ces transports ? Non, même au milieu des plaintes que tu faisais de mes reproches, tu ne pouvais dissimuler la foi que tu avais encore dans la justice que je te rendais, et tu ne l'aurais pas rappelée si tu n'avais été convaincu de son existence. Mais, que dis-je ! ai-je bien eu la cruauté de vouloir t'adresser des reproches ? Eh, de quoi ? Va, si tu m'en avais paru digne, j'aurais dédaigné de t'en faire et je me serais tue pour jamais. Animée par les contradictions, je m'efforçais de soulever les barrières qu'elles nous opposaient, et, dans l'ardeur de les renverser je me persuadais que nous les avions imaginées plus fortes qu'elles n'étaient réellement. Que ces gens qui ne te connaissent pas, qui sont loin de sentir comme nous et qui, ne voyant que moi, raisonnent et se trompent sur nos affaires et ton attachement, qu'ils me regardent et m'écoutent avec cette pitié qu'on ressent pour la victime malheureuse d'une aveugle tendresse ! Ils peuvent augmenter mes tourments par les erreurs qu'ils me donnent à combattre, mais ils ne m'empêcheront pas de croire à la sincérité de tes sentiments et de trouver en elle l'adoucissement de mes chagrins. Les plus affreux revers me deviendront précieux si ma constance à les supporter peut m'être un nouveau moyen de m'assurer et me conserver ton estime, ta confiance et ton amitié ; voilà les seuls biens qui me touchent et l'unique gloire dont je me tiens honorée.

Je suis dans une inquiétude mortelle de ta cruelle situation à laquelle j'ai trop contribué ; j'attends de tes nouvelles avec une impatience qui ne peut s'exprimer. Accablée de nos communes souffrances, je lutte contre moi-même depuis ma dernière, pour me rétablir solidement dans une résolution

37 — 102

Dimanche 9 le matin 19 [illegible] 79. — Le fût un temps pour l'espérance, qu'il en soit un pour la raison ; oublie celui des douleurs : c'est à moi de les effacer par mes larmes puisque j'ai pu l'employer à porter dans ton cœur les traits du désespoir dont j'étais déchirée. Ô mon ami ! toi qui vis toujours mon âme faut voile et qui as dû sentir combien tu l'avais pénétrée, te ferois-tu méprisé une fois sur la cause de ses transports ? non, même au milieu des plaintes que tu faisois de mes reproches, tu ne pouvois dissimuler la foi que tu avois encore dans la justice que je te rendois et tu ne l'aurois pas rappellée si tu n'avois été convaincu de son existence : mais que dis-je ? ai-je bien eu la cruauté de vouloir t'adresser des reproches ? oh je gémis ! non, si tu m'en avois paru digne, j'aurois dédaigné de t'en faire [illegible] ... avec les contradic-

FAC-SIMILE DE L'ÉCRITURE DE MARIE PHLIPON

(Ms. 6238, fol. 100. — Lettre du 19 septembre 1779).

fixe et courageuse. Mon père, témoin d'une tristesse que je ne saurais cacher entièrement et paraissant commencer à ne savoir que penser, prend, parfois, un air d'attention dont je suis embarrassée. Je songe sérieusement à le quitter et je n'attends que ta lettre pour le lui témoigner. J'ai pressenti mes grands-parents sur cette séparation ; ils trouvent prudent de la faire avant qu'elle devienne indispensable et plus terrible par la mort de ma bonne-maman. J'avoue que cette démarche me coûtera prodigieusement ; je ne me la représente pas sans effroi. D'une autre part, je ne puis soutenir l'idée de végéter péniblement à ses côtés, dans l'attente d'une violente crise, en proie à mille disgrâces et privée de te voir. L'empire, je devrais dire la tyrannie de cette dernière considération sur ma volonté, me fait redouter quelquefois de t'avoir trop en vue dans ma détermination. Si je n'étais justifiée d'ailleurs par la raison dont mes parents sont frappés, je craindrais de suivre mon penchant plutôt que mon devoir ; je me déciderais à demeurer, précisément par la méfiance que m'inspirerait le désir véhément de m'en aller. Mais quoi ! si l'on doit tant à la nature, ne doit-on rien à l'amitié ? serais-je donc coupable pour accorder à celle-ci dans mes actions quelque chose de cette influence qu'elle exerce si puissamment sur toutes mes facultés ? Flamme divine, lien cher et sacré, pourriez-vous exister dans un cœur dont la justice et l'honnêteté ne régleraient pas tous les mouvements et toutes les affections ?

Est-il bien vrai que mon sort doive encore déterminer le tien ? oui, séparés l'un de l'autre par la nécessité, mais confondus pour jamais par le tendre attachement, nos destinées ont perdu leur indépendance réciproque du moment où nos deux âmes se sont approchées. Tu m'aimes, tu m'aimeras toujours ; je le sais, je le crois, je le sens, je suis à toi, je ne respire que pour semer de quelques fleurs le chemin où tu dois marcher. Soutiens mon courage et ma raison : que la douce confiance nous préserve du froid de l'absence et du désespoir, vivons pour trouver en elle le dédommagement aux biens qui nous sont ravis.

Je commence à me relever de l'extrême abattement où

j'étais plongée. Je sors et marche beaucoup, je mange par accès dans des moments d'étourdissement que je me procure par une suite de distractions forcées, et je dors de fatigue. J'ai déjà cherché à m'assurer sous main d'un logement dans un couvent. Il n'est pas aisé d'en trouver ; je crois pourtant en avoir un convenable à mes facultés dans la maison où je fus pensionnaire (1) ; je serais libre de me nourrir chez moi sans être à la pension : arrangement qui me plairait assez. Par une suite des dispositions que j'avais ménagées, le jeune homme était sur le point de s'absenter pour ne rentrer qu'après mon départ ; sans l'instruire de rien, j'ai reculé l'exécution de ce dessein qui devient superflue et qu'il est préférable d'éviter pour la commodité de mon père.

Ecris-moi, je t'en conjure : ma force ne soutiendrait pas longtemps l'inquiétude qui me dévore et je retomberais dans l'excès de l'accablement, si tu tardais à m'apprendre l'état de ton cœur et de ta santé. Hâte-toi, mon tendre ami, de mettre l'un et l'autre dans une situation paisible, si tu veux me conserver.

J'ai retardé un jour d'envoyer cette lettre par l'espérance d'en recevoir. Je n'en ai pas encore de toi, je suis au supplice. — Lundi matin.

## LXXXVII

127. — *Marie Phlipon à Roland*, 21 *septembre* (ms. 6238, fol. 105-106). — N° d'ordre : 50e.

Elle écrit au moment où Phlipon vient de recevoir la lettre que Roland lui a adressée le 17. — Mais elle n'a pas encore reçu celle que son ami lui a écrite le 19.

Son père paraît disposé à envoyer une lettre « qui répare le dommage et fasse un raccommodement », mais elle feint de ne pas vouloir s'y prêter.

(1) Au couvent des « Religieuses de la Congrégation Notre-Dame, chanoinesses de Saint-Augustin », rue Neuve-Saint-Etienne-du-Mont, au faubourg Saint-Marcel, où elle avait été en pension de 1765 à 1766. C'est là, en effet, qu'elle va se retirer.

21 septembre.

Ta lettre est arrivée : je sais que tu l'écrivis pour moi, j'en ai l'obligation que je dois. Mon cœur n'est pas fait pour négliger d'apprécier et de reconnaître tout ce dont il peut tenir compte. J'avais désiré cette déclaration de ta part ; l'affaire rompue entre nous ne pouvait l'être que par toi, aux yeux de mon père et de ma famille qui s'obstinaient également à regarder sa réponse comme l'effet passager d'un mouvement d'humeur que tu saurais trop bien juger pour le prendre au plus grave, si tu mettais quelqu'intérêt à l'exécution de nos desseins. J'aurais eu beau répéter combien elle était malhonnête et devait offenser un homme délicat, on m'eût réitéré que c'était saisir avec empressement une occasion de reculer, et qu'en m'abandonnant le soin d'exposer tes dernières intentions tu fournissais une nouvelle preuve d'éloignement et de dégoût marqués. Mon père eût fait davantage : il aurait demandé la connaissance de tes expressions sur cet objet, et le second refus que j'eusse été forcée d'en faire serait venu justifier et multiplier ses reproches. Ton silence commençait à m'attirer une sorte de compassion pour ma constance à chérir ouvertement un homme que l'on supposait m'être faiblement attaché ; ta persévérance à le garder m'aurait valu cette pitié méprisante que je ne mérite pas d'exciter, et que tu peux t'applaudir sans doute de m'avoir justement épargnée. Voilà mes raisons : j'imaginais te les avoir déjà présentées. J'arrête sur elles, à cause de l'observation adressée à mon père, mais que je me suis secrètement appliquée, qui te fait dire, en parlant généralement de ceux qui t'engagent à lui écrire encore une fois : quels que soient leurs motifs, j'y cède.

Mon ami, tu devrais en être mieux assuré que personne, je n'ai point de motifs que je ne puisse avouer hautement, et je pourrais défier qui que ce fût de me passer à cet égard en franchise avec soi-même et avec les autres.

Je reviens à la lettre. Mon père parut avoir, en la lisant, cette émotion qu'elle devait naturellement produire ; il me dit ensuite d'un ton ménagé : « Ou je comprends mal

M. Roland, ou le sens de ma lettre est prodigieusement outré. » Puis reprenant la tienne pour la lire haut, s'arrêtant à ces passages vigoureux qui le tancent fortement, il se plaignit amèrement, comme si je l'eusse décrié par des révélations indiscrètes, fausses, exagérées. Je lui représentai alors avec brièveté, modération et fermeté, tout ce que je pouvais lui prouver de la justesse de ces applications, de l'opposition qu'elle apportait à son bonheur, au mien, de la peine extrême que j'en ressentais et de la résolution qu'elle me faisait prendre de me retirer au couvent pour mener la vie solitaire et tranquille qui me restait à désirer. Affecté, troublé, regrettant sa lettre qu'il n'avait pas cru devoir produire d'aussi violentes impressions, l'abattement prit la place de l'aigre mécontentement et de l'indignation que lui avaient d'abord inspirés tes leçons mortifiantes ; après un demi-quart d'heure de rêverie et de silence, il me dit avec affliction et douceur : « Je me conformerai à tout : vois s'il est possible de faire une réponse qui répare le dommage et fasse un raccommodement ; je te laisse à la composer, j'en ferai la copie et j'y mettrai mon seing. » Je lui remontrai que le mal était irréparable par sa nature et par ses progrès ; combien donc il avait peu senti la force et la conséquence de son refus. Il avoua son tort, s'étonna du soin que tu avais eu de communiquer aux tiens une pièce que tu disais se trouver contre toi-même, en même temps qu'elle nous était désavantageuse, et s'offrit de nouveau à faire ce qui dépendrait de lui pour renouer nos arrangements. Tu ne crains pas, sans doute, que je profite de cette disposition pour te donner quelqu'embarras ; tu me connaîtrais bien mal si tu avais pu soupçonner le moins du monde que je cherchasse à me procurer cette ressource ; j'aurais pu l'obtenir bien plutôt par les sollicitations de sa tante, si j'avais été assez peu délicate pour vouloir l'employer. Mais je préférerais mourir à tenter de me procurer, à souffrir de recevoir de l'adresse ou de la pitié ce que je n'eusse consenti à tenir que de l'estime et de l'attachement. Du moment de l'explication, mon père prit avec moi un air qui sent l'excuse : cependant le dépit commence à s'en mêler et à lui rendre

son insouciance. Il semble au reste ne prendre encore l'annonce de ma retraite que comme une menace de chagrin, plutôt que pour l'expression sincère d'un projet réfléchi. Je confesse n'être pas encore exempte d'incertitudes : cet état perplexe me désole ; je flotte malgré mes efforts, poussée par les raisons contraires ; goût, penchant, devoirs, nature, amitié, prudence, inconvénients, tout se combat et me déchire. J'aurais besoin qu'une main charitable me fixât sans ma participation au parti qui me convient le mieux. Je subis encore des crises terribles, effrayantes ; dans ces instants d'agitation et de douleurs je m'en prends à tout de mes maux ; l'amertume où je me perds défigure tous les objets, dénature toutes les choses ; je te plains, t'accuse et me le reproche bientôt avec regrets ; je prends la vie en haine, les hommes en mépris, l'univers en horreur. O mon ami ! que tu es à féliciter d'avoir, par tes relations constantes, la trace évidente de la route que tu dois suivre et de trouver, dans les lumières de l'expérience, dans les secours de ta raison, les moyens de ne pas t'en écarter. Jeune, affligée, sensible, fière, opprimée, avec cette énergie d'affections qu'un exercice long et pénible n'a point encore réprimée, je porte mes pas errants dans un espace indéterminé, où mes yeux en pleurs ne distinguent que la variété des souffrances au milieu de la confusion du chaos.

O toi, qui voulais un jour que nous n'eussions qu'une carrière, qui te proposais d'étendre et d'éclairer mon esprit, de remplir uniquement mon cœur, de diriger mes actions et de faire tout servir en moi à notre félicité commune, songe que l'amitié te laisse encore assez de fonctions ! c'est d'elle que j'attends mes leçons de sagesse, l'exemple du courage et ma consolation.

Pourquoi ne m'as-tu pas écrit ? crains-tu ?.. Parle, ouvre ton âme : je ne suis plus que ton amie, je le sais. Voudrais-tu que je fusse moins encore ? ce n'est plus en ton pouvoir, ni même au mien. Je saurais, si ta tranquillité l'exige, ne plus te voir ni t'écrire, mais je ne puis cesser d'être ton amie qu'en cessant d'exister. Tu voudrais fuir, cruel ! Eh ! quoi que tu fasses ou deviennes, mon souvenir ne peut plus t'abandonner. Va, abandonne tes occupations, cours respirer un air étran-

ger, renferme ton être au milieu des tiens, c'est toujours dans mon suffrage et dans mon cœur que restera le principe de ton repos. Apprends à le goûter avec l'amitié. Calme tes sens : lève sur moi des yeux sereins. Ecris-moi : soutiens, guide, éclaire mes pas.

## LXXXVIII

128. — *Marie Phlipon à Roland*, 22 *septembre* (ms. 6238, fol. 107-108). — N° d'ordre : 51e.

La fin de l'adresse « chez M. Cousin-Despréaux, à Dieppe » est biffée et remplacée par « inspecteur des manufactures, à Amiens ».

On voit par là que cette lettre, comme la précédente, adressée à Roland à Dieppe, y arrive après son départ et lui est renvoyée à Amiens.

Marie Phlipon a reçu la lettre chagrine du 19 et y répond par une fine et fière justification de son père.

22 septembre 79.

Je t'accable de lettres : c'est la faute des circonstances et de ma précipitation. Prends patience, mon ami ; je serai moins vive et moins importune lorsqu'une fois déterminée dans mes projets et fixée dans une situation, je n'aurai plus pour compagnes que la saine raison et la douce amitié qui me conduiront tout bellement jusque dans la suite des siècles, ainsi soit-il ! Pour toi, qui marches déjà depuis quelque temps sous leurs étendards, par le secours des contradictions et de l'absence, supporte en moi les derniers effets d'une erreur qui fut ton ouvrage, jusqu'au moment où je me trouverai assez libre et contente pour te dire des vérités sans injures, pour t'applaudir sans reproches, et t'aimer sans colère. Tu n'es plus mon époux futur et promis, celui pour qui je devais vivre et respirer sans partage ; sois mon confident, mon ami, mon père ; écoute les plaintes que je ferai quelquefois de toi-même et ne trahis pas mon espoir en t'offensant de ma confiance. Tu ne fus jamais injuste, même au milieu des malheurs. Eh ! mon ami, l'exacte équité, dans certaines épreuves, ne peut se conserver qu'avec une dose mesurée de sentiment ; tu m'en fais faire actuellement une

triste expérience. J'ai frémi de tes douleurs, je m'irrite aujourd'hui de ta tranquillité ; j'ai souhaité, je hais le calme où tu commences à te retrouver. O Dieu ! que d'inconséquences nécessaires dans un cœur vraiment pénétré dont l'attente et les vœux sont trompés ! Ne crois pas que je m'approuve de ces excès : je les combats sans pitié, comme je les avoue sans honte ; je prétends bien augmenter un jour de leur triomphe ma gloire, ma force et ma raison ; ce sont des leçons précieuses et cruelles que tu me fais payer bien cher.

Amitié, résignation, courage, venez rétablir l'ordre et la paix entre mes facultés émues! Oui, je serai ce que je dois être : patiente dans les revers, fidèle à mes devoirs, bonne pour ma place, digne d'une autre. J'aurai dans ma conscience et dans l'estime des sages le dédommagement des biens dont je ne puis jouir.

Tu t'occupes de ma position, mon ami, et tes observations sur elle ne m'offrent pas la décision que j'implore sans pouvoir la faire à moi seule. Tu sens à ton tour l'inconvénient d'abandonner mon père par une retraite qui motiverait ses plaintes et pourrait, dans un sens, justifier sa conduite. Je dois donc rester ? dis oui : j'achève le sacrifice.

Tu me donnes à méditer une idée que je n'ai pas su comprendre. « Si quelqu'un, par la force de son esprit et l'autorité de sa position, pouvait en imposer à un homme de cette trempe..., il y aurait un motif de sécurité dont je n'entrevois rien par aucun autre moyen ». Voilà tes expressions. Leur sens précis m'échappe et dès lors je ne puis raisonner solidement. Comment un étranger quelconque et quel qu'il fût pourrait-il en imposer à mon père ? à quel titre et par quels moyens ? On peut retenir par les menaces et l'effroi l'homme déshonoré dont on craint de nouvelles bassesses ; mais enfin, mon père, peu estimable par son caractère et sa façon de vivre pour ceux qui le voient de près, n'a fait aucune action, aucune démarche qui puissent lui attirer la censure publique, et autoriser à son égard des précautions extraordinaires. Il a vu, il voit encore quelquefois une grisette qui l'amuse ; le défaut d'un certain

arrangement lui a fait dissiper la moitié de son bien ; il n'a plus que son état pour vivre, et son état par le ministère d'autrui, en attendant le peu qui doit lui revenir des siens. Mais il n'a jamais donné ce qu'on nomme du scandale ; on ne l'a point vu courir en débordé dans les lieux malhonnêtes ; il n'a point manqué en aucune circonstance d'engagements civils, jamais il ne fut appelé dans les tribunaux pour des objets de cette espèce ; il n'a contracté aucune dette honteuse, et s'il est présentement redevable entre trois ou quatre personnes de 5 à 600 livres pour des choses de rencontre et non pressées, on lui en doit bien à peu près autant pour des affaires de son état, ou autres relatives. Quelle prise un homme dans cette position, tel blâmable qu'il puisse être par des considérations particulières, donne-t-il à la correction ? Moi, dans le secret de sa maison, quelques-uns de ses parents par la connaissance qu'il ont de sa personne, toi-même encore à cause des circonstances et de l'offense reçue, nous sommes, ce me semble, les seuls qui aient pu lui adresser, suivant l'occasion, quelque remontrance ; je ne vois pas que nul autre en eût le droit, le sujet et la facilité. Voilà ce que j'aperçois, ce que tu dois trouver conséquent à tout ce que je t'ai jamais annoncé ou dépeint. Si j'entrai dans d'autres détails sur ses injustices à mon égard dans l'accommodement de nos affaires, c'est qu'ils tenaient aux faits dont je te devais la connaissance ; que, d'ailleurs, je me croyais obligée à te montrer sans ménagement et sans voile l'état de mes alentours pour que tu sondasses ton courage avant d'en encourir les disgrâces. Il est très vrai que le dénûment de fonds où mon père est réduit, les variations des travaux qui ne se soutiennent pas toujours également, le peu d'ordre de ses idées, son défaut d'aptitude et de goût pour l'application, l'habitude de certains plaisirs, l'éloignement indéterminé de la petite succession qui lui servirait d'aide, le mettent dans un état précaire, inquiétant pour ceux qui lui appartiennent. Quels remèdes crois-tu pouvoir appliquer à ces maux ? Je me flattais que la considération d'un gendre distingué lui imprimerait une sorte de respect qui, joint au revenu dont on lui aurait abandonné la jouissance, l'aurait maintenu dans une po-

sition honnête. Dans le nouvel ordre de choses, ne dois-je pas présumer qu'en restant à ses côtés, à gouverner sa maison et dépenser en elle avec économie, pour l'usage commun, ce qui m'est assuré, je préviendrai plus de désordres et je la soutiendrai pour ma part, aussi longtemps qu'il me sera possible, dans un état moins fâcheux ? Il peut arriver que le ralentissement de l'occupation, ou la dispensation mal raisonnée des profits qu'il en recueillera, lui fera former insensiblement des dettes qui, augmentant toujours la gêne, finiront par nous plonger tous les deux dans le plus grand embarras ? que faire ? je l'ignore. Je sens qu'après les mouvements violents qui viennent de m'agiter et qui me livrent définitivement aux langueurs du dégoût et de la mélancolie, je traînerai douloureusement mes jours avec mon père, toujours peinée de sa vue, inquiète de l'avenir, contrariée par le présent. Retirée dans la solitude que j'aime et désire, j'y serai poursuivie par des craintes de plus d'une nature ; je n'oserai me prêter aux charmes de ma situation par l'appréhension de l'acheter de la négligence de quelque obligation. Que faire et que résoudre, encore une fois ? je ne le sais, ni ne l'ose. Vois, juge, conseille : je te dis tout et j'attends ton dernier avis.

Je me hâte d'expédier cette lettre pour qu'elle te trouve encore à Dieppe. Explique-moi plus clairement ce que tu entendais par rapport à mon père : certainement je n'ai ni ne saurai mettre de froideur à rien de ce qui peut intéresser ceux auxquels je dois, par nature, devoir et sentiment, et dont l'existence tient de si près à la mienne.

129. — *Phlipon à Roland*, 23 *septembre* (ms. 6238, fol .103-104).

Phlipon s'exécute ; il donne son consentement. Il semble que la lettre soit bien de lui, sans que sa fille y ait mis la main. Elle n'est ni sotte ni basse. (J'en conserve le style, mais non l'orthographe).

De Paris, ce 23 septembre 1779.

Monsieur, à la tempête, au temps noir et orageux est succédé un beau soleil et un ciel serein. La paix est faite avec mon enfant ; nous nous sommes réciproquement embrassés les

larmes aux yeux. — Lorsque je vous écrivis ma première (1), j'étais, j'en conviens, courroucé du refus qu'elle m'avait fait de la communication de quelqu'une de vos lettres, prévenu comme j'étais que mon droit paternel me mettait en droit d'exiger d'elle cette satisfaction ! Dans cette entrefaite, je partis pour Versailles, où les devoirs de mon état m'appelaient, et, le cœur ulcéré de ce refus, je vous fis cette réponse (2) que vous trouvez insultante ; mais observez que, dans l'agitation où j'étais, et vivement piqué contre mon enfant, que, dans le fond de l'âme, j'aime bien tendrement, tout alors me portait au ressentiment. Je conviens de bonne foi que ma première lettre n'a rien d'agréable, même insultante, si vous le voulez, mais avec la même bonne foi. Convenez aussi que votre seconde (3) à mon égard sent un peu l'injure en plus d'un endroit. Mais soit dit en deux mots : oubliez l'une et je ne me souviendrai plus de l'autre ; je passerai volontiers l'éponge avec satisfaction sur tout, et faites de ma premlère lettre ce que je vais faire de votre seconde ; jetez-la au feu : de pareilles lettres doivent être lacérées.

Mais, pour revenir à notre objet, ma fille est bien dans le cas de vous attester, lorsqu'elle me fit part de vos projets communs, combien je l'approuvai sur son choix en lui disant très positivement que j'avais remarqué en vous beaucoup de lumière, de jugement, de délicatesse et de connaissance, et qu'à tous égards vous me paraissiez fort instruit, et lui ai même dit en propres termes qu'il ne me resterait plus rien à désirer dans cette vie, si je la voyais alliée avec un semblable personnage. Voici alors ma propre expression et je vous écris aujourd'hui tout bonnement le même langage que je lui tins ce jour-là, me sentant bien disposé à vous répéter les mêmes choses mot pour mot ! Je vous prierais, Monsieur, d'être bien vivement persuadé que, si j'ai fait à ma fille la demande de vos lettres, avant toutefois de vous faire réponse, ce n'était uniquement que pour y remarquer ce que vous pouviez avoir dans l'âme par rapport à elle, et en deux mots pour être convaincu

(1) Du 9 août.
(2) Du 3 septembre.
(3) Du 19 septembre.

par mes yeux si vous aviez bien réellement de l'amitié pour elle. Soyez bien certain que j'ai toujours eu et que j'ai encore trop de confiance en elle, et trop bonne opinion de vous, Monsieur, pour que nul autre motif m'ait engagé à faire cette demande qui, dans le fond, n'a rien, je pense, que de fort naturel, d'un père à un enfant. Mais qu'il n'en soit plus question.

J'approuve beaucoup, Monsieur, votre conduite dans une semblable affaire vis-à-vis de vos proches. Elle fait preuve de votre prudence et de votre solide façon de penser ; s'il est encore temps, je vous donne avec une entière satisfaction et un parfait plaisir mon consentement et mon approbation ; je vous agrée du meilleur de mon cœur ; je serais alors très tranquille sur le sort de mon enfant, si cette affaire peut avoir lieu. Elle n'est pas bien riche pour le présent du côté des biens d'opinions (*sic*), mais elle a une perspective certaine de n'être pas mal à son aise un jour à venir, vu qu'elle est seule et unique héritière de plusieurs près parents qui, par droit de nature, doivent faire place avant elle. Ainsi, Monsieur, si vous avez remarqué en elle des qualités qui peuvent vous convenir, je m'en félicite d'autant plus que je vous crois très connaisseur. Mais je dois vous avouer aussi que je crois m'être aperçu qu'elle en a remarqué en vous qui paraissent lui convenir ; et la preuve est que vous pourriez avec vérité vous flatter que vous êtes le premier pour lequel ma fille se soit déterminée à finir une affaire aussi sérieuse. Je dis sérieuse, puisque de là dépend le bonheur de toute la vie !

Ainsi, Monsieur, tout dépend présentement de vous, tant il est vrai qu'il y a du remède à tout, en y exceptant la mort. Et s'il y a bien véritablement de l'estime et de l'amitié entre vous deux, je pense que ce petit contre-temps n'aura rien diminué, du moins c'est mon opinion ; et soyez bien persuadé que je suis, dans les sentiments de la plus haute estime et avec une parfaite considération, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

PHLIPON.

## LXXXIX

130. — *Marie Phlipon à Roland, s. d.* (23 septembre. — (ms. 6238, fol. 102).

C'est le billet, d'allure officielle, que Marie Phlipon joint à la lettre de son père.

R. le 28 (1).

Vous pensez bien, mon ami, que je n'ai pas négligé d'observer à mon père l'inutilité de cette lettre tardive par rapport à l'un de ses objets. Mais il ne trouve pas qu'elle soit superflue, si elle peut du moins réparer l'offense qu'un mouvement d'humeur vous attira. Je sens parfaitement pour ma part la difficulté, pour ne rien dire de plus, de ramener et de concilier les esprits des personnes de votre famille indisposées de la première démarche. Je ne puis que vous engager à laisser pour toujours un projet qui ne serait point approuvé par elles. L'estime réciproque que nous nous sommes inspirée n'en subsistera pas moins pour n'être suivie d'aucun lien, parce que nous ne pouvons l'un et l'autre cesser de la mériter ; le nom d'ami continuera de vous distinguer à mes yeux, auxquels vous serez libre de vous offrir à ce titre, sans devenir rien de plus.

## XC

131. — *Marie Phlipon à Roland, 24 septembre* (ms. 6238, fol. 109-110). — Adresse : *A M. Roland, etc..., à Amiens.* — N° d'ordre : 52e.

Après le billet officiel, la lettre intime.

24 septembre 79.

Je n'ai pu l'empêcher, mon père a voulu t'écrire ; tous mes efforts n'ont su retenir sa lettre ; je l'ai du moins accompagnée de ce qui m'a paru propre à seconder tes vues,

(1) R., c'est-à-dire *Répondu*, indique, non pas la date de l'envoi, mais celle de la réponse de Roland.

en soutenant ta retraite à ses propres yeux. Nous en étions aux termes que je t'avais représentés. Mon père, adouci, embarrassé, gardait le ton de l'excuse tacite ; il paraissait seulement quelquefois que l'impatience du regret et l'agitation du dépit y mêlaient leur effet. Pour moi, triste et silencieuse, rêvant à ce que je devais faire, je m'assurais enfin que le parti le moins doux à certains égards était cependant le plus sage, et qu'il fallait courageusement demeurer à ma place pour éviter les inconvénients qu'entraînerait une séparation faite par mécontentement. J'attendais le secours du temps et de tes avis pour achever d'établir cette résolution. Qu'il est difficile de s'affermir dans une position fixe après ces violentes émotions qui portent le trouble et l'étonnement dans toutes les facultés ! Certain de mes dispositions par le refus motivé de faire le modèle d'une lettre à t'adresser, mon père, sans me consulter davantage, imagina celle que tu viens de recevoir et la remit ensuite à ma correction. Je me défendis d'y toucher et je persistai invinciblement à n'en rien faire ; je travaillai à persuader qu'elle était inutile et déplacée, que l'aliénation des esprits ne laissait plus d'espoir et ne te permettait pas de revenir à tes desseins, etc. Mon père prétendit que, dans tous les cas, il se devait à lui-même cette justification, qu'il n'avait pas prévu l'impression et la conséquence de sa première, et qu'il était trop fâché de ce qu'elle avait produit pour ne pas chercher à le réparer autant qu'il lui était possible de le faire J'insistai, il persista ; voyant alors que je ne pouvais l'arrêter, je fis le billet (1) que tu auras trouvé inséré dans son épître, afin qu'il eût présent à l'esprit ce qui doit arriver. Nous nous sommes entretenus de toi depuis cette dépêche ; j'ai continué de répéter que tu ne pouvais reprendre nos premiers arrangements, mais que je ne t'en regarderais pas moins comme un ami respectable, dont je conserverais la liaison et que je recevrais quelquefois avec plaisir. Il ne serait pas effectivement malhabile, ni malheureux de ravoir par cette circonstance tes entrées chez mon père, pour en user avec la modération convenable à notre situation

(1) Lettre LXXXIX.

respective. Or, je ne vois point d'obstacles qui doivent t'en empêcher actuellement. La lettre de mon père est une satisfaction dans les règles, qui te rend la facilité de te présenter chez lui sans que rien en toi puisse être blessé de cette démarche. Reste à éviter qu'elle te fasse attribuer des vues que tu n'aurais plus ; c'est ce qu'on pourrait faire, ce me semble, si tu m'écrivais dans quelque temps une lettre (1), propre à être vue de mon père, où, me témoignant tes regrets des oppositions que tu trouves à remplir nos anciens projets, tu t'exprimerais d'ailleurs en ami qui se flatte de nourrir les relations précédentes, indépendamment des idées d'une alliance que les circonstances n'ont pas favorisée etc... J'ébauche ce que je crois entrevoir ; c'est à toi de le saisir, de l'étendre et de l'exécuter, si tes goûts, ton penchant, ta raison l'autorisent et le justifient : je te laisse ce point de méditation. Quand à moi, tu juges sans doute que ce retour de mon père, soutenu des ménagements et d'un air d'amitié qu'il prend à mon égard depuis cette époque, me détermine plus fortement encore que toute autre considération à rester près de lui ; son procédé m'ôte le droit de le quitter sans mériter un blâme, lors même qu'il ne lui donnerait pas sur ma volonté un empire bien plus grand que celui d'aucune espèce de contrainte. Tu n'auras pas manqué de comprendre que cette paix dont il parle est celle qui fut conclue par l'entremise de sa tante, et dont tu reçus de moi la nouvelle, à l'instant que tu venais d'instruire les tiens ; tu dois voir aussi, par ce dernier trait, la confirmation de ce que je t'ai déjà dit de cette réponse grossière, ouvrage de l'humeur et de l'inconséquence, bien plutôt que de l'envie de nuire et du dessein de rompre ou d'offenser. En vérité, toutes les singularités se sont réunies pour nous exercer. Ce serait la plus grande de toutes que de pouvoir nous revoir de temps à autre comme par le passé, et de nous rappeler ensemble, dans un état qui n'aurait point changé à l'extérieur, les révolutions que nous venons d'essuyer, comme on se rappelle ces songes enivrants ou terribles, enfants capricieux de l'imagination en délire et du sommeil de la raison.

(1) C'est ce que fera Roland. Voir plus loin, lettre XCII.

Je vais m'employer à faire éloigner sérieusement le jeune homme : j'aurais été charmée, par l'utilité dont il est à mon père, qu'il restât avec lui, si je fusse sortie de la maison de manière ou d'autre ; mais, devant y demeurer, je ne me soucie nullement d'avoir éternellement à mes côtés un être sensible et fougueux à l'excès, chez qui le défaut d'espoir semble être un aliment au sentiment. O mon ami, comme on aime à vingt ans !

Je suis un peu en peine du sort de ces lettres qui peut-être arriveront avant toi à ta résidence ; je voulais engager mon père à retarder l'envoi de la sienne par cette considération ; mais n'ayant pas d'assurance à lui donner parce que je ne pouvais paraître instruite, il a fait des raisonnements, en conséquence desquels ses opérations n'ont pu souffrir de retard.

Je me sens encore du trouble et de la faiblesse dans tout mon être ; mes idées sont décousues ; quelques pleurs m'échappent à la dérobée ; je me suis fortement secouée pour me distraire ; je n'ai plus de douleurs, mais j'ai de la fatigue ; j'ai besoin de recueillement et de repos. J'attends impatiemment des réponses à tout ceci, afin de nous mettre au courant où nous devons être désormais.

Je n'ai point de nouvelles des amies depuis près de six semaines ; je n'ai point écrit (1) ; je n'ai vu, pensé, senti que toi. Adieu...

132. — *Roland à Cousin-Despréaux*, 24 *septembre*.

Il a quitté Dieppe le 22 à 6 heures du matin et est arrivé à Amiens le 23, après une halte à Abbeville... « Il est bien difficile, je voulais dire qu'il m'était bien difficile de me faire aimer des femmes... »

## XCI

133. — *Roland à Marie Phlipon*, 28 *septembre* (ms. 6240, fol. 63-64). Adresse : *à M^lle^ Desportes* etc... — N° d'ordre : 37^e^.

Répondant à toutes les lettres précédentes, depuis le n° LXXXVIII, il refuse de tenir compte de la lettre conciliante écrite par Phlipon le 23, et prend congé de son amie, assez durement. Néanmoins, il va répondre à Phlipon et y joindre le billet de rupture demandé par elle le 24.

(1) Sa dernière lettre à Sophie Cannet est du 18 août.

28 septembre.

J'arrive (1), et je trouve quatre lettres de toi (2), mon amie, deux renvoyées de Dieppe, une qui accompagne celle de ton père, et la dernière enfin, n° 52, du 24. Est-ce que tu n'aurais pas reçu ma lettre, écrite de Dieppe (3), le lendemain du jour que j'écrivis à ton père, par laquelle je te mandais mon départ de cette ville, mon séjour à Abbeville, et le temps où j'arriverais ici ? Tu ne me parles point de cette lettre, que j'ai mise moi-même à la poste ; et dans les tiennes le n° 51 manque (4), à moins que tu n'aies compté pour tel le billet joint à la lettre de ton père. Tout cela jette une confusion d'idées dans mon âme sur tes idées propres, sur tes résolutions, sur tes alentours ; et s'il ne manque pas une lettre de toi parmi celles que j'ai reçues, je n'y saurais imaginer de liaison. Peux-tu donc bien te persuader, mon amie, ainsi que ton père, que je n'aie jamais entendu parler de lui que par toi ? Je crois t'avoir déjà prévenue du contraire, et tout ce que tu me dis dans le n° 50 relativement aux « motifs quels qu'ils soient » ne te regarde pas seule ; pourquoi donc le prendre ainsi au grave, et y joindre une justification ? Il faut que ton père soit bien aveugle pour vouloir qu'il n'y ait que toi qui aies pu me parler de sa conduite. Si je te disais donc qu'on m'en a parlé très fortement avant même qu'on n'imaginât aucune vue de ma part. Peux-tu croire ensuite que ceux qui s'intéressent à moi se soient tus sur les conséquences en tel ou tel cas ? Sans savoir, sans connaître, on m'a fait beaucoup d'objections, et beaucoup sont fondées. En vérité, la lettre dernière de ton père est aussi peu réfléchie que la précédente : elle prouve un homme sur lequel y a bien peu à compter, et quand on a justifié son caractère et sa conduite, et qu'on y a mis le sceau par un écrit semblable, ce n'est pas par quelques déclarations, dont on voit le but, qu'on fait croire qu'on n'est pas ou qu'on ne sera plus ce

(1) En réalité, il était à Amiens depuis le 23, comme on vient de le voir. Mais il a pris le temps de la réflexion.

(2) Les lettres des 19, 21, 23 et 24 septembre. Celle du 22 avait subi un retard et ne lui était pas encore parvenue.

(3) Le 19 septembre.

(4) En réalité il ne manque rien.

qu'on a été et ce qu'on a constamment prouvé être. Je lui réponds néanmoins, parce que sa lettre mérite une réponse. Je la crois honnête : elle est dans mes principes et j'y suis la marche qu'il m'a tracée. Je t'en aurais envoyé copie si je ne pensais qu'il t'en fera part comme de l'autre. Comme le billet que tu avais joint à la sienne est du moins approuvé par lui, que c'est lui-même qui me l'adresse, je dois aussi y répondre ; et je le fais dans la même forme (1). S'il est possible, en effet, que nous nous revoyions, c'est à toi d'en juger les moyens et de me les indiquer. Tu connais encore mieux ton père que je ne le connais. Tu dois mieux sentir que personne les conséquences qui peuvent résulter de ce que je me présentasse jamais dans sa maison. Mais sais-tu encore à quoi tu t'arrêtes à cet égard et à tant d'autres ? je ne le crois pas, mon amie ; toutes tes lettres varient là dessus, souvent la même. Cependant il faut un terme aux choses ; j'en mettrai un, ou je n'en mettrai pas à ce qui me regarde. En poussant le temps, je remplis ma tâche ; pourvu que ma carrière se parcoure dans la paix et dans l'honnêteté, il ne m'importe plus guère où et comment elle se termine. J'ai cru au bonheur, c'est une chimère. Il faut éviter le plus de maux possibles ; c'est, je crois, la seule chose qui reste livrée à notre prudence. Je conviens que tu as à cet égard des examens plus pénibles et un parti à prendre plus difficile ; mais aussi cette conduite de ta part est d'une beaucoup plus grande conséquence. Un homme va et vient ; à tout âge, il peut être partout et à tout ; les goûts, les relations se modifient pour lui, et il lui en coûte toujours beaucoup moins de rester ou de se mettre à sa place. Au reste, mon amie, quelque parti que tu prennes, je suis certain qu'il sera réfléchi. Si l'intérêt des amis peut concourir à notre sort, tu es bien assurée de trouver le tien adouci par celui que j'y prendrai toujours. Je te mandais que j'allais m'enterrer dans le travail ; ce fut un projet, c'est une nécessité. Je me suis donné une tâche qui me mènera loin. Si ce n'est que rarement un plaisir, ce sera souvent du moins une distraction.

(1) C'est la lettre qui suit.

Surtout ménage ta santé : on tire tant de parti d'elle ! ce n'est pas seulement une jouissance actuelle, c'est l'instrument de toutes les jouissances possibles.

Adieu, mon amie, je t'embrasse de tout mon cœur.

## XCII

134. — *Roland à Marie Phlipon, s. d.* (ms. 6240, fol. 33).

C'est le billet de rupture officiel, annoncé par la lettre précédente, pour accompagner la réponse à Phlipon. Il doit donc être du 28 septembre, comme l'indique d'ailleurs la note mise par Roland à la lettre LXXXIX.

Vous connaissez, mon amie, les sentiments qui m'attachent à vous ; ils sont immuables comme vos qualités, sur lesquelles ils sont fondés. Indépendants de toute autre personne, des goûts communs les virent naître et les fortifièrent. De malheureuses relations devenues nécessaires, loin d'avoir donné la sanction à ces sentiments portés à leur dernier degré d'énergie, détruisirent à jamais l'effet qui devait en résulter. L'estime et l'amitié restent : les procédés étranges n'y peuvent rien, qu'en rendre la communication réciproque plus difficile. C'est de vous, mon amie, que j'attends de savoir ce que vous mettez à cet égard au rang des devoirs. Mon cœur m'en fait un de tout ce qui est honnête, ou, pour m'exprimer mieux, m'interdit tout ce qui ne l'est pas.

---

Les trois mois qui viennent de s'écouler (26 juin-28 septembre) ont été douloureux pour Marie Phlipon. Elle cru tout dénouer en faisant entrer son père en scène, et c'est précisément lui qui, par son humeur, va tout gâter. Refaisons sommairement cette histoire, pour en marquer les étapes :

Durant tout le mois de juillet, Phlipon, mécontent de sa fille malgré la réconciliation du 26 juin, boude et ne se presse pas de faire connaître ses dispositions à Roland. Celui-ci n'en continue pas moins à faire préparer son logis d'Amiens ; il y reçoit son ami Cousin-Despréaux, il lui fait la confidence annoncée, il est encore tout à la joie (lettre du 5 août).

C'est alors que Phlipon, qui sent bien qu'on s'est singulièrement passé de lui dans les premiers mois de 1779, qui entend qu'on le compte désormais pour quelque chose, écrit à Roland, le 9 août, une lettre que nous n'avons pas, mais qui, d'après le peu que nous en savons, dut paraître bizarre et déplacée à l'ombrageux inspecteur.

Roland, de très méchante humeur, s'en va aux eaux de Saint-Amand (12 août), puis, de retour à Amiens, répond à Phlipon (28 août) par une lettre « glaciale » en même temps qu'il envoie à son amie une lettre fort désagréable, qui est presque une lettre de rupture.

Néanmoins, la jeune fille ne se décourage pas. Le 30 août, elle presse son père de répondre ; Phlipon, irrésolu, partagé entre la satisfaction de voir sa fille faire un établissement avantageux et le ressentiment de la manière dont on le traite, s'en va à Versailles pour une affaire de son métier, et écrit de là à Roland, le 3 septembre, une lettre fort sèche , où il déclare que sa fille est bien libre de se marier sans son consentement. Dès le lendemain il paraît regretter ce qu'il a fait, mais il est trop tard !

Roland, de son côté, sous le coup de ses mécontentements, avait, dès le 28 août, informé sa famille de sa situation ; puis, le 4 septembre, lui avait communiqué la lettre écrite de Versailles par Phlipon. C'était couper les ponts derrière lui. Après quoi, plus tourmenté que jamais, il s'en va à Dieppe (du 14 au 23 septembre), sans doute pour prendre conseil auprès de Cousin-Despréaux, et adresse de là à Phlipon la lettre fort rude du n° LXXXV.

Le 23 septembre, Phlipon, ému par la douleur de sa fille, et surtout cédant aux instances des grands-parents, envoie enfin sa lettre de consentement, qui, cette fois, je le répète, n'est ni basse ni sotte. Mais la jeune fille qui, dès les premiers jours de septembre, désespérée et clairvoyante en même temps, avait offert à Roland de lui rendre sa parole, n'attend plus rien de ce consentement trop tardif, et demande seulement à son ami de se quitter sans aigreur, en échangeant des lettres plus ou moins officielles de rupture amiable. C'est ce que consomment les lettres du 28 septembre.

---

# CHAPITRE VIII

# LE COUVENT

## (OCTOBRE-DÉCEMBRE 1779)

## CHAPITRE VIII

### Le Couvent (octobre-décembre 1779).

Après les lettres du 28 septembre, tout paraît fini, et néanmoins Marie Phlipon ne se rend pas. Elle sait que Roland l'aime, l'aime ardemment ; cela lui suffit pour attendre, pourvu qu'elle puisse continuer de correspondre avec lui ; elle ne s'en fera pas faute. D'autre part, sa détermination est arrêtée : du moment que tout le mal vient du choc entre les deux caractères de Roland et de Phlipon, elle sortira de chez son père.

135. — *A Sophie Cannet*, 2 *octobre.*

Déjà on sent que son plan est tout dressé : elle ira s'installer à la Congrégation, mais il faut que Sophie lui en fournisse les moyens ; aussi, bien que leur correspondance soit interrompue depuis six semaines, n'hésite-t-elle pas à faire appel à son amitié : « J'aurais besoin actuellement de trois à quatre cents livres ; il serait bon que je les touchasse sous douze jours à peu près ; ce sera pour moi un moyen de prendre une détermination qui influera sur le reste de ma vie... » Puis : « Je vais à Vincennes passer quelques jours... » (C'est toujours là, auprès du bon chanoine, qu'elle va se recueillir aux heures de crise).

### XCIII

136. — *Marie Phlipon à Roland*, 2 *octobre* (ms. 6238, fol. 111-112. — Adresse : *à M. Roland* etc... — N° d'ordre : 53e.

Ainsi, malgré la rupture officielle, la correspondance particulière continue.

2 octobre 79.

Peut-être mes lettres auraient eu plus de liaison entre elles à tes yeux, par le rapprochement des circonstances et ce qu'elles répondaient à tes propres idées, si chacune d'elles te fût parvenue dans son temps. Au reste, il me paraît évi-

dent que le n° 51 est perdu (1) ; il répondait fort au long à ta lettre de Dieppe écrite le 19, d'après laquelle j'avais calculé que tu pourrais encore recevoir ma dépêche avant ton départ ; je me trompai, puisque les épîtres adressées précédemment ne te trouvèrent déjà plus. Je conçois que tu doives apercevoir beaucoup de trouble et de confusion dans mes projets et mes dispositions ; il en existe nécessairement par la nature des choses, et la suppression d'un de mes n^os^ ne peut que les augmenter pour toi. Cette nouvelle contrariété m'affecte au milieu de tout ce qui me tourmente des autres côtés. Après des résolutions aussi terribles, il reste longtemps dans l'âme une agitation difficile à maîtriser, surtout lorsque des circonstances cruelles rendent aussi pénibles les deux partis entre lesquels il faut choisir. Il y a des raisons pour les contraires, je les sens toutes fortement et je suis déchirée. Je consulte, je prends des avis dans ma famille et je me déterminerai par elle. Le plus prudent est de me retirer ; le plus généreux me semblerait être d'y rester. Je voudrais faire le bien de mon père ; je vois que, dans le dernier cas, je pourrais ne faire peut-être que partager son embarras, m'y plonger avec lui, sans le diminuer sensiblement ; je crains de le hâter dans l'autre supposition. Je prévois mon inquiétude et je sens les douleurs actuelles ; cet état affreux me jette dans une sorte d'insensibilité morne et stupide ; j'ai du courage, mais il est sombre ; je ne sais plus rien pleurer, ni souhaiter.

Dom Roland (2) fut rencontré au salon des tableaux lundi dernier (3) par mon père, invité, pressé, engagé à venir dîner le lendemain avec nous. Je le vis cependant le jour même et je trouvai le moment de lui dire ce qu'il devait attendre de l'affaire dont il s'était entretenu fort longuement avec mon père, qui l'avait présentée à sa façon ; il fut surpris, comme tu peux l'imaginer. Je débitai nos raisons, en mangeant des pois chauds, ainsi qu'il est ordinaire dans les choses de sentiment

(1) Non, c'est la lettre du 22 septembre parvenue à Roland après coup.
(2) Le curé de Longpont.
(3) 27 septembre. Il vint dîner chez Phlipon le lendemain, c'est-à-dire le jour même où Roland écrivait les deux lettres de rupture.

qu'on ne saurait présenter bien clairement à ceux qui ne sont pas instruits des détails. Mon père revint, réitéra son invitation : nous eûmes ton frère le lendemain. Je fus tranquille, même gaie ; il pria mon père de lui faire part, sitôt qu'il l'aurait reçue, de la réponse qu'il attendait de toi (1), afin de disposer quelques arrangements en conséquence, ayant un voyage à faire.

Nous nous sommes quittés très bien : moi, ne négligeant pas d'appuyer, devant mon père même, lorsque l'occasion s'en présenta, sur le résultat des dernières démarches et la persuasion où j'étais de l'honnêteté, de la délicatesse des motifs qui te déterminaient dans ce dernier cas.

Je suis en peine de savoir ce que signifie ce que tu me faisais entrevoir sur le moyen d'en imposer à mon père pour la tranquillité de tous ceux qui tiennent à lui ; je n'y ai rien compris et je t'observais seulement, dans ma réponse à cet égard, qu'avec les sujets d'inquiétude que mon père pouvait donner à ceux qui le voyaient de près, cependant il n'offrait aucune prise à la censure publique, ni à la correction d'aucune personne revêtue d'autorité. Il n'y eut jamais de sa part ni scandale, ni violation d'engagements civils, ni conduite évidemment répréhensible pour tout autre que ceux des siens qui connaissent ses affaires et ses déportements. Qu'un homme dissipe une partie de son bien par défaut d'ordre, en voyant une grisette qui n'est pas crottée, en négligeant d'ailleurs le soin de ses occupations, il est coupable sans doute ; mais si, dans ses démarches, rien ne caractérise l'indécence et la malhonnêteté, je ne vois pas ce qu'on peut lui faire, et ce qu'auraient droit de lui reprocher ceux que les circonstances et des relations particulières n'ont pas censé devoir éclairer.

D'autres que moi t'auront parlé de mon père, de sa conduite, etc., je le crois, j'en sens la possibilité. Cependant, on ne peut l'avoir présenté comme un homme déshonoré, dont l'alliance serait humiliante à cause de ses procédés. Je conçois que le frère des amies, instruit par la femme qui le sert et

(1) En réponse à la lettre conciliante du 23 septembre.

qui s'était liée avec ma défunte bonne dont l'amitié pour moi ne diminuait pas le babil, aura pu avoir plus que personne des connaissances particulières de ces détails domestiques ordinairement ignorés de ceux qui ne sont pas intimes dans une maison. Mais ces réflexions ne sont pas nécessaires, elles m'échappent malgré moi, je ne les répéterai plus.

Je voudrais bien qu'il fût possible de recouvrer ma lettre perdue. Adieu, mon ami, je t'écris en l'air, j'ai du malaise, je suis interrompue et je pars à Vincennes pour trois jours. Cette lettre-ci me peint mal : elle ne dit rien et jamais mon cœur ne fut plus rempli ; mes idées se heurtent, mes affections m'oppressent et ma plume tombe.

## XCIV

137. — *Roland à Marie Phlipon*, 5 *octobre avec P. S. du* 6. (ms. 6240, fol. 65-66).

Adresse : *A M*lle *Desportes* etc. — Timbre d'Amiens. — No d'ordre : 38e.

L'intermédiaire de Mlle Desportes devenait plus que jamais nécessaire, à présent que Marie Phlipon et Roland étaient censés avoir pris congé l'un de l'autre.

Roland continue à se prêter à la correspondance, mais combien il est désagréable !

5 octobre.

Ce no 51 (1) m'est enfin revenu par la même voie que les précédents. Il est presque tout consacré, ainsi que ta dernière, en recherches, en explications et réfutations d'un passage que tu conviens cependant ne pas entendre, ce que tu démontres encore mieux. Il est bien simple, cependant. Tu me mandais par ta précédente (2), à laquelle j'ai répondu en te suivant pied à pied, tu me mandais que tu étais fort agitée et très indéterminée du parti à prendre, de quitter ton père ou de rester avec lui ; que, dans ce trouble et cet embarras, tes grands-parents te proposaient un parti, qu'ils te

(1) La lettre du 22 septembre.
(2) Il veut parler de la lettre du 15 septembre.

pressaient de manière à te faire craindre d'encourir leur disgrâce, que cependant, etc. ; que c'était un homme attaché à quelqu'un de la Cour, tout propre à se mettre au-dessus de la conduite et des propos de ton père, etc. D'après tout cela, je ne puis concevoir moi-même d'où provient ton étonnement et ce que signifient de ta part les expressions tant articulées de menaces, d'effroi, de bassesses, de déshonneur, de scandale, de débordé, de malhonnête, de dettes honteuses, de correction publique, etc., etc., etc., car en tes deux lettres il y a en plus de trois pages ; et les deux de la première ne sont pas sans beaucoup d'aigreur sur mes prétendues allégations. Tu ne vois plus rien de ce que tu as tant vu ; et toujours ne m'entendant pas, tu me fais dire et tu me réponds à ce que je n'ai point dit, et à ce que je n'ai pas prétendu dire. Ce n'est pas le tout : de ce que j'ai pu prendre sur moi un moment, dans le trouble qui m'agite et le chagrin qui me consume, de te parler en raisonnant, ce calme te tue ; et me voilà déjà un monstre. Faut-il donc voir les choses s'aggraver par tout ce qui les accompagne ?

J'ai reçu, en même temps que ta dernière lettre, celle de mon frère, qui me mande sa conversation avec toi et ton père. Il me dit que tu lui as laissé entrevoir que ce n'est peut-être pas la seule lettre de ton père qui m'a déterminé (1). Je n'entends point cela. Le fait est que je n'ai jamais compté une affaire aussi décidée, que tout était arrangé pour cela, et que si j'eusse pu prévoir que les choses tournassent ainsi, certainement j'aurais fait d'autres dispositions. Je ne sais qui a pu me retenir un logement à l'hôtel de Rome, comme il me mande qu'on le lui a dit, lorsqu'il a été s'informer si j'étais à Paris. Je n'en ai parlé à qui que ce soit, et je ne comptais pas y descendre (2).

Je te vois toujours dans une étonnante alternative d'idées. C'est en effet de tes parents que tu dois prendre les avis : personne n'est plus en état de voir les choses actuelles et de juger de leurs conséquences.

(1) Marie Phlipon restait persuadée (et avait dû le laisser entendre au curé de Longpont) que la difficulté pour Roland de faire accepter son mariage par sa famille du Beaujolais était pour beaucoup dans la raideur qu'il avait montrée vis-à-vis de Phlipon.

(2) Le voilà qui ne veut plus aller se loger dans le voisinage de son amie !

S'il y avait quelqu'inconvénient dans tes démarches, quelles qu'elles fussent, les reproches des siens, étant ordinairement les plus amers, ne seraient du moins point à redouter pour toi ; ils te devraient au contraire les consolations qu'une résolution déterminée par eux serait dans le cas de solliciter, d'exiger même. Il y a des inconvénients partout ; c'est ce qui m'a fait te présenter des réflexions dans les différents cas, en cherchant à entrer dans tes propres idées ; et c'est d'après cela que, sans m'entendre pourtant, tu m'as fait des observations tant motivées, et si longuement appuyées, quoique, dans le fait, elles n'y revinssent pas très exactement.

Le 6.

J'en étais là hier lorsqu'on m'a détourné, et que l'heure de la poste s'est passée. Je suis dans des tracas de tous les genres, mécontent par mille endroits. Mes affaires se brouillent, mon travail recule, mon domestique sort, ma santé n'est pas en bon état. Que dirai-je enfin ? j'ai des moments où le courage m'abandonne ; et pour peu, si j'en avais la force, j'enverrais tout au diable.

J'ai moins de regret que ma lettre ne partit pas hier, en songeant que tu ne l'aurais pas reçue plus tôt, puisque tu es à la campagne. Comment te portes-tu actuellement ? cette petite vacance, sans doute, t'aura fait du bien. Pour moi, je n'en saurais prendre un seul jour ; je n'ai découché que pendant mon voyage de Dieppe, où j'ai beaucoup travaillé et fatigué plus encore. Je ne compte pas sortir un instant, et très peu de mon cabinet. Mon frère, de son côté, paraît avoir du chagrin et de la tristesse. Il est allé faire une course, et il n'y a guère d'apparence que nous nous voyions, ni peut-être que nous entendions parler l'un de l'autre avant le mois de janvier. Voilà comme on a des peines chacun de son côté, et comme, par des circonstances tout aussi malheureuses, on se devient très peu secourables les uns aux autres. Tu finissais ta dernière lettre par me dire qu'elle ne disait rien : ce m'est du moins une consolation que cet aveu d'une chose vraie à bien des égards. Que j'apprenne du moins

que cette philosophie, que tu as vantée, t'est plus utile qu'à moi qui l'avais crue bonne à tout, et qui découvre tous les jours qu'elle n'est bonne presque à rien.

138. — *A Sophie, 9 octobre.*

Elle est à Vincennes « depuis huit jours », c'est-à-dire depuis le 2. — Elle y restera jusqu'au 11 (« lundi prochain »). Elle a reçu de Sophie l'argent demandé. « Il faut un terme aux choses. Je vais le mettre par une résolution profondément méditée, soutenue des avis de ceux dont j'ai dû chercher et m'assurer l'approbation. » (Ainsi l'oncle Besnard approuve la retraite au couvent).

## XCV

139. — *Roland à Marie Phlipon, 21 octobre* (ms 6240, fol. 67). — Pas d'adresse.

Cette lettre, qui paraît répondre à une lettre écrite par Marie Phlipon entre le 5 et le 20 octobre, et que nous n'avons plus, est numérotée 39e, celle du 5 octobre portant le n° 38. Il n'y a donc pas de lacune ; Roland est resté plus de quinze jours sans écrire. En même temps son ton est plus aigre que jamais. Néanmoins, il désire, lui aussi, « un entretien de vive voix » et, en attendant, il accepte « une amitié ferme et constante », c'est-à-dire la continuation de la correspondance. Dès lors, il sera vaincu.

21 octobre.

Les éléments, dans les plus grands chaos de la nature, ne se confondent point autant que les idées dans l'esprit. Je te cherchais, j'ignorais où tu étais, ce que tu pensais, ce que tu faisais et ce que tu te proposais de faire. Je te vois toujours incertaine, toujours irrésolue ; raisonnant néanmoins toujours les contraires. Dans tout cela cependant je vois une chose constante, c'est que le caractère et la conduite de ton père, qui t'ont successivement paru sous toutes les nuances possibles, sont toujours les mêmes ; que tes parents ne varient point à cet égard, et que tu te vois forcée d'y régler ta marche, c'est-à-dire de prendre de tous les partis le plus violent, et le seul cependant qui soit jugé convenable et même nécessaire par tout le monde.

Tu ne m'avais point entendu dans une chose très claire ; et tu te récries beaucoup, après avoir péroré longtemps,

sur une chose très fausse, savoir que je t'ai donné un conseil. Je ne t'ai point donné de conseil ; j'ai toujours trop été occupé de l'idée des reproches pour m'y exposer, surtout en pareil cas. J'ai répondu et je m'en suis tenu là ; des réflexions ne sont point des conseils. La matière est trop délicate, et les conséquences trop terribles. Puis, tu sembles tout confondre dans l'amitié, la regarder comme le bonheur suprême ; mais tu oses l'analyser, lui établir des distinctions, voir, raisonner, et juger encore fermement les contraires. Quand je compare tes lettres où tu as toujours raison, étant toujours si diverse, je me sonde, je suis inquiet, et crains d'être dans le délire. Je sais bien que tu às pris date pour être tout cela, que tu as voulu même comme en avoir acquis le droit ; mais je ne me fais pas à ne pas te voir ce que tu es réellement, ce que tu peux être, et ce que tu seras enfin.

Je te l'avoue, mon amie, je n'entends rien aux réflexions que tu fais, aux restrictions que tu t'imposes dans le sérieux de ta raison. Je connais l'amitié ; elle est ou elle n'est pas. Je ne sais ce que c'est que de la voir calculée, et encore moins de ne lui donner, au lieu d'un sentiment doux et point tant réfléchi, qu'une existence métaphysiquée.

Tu désires ardemment un entretien de vive voix ; je ne le désire pas moins ; mais où, quand et comment ? Je compte aller à Paris en décembre, peut-être au commencement. Je suis dans un travail forcé, pour que ma besogne soit achevée à cette époque. Je ne comprends rien de ce que tu as laissé entrevoir à mon frère ; il ne m'en a rien dit, autre que ce que je t'ai mandé ; et je ne puis rien imaginer de ce qui n'est pas de la dernière évidence. Si tu désires sincèrement une amitié ferme et constante, une liaison intime, le bonheur n'est pas, en effet, hors de nous ; je n'ai rien tant à cœur.

Que fais-tu, où es-tu ?..... Comment te portes-tu ? Je t'embrasse de tout mon cœur.

140. — *A Sophie*, 23 *octobre*.

Elle est restée à Vincennes jusqu'à « jeudi dernier », c'est-à-dire jusqu'au 21 octobre. Elle y aura donc passé trois semaines. « Je n'ai pas encore usé de la lettre de change que tu m'as envoyée, je ne compte pas tarder beaucoup. Il faut en finir, et je m'arrange à ce dessein... »

## XCVI

141. — *Marie Phlipon à Roland*, 27 *octobre, avec P. S. du* 30 (ms. 6238, fol. 113-115).

Adresse : *A M. Roland* etc..., *à Amiens*. — N° d'ordre : 55e.

Par conséquent, il manque une lettre, le n° 54. Il est certain, d'ailleurs, que Marie Phlipon ne serait pas restée du 2 au 27 octobre sans écrire.

Réponse à la lettre du 21, commencée dans la nuit du 27 au 28 et continuée, par reprises, jusqu'au P. S. au 30, dont le précédent éditeur a fait à tort une lettre distincte.

Cette longue lettre d'explications, très sensée, remet les choses au point avec une grande clairvoyance, et aide à comprendre les événements antérieurs.

En somme, la jeune fille annonce qu'elle sera à la Congrégation « sous huit jours ».

27 octobre 1779.

Personne n'éprouve peut-être plus que moi ce choc tumultueux des idées que tu compares au désordre des éléments dans la confusion du chaos. Avec une imagination active qui me présente les mêmes objets sous mille aspects divers, je n'ai pas encore, sans doute, assez d'expérience pour juger et saisir promptement et sûrement celui de ces aspects auquel je dois m'arrêter invariablement. Toujours vivement émue et toujours réfléchissant, j'ai tout à la fois le tact et l'aperçu de la sensibilité, ainsi que sa prévention et ses erreurs, joints au correctif d'une raison qui tour à tour les réprime et se laisse abuser par eux. Avec moins de développement du côté de l'esprit, j'eusse été plus tranquille et plus égale ; avec un second, un maître chéri, dont les

lumières m'auraient guidée, tandis qu'il aurait réuni toutes mes affections, je serais devenue, en me perfectionnant, plus aimable et plus heureuse. Aucune de ces suppositions ne devant se réaliser, ce n'est plus qu'à force d'épreuves et de temps que je puis acquérir plus de modération et de justesse, et la faculté de m'approcher toujours davantage, par ces moyens, de l'espèce de bonheur qu'il m'est permis d'envisager. Je ne suis ni emportée, ni froide, mais le sentiment, contraint, aiguisé chez moi par l'éducation, n'en est devenu que plus pénétrant et plus terrible. L'habitude de le contenir ne m'a fait gagner encore que la force de le vaincre et non pas le pouvoir de l'affaiblir. Toujours mue dans ma conduite par deux principes qui se balancent, je n'ai ni toute la folie de la passion impétueuse, ni le sens rassis d'une tête ferme ; je raisonne dans le délire et je bats la campagne en suivant la sagesse. Il est incroyable combien tout ce que j'ai pensé, senti, relativement à toi, a varié mon existence, changé successivement à mes yeux la face de l'univers et de tout ce qui le compose ; il semble que j'ai été transportée alternativement dans plusieurs mondes opposés, et la conscience du moi suffit à peine pour me persuader que je sois toujours la même personne. Au milieu de ces révolutions étonnantes, ne cessant de t'écrire suivant l'impression du moment, fugitive comme la circonstance qui la produisait, qu'ai-je dû te paraître ? singulière, assurément ; peut-être bizarre, inconséquente. Tu recevais l'exposé de quelques idées ; il aurait fallu que tu tinsses la chaîne qui les unissait toutes, et comment ne pas la perdre dans ces nuances multipliées à l'infini par les plus légers changements de ce qui m'environnait ? Dans ce trouble presque continuel, je n'ai rien connu de constant que mon attachement pour le bien et pour toi : c'est ce double attachement confondu dans mon cœur par l'union que je fais de ton image avec tout ce qui est louable et honnête, exalté jusqu'à la passion, nourri par les contradictions mêmes, qui fut mon vrai ressort et l'âme qui m'anime encore. J'éprouve depuis que j'existe, je suis présentement convaincue que tout ce que j'ai fait pour le mieux, par dévouement à la vertu, est précisément la source de mes plus sensibles disgrâces.

Je te vois d'un autre côté comme l'occasion des douleurs les plus cuisantes que j'aie jamais ressenties. Eh bien ! jamais la vertu ne m'a paru si belle et tu ne m'es pas moins cher que tu ne l'as été ; j'adore la première avec transport, je lui associe l'autre avec complaisance. La réflexion autorise et commande ce sentiment pour l'un de ces objets, elle le justifie pour le second ; mais je dois avouer qu'il existe indépendamment d'elle et que ma volonté l'approuve sans l'avoir produit. Voilà ce que je suis : dis-moi donc, mon ami, ce que je te parais et ce que tu juges que je dusse être. Je t'écris dans le silence de la nuit, je me soulage et me console en exhalant dans ton sein tout ce qui m'occupe et m'affecte. Je n'ai pas le projet de t'expédier cette lettre à l'instant, je voudrais t'apprendre un changement de situation ; je ne puis t'entretenir encore que de ma résolution : elle est prise avec moi-même, je n'agis que pour en préparer l'effet.

Je suis chez mon père, mais déterminée à la retraite ; je ne désespère pas de la faire en bonne intelligence avec mon père même ; du moins je ne néglige rien dans cette vue.

J'arrivai de Vincennes, pénétrée des motifs qui me portaient à la séparation, non moins touchée des considérations qui devaient me la rendre cruelle. Mon père vint au devant de moi, m'accueillit avec bonté ; je l'embrassai avec une émotion qui me fit sentir plus vivement combien il m'en coûterait de l'affliger ; je me retrouvai dans les mêmes perplexités qui m'avaient déjà tant de fois navrée. Enfin, je voulus sonder son âme encore une fois et je le priai de m'accompagner pour faire ensemble une promenade tranquille ; je rassemblai toutes les circonstances qui pouvaient préparer et favoriser la communication et la confiance. Je lui représentai fortement sa situation présente, raisonnant des moyens de l'améliorer en commun, ajoutant toutes les observations qui m'étaient relatives et les partis que j'aurais à prendre ; celui du couvent ne parut point alors lui inspirer ni l'humeur, ni tout le regret dont j'avais imaginé l'alternative. Sans le trouver (mon père) ni dur, ni même insensible, je n'aperçus pas, dans tout lui-même, les ressources que j'eusse souhaité découvrir ; cet entretien fit beaucoup d'impression

néanmoins. Le lendemain, mon père me témoignant son agitation et le désir qu'il sentait de satisfaire à certains objets que je lui avais rappelés, me proposa l'expédient qui lui paraissait convenable si je voulais rester avec lui, comme il le désirait aussi. Je demandai quelque intervalle pour réfléchir à cet expédient, qui n'était autre qu'un petit sacrifice de ma part. Tout bien pesé, j'ai vu, par cela même, ce que je devais arrêter : j'ai résolu de faire le sacrifice et de partir ensuite ; mais en exécutant la première partie du projet, j'ai tenu l'autre sous le silence, dans la crainte qu'une certaine hauteur n'empêchât d'adhérer à mon procédé. J'attends l'accomplissement des effets de ma démarche pour achever mon entreprise. J'aurai la satisfaction de laisser mon père dans une position où il sera possible qu'il se maintienne passablement, s'il veut veiller à ses affaires et s'arranger avec prudence ; je l'aurai mis dans l'obligation de m'approuver, et j'aurai fait tout le bien qui était en mon pouvoir. Voilà le témoignage que j'ai besoin de me rendre à toutes les heures, et avec lequel je pourrai du moins lutter contre le malheur jusqu'à mon dernier soupir.

Je me suis assurée d'un petit logement dans une maison religieuse où j'ai passé une année de ma jeunesse ; j'y suis connue, aimée, c'est un attrait qui me détermine pour elle ; d'ailleurs, elle est respectable et en bonne odeur dans le public. J'y entrevois quelque moyen de m'occuper utilement, je bâtis des projets qui auront eu, au pis aller, le mérite de me faire rêver d'une manière assez agréable. C'est donc ainsi que la vie doit s'écouler ? Faibles jouets de la nature dont les révolutions nous tourmentent, esclaves des institutions bizarres d'une imparfaite société, victimes de la douleur et de l'opinion, toujours aspirant le bonheur sans l'atteindre, les moins à plaindre se trouvent être ceux qui le placent assez loin pour ne compter sur lui qu'après la mort. C'est là sans doute qu'il réside, dans l'éternel oubli de toutes choses.

Je m'aperçois qu'une teinte trop sombre va s'emparer insensiblement de mon imagination ; je reviens à toi, mon cher Thalès ; sacrifions ensemble, non pas à la muse plaintive de Céos, dont l'inspiration lugubre faisait gémir élo-

quemment Simonide, mais à cette amitié sublime, douce et consolante, que tes Grecs savaient si bien honorer et dont nos cœurs sont dignes d'être les temples. Hélas ! ne la suivrait-on qu'en pleurant de ne pouvoir plus suivre qu'elle (1) ? O dolcezze amarissime... Qu'allais-je dire ? il ne faut plus employer cette langue séduisante que pour nous rappeler che

Non sotto l'ombra in piaggia molle
Tra fronti e fior, tra ninfe e tra sirene,
Ma in cima a l'erto e faticoso colle
De la virtù riposto è il nostro bene.

Allons donc, puisqu'il faut suer comme des galériens pour valoir quelque chose, ranimons nos forces et lassons la méchanceté du sort par notre constance. Est-il bien vrai que tu souhaites conserver une étroite liaison ? ton cœur la sollicite-t-elle ? Sais-tu combien je trouverais de douceur à répandre encore quelques charmes sur tes jours ? dois-je croire pouvoir y contribuer encore ? Que signifie ton étonnement de me trouver diverse, etc., ton idée que j'ai pris date pour être tout cela ? Ce n'est pas dans mes sentiments que j'ai varié, ils furent toujours les mêmes et se sont manifestés sous toutes les formes ; quant aux idées, il serait bien étonnant qu'elles se fussent continuellement trouvées semblables au milieu des révolutions qui ne cessaient de m'agiter et de me modifier. Je n'ai jamais pris date pour être avec toi autre que moi-même ; j'ai poussé la franchise jusqu'au scrupule, c'était le résultat de mon caractère et de ma tendresse ; je me plaisais à me montrer à tes yeux sans voile, même avec mes défauts : il me semblait que ton estime en serait plus à moi lorsque tu ne me verrais pas meilleure que je n'étais. L'analogie de nos âmes les ayant rapprochées, je crus distinguer plus particulièrement combien elles étaient faites pour s'unir par la conformité de leurs goûts et de leurs penchants ; réduits bientôt par l'éloignement à nous les exprimer par écrit, je n'aperçus de différences que dans le jugement de ces petits faits, relatifs à nous extérieurement, mais étrangers

1) Réminiscence des stances si connues de Voltaire sur l'Amitié.

d'ailleurs à nos personnes, accompagnés de mille circonstances dont l'omission ou le faux jour les offrait diversement. Je sentis, par le peu de succès de quelques explications dont le sens ne fut pas saisi, qu'il faudrait se résoudre à passer sur les misères qui ne se présenteraient pas avec netteté, jusqu'à ce que nous puissions jouir en présence du plaisir de nous entendre en tout. C'est uniquement de ce ménagement, mal gardé de mon côté, dont je parlais, avec une expression que l'amertume rendait exagérée, dans une lettre que je t'adressai à ton retour de Saint-Amand (1), vivement blessée que j'étais d'une autre expression que tu avais employée et dans laquelle ma sensibilité trop grande avait trouvé une dureté piquante qui me démonta. L'effet de ma lettre fut terrible : ta sensiblité, non moins excessive que la mienne, te créa des fantômes (2). Je m'étais abusée, sans doute, en m'affectant si fortement d'un mot chagrin : celui qu'il me fit répondre (3) t'abusa plus cruellement encore. Loin d'apprécier la disposition qui l'avait dicté, tu te persuadas découvrir une opposition affrayante que tu n'aurais pas soupçonnée ; cette chimère t'accabla, l'enthousiasme fut éteint, l'espoir s'attiédit. Tu suivis ton projet, faute d'un motif évident de l'abandonner, mais tu n'osas plus attendre de son exécution la félicité que tu t'étais promise et qui avait anéanti pour toi tous les obstacles. Je n'aperçus pas d'abord tout le mal, j'en sentis suffisamment pour recevoir une impression douloureuse qui ne s'effaça plus.

Mon père vint à la traverse; sa réponse malhonnête (4) te révolta ; je fus déchirée quand tu me la fis connaître (5) ; je ne vis de mon côté que l'obligation de t'éviter des relations pénibles, et je n'éprouvai que l'empressement d'arrêter ou de prévenir les disgrâces que je te donnerais à partager. Ta répugnance n'était pas non plus équivoque ; je pressentais mes souffrances, je les bravai audacieusement et je déterminai hautement, sans balancer, notre renoncement mutuel. Le pas franchi, l'effort étant fait,

(1) Lettre qui manque, ainsi que je l'ai fait observer plus haut, au n° LXVIII.
(2) Voir la lettre de Roland du 28 août.
(3) Réponse de Marie Phlipon du 29 août.
(4) Sa lettre de Versailles, du 3 septembre.
(5) Da sa lettre du 5 septembre.

je regardai autour de moi en frissonnant ; je me repliais sur le passé, je sondais l'avenir, je cherchais mes espérances évanouies, je ne trouvais plus qu'un vide affreux et des précipices à chaque pas. Je te fixai : tu étais triste, mais ferme ; je reconnus à peine l'homme qui m'avait aimée. Quoi, me disais-je, deux êtres raisonnables, certains d'être heureux l'un par l'autre, maîtres d'eux-mêmes, résolus de s'unir, souffrent, se séparent et gémissent parce qu'il plaît à un homme de mauvaise humeur de faire étourdiment une sottise qu'il regrette deux jours après ? Cette sottise offense une âme élevée ; elle m'irrita moi-même, il est vrai ; mais cet amour qui ne connaît point d'obstacles, qui sut vaincre avec chaleur tous ceux que j'avais opposés, qui n'en trouve d'autres aujourd'hui à ses desseins les plus chers qu'une démarche de cette espèce, manque de courage, ou d'habileté pour éluder son effet, sans s'humilier ni s'avilir ? O sentiment puissant, ingénieux à la fois, où sont tes ressources ? quelle est ton énergie ? Celui qui mettait tant d'intérêt à me délivrer des désagréments de ma position, dont la noble générosité voulait en supporter quelques-uns, s'effraie et me laisse volontairement dans une situation cent fois pire qu'elle n'était avant la perspective séduisante qu'il m'obligea de considérer. Il m'aime encore ? il le dit. Faut-il le croire pour se désoler davantage ou ne pas le croire pour s'en irriter ? J'avais trouvé très louable que tu t'ouvrisses à ta famille, mais je ne pouvais m'expliquer ton empressement à lui communiquer la lettre de mon père. Rien ne me semblait nécessiter cette communication, qu'un seul regard sur moi devait arrêter. Il était si facile d'apprendre une rupture sans montrer cette pièce ! à quoi bon la fournir ! N'eût-on pas dit qu'assuré de l'improbation qu'elle devait attirer, tu cherchais à t'en munir pour t'en faire une arme contre ton propre cœur ? Voilà donc les hommes, me disais-je en rugissant de douleur : ils n'ont que la fièvre de l'amour ; c'est un feu de l'imagination vif et passager comme l'éclair, un transport des sens auxquels, apparemment, ils ont l'art de donner le change ; mais ce sentiment divin qui pénètre l'intime substance de l'âme, l'épure et l'ennoblit par l'étendue qu'il donne à ses

facultés et le charme qu'il prête aux vertus, n'est à leurs yeux, sans doute, qu'une brillante chimère, faite pour abuser des cœurs brûlants et novices, dont ils considèrent l'enthousiasme en souriant avec dignité.

Cependant je t'aimais toujours ; je le sentais avec désespoir et avec orgueil en même temps ; je m'en estimais plus et j'en souffrais d'autant. Mais comment eussé-je détruit cette idée de ta supériorité qui avait alternativement produit, justifié, nourri mon ravissement et mon délire ? Moi ? j'aurais pu reconnaître que tu n'étais qu'un homme ordinaire, m'en assurer, et ne pas mourir de rage ou de confusion ? Comment pouvais-je oublier qu'une estime profonde et réfléchie avait précédé de bien loin le tendre attachement qui la joignit dans la suite ? Non, le seul souvenir de cette estime, que j'étais convaincue n'avoir pas été une illusion, était fait pour balancer le jugement que j'aurais pu porter aveuglément dans l'égarement de la douleur. Celle-ci me fournissait des arguments terribles ; incapable de les réfuter, je me rappelais tes qualités dont l'évidence m'avait frappée, comme Scipion rappelait ses victoires en réponse à des accusations, et la réminiscence me servait d'abri contre l'injustice qu'auraient amenée les regrets. Enfin, après ces grands mouvements, devenue maîtresse de moi, je portai sur le passé des regards plus tranquilles ; je vis, dans l'enchaînement des circonstances et des contradictions, les causes imperceptibles, toujours agissantes néanmoins, du changement que la lettre de mon père déclara, mais n'opéra pas seule ; son effet n'eût pas été si subit, s'il n'eût été préparé par le ralentissement de ton ardeur, à laquelle n'avait pas peu nui ma lettre ci-dessus mentionnée. Ainsi, l'absence d'abord, à cause des inconvénients du commerce épistolaire dont elle donne le besoin, inconvénients prodigieusement multipliés dans certains cas, tels que ceux où je me suis trouvée, par le déplaisant et le nombre des détails fastidieux, irritants, que j'étais obligée de donner : les singularités fatigantes qui faisaient naître ces détails, puis l'extraordinaire sensibilité qui nous est commune et qui produit immanquablement tant de sujets de s'indisposer sans le vou-

loir, surtout dans les temps difficiles, lorsqu'on est malheureusement éloignés, m'ont paru les vrais agents de la dernière révolution. La démarche de mon père, tout offensante qu'elle fût, n'aurait pas été pour toi une hydre invincible dans le fort de ton enchantement : elle a été le grain qui fit pencher la balance et entraîna la détermination. D'après cet aperçu, tu n'es pas l'homme faible ou inconstant contre lequel j'étais prête à m'irriter : je n'ai droit de me plaindre ni de toi ni de personne. Je crois bien notre bonheur à tous deux manqué sans retour. C'est un renversement semblable à celui que produit un orage né de quelques grains de sable au fond de la Libye, apporté par les vents jusque dans nos climats et grossi dans sa course par tout ce qu'il entraîne avec lui. Tu n'es pas moins le sage dont le choix m'honorera toujours et dont les vertus avaient mérité mon aveu. A plaindre l'un et l'autre, en raison des regrets qui peuvent nous rester, nous nous devons réciproquement en amitié le dédommagement des maux que nous nous sommes causés. C'est sous les auspices de cette divinité touchante qu'on peut oublier encore l'amertume et les rigueurs de l'impérieuse nécessité.

En réfléchissant un jour sur les effets gradués des événements qui nous sont particuliers, je m'étais dit tristement qu'une femme fière et froide les aurait mieux enchaînés, par l'art de ménager ta sensibilité, en lui dissimulant ce qui pouvait l'affecter. C'est à quoi se réduisait cette adresse dont je t'écrivais concevoir quelle eût été l'utilité : adresse indigne de moi, comme je te l'ajoutais, inalliable avec mon humeur et mes principes, mais dont tu t'es fait sur mon expression une autre idée que je n'ai pas conçue, et bien horrible sans doute, si j'en juge par l'exécration qu'elle parut t'inspirer. Entraînée par le torrent de mes idées, me voici donc encore une fois noyée dans les explications et les récits des mouvements qui m'ont agitée ! Je m'étais interdit de t'accabler ainsi d'écrits, toujours imparfaits, quelquefois infidèles par les prises qu'ils donnent à l'erreur ; mais impatiente de te voir, incertaine de goûter bientôt ce plaisir, puisque ton voyage semble être reculé, animée par le charme de répandre mon cœur devant

toi, je me suis livrée sans réserve à cette douce impulsion. Va, connais-moi toujours davantage, je serai sûre de fixer le degré d'estime et d'amitié qu'il me flatte d'occuper. Ecris-moi dans un moment de loisir, réponds à ma sincérité, ouvre-moi ton âme, donne-moi le plaisir d'y lire par tes soins et ta volonté.

Du 30 octobre.

Enfin le terme approche, mes projets seront exécutés; je me suis procuré une seconde promenade avec mon père, je l'ai entretenu longuement et je lui ai présenté mon dessein, après des précautions et sous un jour qui m'ont valu son aveu. Nous nous quitterons cordialement, avec engagement réciproque de nous voir souvent. C'est un coup d'état pour moi que le maintien de la bonne intelligence dans un parti aussi violent. Je conserve ainsi le privilège de voir, d'observer et de rester au courant des événements; j'évite les propos de l'humeur, les plaintes du mécontentement et cette kyrielle de disgrâces qui les eussent suivis ; mais sa singularité n'en est pas moins frappante. Peu s'en faut que mon cœur, trop ingénieux à s'affliger, ne trouve encore à le faire dans la tranquillité de mon père qui paraît disposé à soutenir mon départ avec un front serein. Je fais mes petits arrangements ; je serai certainement sous huit jours aux dames de la Congrégation, rue Neuve-Saint-Etienne, faubourg Saint-Marcel. C'est donc là que devaient aboutir tant de projets flatteurs, d'idées sages et de songes charmants ? Ah ! désormais, più lento, o cor, nel fingerti felice ! Je dispose déjà, j'ordonne la disposition de mon temps dans ma retraite, mais, en vérité, c'est provisoirement et presque par manière d'acquit ; je suis bien revenue de la folie de compter sérieusement sur l'avenir même du lendemain. Il me semble avoir rêvé depuis bien longtemps; je considère la vie qui m'est destinée comme le reste d'une nuit que le hasard des songes peut abréger et rendre plus ou moins plaisant. Je sais parfaitement ch'ospite passagier sempre è il diletto. Je n'ambitionne point de le loger souvent : il me suffit que la paix et le silence habitent sous mon toit, dont n'approchera jamais le

remords, qui est à mes yeux, présentement, la seule chose capable de me faire éprouver de la crainte.

Ma santé, de laquelle tu t'informes, s'est rétablie parfaitement à la campagne ; cependant je viens d'avoir un accès de fièvre qui m'a mise pour quelques heures dans une agitation prodigieuse ; il n'est guère possible d'être plus près du transport sans l'avoir ; tout est passé, je me sens fort bien. Parle-moi de tes occupations, de tes projets ; crois-tu que pour n'être plus l'objet des unes ou des autres, je cesse de prendre intérêt à tous ? O mon ami ! c'est assez qu'ils te touchent. Comment vont tes lettres sur l'Italie ? et les cahiers ? et l'Académie ? et le reste ? et l'ami Platon ? Le 17e vol. de Gld. [Goldoni] est imprimé, mais il n'est pas encore arrivé. Je travaille peu, ou plutôt je ne travaille point ; je glane, çà et là, négligemment ; j'agis beaucoup, fatigue assez ; mon esprit, mon corps, tout moi-même a grand besoin de repos. Et toi, hélas ! quelle vie, quelle santé as-tu ? aie soin de l'une et de l'autre. Adieu, mon ami.

142. — *A Sophie*, 1er *novembre.*

« J'ai loué à la Congrégation un petit logement de vingt écus, que je dois occuper dans cinq ou six jours. J'y serai à ma cuisine, et je compte me tirer d'affaire avec mes cinq cent trente livres de réserve employées avec la plus stricte économie. »

L'argent envoyé par Sophie a servi à l'installation et à quelques autres dépenses.

« Tu m'annonces qu'Henriette pouvait bien venir à Paris. Je souhaite vivement le plaisir de la voir ».

## XCVII

143. — *Roland à Marie Phlipon*, 8 *novembre* (ms. 6240, fol. 68-69).

Adresse : *A Mlle Phlipon, chez Mlle Desportes*, etc. — Timbre d'Amiens. — No d'ordre 40e.

Toujours des récriminations, où l'on distingue des regrets.

8 novembre.

Affaires, indispositions, tracasseries, tout s'est réuni pour retarder cette lettre, contre mes projets de l'écrire beaucoup plus tôt. J'avais attendu la tienne avec impatience et inquiétude. Combien de fois je l'ai lue sans pouvoir concilier tes opinions sur les chaînes de nos malheureuses aventures. A trois fois différentes tu reviens sur la même idée, qui semble faire tout le fond et être le dessein unique de cette lettre, le reste n'étant que pour la préparer et tâcher de la rendre avec plus de force ; mais elle n'est point vraie ; et je ne concevrai jamais comment, trouvant dans le caractère, les mœurs et la conduite de ton père des raisons si fortes de te séparer de lui, le laissant absolument seul ; de le faire, à la sollicitude et du conseil unanime de tous ses propres parents ; comment, dis-je, tu ne veux point, et tu insistes à ne point vouloir que cette conduite, soutenue à mon égard du ton malhonnête, du refus même de consentir à une chose qui lui faisait honneur, du dévoilement enfin d'un mauvais caractère et d'une âme basse ; comment tu ne veux point que cette raison ait été suffisante ?

Oui, sans doute, j'avais été affecté de tes expressions : eh ! qui ne l'aurait pas été à ma place ? Elles avaient produit sur moi un effet si violent que j'en suis encore peiné. Mais elles n'avaient rien changé à ma détermination ; tous les mouvements de mon âme, comme toutes les actions de ma personne, y tendaient réciproquement ; le parti était pris, et certainement l'exécution s'en serait suivie au temps marqué. Comme tu cherches à diminuer l'impression qu'aurait dû produire une humeur de deux jours, dis-tu, un obstacle léger, aisé à vaincre, etc ! Mais si, moi, étranger, me présentant avec quelques avantages à son égard, je puis le dire, n'en trouvant aucun de sa part au mien, ne lui devant, et ne pouvant jamais rien lui devoir à aucun égard ; ayant au contraire à en craindre, et à trembler dans tous les instants de la vie ; si enfin je devais prendre les choses si légèrement, non pas une humeur, une contrariété de deux jours, comme tu l'exposes, mais un parti

pris, dont il n'est point revenu vis-à-vis de moi, et dont il n'a imaginé de revenir que quand ses procédés ont eu véritablement formé une détermination, que je pouvais garder à part moi, mais dont on m'a engagé à lui faire part ; comment, toi, sa fille..., tu prends cependant le parti de l'abandonner !... Est-ce par d'autres raisons que son humeur, son caractère, ses vices enfin ? Ta lettre me fournirait des volumes de parallèles. Je pourrais t'y montrer bien inconséquente, lorsqu'il est question de moi, et peut-être bien injuste. On ne saurait, il est vrai, employer plus d'esprit et maltraiter quelqu'un avec plus d'art. Cependant tu m'as cru trop peu de tact, pour appuyer si violemment et revenir à la charge autant de fois. Crois, mon amie, que rien de ce que tu me dis n'est perdu, même lors que je m'abstiens d'y répondre.

Un seul regard sur ta personne, me dis-tu, aurait dû m'empêcher de communiquer la lettre de ton père à ma famille ; et, il semble, etc., etc. Je n'entends point cela ; je ne sais point ce qu'il en doit, ce qu'il en peut résulter pour ta personne, qui n'est point connue, non plus que celle de ton père, et précisément parce qu'il n'y a que moi de connu, il n'y a que moi d'humilié. Cette démarche tient à autre chose à laquelle tu n'as et ne saurais avoir aucun rapport. Mais tu as cru y trouver l'occasion d'un reproche amer, lorsque, vraiment irrité, je me réservais cependant toute la honte du procédé, que tu trouves aujourd'hui si léger qu'à ton avis j'aurais dû le prendre pour une plaisanterie. Voilà comme, ne partant que de son idée, sans vouloir se mettre à la place des autres, on leur forge de grands torts ; et l'on croit leur faire justice en les leur reprochant très amèrement. Ta lettre, bien réfléchie, est précisément cela. D'un autre côté, je vois ton père l'œil sec, te voyant partir avec une sorte d'indifférence qui me prouve que les ménagements dont tu as usé et dont tu me parles étaient fort inutiles ; je le vois, avec une peine incroyable, dénué de tous sentiments, recevoir tes bienfaits comme les services de qui les doit, ne calculant ni avec lui, ni avec toi, et vous enlaçant l'un et l'autre dans un état qui ne vous laissera aucune ressource ; et cela pour satisfaire une passion méprisable quant à l'objet qui la nourrit.

Tu te félicites de l'intelligence avec laquelle se fait ta retraite : c'est cette intelligence-là même qui m'afflige le plus, parce que, non seulement elle montre une âme telle que je l'ai peinte, mais elle présage des choses sinistres. Dans peu, ton père quittera sa maison entièrement, ou elle sera mise au pillage par l'objet de sa honte. Je me rappelle encore que tu as cherché par tous les termes imaginables à diminuer l'horreur de ses procédés ; que tu as voulu me les peindre comme une petite galanterie si commune et presque si naturelle que ce n'est qu'un jeu ; puis tu t'es indignée que je t'en parle suivant ma façon de penser. Tout cela doit-il m'empêcher de te dire ce que je prévois de la sécurité réciproque, apparente du moins, de ta démarche ? Si tu n'y prends garde, ton père, après avoir mangé le sien, en fera autant du tien propre, puis de celui des autres ; cela y tend, ne t'y trompe pas. Ce n'est point une inclination que j'ai blâmée : je ne crois pas qu'on en vaille moins pour sacrifier à l'amour ; mais oublier, tromper, ruiner ses propres enfants, pour une créature vile, méprisable, sans honnêteté aucune, c'est une horreur.

Tu veux bien prendre intérêt à mes travaux, à mes occupations, à mes projets : hélas ! je continue de faire ce que je faisais, souvent très tristement.

On imprime mes *Lettres* (1), elles me donnent de l'humeur ; une certaine mollesse de caractère, secouée uniquement par la dévotion, la serpe toujours à la main tremblante, me fait des échancrures. J'en deviens plat ou gauche et je m'en indigne. Mes cahiers se sont nourris, complétés ; je les porte avec moi à Paris, vers la fin de ce mois, ou le commencement du prochain. Il n'y a rien de nouveau relativement à l'Académie (2).

Où es-tu en ce moment ? car les projets trouvent tant d'obstacles qu'on ne sait plus à quoi s'en tenir d'un moment à l'autre. Comment te verrai-je? j'en suis préoccupé ;

(1) Les *Lettres d'Italie.* Outre les corrections officieuses des frères Cousin, il y avait aussi celles du censeur royal, M. Houard (Voir mon appendice D aux *Lettres de Mme Roland*, t. II, p. 588-593).

(2) L'Académie des Sciences pour le titre de correspondant.

je le désire, j'y vois des difficultés ; c'est de toi que je puis avoir des idées nettes là-dessus. Je t'adresse ma lettre chez la cousine. Où t'écrirai-je dorénavant ? J'ai vu hier tes amies ; il y avait longtemps que cela ne m'était arrivé. Elles m'ont raconté ton changement, ta situation, etc. ; nous en avons raisonné comme si je n'apprenais rien que par elles. Veux-tu que je te reporte tes papiers (1) ? il vaudrait autant en augmenter la masse dans la retraite, que de les relire. Surtout ménage ta santé et donne-m'en des nouvelles. Je t'embrasse.

144. — *A Sophie*, 10 *novembre*.

O mon amie, ma chère et fidèle Sophie ! ne t'offense pas, ne te plains point de l'espèce de réserve avec laquelle je t'ai entretenue des sujets de mon affliction ! je n'ai jamais trahi la douce confiance qui fait la base de l'amitié, et si mon cœur serré, flétri, ne s'est pas toujours à ton égard livré aux effusions qu'elle produit dans des temps heureux, la faute en est aux circonstances qui m'en ont imposé la nécessité sans le concours de ma volonté...

Elle raconte ensuite comment son père s'est arrangé après son départ, Il a pris un petit apprenti (ce qui indique que L. F. a quitté la maison) : « il dispose son logis avec une sorte de complaisance et parle déjà de faire abattre un petit cabinet construit à ma réquisition ». C'est le cabinet aménagé pour elle à la fin de 1778, lorsqu'elle avait pris possession du nouvel appartement, et où Roland avait passé avec elle les « douces soirées » de février et de mars 1779.

## XCVIII

145. — *Marie Phlipon à Roland*, 11 *novembre* (ms. 6238, fol. 116). — N° d'ordre : 56e.

Réponse à la lettre du 8.

(1) Les papiers remis à Roland par Sophie Cannet (Voir lettres des 14 avril, 6, 11 et 15 mai).

11 novembre 1779, de la Congrégation.

Ta lettre m'a serré le cœur. (Hélas ! est-ce l'effet que devrait réciproquement produire ce qui nous vient de l'un à l'autre ?) Quelques larmes ont mouillé mes paupières sans descendre plus loin ; j'ai perdu la faculté d'en répandre. Je parle et j'agis comme un automate monté pour ces fonctions ; je porte sur moi, dans mes alentours et sur tout, un regard morne et tranquille ; je ne vois rien qui mérite de m'intéresser vivement. Mon âme est flétrie, fermée, je ne daigne pas même haïr la vie, je ne sens plus rien. Je suis enfin séparée de mon père, éloignée de ma famille, reléguée sous un toit étranger, habitante d'un cloître, probablement pour dernier asile. Voici le cinquième jour que j'occupe cette demeure (1), je ne fais que revenir de l'excessive fatigue dont je fus accablée ; je me cherche encore. L'action du déplacement, les distractions forcées qu'elle entraîne m'ont jetée tout à la fois dans une sorte d'étourdissement et d'insensibilité où j'ai peine à me retrouver. Mon père, un peu sombre les deux derniers jours que je suis restée avec lui, s'est absenté au temps de mon départ ; il s'émut après jusqu'aux pleurs, je l'ai appris dans ma retraite ; j'en ai été déchirée de nouveau ; ce dernier accès m'a épuisée. Et toi, tu es triste et malade : tu ne le dis pas, mais on le voit si bien ! Comme tu cherches encore à t'affliger gratuitement ! Si mes lettres sont susceptibles d'une interprétation pénible, c'est précisément celle-là que tu ne manques pas d'en faire, dût-elle être la moins vraisemblable. Ne dirait-on pas, à t'entendre, que ma dernière (2) est une pièce bien méditée d'avance, calculée sur l'effet à produire comme sur un but proposé ? va, tu connais bien mal et ma façon de t'écrire et moi-même. Toujours pressée d'alléger mon âme en la répandant, pour ainsi dire, dans la tienne, par l'expression de ce qui m'affecte, je peins ce que j'éprouve, j'expose une idée sans prévoir, quand je la trace, celles qui vont succéder, souvent avec rapidité, quelquefois avec une sorte de peine et de lenteur.

(1) C'est donc le 7 novembre que Marie Phlipon entra au couvent.
(2) Sa longue lettre des 27-30 octobre.

Mon ami, en me supposant de l'art tu me prêtes une ressource que je n'ai pas, et dont l'expérience aurait pu, tout au plus, me faire apercevoir l'utilité, sans m'en donner le goût. Je l'excuserais, peut-être, actuellement, dans une autre, parce que j'ai cru voir que son défaut était parfois nuisible ; mais je dédaignerai toujours de l'employer pour moi. Je t'ai fait l'histoire de ce que j'avais pensé, je n'ai rien prétendu au delà ; je me soulageais ainsi, comme un malade se soulage par le récit de ses maux. Non, j'en réitère l'aveu, je n'avais pu me persuader, en y réfléchissant, que la conduite de mon père eût fourni la raison suffisante de ton changement. Qu'elle t'eût arrêté en commençant, lorsque je la faisais valoir comme un obstacle à t'accorder mon consentement, je n'aurais rien vu que d'ordinaire et de naturel. Mais qu'après s'être montré au-dessus de tout, après avoir tout connu, tout vaincu par une ardeur généreuse et incomparable, on s'arrête et recule sans balancer, pour une malhonnêteté, choquante, je le sais, mais qui n'était enfin que le mouvement de l'humeur d'un homme borné qui n'en prévoyait pas la conséquence, voilà ce que je ne pouvais accorder avec ce noble enthousiasme qui n'imaginait rien d'égal à la gloire d'arracher une victime au malheur et de couronner l'honnêteté par les mains de l'amour. Oui, j'en suis encore convaincue, ce sentiment divin, tel que je le connais, et tel que je l'ai vu dans ton âme énergique, t'aurait fait pâlir à l'idée d'un abandon éternel. Moins rapide dans ta détermination, tu n'aurais pas été déjà enchaîné à ne plus rien faire, lorsque je t'appris au bout de deux ou trois jours le retour (1) de mon père, que nous eussions amené à t'écrire comme il convenait, lorsque ta réponse me rappela que ce n'était pas à toi d'employer aucune tournure ménagée ; mais tu m'apprenais en même temps que la copie de la première lettre était envoyée à ta famille. Tu me demandes aujourd'hui ce qui pouvait résulter de cette démarche pour ma personne ? Rien, mon ami, que la nécessité qu'elle t'imposait, du moment où tu la fis, de ne plus songer

(1) Voir la lettre de Marie Phlipon du 4 septembre. « Le retour » signifie ici non pas que Phlipon était revenu ce jour-là de Versailles, mais que la grand'-tante Besnard l'avait ramenée à des dispositions conciliantes.

à moi par l'espèce de loi qu'elle te mettait dans le cas d'en recevoir des tiens : voilà tout. Je le sentis dès lors, et les noms supprimés ne faisaient rien à la chose. Je ne suis pas étonnée que tu ne conviennes point avoir été conduit par degrés à laisser ton projet. Combien de choses modifient nos âmes à notre insu et préparent une résolution, qui ne peuvent être aperçues que de l'œil perçant de l'observateur intéressé ? Tiens, laisse-moi te justifier à ma façon : mon cœur s'y entend mieux que toi-même. Si je croyais que je ne te fus jamais plus chère qu'au moment où tu décidas de renoncer à moi, parce que mon père donna un témoignage nouveau de tout ce que tu savais bien qu'il était, j'en conclurais que tu ne sais pas aimer et que je suis encore la plus dupe de toutes les femmes. Mais en considérant que le sentiment dont tu es susceptible et que je t'avais inspiré fut progressivement affaibli, et même nécessairement, par le malheur des circonstances, jusqu'au point de n'être plus assez fort pour renverser le dernier obstacle, je te vois toujours de l'élévation, du courage, de la noblesse et de la force joints à la sincérité, à toutes les vertus qui dans nos jours heureux t'ont mérité cette tendresse que je ne puis t'ôter, et je ne trouve à me plaindre que de la bizarrerie du sort.

Je suis assez sensible pour vouloir mettre au besoin de mon côté, dans une liaison, le surcroît de l'attachement que fournit presque toujours l'une des parties : je suis trop fière pour laisser penser à un homme, dans certaines circonstances, que je m'abuse sur la tendresse qu'il me porte. Je consens à lui laisser voir combien je l'aime, si je le juge assez estimable pour mériter cette confiance ; mais il serait des cas où je ne voudrais pas qu'il ignorât que je sais en faire plus que lui. Tu cherches à faire entre nos démarches une comparaison qui ne me paraît pas soutenable : « Si la conduite de ton père (me dis-tu) n'a pas dû me présenter des raisons suffisantes pour me retirer, comment t'en fournit-elle d'assez fortes pour l'abandonner ? » Voilà, je crois, le précis de ton objection. Je répondrai que tout est différent : les circonstances, la chose et les conséquences. Les circonstances pouvaient te porter à agir plus qu'elles n'ont dû me porter à rester ; la chose que

tu avais à faire produisait nécessairement un bien ; ma constance à demeurer près de mon père aurait eu plus d'inconvénients que d'avantages. Enfin, les conséquences inquiétantes de la durée de mon séjour seraient encore opposées à celles qu'il était permis d'attendre de ton action ; elles eussent été certainement heureuses à plusieurs égards et seulement incertaines à quelques autres. Quant au premier chef, je veux dire aux circonstances relatives, il est très vrai, sans doute, que le devoir (1)...

146. — *Roland à Cousin-Despréaux*, 12 *novembre*.

Il a eu deux jours son frère, le prieur de Crépy.

## XCIX

147. — *Roland à Marie Phlipon*, 16 *novembre* (ms. 6240, fol. 70-71).

Adresse : *A Mlle Phlipon, aux Dames de la Congrégation, rue Neuve-Saint-Etienne, faubourg Saint-Marcel, à Paris.* — Timbre d'Amiens. — N° d'ordre : 41e.

16 novembre.

Entre plusieurs amies tu en as une fidèle, constante et sûre (2), et tu es malheureuse ? une plus longue et plus funeste expérience me donne lieu de croire n'en avoir point, de vrai ami. Va, mon amie, pour ne pas me plaindre, je n'en suis pas moins d'un chagrin noir qui me mine et me tue. Mes moments les plus doux ont été ceux où j'ai versé des larmes en lisant plusieurs fois les dernières pages de ta lettre. Tu ne m'aurais pas dit les changements de la disposition de ton âme, en m'écrivant, qu'ils sont trop visibles pour ne pas

(1) Fin du folio, manque la suite.

(2) Ce début se rapporte évidemment à un passage du morceau qui manque à la lettre précédente .

Il s'agit d'Angélique Boufflers, en religion sœur Sainte-Agathe, sœur converse de la Congrégation, qui y avait connu et aimé Marie Phlipon tout enfant et qui l'y retrouvait avec joie. (Voir, dans mon édition des *Lettres*, t. II, p. 785-787, l'appendice qui la concerne).

m'avoir fait la plus vive impression. Tu me reproches... que ne me reproches-tu pas ? mais enfin tu me reproches toujours de ne pas te connaître. Est-ce bien ma faute ? ne te montres-tu donc point d'une manière diverse ? Ta dernière même : oui, cette dernière est en contradiction sur quelques points avec d'autres ; et peut-être que de ce point viennent toutes les contrariétés. Certainement, il y a des assertions au lieu de faits, des principes que je ne puis admettre, et des conséquences qui n'en résultent nullement suivant ma façon de voir, de sentir et de juger. Loin de reculer quelquefois d'un pas pour être plus en vue de mes raisons, tu en avances toujours deux pour justifier les tiennes ; voilà une marche dans laquelle tu n'as jamais varié. Je te le disais, mon amie, et je le pense encore : il faudrait faire des volumes que je ne te convaincrais pas. Si j'ai eu ce bonheur, il a passé comme un éclair, et mon tourment fut toujours, presque toujours du moins, d'éprouver des contradictions très raisonnées : Je ne t'écris guère, je ne décachète guère de tes lettres que cette crainte ne m'agite ; il est bien rare qu'elle ne soit pas justifiée. Je veux que mon style se soit ressenti de ma manière pénible d'être ; l'amertume de tes reproches n'en double pas moins mon tourment. Aie pour ton père les sentiments que tu lui dois ; mais tu ne feras pas que j'y puisse penser sans indignation. Oui, je t'aime : je désire te voir, t'écouter et t'entretenir, quoiqu'avec un air glacial tu répandes un froid mortel sur les moyens de le faire. Ta manière de t'exprimer sur tes papiers ne dit rien du tout. Pour faire ce qu'on veut, on n'a pas besoin de demander la volonté des autres ; et c'est la tienne, mon amie, sur cet objet, que je t'ai demandée, et que je te demande encore.

O mon amie ! combien je sens ta situation ! combien elle m'est pénible ! Toujours elle m'occupe ; partout elle me suit. Sans travailler, tu peux t'occuper cependant, te distraire, du moins. Moi, je travaille comme un malheureux ; je ne sors point des 5 à 6 jours de la semaine ; je passe des nuits entières sans dormir ; je ne fais rien cependant ; ma besogne n'avance point. Je suis mécontent de tout ce que je fais ; j'ai des crises violentes et terribles dans ma

partie (1) ; des tracasseries de Dieppe, qui me feraient jeter toute la besogne au feu (2). Je n'ai guère jamais vu les objets aussi en noir, ni regardé la vie plus en dégoût.

J'ai vu le frère de tes amies (3) ; il a passé quelques heures au coin de mon feu ; je lui ai parlé à peu près de cet air et sur ce ton : il a cependant été beaucoup question de toi. Il sait tout ce que tu vaux : tu ne l'ignores pas. Il sait aussi combien vaut peu ton père, toutes les défiances et les craintes qu'il pourrait inspirer ; bien d'autres le savent aussi. C'est ce que tu ne voudrais pas croire.

Il n'y a rien de si aisé que de dire à quelqu'un qu'il cherche à s'affliger gratuitement, même en lui en donnant les motifs les plus réels. Tu me dis, et tu en tires les conséquences les plus violentes, tu me dis que ton père ne fit que me donner un témoignage nouveau de ce que je savais bien qu'il était. Rien n'est plus faux que je susse cela, ni que je me doutasse de tout ce que cette conduite mettait dans le cas de voir, de sentir, et de craindre. Je m'attendais à des sentiments si opposés que je croyais bonnement, tout uniment, que la seule communication des miens suffirait, sinon pour déraciner de basses inclinations, pour les pallier du moins, dans la crainte de faire rejaillir du déshonneur sur quelqu'un qui l'honorerait. J'ai entrevu et je crois être certain du contraire. Loin que la crainte d'humilier fût un frein pour lui, il s'en servirait pour abuser davantage ; et si non, pour entraîner dans la même bassesse, dans la même ruine du moins, s'il se fût aperçu de l'intention de sacrifier l'argent à la conservation de l'honneur. Voilà ce que j'ai vu, ce que je sens, ce que tout autre croit, et ce qui me fait être assuré que, l'argent n'ajoutant rien à ton mérite, n'eusses-tu pas un sol ni aucune espérance de jamais rien avoir, tu serais pour moi au-dessus de toutes les richesses, la personne que j'aimerais

(1) Il semble que Roland eût été déçu de ne pas être appelé à la succession de son parent Godinot, inspecteur des manufactures de la Généralité de Rouen, qui venait de prendre sa retraite cette année-là. Voir mon édition des *Lettres*, t. II, p. 611.

(2) Les lettres de Roland à Cousin-Despréaux sont pleines de récriminations sur la façon dont s'imprimaient les *Lettres d'Italie*.

(3) Sélincourt.

le mieux, peut-être la seule que je voulusse posséder ; certainement celle que j'aime le plus, sans aucune espèce de comparaison, que j'aime plus que je ne saurais dire. L'idée de ton père me fait trembler pour moi, pour mes parents, et plus encore pour les futurs, s'il en devait résulter. Dans quel état maintenant vois-tu mon âme ? comment me juges-tu ? Tiens : je suis quelquefois au désespoir. Ne m'oublie pas. Adieu.

C

148. — *Marie Phlipon à Roland,* 17 *novembre au soir* (ms. 6238, fol. 117-118).

Adresse : *A M. Roland* etc... *à Amiens.* — N° d'ordre : 57e.

Réponse immédiate à la lettre du 16.

17 novembre, au soir.

Eh bien ! sois homme, ou chimère. Je me livre aux sentiments que tu m'inspiras, que je croyais follement avoir réprimés et qui me pénètrent plus que jamais : apprends-le. Triomphe ou plains-moi, et que tout l'univers me blâme, s'il veut ; j'y consens. Tu m'as fait retrouver des larmes : retenues depuis quelque temps, elles se sont échappées avec une abondance et une rapidité qui ont failli me coûter cher. Elles ont coulé en partie, je l'avoue, dans le sein de l'amitié : accompagnées par les siennes et devenues moins amères, elles ont un peu soulagé mon cœur sans lui rendre la paix. Oui, je possède une amie fidèle dans ma retraite, j'en distingue une autre au dehors : mais, fussé-je sans cesse dans les bras de l'amitié, accablée de ses tendres soins, je pourrais encore m'y sentir malheureuse. A qui dois-je, hélas ! cette triste faculté ? Rends-moi mon indifférence et mon repos, déteste-moi, comme la cause de tes tourments, afin de m'obliger ainsi... Laisse-moi, du moins, souffrir seule. Que fais-je ? où suis-je ? qu'es-tu ? je ne sais plus rien. Adieu, fierté, réserve, observations, je t'aime, je ne sens que cela, je le dis comme une chose nouvelle. Dans quel état m'as-tu

jetée ? serais-je donc tour à tour la dupe de mon cœur et la victime de mon esprit ? O mon ami ! que de mal tu m'as fait ! Je suis diverse, dis-tu ? eh ! sens comme moi, sois à ma place, vois, et garde le même ton, si tu le peux. Il est vrai, je ne saurais attendre de mon père des choses aussi redoutables et sinistres que tu les imagines ; aucun, même de ses parents, en le connaissant bien et me conseillant comme ils ont tous fait, n'a voulu se persuader que lui seul eût fourni les raisons de ton changement. Sa lettre à leurs yeux ne fût que le produit, condamnable sans doute, d'une humeur passagère qu'ils ont vue naître et s'apaiser. Il est incroyable combien la communication qu'ils ont eue de cette affaire m'a donné de secrètes disgrâces à dévorer. Jugée de quelques-uns avec une sorte de légèreté, par d'autres avec un peu d'enthousiasme, objet de leur bonté mortifiante qui prétendait remettre mon âme en liberté en l'accusant de faiblesse, j'avais a justifier mon penchant et ta démarche comme si cette dernière eût été la condamnation de l'autre. Fatiguée, aigrie d'une part, tourmentée de mes propres idées, je me repliai sur le passé pour l'examiner avec une réflexion qui n'a fait que me déchirer. Je me représentai mon père moins coupable et toi trop prévenu à son désavantage ; je voulus remonter à l'enchaînement des causes, je crus l'apercevoir ; et tantôt outrée de douleur, tantôt gémissante avec attendrissement, je me suis abandonnée aux divers mouvements dont j'étais agitée en t'exprimant successivement ce qu'ils me faisaient éprouver. M^lle^ Desportes, si favorable, dans les temps heureux, à notre correspondance, ne s'y prêtait plus qu'avec une répugnance qui m'aurait forcée à la rompre incessamment ou à chercher un autre expédient, si ma résidence actuelle ne m'en eût dispensée. Combattue cruellement de tous les côtés, j'osai former l'affreux souhait de t'aimer moins et de t'éloigner. Ce souhait du désespoir, plutôt que de la raison, s'éteignit en naissant, après m'avoir préparé un supplice de plus par l'impression que me laisse le souvenir de l'avoir conçu. Tombée dans une espèce d'insensibilité, d'étourdissement ou d'ivresse après ma séparation d'avec mon père, j'imaginais avoir recouvré la sorte d'indépendance que je supposais néces-

saire à ma tranquillité. Ta lettre, mes pleurs, ont terminé cette suspension que je prenais pour un changement. Soit vertu, faiblesse, penchant, je t'aime de toute l'étendue de mes facultés sans bornes et sans restrictions. Aie tort ou raison dans ta résolution dernière : qu'elle soit le résultat d'une façon de voir trop outrée, d'un sentiment moins vif que le mien, ou du juste aperçu de la vérité, je ne veux ni le savoir, ni l'examiner, ni te le reprocher, ni m'en plaindre ; et puisqu'il faut que je t'aime, je ne prétends employer cette affection qu'à mêler à tes souffrances le charme qui peut les adoucir et les éloigner. J'ai tout connu, tout enduré, je m'efforcerais vainement de m'y soustraire ; cet attachement, nourri par tout ce que les vertus, l'estime et le devoir peuvent fournir de motifs et d'énergie, les goûts et l'espérance de rapports et d'attraits, a pénétré la substance de mon âme et ne saurait être détruit qu'en l'altérant elle-même dans ce qu'elle a de plus noble. Non, il ne sera pas dit que tu ne puisses t'avouer dans ton cœur un véritable ami, digne entièrement de ce titre. Je le serai, cet ami : j'oublie toute autre relation possible, je ne désire que l'avantage inexprimable d'alléger pour toi le fardeau de la vie et de rendre tes jours plus sereins. Comme tu peux encore me faire croire au bonheur ! et quelle félicité que de contribuer à la tienne sous tel titre que ce puisse être ! Viens, mon ami, viens à mes côtés avec confiance : laisse-moi recueillir tes soupirs, tes larmes, partager tes douleurs et abhorrer tout ce qui pourrait les augmenter. Que ces personnes qui n'ont jamais connu qu'un sentiment méthodique, calculé sur les circonstances, ignorent la durée de ma tendresse et de mon dévouement ou qu'elles me fassent l'objet de leur censure en l'apprenant : mon cœur ne reçoit de loi que de lui-même et ne connaît pas d'obstacles à ses sentiments. Soulève le voile obscur sous lequel tu te laisses accabler, souris encore à l'existence et donne-moi par là le courage de l'aimer.

Je vois souvent mon père. C'est fête à la maison lorsque j'y vais. O Dieu ! combien mon cœur s'est ému la dernière fois que je m'y suis transportée !

Pour réunir en même temps toutes les singularités, une

femme de ma connaissance me propose et me presse d'accepter une sorte de place à la Cour ; mais, comme il s'agit d'un établissement qui n'a de fondement qu'un caprice de la Reine et qui n'aurait de but que son amusement, je ne me sens pas disposée à risquer un déplacement, sur la foi des promesses, pour une situation qui, tout bien compté, serait excellente pour quiconque joindrait à une âme commune un esprit souple et rusé. Néanmoins le désir de m'employer utilement et d'avoir des moyens de satisfaire mon cœur m'a fait mettre de l'attention et presque du doute à cette proposition. J'en suis encore occupée. Les détails à te donner seraient trop longs et nécessairement embrouillés.

Il est tard, je me sens fatiguée. Ecris-moi, calme ton âme et console la mienne : adieu, mon cher et bon ami. Je t'ai renvoyé à ta volonté pour mes papiers, parce que je n'en ai point de volonté, sur cet objet, et qu'il me coûte de m'en faire une pour les choses absolument indifférentes ; ainsi, je t'y laisse toujours. J'ai aussi, à toi, plusieurs choses ; hélas ! ce Dictys (1) n'est pas encore fini.

149. — *A Sophie, 2 décembre.*

Description de sa vie au couvent (2). « Tous les soirs, avant de me coucher, j'ai pendant une quart d'heure Sainte-Agathe, toujours tendre et toujours active ; je ne la revois du reste que lorsqu'elle peut me rendre quelque service... »

## CI

150. — *Roland à Marie Phlipon, 3 décembre* (ms. 6240, fol. 72-73).

Adresse : *A M^lle Phlipon, aux Dames de la Congrégation*, etc... — Timbre d'Amiens. — N° d'ordre : 43^e.

Il est difficile de croire que ce soit là une réponse à la lettre si tendre, si émue du 17 novembre. Il y a eu dans l'intervalle une lettre de Roland qui manque, car celle du 16 novembre est numérotée 41^e et celle-ci porte le n° 43. Il doit manquer aussi une lettre de Marie Phlipon.

(1) Voir la note de la lettre XLI.
(2) Cf. *Mémoires*, t. II, p. 248-249.

3 décembre.

En attendant les disputes et les chicanes, j'ai failli renvoyer ma démission (1). Je suis dans une crise violente, fort incertain encore comment elle se terminera. J'ai relu ta lettre bien des fois néanmoins ; j'y ai toujours trouvé la même raideur d'opinions, et la même variété de sentiments. Tu te plains toujours de ce que je te dis, et tu me dis toujours de te dire. Tu me dis que les autres t'aiment et t'estiment le plus, par le contraire des contrariétés par lesquelles tu me désoles. Tu me protestes d'amitié et de confiance, dans le moment même que tu me donnes les preuves du contraire, etc. Toutes tes lettres enfin sont un tissu de disputes, d'amertume, de reproches et de contradictions. Si ce sont là les caractères de l'amitié, il faut bien que je change de façon de penser sur ton compte, et convenir que j'en suis un triste jouet et une cruelle victime. Je ne vois jamais un mot d'une pure, simple, et bonne amitié, qui ne soit enveloppé d'une amertume dont je suis enfin navré et affaissé ; c'est toujours les mêmes crises, toujours les mêmes reproches, toujours la même raideur, je dirais les mêmes duretés, toujours s'envisageant seule et unique. Ce ressassement perpétuel qui n'a que soi pour objet me jette dans un dégoût, dans une manière d'être noire et triste au possible. Va ! il n'est point vrai que l'amitié soit telle, et encore moins l'amour : ou j'aurais enfin horreur d'un sentiment qui ne sait se manifester que pour nourrir un cœur d'angoisses et le faire mourir à petit feu.

Mon voyage se trouve retardé par la raison même de mes crises ; et quoique j'eusse un congé et que je fusse prêt à partir, je récris aujourd'hui pour un congé, et ne sais plus quand je partirai. Voilà comme toutes les peines et les misères s'entassent ; comme tout me dégoûte et me rebute ; comme, si cela dure, je jetterai le manche après la cognée et je me retirerai loin de ces farouches humains qui ne caressent que pour mordre, et qui finissent par empoisonner. Pour le peu de temps qu'on a à vivre et qui s'abrège

(1) Voir plus haut, page 353.

enfin à vue d'œil, il ne vaut pas la peine de cultiver le monde et de s'y attacher ; autant et mieux du moins le quitter un moment dans le silence et avoir un instant de repos, avant d'être plongé dans l'éternelle nuit. Je t'assure que tu aggraves ces tristes et noires idées, après m'avoir promis, assuré, protesté tout le contraire. Lorsqu'on pourrait, comme tu le disais si bien, tirer des charmes de l'amitié des douceurs et des compensations à tous maux ! mais tu m'as tant dit de choses contraires, tu y as mis tant d'humeur, tant d'aigreur, que je ne sais plus que voir, que penser, que croire, ou plutôt que je ne vois, ne pense et ne crois plus rien.

Au milieu de tout cela, ménage ta santé, puisque bonne ou mauvaise elle fait notre philosophie ; montre-moi une âme moins agitée, une idée de constance et de fermeté en ce qui n'est pas purement opinion ; enfin, quelques preuves d'un sentiment doux qui se promet quelque bonheur par la vue et le sentiment même qui sait en procurer aux autres.

## CII

151. — *Marie Phlipon à Roland*, 4 *décembre* (ms. 6238, fol. 119-121). — Même adresse. — N° d'ordre : 60e. (On voit qu'il manque deux lettres).

Réponse immédiate à la lettre du 3.

Marie Phlipon concède tout à Roland, mais qu'il vienne ! « Viens auprès de ton amie... je meurs de te voir et ne respire que pour ce moment... »

4 décembre.

Oui, je brûle toujours de les recevoir, ces lettres déchirantes que je dévore et qui me tuent : je les couvre de baisers et de larmes ; leurs expressions me navrent, et je n'en chéris pas moins la main qui les trace. J'ose croire que les miennes, dictées par l'égarement, m'ont trahie lorsqu'elles t'ont tristement affecté. Ah ! mon cœur n'était pas fait pour abreuver le tien d'amertumes. Je déteste les défauts et les malheurs qui m'ont rendue coupable de cette atrocité ;

je ne la justifierai point par le récit des persécutions que des parents aveugles dans leur amitié m'ont fait souffrir. Je voulus concilier les raisonnements d'autrui, les miens, avec mon propre cœur, et je devins le jouet de toutes les contradictions. Eh bien ! mon ami, dis ce que tu veux, soulage ton âme, accable-moi, s'il le faut, pleurons ensemble, si c'est là le bien qui nous reste : mais ne hais point la vie, ne t'isole pas : nourris le courage d'exister par l'espoir de goûter des charmes dans les sentiments que tu fis naître, et laisse-moi l'idée d'obtenir ainsi l'unique douceur qui puisse me toucher. Où fuiras-tu les hommes ? Et quand tu les éviterais, où déposeras-tu ton cœur ? C'est à l'amitié de t'arrêter dans la société que tu peux servir : que dis-je ? à tous les sentiments que la nature et l'estime peuvent produire ! va, je n'en rejette aucun pour toi. Harcelée par des représentations sans fin, aigrie par la douleur, j'étais devenue ce que tu me reproches ; laissée à mon penchant, je serai ce que j'étais. Je veux y être, je m'y consacre, à ce penchant, et j'abjure les vaines réflexions qui ne font que multiplier les erreurs. Je me le dissimulerais en vain, ma dépendance est aussi parfaite qu'elle peut l'être ; je ne saurais éprouver, supposer, imaginer rien qui m'intéresse que relativement à toi. J'ai besoin de ton bonheur et de ta tendresse : vois ton empire et connais-moi tout entière. Je le confesse encore avec orgueil, et c'est toi qui me l'inspires. T'aimer est sans doute ma destinée, je sais m'en glorifier et je m'y abandonne. Je hais, je méprise et les diseurs et les prêcheurs, ou plutôt j'excuserai leur propre injustice par la droiture de leurs intentions.

Hélas ! te connaissent-ils ? Et moi, qu'ai-je fait ! ne te connaissais-je pas ? un seul soupçon pouvait-il... ? Eh bien ! montre-moi si tu sais pardonner. Viens, d'un pas assuré, au sein de l'amitié oublier tes chagrins et nos misères : le sentiment qui m'anime me permet de t'y appeler avec confiance et de t'y promettre le repos. Si la fidélité, la constance et la sincérité, si le dévouement d'une âme aimante et vraie ont le droit de te réconcilier avec tes semblables dont tu te plains, c'est à moi d'y prétendre et d'oser l'espérer. Il serait affreux, impossible, que l'attachement qui me pénètre

dût faire notre commun malheur ; non, une cause si juste et si précieuse n'aura point ce funeste effet. Viens auprès de ton amie, reconnais-la, déchire ce voile que l'absence, les inconvénients d'un commerce écrit, tant de contradictions et de maux ont élevé entre nous ; je meurs de te voir et je ne respire que pour ce moment. Les préjugés de quelques-uns des miens, l'espèce de déférence que je leur dois m'imposeront quelque gêne ; mais je saurai prendre mes précautions, et enfin je braverais tout, s'il était nécessaire. Je ne connais de bon, de sage et de désirable que ce qui peut donner à ton cœur la paix et la joie. Eh ! n'es-tu pas toujours celui dont l'âme honnête, forte et sublime, mérita mes transports et mon aveu ? celui qui me rendit la vertu, ma première divinité, cent fois plus chère encore, et qui dissipe enfin le sombre accablant produit par tant d'orages ? O mon ami, si la jeunesse, sa vivacité, ses écarts m'ont emportée loin de moi, n'as-tu pu voir qu'elle eût été plus modérée avec un sentiment moins vif ? Va, je connais et je sens trop bien et le véritable amour et la tendre amitié, pour croire que tu puisses de sang-froid nier de les apercevoir chez moi et t'empêcher d'y répondre. Ils répareront les maux qu'ils m'ont faits et me rendront l'usage du courage qu'ils avaient suspendu. Enivrée de l'idée d'être à toi, maîtrisée par mon devoir quand je dus y renoncer, désespérée de ne plus être, pour ton bonheur et ma félicité, tout ce que nous nous étions promis de devenir, modifiée tristement par l'action de causes étrangères, j'ai parcouru successivement tous les extrêmes. Je n'ai pas perdu mes ressources, puisque tu n'as pas cessé de m'être cher. L'ambition de contribuer à ta consolation me rendra tout ce que je dois être. Je trouverai une jouissance, par le charme de te laisser mon cœur, sous le sceau volontaire d'un sentiment qui n'a besoin ni de serments ni de garantie, dans la privation même du titre que tu voulais me donner.

L'attachement qui m'enflamme me conserve des droits sur le tien et sur ton bonheur. Je le sens, je le crois ; c'est ce qui m'a tirée de l'abattement que produisit d'abord ta lettre ; c'est ce qui me soutient, me rend à moi et me donne

l'assurance de t'encourager toi-même. Je te le dis, avec une juste audace, il n'y a qu'un être sensible, droit, pénétré de ce que tu vaux, dévoué à ta personne, qui soit capable d'adoucir les peines de ta laborieuse carrière, et cet être c'est moi. J'ai foi à cette destination, sous telle relation qu'elle se remplisse ; elle seule me fait accorder quelque prix à la vie et me donne la résolution de la garder.

Mon ami ! quels autres chagrins viennent donc encore t'affliger et te tourmenter ? leur réunion concourt sans doute à te rendre chacun d'eux plus terrible ; mais la disposition qu'ils te donnent ne te les fait-elle pas aggraver ? Permets-moi, sans vouloir te fatiguer par des justifications déplacées, de remarquer que je n'avais pas dessein de te mortifier en t'apprenant l'un de mes torts, mais, au contraire, que je voulais par son aveu le réparer autant qu'il était en moi. Daigne, je t'en conjure, pour l'intérêt de la vérité, observer dans toutes mes lettres ce que je te donne comme l'expression du sentiment actuel, différent de l'exposition de ce que j'ai pensé précédemment et de ce qui ne m'affecte plus de même en t'écrivant. Cette seule distinction, sur laquelle je comptais et que je réclame, nous eût peut-être épargné bien des douleurs, si, moins pénétrés l'un et l'autre, nous eussions pu réciproquement nous la rappeler toujours à propos.

Je désire que tu m'apportes mes papiers par la raison que voici. J'ai reçu depuis peu de jours une lettre de Sophie qui, avec quelques légères tracasseries à ton sujet, me parle de ces papiers, pour la première fois depuis la demande que je lui en ai faite : elle dit qu'elle attendait toujours que le temps ou moi détruisît l'espèce de soupçon que lui avait donné sur ma confiance cette demande sans motifs exprimés. J'ai répondu qu'il m'était pénible d'entendre l'aveu d'un tel soupçon dans un moment où elle était munie d'un autre titre de confiance ; que j'avais eu, à l'égard des cahiers, des projets qui me les avaient fait retirer, mais que je les lui ferais repasser, si elle voulait les ravoir. Ainsi, dans le cas où, d'après cette proposition, elle me désignerait une occasion pour les lui renvoyer, j'ai besoin d'en être en possession. Il paraîtrait que les conjectures du frère et des sœurs ont fait travailler les imaginations.

En repassant sur ton avant-dernière (1), j'ai cherché à comprendre à quoi devait avoir rapport le reproche de te faire des énigmes ; j'ai pensé qu'il était fondé sur l'annonce vague d'une place qui m'avait été proposée et de laquelle je n'ai plus fait mention, parce qu'en approfondissant les choses j'ai vu qu'elles ne méritaient aucune considération.

Je me suis tenue au projet de cultiver le peu que je sais pour [en faire], s'il se peut, dans la suite, l'usage que je t'ai dit. Que penses-tu de ce dessein ?

J'ai fait dans ma retraite un plan de vie que je n'observe pas encore bien régulièrement. Je me couche de bonne heure, je me lève de même ; je consacre la matinée à l'étude ; l'après-dîner aux ouvrages des mains, et le soir sera pour la musique lorsque j'aurai recouvré la faculté de m'en occuper. Je sors deux fois la semaine, à jours marqués, lundi et samedi, pour voir mon père et ma famille ; je reçois très peu de personnes, à la grille ; j'en vois le moins qu'il m'est possible dans l'intérieur de la maison, et plusieurs journées s'écoulent sans que je parle à d'autres qu'à mon amie (2), qui me donne chaque soir une demi-heure. Je me promène malgré le mauvais temps, l'air libre soutient ou raccommode ma santé. J'aime à rêver ou à pleurer dans un jardin. Mon goût pour la solitude devient une passion ; en le satisfaisant, je puis penser à toi sans distraction. Fais que je puisse te représenter à mon esprit tranquille et content, du moins autant que le permettent les contrariétés sans nombre de la vie civile : alors cette image chérie nourrira dans mon cœur tout ce qu'il y eut jamais de bien, de sentiment et de raison. Tu pourrais me rendre aussi à plaindre qu'il soit possible ; tu peux également me rendre au bonheur si tu veux y croire pour toi-même. Il n'en est plus pour moi d'indépendant, je n'en connais pas d'autre que le tien, et c'est de toi que je veux attendre la confirmation des espérances que j'ose avoir d'y contribuer. C'est quand je t'aurai revu que je

(1) Il s'agit évidemment de ce n° 42 de Roland que nous n'avons plus, et qui répondait à la lettre du 17 novembre. (Voir n° CI).

(2) Agathe.

pourrai désirer de vivre et soigner ma santé. Existence, vertus, talents, avantages, je ne connais et n'aime rien que comme moyens de fixer ton cœur et d'être utile à ta félicité !

152. — *Roland à Cousin-Despréaux*, 4 *décembre*.

Lettre lugubre, en réponse à des observations relatives aux *Lettres d'Italie*. « La froide ironie (de votre lettre ) a versé l'amertume dans mon âme à pleines mains. Vous ne pouviez, en outre, saisir un moment plus favorable, celui où des crises violentes me laissent encore incertain si je ne renverrai pas la démission de ma place, tant le commerce des hommes me devient odieux... Que je suis triste, découragé, abattu, mécontent des autres et de moi-même !... »

Et en terminant : « Je ne partirai pas (pour Paris) avant le 18 ou le 20 ; mais je partirai avant le 25, quoi qu'il arrive... »

Ainsi, le dégoût des *Lettres d'Italie*, la « crise » avec ses chefs, son embarras vis-à-vis de son amie désolée, tout se réunit pour rejeter Roland dans un de ses accès d'hypocondrie. Cette lettre du 4 décembre à Cousin-Despréaux explique bien « les tristes et noires idées » de celle qu'il écrivait la veille à Marie Phlipon.

## CIII

153. — *Marie Phlipon à Roland*, 7 *décembre* (ms. 6238, fol. 122-123).

Adresse : *A M. Roland*, etc..., *à Amiens*. — N° d'ordre : 61e.

Réponse à la lettre du 3. Elle est toujours tourmentée de la tristesse profonde de son ami, et elle pousse toujours le même cri : « Viens ! »

7 décembre 79.

J'ai toujours présent à l'esprit l'état d'angoisse où tu t'es peint par ta dernière ; cette cruelle image me poursuit et m'abat. Je frissonne et gémis, je t'appelle, je te presse sur mon cœur affligé ; le sentiment de tes douleurs a suspendu pour moi le cours de tout autre sentiment ; je ne vois que tes maux, je n'éprouve de besoin que celui de les alléger. Si tu pouvais connaître ce que me coûte l'idée d'avoir pu les produire, tu serais trop vengé. Je n'ai ni paix, ni sommeil ; dans tout ce qui m'environne, je n'aperçois que toi, et toi souffrant, pour mon supplice ! Fatiguée de raisonnements, trop abusée par eux, je ne connais plus de maître

que mon cœur et ne veux suivre que sa loi. Après tout, son tendre dévouement vaut bien cette malheureuse énergie qui prend l'apparence de la dureté, la froide réserve du sexe, sa triste dignité, enfin cette fierté qui sied si mal quand on n'est plus maîtresse de ses affections. Je suis dégoûtée de combattre contre moi-même pour la gloire d'une indépendance que j'ai perdue. Que d'autres nomment force et grandeur le pouvoir de se montrer juges sévères de ce qu'ils aiment, je renonce à cet affreux mérite, si c'en est un ; celui d'une âme sensible est de contribuer à la félicité de l'objet qu'elle chérit. Voilà le seul que j'ambitionne, qui m'aie jamais touchée, mais avec lequel je voulais vainement concilier des choses inalliables. J'estime mon sort encore assez beau si je puis charmer ton existence et dissiper tes ennuis par ma constance et mon attachement. Le penchant doux et terrible dont je suis subjuguée ne me laisse que le choix d'un entier abandon à sa puissance, ou des contradictions les plus palpables par une résistance inutile. Sans doute, en le rendant pour moi si impérieux, la nature a fixé ma destination : je la remplirai par mon exactitude à justifier le titre d'amie vraie, tendre et fidèle. Va, je suis toujours à toi et je ne puis plus que perdre à n'y pas être : mon âme, flétrie par l'extinction du sentiment qui l'a si violemment pénétrée, n'aurait plus de ressort s'il cessait de l'animer. Sois donc mon soutien, ma joie et mon triomphe : ce sont de tes vertus que je puis m'honorer. Montre-moi, dans ton courage à supporter les chagrins de tes affaires et de tes relations, celui qui doit m'accompagner dans ma retraite obscure ; donne-moi de cette mâle fermeté qui convient aux âmes nobles et que l'aimable amitié ne fait qu'embellir et tempérer par son attrayante douceur. Sois mon modèle enfin, et fais qu'en m'applaudissant toujours de t'aimer par la vue de ce que tu vaux, je trouve toujours des raisons de t'aimer davantage, s'il est possible.

Je désire de tes nouvelles avec une impatiente vivacité qui ne me permet pas de les attendre pour te faire passer cette nouvelle expression de mon souhait. Ta tristesse me rappelle à moi, elle fait évanouir tous les prestiges d'une

raison mensongère, orgueilleuse et trompée ; je me livre sans retour à l'impression du sentiment qui m'entraîne.

Ecris-moi de toi, de tes affaires, de tes projets. Que devient ton voyage ? Quand pourrai-je te voir ? Viens, sois pour jamais, sous le nom d'ami, tout ce que tu peux être au cœur le plus tendre et le plus fidèle.

## CIV

154. — *Roland à Marie Phlipon*, 10 *décembre* (ms. 6240, fol. 74-75).

Adresse : *A Mlle Phlipon, aux Dames de la Congrégation*, etc... — Timbre d'Amiens. — N° d'ordre : 44e.

10 décembre.

Tes lettres, mon amie, m'ont trouvé dans la situation que je t'ai peinte, augmentée d'une révolution de bile telle que je n'en ai jamais éprouvée, puisque je l'ai vomie toute pure, sans avoir rien pris pour cela ; ce qui m'a forcément jeté dans quelques remèdes. Je ne suis point quitte de cette violente crise. Je me trouve tout mal à l'aise ; et quoique purgé, mon estomac est en mauvais état ; j'ai le dévoiement, je digère fort mal, je suis très jaune, et par-dessus le marché accablé de travail avant mon départ, qui ne sera que le 20, ou plus vraisemblablement que le 24, pour arriver à Paris le 25 de nuit, et en partir le 26 de grand matin pour Longpont, où je compte rester jusqu'au 2 ou 3 janvier et ne paraître à Paris que vers les Rois (1). Voilà mes projets, subordonnés néanmoins aux temps, aux circonstances, dont la santé, que je comptais pour rien autrefois, commence à faire un chapitre essentiel de considérations.

J'ai reçu tes lettres avec un plaisir mêlé de beaucoup d'amertume. Tu ne restes dans aucune assiette : tu es en tout outrée, violente, emportée, tu me fais trembler enfin : tu me fais redouter... que te dirai-je ? Je ne saurais

(1) Cf. la lettre du 4 décembre à Cousin-Despréaux.

te blâmer de voir souvent ton père, de le voir avec plaisir, de conserver pour lui toute l'affection, tous les tendres sentiments dont tu me parles souvent, quoiqu'il ne craignît point, et qu'il y arrivera, de te ruiner après s'être ruiné lui-même, par une vie crapuleuse ; quoiqu'il t'ait vue partir fort peu pénétré de cette séparation, qui, avec un peu d'âme, aurait dû lui faire faire des réflexions de douleur, de honte et de repentir ; quoiqu'il se soit ôté volontairement et gaiement l'espoir de ton retour, en détruisant sur-le-champ, avant même de savoir si tu ne serais point au regret, si tu ne pourrais pas revenir, pour marquer enfin que lui-même n'y voulait rien mettre de son côté, en détruisant, dis-je, aussitôt ton petit laboratoire (1). Pourquoi ? la pièce n'était-elle pas assez grande ? a-t-il tant de monde à recevoir ? J'en ai été indigné ; et cette conduite, chez moi comme chez .....(2), a mis le comble à l'idée de lui que toute sa conduite inspire. Mais ce que je ne saurais approuver, ce que je vois même avec beaucoup de peine, c'est que tes autres parents, qui t'aiment véritablement, qui t'en ont toujours donné les preuves les plus sensibles, semblent t'intéresser beaucoup moins qu'ils ne l'ont fait par le passé, en te donnant des conseils, que je ne juge point, mais dans lesquels ils avaient sûrement bonne intention. Tu me dis que tu as eu de violentes crises à essuyer de leur part, et, pour me le prouver, tu sembles y attribuer les situations diverses et terribles dont toutes les lettres que tu m'as écrites sont vivement empreintes. Mon amie, je te l'ai dit et je le crois : les vrais plaisirs, les plus durables du moins, et les plus consolants dans toutes les circonstances de la vie, se tirent de l'estime et de l'amitié des siens. Je n'ai point de conseil à te donner à cet égard ; mais je te dois cette observation, que tu as sentie toi-même, qu'on devrait toujours sentir, ou à laquelle du moins il faut toujours revenir. Cette cousine (3) t'aima tendrement, tu m'en

(1) Cf. la lettre du 10 novembre à Sophie Cannet. Mais on ne voit pas qu'elle ait parlé à Roland de cette circonstance. Il faut donc qu'elle l'ait fait, soit dans cette lettre du 11 novembre dont la fin nous manque, soit dans cette lettre postérieure dont j'ai signalé l'absence (page 357).

(2) Le papier est rongé.

(3) Mlle Desportes. — Cf. lettre du 17 novembre.

fis toujours le plus grand éloge ; faudrait-il que cessât pour elle ou pour toi une estime que tu m'as inspirée pour l'une et pour l'autre ? Avec tant d'esprit, il faudrait du moins un peu plus de modération. Je te le répète, mon amie, tu me fais trembler. Tu me fais craindre de t'aller voir, quelque désir que j'en aie.

Après ma crise d'en haut, des lettres vives, et presque le marché mis à la main, ou, ce qui est la même chose, le manche jeté après la cognée, il en a succédé de plus honnêtes ; et les affaires reprennent leur équilibre (1). On m'attend pour beaucoup de travail que j'aurai encore à Paris. Mais j'ai des chagrins réels du côté de Dieppe (2) ; indépendamment de mes espérances frustrées pour le temps et de bien loin même, l'aigreur s'y est mise, et je ne sais plus comment les choses commencées tendront à leur fin.

Adieu, mon amie ; le courrier et mille affaires me pressent et me forcent. Je t'embrasse de tout mon cœur.

## CV

155. — *Marie Phlipon à Roland*, 13 *décembre* (ms. 6238, fol. 124-125).

Adresse : *A M. Roland*, etc... *à Amiens*. — N° d'ordre : 62e.

13 décembre 79.

J'étais portée, comme il m'arriva souvent de le faire avec toi, à te répondre après avoir lu ta lettre. J'ai gagné sur moi d'attendre : c'est déjà une victoire. Si j'eusse toujours fait ainsi, tu ne m'aurais pas trouvée aussi vive. Je ne te dirai point que ta santé m'inquiète et m'afflige ; mais si mes prières, si ma tranquillité sont pour toi de quelque considération, tu auras pour ta personne tous les soins et les ménagements qui peuvent servir à son bien-être. J'ai

(1) Il est probable que les chefs de Roland lui firent quelques promesses, que nous verrons invoquées plus tard par sa femme, lorsqu'elle ira, en 1784 faire des démarches pour lui auprès des Intendants du commerce.

(2) Voir la lettre du 4 décembre à Cousin-Despréaux.

eu de ces crises, elles m'ont sauvée. Je te voudrais du repos ; l'inutilité de ce souhait me tourmente.

On dirait que tu mets dans tes jugements à l'égard de mon père un peu de cet excès que tu me reproches sur quelques autres objets ; j'ose plus espérer ou moins craindre que toi. Que veux-tu, mon ami ? avec une âme brûlante qu'on ne modère pas à volonté, il faut se sacrifier à quelqu'un. Je serai fille dévouée, puisque des relations qui me restent celle-ci conserve le premier rang. Mon père semble convaincu (soit qu'il l'ait réellement imaginé sur ce que j'en ai dit ou qu'il cherche à se le persuader) que le projet de cultiver et de tirer parti de mes quelques talents est le principal motif qui m'a fait entrer dans mon nouvel asile, comme propre à favoriser ce dessein. Au reste, celui de détruire mon cabinet (1), formé dès mon départ, annoncé comme je te l'ai dit et toujours subsistant, n'a pas encore été suivi de l'exécution qu'il remet progressivement au temps le plus prochain. Je ne sais si je suis pour quelque chose dans ce délai.

Tu fais assez gratuitement la supposition d'une alternative bien terrible entre ma cousine et moi (2). M^lle^ Desportes a beaucoup d'âme, assez d'esprit, d'expérience et de préjugés, et n'a pas, que je sache, jamais aimé. Elle juge les hommes, en général, avec hauteur et même mépris, et elle regarde les femmes qui aiment à peu près comme des dupes. Instruite de notre affaire, témoin des impressions, quelquefois effrayantes, de tes seules lettres sur moi, connaissant tous mes chagrins d'ailleurs, et s'intéressant à mon bonheur avec une sorte d'enthousiasme, elle fut outrée du renversement des espérances qu'elle considérait, pour ainsi dire, comme siennes ; et, s'en affermissant d'autant plus dans sa façon de voir, elle fit tout pour m'y amener. Elle croyait sans doute ma tranquillité attachée à ce changement, et son amitié la rendit aussi active qu'ingénieuse pour chercher à le produire. Obsédée, déchirée de tant de façons, je doutai quelquefois que j'eusse tort ou raison ; mais, ne pouvant m'arracher au sentiment dont j'étais pénétrée, je fus tout ce

(1) Cf. p. 347 et 367.
(2) Voir la lettre précédente et celle du 17 novembre.

que tu me vis être. M^lle Desportes me parut, tour à tour, importune, sensée, consolante, haïssable ; je gardai pourtant assez d'empire sur moi pour ne pas la mortifier, et je finis par résoudre qu'elle ne peut ni me juger en tout, ni t'apprécier convenablement. Je pardonne à ses intentions les tourments qu'elle m'a causés ; je la vois toujours, elle ne me chérit pas moins, seulement je ne parle plus de toi avec elle, ou je le fais avec autant de retenue que de brièveté, lorsque ses questions (assez rares, présentement) m'obligent à cela nécessairement. Je vois qu'elle s'imagine encore que ton voyage est une amorce jetée en l'air pour filer la corde en s'éloignant, mais que jamais tu ne te présenteras à mes yeux. Tu croiras facilement que, si toutes ses imaginations n'avaient été plus spécieuses que cette dernière, elles ne m'auraient pas fait grand mal.

Quand aux autres parents (excepté une petite femme, que tu as vue (1), dont l'excellent cœur et la tendre amitié me charment et me consolent, et l'oncle de Vincennes (2), à qui je fais assez penser ce que je veux), ils ont l'esprit si court et si tortu que c'est une pitié. Jugeant toujours d'après l'événement, inconséquents jusqu'au ridicule, bavards, maladroits, que sais-je ? ils m'aiment, il est vrai, c'est la seule chose dans laquelle ils ne varient point, je ne sais pourquoi. Mais, en vérité, il serait presque honteux d'être toujours approuvé par eux, et ils ne donnent guère cette humiliation, car ils changent d'avis, sur une même chose, selon que souffle le vent. Ils m'ont tracassée, comme à plaisir. Ce que je trouve d'enrageant, c'est qu'il faille encore leur en savoir bon gré en faveur de leur attachement ; aussi ne leur manquerai-je jamais, quoiqu'ils me fassent mourir d'impatience, mais je bénis sept fois mon cloître et ma solitude lorsque je rentre m'y enfermer, et m'y soustraire à tous les propos. Entre plusieurs particularités fort différentes entre elles, en voici une qui te peindra mes gens. D'abord, ils ont été conter l'affaire de la substitution à quelques personnes, qu'ils n'ignoraient pas pouvoir en ins-

(1) M^me Trude.
(2) Le chanoine Bimont.

truire mon père ; ensuite, apprenant que mon père la savait et en était extrêmement affecté, ils sont venus lui protester qu'ils n'avaient jamais songé à rien faire de semblable envers lui ; cependant la chose existe toujours. Si tu connais quelque chose de plus sot et de plus maussade que cette conduite, je te permets d'envoyer promener toute la race humaine jusqu'à moi inclusivement. Je te donne cet échantillon, juge du reste. Le moyen de conserver un sens rassis au milieu d'êtres si gauches et si dégoûtants ? il n'y a plus que le choix d'être misanthrope, ou de faire comme Démocrite. Avec une âme forte, on va rapidement aux extrêmes, puis, après tant d'oscillations, on en vient sans doute à l'équilibre d'une sage modération. Attends-moi là, tu m'y verras enfin. O douce paix du cœur, aimable égalité, amitié touchante, il est bien temps que vous remplaciez pour moi ce sentiment impétueux, dévorant, délicieux quelquefois, souvent terrible, dont je fus la proie !

Eh bien, mon ami, tu aurais donc le courage de passer à Paris et d'aller par delà sans me voir (1) ? La raison guidera tes pas sans doute ; va, fais ce que tu crois être le mieux, c'est le vrai moyen de t'assurer une satisfaction constante, et c'est par cela même ce que je préfère à tout.

Je suis sérieusement attristée de ce que tu m'apprends de Dieppe : d'anciens amis ne se remplacent jamais et l'aigreur avec eux est le poison le plus redoutable.

Donne-moi des nouvelles de ton frère de Longpont, si tu en as ; donne-moi des tiennes, ménage-toi bien ; c'est de ta santé, du charme de ton existence que j'attends, autant que de la raison, et le calme et la joie. Point de commentaires sur ma feuille coupée ; c'était le reste de mon papier. Il est soir et tard, adieu.

(1) On a vu que Roland annonçait qu'il ne ferait que traverser Paris en se rendant à Longpont, et qu'il ne s'y arrêterait qu'au retour, « après les Rois ».

## CVI

156. — *Roland à Marie Phlipon*, 19 *décembre* (ms. 6240, fol. 76-77). — Même adresse. — N° d'ordre : 45e.

**Il répond à la lettre du 13.**

19 décembre.

Je t'écris, mon amie, à la hâte, comme tout ce que je fais depuis quelque temps, fatigué, harassé, mécontent de tout le monde et de moi-même ; imagine un état pire. J'ai arrêté ma place enfin ; je pars de demain en huit, c'est-à-dire le 27, par la diligence, pour arriver le 28 au soir à Paris, où, suivant les lettres que j'attends de mon frère, je ne ferai que coucher, pour me rendre le lendemain dans la matinée à Longpont, et revenir à Paris vers les Rois. Jamais on n'eut tant besoin d'une petite vacance, de quelques jours de repos. S'ils ne me remontent pas, je crains une maladie sérieuse ; et si elle arrive, je dis adieu à la compagnie, ennuyé des misères de ce monde, et peu touché de faire ce qu'il faudra toujours faire un peu plus tôt ou un peu plus tard.

Tu parais, mon amie, t'affecter de mon passage à Paris sans t'aller voir, et tu m'en fais d'avance de doux reproches. Mais considère que je n'ai que ce moment de repos ; que du moment que j'aurai paru à Paris, qu'on m'y saura, je serai accablé de travail, et je n'en pourrai plus démarrer. Je te verrai en arrivant (1) : le plus tôt qu'il me sera possible. Tu auras vu déjà bien des fois l'aînée de tes amies (2); elle part demain : tu le sais sans doute. J'ai prié son frère de me retenir un appartement dans ses quartiers (3). Il me semble qu'il ne s'y prête guère. Je le vois peu chez moi, je vais rarement chez elles, et il est plus rare encore que j'y trouve quelqu'un.

(1) En revenant de Longpont.
(2) Henriette Cannet.
(3) Sélincourt, quand il était à Paris, habitait rue du Fouarre. — Il retint en effet une chambre à Roland à l'Hôtel de Lyon, rue Saint-Jacques, en face de l'église Saint-Yves. Roland quittait ainsi son hôtel de la Cité (rue de la Licorne), — où rien ne l'attirait plus, — pour se rapprocher un peu du couvent où était son amie.

Je vois moins de monde que jamais. Je travaille beaucoup, sans faire grand'chose ; je ne sais, mais tout va mal. Il y a plus de deux mois, depuis que tu l'as vu à Paris (1), que je n'ai reçu des nouvelles de mon frère ; ainsi nous mourrions bien l'un ou l'autre, longtemps avant que le survivant en sût rien. Voilà à quoi se réduisent les consolations qu'on a à attendre de ses amis et de ses proches. A l'égard de Dieppe, j'ai mis beaucoup du mien. J'ai pu être haut et raide avec mes supérieurs (2), c'est tout ce qu'ils ont pu me reprocher ; aussi l'ont-ils fait ; j'ai été prêt à envoyer ma démission. Je ne sais trop si les choses sont raccommodées ou plâtrées ; je verrai cela : elles sont du moins assoupies. Je n'ai pu qu'être, au contraire, horriblement affecté de la part de mes amis, et je n'en reviens point encore. Je crains d'écrire parce que je ne saurais éviter une teinte violente de la disposition où je me trouve. Je dois pourtant une lettre à l'épouse qui, prenant le change sur le sujet de ma peine, m'a écrit des choses honnêtes. Encore une fois, je ne sais, mais je suis triste et mécontent. Ecris-moi avant mon départ : donne-moi de tes nouvelles, et encore lorsque tu auras vu ton amie.

Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur.

## CVII

157. — *Marie Phlipon à Roland*, 21 *décembre au soir* (ms. 6238, fol. 126-127). — N° d'ordre : 64e.

Réponse à la lettre du 19.

(1) Le 28 septembre. (Voir lettre du 2 octobre).

(2) C'était le ton que prenait souvent Roland avec ses chefs. L'Intendant de Picardie lui écrivait, en 1775 : « Prenez bien garde de vous donner, à l'avenir, de pareilles libertés, parce qu'il n'en résulterait rien que de fort désagréable pour vous... », puis il avait retenu la lettre, en se contentant de l'inviter verbalement à être « plus circonspect dans son style ». Il faut voir surtout, dans la lettre de Mme Roland à son mari, du 19 avril 1784, le récit de sa visite à l'Intendant du commerce Tolozan, et la sortie de ce haut personnage contre son subordonné : « Caractère indomptable... prétendant tout régenter..., bon à ordonner, point à obéir... »

21 décembre, au soir.

Elles auront prévenu ta demande (1), ces nouvelles que tu veux avoir. Je t'en donne encore : il m'est doux te de les voir souhaiter ; après le plaisir de recevoir tes lettres, je n'en ai pas de plus grand qu'à t'écrire. Mon ami, comme tu es triste ! comme tu m'affliges ! Hélas ! j'aime mieux encore que tu me peignes la mélancolie qui t'accable que de me dissimuler l'état de ton cœur. Pourquoi t'abandonner ainsi ? Faut-il, lorsque la paix et l'espérance de l'amitié commencent à renaître dans mon âme, que je les voie s'éteindre en toi et que je les perde sans retour ? Serait-il vrai qu'il n'est plus rien à tes yeux de propre à charmer l'existence et à diminuer le fardeau de la vie ? N'ai-je plus aucune influence sur ton être ? Dois-je renoncer à l'idée de le consoler par l'affection douce et puissante qui me dévoue à lui ? Sais-tu tout ce que tu peux pour mon malheur, à quels excès pourrait me porter ton affliction ou ta perte ? Mon ami, j'ai appris comme toi à regarder d'un œil indifférent le dernier pas de ma carrière, mais tu sembles te plaire à rapprocher le terme de la tienne et à me le présenter (je dirais presque cruellement) comme si tu pensais qu'il ne pût me toucher ou que tu ne te souciasses nullement de ce qu'il produirait sur moi. Quoi donc de si affreux est répandu autour de toi pour t'inspirer un si parfait dégoût ? Les tiens te chérissent et ne t'offrent pas de sujets de plainte ; tu es fait pour apprécier mieux que personne le bien de pouvoir resserrer par l'estime les liens formés par le sang. Ton état, laborieux sans doute et suivi, comme toutes les choses de ce monde, de quelques disgrâces, est d'ailleurs, par son utilité, par le mérite qu'il suppose, les talents qu'il exerce et la manière dont tu remplis toujours ses devoirs, analogue à ta personne, honorable en lui-même et satisfaisant pour ton cœur. Tes amis... Eh ! quelques nuages élevés entre eux et toi doivent-ils te faire douter de leur sincère attache-

(1) Marie Phlipon avait écrit le 13, Roland lui avait répondu le 19, en disant : « donne-moi de tes nouvelles » ; il semble donc qu'elle ait écrit, le 18 ou le 19, une lettre qui se serait croisée avec celle de Roland, et qui nous manque.

ment ? Un malentendu suffit pour blesser et indisposer des gens sensibles qui ne peuvent se trouver en présence et s'expliquer de vive voix ; et combien de circonstances sont capables de l'amener ? De ce premier pas on avance rapidement, on se chagrine, on s'aigrit, on se brouille si l'un ne sait pas assez tôt revenir et s'arrêter. Va, mon ami, j'ai toujours foi à la vertu, à la franchise ; le motif de ma créance est dans mon cœur, et certainement tu en as un semblable ; d'après cette créance, je suis persuadée que des hommes sensés, honnêtes, estimables enfin, qui te connaissent depuis des années, t'aiment d'autant et te l'ont prouvé, ne peuvent changer à ton égard. L'humeur rend coupable de quelques injustices qu'il faut savoir se pardonner. Les tracasseries particulières à chacun excusent assez cette humeur, qu'elles excitent souvent violemment, et qui donne sa teinte affligeante à tous les objets qui nous environnent. Tu m'as peint ton ami de Dieppe, si doux, si vrai, si bon : eh bien ! il n'a pu cesser d'être tout cela ; l'homme subsiste, il n'est peut-être qu'éclipsé ; s'il est abusé à ton sujet, il ne saurait l'être pour longtemps. Je suis bien aise que tu aies mis du tien avec lui ; ménage ta réponse, calme ton âme et tes soucis avant de la faire. Hélas ! ce sont ces expressions écrites que rien ne tempère et n'explique, échappées au sentiment contraint ou exalté, qui portent avec elles le poison et la mort.

Mon cher ami, mon frère, où es-tu ? qu'est devenu ton courage ? Tu jettes sur l'univers des regards qui semblent lui dire adieu. Rien ne t'y intéresse plus : rien ! Ta situation est la même qu'elle était l'an passé, tes relations ne sont point changées ; des songes séduisants et terribles t'ont troublé, mais tu as fait enfin ce que tu as cru devoir faire et tu te retrouves à la même place. Faisons ensemble un nouveau pacte au réveil de la raison : qu'un jour égal et doux éclaire à jamais l'asile où l'amitié nous recueille, et que le souvenir attendrissant de nos maux ne soit qu'un lien de plus. Tu dois connaître mon âme, trop ardente peut-être, mais qui n'est pas incapable de retour ni de se commander elle-même ; après tant de crises effrayantes qui l'avaient transportée si loin, il fallait sans doute qu'un nouveau coup vint la frapper, rappeler sa force

et l'obliger de se raidir contre le sort ; il ne m'a pas manqué. Les circonstances m'ont fait découvrir chez l'un des miens (1), fait par son âge et sa qualité pour remplacer mon père, et que j'estimais d'une trempe ordinaire sans le mettre trop haut, une fausseté de caractère qui ne s'imagine pas aisément, et une suite de procédés à mon égard conséquents à cette fausseté, que je m'étais dissimulée naturellement. Cette découverte et tout ce qui tient à cela m'a fait une sorte de bien. Mon âme indignée, soutenue par le sentiment de son indépendance, s'élève au-dessus de ces vils oppresseurs ; je ne les hais point, je les dédaigne, je me tais, je montre un front serein, et, réellement dégagée des illusions qui me rendaient sensible aux sottises d'autrui, je ne crains et n'espère rien d'eux, ni de mes semblables en général. Les détails relatifs à ceci ne pourraient s'écrire sans dégoût et sans confusion. O mon ami ! reste-moi, afin que je puisse estimer quelqu'un : toi, toi seul, peux mêler des charmes attrayants au plaisir sévère de remplir mes devoirs qui sont ma première passion.

Je passe mes jours suivant le plan que je te traçais ; la vie que je mène a rétabli ma santé que soutient une constitution robuste ; je n'ai pas perdu mon énergie, je me sens dévouée à tout ce qui est bien, sans en attendre le moindre avantage extérieur. Mais il semble que j'ai réuni sur ta tête l'intérêt qu'autrefois je partageais en diverses portions sur un grand nombre de personnes ; ton malaise me fait souffrir plus que ne feraient les persécutions de tout le genre humain. Mon existence tient à la tienne : s'il faut que ton courage, tes efforts, tes soins et l'amitié ne rétablissent pas ton bien-être, j'ignore ce que je deviendrai, ou plutôt je sens ce qu'il faudrait résoudre. Tu m'apprends le départ de l'amie (2) ; je n'ai pas eu de nouvelles depuis celles que je te communiquai ; j'ai été aujourd'hui chez ses parentes (3), où j'ai paru recevoir la première annonce de son arrivée. Je ne la verrai pas probablement de deux jours ; j'expédie cette

(1) Le grand-oncle Besnard.
(2) Henriette Cannet qui avait dû quitter Amiens le 20.
(3) Les demoiselles de Lamotte.

dépêche en attendant. L'éloignement où je suis de la poste, et les petits ménagements que j'ai à garder pour ne pas éveiller la curiosité de mes nonnes ne mettent pas toute la promptitude que j'aime dans l'envoi de mes lettres.

Me laisserais-tu jusqu'aux Rois sans savoir ce que tu deviens, comment tu te trouves ? Le pourrais-tu ? Comme tu me ferais souffrir ! Adieu, mon ami : ranime ton courage abattu, tu vois trop noir : giudice ingiusto della cose è il dolor ; je le sais par expérience. Laisse le sentiment répandre une douce nuance sur les objets, te rappeler à la vie, au bonheur, et me donner ainsi l'unique que je puisse goûter désormais.

158. — *A Sophie*, 25 *décembre.*

Cette lettre est à transcrire toute entière, parce que Marie Phlipon y marque, avec une singulière fermeté, sa situation vis-à-vis de son amie. Il lui est plus commode d'ailleurs de donner par lettres ces explications à Sophie, qui est à Amiens, qu'à Henriette, moins désintéressée dans la question, et qui vient d'arriver à Paris, peut-être pour voir où en sont les choses.

25 décembre 1779.

J'avais appris par M^lle^ d'Hangard le jour de l'arrivée de notre chère Henriette, que je vis hier avec l'attendrissement et le plaisir dont je suis susceptible actuellement, je dis actuellement, car, dans un temps plus heureux, cette entrevue m'aurait causé plus de transport et m'aurait fait paraître plus affectueuse. Mon cœur, trop éprouvé, ne connaît plus cette joie franche qui exalte l'imagination et développe nos facultés : l'habitude du chagrin produit enfin un certain sombre dont on ne peut plus se défaire. Je crois que ton amie te semblerait à toi-même beaucoup moins aimable que tu ne te la représentes. Ta sœur ne m'a pas paru changée de figure ; je lui ai trouvé une nouvelle nuance de modération qui la rend plus touchante. Elle voulait aussi, cette bonne Henriette, participer au service que je t'avais priée de me rendre ; peu s'en faut, vraiment, que je n'applaudisse aux disgrâces qui me valent des preuves si évidentes du dévouement de mes deux amies ; on peut bénir des malheurs qui amènent avec eux de telles

compensations ; je me féliciterais des miens si je n'avais à gémir sur leurs causes.

O ma chère Sophie, que ne puis-je te communiquer relativement à moi une sécurité, une satisfaction égales à celles dont je jouis en me reposant sur ta franchise et ton affection ! Il m'est pénible, au-delà de tout ce que je puis dire, de t'avoir donné des occasions de t'attrister et de t'inquiéter. Je te sais pourtant bon gré de m'ouvrir entièrement ton âme ; puisque tu n'as pas pu te soustraire aux tristes idées qui te poursuivent, il ne te restait rien de mieux à faire que de les jeter dans mon sein. J'apprécie tout cela comme je le dois ; loin de me plaindre de ce qu'elles ont pour moi de douloureux, elles me feraient te chérir davantage, si quelque chose pouvait ajouter aux sentiments que j'ai pour toi. Examinons donc ensemble les motifs qui t'affectent et voyons s'ils doivent être capables de t'ébranler. Je t'ai redemandé des papiers sans entrer dans le détail des raisons qui me faisaient souhaiter de les ravoir ; je ne t'ai pas parlé souvent de quelqu'un de qui je recevais des visites fréquentes : voilà les deux principes dont tu pars pour me soupçonner d'une méfiance injuste à ton égard, ou d'une réserve coupable en amitié.

Je concevrais qu'habituée à partager la connaissance de tout ce qui me regardait, affaires, occupations, délassements, tu te fusses affectée de me trouver moins exacte et moins communicative, si tu n'avais vu ce changement se produire petit à petit par la perte de mon repos et le resserrement que me faisait éprouver la mélancolie. — Dès l'époque de mon déménagement, au mois de novembre de l'année dernière, je commençais à ne plus t'écrire avec les mêmes détails ; toute étude étant suspendue pour moi, à cause des occupations domestiques que me donnèrent des malades et d'autres désagréments, un grand vide dut se montrer dans notre correspondance. Désirant de repasser sur mes anciennes idées, de les faire servir à me distraire de celles qui m'obsédaient, je te redemandai alors les papiers en question ; je me faisais d'autant moins de scrupule de satisfaire ma fantaisie en te les retirant, que tu les avais depuis assez longtemps pour m'en faire la remise sans difficulté. Je rangeais

dans une même classe tout ce qui avait peint mes jugements sur différents sujets, et je compris ma correspondance avec le reste. Je ne revis plus celle-ci avec les mêmes yeux ; une lettre que j'écrivis alors à M. de Svl. fut relative à cette disposition : en conséquence, celle que tu me renvoyas de Svl. a été la dernière que j'en ai reçu.

Quant à M. Roland, il est très vrai qu'il vint assez fréquemment chez mon père ; je crois t'avoir dit que je le voyais souvent, et certes ses visites n'étaient pas un mystère ; aussi, lorsque ton frère me demandait de ses nouvelles, je n'hésitais pas pour lui dire bonnement que je l'avais vu la veille, ou l'avant-veille, comme cela était arrivé. Je sus bien, d'après quelques mots de M^lle^ d'Hang[ard], que des jaseries et radoteries avaient été par M^me^ Desaillant jusqu'à ton frère, dont l'imagination ne restait pas en arrière ; mais je ne daignai pas même en ouvrir la bouche à ma bonne, persuadée que relever des propos auraient été leur donner de la consistance, et que le vrai moyen d'aiguiser la langue des domestiques sur les misères qu'elle débitait était de s'occuper de celles-ci. Je ne voyais à tout cela d'importance que celle qu'on y mettait, si j'en faisais mention, et je me tus avec tout le monde. M. Roland venait parfois avec des cahiers qui le concernaient et qu'il déposait seulement pour les reprendre et les transporter le jour d'après, venant les chercher en passant ; tu n'ignores pas qu'on peut le voir souvent sans avoir beaucoup à fournir à la conversation, qu'il soutient très bien, et que ses connaissances rendent intéressante ; je m'amusais alors de l'italien, il me montra dans cette langue une dissertation ou mémoire que je copiai. Mon père le savait, ma bonne s'en aperçut, je ne me cachais de personne ; il n'en fallut pas davantage pour faire imaginer à la pauvre Mignonne, toutes les fois qu'elles me voyait la plume à la main, que c'était pour « ce grand monsieur qui était venu l'autre jour avec des papiers sous son bras. » Si je barbouillais dans ce même temps quelques figures de géométrie dans mon cabinet, ces figures étranges étonnaient encore ma bonne, qui sans doute attribuait au grand monsieur tout ce qu'elle croyait remarquer de nouveau. Mes tracasseries particulières n'allaient pas

moins leur train ; je glissais légèrement sur bien des choses ; je voyais en noir beaucoup d'autres, et ma manière de t'écrire s'en ressentait. Je regardais M. Roland comme un ami, je le voyais à ce titre ; je l'estime et le distingue toujours ; je le verrai encore avec plaisir, mais sans doute beaucoup plus rarement dans ma nouvelle position. — Je n'entrai pas dans le détail de ses visites et de ses conversations, de même que j'évitai celui des misères dont j'étais accablée. Dégoût, abattement, langueur, rendaient ma plume paresseuse et ma communication stérile.

Voilà, ma bonne amie, ce que je puis te dire ; si tu n'es pas satisfaite, nous resterons toutes deux malheureuses et tourmentées.

Après avoir répondu aux motifs de tes inquiétudes par des faits, il ne serait peut-être pas mal de parler à l'esprit par des raisonnements. Je n'en ferai qu'un bien simple. J'établis d'abord que dans la persuation de la droiture et de la sincérité d'une amie, on doit donner à celles de ses actions dont la raison n'est pas évidente l'interprétation la plus favorable. D'après ce principe, que tu m'accorderas certainement, je dis que, dans la supposition où l'on croirait apercevoir quelque réserve dans son amie, il faudrait distinguer si cette réserve a lieu pour elle-même, ou simplement pour des choses qui ne lui sont pas personnelles. Par exemple, il est clair que tout l'attachement que tu as pour moi ne t'autoriserait jamais à me confier les secrets d'autrui, si tu en avais à garder. J'ajouterai que la réserve ne blesse jamais qu'autant qu'elle peut naître du défaut de confiance ou d'estime (je joins l'une à l'autre parce qu'elles se tiennent) : or, du moment où une sorte de réserve quelconque serait prescrite par l'idée du devoir ou même par un excès de délicatesse, personne n'a droit de s'en offenser, et nul n'en peut souffrir que celui qui se croit obligé de la garder.

Tu me défends, pour ainsi dire, de t'obliger à croire que je n'ai rien de caché pour toi : ma bonne amie, ce que je te demande avant tout, et ce que je crois avoir quelque droit d'obtenir, c'est de te rappeler assez bien mon caractère, ma franchise et mon amitié, pour être toujours convaincue que mon plus

grand plaisir est de verser mon âme dans la tienne, et que l'obstacle à cette effusion pourrait seulement se trouver dans un devoir rigoureux, dont l'observation mériterait à la fois des éloges et de la compassion ; il est en effet certaines vertus qui ne semblent faites, par leur austérité, que pour désoler ceux qui les observent.

Sois donc plus tranquille à mon sujet, laisse-moi trouver dans la paix de ton cœur un supplément à celle qui me manque. La joie de mes amis est le seul bien dont il m'est permis actuellement de jouir, ne me l'ôte pas et crois moi toute à toi.

Adieu.

---

Roland va donc partir pour Paris et y trouver sa destinée. Depuis la rupture du 28 septembre, il est malheureux, aigri, mécontent de lui et de tous. Sa jeune amie, au milieu de ses chagrins, a agi avec une rare précision : tout d'abord, sentant bien que Roland ne reviendrait jamais la revoir chez son père, elle a transporté sur un autre terrain le théâtre des opérations, et, dès les premiers jours de novembre, s'est installée à la Congrégation. Puis, continuant avec lui cette correspondance d'amie, qu'ils étaient convenus de conserver, elle n'a cessé de lui écrire : « Viens me voir, viens causer avec moi », étant bien sûre que, s'il vient, il sera reconquis. Et il le sent bien aussi, l'amoureux plus que quadragénaire ! voilà pourquoi il recule toujours ! Mais enfin il se met en route le 27 décembre.

---

# CHAPITRE IX

# LA RÉCONCILIATION

## (JANVIER 1780)

## CHAPITRE IX

### La Réconciliation (janvier 1780).

Roland, parti d'Amiens le 27 décembre 1779, arrivé à Paris le 28 au soir, en est reparti pour Longpont le lendemain matin 29 sans y voir son amie, à laquelle il n'a promis que pour la fête des Rois, jeudi 6 janvier 1780, son retour et sa visite, qu'il va même lui faire attendre quelques jours encore.

159. — *Roland à Cousin-Despréaux, 9 janvier.*

« Je vous écris de Longpont, prêt à repartir pour Paris, d'où je vous expédierai cette lettre... je vous donnerai l'adresse de mon gîte, que j'ignore encore... » Puis, en P. S. : « J'arrive à Paris... Je loge hôtel de Lyon, rue Saint-Jacques... (1) » — « *Bias* [c'est le surnom du curé de Longpont] viendra dans dix ou douze jours. »

### CVIII

160. — *Roland à Marie Phlipon, s. d.* [13 janvier] (ms. 6240, fol. 80-81).

Adresse : *A Mlle Phlipon, aux Dames de la Congrégation*, etc...

Cette lettre n'est pas datée, non plus que la plupart de celles qui vont suivre. Mais il ressort de tout l'ensemble qu'elle est du jeudi 13 janvier 1780, du lendemain du jour où Roland a revu son amie.

Ainsi, arrivé de Longpont le dimanche 9, il a attendu trois jours pour l'aller voir (dans l'après-midi du mercredi 12). Mais « en la revoyant à la grille » (*Mémoires*, II, 249), il s'est « enflammé » comme aux beaux jours du printemps précédent, et il lui écrit dès le lendemain matin.

(1) C'est dans cet hôtel, indiqué par Sélincourt, que Roland descendra désormais ; c'est là que viendra habiter auprès de lui, en cette année 1780, son jeune ami Lanthenas, et que logera sa femme, de mars à juin 1784.

Triomphe dans ta retraite, mon amie ! Quel est donc ton empire, et dans quel état m'as-tu jeté ! Dis ensuite que je ne t'aime pas, désole mon âme, et accable mon cœur. Je croyais que ta vue allégerait tous mes maux ; elle y a mis le comble. Je t'ai vue triste, affectée ; tout ce que tu m'as dit dans la confiance, dans l'effusion de l'amitié, tes pleurs, tes soupirs, ce je ne sais quoi qui ne savait pas lire dans mon cœur, qui me reprochait tes peines et les miennes, tout me déchire. Tu m'aimes... Eh ! ne serait-ce pas tout dire? serais-tu donc une énigme ? je ne me connais plus. A quoi es-tu occupée en ce moment ? que fais-tu ? que penses-tu ? Mon amie, entre les malheurs qui nous poursuivent l'un et l'autre, le plus triste sort m'est réservé. J'ai tort peut-être de te le dire ; si c'en est un, j'ai eu celui de te voir. Explique-moi moi-même : fais que je sois moins malheureux : mais tu l'es, et tu es incapable de concourir à mon bonheur aussi longtemps que le tien te sera aussi indifférent. Malgré toutes tes démonstrations, je me sens forcé de partager tes anxiétés qu'éprouve le sentiment, dans le dégoût des choses et l'indifférence commune des êtres. Je ne sais si tu m'aurais fait plus de mal de me haïr. Ne t'offense point, mon amie, plains-moi.

Je n'ai pu te parler de tes papiers, que j'ai actuellement sous les yeux. Je te les porterai peut-être la première fois que j'irai te voir : ce qui dépendra d'où je partirai (1). Il était en effet plus tard que nous ne croyions ; qu'ont dit, qu'ont pensé tes dames ? (2)

## CIX

161. — *Marie Phlipon à Roland, s. d.* [13 janvier]. (ms. 6238, fol. 128-129).

Adresse : *A M. Roland,* etc..., *hôtel de Lyon, rue Saint-Jacques, à Paris.*

La lettre de Roland, écrite le jeudi 13 au matin, avait dû être portée par un exprès. C'est Sainte-Agathe qui la reçut, et qui vint la re-

(1) C'est-à-dire s'il part de son hôtel, — et non des bureaux du Contrôle où il travaillait.

(2) On voit que l'entretien avait eu lieu la veille, à la grille du couvent, et s'était prolongé au delà de l'heure de la clôture.

Triomphes dans ta retraitte, mon amie. quel est donc ton empire ; et dans quel état m'as tu jetté ! dis ensuite que je ne t'aime pas : désoles mon ame, et accables mon cœur. je croyois que ta vue allegerois tous mes maux : elle y a mis le comble. je t'ai vu triste, affectée ; tout ce que tu m'as dit dans la confiance, dans l'effusion de l'amitié ; tes pleurs, tes soupirs ; ce je ne sai quoi qui ne savoit pas lire dans mon cœur, qui me reprochois tes peines et les miennes : tout me déchire. Tu m'aimes ... eh ! ne seroit ce pas tout dire ? serois tu donc une énigme ? je ne me connois plus. a quoi es tu occupée en ce moment ? que fais tu ? que penses tu ? mon amie, entre les malheurs qui nous poursuivent l'un et l'autre, le plus triste sort m'est réservé. j'ai tort peut être de te le dire. si c'en est un, j'ai eu celui de te voir. expliques moi moi meme : fais que je sois moins malheureux : mais tu l'es ; et tu es incapable de concourir à mon bonheur aussi longtems que le tient te sera aussi indifférent. malgré toutes tes démonstrations je me sens forcé de partager les anxietés qu'éprouve le sentiment dans le dégout des choses, et l'indifference commune des êtres. je ne sai si tu m'aurois fait plus de mal de me haïr. ne t'offenses point, mon amie : plains moi.

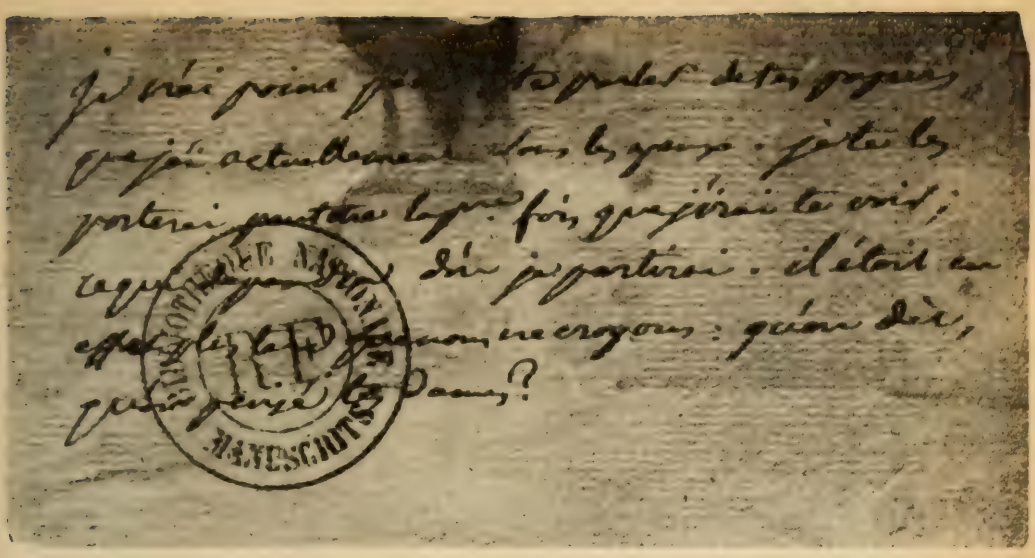

FAC-SIMILE DE L'ÉCRITURE DE ROLAND

(Ms. 6240. fol 80-81. Lettre du [13 janvier 1780].)

mettre à Marie Phlipon, au jardin. Celle-ci répond sur le champ (mais il semble que la lettre ait éprouvé du retard et que Roland ne l'ait reçue que le dimanche 16 dans la matinée).

Elle sent qu'elle a reconquis son empire, et elle pousse son ami dans ses derniers retranchements.

Je ne sais pas triompher quand tu souffres et j'ignore quelle victoire j'ai pu remporter nouvellement. Sans être aussi déchirant que tu me peins le tien, mon état n'est guère plus doux. Je sens plus fortement le besoin de te voir depuis que je t'ai déjà vu. Mon cœur est sans reproches : hélas ! il n'est pas content. Si je suis une énigme, tu en as le mot, puisque tu vois que je t'aime : qu'ai-je de plus à dire ? que veux-tu de moi ? que puis-je à ta félicité ? N'as-tu pas déterminé qu'il ne nous était plus permis de penser à y travailler ensemble ? Ah ! l'amitié sans doute dédommagerait de tout, si elle était libre d'agir ! Crois-tu que je me fasse illusion, au point d'imaginer que ma tendresse et mon dévouement suffisent pour charmer ton existence, tandis que, séparés pour jamais, nous demeurons privés de cette société constante dont les douceurs journalières consolent l'âme, font supporter la vie et deviennent si nécessaires lorsqu'on a parcouru quelque espace d'une carrière laborieuse et pénible ? Je sais parfaitement que tu n'es pas heureux, c'est mon premier tourment ; je vois également que je ne puis te le rendre ; quel bien peut me rester ? Avec ta manière d'être, ton âge, ta situation, tes épreuves, il te faut une compagne ; prends-la, sois heureux par elle si tu peux le devenir. J'aurai moins de douleurs, car je ne souffrirai plus que pour moi ; le temps endormira mes maux. A parler exactement, je ne suis pas malheureuse, je n'ai plus la moindre prétention au bonheur. Espoir, crainte et désir, tout est mort dans mon cœur ; je suis au-dessus des revers et n'attends point de succès. Il est des devoirs dont l'idée séduisante me fit envisager avec délices l'occasion de me les imposer ; les circonstances me l'ont ravie. Il me reste d'autres obligations à remplir ; toujours il en existe pour la vertu, et le bien de les observer tient lieu de tout autre aux âmes fortes.

Je n'estime pas mon espèce, je ne hais rien que le vice

et je ne me plains de personne. Je crois que tu as pu te tromper, du moins une fois, sur notre commun avantage ; tu ne m'en parais pas moins estimable et je pourrais dire que peut-être tu m'en es plus cher, car tu réunis tous les intérêts, et le malheur en inspire un bien touchant. « Le plus triste sort t'est réservé ! » Que signifie cette expression sinistre ? Je ne l'ai pu lire sans frissonner ; j'ai senti un déchirement plus cruel que je croyais ne pouvoir l'éprouver encore. Mon ami, je ne sais, mais il semble que ton cœur oppressé craigne de se répandre devant moi. Quel secret te pèse ? quelle inquiétude te dévore ? quel devoir te gourmande ? quel avenir t'occupe ? quels soins te tourmentent ? Verse tes douleurs, tes idées, tes projets dans mon sein. Tu veux que je t'explique à toi-même : eh bien ! montre-toi sans voile et sans réserve. N'as-tu pas fait ce que tu croyais devoir faire ? n'est-ce pas ta disposition habituelle que de faire toujours de même, et n'est-ce pas là l'unique moyen de conserver cette unité du moi intérieur, cette conséquence des actions avec les principes qui fait la base de la paix ? L'assurance d'être aimé de moi, de posséder mon estime et ma confiance ne doit pas manquer à ta satisfaction, si elle est y toujours utile. Si ma vue, mon souvenir, le passé te blessent et t'affligent, s'il faut que tu me fuies et m'oublies..., je ne puis le juger ; je te promets seulement de ne point m'offenser, de conserver chèrement ton image et de faire des vœux pour ton bonheur, puisque je n'aurais plus que des vœux à former. O mon ami !...

J'étais au jardin lorsque mon Agathe, munie de ta lettre, me cherchait de tous les côtés pour me la remettre. Je me promenais en réfléchissant sur les maux de l'opinion d'une part, et de l'autre sur le bon marché du bonheur pour ceux qui n'auraient ni passions, ni préjugés. J'examinais comment on pourrait se dégager de leurs entraves, et je me disais qu'au moins j'étais dans une position qui facilitait ce grand ouvrage, assez avancé chez moi quant aux préjugés.

Il était effectivement, hier (1), plus tard que je ne le soupçonnais. On ne m'a rien dit, par une suite de cette considé-

(1) Mercredi, 12 janvier.

ration qui fait avoir des ménagements ; j'ai remercié du silence par un autre, qui n'était pas sans expression.

Je compte sortir demain (1) quelques heures, pour une course nécessaire, et samedi matin (2) j'irai voir Mlle Cannet. Rappelle ton courage, souviens-toi que ton bonheur est le seul auquel je sois susceptible de participer (3).

162. — *A Sophie*, 15 *janvier* 1780.

Explications embarrassées. « Je suppose, par exemple, que la bizarrerie des événements m'eût imposé la cruelle obligation de te céler des choses qui m'auraient touchée particulièrement... » On voit d'ailleurs, un peu plus loin, que Sophie venait de lui offrir un asile à Amiens. (Etait-ce pour l'éloigner de Paris, pendant qu'Henriette et Roland s'y retrouveraient ensemble ?...) Mais Marie Phlipon refuse net. Ce n'est pas au moment où elle tient le triomphe qu'elle quittera la partie : « Je ne sais pas comme toi, dit-elle à Sophie, jeter le manche après la cognée... »

Elle ajoute : « J'ai vu l'amie [Henriette] ce matin (4). J'ai dîné une fois avec elle, en tiers avec ton frère, et nous réitérons mardi (5) cette petite partie. »

Pour terminer, un mot d'une dissimulation audacieuse : « M. Roland est venu me voir, nous avons causé philosophie assez bonnement... »

## CX

163. — *Roland à Marie Phlipon, dimanche soir* 16 (ms. 6240, fol. 78-79).

Adresse : *A Mlle Phlipon, aux Dames de la Congrégation*, etc...

Cette lettre est incontestablement du 16 janvier 1780.

(1) Vendredi 14.

(2) Samedi 15. — Ces indications signifient : « Ne viens ni le 14, ni le 15, tu risquerais de ne pas me trouver. »

(3) Il y a là, au bas de la lettre, « 79, du Couvent ». Mais 79 est un lapsus évident, puisque Roland, comme on l'a vu, n'arriva à Paris qu'en 1780. Cette mention a dû être ajoutée postérieurement, un peu au hasard, par quelqu'un de la famille.

(4) Cf. la lettre précédente : « samedi matin [15 janvier] j'irai voir Mlle Cannet. »

(5) 18 janvier. — Cf. la lettre suivante.

Dimanche soir, 16.

Est-ce bien là, me disais-je, ce sentiment aussi sublime que j'aime à le croire ? Quoi ! elle ne me dit rien ? j'attends, j'espère, je m'inquiète vainement. O mon amie ! pourquoi ta lettre ne m'est-elle pas parvenue plus tôt (1) ? Un frère (2) est venu me voir ce matin, nous sommes sortis pour aller dîner ensemble. J'ai repassé ensuite à ton intention ; rien encore. Je te trouve enfin en rentrant. Eh bien ! pourrais-tu m'en vouloir ? Est-ce ma faute, ton empire ? Non, mon amie, tu ne m'as pas bien connu ; tu m'aurais pu mieux juger, mais tu m'as toujours aimé, sans doute. Que ne voudrais-je pas te dire ?... Surtout que ton amie n'ait jamais le moindre soupçon de la réalité de mes sentiments. Jai été invité par un joli petit billet du frère (3), pour mardi (4) : tu faisais ton rôle dans l'invitation. Je me levais, mais encore sur mon lit, je n'ai pu faire qu'une réponse verbale ; à ma douleur, elle a été négative. Le cousin (5) m'avait invité pour ce jour-là, et la parole était donnée. Comme c'est fort loin, et qu'on se met tard à table, je désespère de te trouver encore. Un autre frère (6) arrive demain ; mercredi nous dînons ensemble dans l'île Saint-Louis (7) ; et de là nous irons te voir, si cela peut s'arranger. Fais en sorte d'y être, et que ton amie (8) n'y soit pas. Au

(1) Ainsi la lettre du 13 n'est parvenue à Roland que le 16 dans la journée. Une explication se présente : Marie Phlipon, au couvent, pourrait bien recevoir des lettres dont rien n'indiquait la provenance, mais non en envoyer dont l'adresse aurait amené des commentaires. « L'éloignement où je suis de la poste et les petits ménagements que j'ai à garder pour ne pas éveiller la curiosité de mes nonnes ne mettent pas toujours la promptitude que j'aime dans l'envoi de mes lettres », disait-elle déjà à Roland le 21 décembre. — Mais ici cette explication est insuffisante. Puisqu'elle était sortie le 14 « pour des courses nécessaires » et le 15 pour aller voir Henriette, qui l'empêchait de mettre sa lettre à la poste ? Il est plus vraisemblable de supposer une négligence de quelque intermédiaire.

(2) Probablement le prieur de Crespy.

(3) Sélincourt.

(4) C'est ce dîner du 18 annoncé à Sophie dans la lettre du 15. Sélincourt avait eu l'idée d'y convier Roland.

(5) J'ignore quel est ce cousin.

(6) Le curé de Longpont, Pierre Roland, *Bias*. — Roland, dans sa lettre du 9 janvier à Cousin-Despréaux, annonçait sa prochaine arrivée.

(7) Chez un parent de Roland. Le 11 janvier 1777, écrivant de Naples à son frère [Bias], il lui énumérait les lettres qu'il le chargeait de faire parvenir, dont une pour l'île Saint-Louis ».

(8) Henriette.

nom de l'amitié, et plus encore, ménage ta santé : je ne te recommande que cela. As-tu reparlé de moi à ton Agathe ? Sois vraie : je ne t'en saurais pas mauvais gré, puisque tu la juges digne de toi.

## CXI

164. — *Marie Phlipon à Roland, jeudi à 2 heures, 20 janvier* [1780]. (ms. 6238, fol. 130-131).

Adresse : *A M. Roland*, etc..., *à l'hôtel de Lyon*, etc...

Roland, ainsi qu'il l'annonçait dans sa lettre précédente, est allé au couvent le mercredi 19 avec son frère Pierre, *Bias*, « le Longponien ». Le 20 au matin, il a dû envoyer un mot à Marie Phlipon pour la prévenir que son frère retournerait la voir, et elle répond le même jour, à 2 heures, par le billet qu'on va lire, billet qui dut, cette fois, être porté par un exprès, puisque Roland, à son tour, va y répondre dans la soirée.

C'est la franche et complète réconciliation. Mais les paroles ne sont pas encore données.

Elle espère le voir le dimanche 23. Mais les événements vont aller plus vite encore que son souhait.

Pour avoir ri en ta présence, je n'en aurais pas moins pleuré bien amèrement dans ma retraite, si la journée s'était passée sans que je reçusse de tes nouvelles ; j'ignorais ce que tu pouvais m'écrire, mais je sentais qu'il me fallait une lettre. Je ne ferait point de mon apparente gaieté un sujet d'excuses ou de trophée : le même sentiment qui me la donne à tes yeux me gêne pour te l'expliquer. Je ne cherche ni à t'attendrir, ni à t'affliger : je voudrais que tu vécusses heureux et j'imagine, en te paraissant moins à plaindre, gagner d'autant pour ta tranquillité. Seule avec toi, tu m'émeus trop : la vue d'un tiers me soutient. Je suis charmée que ton frère me vienne voir, car j'aime bien à parler de toi avec un autre qui te connaisse et qui m'entende. Je ne puis, sans doute, répondre d'avance à tes questions, mais je peux te promettre de ne rien dire que je ne pense : je n'en aurai pas le moindre mérite, faire autrement me serait impossible. Mon ami, que veux-tu savoir ? je te l'avoue, dans l'état d'angoisse où

je te vis et d'après ce qui s'était passé, je me figurai que, pressé par ta famille de former une alliance qu'elle te proposait et comme forcé de la contracter par diverses raisons, mais balancé par une inclination que ma présence renouvelait, tu te trouvais dans une de ces crises terribles où le penchant et la raison se combattent avec violence, et déchirent cruellement le cœur incertain de se livrer à l'un des deux. Je voulais, à tel prix que ce fût, t'arracher cet aveu, adoucir ta situation, raisonner sur elle, t'aider à nous sacrifier tous deux, remplir enfin les fonctions d'une amie vraie, désintéressée, dussé-je en gémir après, loin de toi, dans mon cloître. Te dirai-je tout ? ton secret même me fait craindre qu'un enthousiasme généreux n'affaiblisse trop dans ton esprit les considérations de ce que tu dois aux tiens en déférence, en ménagements : voilà ce qui pourrait fournir le chapitre de mes observations.

J'ai tant besoin que tu sois heureux ! Je suis convaincue si parfaitement qu'on ne peut l'être qu'en observant rigoureusement tous ses devoirs ! Mon bon ami, je te le confesse, l'attachement que tu m'as inspiré a rendu ma félicité dépendante de ce que je pourrais faire pour la tienne ; si celle-ci demande que je t'engage, comme Régulus, à ne plus t'occuper de mon sort, je le ferai. Je puis être victime muette et tranquille de la douleur ; mais, au comble du bonheur, je ne saurais rien goûter si je trouvais le plus léger reproche dans mon cœur. Voilà ce que je suis, ce que je veux être, à telle place que je vive et meure.

Tu m'aimes, je le vois, je le sens, je le crois : cette douce assurance pénètre mon âme, elle efface les sombres impressions que l'idée d'un affaiblissement avait formées. Hélas ! quelles sont donc les contradictions du sentiment ! Moi qui t'inviterais à m'oublier, si la raison t'en faisait une loi, je serais affectée, blessée, aigrie, désolée, si l'indifférence te faisait t'éloigner. C'est qu'alors j'aurais quelque peine à concilier l'opinion de cette âme forte, élevée, noble et sensible, qui mérite toute mon estime, avec l'idée de l'inconstance ou de la légèreté ; je redouterais l'illusion, et je n'oserais plus m'approuver avec autant de confiance de ma tendresse comme d'une vertu.

Le soir est toujours l'instant favorable pour se voir plus commodément, même le dimanche. Mon père m'avait proposé de l'accompagner ce jour-là à Vincennes, j'ai accepté au cas qu'il fît beau, et je ne pourrais guère m'en dispenser, s'il faisait une bonne gelée. Le temps ne s'y dispose guère, ainsi j'espère te recevoir. S'il devait en arriver autrement, j'aurais soin de te prévenir.

Tu sais si je t'aime. Adieu, mon ami.

Jeudi, à 2 heures, 20 j[anvier] 1780.

## CXII

165. — *Roland à Marie Phlipon, le jeudi au soir*, 20. (ms. 6240, fol. 82-83).

Adresse : *A M^lle^ Phlipon, aux Dames de la Congrégation*, etc... — Le timbre de la poste est du 21.

Une plume inconnue a écrit au dos : « janvier 1780. »

Cette fois, c'est bien l'engagement définitif, et c'est le bon curé de Longpont qui va le porter (ainsi que M^me^ Roland le rappelle d'ailleurs dans ses *Mémoires*, t. II, p. 250). C'est donc le 21 janvier qu'eut lieu cette visite officielle et décisive.

Le jeudi au soir, 20.

J'ai tant de besoin que tu sois heureux ! voilà ton texte, voilà ma consolation. Malheur à toi si tu l'oublies, ou si jamais tu lui es contraire ! Sois tranquille sur tes observations : et, au nom de toi-même, ne nous faisons pas de monstres pour le plaisir de les combattre. Sache enfin, et sache bien positivement que mes parents m'aiment, qu'ils veulent mon bonheur ; et que la seule chose qu'ils puissent craindre, c'est que je n'y travaille pas efficacement. Si tu as assez de confiance en moi, si tu en as en toi-même... Mon frère te verra : ne lui dis pas que je t'ai écrit une autre fois que pour t'annoncer sa visite. Songe que je le verrai en te quittant. Mon amie, ma bonne amie ! je te verrai dimanche (1). Ne me donne pas de chagrin : tu en as trop eu. Adieu.

(1) 23 janvier.

## CXIII

166. — *Marie Phlipon à Roland, samedi* [22 janvier], *neuf heures du soir.* (ms. 6238, fol. 12-13).

Adresse : *A Monsieur Roland de la Platière, hôtel de Lyon, rue Saint-Jacques, à Paris.*

Cette lettre, que le précédent éditeur, trompé par la place qu'elle occupe au manuscrit, a mise presque au début de la correspondance entre janvier et mars 1779 (au n° IX des CXII lettres qu'il a données), aurait dû être, au contraire, la dernière de toutes, et être placée, sans hésitation, au samedi 22 janvier 1780.

En premier lieu, il faut se souvenir que Roland, dans ses précédents voyages à Paris, de 1776 à 1779, descendait d'abord à l'hôtel Impérial, rue des Mathurins, pour être voisin de son frère, prieur du collège de Cluny, place Sorbonne, puis, après que celui-ci eut quitté Paris, à l'hôtel de Rome, rue de la Licorne, pour être plus près du logis de Phlipon. Ce n'est qu'à partir de janvier 1780 que nous le trouvons à l'hôtel de Lyon.

D'autre part, il n'y avait pas de raisons pour que Mlle de la Belouze, personne considérable du monde parlementaire, allât voir Marie Phlipon chez son père au commencement de 1779, tandis qu'il est tout à fait naturel qu'en janvier 1780, au lendemain du jour où Roland avait fait engager sa foi par son frère, elle soit venue aussi, comme représentant la famille de Paris, apporter à la fiancée de son cousin son aveu et ses félicitations. Tout le ton de la lettre indique d'ailleurs une visite « officielle ». Les seul mots « le choix dont vous m'honorez » sont, du reste, assez significatifs.

Ce qui a dû tromper et la personne de la famille qui a classé les lettres et le premier éditeur, c'est le *vous* inusité de la lettre. Mais il est évident qu'elle était destinée à être lue, soit par Sainte-Agathe, chargée peut-être de la faire parvenir, soit plutôt encore par Mlle de la Belouze elle-même. Les six dernières lignes en italien, où le *tu* reparaît, durent corriger d'ailleurs, pour Roland, ce *vous* cérémonieux.

Samedi, neuf heures du soir.

J'ai reçu, mon ami, comme vous me l'aviez annoncé, la visite de Mlle de la Belouze ; peu s'en est fallu que je ne manquasse l'honneur de la voir, tant j'étais mal disposée ; je fus tentée de me faire invisible, et mon amour-propre me ferait presque regretter de n'en avoir pas eu la hardiesse, si je n'étais dédommagée par le plaisir d'avoir vu cette estimable parente. Elle inspire dès l'abord l'idée la plus avan-

tageuse de son esprit et de son caractère, par la facilité, le sens, l'honnêteté de sa conversation et de ses manières ; elle était accompagnée d'une jeune personne dont l'air de décence et de raison prévient favorablement et annonce la meilleure éducation. J'ai été l'objet des politesses les plus flatteuses ; j'aurais connu tout ce que vous valiez, à ces témoignages d'une considération que vous donnait une personne faite pour apprécier son monde, si j'avais eu besoin de quelque nouvelle occasion pour m'en apercevoir. Je suis extrêmement en peine d'obtenir pour mon compte son estime et sa bienveillance, et je serais jalouse de justifier à ses yeux plus qu'à tout autre le choix dont vous m'honorez ; mais il faudra que vous m'en fournissiez les moyens, car je n'ai pas lieu de me flatter que cette première entrevue m'ait bien servie. J'étais incommodée depuis la veille au soir, après que je fus couchée, d'une révolution de bile qui, dans les moments critiques,rendait ma contenance aussi gênée que mon expression.

J'éprouvai, malgré mes efforts, que ce Montaigne un peu cynique n'avait pas tout à fait tort en disant : « Lorsque mon ventre a la colique, mon esprit l'a aussi. » J'ai mangé des pois chauds, comme le disait M^me^ de Sévigné de ceux qui balbutiaient leurs idées ; enfin je crois encore avoir un peu gagné de ne m'être montrée qu'assez sotte, car j'aurais pu paraître ridicule et maussade. J'ai été chargée de mille choses obligeantes à votre destination et de vous engager à ne pas prendre la peine de retourner incessamment au Marais (1), chose de laquelle je pense bien et j'ai dit que vous ne vous dispenseriez pas. J'espère vous voir demain au soir (2) et j'attends ce plaisir avec impatience. Je me suis trouvée si abattue le reste du jour que je n'ai pu faire quoi que ce soit au monde ; je suis mieux depuis deux heures et c'est par cette raison que je vous l'écris. Si ma nuit est bonne,

((1) M^lle^ de la Belouze demeurait au couvent du Saint-Sacrement, rue Saint-Louis-au-Marais.

(2) Donc dimanche. Or, Marie Phlipon écrivait à Roland, le 20 janvier, qu'elle l'attendait le dimanche soir [23 janvier]. Ce détail justifie la date du 22 janvier que j'ai donnée à cette lettre.

j'irai voir l'amie (1) au matin et je rentrerai ensuite pour ne plus sortir de la journée.

Addio, tenerissimo amico, sai se t'amo ; vorrei dirti molte cose, ma le penne non hanno più facoltà per esprimer ciò che sento. Non voglio scriverti dolcezze e simili vaghezze perche non mi pajono bone ch' a dipingere sentimenti moderati. L'amor verace e vivo n'ha d'espressioni che'l silenzio : mi taccio (2).

167. — *Roland à Cousin-Despréaux*, 23 *janvier*.

Mon frère [Bias] a passé quelques jours avec moi...

168. — *A Sophie*, 27 *janvier*.

La lettre vaut d'être trancrite presque toute entière. C'est un chef-d'œuvre en son genre, d'aplomb, de rouerie féminine, et en même temps de sincérité.

27 janvier 1780.

Eh bien, ma chère Sophie, sais-tu comme la scène du monde se change quelquefois avec rapidité ? Pourras-tu soutenir encore ta foi en ma franchise contre les apparences ? Est-il probable que tu sois assez frappée de la diversité prodigieuse des possibles, pour te persuader que les circonstances et le devoir m'aient fait une loi de garder le silence à ton égard ? Dois-je me flatter que le voile qui restera toujours sur le comment d'un événement inattendu ne diminuera rien à la confiance, ou même à l'estime sentie que tu avais pour moi ?..... C'est à toi de compléter mon bonheur ; mes vœux seront comblés si Sophie me rend pleine justice, et me croit toujours sa meilleure amie.

(1) Henriette.

(2) Adieu, très tendre ami, tu sais si je t'aime. Je voudrais te dire beaucoup de choses, mais les plumes n'ont plus la faculté d'exprimer ce que je sens. Je ne veux point t'écrire des douceurs et autres gentillesses, parce qu'elles ne me semblent bonnes qu'à peindre des sentiments modérés. L'amour vrai et ardent n'a d'autre expression que le silence ; je me tais.

Fidèle aux lois de l'amitié, je ne connus pas de sacrifices qui ne dussent être faits dans l'occasion pour les observer rigoureusement. La droiture de mon cœur a été mon seul soutien dans les épreuves terribles et au milieu des chagrins les plus violents ; j'ai à peu près épuisé les douleurs. Oppressée par elles et les dévorant en silence, j'étais enfin parvenue à ce terme de modération et presque d'insensibilité où l'on n'a plus rien à craindre, parce qu'on sent n'avoir plus rien à perdre à quoi l'on tienne fortement : un nouvel horizon se découvre, le bonheur me sourit et ma situation change. — Pénétrée intimement sans être enivrée, étourdie, j'envisage ma destination d'un œil paisible et attendri. Des devoirs touchants et multipliés vont remplir mon cœur et mes instants ; je ne serai plus cet être isolé, gémissant de son inutilité, cherchant à déployer son activité d'une manière qui prévint les maux de la sensibilité aigrie. La sévère résignation, le fier courage, qui servent d'appui dans le malheur aux âmes fortes qu'il éprouve, seront remplacés par la jouissance pure et modeste des vrais biens du cœur. Femme chérie d'un homme que je respecte et que j'aime, je trouverai ma félicité dans le charme inexprimable de contribuer à la sienne ; enfin j'épouse M. Roland. Le contrat est passé (1), les publications se font dimanche (2), et avant le carême je suis à lui ; je vais former cet engagement si saint à mes yeux, et si doux lorsqu'une estime profonde, suivie d'un sentiment tendre, fait de ses obligations autant de plaisirs.

C'est ma disposition. Je te la peins avec franchise, persuadée que ton âme honnête et vraiment attachée n'éprouvera que de la satisfaction, malgré l'espèce de mécontentement de d'en avoir pas connu plus tôt l'occasion. Il m'eût été difficile, même indépendamment de toute considération particulière, de m'en ouvrir plus promptement ; au reste, si j'ai dû garder le silence, je ne le dois pas moins encore, et je ne reviendrai jamais sur le passé en aucune façon.

Quant aux conditions présentes, elles sont telles qu'un

(1) Le contrat avait été passé ce jour-là même, 27 janvier 1780. On en trouvera une copie au ms. 9532, fol. 133-136.

(2) 30 janvier.

homme délicat et généreux peut les faire pour un objet qui l'intéresse. C'est tout ce que j'ai à t'en dire ; j'ajouterai pourtant que ceux à qui je suis vraiment chère ont droit en même temps que lui à ma reconnaissance et à mon attachement.

Dans cette révolution, je n'oublie pas, ma bonne amie, que c'est par toi que j'eus la connaissance de celui auquel je vais unir à jamais mon sort. Je me plais à me représenter que tu es ainsi la cause de mon bonheur, et que je suis redevable de ce bonheur à ton amitié. C'est pour toi-même une jouissance délicate, et que ton cœur saura certainement apprécier.

Je suis depuis quelques jours dans l'espèce d'embarras que tu peux te figurer ; je vais incessamment quitter le couvent et retourner chez mon père (1), pour aller de chez lui à l'autel.

Je n'ai pas vu ta sœur depuis un peu de temps (2) ; elle est venue dans mon cloître pendant mon absence ; je lui fais demander à déjeuner pour dimanche ; j'irai l'embrasser ce jour-là et je lui ouvrirai mon âme. Je lui remettrai les trois cents cinquante francs dont ton amitié et la sienne m'avaient fait le prêt généreux, non pas que je croie et prétende m'acquitter envers vous (mon cœur apprécie mieux les effets du sentiment et ne se dispensera jamais de ce qu'ils lui ont imposé ; il y perdrait trop de charmes) ; c'est une simple restitution aux personnes de ta connaissance qui pourraient avoir besoin du même service. Sois persuadée, Sophie, qu'aucun des actes de ta tendresse ne s'effacera de mon souvenir. Je te prouverai toujours le plaisir qu'ils me font et la reconnaissance qu'ils m'inspirent.

Il est bien consolant pour moi de penser que nous serons rapprochées. Tu me verras heureuse, tu savoureras mon bonheur, qui s'augmentera par ta participation ; et nous dirons qu'enfin la vertu n'est pas inutile, ni dévouée sans retour aux souffrances.

(1) Rue de Harlay.
(2) Probablement depuis le 23. Voir le n° 162.

J'attends impatiemment de tes nouvelles, je jugerai par le ton de ta lettre ce que je dois me promettre de toi pour l'avenir. Pour moi, je t'estime et t'aime autant que jamais, et je suis toujours la même, ton amie vraie et fidèle.

Adieu, ma tendre et chère Sophie ; va, tous les sentiments honnêtes se tiennent de près dans un cœur, et l'amitié ne perd avec aucun.

---

Le mariage eut lieu le 4 février, en l'église Saint-Barthélemy, en la Cité, qui était la paroisse de Phlipon. L'acte de mariage a été publié par M. Jal, dans son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* (2e édition, 1872, à l'article *Roland*). Je l'ai donné aussi dans mon édition des *Mémoires* (t. II, p. 418). Mais M. Jal a commis une erreur de transcription (que j'ai eu le tort de reproduire) en nommant, parmi les témoins, dom *François* Roland, curé de Longpont. Il aurait dû dire *Pierre*. — Sélincourt eut le bon goût d'être un des témoins de la jeune fille.

---

169. — *Madame Roland à Cousin-Despréaux, s. d.* (Collection Edouard Le Corbeiller, autographe, 4 p. in-4°, avec P. S. de Roland).

La jeune femme tenait évidemment à annoncer elle-même son triomphe inespéré à l'ami qui avait été le confident de Roland aux heures sombres du drame.

Monsieur,

Je m'empresse de profiter des privilèges du nouveau titre que je dois à l'amitié pour m'acquitter par vous envers elle d'un des tributs qui me sont imposés.

Je n'ai pas besoin de considérer que l'honnêteté seule me ferait une loi de témoigner cet empressement à ceux que M. Roland distingue aussi particulièrement. J'avoue que mon cœur ne me laisse aucun mérite à faire à votre égard ce qui pourrait sembler de pure convenance et qu'il ne me fait éprouver que le charme de suivre son inspiration.

J'avais conçu depuis longtemps la plus haute idée du bonheur d'un état respectable où chacune de mes actions avait pour fin la satisfaction d'un être intéressant, digne de toute mon estime ; je puis ajouter que ce bonheur recevrait un nouveau prix par le partage de ces liaisons touchantes, nées du rapport des goûts, des mœurs, des connaissances, faites pour produire l'intimité, la confiance, les nourrir à jamais et charmer ainsi des jours qui n'ont guère de sérénité sans elles. Que serait-ce s'il m'était permis d'espérer que les circonstances fussent une occasion de les resserrer et de les multiplier ? La connaissance de Madame votre épouse, son estime et son amitié sont à mes yeux des avantages qu'il est flatteur de posséder. Sans me faire illusion sur les titres nécessaires pour y atteindre, je ne puis me soustraire au vif désir de l'obtenir. La femme du sage aimable, dont les vertus douces honorent la raison en sacrifiant aux Grâces, intéresse à plus d'un égard. Le frère (1), déjà distingué par son mérite personnel, ne permet pas de se représenter avec indifférence une société dont il fait partie (2), et la jeune grecque, jadis légèrement couronnée du nom de flattait ingénieusement (3), ne saurait imaginer une réunion de personnes plus propres à fixer les goûts et l'attachement d'une âme honnête et pénétrée de cette estime particulière avec laquelle je suis,

Monsieur,

Votre très humble servante,

PHLIPON DE LA PLATIÈRE.

Puis Roland prend la plume :

« C'est elle-même, mon ami, qui a voulu vous écrire. Ne m'en voulez pas si vous n'avez pas été instruit plus tôt. Tout s'est raccommodé, arrangé, déterminé en cinq à

(1) Michel Cousin, avocat du roi au bailliage de Caux.

(2) Ces allusions visent la petite société littéraire des « Grecs », formée entre Roland et ses amis, dont j'ai déjà parlé plusieurs fois.

(3) Mme Roland rappelle ici les vers que lui adressait Cousin-Despréaux au commencement d'août 1779.

six jours, et mes amis, comme mes parents d'ailleurs, n'en ont pas su davantage. Le curé de Longpont, présent pour la cérémonie seulement, et reparti sur-le-champ, vous dit mille choses, ainsi qu'au cher frère. L'affaire du mariage a été prise dans un temps où j'étais accablé d'affaires, dont je n'ai pu me distraire ; au moyen de quoi, ni nos gens d'en haut, ni mes amis même d'ici, n'en savent encore rien. J'ai cherché le bonheur : j'y crois... (1).

Mon adresse directe actuelle est M. R. D. L., etc... chez M. Phlipon, rue de Harlay, près le Palais, à Paris... » (2).

Après quoi, sur un des plis de la lettre, Mme Roland ajoute :

« Je suis tellement persuadée, Monsieur, de votre attachement pour mon mari par celui dont je le vois pénétré pour vous, que je vous crois également empressé à connaître vos dispositions réciproques : je ne puis donc vous dissimuler que M. Roland me paraît fort affecté, — je dirais même douloureusement affecté, — de la lenteur qu'il remarque dans l'impression des *Lettres* dont vous vous êtes bien occupé. Il ne s'en plaindrait pas sans doute, mais je souhaiterais qu'il eût lieu d'être convaincu que vous mettez toujours à cet objet l'intérêt et les soins de l'amitié, et je pense observer ses lois en vous exposant franchement mes observations sur ce sujet.

---

Je ne crois pas utile de donner ici les lettres des 16 février, 2 mars, 22 avril 1780, par lesquelles Mme Roland s'excuse, auprès de Sophie Cannet, de sa dissimulation de trois années, et lui propose de continuer, mais sans qu'elle ait à faire d'excuses ou à recevoir de pardon, et y apportant les intervalles nécessaires, la bonne amitié d'autrefois. Elles n'ajouteraient rien à ce que nous savons déjà. On les trouvera d'ailleurs dans le recueil de M. Dauban (II, 424-431) et dans le mien (*Lettres de Mme Roland*, I, 5-11).

(1) Je supprime ici quelques lignes sans intérêt, relatives aux *Lettres d'Italie*, que Roland faisait imprimer à Dieppe, sous les yeux de ses amis.

(2) Comme on le voit, le jeune ménage s'était installé chez Phlipon ; mais pas pour longtemps, à cause « des petites gênes du local ». (Lettre à Sophie Cannet, du 16 février 1780 ; Cf. autre lettre du 2 mars). — A la date du 12 mars 1780 Roland écrivait à Cousin-Despréaux : « Je suis retourné à mon ancien gîte, hôtel de Lyon, rue Saint-Jacques ».



Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

# APPENDICE

# APPENDICE

## Récit des Mémoires

*Tome II, p.* 228-230 :

Elle [Sophie Cannet] m'avait parlé quelquefois d'un homme de mérite, fixé à Amiens par sa place, et qui allait souvent chez sa mère lorsqu'il demeurait à sa résidence ; ce qui n'était pourtant pas très commun, parce qu'il venait à Paris tous les hivers, et faisait souvent dans l'été de plus longs voyages. Elle me l'avait cité parce que, dans la foule insignifiante dont elle était environnée, elle distinguait avec plaisir un individu dont la conversation instructive lui paraissait toujours nouvelle ; dont les manières austères, mais simples, inspiraient de la confiance, et qui, sans être aimé de tout le monde parce que sa sévérité, parfois caustique, déplaisait à beaucoup de gens, était généralement considéré. Sophie lui avait parlé aussi de sa bonne amie ;d'ailleurs il n'était bruit dans sa famille que de l'intimité, de la constance d'une liaison de couvent, qui prenait avec les années certain caractère respectable ; enfin il avait vu mon portrait, que M^me^ Cannet avait mis chez elle en évidence. « Pourquoi donc, disait-il souvent, ne me faites-vous pas connaître cette bonne amie ? je vais à Paris tous les ans, n'aurais-je point une lettre pour elle ? »

Il obtint cette commission désirée au mois de décembre 1775. — J'étais encore en deuil de ma mère et dans cette douce mélancolie qui succède aux violents chagrins. Quiconque se présentait de la part de Sophie ne pouvait manquer d'être bien reçu. « Cette lettre te sera remise, m'écrivait ma bonne amie, par le philosophe dont je t'ai fait quelquefois mention, M. Roland de la Platière, homme éclairé, de mœurs pures, à qui l'on ne peut reprocher que sa grande admiration pour les anciens aux dépens des modernes qu'il déprise, et le faible de trop aimer à parler de lui. » Ce portrait est moins qu'une ébauche, mais le trait se trouvait juste et bien saisi. Je vis un homme de quarante et quelques années, haut de stature, négligé dans son attitude, avec cette espèce de roideur que donne l'habitude du cabinet. Mais ses manières étaient simples et faciles et, sans avoir le fleuri du monde, elles alliaient la politesse de l'homme bien né à la gravité du philosophe. De la maigreur, le teint accidentellement jaune, le front déjà peu garni de cheveux et très découvert n'altéraient point des traits réguliers, mais les rendaient plus respectables que séduisants. Au reste, un sourire extrêmement fin et une vive expression développaient sa physionomie et la faisaient ressortir comme une figure toute nouvelle, quand il s'animait dans le récit ou à l'idée de quelque chose qui lui fût agréable. Sa voix était mâle,

son parler bref, comme celui d'un homme qui n'aurait pas la respiration trop longue ; son discours plein de choses, parce que sa tête était remplie d'idées, occupait l'esprit plus qu'il ne flattait l'oreille ; sa diction était quelquefois piquante, mais rèche et sans harmonie...

*Ibid.*, *p.* 237-238.

Nous étions arrivés à la fin de l'été 1776 ; j'avais vu plusieurs fois, depuis huit ou neuf mois, M. Roland : ses visites n'étaient pas fréquentes ; mais il les faisait longues, comme les gens qui, n'allant pas pour se montrer à tel lieu, mais parce qu'ils se plaisent à y être, s'y arrêtent autant qu'ils le peuvent. Sa conversation, instructive et franche, ne m'ennuyait jamais, et il aimait à se voir écouter avec intérêt ; chose que je sais fort bien faire, même avec ceux qui sont moins instruits que lui, et qui m'a valu peut-être encore plus d'amis que l'avantage de m'énoncer moi-même avec quelque facilité. Je l'avais connu à son retour d'Allemagne ; maintenant il se disposait à faire le voyage d'Italie et, dans les dispositions d'ordre dont ne manquent jamais de s'occuper les gens sensés à la veille d'une longue absence, il m'avait choisie pour la dépositaire de ses manuscrits, desquelles je demeurerais maîtresse s'il lui arrivait malheur. Je fus vivement touchée de cette marque d'estime toute particulière, et je la reçus avec action de grâces. Le jour de son départ, il dîna chez mon père avec Sainte-Lette ; en me quittant, il me demanda la permission de m'embrasser et, je ne sais comment, mais cette politesse ne s'accorde jamais sans rougeur par une jeune personne, lors même que son imagination est calme. « Vous êtes heureux de partir, lui dit Sainte-Lette de sa voix grave et solennelle ; mais dépêchez-vous de revenir, pour en demander autant ! »

*Ibid.*, *p.* 244-250.

Les manuscrits que m'avaient laissés M. Roland me le firent mieux connaître durant les dix-huit mois qu'il passa en Italie que n'eussent pu faire de fréquentes visites. C'étaient des voyages, des réflexions, des projets d'ouvrages, des anecdotes qui lui étaient personnels ; une âme forte, une probité austère, des principes rigoureux, du savoir et du goût s'y montraient à découvert.

...Les voyages et l'étude partageaient son temps et remplissaient sa vie. Avant de partir pour l'Italie, il avait amené chez mon père son frère le plus chéri, bénédictin, alors prieur au Collège de Cluny, à Paris ; c'était un homme d'esprit, de mœurs douces et d'un caractère aimable. Il venait me voir quelquefois et me communiquait les *notes* que son frère lui faisait passer à mesure qu'il voyageait et couchait ses observations par écrit ; ce sont ces notes qu'à son retour il coupa en lettres et fit publier, en confiant leur impression à des amis qu'il avait à Dieppe, et dont l'un d'eux, fou de l'italien, renchérit sur les passages de cette langue en les multipliant. Cet ouvrage, plein de choses, ne manque que d'une meilleure rédaction pour être le premier en rang dans les Voyages d'Italie. Le refondre a été un de nos projets depuis que nous sommes unis ; mais je voulais voir aussi l'Italie, le temps et les événements nous ont entraînés d'un autre côté.

Au retour de M. Roland, je me trouvai un ami ; sa gravité, ses mœurs, ses habitudes, toutes consacrées au travail, me le faisaient considérer pour ainsi dire sans sexe, ou comme un philosophe qui n'existait que par la raison. Une sorte de confiance s'établit, et, par le plaisir qu'il trouva près de moi, il contracta par degrés le besoin d'y venir toujours plus souvent. Il y avait près de cinq ans (1) que j'avais fait sa connaissance lorsqu'il me déclara des sentiments tendres; je n'y fus pas insensible, parce que j'estimais sa personne plus qu'aucune que j'eusse connu jusqu'alors ; mais j'avais remarqué qu'il ne l'était pas lui-même, ou par sa famille, à toutes les choses extérieures. Je lui dis franchement que sa recherche m'honorait et que j'y répondrais avec plaisir, mais que je ne me croyais pas un bon parti pour lui ; je lui développai alors, sans réserve, l'état de la maison : elle était ruinée ; j'avais échappé, par des comptes que je pris enfin sur moi de demander à mon père, au risque d'éprouver sa disgrâce, cinq cents livres de rente qui faisaient, avec ma garde-robe, tout le reste de cette apparente fortune dans laquelle j'avais été élevée. Mon père était jeune ; ses erreurs pouvaient l'entraîner à contracter des dettes que son impuissance à les remplir rendrait déshonorantes ; il pouvait faire un mauvais mariage et ajouter à ces maux des enfants qui porteraient mon nom dans la misère, etc..., etc..., etc...; j'étais trop fière pour vouloir m'exposer à la malveillance d'une famille qui ne s'honorerait point de mon alliance, ou à la générosité d'un époux qui n'y trouverait que des chagrins ; je conseillai M. Roland, comme aurait pu faire un tiers étranger, pour le dissuader de songer à moi. Il persista, je fus touchée et je consentis à ce qu'il fit auprès de mon père les démarches nécessaires ; mais, préférant de s'exprimer par écrit, il fut résolu qu'il ne s'ouvrirait que par lettre lorsqu'il serait retourné à sa résidence, et nous passâmes le reste du temps de son voyage d'alors à Paris à nous voir tous les jours ; je le considérai comme l'être auquel je devais unir ma destinée et je m'attachai à lui. Dès qu'il fut retourné à Amiens, il écrivit à mon père pour lui exposer ses vœux et ses desseins.

Mon père trouva la lettre sèche ; il n'aimait point la roideur de M. Roland, ne se souciait guère d'avoir pour gendre un homme austère dont les regards lui paraissaient ceux d'un censeur ; il lui répondit avec dureté, impertinence, et me montra le tout quand il eut fait partir sa réponse. Je pris sur-le-champ ma résolution. J'écrivis à M. Roland que l'événement n'avait que trop justifié mes craintes à l'égard de mon père ; que je ne voulais pas lui causer d'autres disgrâces et que je le priais d'abandonner son projet. Je déclarai à mon père ce que sa conduite m'avait mis dans le cas (de) faire ; j'ajoutai qu'après cela il ne serait point étonné que je prisse une situation nouvelle, et que je me retirais au couvent. Mais, comme je lui savais quelques dettes pressantes, je lui laissai la portion d'argenterie qui m'appartenait pour y satisfaire ; je louai un petit appartement à la Congrégation, et j'y établis ma retraite, bien décidée à réduire mes besoins sur mes revenus. Je le fis. J'aurais à donner des détails très piquants sur cet état où je commençai d'user des ressources d'une âme forte. Je calculai sévèrement ma dépense, en mettant de côté

(1) Non, *trois* ans.

pour des cadeaux à faire aux gens de service de la maison. Des pommes de terre, du riz, des haricots cuits dans un pot avec quelques grains de sel et un peu de beurre, variaient mes aliments et faisaient ma cuisine sans me prendre beaucoup de temps.

Je sortais deux fois la semaine : l'une pour visiter mes grands-parents ; l'autre pour me rendre chez mon père, donner un coup d'œil à son linge, emporter ce qu'il était nécessaire de lui raccommoder. Le reste du temps, fermée sous mon toit de neige, comme je l'appelais, car je logeais près du ciel et c'était dans l'hiver, sans vouloir faire de société habituelle avec les dames pensionnaires, je me livrais à l'étude, je fortifiais mon cœur contre l'adversité ; je me vengeais, à mériter le bonheur, du sort qui ne me l'accordait pas.

Tous les soirs, la sensible Agathe venait passer une demi-heure près de moi ; les douces larmes de l'amitié accompagnaient les effusions de son cœur.. Un tour de jardin, aux heures où chacun était retiré, faisait ma promenade solitaire ; la résignation d'un esprit sage, la paix d'une bonne conscience, l'élévation d'un caractère qui défie l'infortune, ces habitudes laborieuses qui font couler si rapidement les heures, ce goût délicat d'une âme saine qui trouve dans le sentiment de l'existence et celui de sa propre valeur des dédommagements inconnus au vulgaire, tels étaient mes trésors. Je n'étais pas toujours sans mélancolie, mais elle avait ses charmes ; et si je n'étais point heureuse, j'avais en moi tout ce qu'il fallait pour l'être, je pouvais m'enorgueillir de savoir me passer de ce qui me manquait d'ailleurs.

M. Roland, étonné, affligé, continua de m'écrire en homme qui ne cessait point de m'aimer, mais que la conduite de mon père avait blessé ; il vint au bout de cinq ou six mois et s'enflamma en me revoyant à la grille, où je conservais cependant le visage de la prospérité. Il voulut me sortir de cette clôture, m'offrit de nouveau sa main, me fit presser de l'accepter par son frère le bénédictin. Je réfléchis profondément à ce que je devais faire. Je ne me dissimulais point qu'un homme qui aurait eu moins de quarante-cinq ans n'aurait pas attendu plusieurs mois pour me déterminer à changer de résolution, et j'avoue bien que cela même avait réduit mes sentiments à une mesure qui ne tenait rien de l'illusion ; je considérai, d'autre part, que cette insistance, aussi très réfléchie, m'assurait que j'étais appréciée, et que, s'il avait vaincu sa susceptibilité aux désagréments extérieurs que pouvait offrir mon alliance, j'en étais d'autant plus assurée d'une estime que je n'aurais pas de peine à justifier. Enfin, si le mariage était, comme je le pensais, un lien sévère, une association où la femme se charge pour l'ordinaire du bonheur de deux individus, ne valait-il pas mieux exercer mes facultés, mon courage, dans cette tâche honorable que dans l'isolement où je vivais ?

J'aurais à développer ici des réflexions fort sages, je crois, qui me déterminèrent, et cependant je n'avais pas fait toutes celles que les circonstances auraient pu me suggérer, mais que l'expérience seule permet d'apercevoir...

FIN

# TABLE


| | Pages |
|---|---|
| Avant-Propos | 5 |
| Introduction. | |
| § 1er. Avant le Voyage d'Italie | 11 |
| § 2. Le Voyage en Italie | 20 |
| **Correspondance.** | |
| Chapitre I. — Le Retour (septembre 1777 — février 1778) | 33 |
| — II. — L'Amitié (1778) | 49 |
| — III. — Les Préludes (janvier-avril 1779) | 59 |
| — IV. — La Crise (avril 1779) | 75 |
| — V. — Les Beaux jours (mai-juin 1779) | 101 |
| — VI. — Les Difficultés (juillet-août 1779) | 189 |
| — VII. — La Rupture (septembre 1779) | 247 |
| — VIII. — Le Couvent (octobre-décembre 1779) | 323 |
| — IX. — La Réconciliation (janvier 1780) | 383 |
| Appendices | 403 |

NANTES. — IMP. A. DUGAS ET Cie, 5, QUAI CASSARD

4 8001

678

| La Bibliothèque Université d'Ottawa Échéance | | The Library University of Ottawa Date due | |
|---|---|---|---|
| 28 SEP. 1990 | | | |
| 12 OCT. 1990 fine paid R.B. | | | |
| 14 DEC. 1990 | | | |
| 11 DEC. 1990 | | | |
| MAR 18 1997 | | | |
| APR 02 1997 | | | |
| MAR 24 1997 | | | |
| UO 04 DEC 2007 | | | |

CE

a39003 001361590b

DC 146 .R7A42 1909
ROLAND DE LA PLATIERE,
ROLAND MARIE PHLIPON

CE DC 0146
.R7A42 1909
COO ROLAND DE LA ROLAND & MAR
ACC# 1068535

# EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

**Les Sources de l'Histoire de France.** — Première partie : *Des Origines aux Guerres d'Italie* (1494), par Auguste MOLINIER.

I. *Epoque primitive : Mérovingiens et Carolingiens.* 1 vol. in-8.
II. *Epoque féodale : Les Capétiens, jusqu'en* 1180. 1 vol. in-8.
III. *Les Capétiens,* 1180-1328. 1 vol. in-8.
IV. *Les Valois,* 1328-1461. 1 vol. in-8.
V. *Les Valois,* 1461-1494 *et Introduction générale.* 1 vol. in-8.
VI. *Table des matières des cinq fascicules,* rédigée par M. L. Polain. 1 vol. in-8.

Deuxième partie : *Le* XVI^e *siècle,* 1494-1610, par Henri HAUSER, professeur à l'Université de Dijon. I. *Les premières guerres d'Italie, Charles VIII et Louis XII* (1494-1515). 1 vol. in-8. II. *François Ier et Henri II* (1515-1559). 1 vol. in-8.
Chaque volume : Broché . . . . . 5 »
Relié toile . . . . . 7 »

BLOCH (Camille), inspecteur général des Bibliothèques et des Archives. *L'assistance et l'Etat en France à la veille de la Révolution* (Généralités de Paris, Rouen, Alençon, Orléans, Châlons, Soissons, Amiens), (1764-1790), 1908, in-8 . . . . . 10 »

MENTION (Léon). *Documents relatifs aux rapports du clergé avec la royauté aux* XVII^e *et* XVIII^e *siècles.* 2 vol. in-8 . . . . . 10 50

PISANI (P.), professeur à l'Institut catholique de Paris. *L'Eglise de Paris et la Révolution.* Tome Ier (1789-1792), 1908. 1 vol. in-12 . . . . . 3 50
*Répertoire biographique de l'épiscopat constitutionnel* (1791-1802), 1907, in-8 . . . . . 7 50

CHALVET-NASTRAC (vicomte de). *Les projets de restauration monarchique et le général Ducrot,* député et commandant du 8^e corps d'armée, d'après ses mémoires et sa correspondance, avec portrait et fac-similés de lettres autographes du comte de Chambord, 1909. 1 vol. in-8. . . . 7 50

COURTEAULT (Paul), professeur à l'Université de Bordeaux. *Blaise de Monluc, historien. Etude critique sur le texte et la valeur des « Commentaires »* (avec un portrait et 4 cartes). 1908. 1 vol. in-8. . . . . 12 »
*Un Cadet de Gascogne au* XVI^e *siècle.* Blaise de Monluc, 1909. 1 vol. in-12 . . . . . 3 50

BOULAY DE LA MEURTHE (comte). *Correspondance du duc d'Enghien* (1801-1804) *et documents sur son enlèvement et sa mort.* 1904-1908. 2 vol. in-8. . . . . 16 »

LACOMBE (Ch. de), député à l'Assemblée Nationale, *Journal politique,* publié par l'abbé Hélot. Tomes I et II (15 février 1871-novembre 1877), 1907-1908, 2 vol. in-8 . . . . . 16 »

BASTON (L'abbé), chanoine de Rouen. *Mémoires* (1741-1818), publiées d'après le manuscrit original par l'abbé Julien Loth et Ch. Verger, 1897-1899. 3 vol. in-8. . . . . 24 »

DUVEYRIER (baron Honoré). *Anecdotes historiques,* publiées par Maurice Tourneux. 1 vol. in-8. . . . . 8 »

CIRCOURT (Adolphe de). *Souvenirs d'une mission à Berlin en* 1848, publiés par Georges Bourgin, archiviste aux Archives Nationales. I. mars-avril 1848. 1 vol. in-8. . . . . 8 »

BOUILLÉ (Louis-Joseph-Amour). *Souvenirs et fragments pour servir aux mémoires de ma vie et de mon temps,* publiés par P. L. de Kermaingant. Tome II (mai 1792-mars 1806), 1908, in-8 . . . . . 8 »
Le tome Ier est épuisé.

64156. — Imprimerie LAHURE, 9, rue de Fleurus, à Paris.